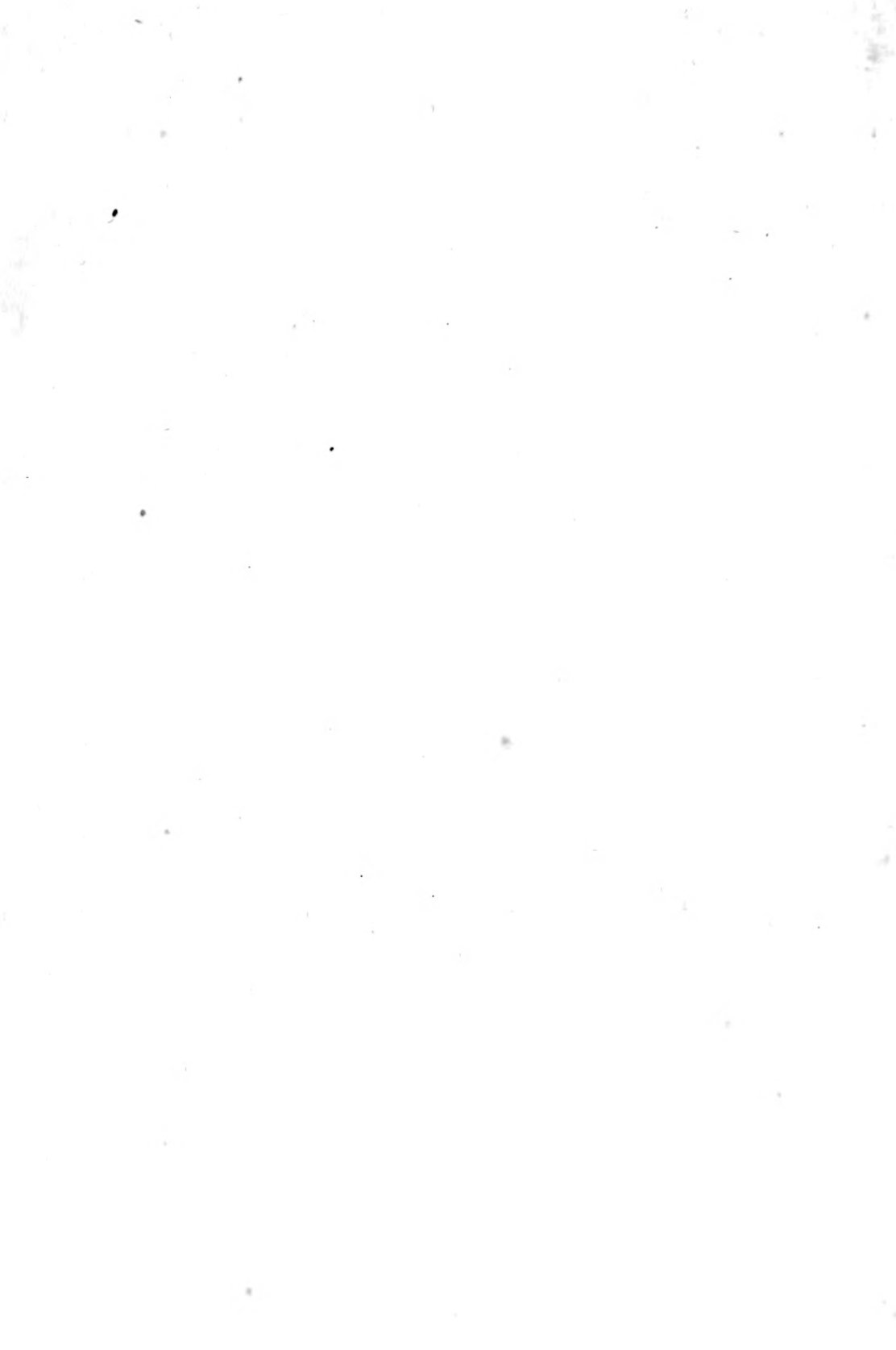




Library
of the
University of Toronto

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa





COLLECTION

C O M P L E T T E

DES

Œ U V R E S

DE

J. J. R O U S S E A U.

T O M E O N Z I E M E.

Cette Edition en 12 Volumes grand *in-4°* , ornée de 38 Planches , se trouve à
Paris , Cour du Commerce , rue de la Comédie Française , chez PIERRE J. DUPLAIN,
Libraire de Lyon.

Œ U V R E S

P O S T H U M E S

D E

J. J. R O U S S E A U,

CITOYEN DE GENEVE.

T O M E S E C O N D.



L O N D R E S.

M. DCC. LXXXIII.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR

DU PREMIER DIALOGUE (1).

CET ouvrage me fut confié par son Auteur dans le mois d'Avril 1776, avec des conditions que je me suis fait un devoir sacré de remplir.

J'AI cru un moment que ce feroit ici la place d'examiner l'effet que le traitement que l'Auteur reçut de son siècle devoit nécessairement produire sur une ame aussi sensible que la sienne (2) : mais après avoir fait quelques progrès

(1) L'ÉDITEUR de ce Dialogue est M. Brooke Boothby, qui le fit imprimer à Londres en 1780, & qui en déposa ensuite l'original dans le BRITISH MUSEUM.

(2) L'HISTOIRE des persécutions excitées contre M. Rousseau par les Ecclésiastiques à Geneve, à Motiers, à Berne, à Paris, est entre les mains de tout le monde; mais j'ai trouvé bien des personnes, sur-tout en Anglererre, où les livres de M. Rousseau sont plus connus que ceux de ses adversaires, qui ont ignoré avec quelle cruauté sa réputation a été déchirée. Pour leur information, je veux bien citer ici deux passages pris au hasard dans la quantité prodigieuse de libelles que les Théologiens, les Musiciens, les Partisans du despotisme, les Auteurs, les Dévots, & sur-tout les Philosophes de l'École moderne, n'ont pas cessé de venir

dans ce travail , une considération que je n'avois pas prévue ; m'obligea à l'abandonner : forcé de citer des faits & d'entrer dans des détails , je voyois que je ne pouvois éviter d'y

contre lui depuis plus de seize ans. Le premier est pris d'une brochure anonyme , qui a pour titre : *Sentimens des Citoyens* , imprimée à Geneve en 1763.

» EST-CE un Savant qui dispute contre les Savans ? Non : c'est l'Auteur
 » d'un opéra & de deux comédies sifflées. Est-ce un homme de bien
 » qui , trompé par un faux zele , fait des reproches indiscrets à des
 » hommes vertueux ? Nous avouons avec douleur , & en rougissant ,
 » que c'est un homme qui porte encore les marques funestes de ses
 » débauches , & qui , déguisé en Saltimbanque , traîne avec lui de village
 » en village , & de montagne en montagne , la malheureuse dont il fit
 » mourir la mere , & dont il a exposé les enfans à la porte d'un
 » hôpital , en rejetant les soins qu'une personne charitable vouloit
 » avoir d'eux , & en abjurant tous les sentimens de la nature , comme
 » il avoit dépouillé ceux de l'honneur & de la Religion ».

A ce passage M. Rousseau a répondu de la maniere suivante :

» JE veux faire , avec simplicité , la déclaration que semble exiger de
 » moi cet article. Jamais aucune maladie de celles dont parle ici l'Auteur ,
 » ni petite , ni grande , n'a souillé mon corps. Celle dont je suis affligé ,
 » n'y a pas le moindre rapport : elle est née avec moi , comme le savent
 » les personnes encore vivantes qui ont pris soin de mon enfance. Cette
 » maladie est connue de MM. Malouin , Morand , Thierry , Daran , &
 » du frere Côme. S'il s'y trouve la moindre marque de débauche , je les
 » prie de me confondre , & de me faire honte de ma devise. La personne
 » sage & généralement estimée , qui me soigne dans mes maux & me
 » console dans mes afflictions , n'est malheureuse que parce qu'elle partage
 » le sort d'un homme fort malheureux ; sa mere est actuellement pleine
 » de vie & en bonne santé , malgré sa vieillesse. Je n'ai jamais exposé ,
 » ni fait exposer aucun enfant à la porte d'aucun hôpital , ni ailleurs.
 » Une personne qui auroit eu la charité dont on parle , auroit eu celle
 » d'en garder le secret ; & chacun sent que ce n'est pas de Geneve , où
 » je n'ai point vécu , & d'où tant d'animosité se répand contre moi ,

mettre un air d'apologie ; & le rôle d'apologiste est trop au-deffous des sentimens de vénération que M. Rousseau

» qu'on doit attendre des informations fidelles sur ma conduite. Je
 » n'ajouterai rien sur ce passage , sinon qu'au meurtre près , j'aurois
 » mieux avoir fait ce dont son Auteur m'accuse , que d'en avoir écrit un
 » pareil ».

L'AUTRE se trouve dans une espece de *Vie de Sénèque* , imprimée à Paris depuis la mort de M. Rousseau , dans laquelle l'Auteur anonyme , avec un zele digne de son école , sous prétexte de défendre la mémoire d'un homme mort depuis 1500 ans , se permet de noircir impitoyablement celle d'un contemporain. Cet écrivain parle d'un *Suilius* , qu'il qualifie de *Délateur par état* ; puis il ajoute cette note.

» Si par une bizarrerie qui n'est pas sans exemple , il paroïssoit jamais
 » un ouvrage où d'honnêtes gens fussent impitoyablement déchirés par
 » un artificieux scélérat , qui pour donner quelque vraisemblance à ses
 » injustes & cruelles imputations , se peindroit lui-même de couleurs
 » odieuses , anticipez sur le moment , & demandez-vous à vous-même , si
 » un impudent , un Cardan , qui s'avoueroit coupable de mille méchan-
 » cetés , seroit un garant bien digne de foi ; ce que la calomnie auroit
 » dû lui coûter , & ce qu'un forfait de plus ou de moins ajouteroit à
 » la turpitude secrete d'une vie cachée pendant plus de cinquante ans
 » sous le masque le plus épais de l'hypocrisie. Jetez loin de vous son
 » infâme libelle , & craignez que , séduit par une éloquence perfide , &
 » entraîné par les exclamations aussi puérides qu'insensées de ses enthousiastes , vous ne finissiez par devenir ses complices. Détestez l'ingrat
 » qui dit du mal de ses bienfaiteurs ; détestez l'homme atroce qui ne
 » balance pas à noircir ses anciens amis ; détestez le lâche qui laisse sur
 » sa tombe la révélation des secrets qui lui ont été confiés , ou qu'il a
 » surpris de son vivant. Pour moi , je jure que mes yeux ne seroient
 » jamais souillés de la lecture de son ouvrage ; je proteste que je pré-
 » férerois ses invectives à son éloge ».

Essai sur la vie de Sénèque , p. 128.

Qui peut lire ces deux passages , écrits à la distance de seize ans l'un

m'a inspirés , pour que j'aie voulu paroître m'en charger un seul instant. Au reste , l'ouvrage est assez fortement frappé pour pouvoir se passer de commentaire. Les gens sensibles & vertueux , *les habitans du monde idéal* , reconnoîtront à l'instant leur compatriote , *qui parle si bien la langue du pays* ; ils pleureront sur les angoisses d'une grande & belle ame , réduite à l'état affreux d'où elle devoit voir toute la terre se liguier contre son repos & son honneur ; & ils commenceront la vengeance qui attend ses lâches persécuteurs dans le mépris & l'exécration de toute la postérité.

Je dois avertir tous ceux à qui le nom célèbre de l'Auteur pourroit faire chercher de l'amusement dans ces feuilles , qu'ils n'y trouveront rien , ni pour flatter leur goût , ni pour satisfaire à leur curiosité. Le froid Philosophe daignera peut-être y voir un morceau intéressant pour servir à l'histoire de l'esprit humain.

S'IL est une plume capable de peindre les mœurs les plus simples & les plus sublimes , une bienveillance qui partageoit toutes les misères du genre-humain , un courage toujours prêt à se sacrifier pour la cause de la vérité , & sur-tout ces aspirations continuelles après la plus haute vertu , trop élevée peut-être pour que notre foiblesse puisse y atteindre , mais qui tiennent celui qui les ressent dans une assiette bien au-

de l'autre , dont tout l'intervalle a été rempli de pareilles horreurs , sans féliciter leur objet infortuné , d'avoir enfin trouvé le seul asyle où il fera également à l'abri de la rage , du fanatisme & des traits empoisonnés de l'envie !

dessus de celle des ames ordinaires ,.... que cette plume écrive
la Vie de JEAN-JAQUES ROUSSEAU (1).

(1) SOCRATE vivoit dans un siecle où ses préceptes & son exemple lui attirerent une foule de disciples , & c'est à quelques-uns d'entr'eux que nous devons tout ce que nous savons de cet homme admirable. Rousseau a été seul dans le sien ; mais ses livres nous restent , & ceux qui savent les lire n'ont pas besoin d'autre histoire , ni de sa vie , ni de ses mœurs.

QUI que vous foyez que le Ciel a fait l'arbitre de cet Écrit, quelque usage que vous ayez résolu d'en faire, & quelque opinion que vous ayez de l'Auteur, cet Auteur infortuné vous conjure par vos entrailles humaines, & par les angoisses qu'il a souffertes en l'écrivant, de n'en disposer qu'après l'avoir lu tout entier. Songez que cette grace que vous demande un cœur brisé de douleur, est un devoir d'équité que le Ciel vous impose.

DU S U J E T
E T D E L A F O R M E
D E C E T É C R I T .

J'AI souvent dit que si l'on m'eût donné d'un autre homme les idées qu'on a données de moi à mes contemporains, je ne me serois pas conduit avec lui comme ils font avec moi. Cette assertion a laissé tout le monde fort indifférent sur ce point, & je n'ai vu chez personne la moindre curiosité de savoir en quoi ma conduite eût différencié de celle des autres, & quelles eussent été mes raisons. J'ai conclu de-là que le public, parfaitement sûr de l'impossibilité d'en user plus justement, ni plus honnêtement qu'il ne fait à mon égard, l'étoit par conséquent que dans ma supposition j'aurois eu tort de ne pas l'imiter. J'ai cru même appercevoir dans sa confiance une hauteur dédaigneuse qui ne pouvoit venir que d'une grande opinion de la vertu de ses guides & de la sienne dans cette affaire. Tout cela, couvert pour moi d'un mystère impénétrable, ne pouvant s'accorder avec mes raisons, m'a engagé à les dire pour les soumettre aux réponses de quiconque auroit la charité de me détromper : car mon erreur, si elle existe, n'est pas ici sans conséquence : elle me force à mal penser de tous ceux qui m'entourent ; & comme rien n'est plus éloigné de ma volonté que d'être injuste & ingrat envers eux, ceux qui me désabuseroient, en me ramenant à de meilleurs jugemens, substitueroient dans mon cœur la gratitude à l'indignation, & me rendroient sensible & reconnoissant en me montrant mon devoir à l'être : ce n'est pas-là, cependant, le seul motif qui m'ait mis la plume à la main. Un autre encore plus fort & non moins légitime se fera sentir dans cet écrit. Mais je proteste qu'il n'entre plus dans ces motifs l'espoir, ni presque le desir d'obtenir enfin de ceux qui m'ont jugé la justice qu'ils me refusent, & qu'ils sont bien déterminés à me refuser toujours.

En voulant exécuter cette entreprise, je me suis vu dans un bien

singulier embarras. Ce n'étoit pas de trouver des raisons en faveur de mon sentiment, c'étoit d'en imaginer de contraires, c'étoit d'établir sur quelque apparence d'équité des procédés où je n'en appercevois aucune. Voyant cependant tout Paris, toute la France, toute l'Europe se conduire à mon égard avec la plus grande confiance sur des maximes si nouvelles, si peu concevables pour moi, je ne pouvois supposer que cet accord unanime n'eût aucun fondement raisonnable, ou du moins apparent, & que toute une génération s'accordât à vouloir éteindre à plaisir toutes les lumières naturelles, violer toutes les loix de la justice, toutes les regles du bon sens, sans objet, sans profit, sans prétexte, uniquement pour satisfaire une fanaisie dont je ne pouvois pas même appercevoir le but & l'occasion. Le silence profond, universel, non moins inconcevable que le mystère qu'il couvre, mystère que depuis quinze ans on me cache avec un soin que je m'abstiens de qualifier, & avec un succès qui tient du prodige; ce silence effrayant & terrible ne m'a pas laissé saisir la moindre idée qui pût m'éclairer sur ces étranges dispositions. Livré pour toute lumière à mes conjectures, je n'en ai pu former aucune qui pût expliquer ce qui m'arrive de maniere à pouvoir croire avoir démêlé la vérité. Quand de forts indices m'ont fait penser quelquefois avoir découvert avec le fond de l'intrigue son objet & ses auteurs, les absurdités sans nombre que j'ai vu naître de ces suppositions, m'ont bientôt contraint de les abandonner, & toutes celles que mon imagination s'est tourmentée à leur substituer n'ont pas mieux soutenu le moindre examen.

Cependant pour ne pas combattre une chimere, pour ne pas outrager toute une génération, il falloit bien supposer des raisons dans le parti approuvé & suivi par tout le monde. Je n'ai rien épargné pour en chercher, pour en imaginer de propres à séduire la multitude; & si je n'ai rien trouvé qui dût avoir produit cet effet, le ciel m'est témoin que ce n'est faute ni de volonté ni d'efforts, & que j'ai rassemblé soigneusement toutes les idées que mon entendement m'a pu fournir pour cela. Tous mes soins n'aboutissant à rien qui pût me satisfaire, j'ai pris le seul parti qui me restoit à prendre pour m'expliquer: c'étoit, ne pouvant raisonner sur des motifs particuliers qui m'étoient inconnus & incompréhensibles, de raisonner sur une hypothese générale qui pût
tous

tous les rassembler : c'étoit , entre toutes les suppositions possibles , de choisir la pire pour moi , la meilleure pour mes adversaires ; & dans cette position , ajustée autant qu'il m'étoit possible aux manœuvres dont je me suis vu l'objet , aux allures que j'ai entrevues , aux propos mystérieux que j'ai pu saisir çà & là , d'examiner quelle conduite de leur part eût été la plus raisonnable & la plus juste. Épuiser tout ce qui se pouvoit dire en leur faveur , étoit le seul moyen que j'eusse de trouver ce qu'ils disent en effet , & c'est ce que j'ai tâché de faire , en mettant de leur côté tout ce que j'y ai pu mettre de motifs plausibles & d'arguments spécieux , & cumulant contre moi toutes les charges imaginables. Malgré tout cela , j'ai souvent rougi , je l'avoue , des raisons que j'étois forcé de leur prêter. Si j'en avois trouvé de meilleures , je les aurois employées de tout mon cœur & de toute ma force , & cela avec d'autant moins de peine , qu'il me paroît certain qu'aucune n'auroit pu tenir contre mes réponses ; parce que celles-ci dérivent immédiatement des premiers principes de la justice , des premiers élémens du bon sens , & qu'elles sont applicables à tous les cas possibles d'une situation pareille à celle où je suis.

La forme du dialogue m'ayant paru la plus propre à discuter le pour & le contre , je l'ai choisie pour cette raison. J'ai pris la liberté de reprendre dans ces entretiens mon nom de famille , que le public a jugé à propos de m'ôter , & je me suis désigné en tiers , à son exemple , par celui de baptême auquel il lui a plu de me réduire. En prenant un François pour mon autre interlocuteur , je n'ai rien fait que d'honnête & d'obligeant pour le nom qu'il porte , puisque je me suis abstenu de le rendre complice d'une conduite que je désapprouve , & je n'aurois rien fait d'injuste en lui donnant ici le personnage que toute sa nation s'empresse de faire à mon égard. J'ai même eu l'attention de le ramener à des sentimens plus raisonnables que je n'en ai trouvé dans aucun de ses compatriotes , & celui que j'ai mis en scène est tel , qu'il seroit aussi heureux pour moi qu'honorable à son pays qu'il s'y en trouvât beaucoup qui l'imirassent. Que si quelquefois je l'engage en des raisonnemens absurdes , je proteste derechef en sincérité de cœur que c'est toujours malgré moi ; & je crois pouvoir défier toute la France d'en trouver de

plus solides pour autoriser les singulieres pratiques dont je suis l'objet, & dont elle paroît se glorifier si fort.

CE que j'avois à dire étoit si clair & j'en étois si pénétré, que je ne puis assez m'étonner des longueurs, des redites, du verbiage & du désordre de cet écrit. Ce qui l'eût rendu vis & véhément sous la plume d'un autre, est précisément ce qui l'a rendu tiede & languissant sous la mienne. C'étoit de moi qu'il s'agissoit, & je n'ai plus trouvé pour mon propre intérêt ce zele & cette vigueur de courage qui ne peut exalter une ame généreuse que pour la cause d'autrui. Le rôle humiliant de ma propre défense est trop au-dessous de moi, trop peu digne des sentimens qui m'animent, pour que j'aime à m'en charger. Ce n'est pas non plus, on le sentira bientôt, celui que j'ai voulu remplir ici. Mais je ne pouvois examiner la conduite du public à mon égard, sans me contempler moi-même dans la position du monde la plus déplorable & la plus cruelle. Il falloit m'occuper d'idées tristes & déchirantes, de souvenirs amers & révoltans, de sentimens les moins faits pour mon cœur; & c'est en cet état de douleur & de détresse qu'il a fallu me remettre, chaque fois que quelque nouvel outrage, forçant ma répugnance, m'a fait faire un nouvel effort pour reprendre cet écrit si souvent abandonné. Ne pouvant souffrir la continuité d'une occupation si douloureuse, je ne m'y suis livré que durant des momens très-courts, écrivant chaque idée quand elle me venoit & m'en tenant là, écrivant dix fois la même quand elle m'est venue dix fois, sans me rappeler jamais ce que j'avois précédemment écrit, & ne m'en appercevant qu'à la lecture du tout, trop tard pour pouvoir rien corriger, comme je le dirai tout-à-l'heure. La colere anime quelquefois le talent, mais le dégoût & le serrement de cœur l'étouffent; & l'on sentira mieux après m'avoir lu que c'étoient là les dispositions constantes où j'ai dû me trouver durant ce pénible travail.

UNE autre difficulté me l'a rendu fatigant; c'étoit, forcé de parler de moi sans cesse, d'en parler avec justice & vérité, sans louange & sans dépression. Cela n'est pas difficile à un homme à qui le public rend l'honneur qui lui est dû: il est par-là dispensé d'en prendre le soin lui-même. Il peut également & se taire sans s'avilir, & s'attribuer avec franchise les qualités que tout le monde reconnoît en lui. Mais celui

qui se sent digne d'honneur & d'estime & que le public défigure & diffame à plaisir, de quel ton se rendra-t-il seul la justice qui lui est due ? Doit-il se parler de lui-même avec des éloges mérités, mais généralement démentis ? Doit-il se vanter des qualités qu'il sent en lui, mais que tout le monde refuse d'y voir ? Il y auroit moins d'orgueil que de bassesse à prostituer ainsi la vérité. Se louer alors, même avec la plus rigoureuse justice, seroit plutôt se dégrader que s'honorer, & ce seroit bien mal connoître les hommes que de croire les ramener d'une erreur dans laquelle ils se complaisent par de telles protestations. Un silence fier & dédaigneux est en pareil cas plus à sa place, & eût été bien plus de mon goût : mais il n'auroit pas rempli mon objet, & pour le remplir il falloit nécessairement que je disse de qu'il étoit, si j'étois un autre, je verrois un homme tel que je suis. J'ai tâché de m'acquitter équitablement & impartialement d'un si difficile devoir, sans insulter à l'incroyable aveuglement du public, sans me vanter fièrement des vertus qu'il me refuse, sans m'accuser non plus des vices que je n'ai pas & dont il lui plaît de me charger, mais en expliquant simplement ce que j'aurois déduit d'une constitution semblable à la mienne, étudiée avec soin dans un autre homme. Que si l'on trouve dans mes descriptions de la retenue & de la modération, qu'on n'aille pas m'en faire un mérite. Je déclare qu'il ne m'a manqué qu'un peu plus de modestie pour parler de moi beaucoup plus honorablement.

VOYANT l'excessive longueur de ces dialogues, j'ai tenté plusieurs fois de les élaguer, d'en ôter les fréquentes répétitions, d'y mettre un peu d'ordre & de suite ; jamais je n'ai pu soutenir ce nouveau tourment. Le vif sentiment de mes malheurs, ranimé par cette lecture, étouffe toute l'attention qu'elle exige. Il m'est impossible de rien retenir, de rapprocher deux phrases & de comparer deux idées. Tandis que je force mes yeux à suivre les lignes, mon cœur serré gémit & soupire. Après de fréquens & vains efforts, je renonce à ce travail dont je me sens incapable ; &, faute de pouvoir faire mieux, je me borne à transcrire ces informes essais que je suis hors d'état de corriger. Si, tels qu'ils sont, l'entreprise en étoit encore à faire, je ne la ferois pas quand tous les biens de l'univers y seroient attachés ; je suis même forcé d'abandonner des multitudes d'idées meilleures & mieux rendues que ce qui tient ici

12 *DU SUJET DE CET ÉCRIT :*

leur place , & que j'avois jettées sur des papiers détachés dans l'espoir de les encadrer aisément ; mais l'abattement m'a gagné au point de me rendre même impossible ce léger travail. Après tout, j'ai dit à-peu-près ce que j'avois à dire : il est noyé dans un chaos de désordre & de redites , mais il y est ; les bons esprits sauront l'y trouver. Quant à ceux qui ne veulent qu'une lecture agréable & rapide , ceux qui n'ont cherché , qui n'ont trouvé que cela dans mes confessions , ceux qui ne peuvent souffrir un peu de fatigue , ni soutenir une attention suivie pour l'intérêt de la justice & de la vérité , ils feront bien de s'épargner l'ennui de cette lecture ; ce n'est pas à eux que j'ai voulu parler ; & loin de chercher à leur plaire , j'éviterai du moins cette dernière indignité que le tableau des misères de ma vie soit pour personne un objet d'amusement.

QUE deviendra cet écrit ? Quel usage en pourrai-je faire ? Je l'ignore , & cette incertitude a beaucoup augmenté le découragement qui ne m'a point quitté en y travaillant. Ceux qui disposent de moi en ont eu connoissance aussi-tôt qu'il a été commencé , & je ne vois dans ma situation aucun moyen possible d'empêcher qu'il ne tombe entre leurs mains tôt ou tard. Ainsi , selon le cours naturel des choses , toute la peine que j'ai prise est à pure perte. Je ne fais quel parti le Ciel me suggérera , mais j'espérerai jusqu'à la fin qu'il n'abandonnera point la cause juste. Dans quelques mains qu'il fasse tomber ces feuilles , si parmi ceux qui les liront peut-être il est encore un cœur d'homme , cela me suffit , & je ne mépriserai jamais assez l'espece humaine pour ne trouver dans cette idée aucun sujet de confiance & d'espoir.





R O U S S E A U
J U G E
DE JEAN-JACQUES.
D I A L O G U E S.

Barbarus hic ego sum quia non intelligor illis. OVID. Trist.

P R E M I E R D I A L O G U E.

R O U S S E A U.

QUELLES incroyables choses je viens d'apprendre ! Je n'en reviens pas : non, je n'en reviendrai jamais. Juste Ciel ! quel abominable homme ! qu'il m'a fait de mal ! que je le vais détester !

U N F R A N Ç O I S.

Et notez bien que c'est ce même homme dont les pompeuses productions vous ont si charmé, si ravi par les beaux préceptes de vertu qu'il y étale avec tant de faste.

R O U S S E A U.

DITES de force. Soyons justes, même avec les méchants. Le faste n'excite tout au plus qu'une admiration froide & stérile, & sûrement ne me charmera jamais. Des écrits qui élèvent l'ame & enflamment le cœur, méritent un autre mot.

L E F R A N Ç O I S.

FASTE ou force, qu'importe le mot, si l'idée est toujours la même ! Si ce sublime jargon, tiré par l'hypocrisie d'une tête exaltée, n'en est pas moins dicté par une ame de boue ?

R O U S S E A U.

CE choix du mot me paroît moins indifférent qu'à vous. Il change pour moi beaucoup les idées; & s'il n'y avoit que du faste & du jargon dans les écrits de l'Auteur que vous m'avez peint, il m'inspireroit moins d'horreur. Tel homme pervers s'endurcit à la sécheresse des sermons & des prônes, qui rentreroit peut-être en lui-même & deviendroit honnête homme, si l'on favoit chercher & ranimer dans son cœur ces sentimens de droiture & d'humanité que la nature y mit en réserve & que les passions étouffent. Mais celui qui peut contempler de sang-froid la vertu dans toute sa beauté, celui qui fait la peindre avec ses charmes les plus touchans sans en être ému, sans se sentir épris d'aucun amour pour elle; un tel être, s'il peut exister, est un méchant sans ressource, c'est un cadavre moral.

L E F R A N Ç O I S.

COMMENT, s'il peut exister? Sur l'effet qu'ont produit en vous les écrits de ce misérable, qu'entendez-vous par ce doute, après les entretiens que nous venons d'avoir? Expliquez-vous.

R O U S S E A U.

JE m'expliquerai. Mais ce sera prendre le soin le plus inutile ou le plus superflu: car tout ce que je vous dirai ne sauroit être entendu que par ceux à qui l'on n'a pas besoin de le dire.

FIGUREZ-VOUS donc un monde idéal semblable au nôtre, & néanmoins tout différent. La nature y est la même que sur notre terre, mais l'économie en est plus sensible, l'ordre en est plus marqué, le spectacle plus admirable; les formes sont plus élégantes, les couleurs plus vives, les odeurs plus suaves, tous les objets plus intéressans. Toute la nature y est si belle, que sa contemplation enflammant les âmes d'amour pour un si touchant tableau, leur inspire, avec le desir de concourir à ce beau système, la crainte d'en troubler l'harmonie; & de-là naît une exquisite sensibilité, qui donne à ceux qui en sont doués des jouissances immédiates, inconnues aux cœurs que les mêmes contemplations n'ont point avivées.

LES passions y sont comme ici le mobile de toute action, mais plus vives, plus ardentes, ou seulement plus simples & plus pures, elles

prennent par cela seul un caractère tout différent. Tous les premiers mouvemens de la nature sont bons & droits : ils tendent le plus directement qu'il est possible à notre conservation & à notre bonheur : mais bientôt manquant de force pour suivre à travers tant de résistance leur première direction, ils se laissent défléchir par mille obstacles qui, les détournant du vrai but, leur font prendre des routes obliques où l'homme oublie sa première destination. L'erreur du jugement, la force des préjugés aident beaucoup à nous faire prendre ainsi le change ; mais cet effet vient principalement de la faiblesse de l'âme qui, suivant mollement l'impulsion de la nature, se détourne au choc d'un obstacle, comme une boule prend l'angle de réflexion ; au lieu que celle qui suit plus vigoureusement sa course ne se détourne point, mais comme un boulet de canon, force l'obstacle, ou s'amortit & tombe à sa rencontre.

LES habitans du monde idéal dont je parle ont le bonheur d'être maintenus par la nature, à laquelle ils sont plus attachés, dans cet heureux point de vue où elle nous a placés tous, & par cela seul leur amène toujours son caractère originel. Les passions primitives, qui toutes tendent directement à notre bonheur, ne nous occupent que des objets qui s'y rapportent, & n'ayant que l'amour de soi pour principe, sont toutes aimantes & douces par leur essence ; mais quand, détournées de leur objet par des obstacles, elles s'occupent plus de l'obstacle pour l'écartier que de l'objet pour l'atteindre, alors elles changent de nature & deviennent irascibles & haineuses ; & voilà comment l'amour de soi, qui est un sentiment bon & absolu, devient amour-propre, c'est-à-dire, un sentiment relatif par lequel on se compare, qui demande des préférences, dont la jouissance est purement négative, & qui ne cherche plus à se satisfaire par notre propre bien, mais seulement par le mal d'autrui.

DANS la société humaine, si-tôt que la foule des passions & des préjugés qu'elle engendre a fait prendre le change à l'homme, & que les obstacles qu'elle entasse l'ont détourné du vrai but de notre vie, tout ce que peut faire le sage, battu du choc continuel des passions d'autrui & des siennes, & parmi tant de directions qui l'égareront, ne pouvant plus démêler celle qui le conduiroit bien : c'est

de se tirer de la foule autant qu'il lui est possible, & de se tenir sans impatience à la place où le hasard l'a posé ; bien sûr qu'en n'agissant point, il évite au moins de courir à sa perte & d'aller chercher de nouvelles erreurs. Comme il ne voit dans l'agitation des hommes que la folie qu'il veut éviter, il plaint leur aveuglement encore plus qu'il ne hait leur malice ; il ne se tourmente point à leur rendre mal pour mal ; outrage pour outrage ; & si quelquefois il cherche à repousser les atteintes de ses ennemis, c'est sans chercher à les leur rendre, sans se passionner contre eux, sans sortir ni de sa place, ni du calme où il veut rester.

Nos habitans, suivant des vues moins profondes, arrivent presque au même but par la route contraire, & c'est leur ardeur même qui les tient dans l'inaction. L'état céleste auquel ils aspirent & qui fait leur premier besoin par la force avec laquelle il s'offre à leurs cœurs, leur fait rassembler & tendre sans cesse toutes les puissances de leur ame pour y parvenir ; les obstacles qui les retiennent ne sauroient les occuper au point de le leur faire oublier un moment ; & de-là ce mortel dégoût pour tout le reste, & cette inaction totale quand ils désespèrent d'atteindre au seul objet de tous leurs vœux.

CETTE différence ne vient pas seulement du genre des passions, mais aussi de leur force ; car les passions fortes ne se laissent pas dévoyer comme les autres. Deux amans, l'un très-épris, l'autre assez tiède ; souffriront néanmoins un rival avec la même impatience, l'un à cause de son amour, l'autre à cause de son amour-propre. Mais il peut très-bien arriver que la haine du second, devenue sa passion principale, survive à son amour & même s'accroisse après qu'il est éteint ; au lieu que le premier, qui ne hait qu'à cause qu'il aime, cesse de haïr son rival sitôt qu'il ne le craint plus. Or si les ames foibles & tièdes sont plus sujettes aux passions haineuses, qui ne sont que des passions secondaires & réfléchies ; & si les ames grandes & fortes, se tenant dans leur première direction, conservent mieux les passions douces & primitives, qui naissent directement de l'amour de soi, vous voyez comment d'une plus grande énergie dans les facultés & d'un premier rapport mieux senti, dérivent dans les habitans de cet autre monde des passions bien différentes de celles qui déchirent ici-bas les malheureux humains.

humains. Peut-être n'est-on pas dans ces contrées plus vertueux qu'on ne l'est autour de nous, mais on y fait mieux aimer la vertu. Les vrais penchans de la nature étant tous bons, en s'y livrant ils sont bons eux-mêmes : mais la vertu parmi nous oblige souvent à combattre & vaincre la nature, & rarement sont-ils capables de pareils efforts. La longue inhabitude de résister peut même amollir leurs ames au point de faire le mal par foiblesse, par crainte, par nécessité : ils ne sont exempts ni de fautes ni de vices ; le crime même ne leur est pas étranger, puisqu'il est des situations déplorables où la plus haute vertu suffit à peine pour s'en défendre & qui forcent au mal l'homme foible malgré son cœur. Mais l'expresse volonté de nuire, la haine envenimée, l'envie, la noirceur, la trahison, la fourberie y sont inconnues ; trop souvent on y voit des coupables, jamais on n'y vit un méchant. Enfin s'ils ne sont pas plus vertueux qu'on ne l'est ici, du moins par cela seul qu'ils savent mieux s'aimer eux-mêmes, ils sont moins malveillans pour autrui.

ILS sont aussi moins actifs, ou pour mieux dire, moins remuans. Leurs efforts pour atteindre à l'objet qu'ils contemplent consistent en des élans vigoureux ; mais si-tôt qu'ils en sentent l'impuissance ils s'arrêtent, sans chercher à leur portée des équivalens à cet objet unique, lequel seul peut les tenter.

Comme ils ne cherchent pas leur bonheur dans l'apparence, mais dans le sentiment intime en quelque rang que les ait placés la fortune, ils s'agissent peu pour en sortir ; ils ne cherchent gueres à s'élever, & descendroient sans répugnance à des relations plus de leur goût, sachant bien que l'état le plus heureux n'est pas le plus honoré de la foule, mais celui qui rend le cœur plus content. Les préjugés ont sur eux très-peu de prise, l'opinion ne les mène point, & quand ils en sentent l'effet, ce n'est pas eux qu'elle subjugué, mais ceux qui influent sur leur sort.

QUOIQUE sensuels & voluptueux, ils sont peu de cas de l'opulence, & ne font rien pour y parvenir, connoissant trop bien l'art de jouir pour ignorer que ce n'est pas à prix d'argent que le vrai plaisir s'achète ; & quant au bien que peut faire un riche, sachant aussi que ce n'est pas lui qui le fait, mais la richesse, qu'elle le feroit sans lui mieux

encore , répartie entre plus de mains , ou plutôt anéantie par ce partage , & que tout ce bien qu'il croit faire par elle , équivaut rarement au mal réel qu'il faut faire pour l'acquérir. D'ailleurs aimant encore plus leur liberté que leurs aises , ils craindroient de les acheter par la fortune , ne fût-ce qu'à cause de la dépendance & des embarras attachés au soin de la conserver. Le cortège inséparable de l'opulence leur seroit cent fois plus à charge que les biens qu'elle procure ne leur seroient doux. Le tourment de la possession empoisonneroit pour eux tout le plaisir de la jouissance.

Ainsi bornés de toutes parts par la nature & par la raison , ils s'arrêtent & passent la vie à en jouir en faisant chaque jour ce qui leur paroît bon pour eux & bien pour autrui , sans égard à l'estimation des hommes & aux caprices de l'opinion.

L E F R A N Ç O I S .

JE cherche inutilement dans ma tête ce qu'il peut y avoir de commun entre les êtres fantastiques que vous décrivez & le monstre dont nous parlions tout-à-l'heure.

R O U S S E A U .

RIEN sans doute , & je le crois ainsi : mais permettez que j'acheve.

DES êtres si singulièrement constitués doivent nécessairement s'exprimer autrement que les hommes ordinaires. Il est impossible qu'avec des ames si différemment modifiées , ils ne portent pas dans l'expression de leurs sentimens & de leurs idées l'emprunte de ces modifications. Si cette empreinte échappe à ceux qui n'ont aucune notion de cette maniere d'être , elle ne peut échapper à ceux qui la connoissent & qui en sont affectés eux-mêmes. C'est un signe caractéristique auquel les initiés se reconnoissent entr'eux , & ce qui donne un grand prix à ce signe si peu connu & encore moins employé , est qu'il ne peut se contrefaire , que jamais il n'agit qu'au niveau de sa source , & que quand il ne part pas du cœur de ceux qui l'imitent , il n'arrive pas non plus aux cœurs faits pour le distinguer ; mais si-tôt qu'il y parvient , on ne sauroit s'y méprendre ; il est vrai dès qu'il est senti. C'est dans toute la conduite de la vie , plutôt que dans quelques actions éparfes , qu'il se manifeste le plus sûrement. Mais dans des situations vives où l'ame

s'exalte involontairement , l'initié distingue bientôt son frere de celui qui sans l'être veut seulement en prendre l'accent , & cette distinction se fait sentir également dans les écrits. Les habitans du monde enchanté sont généralement peu de livres , & ne s'arrangent point pour en faire ; ce n'est jamais un métier pour eux. Quand ils en font , il faut qu'ils y soient forcés par un stimulant plus fort que l'intérêt & même que la gloire. Ce stimulant , difficile à contenir , impossible à contrefaire , se fait sentir dans tout ce qu'il produit. Quelque heureuse découverte à publier , quelque belle & grande vérité à répandre , quelque erreur générale & pernicieuse à combattre , enfin quelque point d'utilité publique à établir ; voilà les seuls motifs qui puissent leur mettre la plume à la main : encore faut-il que les idées en soient assez neuves , assez belles , assez frappantes pour mettre leur zele en effervescence & le forcer à s'exhaler. Il n'y a point pour cela chez eux de tems ni d'âge propre. Comme écrire n'est point pour eux un métier , ils commenceront ou cesseront de bonne heure ou tard , selon que le stimulant les poussera. Quand chacun aura dit ce qu'il avoit à dire , il restera tranquille comme auparavant , sans s'aller fourrant dans le tripot littéraire , sans sentir cette ridicule démangeaison de rabâcher & barbouiller éternellement du papier , qu'on dit être attachée au métier d'auteur ; & tel , né peut-être avec du génie , ne s'en doutera pas lui-même & mourra sans être connu de personne , si nul objet ne vient animer son zele au point de le contraindre à se montrer.

L E F R A N Ç O I S .

MON cher Monsieur Rousseau , vous m'avez bien l'air d'être un des habitans de ce monde-là !

R O U S S E A U .

J'EN reconnois un du moins sans le moindre doute dans l'Auteur d'Emile & d'Héloïse.

L E F R A N Ç O I S .

J'AI vu venir cette conclusion ; mais pour vous passer toutes ces fictions peu claires , il faudroit premièrement pouvoir vous accorder avec vous-même ; mais après avoir paru convaincu des abominations de cet homme , vous voilà maintenant le plaçant dans les astres parce

qu'il a fait des romans. Pour moi je n'entends rien à ces énigmes. De grace, dites-moi donc une fois votre vrai sentiment sur son compte.

R O U S S E A U.

J E vous l'ai dit sans mystere & je vous le répéterai sans détour. La force de vos preuves ne me laisse pas douter un moment des crimes qu'elles attestent, & là-dessus je pense exactement comme vous : mais vous unifiez des choses que je sépare. L'Auteur des livres & celui des crimes vous paroît la même personne ; je me crois fondé à en faire deux. Voilà, Monsieur, le mot de l'énigme.

L E F R A N Ç O I S.

C O M M E N T cela, je vous prie ? Voici qui me paroît tout nouveau.

R O U S S E A U.

A tort, selon moi ; car ne m'avez-vous pas dit qu'il n'est pas l'Auteur du Devin du Village ?

L E F R A N Ç O I S.

I L est vrai, & c'est un fait dont personne ne doute plus : mais quant à ses autres ouvrages, je n'ai point encore ouï les lui disputer.

R O U S S E A U.

L E second dépouillement me paroît pourtant une conséquence assez prochaine de l'autre. Mais pour mieux juger de leur liaison, il faudroit connoître la preuve qu'on a qu'il n'est pas l'Auteur du Devin.

L E F R A N Ç O I S.

L A preuve ! il y en a cent, toutes péremptoires.

R O U S S E A U.

C' E S T beaucoup. Je me contente d'une ; mais je la veux, & pour cause, indépendante du témoignage d'autrui.

L E F R A N Ç O I S.

A H, très-volontiers ! Sans vous parler donc des pillages bien attestés dont on a prouvé d'abord que cette piece étoit composée, sans même insister sur le doute s'il fait faire des vers, & par conséquent s'il a pu faire ceux du Devin du Village, je me tiens à une chose plus positive & plus sûre ; c'est qu'il ne fait pas la musique ; d'où l'on peut, à mon avis, conclure avec certitude qu'il n'a pas fait celle de cet Opéra.

R O U S S E A U.

IL ne fait pas la musique ! Voilà encore une de ces découvertes auxquelles je ne me serois pas attendu.

L E F R A N Ç O I S.

N'EN croyez là-dessus ni moi ni personne , mais vérifiez par vous-même.

R O U S S E A U.

SI j'avois à surmonter l'horreur d'approcher du personnage que vous venez de peindre , ce ne seroit assurément pas pour vérifier s'il fait la musique : la question n'est pas assez intéressante lorsqu'il s'agit d'un pareil scélérat.

L E F R A N Ç O I S.

IL faut qu'elle ait paru moins indifférente à nos Messieurs qu'à vous : car les peines incroyables qu'ils ont prises & prennent encore tous les jours pour établir de mieux en mieux dans le public cette preuve , passent encore ce qu'ils ont fait pour mettre en évidence celle de ses crimes.

R O U S S E A U.

CELA me paroît assez bizarre ; car quand on a si bien prouvé le plus , d'ordinaire on ne s'agite pas si fort pour prouver le moins.

L E F R A N Ç O I S.

OH, vis-à-vis d'un tel homme on ne doit négliger ni le plus ni le moins. A l'horreur du vice se joint l'amour de la vérité , pour détruire dans toutes ses branches une réputation usurpée ; & ceux qui se sont empressés de montrer en lui un monstre exécrationnable , ne doivent pas moins s'empresser aujourd'hui d'y montrer un petit pillard sans talent.

R O U S S E A U.

IL faut avouer que la destinée de cet homme a des singularités bien frappantes : sa vie est coupée en deux parties qui semblent appartenir à deux individus différens , dont l'époque qui les sépare , c'est-à-dire , le tems où il a publié des livres , marquent la mort de l'un & la naissance de l'autre.

Le premier , homme , paisible & doux , fut bien venu de tous ceux

qui le connurent , & ses amis lui restèrent toujours. Peu propre aux grandes sociétés par son humeur timide & son naturel tranquille , il aima la retraite , non pour y vivre seul , mais pour y joindre les douceurs de l'étude aux charmes de l'intimité. Il consacra sa jeunesse à la culture des belles connoissances & des talens agréables ; & quand il se vit forcé de faire usage de cet acquis pour subsister , ce fut avec si peu d'ostentation & de prétention , que les personnes auprès desquelles il vivoit le plus n'imaginoient pas même qu'il eût assez d'esprit pour faire des livres. Son cœur fait pour s'attacher se donnoit sans réserve ; complaisant pour ses amis jusqu'à la foiblesse , il se laissoit subjuguier par eux au point de ne pouvoir plus sécouer ce joug impunément.

LE second , homme dur , farouche & noir , se fait abhorrer de tout le monde qu'il fuit ; & dans son affreuse misanthropie , ne se plaît qu'à marquer sa haine pour le genre-humain. Le premier , seul , sans étude & sans maître , vainquit toutes les difficultés à force de zèle , & consacra ses loisirs , non à l'oïiveté , encore moins à des travaux nuisibles , mais à remplir sa tête d'idées charmantes , son cœur de sentimens délicieux , & à former des projets , chimériques peut-être à force d'être utiles , mais dont l'exécution , si elle eût été possible , eût fait le bonheur du genre-humain. Le second , tout occupé de ses odieuses trames , n'a su rien donner de son tems ni de son esprit à d'agréables occupations , encore moins à des vues utiles. Plongé dans les plus brutales débauches , il a passé sa vie dans les tavernes & les mauvais lieux , chargé de tous les vices qu'on y porte ou qu'on y contracte , n'ayant nourri que les goûts crapuleux & bas qui en sont inséparables , il fait ridiculement contraster ses inclinations rampantes avec les hautes productions qu'il a l'audace de s'attribuer. En vain a-t-il paru feuilleter des livres & s'occuper de recherches philosophiques , il n'a rien fait , rien conçu que ses horribles systêmes ; & après de prétendus essais , qui n'avoient pour but que d'en imposer au genre-humain , il a fini comme il avoit commencé , par ne rien savoir que mal faire.

ENFIN sans vouloir suivre cette opposition dans toutes ses branches ; & pour m'arrêter à celle qui m'y a conduit ; le premier , d'une timidité qui alloit jusqu'à la bêtise , osoit à peine montrer à ses amis les productions de ses loisirs ; le second , d'une impudence encore plus bête ,

s'approprioit fièrement & publiquement les productions d'autrui sur les choses qu'il entendoit le moins. Le premier aima passionnément la musique, en fit son occupation favorite & avec assez de succès pour y faire des découvertes, trouver les défauts, indiquer les corrections. Il passa une grande partie de sa vie parmi les artistes & les amateurs, tantôt composant de la musique dans tous les genres en diverses occasions, tantôt écrivant sur cet Art, proposant des vues nouvelles, donnant des leçons de composition, constatant par des épreuves l'avantage des méthodes qu'il proposoit, & toujours se montrant instruit dans toutes les parties de l'Art, plus que la plupart de ses contemporains, dont plusieurs étoient à la vérité plus versés que lui dans quelque partie, mais dont aucun n'en avoit si bien saisi l'ensemble & suivi la liaison. Le second, inepte au point de s'être occupé de musique pendant quarante ans, sans pouvoir l'apprendre, s'est réduit à l'occupation d'en copier faute d'en savoir faire; encore lui-même ne se trouve-t-il pas assez savant pour le métier qu'il a choisi, ce qui ne l'empêche pas de se donner, avec la plus stupide effronterie, pour l'auteur de choses qu'il ne peut exécuter. Vous m'avouerez que voilà des contradictions difficiles à concilier.

L E F R A N Ç O I S.

MOINS que vous ne croyez; & si vos autres énigmes ne m'étoient pas plus obscures que celle-là, vous me tiendriez moins en haleine.

R O U S S E A U.

Vous m'éclaircirez donc celle-ci quand il vous plaira, car pour moi je déclare que je n'y comprends rien.

L E F R A N Ç O I S.

DE tout mon cœur, & très facilement; mais commencez vous-même par m'éclaircir votre question.

R O U S S E A U.

IL n'y a plus de question sur le fait que vous venez d'exposer. A cet égard nous sommes parfaitement d'accord, & j'adopte pleinement votre conséquence, mais je la porte plus loin. Vous dites qu'un homme qui ne fait faire ni musique ni vers n'a pas fait le Devin du Village, & cela est incontestable: moi j'ajoute que celui qui se donne fausement

pour l'auteur de cet Opéra , n'est pas même l'auteur des autres écrits qui portent son nom, & cela n'est gueres moins évident ; car s'il n'a pas fait les paroles du Devin, puisqu'il ne fait pas faire des vers, il n'a pas fait non plus l'Allée de Sylvie, qui difficilement en effet peut être l'ouvrage d'un scélérat ; & s'il n'en a pas fait la musique, puisqu'il ne fait pas la musique, il n'a pas fait non plus la lettre sur la musique françoise, encore moins le Dictionnaire de Musique, qui ne peut être que l'ouvrage d'un homme versé dans cet Art & sachant la composition.

L E F R A N Ç O I S.

JE ne suis pas là-dessus de votre sentiment non plus que le public, & nous avons pour surcroît celui d'un grand Musicien étranger venu depuis peu dans ce pays.

R O U S S E A U.

ET, je vous prie, le connoissez-vous bien ce grand Musicien étranger ? Savez-vous par qui & pourquoi il a été appelé en France, quels motifs l'ont porté tout-d'un-coup à ne faire que de la Musique Françoise, & à venir s'établir à Paris ?

L E F R A N Ç O I S.

JE soupçonne quelque chose de tout cela, mais il n'en est pas moins vrai que J. J. étant plus que personne son admirateur, donne lui-même du poids à son suffrage.

R O U S S E A U.

ADMIRATEUR de son talent, d'accord, je le suis aussi ; mais quant à son suffrage, il faudroit premièrement être au fait de bien des choses avant de savoir quelle autorité l'on doit lui donner.

L E F R A N Ç O I S.

JE veux bien, puisqu'il vous est suspect, ne m'en pas étayer ici, ni même de celui d'aucun Musicien. Mais je n'en dirai pas moins de moi-même, que pour composer de la musique, il faut la savoir sans doute, mais qu'on peut bavarder tant qu'on veut sur cet Art sans y rien entendre, & que tel qui se mêle d'écrire fort doctement sur la musique, seroit bien embarrassé de faire une bonne basse sous un menuet, & même de le noter.

R O U S S E A U.

R O U S S E A U.

JE me doute bien aussi de cela. Mais votre intention est-elle d'appliquer cette idée au Dictionnaire & à son Auteur ?

L E F R A N Ç O I S.

JE conviens que j'y pensois.

R O U S S E A U.

Vous y pensez ! Cela étant, permettez-moi de grace encore une question. Avez-vous lu ce livre ?

L E F R A N Ç O I S.

JE ferois bien fâché d'en avoir lu jamais une seule ligne, non plus que d'aucun de ceux qui portent cet odieux nom.

R O U S S E A U.

EN ce cas, je suis moins surpris que nous pensions vous & moi si différemment sur les points qui s'y rapportent. Ici, par exemple, vous ne confondriez pas ce livre avec ceux dont vous parlez, & qui ne roulant que sur des principes généraux, ne contiennent que des idées vagues ou des notions élémentaires tirées peut-être d'autres écrits, & qu'ont tous ceux qui savent un peu de musique ; au lieu que le Dictionnaire entre dans le détail des règles pour en montrer la raison, l'application, l'exception, & tout ce qui doit guider le Compositeur dans leur emploi. L'Auteur s'attache même à éclaircir de certaines parties qui jusqu'alors étoient restées confuses dans la tête des Musiciens & presque inintelligibles dans leurs écrits. L'article *Enharmonique*, par exemple, explique ce genre avec une si grande clarté, qu'on est étonné de l'obscurité avec laquelle en avoient parlé tous ceux qui jusqu'alors avoient écrit sur cette matière. On ne me persuadera jamais que cet article, ceux d'*expression*, *fugue*, *harmonie*, *licence*, *mode*, *modulation*, *préparation*, *récitatif*, *trio* (1), & grand nombre d'autres

(1) Tous les articles de musique que j'avois promis pour l'Encyclopédie, furent faits dès l'année 1749, & remis par M. Diderot l'année suivante à M. d'Alembert, comme entrant dans la partie Mathématique dont il étoit chargé ; quelque tems après parurent ses *Éléments de musique* qu'il n'eut pas beaucoup de peine à faire. En 1758 parut mon

répandus dans ce Dictionnaire, & qui sûrement ne sont pillés de personne, soient l'ouvrage d'un ignorant en musique qui parle de ce qu'il n'entend point; ni qu'un livre, dans lequel on peut apprendre la composition, soit l'ouvrage de quelqu'un qui ne la favoit pas.

IL est vrai que plusieurs autres articles également importans sont restés seulement indiqués, pour ne pas laisser le vocabulaire imparfait, comme il en avertit dans sa préface. Mais seroit-il raisonnable de le juger sur les articles qu'il n'a pas eu le tems de faire, plutôt que sur ceux où il a mis la dernière main, & qui demandoient assurément autant de savoir que les autres? L'Auteur convient, il avertit même de ce qui manque à son livre, & il dit la raison de ce défaut. Mais tel qu'il est, il seroit cent fois plus croyable encore qu'un homme qui ne fait pas la musique eût fait le *Devin* que le Dictionnaire. Car, combien ne voit-on pas, sur-tout en Suisse & en Allemagne, de gens qui, ne sachant pas une note de musique, & guidés uniquement par leur oreille & leur goût, ne laissent pas de composer des choses très-agréables & même très-régulières, quoiqu'ils n'aient nulle connoissance des règles, & qu'ils ne puissent déposer leur composition que dans leur mémoire. Mais il est absurde de penser qu'un homme puisse enseigner & même éclaircir dans un livre une science qu'il n'entend point, & bien plus encore dans un Art dont la seule langue exige une étude de plusieurs années avant qu'on puisse l'entendre & la parler. Je conclus donc qu'un homme qui n'a pu faire le *Devin du Village*, parce qu'il ne favoit pas la musique, n'a pu faire à plus forte raison le Dictionnaire, qui demandoit beaucoup plus de savoir.

L E F R A N Ç O I S.

NE connoissant ni l'un ni l'autre ouvrage, je ne puis par moi-même juger de votre raisonnement. Je fais seulement qu'il y a une diffé-

Dictionnaire, & quelque tems après une nouvelle édition de ses *Éléments* avec des augmentations. Dans l'intervalle avoit aussi paru un Dictionnaire des beaux-arts, où je reconnus plusieurs des articles que j'avois faits pour l'*Encyclopédie*. M. d'Alcembert avoit des bontés si tendres pour mon Dictionnaire encore manuscrit, qu'il offrit obligamment au sieur Guy d'en revoir les épreuves: faveur que, sur l'avis que celui-ci m'en donna, je le priai de ne pas accepter.

rence extrême à cet égard dans l'estimation du public, que le Dictionnaire passe pour un ramassis de phrases sonores & inintelligibles, qu'on en cite un article *Génie* que tout le monde prône & qui ne dit rien sur la musique. Quant à votre article *enharmonique* & autres qui, selon vous, traitent pertinemment de l'Art, je n'en ai jamais ouï parler à personne, si ce n'est à quelques Musiciens ou Amateurs étrangers qui paroïssent en faire cas avant qu'on les eût mieux instruits: mais les nôtres disent & ont toujours dit ne rien entendre au jargon de ce livre.

POUR le Devin, vous avez vu les transports d'admiration excités par la dernière reprise; l'enthousiasme du public, poussé jusqu'au délire, fait foi de la sublimité de cet ouvrage. C'étoit le divin J. J., c'étoit le moderne Orphée; cet Opéra étoit le chef-d'œuvre de l'art & de l'esprit humain, & jamais cet enthousiasme ne fut si vif que lorsqu'on fut que le divin J. J. ne favoit pas la musique. Or, quoi que vous en puissiez dire, de ce qu'un homme qui ne fait pas la musique n'a pu faire un prodige de l'Art universellement admiré, il ne s'en suit pas, selon moi, qu'il n'a pu faire un livre peu lu, peu entendu, & encore moins estimé.

R O U S S E A U.

DANS les choses dont je peux juger par moi-même, je ne prendrai jamais pour règle de mes jugemens ceux du public, & sur-tout quand il s'engoue, comme il a fait tout-d'un-coup pour le Devin du Village, après l'avoir entendu pendant vingt ans avec un plaisir plus modéré. Cet engouement subit, quelle qu'en ait été la cause, au moment où le soi-disant Auteur étoit l'objet de la dérision publique, n'a rien eu d'assez naturel pour faire autorité chez les gens sensés. Je vous ai dit ce que je pensois du Dictionnaire, & cela, non pas sur l'opinion publique, ni sur ce célèbre article *Génie*, qui n'ayant nulle application particulière à l'art, n'est là que pour la plaisanterie; mais après avoir lu attentivement l'ouvrage entier, dont la plupart des articles feront faire de meilleure musique, quand les Artistes en sauront profiter.

QUANT au Devin, quoique je sois bien sûr que personne ne sent mieux que moi les véritables beautés de cet ouvrage, je suis fort éloigné de voir ces beautés où le public engoué les place. Ce ne sont point de

celles que l'étude & le savoir produisent, mais de celles qu'inspirent le goût & la sensibilité ; & l'on prouveroit beaucoup mieux qu'un savant Compositeur n'a point fait cette piece, si la partie du beau chant & de l'invention lui manque, qu'on ne prouveroit qu'un ignorant ne l'a pu faire, parce qu'il n'a pas cet acquis qui supplée au génie & ne fait rien qu'à force de travail. Il n'y a rien dans le Devin du Village qui passe, quant à la partie scientifique, les principes élémentaires de la composition ; & non-seulement il n'y a point d'écolier de trois mois qui, dans ce sens, ne fût en état d'en faire autant ; mais on peut bien douter qu'un savant Compositeur pût se résoudre à être aussi simple. Il est vrai que l'Auteur de cet ouvrage y a suivi un principe caché qui se fait sentir sans qu'on le remarque, & qui donne à ses chants un effet qu'on ne sent dans aucune autre musique Française. Mais ce principe, ignoré de tous nos Compositeurs, dédaigné de ceux qui en ont entendu parler, posé seulement par l'Auteur de la lettre sur la Musique Française, qui en a fait ensuite un article du Dictionnaire, & suivi seulement par l'Auteur du Devin, est une grande preuve de plus que ces deux Auteurs sont le même. Mais tout cela montre l'invention d'un amateur qui a réfléchi sur l'Art, plutôt que la routine d'un professeur qui le possède supérieurement. Ce qui peut faire honneur au Musicien dans cette piece est le récitatif : il est bien modulé, bien ponctué, bien accentué, autant que du récitatif françois peut l'être. Le tour en est neuf, du moins il l'étoit alors à tel point qu'on ne voulut point hasarder ce récitatif à la Cour, quoiqu'adapté à la langue plus qu'aucun autre. J'ai peine à concevoir comment du récitatif peut être pillé, à moins qu'on ne pille aussi les paroles, & quand il n'y auroit que cela de la main de l'Auteur de la piece, j'aimerois mieux, quant à moi, avoir fait le récitatif sans les airs, que les airs sans le récitatif ; mais je sens trop bien la même main dans le tout pour pouvoir le partager à différens Auteurs. Ce qui rend même cet Opéra prisable pour les gens de goût, c'est le parfait accord des paroles & de la musique, c'est l'étroite liaison des parties qui le composent, c'est l'ensemble exact du tout qui en fait l'ouvrage le plus un que je connoisse en ce genre. Le Musicien a partout pensé, senti, parlé comme le Poète, l'expression de l'un répond toujours si fidèlement à celle de l'autre, qu'on voit qu'ils sont toujours animés du même esprit ; & l'on me dit que cet accord, si juste & si

rare résulte d'un tas de pillages fortuitement rassemblés ? Monsieur, il y auroit cent fois plus d'art à composer un pareil tout de morceaux épars & découfus, qu'à le créer soi-même d'un bout à l'autre.

LE FRANÇOIS.

VOTRE objection ne m'est pas nouvelle ; elle paroît même si solide à beaucoup de gens, que , revenus des vols partiels , quoique tous si bien prouvés , ils sont maintenant persuadés que la piece entiere , paroles & musique , est d'une autre main , & que le charlatan a eu l'adresse de s'en emparer & l'impudence de se l'attribuer. Cela paroît même si bien établi , que l'on n'en doute plus gueres ; car enfin il faut bien nécessairement recourir à quelque explication semblable ; il faut bien que cet ouvrage , qu'il est incontestablement hors d'état d'avoir fait , ait été fait par quelqu'un : on prétend même en avoir découvert le véritable Auteur.

ROUSSEAU.

J'ENTENDS : après avoir d'abord découvert & très-bien prouvé les vols partiels dont le Devin du Village étoit composé , on prouve aujourd'hui non moins victorieusement qu'il n'y a point eu de vols partiels ; que cette piece , toute de la même main , a été volée en entier par celui qui se l'attribue. Soit donc ; car l'une & l'autre de ces vérités contradictoires est égale pour mon objet. Mais enfin quel est-il donc ce véritable auteur ? Est-il François , Suisse , Italien , Chinois ?

LE FRANÇOIS.

C'EST ce que j'ignore ; car on ne peut guere attribuer cet ouvrage à Pergolèse , comme un *Salve Regina*....

ROUSSEAU.

OUI, j'en connois un de cet Auteur , & qui même a été gravé....

LE FRANÇOIS.

CE n'est pas celui-là. Le *Salve* dont vous parlez , Pergolèse l'a fait de son vivant , & celui dont je parle en est un autre qu'il a fait vingt ans après sa mort , & que J. J. s'approprioit en disant l'avoir fait pour Mlle. Fel , comme beaucoup d'autres motets que le même J. J. dit ou dira de même avoir faits depuis lors , & qui

par autant de miracles de M. d'Alembert, font & feront toujours tous de Pergolese, dont il évoque l'ombre quand il lui plaît.

R O U S S E A U.

VOILA qui est vraiment admirable. Oh je me doutois depuis long-tems que ce M. d'Alembert devoit être un saint à miracles, & je parierois bien qu'il ne s'en tient pas à ceux-là. Mais, comme vous dites, il lui sera néanmoins difficile, tout saint qu'il est, d'avoir aussi fait faire le Devin du Village à Pergolese, & il ne faudroit pas multiplier les auteurs sans nécessité.

L E F R A N Ç O I S.

POURQUOI non ? Qu'un pillard prenne à droite & à gauche, rien au monde n'est plus naturel.

R O U S S E A U.

D'ACCORD ; mais dans toutes ces musiques ainsi pillées, on sent les coutures & les pieces de rapport, & il me semble que celle qui porte le nom de J. J. n'a pas cet air-là. On n'y trouve même aucune physionomie nationale. Ce n'est pas plus de la musique Italienne que de la musique Française. Elle a le ton de la chose, & rien de plus.

L E F R A N Ç O I S.

TOUT le monde convient de cela. Comment l'Auteur du Devin a-t-il pris dans cette piece un accent alors si neuf qu'il n'ait employé que là ? & si c'est son unique ouvrage, comment en a-t-il tranquillement cédé la gloire à un autre, sans tenter de la revendiquer, ou du moins de la partager par un second Opéra semblable ? On m'a promis de m'expliquer clairement tout cela ; car j'avoue de bonne foi y avoir trouvé jusqu'ici quelque obscurité.

R O U S S E A U.

BON ! vous voilà bien embarrassé ! Le pillard aura fait accointance avec l'Auteur : il se fera fait confier sa piece, ou la lui aura volée, & puis il l'aura empoisonné. Cela est tout simple.

L E F R A N Ç O I S.

VRAIMENT, vous avez là de jolies idées !

R O U S S E A U.

AH ! ne me faites pas honneur de votre bien ! Ces idées vous appartiennent ; elles sont l'effet naturel de tout ce que vous m'avez appris. Au reste , & quoi qu'il en soit du véritable Auteur de la piece , il me suffit que celui qui s'est dit l'être , soit par son ignorance & son incapacité hors d'état de l'avoir faite , pour que j'en conclue à plus forte raison qu'il n'a fait ni le Dictionnaire qu'il s'attribue aussi , ni la lettre sur la Musique Françoisé , ni aucun des autres livres qui portent son nom , & dans lesquels il est impossible de ne pas sentir qu'ils partent tous de la même main. D'ailleurs , concevez-vous qu'un homme doué d'assez de talens pour faire de pareils ouvrages , aille au fort même de son effervescence piller & s'attribuer ceux d'autrui dans un genre qui non-seulement n'est pas le sien , mais auquel il n'entend absolument rien ; qu'un homme qui , selon vous , eut assez de courage , d'orgueil , de fierté , de force pour résister à la démangeaison d'écrire si naturelle aux jeunes gens qui se sentent quelque talent , pour laisser mourir vingt ans sa tête dans le silence , afin de donner plus de profondeur & de poids à ses productions long-tems méditées ; que ce même homme , l'ame toute remplie de ses grandes & sublimes vues , aille en interrompre le développement , pour chercher par des manœuvres aussi lâches que puérides une réputation usurpée & très-inférieure à celle qu'il peut obtenir légitimement ? Ce sont des gens pourvus de bien petits talens par eux-mêmes qui se parent ainsi de ceux d'autrui ; & quiconque avec une tête active & pensante a senti le délire & l'attrait du travail d'esprit , ne va pas servilement sur la trace d'un autre pour se parer ainsi de productions étrangères par préférence à celles qu'il peut tirer de son propre fonds. Allez , Monsieur , celui qui a pu être assez vil & assez sot pour s'attribuer le Devin du Village sans l'avoir fait & même sans savoir la musique , n'a jamais fait une ligne du Discours sur l'inégalité , ni de l'Emile , ni du Contrat Social. Tant d'audace & de vigueur d'un côté , tant d'ineptie & de lâcheté de l'autre , ne s'associeront jamais dans la même ame.

VOILA une preuve qui parle à tout homme sensé. Que d'autres qui ne sont pas moins fortes ne parlent qu'à moi , j'en suis sûr.

pour mon espece ; elles devoient parler à toute ame sensible & douée de l'instinct moral. Vous me dites que tous ces écrits qui m'échauffent , me touchent , m'attendrissent , me donnent la volonté sincere d'être meilleur , sont uniquement des productions d'une tête exaltée conduite par un cœur hypocrite & fourbe. La figure de mes êtres furlunaires vous aura déjà fait entendre que je n'étois pas là-dessus de votre avis. Ce qui me confirma encore dans le mien est le nombre & l'étendue de ces mêmes écrits , où je sens toujours & par-tout la même véhémence d'un cœur échauffé des mêmes sentimens. Quoi ! ce fléau du genre-humain , cet ennemi de toute droiture , de toute justice , de toute bonté , s'est captivé dix à douze ans dans le cours de quinze volumes à parler toujours le plus doux , le plus pur , le plus énergique langage de la vertu , à plaindre les miseres humaines , à en montrer la source dans les erreurs , dans les préjugés des hommes , à leur tracer la route du vrai bonheur , à leur apprendre à rentrer dans leurs propres cœurs pour y retrouver le germe des vertus sociales qu'ils étouffent sous un faux simulacre dans le progrès mal entendu des sociétés , à consulter toujours leur conscience pour redresser les erreurs de leur raison , & à écouter dans le silence des passions cette voix intérieure que tous nos philosophes ont tant à cœur d'étouffer , & qu'ils traitent de chimere parce qu'elle ne leur dit plus rien : il s'est fait siffler d'eux & de tout son siecle pour avoir toujours soutenu que l'homme étoit bon quoique les hommes fussent méchans , que ses vertus lui venoient de lui-même , que ses vices lui venoient d'ailleurs : il a consacré son plus grand & meilleur ouvrage à montrer comment s'introduisent dans notre ame les passions nuisibles , à montrer que la bonne éducation doit être purement négative , qu'elle doit consister , non à guérir les vices du cœur humain , puisqu'il n'y en a point naturellement , mais à les empêcher de naître , & à tenir exactement fermées les portes par lesquelles ils s'introduisent. Enfin , il a établi tout cela avec une clarté si lumineuse , avec un charme si touchant , avec une vérité si persuasive , qu'une ame non dépravée ne peut résister à l'attrait de ses images & à la force de ses raisons ; & vous voulez que cette longue suite d'écrits où respirent toujours les mêmes maximes , où le même langage se soutient toujours avec la même chaleur , soit

l'ouvrage

L'ouvrage d'un fourbe qui parle toujours non-seulement contre sa pensée , mais aussi contre son intérêt , puisque mettant tout son bonheur à remplir le monde de malheurs & de crimes , il devoit conséquemment chercher à multiplier les scélérats pour se donner des aides & des complices dans l'exécution de ses horribles projets ; au lieu qu'il n'a travaillé réellement qu'à se susciter des obstacles & des adversaires dans tous les profélytes que ses livres feroient à la vertu.

AUTRES raisons non moins fortes dans mon esprit. Cet Auteur putatif , reconnu par toutes les preuves que vous m'avez fournies , le plus crapuleux , le plus vil débauché qui puisse exister , a passé sa vie avec les traînées des rues dans les plus infâmes réduits ; il est hébété de débauche , il est pourri de vérole , & vous voulez qu'il ait écrit ces inimitables lettres pleines de cet amour si brûlant & si pur qui ne germa jamais que dans des cœurs aussi chastes que tendres ? Ignorez-vous que rien n'est moins tendre qu'un débauché , que l'amour n'est pas plus connu des libertins que des femmes de mauvaise vie , que la crapule endurecit le cœur , rend ceux qui s'y livrent impudens , grossiers , brutaux , cruels ; que leur sang appauvri , dépouillé de cet esprit de vie qui du cœur porte au cerveau ces charmantes images d'où naît l'ivresse de l'amour , ne leur donne par l'habitude que les âcres picotemens du besoin , sans y joindre ces douces impressions qui rendent la sensualité aussi tendre que vive ? Qu'on me montre une lettre d'amour d'une main inconnue , je suis assuré de connoître à sa lecture , si celui qui l'écrit a des mœurs. Ce n'est qu'aux yeux de ceux qui en ont que les femmes peuvent briller de ces charmes touchans & chastes qui seuls font le délire des cœurs vraiment amoureux. Les débauchés ne voient en elles que des instrumens de plaisir qui leur sont aussi méprisables que nécessaires , comme ces vases dont on se sert tous les jours pour les plus indispensables besoins. J'aurois défié tous les coureurs de filles de Paris d'écrire jamais une seule des lettres de l'Héloïse , & le livre entier , ce livre dont la lecture me jette dans les plus angéliques extases seroit l'ouvrage d'un vil débauché ! comptez , Monsieur , qu'il n'en est rien : ce n'est pas avec de l'esprit & du

jargon que ces choses-là se trouvent. Vous voulez qu'un hypocrite adroit, qui ne marche à ses fins qu'à force de ruse & d'astuce, aille étourdiment se livrer à l'impétuosité de l'indignation contre tous les états, contre tous les partis sans exception, & dire également les plus dures vérités aux uns & aux autres. Papistes, huguenots, grands, petits, hommes, femmes, robins, soldats, moines, prêtres, dévots, médecins, philosophes, *Tros Rutulufve fuat*, tout est peint, tout est démasqué sans jamais un mot d'aigreur, ni de personnalité contre qui que ce soit, mais sans ménagement pour aucun parti. Vous voulez qu'il ait toujours suivi sa fougue au point d'avoir tout soulevé contre lui, tout réuni pour l'accabler dans sa disgrâce, & tout cela sans se ménager ni défenseur, ni appui, sans s'embarrasser même du succès de ses livres, sans s'informer au moins de l'effet qu'ils produisoient, & de l'orage qu'ils attiroient sur sa tête, & sans en concevoir le moindre souci quand le bruit commença d'en arriver jusqu'à lui? Cette intrépidité, cette imprudence, cette incurie est-elle de l'homme faux & fin que vous m'avez peint? Enfin vous voulez qu'un *misérable* à qui l'on a ôté le nom de *scélérat*, qu'on ne trouvoit pas encore assez abject, pour lui donner celui de *coquin*, comme exprimant mieux la bassesse & l'indignité de son ame; vous voulez que ce reptile ait pris & soutenu pendant quinze volumes le langage intrépide & fier d'un écrivain qui, consacrant sa plume à la vérité, ne quête point les suffrages du public, & que le témoignage de son cœur met au-dessus des jugemens des hommes? Vous voulez que parmi tant de si beaux livres modernes, les seuls qui pénètrent jusqu'à mon cœur, qui l'enflamment d'amour pour la vertu, qui l'attendrissent sur les misères humaines, soient précisément les jeux d'un détestable fourbe qui se moque de ses lecteurs & ne croit pas un mot de ce qu'il leur dit avec tant de chaleur & de force; tandis que tous les autres, écrits, à ce que vous m'assurez, par de vrais sages dans de si pures intentions, me glacent le cœur, le resserrent, & ne m'inspirent, avec des sentimens d'aigreur, de peine & de haine, que le plus intolérant esprit de parti? Tenez, Monsieur, s'il n'est pas impossible que tout cela soit, il l'est du moins que jamais je le croie, fût-il mille fois démontré. Encore un coup, je ne résiste point à vos preuves; elles m'ont pleinement convaincu.

mais ce que je ne crois ni ne croirai de ma vie, c'est que l'Emile, & sur-tout l'article du goût, dans le quatrième livre, soit l'ouvrage d'un cœur dépravé; que l'Héloïse, & sur-tout la lettre sur la mort de Julie, ait été écrite par un scélérat; que celle à M. d'Alembert sur les spectacles soit la production d'une ame double; que le sommaire du projet de paix perpétuelle soit celle d'un ennemi du genre-humain; que le recueil entier des écrits du même Auteur soit sorti d'une ame hypocrite & d'une mauvaise tête, non du pur zèle d'un cœur brûlant d'amour pour la vertu. Non, Monsieur, non Monsieur; le mien ne se prêtera jamais à cette absurde & fautive persuasion. Mais je dis & je soutiendrai toujours qu'il faut qu'il y ait deux J. J., & que l'Auteur des livres & celui des crimes ne sont pas le même homme. Voilà un sentiment si bien enraciné dans le fond de mon cœur que rien ne me l'ôtera jamais.

L E F R A N Ç O I S.

C'EST pourtant une erreur sans le moindre doute; & une autre preuve qu'il a fait des livres, est qu'il en fait encore tous les jours.

R O U S S E A U.

VOILA ce que j'ignorois, & l'on m'avoit dit au contraire qu'il s'occupoit uniquement depuis quelques années à copier de la musique.

L E F R A N Ç O I S.

BON, copier! Il en fait le semblant pour faire le pauvre quoiqu'il soit riche, & couvrir sa rage de faire des livres & de barbouiller du papier. Mais personne ici n'en est la dupe, & il faut que vous veniez de bien loin pour l'avoir été.

R O U S S E A U.

SUR quoi, je vous prie, roulent ces nouveaux livres dont il se cache si bien, si à propos & avec tant de succès?

L E F R A N Ç O I S.

CE sont des fadeuses de toute espece; des leçons d'Athéisme, des éloges de la philosophie moderne, des oraisons funebres, des traductions, des satyres. . . .

R O U S S E A U.

CONTRE ses ennemis, sans doute?

L E F R A N Ç O I S.

NON, contre les ennemis de ses ennemis.

R O U S S E A U.

VOILA de quoi je ne me ferois pas douté.

L E F R A N Ç O I S.

OH vous ne connoissez pas la ruse du drôle ! Il fait tout cela pour se mieux déguiser. Il fait de violentes sorties contre la présente administration (en 1772) dont il n'a point à se plaindre, en faveur du Parlement qui l'a si indignement traité, & de l'auteur de toutes ses miseres, qu'il devrait avoir en horreur. Mais à chaque instant sa vanité se décele par les plus ineptes louanges de lui-même. Par exemple, il a fait dernièrement un livre fort plat, intitulé : *l'an deux mille deux cent quarante*, dans lequel il consacre avec soin tous ses écrits à la postérité, sans même excepter Narcisse, & sans qu'il en manque une seule ligne.

R O U S S E A U.

C'EST en effet une bien étonnante balourdise. Dans les livres qui portent son nom, je ne vois pas un orgueil aussi bête.

L E F R A N Ç O I S.

EN se nommant il se contraignoit ; à présent qu'il se croit bien caché, il ne se gêne plus.

R O U S S E A U.

IL a raison, cela lui réussit si bien ! Mais, Monsieur, quel est donc le vrai but de ses livres que cet homme si fin publie avec tant de mystere en faveur des gens qu'il devrait haïr, & de la doctrine à laquelle il a paru si contraire ?

L E F R A N Ç O I S.

EN doutez-vous ? C'est de se jouer du public & de faire parade de son éloquence, en prouvant successivement le pour & le contre, & promenant ses lecteurs du blanc au noir pour se moquer de leur crédulité.

R O U S S E A U.

PAR ma foi ! voilà , pour la détresse où il se trouve , un homme de bien bonne humeur , & qui , pour être aussi haineux que vous le faites , n'est gueres occupé de ses ennemis ! Pour moi , sans être vain ni vindicatif , je vous déclare que si j'étois à sa place , & que je voulusse encore faire des livres , ce ne seroit pas pour faire triompher mes persécuteurs & leur doctrine aux dépens de ma réputation & de mes propres écrits. S'il est réellement l'auteur de ceux qu'il n'avoue pas , c'est une forte & nouvelle preuve qu'il ne l'est pas de ceux qu'il avoue. Car assurément il faudroit le supposer bien stupide & bien ennemi de lui-même , pour chanter la palinodie si mal à propos.

L E F R A N Ç O I S.

IL faut avouer que vous êtes un homme bien obstiné , bien tenace dans vos opinions ; au peu d'autorité qu'ont sur vous celles du public , on voit bien que vous n'êtes pas François. Parmi tous nos sages si vertueux , si justes , si supérieurs à toute partialité ; parmi toutes nos dames si sensibles , si favorables à un Auteur qui peint si bien l'amour , il ne s'est trouvé personne qui ait fait la moindre résistance aux argumens triomphans de nos Messieurs , personne qui ne se soit rendu avec empressement , avec joie , aux preuves que ce même auteur qu'on disoit tant aimer , que ce même J. J. si sêté , mais si rogue & haïssable , étoit la honte & l'opprobre du genre humain ; & maintenant qu'on s'est si bien passionné pour cette idée , qu'on n'en voudroit pas changer quand la chose seroit possible , vous seul , plus difficile que tout le monde , venez ici nous proposer une distinction neuve & imprévue , qui ne le seroit pas si elle avoit la moindre solidité. Je conviens pourtant qu'à travers tout ce *pathos* , qui , selon moi , ne dit pas grand chose , vous ouvrez de nouvelles vues qui pourroient avoir leur usage , communiquées à nos Messieurs. Il est certain que si l'on pouvoit prouver que J. J. n'a fait aucun des livres qu'il s'attribue , comme on prouve qu'il n'a pas fait le Devin , on ôteroit une difficulté qui ne laisse pas d'arrêter , ou du moins d'embarasser bien des gens , malgré les preuves convaincantes des serfaits de ce misérable. Mais je serois aussi fort surpris , pour peu qu'on pût appuyer cette idée , qu'on se fût avisé si tard de la proposer. Je vois qu'en s'attachant à le couvrir de

tout l'opprobre qu'il mérite , nos Messieurs ne laissent pas de s'inquiéter quelquefois de ces livres qu'ils détestent , qu'ils tournent même en ridicule de toute leur force , mais qui leur attirent souvent des objections incommodes , qu'on leveroit tout-d'un-coup en affirmant qu'il n'a pas écrit un seul mot de tout cela , & qu'il en est incapable , comme d'avoir fait le Devin. Mais je vois qu'on a pris ici une route contraire qui ne peut gueres ramener à celle-là ; & l'on croit si bien que ces écrits sont de lui , que nos Messieurs s'occupent depuis long-tems à les éplucher , pour en extraire le poison.

R O U S S E A U.

LE poison !

L E F R A N Ç O I S.

SANS doute. Ces beaux livres vous ont séduit comme bien d'autres , & je suis peu surpris qu'à travers toute cette ostentation de belle morale , vous n'avez pas senti les doctrines pernicieuses qu'il y répand ; mais je le serois fort qu'elles n'y fussent pas. Comment un tel serpent n'infecteroit-il pas de son venin tout ce qu'il touche ?

R O U S S E A U.

EH bien, Monsieur, ce venin ! en a-t-on déjà beaucoup extrait de ces livres ?

L E F R A N Ç O I S.

BEAUCOUP , à ce qu'on m'a dit , & même il s'y met tout à découvert dans nombre de passages horribles , que l'extrême prévention qu'on avoit pour ces livres empêcha d'abord de remarquer ; mais qui frappent maintenant de surprise & d'effroi tous ceux qui , mieux instruits , les lisent comme il convient.

R O U S S E A U.

DES passages horribles ! J'ai lu ces livres avec grand soin , mais je n'y en ai point trouvé de tels , je vous jure. Vous m'obligeriez de m'en indiquer quelqu'un.

L E F R A N Ç O I S.

Ne les ayant pas lus , c'est ce que je ne saurois faire : mais j'en demanderai la liste à nos Messieurs qui les ont recueillis , & je vous la

communiqueraï. Je me rappelle seulement qu'on cite une note de l'Emile, où il enseigne ouvertement l'assassinat.

R O U S S E A U.

COMMENT, Monsieur, il enseigne ouvertement l'assassinat, & cela n'a pas été remarqué de la première lecture ! Il falloit qu'il eût en effet des lecteurs bien prévenus ou bien distraits. Et où donc avoient les yeux les Auteurs de ces sages & graves Réquisitoires sur lesquels on l'a si régulièrement décrété ? Quelle trouvaille pour eux ! quel regret de l'avoir manquée !

L E F R A N Ç O I S.

AH ! c'est que ces livres étoient trop pleins de choses à reprendre pour qu'on pût tout relever.

R O U S S E A U.

IL est vrai que le bon, le judicieux Joli de Fleuri, tout plein de l'horreur que lui inspiroit le *système criminel de la Religion naturelle*, ne pouvoit gueres s'arrêter à des bagatelles comme des leçons d'assassinat ; ou peut-être, comme vous dites, son extrême prévention pour le livre l'empêchoit-elle de les remarquer. Dites, dites, Monsieur, que vos chercheurs de poison sont bien plutôt ceux qui l'y mettent, & qu'il n'y en a point pour ceux qui n'en cherchent pas. J'ai lu vingt fois la note dont vous parlez, sans y voir autre chose qu'une vive indignation contre un préjugé gothique, non moins extravagant que funeste, & je ne me serois jamais douté du sens que vos Messieurs lui donnent, si je n'avois pas vu par hasard une lettre insidieuse qu'on a fait écrire à l'Auteur à ce sujet, & la réponse qu'il a eu la foiblesse d'y faire, & où il explique le sens de cette note, qui n'avoit pas besoin d'autre explication que d'être lue à sa place par d'honnêtes gens. Un Auteur qui écrit d'après son cœur, est sujet, en se passionnant, à des sautes qui l'entraînent au-delà du but, & à des écarts où ne tombent jamais ces écrivains subtils & méthodistes, qui, sans s'animer sur rien au monde, ne disent jamais que ce qu'il leur est avantageux de dire, & qu'ils savent tourner sans se commettre, pour produire l'effet qui convient à leur intérêt. Ce sont les imprudences d'un homme confiant en lui-même, & dont l'ame généreuse ne suppose pas

même que l'on puisse douter de lui. Soyez sûr que jamais hypocrite ni fourbe n'ira s'exposer à découvert. Nos Philosophes ont bien ce qu'ils appellent leur doctrine intérieure, mais ils ne l'enseignent au public qu'en se cachant, & à leurs amis qu'en secret. En prenant toujours tout à la lettre, on trouveroit peut-être en effet moins à reprendre dans les livres les plus dangereux, que dans ceux dont nous parlons ici, & en général que dans tous ceux où l'Auteur, sûr de lui-même, & parlant d'abondance de cœur, s'abandonne à toute sa véhémence, sans songer aux prises qu'il peut laisser au méchant qui le guette de sang-froid, & qui ne cherche dans tout ce qu'il offre de bon & d'utile qu'un côté mal gardé par lequel il puisse enfoncer le poignard. Mais lisez tous ces passages dans le sens qu'ils présentent naturellement à l'esprit du lecteur, & qu'ils avoient dans celui de l'Auteur en les écrivant, lisez-les à leur place avec ce qui précède & ce qui suit, consultez la disposition de cœur où ces lectures vous mettent; c'est cette disposition qui vous éclairera sur leur véritable sens. Pour toute réponse à ces sinistres interpréteurs & pour leur juste peine, je ne voudrois que leur faire lire à haute voix l'ouvrage entier qu'ils déchirent ainsi par lambeaux pour les teindre de leur venin; je doute qu'en finissant cette lecture il s'en trouvât un seul assez impudent pour oser renouveler son accusation.

L E F R A N Ç A I S .

JE fais qu'on blâme en général cette maniere d'isoler & défigurer les passages d'un Auteur pour les interpréter au gré de la passion d'un censeur injuste; mais par vos propres principes, nos Messieurs vous mettront ici loin de votre compte; car c'est encore moins dans des traits épars que dans toute la substance des livres dont il s'agit, qu'ils trouvent le poison que l'auteur a pris soin d'y répandre: mais il y est fondu avec tant d'art, que ce n'est que par les plus subtiles analyses qu'on vient à bout de le découvrir.

R O U S S E A U .

EN ce cas il étoit fort inutile de l'y mettre; car, encore un coup, s'il faut chercher ce venin pour le sentir, il n'y est que pour ceux qui l'y cherchent, ou plutôt qui l'y mettent. Pour moi, par exemple,
qui

qui ne me suis point avisé d'y en chercher, je puis bien jurer n'y en avoir point trouvé.

LE FRANÇOIS.

EH qu'importe, s'il fait son effet sans être apperçu ? Effet qui ne résulte pas d'un tel ou d'un tel passage en particulier, mais de la lecture entière du livre. Qu'avez-vous à dire à cela ?

ROUSSEAU.

RIEN, sinon qu'ayant lu plusieurs fois en entier les écrits que J. J. s'attribue, l'effet total qu'il en a résulté dans mon ame a toujours été de me rendre plus humain, plus juste, meilleur que je n'étois auparavant ; jamais je ne me suis occupé de ces livres sans profit pour la vertu.

LE FRANÇOIS.

Où ! je vous certifie que ce n'est pas là l'effet que leur lecture a produit sur nos Messieurs.

ROUSSEAU.

AH, je le crois ! mais ce n'est pas la faute des livres : car pour moi ; plus j'y ai livré mon cœur, moins j'y ai senti ce qu'ils y trouvent de pernicieux, & je suis sûr que cet effet qu'ils ont produit sur moi sera le même sur tout honnête homme qui les lira avec la même impartialité.

LE FRANÇOIS.

DITES, avec la même prévention ; car ceux qui ont senti l'effet contraire, & qui s'occupent pour le bien public de ces utiles recherches, sont tous des hommes de la plus sublime vertu & de grands Philosophes qui ne se trompent jamais.

ROUSSEAU.

JE n'ai rien encore à dire à cela. Mais faites une chose ; imbu des principes de ces grands Philosophes qui ne se trompent jamais, mais sincère dans l'amour de la vérité, mettez-vous en état de prononcer comme eux avec connoissance de cause, & de décider sur cet article entr'eux d'un côté, escortés de tous leurs disciples qui ne jurent que par les maîtres, & de l'autre tout le public avant qu'ils l'eussent si bien

endoctriné. Pour cela, lisez vous-même les livres dont il s'agit, & sur les dispositions où vous laissera leur lecture, jugez de celle où étoit l'Auteur en les écrivant, & de l'effet naturel qu'ils doivent produire quand rien n'agira pour le détourner. C'est, je crois, le moyen le plus sûr de porter sur ce point un jugement équitable.

L E F R A N Ç O I S.

QUOI ! vous voulez m'imposer le supplice de lire une immense compilation de préceptes de vertu rédigés par un coquin ?

R O U S S E A U.

NON, Monsieur, je veux que vous lisiez le vrai système du cœur humain rédigé par un honnête homme, & publié sous un autre nom. Je veux que vous ne vous préveniez point contre des livres bons & utiles, uniquement parce qu'un homme indigne de les lire a l'audace de s'en dire l'Auteur.

L E F R A N Ç O I S.

Sous ce point de vue, on pourroit se résoudre à lire ces livres, si ceux qui les ont le mieux examinés ne s'accordoient tous, excepté vous seul, à les trouver nuisibles & dangereux ; ce qui prouve assez que ces livres ont été composés, non comme vous dites, par un honnête homme dans des intentions louables, mais par un fourbe adroit, plein de mauvais sentimens masqués d'un extérieur hypocrite, à la faveur duquel ils surprennent, séduisent & trompent les gens.

R O U S S E A U.

TANT que vous continuerez de la sorte à mettre en fait sur l'autorité d'autrui l'opinion contraire à la mienne, nous ne saurions être d'accord. Quand vous voudrez juger par vous-même, nous pourrons alors comparer nos raisons, & choisir l'opinion la mieux fondée. Mais dans une question de fait comme celle-ci, je ne vois pourquoi je serois obligé de croire, sans aucune raison probante, que d'autres ont ici mieux vu que moi.

L E F R A N Ç O I S.

COMPTEZ-VOUS pour rien le calcul des voix quand vous êtes seul à voir autrement que tout le monde ?

R O U S S E A U.

POUR faire ce calcul avec justesse, il faudroit auparavant savoir combien de gens dans cette affaire ne voient, comme vous, que par les yeux d'autrui. Si du nombre de ces bruyantes voix on ôtoit les échos qui ne font que répéter celle des autres, & que l'on comptât celles qui restent dans le silence, faute d'oser se faire entendre, il y auroit peut-être moins de disproportion que vous ne pensez. En réduisant toute cette multitude au petit nombre de gens qui menent les autres, il me resteroit encore une forte raison de ne pas préférer leur avis au mien : car je suis ici parfaitement sûr de ma bonne foi, & je n'en puis dire autant avec la même assurance d'aucun de ceux qui, sur cet article, disent penser autrement que moi. En un mot, je juge ici par moi-même. Nous ne pouvons donc raisonner au pair vous & moi, que vous ne vous mettiez en état de juger par vous-même aussi.

L E F R A N Ç O I S.

J'AIME mieux, pour vous complaire, faire plus que vous ne demandez, en adoptant votre opinion préférablement à l'opinion publique ; car je vous avoue que le seul doute si ces livres ont été faits par ce misérable, m'empêcheroit d'en supporter la lecture aisément.

R O U S S E A U.

FAITES mieux encore. Ne songez point à l'Auteur en les lisant, & sans vous prévenir ni pour ni contre, livrez votre ame aux impressions qu'elle en recevra. Vous vous assurerez ainsi par vous-même de l'intention dans laquelle ont été écrits ces livres, & s'ils peuvent être l'ouvrage d'un scélérat qui couvoit de mauvais desseins.

L E F R A N Ç O I S.

Si je fais pour vous cet effort, n'espérez pas du moins que ce soit gratuitement. Pour m'engager à lire ces livres malgré ma répugnance, il faut, malgré la vôtre, vous engager vous-même à voir l'Auteur, ou, selon vous, celui qui se donne pour tel, à l'examiner avec soin, & à démêler à travers son hypocrisie le fourbe adroit qu'elle a masqué si long-tems.

R O U S S E A U.

QUE m'osez-vous proposer ? Moi que j'aïlle chercher un pareil

homme ! que je le voie ! que je le hante ! Moi qui m'indigne de respirer l'air qu'il respire, moi qui voudrais mettre le diametre de la terre entre lui & moi & m'en trouverois trop près encore ! Rousseau vous a-t-il donc paru facile en liaisons, au point d'aller chercher la fréquentation des méchans ? Si jamais j'avois le malheur de trouver celui-ci sur mes pas, je ne m'en consolerois qu'en le chargeant des noms qu'il mérite, en confondant sa morgue hypocrite par les plus cruels reproches, en l'accablant de l'affreuse liste de ses forfaits.

L E F R A N Ç O I S.

QUE dites-vous là ? Que vous m'effrayez ! Avez-vous oublié l'engagement sacré que vous avez pris de garder avec lui le plus profond silence, & de ne lui jamais laisser connoître que vous ayez même aucun soupçon de tout ce que je vous ai dévoilé ?

R O U S S E A U.

COMMENT ? vous m'étonnez. Cet engagement regardoit uniquement, du moins je l'ai cru, le remède qu'il a fallu mettre à m'expliquer les secrets affreux que vous m'avez révélés. De peur d'en brouiller le fil, il falloit ne pas l'interrompre jusqu'au bout, & vous ne vouliez pas que je m'exposasse à des discussions avec un fourbe, avant d'avoir toutes les instructions nécessaires pour le confondre pleinement. Voilà ce que j'ai compris de vos motifs dans le silence que vous m'avez imposé, & je n'ai pu supposer que l'obligation de ce silence allât plus loin que ne le permettent la justice & la loi.

L E F R A N Ç O I S.

NE vous y trompez donc plus. Votre engagement, auquel vous ne pouvez manquer sans violer votre foi, n'a, quant à sa durée, d'autres bornes que celles de la vie. Vous pouvez, vous devez même répandre, publier par-tout l'affreux détail de ses vices & de ses crimes, travailler avec zèle à étendre & accroître de plus en plus sa diffamation, le rendre, autant qu'il est possible, odieux, méprisable, exécration à tout le monde. Mais il faut toujours mettre à cette bonne œuvre un air de mystère & de commisération qui en augmente l'effet ; & loin de lui donner jamais aucune explication

qui le mette à portée de répondre & de se défendre , vous devez concourir avec tout le monde à lui faire ignorer toujours ce qu'on fait , & comment on le fait.

R O U S S E A U.

VOILA des devoirs que j'étois bien éloigné de comprendre , quand vous me les avez imposés , & maintenant qu'il vous plaît de me les expliquer , vous ne pouvez douter qu'ils ne me surprennent , & que je ne sois curieux d'apprendre sur quels principes vous les fondez. Expliquez - vous donc , je vous prie , & comptez sur toute mon attention.

L E F R A N Ç O I S.

O MON bon ami ! qu'avec plaisir votre cœur navré du déshonneur que fait à l'humanité cet homme qui n'auroit jamais dû naître , va s'ouvrir à des sentimens qui en font la gloire dans les nobles ames de ceux qui ont démasqué ce malheureux ; ils étoient ses amis , ils faisoient profession de l'être. Séduits par un extérieur honnête & simple , par une humeur crue alors facile & douce , par la mesure de talens qu'il falloit pour sentir les leurs , sans prétendre à la concurrence , ils le rechercherent , se l'attachèrent , & l'eurent bientôt subjugué ; car il est certain que cela n'étoit pas difficile. Mais quand ils virent que cet homme si simple & si doux , prenant tout-d'un-coup l'effor , s'élevoit d'un vol rapide à une réputation à laquelle ils ne pouvoient atteindre , eux qui avoient tant de hautes prétentions si bien fondées , ils se douterent bientôt qu'il y avoit là - dessous quelque chose qui n'alloit pas bien , que cet esprit bouillant n'avoit pas si long-tems contenu son ardeur sans mystere ; & dès-lors , persuadés que cette apparente simplicité n'étoit qu'un voile qui cachoit quelque projet dangereux , ils formerent la ferme résolution de trouver ce qu'ils cherchoient , & prirent à loisir les mesures les plus sûres pour ne pas perdre leurs peines.

ILS se concerterent donc pour éclairer toutes ses allures , de maniere que rien ne leur pût échaper. Il les avoit mis lui-même sur la voie , par la déclaration d'une faute grave qu'il avoit commise , & dont il leur confia le secret sans nécessité , sans utilité , non , comme disoit l'hypocrite , pour ne rien cacher à l'amitié , & ne pas

paroître à leurs yeux meilleur qu'il n'étoit , mais plutôt , comme ils disent très-sensément eux-mêmes , pour leur donner le change , occuper ainsi leur attention , & les détourner de vouloir pénétrer plus avant dans le mystere obscur de son caractère. Cette étourderie de sa part fut sans doute un coup du Ciel qui voulut forcer le fourbe à se démasquer lui-même , ou du moins à leur fournir la prise dont ils avoient besoin pour cela. Profitant habilement de cette ouverture pour tendre leurs pièges autour de lui , ils passèrent aisément de sa confiance à celle des complices de sa faute , desquels ils se firent bientôt autant d'instrumens pour l'exécution de leur projet. Avec beaucoup d'adresse , un peu d'argent & de grandes promesses , ils gagnèrent tout ce qui l'entouroit , & parvinrent ainsi par degrés à être instruits de ce qui le regardoit , aussi-bien & mieux que lui-même. Le fruit de tous ces soins fut la découverte & la preuve de ce qu'ils avoient pressenti sitôt que ces livres firent du bruit ; savoir , que ce grand prêcheur de vertu n'étoit qu'un monstre chargé de crimes cachés , qui depuis quarante ans masquoit l'ame d'un scélérat sous les dehors d'un honnête homme.

R O U S S E A U.

CONTINUEZ de grace. Voilà vraiment des choses surprenantes que vous me racontez - là.

L E F R A N Ç O I S.

Vous avez vu en quoi consistoient ces découvertes. Vous pouvez juger de l'embarras de ceux qui les avoient faites. Elles n'étoient pas de nature à pouvoir être rues , & l'on n'avoit pas pris tant de peines pour rien ; cependant , quand il n'y auroit eu à les publier d'autre inconvénient que d'attirer au coupable les peines qu'il avoit méritées , c'en étoit assez pour empêcher ces hommes généreux de l'y vouloir exposer. Ils devoient , ils vouloient le démasquer , mais ils ne vouloient pas le perdre , & l'un sembloit pourtant suivre nécessairement l'autre. Comment le confondre sans le punir ? Comment l'épargner sans se rendre responsable de la continuation de ses crimes : car pour du repentir , ils savoient bien qu'ils n'en devoient point attendre de lui. Ils savoient ce qu'ils devoient à la justice , à la vérité , à la sûreté publique ; mais ils ne savoient pas moins

ce qu'ils se devoient à eux-mêmes. Après avoir eu le malheur de vivre avec ce scélérat dans l'intimité, ils ne pouvoient le livrer à la vindicte publique sans s'exposer à quelque blâme ; & leurs honnêtes ames, pleines encore de commisération pour lui, vouloient sur-tout évirer le scandale, & faire qu'aux yeux de toute la terre, il leur dût son bien-être & sa conservation. Ils concerterent donc soigneusement leurs démarches, & résolurent de graduer si bien le développement de leurs découvertes, que la connoissance ne s'en répandît dans le public qu'à mesure qu'on y reviendroit des préjugés qu'on avoit en sa faveur. Car son hypocrisie avoit alors le plus grand succès. La route nouvelle qu'il s'étoit frayée, & qu'il paroïssoit suivre avec assez de courage pour mettre sa conduite d'accord avec ses principes ; son audacieuse morale qu'il sembloit prêcher par son exemple encore plus que par ses livres, & sur-tout son désintéressement apparent dont tout le monde alors étoit la dupe ; toutes ces singularités qui supposoient du moins une ame ferme, excitoient l'admiration de ceux mêmes qui les désapprouvoient. On applaudissoit à ses maximes sans les admettre, & à son exemple sans vouloir le suivre.

COMME ces dispositions du public auroient pu l'empêcher de se rendre aisément à ce qu'on lui vouloit apprendre, il fallut commencer par les changer. Ses fautes mises dans le jour le plus odieux commencerent l'ouvrage ; son imprudence à les déclarer auroit pu paroître franchise ; il la fallut déguiser. Cela paroïssoit difficile ; car on m'a dit qu'il en avoit fait dans l'Emile un aveu presque formel avec des regrets qui devoient naturellement lui épargner les reproches des honnêtes gens. Heureusement le public qu'on animoit alors contre lui, & qui ne voit rien que ce qu'on veut qu'il voie, n'aperçut point tout cela, & bientôt avec les renseignemens suffisans pour l'accuser & le convaincre, sans qu'il parût que ce fût lui qui les eût fournis, on eut la prise nécessaire pour commencer l'œuvre de sa diffamation. Tout se trouvoit merveilleusement disposé pour cela. Dans ses brutales déclamations il avoit, comme vous le remarquez vous-même, attaqué tous les états : tous ne demandoient pas mieux que de concourir à cette œuvre qu'aucun n'osoit entamer de

peur de paroître écouter uniquement la vengeance. Mais à la faveur de ce premier fait bien établi & suffisamment aggravé, tout le reste devint facile. On put, sans soupçon d'animosité, se rendre l'écho de ses amis, qui même ne le chargeoient qu'en le plaignant, & seulement pour l'acquit de leur conscience; & voilà comment, dirigé par des gens instruits du caractère affreux de ce monstre, le public, revenu peu-à-peu des jugemens favorables qu'il en avoit portés si long-tems, ne vit plus que du faste où il avoit vu du courage, de la bassesse où il avoit vu de la simplicité, de la forfanterie où il avoit vu du défintéressement, & du ridicule où il avoit vu de la singularité.

VOILA l'état où il fallut amener les choses pour rendre croyables, même avec toutes leurs preuves, les noirs mystères qu'on avoit à révéler, & pour le laisser vivre dans une liberté du moins apparente, & dans une absolue impunité. Car une fois bien connu, l'on n'avoit plus à craindre qu'il pût ni tromper, ni séduire personne, & ne pouvant plus se donner des complices, il étoit hors d'état, surveillé comme il l'étoit par ses amis & par leurs amis, de suivre ses projets exécrables, & de faire aucun mal dans la société. Dans cette situation, avant de révéler les découvertes qu'on avoit faites, on capitula qu'elles ne porteroient aucun préjudice à sa personne, & que pour le laisser même jouir d'une parfaite sécurité, on ne lui laisseroit jamais connoître qu'on l'eût démasqué. Cet engagement contracté avec toute la force possible, a été rempli jusqu'ici avec une fidélité qui tient du prodige. Voulez-vous être le premier à l'enfreindre, tandis que le public entier, sans distinction de rang, d'âge, de sexe, de caractère, & sans aucune exception, pénétré d'admiration pour la générosité de ceux qui ont conduit cette affaire, s'est empressé d'entrer dans leurs nobles vues, & de les favoriser par pitié pour ce malheureux: car vous devez sentir que là-dessus sa sûreté tient à son ignorance, & que s'il pouvoit jamais croire que ses crimes sont connus, il se prévaudroit infailliblement de l'indulgence dont on les couvre pour en tramer de nouveaux avec la même impunité; que cette impunité seroit alors d'un trop dangereux exemple, & que ces crimes sont de ceux qu'il faut ou punir sévèrement, ou laisser dans l'obscurité.

ROUSSEAU.

R O U S S E A U.

Tout ce que vous venez de me dire m'est si nouveau, qu'il faut que j'y rêve long-tems pour arranger là-dessus mes idées. Il y a même quelques points sur lesquels j'aurois besoin de plus grande explication. Vous dites, par exemple, qu'il n'est pas à craindre que cet homme une fois bien connu séduise personne, qu'il se donne des complices, qu'il fasse aucun complot dangereux. Cela s'accorde mal avec ce que vous m'avez raconté vous-même de la continuation de ses crimes, & je craindrois fort au contraire qu'affiché de la sorte, il ne servît d'enseigne aux méchans pour former leurs associations criminelles, & pour employer ses funestes talens à les affermir. Le plus grand mal & la plus grande honte de l'état social est que le crime y fasse des liens plus indissolubles que n'en fait la vertu. Les méchans se lient entr'eux plus fortement que les bons, & leurs liaisons sont bien plus durables, parce qu'ils ne peuvent les rompre impunément, que de la durée de ces liaisons dépend le secret de leurs trames, l'impunité de leurs crimes, & qu'ils ont le plus grand intérêt à se ménager toujours réciproquement. Au lieu que les bons, unis seulement par des affections libres qui peuvent changer sans conséquence, rompent & se séparent sans crainte & sans risque dès qu'ils cessent de se convenir. Cet homme, tel que vous me l'avez décrit, intrigant, actif, dangereux, doit être le foyer des complots de tous les scélérats. Sa liberté, son impunité, dont vous faites un si grand mérite aux gens de bien qui le ménagent, est un très-grand malheur public : ils sont responsables de tous les maux qui peuvent en arriver, & qui même en arrivent journellement selon vos propres récits. Est-il donc louable à des hommes justes de favoriser ainsi les méchans aux dépens des bons ?

L E F R A N Ç O I S.

Votre objection pourroit avoir de la force, s'il s'agissoit ici d'un méchant d'une cathégorie ordinaire. Mais songez toujours qu'il s'agit d'un monstre, l'horreur du genre-humain, auquel personne au monde ne peut se lier en aucune sorte, & qui n'est pas même capable du pacte que les scélérats font entr'eux. C'est sous cet aspect qu'également connu de tous, il ne peut être à craindre à qui que ce soit

par ses trames. Détesté des bons pour ses œuvres, il l'est encore plus des méchans pour ses livres : par un juste châtement de sa damnable hypocrisie, les fripons qu'il démasque pour se masquer, ont tous pour lui la plus invincible antipathie. S'ils cherchent à l'approcher, c'est seulement pour le surprendre & le trahir ; mais comptez qu'aucun d'eux ne tentera jamais de l'associer à quelque mauvaise entreprise.

R O U S S E A U.

C'EST en effet un méchant d'une espece bien particuliere que celui qui se rend encore plus odieux aux méchans qu'aux bons, & à qui personne au monde n'oseroit proposer une injustice.

L E F R A N Ç O I S.

OUI, sans doute, d'une espece particuliere, & si particuliere que la nature n'en a jamais produit, & j'espere n'en reproduira plus un semblable. Ne croyez pourtant pas qu'on se repose avec une aveugle confiance sur cette horreur universelle. Elle est un des principaux moyens employés par les sages qui l'ont excitée, pour l'empêcher d'abuser, par des pratiques pernicieuses, de la liberté qu'on vouloit lui laisser, mais elle n'est pas le seul. Ils ont pris des précautions non moins efficaces, en le surveillant à tel point qu'il ne puisse dire un mot qui ne soit écrit, ni faire un pas qui ne soit marqué, ni former un projet qu'on ne pénétre à l'instant qu'il est conçu. Ils ont fait en sorte que, libre en apparence au milieu des hommes, il n'eût avec eux aucune société réelle, qu'il vécût seul dans la foule, qu'il ne fût rien de ce qui se fait, rien de ce qui se dit autour de lui, rien sur-tout de ce qui le regarde & l'intéresse le plus, qu'il se sentît par-tout chargé de chaînes dont il ne pût ni montrer, ni voir le moindre vestige. Ils ont élevé autour de lui des murs de ténèbres impénétrables à ses regards ; ils l'ont enterré vivif parmi les vivans. Voilà peut-être la plus singuliere, la plus étonnante entreprise qui jamais ait été faite. Son plein succès atteste la force du génie qui l'a conçue, & de ceux qui en ont dirigé l'exécution ; & ce qui n'est pas moins étonnant encore, est le zele avec lequel le public entier s'y prête, sans appercevoir lui-même la grandeur, la beauté du plan dont il est l'aveugle & fidele exécuteur.

Vous sentez bien néanmoins qu'un projet de cette espece, quelque

bien concerté qu'il pût être, n'auroit pu s'exécuter sans le concours du Gouvernement : mais on eut d'autant moins de peine à l'y faire entrer qu'il s'agissoit d'un homme odieux à ceux qui en tenoient les rênes, d'un Auteur dont les féditieux écrits respiroient l'austérité républicaine, & qui, dit-on, haïssoit le Visirat, méprisoit les Visirs, vouloit qu'un Roi gouvernât par lui-même, que les Princes fussent justes, que les peuples fussent libres, & que tout obéît à la loi. L'administration se prêta donc aux manœuvres nécessaires pour l'enlacer & le surveiller ; entrant dans toutes les vues de l'auteur du projet, elle pourvut à la sûreté du coupable autant qu'à son avilissement, & sous un air bruyant de protection, rendant sa diffamation plus solemnelle, parvint par degrés à lui ôter, avec toute espèce de crédit, de considération, d'estime, tout moyen d'abuser de ses pernicieux talens pour le malheur du genre-humain.

AFIN de le démasquer plus complètement, on n'a épargné ni soins, ni tems, ni dépense pour éclairer tous les momens de sa vie, depuis sa naissance jusqu'à ce jour. Tous ceux dont les cajoleries l'ont attiré dans leurs pièges, tous ceux qui, l'ayant connu dans sa jeunesse, ont fourni quelque nouveau fait contre lui, quelque nouveau trait à sa charge, tous ceux en un mot qui ont contribué à le peindre comme on vouloit, ont été récompensés de maniere ou d'autre, & plusieurs ont été avancés eux ou leurs proches, pour être entrés de bonne grace dans toutes les vues de nos Messieurs. On a envoyé des gens de confiance chargés de bonnes instructions & de beaucoup d'argent à Venise, à Turin, en Savoye, en Suille, à Geneve, partout où il a demeuré. On a largement récompensé tous ceux qui, travaillant avec succès, ont laissé de lui, dans ces pays, les idées qu'on en vouloit donner, & en ont rapporté les anecdotes qu'on vouloit avoir. Beaucoup même de personnes de tous les états, pour faire de nouvelles découvertes & contribuer à l'œuvre commune, ont entrepris à leurs propres frais & de leur propre mouvement, de grands voyages pour bien constater la scélératesse de J. J. avec un zèle.....

R O U S S E A U.

Qu'ils n'auroient sûrement pas eu dans le cas contraire pour le

constater honnête homme. Tant l'aversion pour les méchans a plus de force dans les belles ames que l'attachement pour les bons !

VOILA , comme vous le dites , un projet non moins admirable qu'admirablement exécuté. Il feroit bien curieux , bien intéressant de suivre dans leur détail toutes les manœuvres qu'il a fallu mettre en usage pour en amener le succès à ce point. Comme c'est ici un cas unique depuis que le monde existe , & d'où naît une loi toute nouvelle dans le code du genre-humain , il importeroit qu'on connût à fond toutes les circonstances qui s'y rapportent. L'interdiction du feu & de l'eau chez les Romains tomboit sur les choses nécessaires à la vie , celle-ci tombe sur tout ce qui peut la rendre supportable & douce , l'honneur , la justice , la vérité , la société , l'attachement , l'estime. L'interdiction romaine menoit à la mort ; celle-ci sans la donner la rend desirable , & ne laisse la vie que pour en faire un supplice affreux. Mais cette interdiction romaine étoit décernée dans une forme légale , par laquelle le criminel étoit juridiquement condamné. Je ne vois rien de pareil dans celle-ci. J'attends de savoir pourquoi cette omission , ou comment on y a suppléé ?

L E F R A N Ç O I S .

J'AVOUE que dans les formes ordinaires , l'accusation formelle & l'audition du coupable sont nécessaires pour le punir : mais au fond qu'importent ces formes quand le délit est bien prouvé. La négation de l'accusé (car il nie toujours pour échaper au supplice) ne fait rien contre les preuves , & n'empêche point sa condamnation. Ainsi , cette formalité , souvent inutile , l'est sur-tout dans le cas présent , où tous les flambeaux de l'évidence éclairent des forfaits inouis.

REMARQUEZ d'ailleurs que quand ces formalités feroient toujours nécessaires pour punir , elles ne le sont pas du moins pour faire grace , la seule chose dont il s'agit ici. Si , n'écoulant que la justice , on eût voulu traiter le misérable comme il le méritoit , il ne falloit que le saisir , le punir , & tout étoit fait. On se fût épargné des embarras , des soins , des frais immenses , & ce tissu de pièges & d'artifices dont on le tient enveloppé. Mais la générosité de ceux qui l'ont démasqué , leur tendre commiseration pour lui ne leur permettant aucun procédé violent , il a bien fallu s'assurer de lui sans attenter à sa

liberté, & le rendre l'horreur de l'univers, afin qu'il n'en fût pas le fléau.

QUEL tort lui fait-on, & de quoi pourroit-il se plaindre ? Pour le laisser vivre parmi les hommes, il a bien fallu le peindre à eux tel qu'il étoit. Nos Messieurs savent mieux que vous que les méchans cherchent & trouvent toujours leurs semblables pour comploter avec eux leurs mauvais desseins ; mais on les empêche de se lier avec celui-ci, en le leur rendant odieux à tel point qu'ils n'y puissent prendre aucune confiance. Ne vous y fiez pas, leur dit-on, il vous trahira pour le seul plaisir de nuire ; n'espérez pas le tenir par un intérêt commun. C'est très-gratuitement qu'il se plaît au crime ; ce n'est point son intérêt qu'il y cherche ; il ne connoît d'autre bien pour lui que le mal d'autrui : il préférera toujours le mal plus grand ou plus prompt de ses camarades, au mal moindre ou plus éloigné qu'il pourroit faire avec eux. Pour prouver tout cela, il ne faut qu'exposer sa vie. En faisant son histoire, on éloigne de lui les plus scélérats par la terreur. L'effet de cette méthode est si grand & si sûr que depuis qu'on le surveille & qu'on éclaire tous ses secrets, pas un mortel n'a encore eu l'audace de tenter sur lui l'appât d'une mauvaise action, & ce n'est jamais qu'au leurre de quelque bonne œuvre qu'on parvient à le surprendre.

R O U S S E A U.

VOYEZ comme quelquefois les extrêmes se touchent ! Qui croiroit qu'un excès de scélératesse pût ainsi rapprocher de la vertu ? Il n'y avoit que vos Messieurs au monde qui pussent trouver un si bel art.

L E F R A N Ç O I S.

CE qui rend l'exécution de ce plan plus admirable, c'est le mystère dont il a fallu le couvrir. Il falloit peindre le personnage à tout le monde, sans que jamais ce portrait passât sous ses yeux. Il falloit instruire l'univers de ses crimes, mais de telle façon que ce fût un mystère ignoré de lui seul. Il falloit que chacun le montrât au doigt, sans qu'il crût être vu de personne. En un mot, c'étoit un secret dont le public entier devoit être dépositaire, sans qu'il parvint jamais à celui qui en étoit le sujet. Cela eût été difficile, peut-être impossible à exécuter avec tout autre : mais les projets fondés sur des principes généraux, échouent souvent. En les appropriant tellement à l'individu

qu'ils ne conviennent qu'à lui, on en rend l'exécution bien plus sûre. C'est ce qu'on a fait aussi habilement qu'heureusement avec notre homme. On savoit qu'étranger & seul, il étoit sans appui, sans parens, sans assistance, qu'il ne tenoit à aucun parti, & que son humeur sauvage tendoit d'elle-même à l'isoler; on n'a fait pour l'isoler tout-à-fait que suivre sa pente naturelle, y faire tout concourir, & dès-lors tout a été facile. En le séquestrant tout-à-fait du commerce des hommes qu'il fuit, quel mal lui fait-on? En poussant la bonté jusqu'à lui laisser une liberté du moins apparente, ne falloit-il pas l'empêcher d'en pouvoir abuser? Ne falloit-il pas, en le laissant au milieu des citoyens, s'attacher à le leur bien faire connoître? Peut-on voir un serpent se glisser dans la place publique sans crier à chacun de se garder du serpent? N'étoit-ce pas sur-tout une obligation particulière pour les sages qui ont eu l'adresse d'écarter le masque dont il se couvroit depuis quarante ans, & de le voir les premiers à travers ses déguisemens, tel qu'ils le montrent depuis lors à tout le monde? Ce grand devoir de le faire abhorrer pour l'empêcher de nuire, combiné avec le tendre intérêt qu'il inspire à ces hommes sublimes, est le vrai motif des soins infinis qu'ils prennent, des dépenses immenses qu'ils font pour l'entourer de tant de pièges, pour le livrer à tant de mains, pour l'enlacer de tant de façons, qu'au milieu de cette liberté feinte, il ne puisse ni dire un mot, ni faire un pas, ni mouvoir un doigt qu'ils ne le sachent & ne le veuillent. Au fond tout ce qu'on en fait n'est que pour son bien, pour éviter le mal qu'on seroit contraint de lui faire, & dont on ne peut le garantir autrement. Il falloit commencer par l'éloigner de ses anciennes connoissances pour avoir le tems de les bien endoctriner; on l'a fait décréter à Paris; quel mal lui a-t-on fait? Il falloit, par la même raison, l'empêcher de s'établir à Geneve; on l'y a fait décréter aussi; quel mal lui a-t-on fait? On l'a fait lapider à Motiers; mais les cailloux qui calloient ses fenêtres & ses portes ne l'ont point atteint; quel mal donc lui ont-ils fait? On l'a fait chasser à l'entrée de l'hiver de l'Isle solitaire où il s'étoit réfugié, & de route la Suisse; mais c'étoit pour le forcer charitablement d'aller en Angleterre (1) chercher

(1) Choisir un Anglois pour mon dépositaire & mon confident, seroit, ce me semble,

l'asyle qu'on lui préparoit à son insu depuis long-tems , & bien meilleur que celui qu'il s'étoit obstiné de choisir , quoiqu'il ne pût delà faire aucun mal à personne. Mais quel mal lui a-t-on fait à lui-même , & de quoi se plaint-il aujourd'hui ? Ne le laisse-t-on pas tranquille dans son opprobre ? Il peut se vautrer à son aise dans la fange où l'on le tient embourbé. On l'accable d'indignités , il est vrai ; mais qu'importe ? quelles blessures lui font-elles ? N'est-il pas fait pour les souffrir ; & quand chaque passant lui cracheroit au visage , quel mal après tout , cela lui seroit-il ? Mais ce monstre d'ingratitude ne sent rien , ne fait gré de rien , & tous les ménagemens qu'on a pour lui , loin de le toucher , ne font qu'irriter sa férocité. En prenant le plus grand soin de lui ôter tous ses amis , on ne leur a rien tant recommandé que d'en garder toujours l'apparence & le titre , & de prendre pour le tromper le même ton qu'ils avoient auparavant pour l'accueillir. C'est sa coupable défiance qui seule le rend misérable. Sans elle il seroit un peu plus dupe , mais il vivroit tout aussi content qu'autrefois. Devenu l'objet de l'horreur publique , il s'est vu par-là celui des attentions de tout le monde. C'étoit à qui le fêteroit , à qui l'auroit à dîner , à qui lui offriroit des retraites , à qui renchériroit d'empressement pour obtenir la préférence. On eût dit à l'ardeur qu'on avoit pour l'attirer , que rien n'étoit plus honorable , plus glorieux que de l'avoir pour hôte , & cela dans tous les états , sans en excepter les Grands & les Princes , & mon ours n'étoit pas content !

R O U S S E A U.

IL avoit tort , mais il devoit être bien surpris ! Ces Grands-là ne pensoient pas , sans doute , comme ce Seigneur Espagnol , dont vous savez la réponse à Charles-Quint , qui lui demandoit un de ses châteaux pour y loger le Connétable de Bourbon (1).

réparer , d'une manière bien authentique , le mal que j'ai pu penser & dire de sa nation. On l'a trop abusée sur mon compte pour que j'aie pu ne pas m'abuser quelquefois sur le sien (*).

(*) *M. Rousseau étoit si bien revenu de ses préjugés contre l'Angleterre , que peu de tems avant sa mort , il donna commission à l'Éditeur de lui chercher un asyle dans le pays pour y finir ses jours.*
 Note de l'Éditeur.

(1) On a , dit-on , rendu inhabitable le château de Trye depuis que j'y ai logé. Si

L E F R A N Ç O I S.

LE cas est bien différent ; vous oubliez qu'ici c'est une bonne œuvre.

R O U S S E A U.

POURQUOI ne voulez-vous pas que l'hospitalité envers le Connétable fût une aussi bonne œuvre que l'asyle offert à un scélérat ?

L E F R A N Ç O I S.

EH vous ne voulez pas m'entendre ! Le Connétable favoit bien qu'il étoit rebelle à son Prince.

R O U S S E A U.

JEAN-JAQUES ne fait donc pas qu'il est un scélérat ?

L E F R A N Ç O I S.

LE fin du projet est d'en user extérieurement avec lui comme s'il n'en favoit rien, ou comme si on l'ignoroit soi-même. De cette sorte on évite avec lui le danger des explications, & feignant de le prendre pour un honnête homme, on l'obsède si bien sous un air d'empressement pour son mérite, que rien de ce qui se rapporte à lui, ni lui-même ne peut échaper à la vigilance de ceux qui l'approchent. Dès qu'il s'établit quelque part, ce qu'on fait toujours d'avance, les murs, les planchers, les serrures, tout est disposé autour de lui pour la fin qu'on se propose, & l'on n'oublie pas de l'envoifiner convenablement, c'est-à-dire, de mouches venimeuses, de fourbes adroits & de filles accortes à qui l'on a bien fait leur leçon. C'est une chose assez plaisante de voir les barboteuses de nos Messieurs prendre des airs de Vierge pour tâcher d'aborder cet ours. Mais ce ne sont pas apparemment des Vierges qu'il lui faut, car ni les lettres pathétiques qu'on dicte à celles-là, ni les dolentes histoires qu'on leur fait apprendre, ni tout l'étalage de leurs malheurs & de leurs vertus, ni celui de leurs charmes flétris n'ont pu l'attendrir. Ce

cette opération a rapport à moi, elle n'est pas conséquente à l'empressement qui m'y avoit attiré, ni à celui avec lequel on engageoit M. le Prince de Ligne à m'offrir, dans le même tems, un asyle charmant dans ses terres, par une belle lettre qu'on eut même grand soin de faire courir dans tout Paris,

pourceau

pourceau d'Epicure est devenu tout d'un coup un Xenocrate pour nos Messieurs.

R O U S S E A U.

N'EN fut-il point un pour vos Dames ? Si ce n'étoit pas là le plus bruyant de ses forfaits , c'en seroit sûrement le plus irrémissible.

L E F R A N Ç O I S.

AH ! Monsieur Rousseau , il faut toujours être galant , & de quelque façon qu'en use une femme , on ne doit jamais toucher cet article-là !

JE n'ai pas besoin de vous dire que toutes ses lettres sont ouvertes , qu'on retient soigneusement toutes celles dont il pourroit tirer quelque instruction , & qu'on lui en fait écrire de toutes les façons par différentes mains , tant pour fonder ses dispositions par ses réponses , que pour lui supposer dans celles qu'il rebute & qu'on garde , des correspondances dont on puisse un jour tirer parti contre lui. On a trouvé l'art de lui faire de Paris une solitude plus affreuse que les cavernes & les bois , où il ne trouve au milieu des hommes , ni communication , ni consolation , ni conseil , ni lumières , ni rien de tout ce qui pourroit lui aider à se conduire , un labyrinthe immense où l'on ne lui laisse appercevoir dans les ténèbres que de fausses routes qui l'égareront de plus en plus. Nul ne l'aborde qui n'ait déjà sa leçon toute faite sur ce qu'il doit lui dire & sur le ton qu'il doit prendre en lui parlant. On tient note de tous ceux qui demandent à le voir (1) , & on ne le leur permet qu'après avoir reçu à son égard les instructions que j'ai moi-même été chargé de vous donner , au premier desir que vous avez marqué de le connoître. S'il entre en quelque lieu public , il y est regardé & traité comme un pestiféré : tout le monde l'entoure & le fixe , mais en s'écartant de lui & sans lui parler , seulement pour lui servir de barrière , & s'il ose parler lui-même & qu'on daigne lui répondre , c'est toujours ou par un mensonge , ou en éludant ses questions d'un ton si rude & si méprisant qu'il perd l'envie d'en faire. Au parterre on a grand soin de le recommander

(1) ON a mis pour cela , dans la rue , un marchand de tableaux tout vis-à-vis de ma porte , & à cette porte qu'on tient fermée , un secret , afin que tous ceux qui voudront entrer chez moi soient forcés de s'adresser aux voisins qui ont leurs instructions & leurs ordres.

à ceux qui l'entourent , & de placer toujours à ses côtés un garde ou un sergent qui parle ainsi fort clairement de lui sans rien dire. On l'a montré, signalé, recommandé par-tout aux facteurs, aux commis, aux gardes, aux mouches, aux favoyards, dans tous les spectacles, dans tous les cafés, aux barbiers, aux marchands, aux colporteurs, aux libraires. S'il cherchoit un livre, un almanach, un roman, il n'y en auroit plus dans tout Paris, le seul desir manifesté de trouver une chose telle qu'elle soit, est pour lui l'infailible moyen de la faire disparaître. A son arrivée à Paris, il cherchoit douze chansonnettes italiennes qu'il y fit graver, il y a une vingtaine d'années, & qui étoient de lui comme le Devin du Village : mais le recueil, les airs, les planches, tout disparut, tout fut anéanti dès l'instant, sans qu'il en ait pu recouvrer jamais un seul exemplaire. On est parvenu, à force de petites attentions multipliées, à le tenir dans cette ville immense toujours sous les yeux de la populace qui le voit avec horreur. Veut-il passer l'eau vis-à-vis les Quatre-Nations ? On ne passera point pour lui, même en payant la voiture entiere. Veut-il se faire décroter ? Les décroteurs, sur-tout ceux du Temple & du Palais - Royal, lui refuseront avec mépris leurs services. Entre-t-il aux Tuileries ou au Luxembourg ? Ceux qui distribuent des billets imprimés à la porte, ont ordre de le passer avec la plus outrageante affectation, & même de lui en refuser net, s'il se présente pour en avoir, & tout cela, non pour l'importance de la chose, mais pour le faire remarquer, connoître & abhorrer de plus en plus.

UNE de leurs plus jolies inventions est le parti qu'ils ont su tirer pour leur objet de l'usage annuel de brûler en cérémonie un suiffe de paille dans la rue aux Ours. Cette fête populaire paroïssoit si barbare & si ridicule en ce siecle philosophe, que, déjà négligée, on alloit la supprimer tout-à-fait, si nos Messieurs ne se fussent avisés de la renouveler bien précieusement pour J. J. A cet effet, ils ont fait donner sa figure & son vêtement à l'homme de paille, ils lui ont armé la main d'un couteau bien luisant, & en le faisant promener en pompe dans les rues de Paris, ils ont eu soin qu'on le mît en station directement sous les fenêtres de J. J. tournant & retournant la figure de tous côtés pour la bien montrer au Peuple, à qui

pendant de charitables interpretes font faire l'application qu'on desire , & l'excitent à brûler J. J. en effigie , en attendant mieux (1). Enfin l'un de nos Messieurs m'a même assuré avoir eu le sensible plaisir de voir des mendians lui rejeter au nez son aumône , & vous comprenez bien.

R O U S S E A U.

QU'ILS n'y ont rien perdu. Ah quelle douceur d'ame ! quelle charité ! Le zele de vos Messieurs n'oublie rien.

L E F R A N Ç O I S.

OUTRE toutes ces précautions , on a mis en œuvre un moyen très-ingénieux pour découvrir s'il lui reste par malheur quelque personne de confiance qui n'ait pas encore les instructions & les sentimens nécessaires pour suivre à son égard le plan généralement admis. On lui fait écrire par des gens qui , se feignant dans la détresse , implorent son secours ou ses conseils pour s'en tirer. Il cause avec eux , il les console , il les recommande aux personnes sur lesquelles il compte. De cette maniere on parvient à les connoître , & delà facilement à les convertir. Vous ne sauriez croire combien par cette manœuvre on a découvert de gens qui l'estimoient encore & qu'il continuoit de tromper. Connus de nos Messieurs , ils sont bientôt détachés de lui , & l'on parvient par un art tout particulier , mais infailible , à le leur rendre aussi odieux qu'il leur fut cher auparavant. Mais soit qu'il pénètre enfin ce manège , soit qu'en effet il ne lui reste plus personne , ces tentatives sont sans succès depuis quelque tems. Il refuse constamment de s'employer pour les gens qu'il ne connoît pas , & même de leur répondre , & cela va toujours aux fins qu'on se propose , en le faisant passer pour un homme insensible & dur. Car encore une fois rien n'est mieux pour éluder ses pernicieux dessein que de le rendre tellement haïssable à tous , que dès

(1) Il y auroit , à me brûler en personne , deux grands inconvéniens qui peuvent forcer ces Messieurs à se priver de ce plaisir. Le premier est qu'étant une fois mort & brûlé , je ne serois plus en leur pouvoir , & ils perdroient le plaisir plus grand de me tourmenter viv. Le second , bien plus grave , est qu'avant de me brûler il faudroit enfla m'entendre , au moins pour la forme , & je doute que malgré vingt ans de précautions & de trames , ils oserent encore en courir le risque.

qu'il desire une chose c'en soit assez pour qu'il ne la puisse obtenir, & que dès qu'il s'intéresse en faveur de quelqu'un, ce quelqu'un ne trouve plus ni patron, ni assistance.

R O U S S E A U.

EN effet, tous ces moyens que vous m'avez détaillés, me paroissent ne pouvoir manquer de faire de ce J. J. la risée, le jouet du genre-humain, & de le rendre le plus abhorré des mortels.

L E F R A N Ç O I S.

EH! sans doute. Voilà le grand, le vrai but des soins généreux de nos Messieurs. Et graces à leur plein succès, je puis vous assurer que depuis que le monde existe, jamais mortel n'a vécu dans une pareille dépression.

R O U S S E A U.

MAIS ne me disiez-vous pas, au contraire, que le tendre soin de son bien-être entroit pour beaucoup dans ceux qu'ils prennent à son égard?

L E F R A N Ç O I S.

OUI, vraiment, & c'est-là sur-tout ce qu'il y a de grand, de généreux, d'admirable dans le plan de nos Messieurs, qu'en l'empêchant de suivre ses volontés & d'accomplir ses mauvais desseins, on cherche cependant à lui procurer les douceurs de la vie, de façon qu'il trouve par-tout ce qui lui est nécessaire, & nulle part ce dont il peut abuser. On veut qu'il soit rassasié du pain de l'ignominie & de la coupe de l'opprobre. On affecte même pour lui des attentions moqueuses & dérisoires (1), des respects comme ceux qu'on prodiguoit à Sancho dans son Ile, & qui le rendent encore plus ridicule aux yeux de la populace. Enfin, puisqu'il aime tant les distinctions, il a lieu d'être content, on a soin qu'elles ne lui manquent pas, & on le sert de son goût en le faisant par-tout montrer au doigt. Oui, Monsieur, on veut qu'il vive, & même agréablement, autant qu'il est possible à un méchant sans mal faire. On voudroit qu'il ne

(1) Comme quand on vouloit à toute force m'envoyer le vin d'honneur à Amiens, qu'à Londres les Tambours des Gardes devoient venir battre à ma porte, & qu'au Temple M. le Prince de Conti m'envoya sa Musique à mon lever.

manquât à son bonheur que les moyens de troubler celui des autres. Mais c'est un ours qu'il faut enchaîner de peur qu'il ne dévore les passans. On craint sur-tout le poison de sa plume, & l'on n'épargne aucune précaution pour l'empêcher de l'exhaler ; on ne lui laisse aucun moyen de défendre son honneur, parce que cela lui seroit inutile, que sous ce prétexte il ne manqueroit pas d'attaquer celui d'autrui, & qu'il n'appartient pas à un homme livré à la diffamation d'oser diffamer personne. Vous concevez que parmi les gens dont on s'est assuré, l'on n'a pas oublié les libraires, sur-tout ceux dont il s'est autrefois servi. L'on en a même tenu un très-long-tems à la Bastille sous d'autres prétextes, mais en effet pour l'endoctriner plus long-tems à loisir sur le compte de J. J. (1). On a recommandé à tout ce qui l'entoure de veiller particulièrement à ce qu'il peut écrire. On a même tâché de lui en ôter les moyens, & l'on étoit parvenu, dans la retraite où on l'avoit attiré en Dauphiné, à écarter de lui toute encre lisible, en sorte qu'il ne put trouver sous ce nom que de l'eau légèrement teinte, qui même en peu de tems perdoit toute sa couleur. Malgré toutes ces précautions, le drôle est encore parvenu à écrire ses mémoires qu'il appelle ses confessions, & que nous appellons ses mensonges, avec de l'encre de la Chine, à laquelle on n'avoit pas songé : mais si l'on ne peut l'empêcher de barbouiller du papier à son aise, on l'empêche au moins de faire circuler son venin : car aucun chiffon, ni petit ni grand, pas un billet de deux lignes ne peut sortir de ses mains, sans tomber à l'instant même dans celles des gens établis pour tout recueillir. A l'égard de ses discours, rien n'en est perdu. Le premier soin de ceux qui l'entourent, est de s'attacher à le faire jaser ; ce qui n'est pas difficile, ni même de lui faire dire à-peu-près ce qu'on veut, ou du moins comme on le veut, pour

(1) ON y a détenu de même, en même tems, & pour le même effet, un Genevois de mes amis, lequel, aigri par d'anciens griefs contre les magistrats de Geneve, excitoit les citoyens contre eux à mon occasion. Je pensois bien discrètement, & jamais, en écrivant soit à eux, soit à lui, je ne cessai de les presser tous d'abandonner ma cause & de remettre à de meilleurs tems la défense de leurs droits. Cela n'empêcha pas qu'on ne publiât avoir trouvé tout le contraire dans les lettres que je lui écrivois, & que c'étoit moi qui étoit le boute-feu. Que peuvent désormais attendre des gens prêchant la justice, la vérité, l'innocence, quand une fois ils en sentent venus jusques-là ?

en tirer avantage, tantôt en lui débitant de fausses nouvelles, tantôt en l'animant par d'adroites contradictions, & tantôt, au contraire, en paroissant acquiescer à tout ce qu'il dit. C'est alors sur-tout qu'on tient un registre exact des indiscrettes vivacités qui lui échappent, & qu'on amplifie & commente de sang-froid. Ils prennent en même tems toutes les précautions possibles pour qu'il ne puisse tirer d'eux aucune lumière, ni par rapport à lui, ni par rapport à qui que ce soit. On ne prononce jamais devant lui le nom de ses premiers délateurs, & l'on ne parle qu'avec la plus grande réserve de ceux qui influent sur son sort, de sorte qu'il lui est impossible de parvenir à savoir ni ce qu'ils disent, ni ce qu'ils font, s'ils sont à Paris ou absens, ni même s'ils sont morts ou en vie. On ne lui parle jamais de nouvelles, ou on ne lui en dit que de fausses ou de dangereuses, qui seroient de sa part de nouveaux crimes s'il s'avisoit de les répéter. En province on empêchoit aisément qu'il ne lût aucune gazette. A Paris, où il y auroit trop d'affectation, l'on empêche au moins qu'il n'en voie aucune dont il puisse tirer quelque instruction qui le regarde, & sur-tout celles où nos Messieurs font parler de lui. S'il s'enquiert de quelque chose, personne n'en fait rien; s'il s'informe de quelqu'un, personne ne le connoît; s'il demandoit avec un peu d'empressement le tems qu'il fait, on ne le lui diroit pas. Mais on s'applique, en revanche, à lui faire trouver les denrées, sinon à meilleur marché, du moins de meilleure qualité qu'il ne les auroit au même prix, ses bienfaiteurs suppléant généreusement de leur bourse à ce qu'il en coûte de plus pour satisfaire la délicatesse qu'ils lui supposent, & qu'ils tâchent même d'exciter en lui par l'occasion & le bon marché, pour avoir le plaisir d'en tenir note. De cette manière, mettant adroitement le menu peuple dans leur confiance, ils lui font l'aumône publiquement malgré lui, de façon qu'il lui soit impossible de s'y dérober; & cette charité, qu'on s'attache à rendre bruyante, a peut-être contribué plus que toute autre chose, à le déprimer autant que le desiroient ses amis.

R O U S S E A U.

COMMENT, ses amis ?

L E F R A N Ç O I S.

OUI, c'est un nom qu'aiment à prendre toujours nos Messieurs,

pour exprimer toute leur bienveillance envers lui, toute leur sollicitude pour son bonheur, &, ce qui est très-bien trouvé, pour le faire accuser d'ingratitude, en se montrant si peu sensible à tant de bonté.

R O U S S E A U.

IL y a là quelque chose que je n'entends pas bien. Expliquez-moi mieux tout cela, je vous prie.

L E F R A N Ç O I S.

IL importoit, comme je vous l'ai dit, pour qu'on pût le laisser libre sans danger, que sa diffamation fût universelle (1). Il ne suffisoit pas de la répandre dans les cercles & parmi la bonne compagnie; ce qui n'étoit pas difficile, & fut bientôt fait. Il falloit qu'elle s'étendit parmi tout le peuple, & dans les plus bas étages aussi bien que dans les plus élevés; & cela présentoit plus de difficulté; non-seulement parce que l'affectation de le tympaniser ainsi à son insu, pouvoit scandaliser les simples, mais sur-tout à cause de l'inviolable loi de lui cacher tout ce qui le regarde, pour éloigner à jamais de lui tout éclaircissement, toute instruction, tout moyen de défense & de justification, toute occasion de faire expliquer personne, de remonter à la source des lumieres qu'on a sur son compte, & qu'il étoit moins sûr pour cet effet de compter sur la discrétion de la populace, que sur celle des honnêtes gens. Or, pour l'intéresser, cette populace, à ce mystere, sans paroître avoir cet objet, ils ont admirablement tiré parti d'une ridicule arrogance de notre homme, qui est de faire le fier sur les dons, & de ne vouloir pas qu'on lui fasse l'aumône.

R O U S S E A U.

MAIS je crois que vous & moi serions assez capables d'une pareille arrogance: qu'en pensez-vous?

(1) JE n'ai point voulu parler ici de ce qui se fait au théâtre & de ce qui s'imprime journellement en Hollande & ailleurs, parce que cela passe toute croyance, & qu'en le voyant & en ressentant continuellement les tristes effets, j'ai peine encore à le croire moi même. Il y a quinze ans que tout cela dure, toujours avec l'approbation publique & l'aveu du Gouvernement. Et moi je vieillis ainsi seul parmi ces forcenés, sans aucune consolation de personne, sans néanmoins perdre ni courage, ni patience, &, dans l'ignorance où l'on me tient, élevant au Ciel pour toute défense un cœur exempt de fraude & des mains pures de tout mal.

L E F R A N Ç O I S.

CETTE délicatesse est permise à d'honnêtes gens. Mais un drôle comme cela qui fait le gueux, quoiqu'il soit riche, de quel droit oset-il rejeter les menues charités de nos Messieurs ?

R O U S S E A U.

Du même droit, peut-être, que les mendiants rejettent les fiennes. Quoi qu'il en soit, s'il fait le gueux, il reçoit donc ou demande l'aumône ? car voilà tout ce qui distingue le gueux du pauvre, qui n'est pas plus riche que lui, mais qui se contente de ce qu'il a, & ne demande rien à personne.

L E F R A N Ç O I S.

EH non ! celui-ci ne la demande pas directement. Au contraire, il la rejette insolemment d'abord ; mais il cede à la fin tout doucement quand on s'obstine.

R O U S S E A U.

IL n'est donc pas si arrogant que vous disiez d'abord, & retournant votre question, je demande à mon tour pourquoi ils s'obstinent à lui faire l'aumône comme à un gueux, puisqu'ils savent si bien qu'il est riche ?

L E F R A N Ç O I S.

LE pourquoi, je vous l'ai déjà dit. Ce feroit, j'en conviens, outrager un honnête homme : mais c'est le sort que mérite un pareil scélérat d'être avili par tous les moyens possibles, & c'est une occasion de mieux manifester son ingratitude, par celle qu'il témoigne à ses bienfaiteurs.

R O U S S E A U.

TROUVEZ-VOUS que l'intention de l'avilir mérite une grande reconnaissance ?

L E F R A N Ç O I S.

NON, mais c'est l'aumône qui la mérite. Car, comme disent très-bien nos Messieurs, l'argent rachete tout, & rien ne le rachete. Quelle que soit l'intention de celui qui donne, même par force, il reste toujours bienfaiteur, & mérite toujours comme tel la plus vive reconnaissance. Pour éluder donc la brutale injustice de notre homme, on a imaginé de lui faire en détail à son insu beaucoup de petits dons
bruyans,

broyans , qui demandent le concours de beaucoup de gens , & sur-tout du menu peuple , qu'on fait entrer ainsi sans affectation dans la grande confiance , afin qu'à l'horreur pour ses forfaits se joigne le mépris pour sa misère & le respect pour ses bienfaiteurs. On s'informe des lieux où il se pourvoit des denrées nécessaires à sa subsistance , & l'on a soin qu'au même prix on les lui fournisse de meilleure qualité , & par conséquent plus chères (1).

Au fond , cela ne lui fait aucune économie , & il n'en a pas besoin , puisqu'il est riche : mais pour le même argent il est mieux servi , sa bassesse & la générosité de nos Messieurs circulent ainsi parmi le peuple , & l'on parvient de cette manière à l'y rendre abject & méprisable , en paroissant ne songer qu'à son bien-être , & à le rendre heureux malgré lui. Il est difficile que le misérable ne s'aperçoive pas de ce petit manège , & tant mieux : car s'il se fâche , cela prouve de plus en plus son ingratitude ; & s'il change de marchands , on répète aussi-tôt la même manœuvre ; la réputation qu'on veut lui donner se répand encore plus rapidement. Ainsi , plus il se débat dans ses lacs , & plus il les resserre.

R O U S S E A U.

Voilà , je vous l'avoue , ce que je ne comprenois pas bien d'abord. Mais , Monsieur , vous en qui j'ai connu toujours un cœur si droit , se peut-il que vous approuviez de pareilles manœuvres ?

L E F R A N Ç O I S.

Je les blâmerois fort pour tout autre ; mais ici je les admire par le motif de bonté qui les dicte , sans pourtant avoir voulu jamais y tremper. Je hais J. J. , nos Messieurs l'aiment , ils veulent le conserver à

(1) *Voici une explication que la vérité semble exiger de moi.*

L'augmentation du prix des denrées , & les commencemens de caducité qui paroissent en M. Rousseau vers la fin de ses jours , faisoient craindre à sa femme qu'il ne succombât , faute d'une nourriture saine. Elle se décida alors , avec l'aveu d'une personne en qui elle avoit de la confiance , de tromper pieusement son mari , sur le prix qu'on la faisoit payer sa petite provision de bouche. Voici le fait ; & c'est ainsi que cet infortuné voyoit par-tout la confirmation de ses malheurs. Ses adversaires s'y sont pris bien adroitement , en poussant à bout sa sensibilité : c'étoit seulement de ce côté-là qu'ils pouvoient avoir quelque prise sur sa grande ame.

tout prix ; il est naturel qu'eux & moi ne nous accordions pas sur la conduite à tenir avec un pareil homme. Leur système, injuste peut-être en lui-même, est rectifié par l'intention.

R O U S S E A U.

Je crois qu'il me la rendroit suspecte : car on ne va point au bien par le mal, ni à la vertu par la fraude. Mais, puisque vous m'assurez que J. J. est riche, comment le public accorde-t-il ces choses-là ? Car enfin rien ne doit lui sembler plus bizarre & moins méritoire qu'une aumône faite par force à un riche scélérat ?

L E F R A N Ç O I S.

Oh ! le public ne rapproche pas ainsi les idées qu'on a l'adresse de lui montrer séparément. Il le voit riche pour lui reprocher de faire le pauvre, ou pour le frustrer du produit de son labeur, en se disant qu'il n'en a pas besoin. Il le voit pauvre pour insulter à sa misère & le traiter comme un mendiant. Il ne le voit jamais que par le côté qui pour l'instant le montre plus odieux ou plus misérable, quoiqu'incompatible avec les autres aspects sous lesquels il le voit en d'autres tems.

R O U S S E A U.

Il est certain qu'à moins d'être de la plus brute insensibilité, il doit être aussi pénétré que surpris de cette association d'attentions & d'outrages, dont il sent à chaque instant les effets. Mais quand, pour l'unique plaisir de rendre sa diffamation plus complète, on lui passe journellement tous ses crimes, qui peut être surpris s'il profite de cette coupable indulgence pour en commettre incessamment de nouveaux ? C'est une objection que je vous ai déjà faite, & que je répète, parce que vous l'avez éludée sans y répondre. Par tout ce que vous m'avez raconté, je vois que, malgré toutes les mesures qu'on a prises, il va toujours son train comme auparavant, sans s'embarasser en aucune sorte des surveillans dont il se voit entouré. Lui qui prit jadis là-dessus tant de précautions, que pendant quarante ans, trompant exactement tout le monde, il passa pour un honnête homme, je vois qu'il n'use de la liberté qu'on lui laisse, que pour assouvir sans gêne sa méchanceté, pour commettre chaque jour de nouveaux forfaits dont il est bien sûr qu'aucun n'échappe à ses surveillans, & qu'on lui laisse

tranquillement confommer. Est-ce donc une vertu si méritoire à vos Messieurs d'abandonner ainsi les honnêtes gens à la furie d'un scélérat, pour l'unique plaisir de compter tranquillement ses crimes, qu'il leur seroit si aisé d'empêcher?

L E F R A N Ç O I S.

Ils ont leurs raisons pour cela.

R O U S S E A U.

Je n'en doute point : mais ceux-mêmes qui commettent les crimes, ont sans doute aussi leurs raisons ; cela suffit-il pour les justifier ? Singulière bonté, convenez-en, que celle qui, pour rendre le coupable odieux, refuse d'empêcher le crime, & s'occupe à choyer le scélérat aux dépens des innocens dont il fait sa proie. Laisser commettre les crimes qu'on peut empêcher, n'est pas seulement en être témoin, c'est en être complice. D'ailleurs, si on lui laisse toujours faire tout ce que vous dites qu'il fait, que sert donc de l'espionner de si près, avec tant de vigilance & d'activité ? Que sert d'avoir découvert ses œuvres pour les lui laisser continuer, comme si on n'en savoit rien ? Que sert de gêner si fort sa volonté dans les choses indifférentes, pour la laisser en toute liberté, dès qu'il s'agit de mal-faire ? On diroit que vos Messieurs ne cherchent qu'à lui ôter tout moyen de faire autre chose que des crimes. Cette indulgence vous paroît-elle donc si raisonnable, si bien entendue, & digne de personnages si vertueux ?

L E F R A N Ç O I S.

IL y a dans tout cela, je dois l'avouer, des choses que je n'entends pas fort bien moi-même ; mais on m'a promis de m'expliquer tout à mon entière satisfaction. Peut-être pour le rendre plus exécrationnel a-t-on cru devoir charger un peu le tableau de ses crimes, sans se faire un grand scrupule de cette charge, qui dans le fond importe assez peu ; car, puisqu'un homme coupable d'un crime est capable de cent, tous ceux dont on l'accuse sont tout au moins dans sa volonté, & l'on peut à peine donner le nom d'impostures à de pareilles accusations.

Je vois que la base du système que l'on suit à son égard, est le devoir qu'on s'est imposé qu'il fût bien démasqué, bien connu de tout le monde, & néanmoins de n'avoir jamais avec lui aucune explica-

tion, de lui ôter toute connoissance de ses accusateurs, & toute lumiere certaine des choses dont il est accusé. Cette double nécessité est fondée sur la nature des crimes qui rendroit leur déclaration publique trop scandaleuse, & qui ne souffre pas qu'il soit convaincu sans être puni. Or, voulez-vous qu'on le punisse sans le convaincre? Nos formes judiciaires ne le permettraient pas, & ce feroit aller directement contre les maximes d'indulgence & de commisération qu'on veut suivre à son égard. Tout ce qu'on peut donc faire pour la sûreté publique est, premièrement de le surveiller si bien qu'il n'entreprene rien qu'on ne le sache, qu'il n'exécute rien d'important qu'on ne le veuille, & sur le reste d'avertir tout le monde du danger qu'il y a d'écouter & fréquenter un pareil scélérat. Il est clair qu'ainsi bien avertis, ceux qui s'exposent à ses attentats, ne doivent, s'ils y succombent, s'en prendre qu'à eux-mêmes. C'est un malheur qu'il n'a tenu qu'à eux d'éviter, puisque, fuyant comme il fait les hommes, ce n'est pas lui qui va les chercher.

R O U S S E A U.

AUTANT en peut-on dire à ceux qui passent dans un bois où l'on fait qu'il y a des voleurs, sans que cela fasse une raison valable pour laisser ceux-ci en toute liberté d'aller leur train, sur-tout, quand pour les contenir il suffit de le vouloir. Mais quelle excuse peuvent avoir vos Messieurs, qui ont soin de fournir eux-mêmes des proies à la cruauté du barbare, par les émissaires dont vous m'avez dit qu'ils l'entourent, qui tâchent à toute force de se familiariser avec lui, & dont sans doute il a soin de faire ses premières victimes?

L E F R A N Ç O I S.

POINT du tout. Quelque familièrement qu'ils vivent chez lui, tâchant même d'y manger & boire sans s'embarasser des risques, il ne leur en arrive aucun mal. Les personnes sur lesquelles il aime assouvir sa furie, sont celles pour lesquelles il a de l'estime & du penchant; celles auxquelles il voudroit donner sa confiance, pour peu que leurs cœurs s'ouvrirent au sien, d'anciens amis qu'il regrette, & dans lesquels il semble encore chercher les consolations qui lui manquent. C'est ceux-là qu'il choisit pour les expédier par préférence; le lien de l'amitié lui pèse; il ne voit avec plaisir que ses ennemis.

R O U S S E A U.

ON ne doit pas disputer contre les faits ; mais convenez que vous me peignez-là un bien singulier personnage , qui n'empoisonne que ses amis , qui ne fait des livres qu'en faveur de ses ennemis , & qui fuit les hommes pour leur faire du mal.

Ce qui me paroît encore bien étonnant en tout ceci , c'est comment il se trouve d'honnêtes gens qui veulent rechercher , hanter un pareil monstre , dont l'abord seul devoit leur faire horreur. Que la canaille envoyée par vos Messieurs , & faite pour l'espionnage , s'empare de lui , voilà ce que je comprends sans peine. Je comprends encore que trop heureux de trouver quelqu'un qui veuille le souffrir , il ne doit pas lui , misanthrope avec les honnêtes gens , mais à charge à lui-même , se rendre difficile sur les liaisons , qu'il doit voir , accueillir , rechercher avec grand empressement les coquins qui lui ressemblent , pour les engager dans ses damnables complots. Eux de leur côté , dans l'espérance de trouver en lui un bon camarade bien endurci , peuvent , malgré l'effroi qu'on leur a donné de lui , s'exposer , par l'avantage qu'ils en espèrent , au risque de le fréquenter. Mais que des gens d'honneur cherchent à se faufiler avec lui , voilà , Monsieur , ce qui me passe. Que lui disent-ils donc ? Quel ton peuvent-ils prendre avec un pareil personnage ? Un aussi grand scélérat peut très-bien être un homme vil , qui , pour aller à ses fins , souffre toutes sortes d'outrages , & pourvu qu'on lui donne à diner , boit les affronts comme l'eau , sans les sentir ou sans en faire semblant. Mais vous m'avouerez qu'un commerce d'insulte & de mépris d'une part , de bassesse & de mensonge de l'autre , ne doit pas être fort attrayant pour d'honnêtes gens.

L E F R A N Ç O I S.

ILS en sont plus estimables de se sacrifier ainsi pour le bien public. Approcher de ce misérable est une œuvre méritoire , quand elle mène à quelque nouvelle découverte sur son caractère affreux. Un tel caractère tient du prodige , & ne sauroit être assez attesté. Vous comprenez que personne ne l'approche pour avoir avec lui quelque société réelle , mais seulement pour tâcher de le surprendre , d'en tirer quelque nouveau trait pour son portrait , quelque nouveau fait pour son histoire , quelque indifférence dont on puisse faire

usage pour le rendre toujours plus odieux. D'ailleurs, comptez-vous pour rien le plaisir de le persifler, de lui donner à mots couverts les noms injurieux qu'il mérite, sans qu'il ose ou puisse répondre, de peur de déceler l'application qu'on le force à s'en faire : c'est un plaisir qu'on peut savourer sans risque ; car, s'il se fâche, il s'accuse lui-même, & s'il ne se fâche pas, en lui disant ainsi ses vérités indirectement, on se dédommage de la contrainte où l'on est forcé de vivre avec lui, en feignant de le prendre pour un honnête homme.

R O U S S E A U.

JE ne fais si ces plaisirs-là sont fort doux ; pour moi, je ne les trouve pas fort nobles, & je vous crois assez du même avis, puisque vous les avez toujours dédaignés. Mais, Monsieur, à ce compte, cet homme chargé de tant de crimes, n'a donc jamais été convaincu d'aucun ?

L E F R A N Ç O I S.

EH non vraiment. C'est encore un acte de l'extrême bonté dont on use à son égard, de lui épargner la honte d'être confondu. Sur tant d'invincibles preuves, n'est-il pas complètement jugé sans qu'il soit besoin de l'entendre ? Où regne l'évidence du délit, la conviction du coupable n'est-elle pas superflue ? Elle ne seroit pour lui qu'une peine de plus. En lui ôtant l'inutile liberté de se défendre, on ne fait que lui ôter celle de mentir & de calomnier.

R O U S S E A U.

AH, graces au Ciel, je respire ! vous délivrez mon cœur d'un grand poids.

L E F R A N Ç O I S.

QU'AVEZ-VOUS donc ? D'où vous naît cet épanouissement subit ; après l'air morne & pensif qui ne vous a point quitté durant tout cet entretien, & si différent de l'air jovial & gai qu'ont rous nos Messieurs, quand ils parlent de J. J. & de ses crimes ?

R O U S S E A U.

JE vous l'expliquerai, si vous avez la patience de m'entendre ; car ceci demande encore des digressions.

Vous connoissez assez ma destinée pour savoir qu'elle ne m'a gueres

l'aiissé goûter les prospérités de la vie : je n'y ai trouvé, ni les biens dont les hommes font cas, ni ceux dont j'aurois fait cas moi-même ; vous savez à quel prix elle m'a vendu cette fumée dont ils font si avides, & qui, même eût-elle été plus pure, n'étoit pas l'aliment qu'il falloit à mon cœur. Tant que la fortune ne m'a fait que pauvre, je n'ai pas vécu malheureux. J'ai goûté quelquefois de vrais plaisirs dans l'obscurité : mais je n'en suis sorti que pour tomber dans un gouffre de calamités ; & ceux qui m'y ont plongé, se sont appliqués à me rendre insupportables les maux qu'ils feignoient de plaindre, & que je n'aurois pas connus sans eux. Revenu de cette douce chimere de l'amitié, dont la vaine recherche a fait tous les malheurs de ma vie, bien plus revenu des erreurs de l'opinion dont je suis la victime, ne trouvant plus parmi les hommes ni droiture, ni vérité, ni aucun de ces sentimens que je crus innés dans leurs ames, parce qu'ils l'étoient dans la mienne, & sans lesquels toute société n'est que tromperie & mensonge, je me suis retiré au-dedans de moi, & vivant entre moi & la nature, je goûtois une douceur infinie à penser que je n'étois pas seul, que je ne conversois pas avec un être insensible & mort, que mes maux étoient comptés, que ma patience étoit mesurée, & que toutes les misères de ma vie n'étoient que des provisions de dédommagemens & de jouissances pour un meilleur état. Je n'ai jamais adopté la philosophie des heureux du siècle ; elle n'est pas faite pour moi ; j'en cherchois une plus appropriée à mon cœur, plus consolante dans l'adversité, plus encourageante pour la vertu. Je la trouvois dans les livres de J. J. J'y puisois des sentimens si conformes à ceux qui m'étoient naturels, j'y sentoient tant de rapport avec mes propres dispositions que, seul parmi tous les Auteurs que j'ai lus, il étoit pour moi le peintre de la nature & l'historien du cœur humain. Je reconnoissois dans ses écrits l'homme que je retrouvois en moi, & leur méditation m'apprenoit à tirer de moi-même la jouissance & le bonheur que tous les autres vont chercher si loin d'eux.

Son exemple m'étoit sur tout utile pour nourrir ma confiance dans les sentimens que j'avois conservé seul parmi mes contemporains. J'étois croyant, je l'ai toujours été, quoique non pas comme les gens à symboles & à formules. Les hautes idées que j'avois de la Divi-

nité me faisoient prendre en dégoût les institutions des hommes & les religions factices. Je ne voyois personne penser comme moi ; je me trouvois seul au milieu de la multitude autant par mes idées que par mes sentimens. Cet état solitaire étoit triste ; J. J. vint m'en tirer. Ses livres me fortifierent contre la dérision des esprits-forts. Je trouvai ses principes si conformes à mes sentimens , je les voyois naître de méditations si profondes , je les voyois appuyés de si fortes raisons que je cessai de craindre , comme on me le croit sans cesse , qu'ils ne fussent l'ouvrage des préjugés & de l'éducation. Je vis que dans ce siecle où la philosophie ne fait que détruire , cet Auteur seul édifioit avec solidité. Dans tous les autres livres , je démêlois d'abord la passion qui les avoit dictés , & le but personnel que l'Auteur avoit eu en vue. Le seul J. J. me parut chercher la vérité avec droiture & simplicité de cœur. Lui seul me parut montrer aux hommes la route du vrai bonheur , en leur apprenant à distinguer la réalité de l'apparence , & l'homme de la nature de l'homme factice & fantastique que nos institutions & nos préjugés lui ont substitué : lui seul , en un mot , me parut dans sa véhémence inspiré par le seul amour du bien public sans vue secreete & sans intérêt personnel. Je trouvois d'ailleurs sa vie & ses maximes si bien d'accord que je me confirmois dans les miennes , & j'y prenois plus de confiance par l'exemple d'un penseur qui les médita si long-tems , d'un écrivain qui , méprisant l'esprit de parti & ne voulant former ni suivre aucune secte , ne pouvoit avoir dans ses recherches d'autre intérêt que l'intérêt public & celui de la vérité. Sur toutes ces idées , je me faisois un plan de vie dont son commerce auroit fait le charme ; & moi , à qui la société des hommes n'offre depuis long-tems qu'une fausse apparence sans réalité , sans vérité , sans attachement , sans aucun véritable accord de sentimens ni d'idées , & plus digne de mon mépris que de mon empressement , je me livrois à l'espoir de retrouver en lui tout ce que j'avois perdu , de goûter encore les douceurs d'une amitié sincere , & de me nourrir encore avec lui de ces grandes & ravissantes contemplations qui sont la meilleure jouissance de cette vie & la seule consolation solide qu'on trouve dans l'adversité.

J'ÉTOIS plein de ces sentimens , & vous l'avez pu connoître , quand
avec

avec vos cruelles confidences vous êtes venu resserrer mon cœur & en chasser les douces illusions auxquelles, il étoit prêt à s'ouvrir encore. Non, vous ne connoîtrez jamais à quel point vous l'avez déchiré. Il faudroit pour cela sentir à combien de célestes idées tenoient celles que vous avez détruites. Je touchois au moment d'être heureux en dépit du sort & des hommes, & vous me replongez pour jamais dans toute ma misère, vous m'ôtez toutes les espérances qui me la faisoient supporter. Un seul homme pensant comme moi nourrissoit ma confiance; un seul homme vraiment vertueux me faisoit croire à la vertu, m'animoit à la chérir, à l'idolâtrer, à tout espérer d'elle; & voilà qu'en m'ôtant cet appui vous me laissez seul sur la terre englouti dans un gouffre de maux, sans qu'il me reste la moindre lueur d'espoir dans cette vie, & prêt à perdre encore celui de retrouver dans un meilleur ordre de choses le dédommagement de tout ce que j'ai souffert dans celui-ci.

Vos premières déclarations me bouleversèrent. L'appui de vos preuves m'e les rendit plus accablantes, & vous navrâtes mon ame des plus amères douleurs que j'aie jamais senties. Lorsqu'entrant ensuite dans le détail des manœuvres systématiques dont ce malheureux homme est l'objet, vous m'avez développé le plan de conduite à son égard, tracé par l'auteur de ces découvertes, & fidèlement suivi par tout le monde; mon attention partagée a rendu ma surprise plus grande & mon affliction moins vive. J'ai trouvé toutes ces manœuvres si cauteleuses, si pleines de ruse & d'astuce, que je n'ai pu prendre de ceux qui s'en font'un système, la haute opinion que vous vouliez m'en donner, & lorsque vous les combliez d'éloges, je sentois mon cœur en murmurer malgré moi. J'admirois comment d'aussi nobles motifs pouvoient dicter des pratiques aussi basses; comment la fausseté, la trahison, le mensonge pouvoient être devenus des instrumens de bienfaisance & de charité; comment enfin tant de marches obliques pouvoient s'allier avec la droiture! Avois-je tort? Voyez vous-même, & rappelez-vous tout ce que vous m'avez dit. Ah, convenez du moins que tant d'enveloppes ténébreuses font un manteau bien étrange pour la vertu!

LA force de vos preuves l'emportoit néanmoins sur tous les soupçons

que ces machinations pouvoient m'inspirer. Je voyois qu'après tout , cette bizarre conduite , toute choquante qu'elle me paroïssoit , n'en étoit pas moins une œuvre de miséricorde , & que voulant épargner à un scélérat les traitemens qu'il avoit mérités , il falloit bien prendre des précautions extraordinaires pour prévenir le scandale de cette indulgence , & la mettre à un prix qui ne tentât ni d'autres d'en desirer une pareille , ni lui-même d'en abuser. Voyant ainsi tout le monde s'empresse à l'envi de le rassasier d'opprobres & d'indignités , loin de le plaindre , je le méprisois davantage d'acheter si lâchement l'impunité au prix d'un pareil destin.

Vous m'avez répété tout cela bien des fois , & je me le disois après vous en gémissant. L'angoisse de mon cœur n'empêchoit pas ma raison d'être subjuguée , & de cet assentiment que j'étois forcé de vous donner , résultoit la situation d'ame la plus cruelle pour un honnête homme infortuné auquel on arrache impitoyablement toutes les consolations , toutes les ressources , toutes les espérances qui lui rendoient ses maux supportables.

Un trait de lumiere est venu me rendre tout cela dans un instant. Quand j'ai pensé , quand vous m'avez confirmé vous-même que cet homme si indignement traité pour tant de crimes atroces n'avoit été convaincu d'aucun , vous avez d'un seul mot renversé toutes vos preuves , & si je n'ai pas vu l'imposture où vous prétendez voir l'évidence , cette évidence au moins a tellement disparu à mes yeux , que dans tout ce que vous m'aviez démontré , je ne vois plus qu'un problème insoluble , un mystere effrayant , impénétrable , que la seule conviction du coupable peut éclaircir à mes yeux.

Nous pensons bien différemment , Monsieur , vous & moi sur cet article. Selon vous l'évidence des crimes supplée à cette conviction , & selon moi cette évidence consiste si essentiellement dans cette conviction même , qu'elle ne peut exister sans elle. Tant qu'on n'a pas entendu l'accusé , les preuves qui le condamnent , quelque fortes qu'elles soient , quelque convaincantes qu'elles paroissent , manquent du sceau qui peut les montrer telles , même lorsqu'il n'a pas été possible d'entendre l'accusé , comme lorsqu'on fait le procès à la mémoire d'un mort ; car en présumant qu'il n'auroit rien eu à répondre , on peut

avoir raison , mais on a tort de changer cette présomption en certitude pour le condamner , & il n'est permis de punir le crime que quand il ne reste aucun moyen d'en douter. Mais quand on vient jusqu'à refuser d'entendre l'accusé vivant & présent , bien que la chose soit possible & facile , quand on prend des mesures extraordinaires pour l'empêcher de parler , quand on lui cache avec le plus grand soin l'accusation , l'accusateur , les preuves , dès-lors toutes ces preuves devenues suspectes , perdent toute leur force sur mon esprit. N'oser les foumettre à l'épreuve qui les confirme , c'est me faire présumer qu'elles ne la soutiendroient pas. Ce grand principe , base & sceau de toute justice , sans lequel la société humaine crouleroit par ses fondemens , est si sacré , si inviolable dans la pratique , que quand toute la ville auroit vu un homme en assassiner un autre dans la place publique , encore ne puniroit-on point l'assassin sans l'avoir préalablement entendu.

LE FRANÇOIS.

Hé quoi ! des formalités judiciaires qui doivent être générales & sans exception dans les tribunaux , quoique souvent superflues , sont-elles loi dans des cas de grace & de bénignité comme celui-ci ? D'ailleurs , l'omission de ces formalités peut-elle changer la nature des choses , faire que ce qui est démontré cesse de l'être , rendre obscur ce qui est évident ; & , dans l'exemple que vous venez de proposer , le délit seroit-il moins avéré , le prévenu seroit-il moins coupable quand on négligeroit de l'entendre , & quand sur la seule notoriété du fait on l'auroit roué sans tous ces interrogatoires d'usage , en seroit-on moins sûr d'avoir puni justement un assassin ? Enfin toutes ces formes établies pour constater les délits ordinaires sont-elles nécessaires à l'égard d'un monstre dont la vie n'est qu'un tissu de crimes , & reconnu de toute la terre pour être la honte & l'opprobre de l'humanité ? Celui qui n'a rien d'humain mérite-t-il qu'on le traite en homme ?

ROUSSEAU.

Vous me faites frémir. Est-ce vous qui parlez ainsi ? Si je le croyois , je suivois au lieu de répondre. Mais non , je vous connois trop bien. Discutons de sang-froid avec vos Messieurs ces questions importantes

d'où dépend avec le maintien de l'ordre social la conservation du genre-humain. D'après eux vous parlez toujours de clémence & de grace : mais avant d'examiner quelle est cette grace , il faudroit voir d'abord si c'en est ici le cas , & comment elle y peut avoir lieu. Le droit de faire grace suppose celui de punir , & par conséquent la préalable conviction du coupable. Voilà premièrement de quoi il s'agit.

Vous prétendez que cette conviction devient superflue où regne l'évidence ; & moi je pense , au contraire , qu'en fait de délit l'évidence ne peut résulter que de la conviction du coupable , & qu'on ne peut prononcer sur la force des preuves qui le condamnent qu'après l'avoir entendu. La raison en est que pour faire sortir aux yeux des hommes la vérité du sein des passions , il faut que ces passions s'entrechoquent , se combattent , & que celle qui accuse trouve un contrepoids égal dans celle qui défend , afin que la raison seule & la justice rompent l'équilibre & fassent pencher la balance. Quand un homme se fait le délateur d'un autre , il est probable , il est presque sûr qu'il est mû par quelque passion secrète qu'il a grand soin de déguiser. Mais quelque raison qui le détermine , & fût-ce même un motif de pure vertu , toujours est-il certain que du moment qu'il accuse , il est animé du vif desir de montrer l'accusé coupable , ne fût-ce qu'afin de ne pas passer pour calomniateur ; & comme d'ailleurs il a pris à loisir toutes ses mesures , qu'il s'est donné tout le tems d'arranger ses machines & de concerter ses moyens & ses preuves , le moins qu'on puisse faire pour se garantir de surprise est de les exposer à l'examen & aux réponses de l'accusé , qui seul a un intérêt suffisant pour les examiner avec toute l'attention possible , & qui seul encore peut donner tous les éclaircissmens nécessaires pour en bien juger. C'est par une semblable raison que la déposition des témoins , en quelque nombre qu'ils puissent être , n'a de poids qu'après leur confrontation. De cette action & réaction & du choc de ces intérêts opposés , doit naturellement sortir aux yeux du juge la lumière de la vérité , c'en est du moins le meilleur moyen qui soit en sa puissance. Mais si l'un de ces intérêts agit seul avec toute sa force , & que le contrepoids de l'autre manque , comment l'équilibre restera-t-il

dans la balance ? Le juge , que je veux supposer tranquille , impartial , uniquement animé de l'amour de la justice , qui communément n'inspire pas de grands efforts pour l'intérêt d'autrui , comment s'assurera-t-il d'avoir bien pesé le pour & le contre , d'avoir bien pénétré par lui seul tous les artifices de l'accusateur , d'avoir bien démêlé des faits exactement vrais , ceux qu'il controve , qu'il altere , qu'il colore à sa fantaisie , d'avoir même deviné ceux qu'il rait & qui changent l'effet de ceux qu'il expose ? Quel est l'homme audacieux qui , non moins sûr de sa pénétration que de sa vertu , s'ose donner pour ce juge-là ? Il faut , pour remplir avec tant de confiance un devoir si téméraire , qu'il se sente l'infailibilité d'un Dieu.

QUE feroit-ce si , au lieu de supposer ici un juge parfaitement integre & sans passion , je le supposois animé d'un desir secret de trouver l'accusé coupable , & ne cherchant que des moyens plausibles de justifier sa partialité à ses propres yeux ?

CETTE seconde supposition pourroit avoir plus d'une application dans le cas particulier qui nous occupe : mais n'en cherchons point d'autre que la célébrité d'un Auteur dont les succès passés blessent l'amour-propre de ceux qui n'en peuvent obtenir de pareils. Tel applaudit à la gloire d'un homme qu'il n'a nul espoir d'offusquer , qui travailleroit bien vite à lui faire payer cher l'éclat qu'il peut avoir de plus que lui , pour peu qu'il vit de jour à y réussir. Dès qu'un homme a eu le malheur de se distinguer à certain point , à moins qu'il ne se fasse craindre ou qu'il ne rienne à quelque parti , il ne doit plus compter sur l'équité des autres à son égard , & ce sera beaucoup si ceux-mêmes qui sont plus célèbres que lui , lui pardonnent la petite portion qu'il a du bruit qu'ils voudroient faire tout seuls.

JE n'ajouterai rien de plus. Je ne veux parler ici qu'à votre raison. Cherchez à ce que je viens de vous dire une réponse dont elle soit contente , & je me tais. En attendant voici ma conclusion. Il est toujours injuste & téméraire de juger un accusé tel qu'il soit sans vouloir l'entendre ; mais quiconque jugeant un homme qui a fait du bruit dans le monde , non-seulement le juge sans l'entendre , mais se cache de lui pour le juger , quelque prétexte spécieux qu'il allegue , & fût-il

vraiment juste & vertueux , fût-il un ange sur la terre , qu'il rentre bien en lui-même , l'iniquité fans qu'il s'en doute est cachée au fond de son cœur.

ETRANGER , fans parens , fans appui , seul , abandonné de tous , trahi du plus grand nombre , J. J. est dans la pire position où l'on puisse être pour être jugé équitablement. Cependant , dans les jugemens fans appel qui le condamnent à l'infâmie , qui est-ce qui a pris sa défense & parlé pour lui , qui est-ce qui s'est donné la peine d'examiner l'accusation , les accusateurs , les preuves , avec ce zele & ce soin que peut seul inspirer l'intérêt de foi-même ou de son plus intime ami ?

L E F R A N Ç O I S .

MAIS vous-même qui vouliez si fort être le sien , n'avez-vous pas été réduit au silence par les preuves dont j'étois armé ?

R O U S S E A U .

AVOIS-JE les lumieres nécessaires pour apprécier & distinguer à travers tant de trames obscures les fausses couleurs qu'on a pu leur donner ? Suis-je au fait des détails qu'il faudroit connoître ? Puis-je deviner les éclaircissémens , les objections , les solutions que pourroit donner l'accusé sur des faits dont lui seul est assez instruit ? D'un mot peut-être il eût levé des voiles impénétrables aux yeux de tout autre , & jetté du jour sur des manœuvres que nul mortel ne débrouillera jamais. Je me suis rendu , non parce que j'étois réduit au silence , mais parce que je l'y croyois réduit lui-même. Je n'ai rien , je l'avoue , à répondre à vos preuves. Mais si vous étiez isolé sur la terre , fans défense & fans défenseur , & depuis vingt ans en proie à vos ennemis comme J. J. , on pourroit fans peine me prouver de vous en secret ce que vous m'avez prouvé de lui , fans que j'eusse rien non plus à répondre. En seroit-ce assez pour vous juger fans appel & fans vouloir vous écouter ?

MONSIEUR , c'est ici , depuis que le monde existe , la premiere fois qu'on a violé si ouvertement , si publiquement la premiere & la plus sainte des loix sociales , celle fans laquelle il n'y a plus de sûreté pour l'innocence parmi les hommes. Quoi qu'on en puisse dire ,

il est faux qu'une violation si criminelle puisse avoir jamais pour motif l'intérêt de l'accusé ; il n'y a que celui des accusateurs & même un intérêt très-pressant qui puisse les y déterminer , & il n'y a que la passion des juges qui puisse les faire passer outre malgré l'infraction de cette loi. Jamais ils ne souffriroient cette infraction s'ils redoutoient d'être injustes. Non , il n'y a point , je ne dis pas de juge éclairé , mais d'homme de bon sens qui , sur les mesures prises avec tant d'inquiétude & de soin pour cacher à l'accusé l'accusation , les témoins , les preuves , ne sente que tout cela ne peut , dans aucun cas possible , s'expliquer raisonnablement que par l'imposture de l'accusateur.

Vous demandez néanmoins quel inconvénient il y auroit , quand le crime est évident , à rouer l'accusé sans l'entendre ? Et moi je vous demande en réponse quel est l'homme , quel est le juge assez hardi pour oser condamner à mort un accusé convaincu selon toutes les formes judiciaires , après tant d'exemples funestes d'innocens bien interrogés , bien entendus , bien confrontés , bien jugés selon toutes les formes , & sur une évidence prétendue mis à mort avec la plus grande confiance pour des crimes qu'ils n'avoient point commis. Vous demandez quel inconvénient il y auroit , quand le crime est évident , à rouer l'accusé sans l'entendre ? Je réponds que votre supposition est impossible & contradictoire dans les termes , parce que l'évidence du crime consiste essentiellement dans la conviction de l'accusé , & que toute autre évidence ou notoriété peut être fautive , illusoire , & causer le supplice d'un innocent. En faut-il confirmer les raisons par des exemples ? Par malheur ils ne nous manqueront pas. En voici un tout récent tiré de la gazette de Leyde , & qui mérite d'être cité. Un homme accusé dans un tribunal d'Angleterre d'un délit notoire , attesté par un témoignage public & unanime , se défendit par un *alibi* bien singulier. Il soutint & prouva que le même jour & à la même heure où on l'avoit vu commettre le crime , il étoit en personne occupé à se défendre devant un autre tribunal & dans une autre ville d'une accusation toute semblable. Ce fait non moins parfaitement attesté mit les juges dans un étrange embarras. A force de recherches & d'enquêtes dont assurément on ne se seroit pas avisé

sans cela , on découvrit enfin que les délits attribués à cet accusé avoient été commis par un autre homme moins connu , mais si semblable au premier de taille , de figure & de traits , qu'on avoit constamment pris l'un pour l'autre. Voilà ce qu'on n'eût point découvert si , sur cette prétendue notoriété , on se fût pressé d'expédier cet homme sans daigner l'écouter ; & vous voyez comment , cet usage une fois admis , il pourroit aller de la vie à mettre un habit d'une couleur plutôt que d'une autre.

AUTRE article encore plus récent tiré de la gazette de France du 31 Octobre 1774. » Un malheureux , disent les lettres de Londres , » alloit subir le dernier supplice , & il étoit déjà sur l'échafaud , » quand un spectateur perçant la foule cria de suspendre l'exécution » & se déclara l'auteur du crime pour lequel cet infortuné avoit » été condamné , ajoutant que sa conscience troublée (cet homme » apparemment n'étoit pas philosophe) ne lui permettoit pas en ce » moment de sauver sa vie aux dépens de l'innocent ». « Après une » nouvelle instruction de l'affaire , le condamné , continue l'article , » a été renvoyé absous , & le Roi a cru devoir faire grace au coupable en faveur de sa générosité ». Vous n'avez pas besoin , je crois , de mes réflexions sur cette nouvelle instruction de l'affaire , & sur la première en vertu de laquelle l'innocent avoit été condamné à mort.

Vous avez sans doute ouï parler de cet autre jugement , où , sur la prétendue évidence du crime , onze pairs ayant condamné l'accusé , le douzième aima mieux s'exposer à mourir de faim avec ses collègues que de joindre sa voix aux leurs , & cela , comme il l'avoua dans la suite , parce qu'il avoit lui-même commis le crime dont l'autre paroït évidemment coupable. Ces exemples sont plus fréquens en Angleterre où les procédures criminelles se font publiquement ; au lieu qu'en France où tout se passe dans le plus effrayant mystère , les foibles sont livrés sans scandale aux vengeances des puissans , & les procédures , toujours ignorées du public ou falsifiées pour le tromper , restent , ainsi que l'erreur ou l'iniquité des juges , dans un secret éternel , à moins que quelque événement extraordinaire ne les en tire.

C'EN est un de cette espee qui me rappelle chaque jour ces idées à mon réveil. Tous les marins avant le jour la messe de la Pie que j'entends sonner à St. Eustache, me semble un avertissement bien solemnel aux juges & à tous les hommes d'avoir une confiance moins téméraire en leurs lumieres, d'opprimer & mépriser moins la foiblesse, de croire un peu plus à l'innocence, d'y prendre un peu plus d'intérêt, de ménager un peu plus la vie & l'honneur de leurs semblables, & enfin de craindre quelquefois que trop d'ardeur à punir les crimes, ne leur en fasse commettre à eux-mêmes de bien affreux. Que la singularité des cas que je viens de citer les rende uniques chacun dans son espee, qu'on les dispute, qu'on les nie enfin si l'on veut, combien d'autres cas non moins imprévus, non moins possibles, peuvent être aussi singuliers dans la leur ? Où est celui qui fait déterminer avec certitude tous les cas où les hommes, abusés par de fausses apparences, peuvent prendre l'imposture pour l'évidence, & l'erreur pour la vérité ? Quel est l'audacieux qui, lorsqu'il s'agit de juger capitalement un homme, passe en avant & le condamne sans avoir pris toutes les précautions possibles pour se garantir des pièges du mensonge & des illusions de l'erreur ? Quel est le juge barbare qui, refusant à l'accusé la déclaration de son crime, le dépouille du droit sacré d'être entendu dans sa défense : droit qui, loin de le garantir d'être convaincu si l'évidence est telle qu'on la suppose, très-souvent ne suffit pas même pour empêcher le juge de voir cette évidence dans l'imposture & de verser le sang innocent, même après avoir entendu l'accusé. Osez-vous croire que les tribunaux abondent en précautions superflues pour la sûreté de l'innocence ? Eh qui ne fait, au contraire, que loin de s'y soucier de savoir si un accusé est innocent & de chercher à le trouver tel, on ne s'y occupe au contraire qu'à tâcher de le trouver coupable à tout prix, & qu'à lui ôter pour sa défense tous les moyens qui ne lui sont pas formellement accordés par la loi, tellement que si, dans quelque cas singulier il se trouve une circonstance essentielle qu'elle n'ait pas prévue, c'est au prévenu d'expier, quoiqu'innocent, cet oubli par son supplice ? Ignorez-vous que ce qui flatte le plus les juges, est d'avoir des victimes à tourmenter : qu'ils aimeroient mieux faire périr cent innocens que de laisser échaper un coupable :

& que s'ils pouvoient trouver de quoi condamner un homme dans toutes les formes , quoique persuadés de son innocence , ils se hâteroient de le faire périr en l'honneur de la loi ? Ils s'affligent de la justification d'un accusé comme d'une perte réelle ; avides de sang à répandre , ils voient à regret échapper de leurs mains la proie qu'ils s'étoient promise , & n'épargnent rien de ce qu'ils peuvent faire impunément pour que ce malheur ne leur arrive pas. Grandier , Calas , Langlade & cent autres ont fait du bruit par des circonstances fortuites ; mais quelle foule d'infortunés sont les victimes de l'erreur ou de la cruauté des juges , sans que l'innocence étouffée sous des monceaux de procédures vienne jamais au grand jour , ou n'y vienne que par hasard long-tems après la mort des accusés , & lorsque personne ne prend plus d'intérêt à leur sort. Tout nous montre ou nous fait sentir l'insuffisance des loix & l'indifférence des juges pour la protection des innocens accusés , déjà punis avant le jugement par les rigueurs du cachot & des fers , & à qui souvent on arrache à force de tourmens l'aveu des crimes qu'ils n'ont pas commis. Et vous ; comme si les formes établies & trop souvent inutiles étoient encore superflues , vous demandez quel inconvénient il y auroit quand le crime est évident , à rouer l'accusé sans l'entendre ! Allez , Monsieur , cette question n'avoit besoin de ma part d'aucune réponse ; & si , quand vous la faisiez elle eût été sérieuse , les murmures de votre cœur y auroient assez répondu.

MAIS si jamais cette forme si sacrée & si nécessaire pouvoit être omise à l'égard de quelque scélérat reconnu tel de tous les tems , & jugé par la voix publique avant qu'on lui imputât aucun fait particulier dont il eût à se défendre , que puis-je penser de la voir écartée avec tant de sollicitude & de vigilance du jugement du monde où elle étoit le plus indispensable , de celui d'un homme accusé tout-d'un-coup d'être un monstre abominable , après avoir joui quarante ans de l'estime publique & de la bienveillance de tous ceux qui l'ont connu. Est-il naturel , est-il raisonnable , est-il juste de choisir seul , pour refuser de l'entendre , celui qu'il faudroit entendre par préférence quand on se permettroit de négliger pour d'autres une aussi sainte formalité ? Je ne puis vous cacher qu'une sécurité si cruelle & si téméraire me déplaît & me choque dans ceux qui s'y livrent

avec tant de confiance, pour ne pas dire avec tant de plaisir. Si, dans l'année 1751, quelqu'un eût prédit cette légère & dédaigneuse façon de juger un homme alors si universellement estimé, personne ne l'eût pu croire, & si le public regardoit de sang-froid le chemin qu'on lui a fait faire pour l'amener par degrés à cette étrange persuasion, il seroit étonné lui-même de voir les sentiers tortueux & ténébreux par lesquels on l'a conduit insensiblement jusques-là sans qu'il s'en soit apperçu.

Vous dites que les précautions prescrites par le bon sens & l'équité avec les hommes ordinaires sont superflues avec un pareil monstre; qu'ayant foulé aux pieds toute justice & toute humanité, il est indigne qu'on s'assujettisse en sa faveur aux règles qu'elles inspirent; que la multitude & l'énormité de ses crimes est telle que la conviction de chacun en particulier entraîneroit dans des discussions immenses que l'évidence de tous rend superflues.

Quoi ! parce que vous me forgez un monstre tel qu'il n'en exista jamais, vous voulez vous dispenser de la preuve qui met le sceau à toutes les autres ! Mais qui jamais a prétendu que l'absurdité d'un fait lui servît de preuve, & qu'il suffît, pour en établir la vérité, de montrer qu'il est incroyable ? Quelle porte large & facile vous ouvrez à la calomnie & à l'imposture, si pour avoir droit de juger définitivement un homme à son infu & en se cachant de lui, il suffit de multiplier, de charger les accusations, de les rendre noires jusqu'à faire horreur, en sorte que moins elles seront vraisemblables, & plus on devra leur ajouter de foi. Je ne doute point qu'un homme coupable d'un crime ne soit capable de cent ; mais ce que je fais mieux encore, c'est qu'un homme accusé de cent crimes peut n'être coupable d'aucun. Entraîner les accusations n'est pas convaincre, & n'en sauroit dispenser. La même raison qui, selon vous, rend la conviction superflue, en est une de plus, selon moi, pour la rendre indispensable. Pour sauver l'embarras de tant de preuves, je n'en demande qu'une, mais je la veux authentique, invincible, & dans toutes les formes ; c'est celle du premier délir qui a rendu tous les autres croyables. Celui-là bien prouvé, je crois tous les autres sans

preuves , mais jamais l'accusation de cent mille autres ne suppléera dans mon esprit à la preuve juridique de celui-là.

L E F R A N Ç O I S .

Vous avez raison : mais prenez mieux ma pensée & celle de nos Messieurs. Ce n'est pas tant à la multitude des crimes de J. J. qu'ils ont fait attention qu'à son caractère affreux découvert enfin, quoique tard , & maintenant généralement reconnu. Tous ceux qui l'ont vu , suivi , examiné avec le plus de soin , s'accordent sur cet article , & le reconnoissent unanimement pour être, comme disoit très-bien son vertueux patron Monsieur Hume, la honte de l'espece humaine & un monstre de méchanceté. L'exacte & régulière discussion des faits devient superflue quand il n'en résulte que ce qu'on fait déjà sans eux. Quand J. J. n'auroit commis aucun crime, il n'en seroit pas moins capable de tous. On ne le punit ni d'un délit ni d'un autre, mais on l'abhorre, comme les couvant tous dans son cœur. Je ne vois rien là que de juste. L'horreur & l'aversion des hommes est due au méchant qu'ils laissent vivre quand leur clémence les porte à l'épargner.

R O U S S E A U .

Après nos précédens entretiens , je ne m'artendois pas à cette distinction nouvelle. Pour le juger par son caractère indépendamment des faits , il faudroit que je comprisse comment indépendamment de ces mêmes faits on a si subitement & si sûrement reconnu ce caractère. Quand je songe que ce monstre a vécu quarante ans généralement estimé & bien-voulu , sans qu'on se soit douré de son mauvais naturel, sans que personne ait eu le moindre soupçon de ses crimes , je ne puis comprendre comment tout-à-coup ces deux choses ont pu devenir si évidentes, & je comprends encore moins que l'une ait pu l'être sans l'autre. Ajoutons que ces découvertes ayant été faites conjointement & tout d'un coup par la même personne , elle a dû nécessairement commencer par articuler des faits pour fonder des jugemens si nouveaux, si contraires à ceux qu'on avoit portés jusqu'alors ; & quelle confiance pourrois-je autrement prendre à des apparences vagues, incertaines, souvent trompeuses, qui n'auroient rien de précis que l'on pût articuler ? Si vous voyez la possibilité qu'il

ait passé quarante ans pour honnête homme sans l'être, je vois bien mieux encore celle qu'il passe depuis dix ans à tort pour un scélérat ; car il y a dans ces deux opinions cette différence essentielle, que jadis on le jugeoit équitablement & sans partialité, & qu'on ne le juge plus qu'avec passion & prévention.

L E F R A N Ç O I S.

EH c'est pour cela justement qu'on s'y trompoit jadis & qu'on ne s'y trompe plus aujourd'hui, qu'on y regarde avec moins d'indifférence. Vous me rappelez ce que j'avois à répondre à ces deux êtres si différens, si contradictoires, dans lesquels vous l'avez ci-devant divisé. Son hypocrisie a long-tems abusé les hommes, parce qu'ils s'en tenoient aux apparences, & n'y regardoient pas de si près. Mais depuis qu'on s'est mis à l'épier avec plus de soin, & à le mieux examiner, on a bientôt découvert la forfanterie ; tout son faste moral a disparu, son affreux caractère a percé de toutes parts. Les gens mêmes qui l'ont connu jadis, qui l'aimoient, qui l'estimoient, parce qu'ils étoient ses dupes, rougissent aujourd'hui de leur ancienne bêtise, & ne comprennent pas comment d'aussi grossiers artifices ont pu les abuser si long-tems. On voit avec la dernière clarté que, différent de ce qu'il parut alors, parce que l'illusion s'est dissipée, il est le même qu'il fut toujours.

R O U S S E A U.

VOILA de quoi je ne doute point. Mais qu'autrefois on fût dans l'erreur sur son compte, & qu'on n'y soit plus aujourd'hui, c'est ce qui ne me paroît pas aussi clair qu'à vous. Il est plus difficile que vous ne semblez le croire, de voir exactement tel qu'il est, un homme dont on a d'avance une opinion décidée soit en bien soit en mal. On applique à tout ce qu'il fait, à tout ce qu'il dit, l'idée qu'on s'est formée de lui. Chacun voit & admet tout ce qui confirme son jugement, rejette ou explique à sa mode tout ce qui le contrarie. Tous ses mouvemens, ses regards, ses gestes sont interprétés selon cette idée : on y rapporte ce qui s'y rapporte le moins. Les mêmes choses que mille autres disent ou font, & qu'on dit ou fait soi-même indifféremment, prennent un sens mystérieux, dès qu'elles viennent de lui. On veut deviner, on veut être pénétrant ; c'est le jeu naturel de

L'amour-propre : on voit ce qu'on croit & non pas ce qu'on voit. On explique tout selon le préjugé qu'on a, & l'on ne se console de l'erreur où l'on pense avoir été, qu'en se persuadant que c'est faute d'attention non de pénétration qu'on y est tombé. Tout cela est si vrai, que si deux hommes ont d'un troisième des opinions opposées, cette même opposition régnera dans les observations qu'ils feront sur lui. L'un verra blanc, & l'autre noir ; l'un trouvera des vertus, l'autre des vices dans les actes les plus indifférens qui viendront de lui ; & chacun, à force d'interprétations subtiles, prouvera que c'est lui qui a bien vu. Le même objet, regardé en différens tems, avec des yeux différemment affectés, nous fait des impressions très-différentes, & même en convenant que l'erreur vient de notre organe, on peut s'abuser encore en concluant qu'on se trompoit autrefois, tandis que c'est peut-être aujourd'hui qu'on se trompe. Tout ceci seroit vrai quand on n'auroit que l'erreur des préjugés à craindre. Que seroit-ce si le prestige des passions s'y joignoit encore ? si de charitables interpretes, toujours alertes, alloient sans cesse au-devant de toutes les idées favorables qu'on pourroit tirer de ses propres observations pour tout défigurer, tout noircir, tout empoisonner ? On fait à quel point la haine fascine les yeux. Qui est-ce qui fait voir des vertus dans l'objet de son aversion, qui est-ce qui ne voit pas le mal dans tout ce qui part d'un homme odieux ? On cherche toujours à se justifier ses propres sentimens ; c'est encore une disposition très-naturelle. On s'efforce à trouver haïssable ce qu'on hait ; & s'il est vrai que l'homme prévenu voit ce qu'il croit, il l'est bien plus encore que l'homme passionné voit ce qu'il desire. La différence est donc ici que voyant jadis J. J. sans intérêt, on le jugeoit sans partialité, & qu'aujourd'hui la prévention & la haine ne permettent plus de voir en lui que ce qu'on veut y trouver. Auxquels donc, à votre avis, des anciens ou des nouveaux jugemens le préjugé de la raison doit-il donner plus d'autorité ?

S'IL est possible, comme je crois vous l'avoir prouvé, que la connoissance certaine de la vérité & beaucoup moins l'évidence résulte de la méthode qu'on a prise pour juger J. J. ; si l'on a évité à dessein les vrais moyens de porter sur son compte un jugement impartial, infallible, éclairé, il s'ensuit que sa condamnation si hautement, si

fièrement prononcée est non - seulement arrogante & téméraire , mais violemment suspecte de la plus noire iniquité ; d'où je conclus que n'ayant nul droit de le juger clandestinement comme on a fait , on n'a pas non plus celui de lui faire grace , puisque la grace d'un criminel n'est que l'exemption d'une peine encourue & juridiquement infligée. Ainsi la clémence dont vos Messieurs se vantent à son égard , quand même ils useroient envers lui d'une bienfaisance réelle , est trompeuse & fausse ; & quand ils comptent pour un bienfait le mal mérité dont ils disent exempter sa personne , ils en imposent & mentent , puisqu'ils ne l'ont convaincu d'aucun acte punissable , qu'un innocent ne méritant aucun châtement n'a pas besoin de grace , & qu'un pareil mot n'est qu'un outrage pour lui. Ils sont donc doublement injustes , en ce qu'ils se font un mérite envers lui d'une générosité qu'ils n'ont point , & en ce qu'ils ne feignent d'épargner sa personne qu'afin d'outrager impunément son honneur.

VENONS pour le sentir à cette grace sur laquelle vous insistez si fort , & voyons en quoi donc elle consiste. A traîner celui qui la reçoit d'opprobre en opprobre & de misere en misere , sans lui laisser aucun moyen possible de s'en garantir. Connoissez-vous pour un cœur d'homme de peine aussi cruelle qu'une pareille grace ? Je m'en rapporte au tableau tracé par vous-même. Quoi ! c'est par bonté , par commisération , par bienveillance , qu'on rend cet infortuné le jouet du public , la risée de la canaille , l'horreur de l'univers , qu'on le prive de toute société humaine , qu'on l'étouffe à plaisir dans la fange , qu'on s'amuse à l'enterrer tout vivant ? S'il se pouvoit que nous eussions à subir vous ou moi le dernier supplice , voudrions-nous l'éviter au prix d'une pareille grace ? voudrions-nous de la vie à condition de la passer ainsi ? Non sans doute ; il n'y a point de tourment , point de supplice que nous ne préférassions à celui-là , & la plus douloureuse fin de nos maux nous paroîtroit desirable & douce , plutôt que de les prolonger dans de pareilles angoisses. Eh ! quelle idée ont donc vos Messieurs de l'honneur , s'ils ne comptent pas l'infamie pour un supplice ? Non , non , quoiqu'ils en puissent dire , ce n'est point accorder la vie que de la rendre pire que la mort.

L E F R A N Ç O I S.

Vous voyez que notre homme n'en pense pas ainsi; puisqu'au milieu de tout son opprobre, il ne laisse pas de vivre & de se porter mieux qu'il n'a jamais fait. Il ne faut pas juger des sentimens d'un scélérat par ceux qu'un honnête homme auroit à sa place. L'infamie n'est douloureuse qu'à proportion de l'honneur qu'un homme a dans le cœur. Les ames viles, insensibles à la honte, y sont dans leur élément. Le mépris n'affecte gueres celui qui s'en sent digne : c'est un jugement auquel son propre cœur l'a déjà tout accoutumé.

R O U S S E A U.

L'INTERPRÉTATION de cette tranquillité stoïque, au milieu des outrages, dépend du jugement déjà porté sur celui qui les endure. Ainsi ce n'est pas sur ce sang-froid qu'il convient de juger l'homme; mais c'est par l'homme, au contraire, qu'il faut apprécier le sang-froid. Pour moi, je ne vois point comment l'impénétrable dissimulation, la profonde hypocrisie que vous avez prêtée à celui-ci, s'accorde avec cette abjection presque incroyable dont vous faites ici son élément naturel. Comment, Monsieur, un homme si haut, si fier, si orgueilleux, qui, plein de génie & de feu, a pu, selon vous, se contenir, & garder quarante ans le silence, pour étonner l'Europe de la vigueur de sa plume; un homme qui met à un si haut prix l'opinion des autres, qu'il a tout sacrifié à une fausse affectation de vertu, un homme dont l'ambitieux amour-propre vouloit remplir tout l'univers de sa gloire, éblouir tous ses contemporains de l'éclat de ses talens & de ses vertus, fouler à ses pieds tous les préjugés, braver toutes les puissances, & se faire admirer par son intrépidité. Ce même homme, à présent insensible à tant d'indignités, s'abreuve à longs traits d'ignominie, & se repose mollement dans la fange comme dans son élément naturel! De grace, mettez plus d'accord dans vos idées, ou veuillez m'expliquer comment cette brute insensibilité peut exister dans une ame capable d'une telle effervescence. Les outrages affectent tous les hommes, mais beaucoup plus ceux qui les méritent & qui n'ont point d'asyle en eux-mêmes pour s'y dérober. Pour en être ému le moins qu'il est possible, il faut les sentir injustes, & s'être
fait

fait de l'honneur & de l'innocence un rempart autour de son cœur inaccessible à l'opprobre. Alors on peut se consoler de l'erreur ou de l'injustice des hommes : car dans le premier cas les outrages , dans l'intention de ceux qui les font , ne sont pas pour celui qui les reçoit ; & dans le second ils ne les lui font pas dans l'opinion qu'il est vil & qu'il les mérite ; mais au contraire , parce qu'étant vils & méchans eux-mêmes , ils haïssent ceux qui ne le sont pas.

Mais la force qu'une ame saine emploie à supporter des traitemens indignes d'elle , ne rend pas ces traitemens moins barbares de la part de ceux qui les lui font essuyer. On auroit tort de leur tenir compte des ressources qu'ils n'ont pu lui ôter , & qu'ils n'ont pas même prévues , parce qu'à sa place ils ne les trouveroient pas en eux. Vous avez beau me faire sonner ces mots de bienveillance & de grace. Dans le ténébreux système auquel vous donnez ces noms , je ne vois qu'un raffinement de cruauté pour accabler un infortuné de misères pires que la mort , pour donner aux plus noires perditions un air de générosité , & taxer encore d'ingratitude celui qu'on diffame , parce qu'il n'est pas pénétré de reconnoissance des soins qu'on prend pour l'accabler & le livrer sans aucune défense aux lâches assassins qui le poignent sans risque , en se cachant à ses regards.

VOILA donc en quoi consiste cette grace prétendue dont vos Messieurs font tant de bruit. Cette grace n'en seroit pas une , même pour un coupable , à moins qu'il ne fût en même tems le plus vil des mortels. Qu'elle en soit une pour cet homme audacieux , qui , malgré tant de résistance & d'effrayantes menaces , est venu fièrement à Paris provoquer par sa présence l'unique tribunal qui l'avoit décrété , connoissant parfaitement son innocence ; qu'elle en soit une pour cet homme dédaigneux , qui cache si peu son mépris aux traîtres cajoleurs qui l'obsèdent & tiennent sa destinée en leurs mains ; voilà , Monsieur , ce que je ne comprendrai jamais ; & quand il seroit tel qu'ils le disent , encore falloit-il savoir de lui s'il consentoit à conserver sa vie & sa liberté à cet indigne prix ; car une grace , ainsi que tout autre don , n'est légitime qu'avec le consentement , du moins présumé , de celui qui la reçoit ; & je vous demande si la conduite & les discours de J. J. laissent présumer de lui ce consentement. Or , tout don fait par force

n'est pas un don , c'est un vol ; il n'y a point de plus maligne tyrannie que de forcer un homme de nous être obligé malgré lui , & c'est indignement abuser du nom de grace , que de le donner à un traitement forcé , plus cruel que le châtement. Je suppose ici l'accusé coupable ; que seroit cette grace si je le supposois innocent , comme je le puis & le dois , tant qu'on craint de le convaincre ? Mais , dites-vous , il est coupable , on en est certain puisqu'il est méchant. Voyez comment vous me ballotez ! Vous m'avez ci-devant donné ses crimes pour preuve de sa méchanceté , & vous me donnez à présent sa méchanceté pour preuve de ses crimes. C'est par les faits qu'on a découvert son caractère , & vous m'alléguez son caractère pour éluder la régulière discussion des faits. Un tel monstre , me dites-vous , ne mérite pas qu'on respecte avec lui les formes établies pour la conviction d'un criminel ordinaire : on n'a pas besoin d'entendre un scélérat aussi détestable , ses œuvres parlent pour lui ! J'accorderai que le monstre que vous m'avez peint , ne mérite , s'il existe , aucune des précautions établies autant pour la sûreté des innocens , que pour la conviction des coupables. Mais il les falloit toutes , & plus encore , pour bien constater son existence , pour s'assurer parfaitement que ce que vous appelez ses œuvres sont bien ses œuvres. C'étoit par là qu'il falloit commencer , & c'est précisément ce qu'ont oublié vos Messieurs. Car enfin , quand le traitement qu'on lui fait souffrir seroit doux pour un coupable , il est affreux pour un innocent. Alléguer la douceur de ce traitement pour éluder la conviction de celui qui le souffre , est donc un sophisme aussi cruel qu'insensé. Convenez de plus , que ce monstre , tel qu'il leur a plû de nous le forger , est un personnage bien étrange , bien nouveau , bien contradictoire , un être d'imagination tel qu'en peut enfanter le délire de la fièvre , confusément formé de parties hétérogenes qui par leur nombre , leur disproportion , leur incompatibilité ne sauroient former un seul tout , & l'extravagance de cet assemblage , qui seule est une raison d'en nier l'existence , en est une pour vous de l'admettre sans daigner la constater. Cet homme est trop coupable pour mériter d'être entendu ; il est trop hors de la nature pour qu'on puisse douter qu'il existe. Que pensez-vous de ce raisonnement ? C'est pourtant le vôtre , ou du moins celui de vos Messieurs.

Vous m'assurez que c'est par leur grande bonté, par leur excessive bienveillance qu'ils lui épargnent la honte de se voir démasqué. Mais une pareille générosité ressemble fort à la bravoure des fanfaron, qu'ils ne montrent que loin du péril. Il me semble qu'à leur place, & malgré toute ma pitié, j'aimerois mieux encore être ouvertement juste & sévère que trompeur & fourbe par charité, & je vous répéterai toujours que c'est une trop bizarre bienveillance que celle qui faisant porter à son malheureux objet, avec tout le poids de la haine, tout l'opprobre de la dérision, ne s'exerce qu'à lui ôter, innocent ou coupable, tout moyen de s'y dérober. J'ajouterai que toutes ces vertus que vous me vantez dans les arbitres de sa destinée sont telles que non-seulement, graces au Ciel, je m'en sens incapable, mais que même je ne les conçois pas. Comment peut-on aimer un monstre qui fait horreur ? Comment peut-on se pénétrer d'une pitié si tendre pour un être aussi mal-faisant, aussi cruel, aussi sanguinaire ? Comment peut-on choyer avec tant de sollicitude le fléau du genre-humain, le ménager aux dépens des victimes de sa furie, & de peur de le chagriner, lui aider presque à faire du monde un vaste tombeau ? Comment, Monsieur, un traître, un voleur, un empoisonneur, un assassin ! J'ignore s'il peut exister un sentiment de bienveillance pour un tel être parmi les Démon ; mais parmi les hommes, un tel sentiment me paroîtroit un goût punissable & criminel bien plutôt qu'une vertu. Non, il n'y a que son semblable qui le puisse aimer.

L E F R A N Ç O I S.

Ce feroit, quoi que vous en puissiez dire, une vertu de l'épargner, si dans cet acte de clémence on se propoisoit un devoir à remplir plutôt qu'un penchant à suivre.

R O U S S E A U.

Vous changez encore ici l'état de la question, & ce n'est pas là ce que vous disiez ci-devant : mais voyons.

L E F R A N Ç O I S.

SUPPOSONS que le premier qui a découvert les crimes de ce misérable & son caractère affreux se soit cru obligé, comme il l'étoit sans contredit, non-seulement à le démasquer aux yeux du public,

mais à le dénoncer au Gouvernement , & que cependant son respect pour d'anciennes liaisons ne lui ait pas permis de vouloir être l'instrument de sa perte , n'a-t-il pas dû , cela posé , se conduire exactement comme il l'a fait , mettre à sa dénonciation la condition de la grace du scélérat , & le ménager tellement en le démasquant , qu'en lui donnant la réputation d'un coquin , on lui conservât la liberté d'un honnête homme ?

R O U S S E A U.

VOTRE supposition renferme des choses contradictoires sur lesquelles j'aurois beaucoup à dire. Dans cette supposition même je me ferois conduit & vous aussi , j'en suis très-sûr , & tout autre homme d'honneur , d'une façon très-différente. D'abord , à quelque prix que ce fût , je n'aurois jamais voulu dénoncer le scélérat sans me montrer & le confondre , vu sur-tout les liaisons antérieures que vous supposez , & qui obligeoient encore plus étroitement l'accusateur de prévenir préalablement le coupable de ce que son devoir l'obligeoit à faire à son égard. Encore moins aurois-je voulu prendre des mesures extraordinaires pour empêcher que mon nom , mes accusations , mes preuves ne parvinssent à ses oreilles ; parce qu'en tout état de cause un dénonciateur qui se cache , joue un rôle odieux , bas , lâche , justement suspect d'imposture , & qu'il n'y a nulle raison suffisante qui puisse obliger un honnête homme à faire un acte injuste & flétrissant. Dès que vous supposez l'obligation de dénoncer un malfacteur , vous supposez aussi celle de le convaincre , parce que la première de ces deux obligations emporte nécessairement l'autre , & qu'il faut ou se montrer & confondre l'accusé , ou si l'on veut se cacher de lui , se taire avec tout le monde ; il n'y a point de milieu. Cette conviction de celui qu'on accuse n'est pas seulement l'épreuve indispensable de la vérité qu'on se croit obligé de déclarer ; elle est encore un devoir du dénonciateur envers lui-même , dont rien ne peut le dispenser , sur-tout dans le cas que vous posez. Car il n'y a point de contradiction dans la vertu , & jamais pour punir un fourbe elle ne permettra de l'imiter.

L E F R A N Ç O I S.

Vous ne pensez pas là-dessus comme J. J.

C'EST en le trahissant qu'il faut punir un traître.

VOILA une de ses maximes ; qu'y répondez-vous ?

R O U S S E A U.

CE que votre cœur y répond lui-même. Il n'est pas étonnant qu'un homme qui ne se fait scrupule de rien , ne s'en fasse aucun de la trahison : mais il le seroit fort que d'honnêtes gens se crussent autorisés par son exemple à l'imiter.

L E F R A N Ç O I S.

L'IMITER ! non pas généralement ; mais quel tort lui fait-on en suivant avec lui ses propres maximes , pour l'empêcher d'en abuser ?

R O U S S E A U.

SUIVRE avec lui ses propres maximes ! Y pensez-vous ? Quels principes ! quelle morale ! si l'on peut , si l'on doit suivre avec les gens leurs propres maximes ; il faudra donc mentir aux menteurs , voler les fripons , empoisonner les empoisonneurs , assassiner les assassins , être scélérat à l'envi avec ceux qui le sont , & si l'on n'est plus obligé d'être honnête homme qu'avec les honnêtes gens , ce devoir ne mettra personne en grands frais de vertu dans le siècle où nous sommes. Il est digne du scélérat que vous m'avez peint de donner des leçons de fourberie & de trahison ; mais je suis fâché pour vos Messieurs que parmi tant de meilleures leçons qu'il a données & qu'il eût mieux valu suivre , ils n'aient profité que de celle-là.

AU reste , je ne me souviens pas d'avoir rien trouvé de pareil dans les livres de J. J. Où donc a-t-il établi ce nouveau précepte si contraire à tous les autres.

L E F R A N Ç O I S.

DANS un vers d'une comédie.

R O U S S E A U.

QUAND est-ce qu'il a fait jouer cette comédie ?

L E F R A N Ç O I S.

JAMAIS.

R O U S S E A U.

Où est-ce qu'il l'a fait imprimer ?

L E F R A N Ç O I S.

N U L L E part.

R O U S S E A U.

M A foi, je ne vous entends point.

L E F R A N Ç O I S.

C'EST une espece de farce qu'il écrivit jadis à la hâte, & presque impromptu, à la campagne, dans un moment de gaîté, qu'il n'a pas même daigné corriger, & que nos Messieurs lui ont volée comme beaucoup d'autres choses, qu'ils ajustent ensuite à leur façon pour l'édification publique.

R O U S S E A U.

M A I S comment ce vers est-il employé dans cette piece? Est-ce lui-même qui le prononce?

L E F R A N Ç O I S.

N O N ; c'est une jeune fille qui, se croyant trahie par son amant, le dit dans un moment de dépit pour s'encourager à intercepter, ouvrir & garder une lettre écrite par cet amant à sa rivale.

R O U S S E A U.

Q U O I, Monsieur, un mot dit par une jeune fille amoureuse & piquée, dans l'intrigue galante d'une farce écrite autrefois à la hâte, & qui n'a été ni corrigée, ni imprimée, ni représentée, ce mot en l'air dont elle appuie dans sa colere un acte qui de sa part n'est pas même une trahison, ce mot dont il vous plaît de faire une maxime de J. J. est l'unique autorité sur laquelle vos Messieurs ont ourdi l'affreux tissu de trahisons dont il est enveloppé? Voudriez-vous que je répondisse à cela sérieusement? Me l'avez-vous dit sérieusement vous-même? Non, votre air seul en le prononçant me dispensoit d'y répondre. Eh qu'on lui doive ou non de ne pas le trahir, tout homme d'honneur ne se doit-il pas à lui-même de n'être un traître envers personne? Nos devoirs envers les autres auroient beau varier selon le tems, les gens, les occasions, ceux envers nous-mêmes ne varient point; & je ne puis penser que celui qui ne se croit pas obligé d'être honnête homme avec tout le monde, le soit jamais avec qui que ce soit.

M A I S sans insister sur ce point davantage, allons plus loin. Pas-

sons au dénonciateur d'être un lâche & un traître , sans néanmoins être un imposteur ; & aux Juges d'être menteurs & dissimulés , sans néanmoins être iniques. Quand cette maniere de procéder seroit aussi juste & permise qu'elle est insidieuse & perfide , quelle en seroit l'utilité dans cette occasion pour la fin que vous alléguiez ? Où donc est la nécessité , pour faire grace à un criminel , de ne pas l'entendre ? Pourquoi lui cacher à lui seul , avec tant de machines & d'artifices , ses crimes , qu'il doit savoir mieux que personne , s'il est vrai qu'il les ait commis ? Pourquoi fuir , pourquoi rejeter avec tant d'effroi la maniere la plus sûre , la plus juste , la plus raisonnable & la plus naturelle de s'assurer de lui , sans lui infliger d'autre peine que celle d'un hypocrite qui se voit confondu ? C'est la punition qui naît le mieux de la chose , qui s'accorde le mieux avec la grace qu'on veut lui faire , avec les sûretés qu'on doit prendre pour l'avenir , & qui seule prévient deux grands scandales , savoir celui de la publication des crimes & celui de leur impunité. Vos Messieurs alleguent néanmoins pour raison de leurs procédés frauduleux le soin d'éviter le scandale. Mais si le scandale consiste essentiellement dans la publicité , je ne vois point celui qu'on évite en cachant le crime au coupable qui ne peut l'ignorer , & en le divulgant parmi tout le reste des hommes qui n'en savoient rien. L'air de mystere & de réserve qu'on met à cette publication , ne sert qu'à l'accélérer. Sans doute le public est toujours fidele aux secrets qu'on lui confie ; ils ne sortent jamais de son sein. Mais il est risible qu'en disant ce secret à l'oreille à tout le monde , & le cachant très-soigneusement au seul qui , s'il est coupable , le fait nécessairement avant tout autre , on veuille éviter par-là le scandale , & faire de ce badin mystere un acte de bienfaisance & de générosité. Pour moi , avec une si tendre bienveillance pour le coupable , j'aurois choisi de le confondre sans le diffamer , plutôt que de le diffamer sans le confondre , & il faut certainement , pour avoir pris le parti contraire , avoir eu d'autres raisons que vous ne m'avez pas dites & que cette bienveillance ne comporte pas.

SUPPOSONS qu'au lieu d'aller creusant sous ses pas tous ces tortueux souterrains , au lieu de triples murs de ténèbres qu'on élève

avec tant d'efforts autour de lui, au lieu de rendre le public & l'Europe entiere complice & témoin du scandale qu'on feint de vouloir éviter, au lieu de lui laisser tranquillement continuer & consommer ses crimes en se contentant de les voir & de les compter sans en empêcher aucun; supposons, dis-je, qu'au lieu de tout ce tortillage, on se fût ouvertement & directement adressé à lui-même & à lui seul, qu'en lui présentant en face son accusateur armé de toutes ses preuves, on lui eût dit : « Misérable qui fais l'honnête » homme & qui n'es qu'un scélérat, te voilà démasqué, te voilà » connu; voilà tes faits, en voilà les preuves, qu'as-tu à répondre? » Il eût nié, direz-vous; & qu'importe? Que font les négations contre les démonstrations? Il fût resté convaincu & confondu. Alors on eût ajouté en montrant son dénonciateur : « Remercie cet homme » généreux que sa conscience a forcé de t'accuser & que sa bonté » porte à te protéger. Par son intercession on veut bien te laisser » vivre & te laisser libre; tu ne feras même démasqué aux yeux du » public qu'autant que ta conduite rendra ce soin nécessaire pour » prévenir la continuation de tes forfaits. Songe que des yeux per- » çans sont sans cesse ouverts sur toi, que le glaive punisseur pend » sur ta tête, & qu'à ton premier crime tu ne lui peux échapper ». Y avoit-il, à votre avis, une conduite plus simple, plus sûre & plus droite pour allier à son égard la justice, la prudence & la charité? Pour moi, je trouve qu'en s'y prenant ainsi l'on se fût assuré de lui par la crainte beaucoup mieux qu'on n'a fait par cet immense appareil de machines qui ne l'empêche pas d'aller toujours son train. On n'eût point eu besoin de le traîner si barbarement, ou selon vous si bénévolement dans le borbier; on n'eût point habillé la justice & la vertu des honteuses livrées de la perfidie & du mensonge; ses délateurs & ses juges n'eussent point été réduits à se tenir sans cesse enfoncés devant lui dans leurs tanières, comme fuyant en coupables les regards de leur victime, & redoutant la lumière du jour: enfin, l'on eût prévenu, avec le double scandale des crimes & de leur impunité, celui d'une maxime aussi funeste qu'infériorisée que vos Messieurs semblent vouloir établir par son exemple, savoir, que pourvu qu'on ait de l'esprit & qu'on fasse de beaux livres, on peut se livrer à toutes sortes de crimes impunément.

VOILA

VOILA le seul vrai parti qu'on avoit à prendre si l'on vouloit absolument ménager un pareil misérable. Mais pour moi, je vous déclare que je suis aussi loin d'approuver que de comprendre cette prétendue clémence de laisser libre nonobstant le péril; je ne dis pas un monstre affreux tel qu'on nous le représente, mais un malfaiteur tel qu'il soit. Je ne trouve dans cette espece de grace ni raison, ni humanité, ni sûreté, & j'y trouve beaucoup moins cette douceur & cette bienveillance dont se vantent vos Messieurs avec tant de bruit. Rendre un homme le jouet du public & de la canaille, le faire chasser successivement de tous les asyles les plus reculés, les plus solitaires où il s'étoit de lui-même emprisonné, & d'où certainement il n'étoit à portée de faire aucun mal, le faire lapider par la populace, le promener par dérision de lieu en lieu toujours chargé de nouveaux outrages, lui ôter même les ressources les plus indispensables de la société, lui voler sa subsistance pour lui faire l'aumône, le dépayser sur toute la face de la terre, faire de tout ce qu'il lui importe le plus de savoir autant pour lui de mysteres impénétrables, le rendre tellement étranger, odieux, méprisable aux hommes, qu'au lieu des lumieres, de l'assistance & des conseils que chacun doit trouver au besoin parmi ses freres, il ne trouve partout qu'embûches, mensonges, trahisons, insultes, le livrer en un mot sans appui, sans protection, sans défense à l'adroite animosité de ses ennemis, c'est le traiter beaucoup plus cruellement que si l'on se fût une bonne fois assuré de sa personne par une détention dans laquelle, avec la sûreté de tout le monde, on lui eût fait trouver la sienne, ou du moins la tranquillité. Vous m'avez appris qu'il désira, qu'il demanda lui-même cette détention, & que loin de la lui accorder, on lui fit de cette demande un nouveau crime & un nouveau ridicule. Je crois voir à la fois la raison de la demande & celle du refus. Ne pouvant trouver de refuge dans les plus solitaires retraites, chassé successivement du sein des montagnes & du milieu des lacs, forcé de fuir de lieu en lieu & d'errer sans cesse avec des peines & des dépenses excessives au milieu des dangers & des outrages, réduit à l'entrée de l'hiver à courir l'Europe pour y chercher un asyle sans plus savoir où, & sûr d'avance de n'être laissé tranquille nulle part, il étoit naturel que, battu, fatigué de tant

d'orages , il desirât de finir ses malheureux jours dans une paisible captivité , plutôt que de se voir dans sa vieillesse poursuivi , chassé , balloté sans relâche de tous côtés , privé d'une pierre pour y poser sa tête & d'un asyle où il pût respirer , jusqu'à ce qu'à force de courses & de dépenses , on l'eût réduit à périr de misere , ou à vivre , toujours errant , des dures aumônes de ses persécuteurs ardens à en venir là pour le rassasier enfin d'ignominie à leur aise. Pourquoi n'a-t-on pas consenti à cet expédient si sûr , si court , si facile , qu'il proposoit lui-même & qu'il demandoit comme une faveur ? N'est-ce point qu'on ne vouloit pas le traiter avec tant de douceur , ni lui laisser jamais trouver cette tranquillité si désirée ? N'est-ce point qu'on ne vouloit lui laisser aucun relâche , ni le mettre dans un état où l'on n'eût pu lui attribuer chaque jour de nouveaux crimes & de nouveaux livres , & où peut-être , à force de douceur & de patience , eût-il fait perdre aux gens chargés de sa garde les fausses idées qu'on vouloit donner de lui ? N'est-ce point enfin que dans le projet si chéri , si suivi , si bien concerté de l'envoyer en Angleterre , il entroit des vues dont son séjour dans ce pays-là , & les effets qu'il y a produits semblent développer assez l'objet ? Si l'on peut donner à ce refus d'autres motifs , qu'on me le dise , & je promets d'en montrer la fausseté.

MONSIEUR , tout ce que vous m'avez appris , tout ce que vous m'avez prouvé est à mes yeux plein de choses inconcevables , contradictoires , absurdes , qui , pour être admises , demanderoient encore d'autres genres de preuves que celles qui suffisent pour les plus completes démonstrations , & c'est précisément ces mêmes choses absurdes que vous dépouillez de la preuve la plus nécessaire , & qui met le sceau à toutes les autres. Vous m'avez fabriqué tout à votre aise un être tel qu'il n'en exista jamais , un monstre hors de la nature , hors de la vraisemblance , hors de la possibilité , & formé de parties inalliables , incompatibles qui s'excluent mutuellement. Vous avez donné pour principe à tous ses crimes , le plus furieux , le plus intolérant , le plus extravagant amour-propre qu'il n'a pas laissé de déguiser si bien depuis sa naissance jusqu'au déclin de ses ans , qu'il n'en a paru nulle trace pendant tant d'années , & qu'encore aujourd'hui depuis ses malheurs il étouffe ou contient si bien qu'on n'en voit pas le moindre signe. Malgré tout cet in-

domptable orgueil, vous m'avez fait voir dans le même être un petit menteur, un petit fripon, un petit coureur de cabarets & de mauvais lieux, un vil & crapuleux débauché, pourri de vérole, & qui passoit sa vie à aller escroquant dans les tavernes quelques écus à droite & à gauche aux manans qui les fréquentent. Vous avez prétendu que ce même personnage étoit le même homme qui pendant quarante ans a vécu estimé, bien voulu de tout le monde, l'Auteur des seuls écrits dans ce siècle qui portent dans l'ame des lecteurs la persuasion qui les a dictés, & dont on sent en les lisant, que l'amour de la vertu & le zèle de la vérité font l'inimitable éloquence. Vous dites que ces livres qui m'émeuvent ainsi le cœur, sont les jeux d'un scélérat qui ne sentoit rien de ce qu'il disoit avec tant d'ardeur & de véhémence, & qui cachoit sous un air de probité le venin dont il vouloit infecter ses lecteurs. Vous me forcez même de croire que ces écrits à la fois si fiers, si touchans, si modestes ont été composés parmi les pots & les pintes, & chez les filles de joie où l'Auteur passoit sa vie, & vous me transformez enfin cet orgueil irascible & diabolique en l'abjection d'un cœur insensible & vil qui se rassasie sans peine de l'ignominie dont l'abreuve à plaisir la charité du public.

Vous m'avez figuré vos Messieurs qui disposent à leur gré de sa réputation, de sa personne & de toute sa destinée comme des modes de vertu, des prodiges de générosité, des anges pour lui de douceur & de bienfaisance, & vous m'avez appris en même tems que l'objet de tous leurs tendres soins avoit été de le rendre l'horreur de l'univers, le plus déprisé des êtres, de le traîner d'opprobre en opprobre & de misère en misère, & de lui faire sentir à loisir dans les calamités de la plus malheureuse vie tous les déchiremens que peut éprouver une ame fière en se voyant le jouet & le rebut du genre-humain. Vous m'avez appris que par pitié, par grace, tous ces hommes vertueux avoient bien voulu lui ôter tout moyen d'être instruit des raisons de tant d'outrages, s'abaisser en sa faveur au rôle de cajoleurs & de traîtres, faire adroitement le plongeon à chaque éclaircissement qu'il cherchoit, l'environner de souterrains & de pièges tellement tendus que chacun de ses pas fût nécessairement une chute, enfin le circonvenir avec tant d'adresse, qu'en butte aux insultes de tout le monde il ne pût jamais sa-

voir la raison de rien , apprendre un seul mot de vérité , repousser aucun outrage , obtenir aucune explication , trouver , saisir aucun agresseur , & qu'à chaque instant atteint des plus cruelles morsures , il sentit dans ceux qui l'entourent la flexibilité des serpens aussi bien que leur venin.

Vous avez fondé le système qu'on suit à son égard sur des devoirs dont je n'ai nulle idée , sur des vertus qui me font horreur , sur des principes qui renversent dans mon esprit tous ceux de la justice & de la morale. Figurez-vous des gens qui commencent par se mettre chacun un bon masque bien attaché , qui s'arment de fer jusqu'aux dents , qui surprennent ensuite leur ennemi , le saisissent par derrière , le mettent nud , lui lient le corps , les bras , les mains , les pieds , la tête , de façon qu'il ne puisse remuer , lui mettent un bâillon dans la bouche , lui crevent les yeux , l'étendent à terre , & passent enfin leur noble vie à le massacrer doucement , de peur que mourant de ses blessures il ne cesse trop tôt de les sentir. Voilà les gens que vous voulez que j'admire. Rappelez , Monsieur , votre équité , votre droiture , & sentez en votre conscience quelle sorte d'admiration je puis avoir pour eux. Vous m'avez prouvé , j'en conviens , autant que cela se pouvoit par la méthode que vous avez suivie , que l'homme ainsi terrassé est un monstre abominable ; mais quand cela seroit aussi vrai que difficile à croire , l'auteur & les directeurs du projet qui s'exécute à son égard , seroient à mes yeux , je le déclare , encore plus abominables que lui.

CERTAINEMENT vos preuves sont d'une grande force ; mais il est faux que cette force aille pour moi jusqu'à l'évidence , puisqu'en fait de délits & de crimes , cette évidence dépend essentiellement d'une preuve qu'on écarte ici avec trop de soin pour qu'il n'y ait pas à cette omission quelque puissant motif qu'on nous cache & qu'il importerait de savoir. J'avoue pourtant , & je ne puis trop le répéter , que ces preuves m'étonnent , & m'ébranleroient peut-être encore , si je ne leur trouvois d'autres défauts non moins dirimans selon moi.

Le premier est dans leur force même & dans leur grand nombre de la part dont elles viennent. Tout cela me paroîtroit fort bien dans des procédures juridiques faites par le ministère public ; mais pour que des

particuliers, & qui pis est des amis, aient pris tant de peine, aient fait tant de dépenses, aient mis tant de tems à faire tant d'informations, à rassembler tant de preuves, à leur donner tant de force sans y être obligés par aucun devoir, il faut qu'ils aient été animés pour cela par quelque passion bien vive, qui, tant qu'ils s'obstineront à la cacher, me rendra suspect tout ce qu'elle aura produit.

UN autre défaut que je trouve à ces invincibles preuves, c'est qu'elles prouvent trop, c'est qu'elles prouvent des choses qui naturellement ne sauroient exister. Autant vaudroit me prouver des miracles, & vous savez que je n'y crois pas. Il y a dans tout cela des multitudes d'absurdités, auxquelles avec toutes leurs preuves il ne dépend pas de mon esprit d'acquiescer. Les explications qu'on leur donne, & que tout le monde, à ce que vous m'assurez, trouve si claires, ne sont à mes yeux gueres moins absurdes, & ont le ridicule de plus. Vos Messieurs semblent avoir chargé J. J. de crimes, comme vos Théologiens ont chargé leur doctrine d'articles de foi; l'avantage de persuader en affirmant, la facilité de faire tout croire, les ont séduits. Aveuglés par leur passion, ils ont entassé faits sur faits, crimes sur crimes, sans précaution, sans mesure. Et quand enfin ils ont apperçu l'incompatibilité de tout cela, ils n'ont plus été à tems d'y remédier; le grand soin qu'ils avoient pris de tout prouver également, les forçant de tout admettre, sous peine de tout rejeter. Il a donc fallu chercher mille subtilités pour tâcher d'accorder tant de contradictions, & tout ce travail a produit sous le nom de J. J. l'être le plus chimérique & le plus extravagant que le délire de la fièvre puisse faire imaginer.

UN troisieme défaut de ces invincibles preuves est dans la maniere de les administrer avec tant de mystere & de précautions. Pourquoi tout cela? La vérité ne cherche pas ainsi les ténèbres, & ne marche pas si timidement. C'est une maxime en jurisprudence (1), qu'on présume le dol dans celui qui fuit, au lieu de la droite route, des voies obliques & clandestines. C'en est une autre (2) que celui qui

(1) *DOLUS præsumitur in eo qui rectâ viâ non incedit, sed per anfractus & diverticula. Menoch. in Præsump.*

(2) *JUDICIUM subterfugiens & probationes occultans malam causam fovere præsumitur. Ibid.*

décline un jugement régulier, & cache ses preuves, est présumé soutenir une mauvaise cause. Ces deux maximes conviennent si bien au système de vos Messieurs, qu'on les croiroit faites exprès pour lui, si je ne citois pas mon Auteur. Si ce qu'on prouve d'un accusé, en son absence, n'est jamais régulièrement prouvé, ce qu'on en prouve en se cachant si soigneusement de lui, prouve plus contre l'accusateur que contre l'accusé; & par cela seul l'accusation, revêtue de toutes ses preuves clandestines, doit être présumée une imposture.

ENFIN le grand vice de tout ce système est que, fondé sur le mensonge ou sur la vérité, le succès n'en seroit pas moins assuré d'une façon que de l'autre. Supposez, au lieu de votre J. J. un véritablement honnête homme, isolé, trompé, trahi, seul sur la terre, entouré d'ennemis puissans, rusés, masqués, implacables, qui sans obstacle de la part de personne, dressent à loisir leurs machines autour de lui; & vous verrez que tout ce qui lui arrive méchant & coupable, ne lui arriveroit pas moins innocent & vertueux. Tant par le fond que par la forme des preuves tout cela ne prouve donc rien, précisément parce qu'il prouve trop.

MONSIEUR, quand les Géometres, marchant de démonstration en démonstration, parviennent à quelque absurdité, au lieu de l'admettre quoique démontrée, ils reviennent sur leurs pas; &, sûrs qu'il s'est glissé dans leurs principes ou dans leurs raisonnemens quelque paralogisme qu'ils n'ont pas apperçu, ils ne s'arrêtent pas qu'ils ne le trouvent; & s'ils ne peuvent le découvrir, laissant là leur démonstration prétendue, ils prennent une autre route pour trouver la vérité qu'ils cherchent, sûrs qu'elle n'admet point d'absurdité.

L E F R A N Ç O I S.

N'APPERCEVEZ-VOUS point que pour éviter de prétendues absurdités, vous tombez dans une autre, sinon plus forte, au moins plus choquante? Vous justifiez un seul homme dont la condamnation vous déplaît, aux dépens de toute une nation, que dis-je, de toute une génération dont vous faites une génération de fourbes: car enfin tout est d'accord, tout le public, tout le monde sans exception a donné son assentiment au plan qui vous paroît si répréhensible; tout se prête avec zèle à son exécution: personne ne l'a désapprouvé, personne

n'a commis la moindre indiscretion qui pût le faire échouer, personne n'a donné le moindre indice, la moindre lumière à l'accusé qui pût le mettre en état de se défendre; il n'a pu tirer d'aucune bouche un seul mot d'éclaircissement sur les charges atroces dont on l'accable à l'envi; tout s'empresse à renforcer les ténèbres dont on l'environne, & l'on ne fait à quoi chacun se livre avec plus d'ardeur de le diffamer absent ou de le persifler présent. Il faudroit donc conclure de vos raisonnemens qu'il ne se trouve pas dans toute la génération présente un seul honnête homme, pas un seul ami de la vérité. Admettez-vous cette conséquence?

ROUSSEAU.

A Dieu ne plaise! Si j'étois tenté de l'admettre, ce ne seroit pas auprès de vous dont je connois la droiture invariable & la sincère équité. Mais je connois aussi ce que peuvent sur les meilleurs cœurs les préjugés & les passions, & combien leurs illusions sont quelquefois inévitables. Votre objection me paroît solide & forte. Elle s'est présentée à mon esprit long-tems avant que vous me la fîssiez; elle me paroît plus facile à rétorquer qu'à résoudre, & vous doit embarrasser du moins autant que moi: car enfin si le public n'est pas tout composé de méchans & de fourbes, tous d'accord pour trahir un seul homme, il est encore moins composé sans exception d'hommes bien-faisans, généreux, francs de jalousie, d'envie, de haine, de malignité. Ces vices sont-ils donc tellement éteints sur la terre, qu'il n'en reste pas le moindre germe dans le cœur d'aucun individu? C'est pourtant ce qu'il faudroit admettre, si ce système de secret & de ténèbres, qu'on suit si fidèlement envers J. J. n'étoit qu'une œuvre de bienfaisance & de charité. Laissons à part vos Messieurs, qui sont des âmes divines, & dont vous admirez la tendre bienveillance pour lui. Il a dans tous les états, vous me l'avez dit vous-même, un grand nombre d'ennemis très-ardens, qui ne cherchent assurément pas à lui rendre la vie agréable & douce. Concevez-vous que dans cette multitude de gens, tous d'accord pour épargner de l'inquiétude à un scélérat qu'ils abhorrent, & de la honte à un hypocrite qu'ils détestent, il ne s'en trouve pas un seul qui, pour jouir au moins de sa confusion, soit tenté de lui dire tout ce qu'on fait de lui? Tout s'accorde avec

une patience plus qu'angélique, à l'entendre provoquer au milieu de Paris ses persécuteurs, donner des noms assez durs à ceux qui l'obèdent, leur dire insolemment : *Parlez haut, traîtres que vous êtes ; me voilà. Qu'avez-vous à dire ?* A ces stimulantes apostrophes la plus incroyable patience n'abandonne pas un instant un seul homme dans toute cette multitude. Tous insensibles à ses reproches les endurent uniquement pour son bien, & de peur de lui faire la moindre peine, ils se laissent traiter par lui avec un mépris que leur silence autorise de plus en plus. Qu'une douceur si grande, qu'une si sublime vertu anime généralement tous ses ennemis, sans qu'un seul démente un moment cette universelle mansuétude, convenez que dans une génération qui naturellement n'est pas trop aimante, ce concours de patience & de générosité est du moins aussi étonnant que celui de malignité, dont vous rejetez la supposition.

LA solution de ces difficultés doit se chercher, selon moi, dans quelque intermédiaire qui ne suppose dans toute une génération ni des vertus angéliques, ni la noirceur des démons, mais quelque disposition naturelle au cœur humain qui produit un effet uniforme par des moyens adroitement disposés à cette fin. Mais en attendant que mes propres observations me fournissent là-dessus quelque explication raisonnable, permettez-moi de vous faire une question qui s'y rapporte. Supposant un moment qu'après d'attentives & impartiales recherches, J. J. au lieu d'être l'ame infernale & le monstre que vous voyez en lui, se trouvât au contraire un homme simple, sensible & bon, que son innocence universellement reconnue par ceux mêmes qui l'ont traité avec tant d'indignité, vous forçât de lui rendre votre estime, & de vous reprocher les durs jugemens que vous avez portés de lui : rentrez au fond de votre ame, & dites-moi comment vous seriez affecté de ce changement ?

L E F R A N Ç O I S.

CRUELLEMENT, soyez-en sûr. Je sens qu'en l'estimant & lui rendant justice, je le haïois alors plus peut-être encore pour mes torts que je ne le hais maintenant pour ses crimes : je ne lui pardonnerois jamais mon injustice envers lui. Je me reproche cette disposition, j'en rougis ; mais je la sens dans mon cœur malgré moi.

ROUSSEAU.

R O U S S E A U.

HOMME véridique & franc, je n'en veux pas davantage, & je prends acte de cet aveu pour vous le rappeler en tems & lieu ; il me suffit pour le moment de vous y laisser réfléchir. Au reste, consolez-vous de cette disposition, qui n'est qu'un développement des plus naturels de l'amour-propre. Elle vous est commune avec tous les juges de J. J., avec cette différence que vous serez le seul peut-être qui ait le courage & la franchise de l'avouer.

QUANT à moi, pour lever tant de difficultés & déterminer mon propre jugement, j'ai besoin d'éclaircissmens & d'observations faites par moi-même. Alors seulement je pourrai vous proposer ma pensée avec confiance. Il faut avant tout commencer par voir J. J. & c'est à quoi je suis tout déterminé.

L E F R A N Ç O I S.

HA, ha ! vous voilà donc enfin revenu à ma proposition que vous avez si dédaigneusement rejetée ? Vous voilà donc disposé à vous rapprocher de cet homme entre lequel & vous le diametre de la terre étoit encore une distance trop courte à votre gré ?

R O U S S E A U.

M'EN rapprocher ? Non, jamais du scélérat que vous m'avez peint, mais bien de l'homme défiguré que j'imagine à sa place. Que j'aie chercher un scélérat détestable pour le hanter, l'épier & le tromper, c'est une indignité qui jamais n'approchera de mon cœur ; mais que dans le doute si ce prétendu scélérat n'est point peut-être un honnête homme infortuné, victime du plus noir complot, j'aie examiner par moi-même ce qu'il faut que j'en pense, c'est un des plus beaux devoirs que se puisse imposer un cœur juste, & je me livre à cette noble recherche avec autant d'estime & de contentement de moi-même, que j'aurois de regret & de honte à m'y livrer avec un motif opposé.

L E F R A N Ç O I S.

FORT bien ; mais avec le doute qu'il vous plaît de conserver au milieu de tant de preuves, comment vous y prendrez-vous pour apprivoiser cet ours presque inabordable ? Il faudra bien que vous com-

menciez par ces cajoleries que vous avez en si grande averfion. Encore fera-ce un bonheur fi elles vous réuffiffent mieux. qu'à beaucoup de gens qui les lui prodiguent fans mefure & fans fcrupule, & à qui elles n'attirent de fa part que des brusqueries & des mépris.

R O U S S E A U.

EST-CE à tort ? Parlons franchement. Si cet homme étoit facile à prendre de cette maniere, il feroit par cela feul à demi jugé. Après tout ce que vous m'avez appris du fyftême qu'on fuit avec lui, je fuis peu furpris qu'il repouffe avec dédain la plupart de ceux qui l'abordent & qui pour cela l'accusent bien à tort d'être défiant ; car la défiance fuppofe du doute, & il n'en fauroit avoir à leur égard : & que peut-il penfer de ces paretins flagorneurs dont, vu l'œil dont il eft regardé dans le monde, & qui ne peut échapper au fien, il doit pénétrer aifément les motifs dans l'empreflement qu'ils lui marquent ? Il doit voir clairement que leur deffein n'eft ni de fe lier avec lui de bonne foi, ni même de l'étudier & de le connoître, mais feulement de le circonvenir. Pour moi, qui n'ai ni befoin ni deffein de le tromper, je ne veux point prendre les allures cauteleufes de ceux qui l'approchent dans cette intention. Je ne lui cacherai point la mienne : s'il en étoit alarmé, ma recherche feroit finie, & je n'aurois plus rien à faire auprès de lui.

L E F R A N Ç O I S.

IL vous fera moins aisé, peut-être, que vous ne penfez, de vous faire diftinguer de ceux qui l'abordent à mauvaife intention. Vous n'avez point la reffource de lui parler à cœur ouvert, & de lui déclarer vos vrais motifs. Si vous me gardez la foi que vous m'avez donnée, il doit ignorer à jamais ce que vous savez de fes œuvres criminelles & de fon caractère atroce. C'eft un feCRET inviolable qui près de lui doit refter à jamais caché dans votre cœur. Il appercevra votre réfervede, il l'imitera, & par cela feul, fe tenant en garde contre vous, il ne fe laiffera voir que comme il veut qu'on le voie, & non comme il eft en effet.

R O U S S E A U.

Et pourquoi voulez-vous me fuppofer feul aveugle parmi tous ceux qui l'abordent journellement & qui, fans lui inspirer plus de confiance, l'ont vu tous, & fi clairement à ce qu'ils vous difent, exacte-

ment tel que vous me l'avez peint ? S'il est si facile à connoître & à pénétrer quand on y regarde, malgré sa défiance & son hypocrisie, malgré ses efforts pour se cacher, pourquoi, plein du desir de l'apprécier, ferai-je le seul à n'y pouvoir parvenir, sur-tout avec une disposition si favorable à la vérité, & n'ayant d'autre intérêt que de la connoître ? Est-il étonnant que l'ayant si décidément jugé d'avance, & n'apportant aucun doute à cet examen, ils l'aient vu tel qu'ils le vouloient voir ? Mes doutes ne me rendront pas moins attentif & me rendront plus circonspect. Je ne cherche point à le voir tel que je me le figure, je cherche à le voir tel qu'il est.

L E F R A N Ç O I S.

BON ! n'avez-vous pas aussi vos idées ? Vous le desirez innocent ; j'en suis très-sûr. Vous ferez comme eux dans le sens contraire ; vous verrez en lui ce que vous y cherchez.

R O U S S E A U.

LE cas est fort différent. Oui, je le desire innocent, & de tout mon cœur ; sans doute je serois heureux de trouver en lui ce que j'y cherche : mais ce seroit pour moi le plus grand des malheurs d'y trouver ce qui n'y seroit pas, de le croire honnête homme & de me tromper. Vos Messieurs ne sont pas dans des dispositions si favorables à la vérité. Je vois que leur projet est une ancienne & grande entreprise qu'ils ne veulent pas abandonner, & qu'ils n'abandonneroient pas impunément. L'ignominie dont ils l'ont couvert rejailliroit sur eux toute entiere, & ils ne seroient pas même à l'abri de la vindicte publique. Ainsi soit pour la sûreté de leurs personnes, soit pour le repos de leurs consciences, il leur importe trop de ne voir en lui qu'un scélérat pour qu'eux & les leurs y voient jamais autre chose.

L E F R A N Ç O I S.

Mais enfin, pouvez-vous concevoir, imaginer quelque solide réponse aux preuves dont vous avez été si frappé ? Tout ce que vous verrez ou croirez voir pourra-t-il jamais les détruire ? Supposons que vous trouviez un honnête homme où la raison, le bon sens, & tout le monde vous montrent un scélérat, que s'ensuivra-t-il ? Que vos

yeux vous trompent , ou que le genre humain tout entier , excepté vous seul , est dépourvu de sens ? Laquelle de ces deux suppositions vous paroît la plus naturelle , & à laquelle enfin vous en tiendrez-vous ?

R O U S S E A U .

A aucune des deux , & cette alternative ne me paroît pas si nécessaire qu'à vous. Il est une autre explication plus naturelle , qui leve bien des difficultés. C'est de supposer une ligue dont l'objet est la diffamation de J. J. qu'elle a pris soin d'isoler pour cet effet. Et que dis-je , supposer ? Par quelque motif que cette ligue se soit formée , elle existe. Sur votre propre rapport elle sembleroit universelle. Elle est du moins grande , puissante , nombreuse ; elle agit de concert & dans le plus profond secret pour tout ce qui n'y entre pas , & sur-tout pour l'infortuné qui en est l'objet. Pour s'en défendre , il n'a ni secours , ni ami , ni appui , ni conseil , ni lumières ; tout n'est autour de lui que pièges , mensonges , trahisons , ténèbres. Il est absolument seul & n'a que lui seul pour ressource , il ne doit attendre ni aide ni assistance de qui que ce soit sur la terre. Une position si singulière est unique depuis l'existence du genre humain. Pour juger sainement de celui qui s'y trouve & de tout ce qui se rapporte à lui , les formes ordinaires sur lesquelles s'établissent les jugemens humains ne peuvent plus suffire. Il me faudroit , quand même l'accusé pourroit parler & se défendre , des sûretés extraordinaires pour croire qu'en lui rendant cette liberté on lui donne en même tems les connoissances , les instrumens & les moyens nécessaires pour pouvoir se justifier s'il est innocent. Car enfin , si , quoique faussement accusé , il ignore routes les trames dont il est enlacé , tous les pièges dont on l'entoure , si les seuls défenseurs qu'il pourra trouver & qui seindront pour lui du zèle sont choisis pour le trahir , si les témoins qui pourroient déposer pour lui se taisent , si ceux qui parlent sont gagnés pour le charger , si l'on fabrique de fausses pièces pour le noircir , si l'on cache ou détruit celles qui le justifient , il aura beau dire , *non* , contre cent faux témoignages à qui l'on fera dire , *oui* ; sa négation sera sans effet contre tant d'affirmations unanimes , & il n'en sera pas moins convaincu aux yeux des hommes de délits qu'il n'aura pas commis. Dans l'ordre ordinaire des

ehofes ; cette objection n'a point la même force , parce qu'on laisse à l'accusé tous les moyens possibles de se défendre , de confondre les faux témoins , de manifester l'imposture , & qu'on ne présume pas cette odieuse ligue de plusieurs hommes pour en perdre un. Mais ici cette ligue existe , rien n'est plus constant , vous me l'avez appris vous même , & par cela seul , non - seulement rous les avantages qu'ont les accusés pour leur défense , sont ôtés à celui-ci : mais les accusateurs en les lui ôtant peuvent les tourner tous contre lui-même , il est pleinement à leur discrétion ; maîtres absolus d'établir les faits comme il leur plaît , sans avoir aucune contradiction à craindre , ils sont seuls juges de la validité de leurs propres pièces ; leurs témoins , certains de n'être ni confrontés , ni confondus , ni punis , ne craignent rien de leurs mensonges ; ils sont sûrs en le chargeant , de la protection des Grands , de l'appui des Médecins , de l'approbation des gens de lettres & de la faveur publique ; ils sont sûrs en le défendant d'être perdus. Voilà , Monsieur , pourquoi tous les témoignages portés contre lui sous les chefs de la ligue , c'est-à-dire , depuis qu'elle s'est formée , n'ont aucune autorité pour moi , & s'il en est d'antérieurs , de quoi je doute , je ne les admettrai qu'après avoir bien examiné s'il n'y a ni fraude ni antidate , & sur-tout après avoir entendu les réponses de l'accusé.

PAR exemple , pour juger de sa conduite à Venise , je n'irai pas consulter sottement ce qu'on en dit , & si vous voulez ce qu'on en prouve aujourd'hui , & puis m'en tenir là , mais bien ce qui a été prouvé & reconnu à Venise , à la cour , chez les Ministres du Roi & parmi tous ceux qui ont eu connoissance de cette affaire avant le ministère du Duc de C*** , avant l'ambassade de l'Abbé de B*** à Venise & avant le voyage du Consul Le B*** à Paris. Plus ce qu'on en a pensé depuis est différent de ce qu'on en pensoit alors , & mieux je rechercherai les causes d'un changement si tardif & si extraordinaire. De même pour me décider sur ses pillages en musique , ce ne sera ni à M. d'A*** , ni à ses suppôts , ni à tous vos Messieurs que je m'adresserai ; mais je ferai rechercher sur les lieux par des personnes non suspectes , c'est-à-dire , qui ne soient pas de leur connoissance , s'il y a des preuves authentiques que ces ouvrages ont existé avant que J. J. les ait donnés pour être de lui.

VOILA la marche que le bon sens m'oblige de suivre pour vérifier les délits, les pillages & les impurations de toute espece, dont on n'a cessé de le charger depuis la formation du complot, & dont je n'apperçois pas auparavant le moindre vestige. Tant que cette vérification ne me sera pas possible, rien ne sera si aisé que de me fournir tant de preuves qu'on voudra, auxquelles je n'aurai rien à répondre, mais qui n'opéreront sur mon esprit aucune persuasion.

POUR favoir exactement quelle foi je puis donner à votre prétendue évidence, il faudroit que je connusse bien tout ce qu'une génération entiere, liguée contre un seul homme totalement isolé, peut faire pour se prouver à elle-même de cet homme-là tout ce qu'il lui plaît, & par surcroît de précaution en se cachant de lui très-soigneusement. A force de tems, d'intrigue & d'argent, de quoi la puissance & la ruse ne viennent-elles point à bout, quand personne ne s'oppose à leurs manœuvres, quand rien n'arrête & ne contremine leurs sourdes opérations? A quel point ne pourroit-on point tromper le public, si tous ceux qui le dirigent, soit par la force, soit par l'autorité, soit par l'opinion, s'accordoient pour l'abuser par de sourdes menées dont il seroit hors d'état de pénétrer le secret? Qui est-ce qui a déterminé jusqu'où des conjurés puissans, nombreux & bien unis, comme ils le font toujours pour le crime, peuvent fasciner les yeux, quand des gens qu'on ne croit pas se connoître se concerteront bien entr'eux; quand aux deux bouts de l'Europe des imposteurs d'intelligence, & dirigés par quelque adroit & puissant intrigant, se conduiront sur le même plan, tiendront le même langage, présenteront sous le même aspect un homme à qui l'on a ôté la voix, les yeux, les mains, & qu'on livre, pieds & poings liés, à la merci de ses ennemis. Que vos Messieurs, au lieu d'être rels, soient ses amis; comme ils le crient à tout le monde, qu'étouffant leur protégé dans la fange, ils n'agissent ainsi que par bonté, par générosité, par compassion pour lui, soit; je n'entends point leur disputer ici ces nouvelles vertus: mais il résulte toujours de vos propres récits qu'il y a une ligue, & de mon raisonnement que sitôt qu'une ligue existe, on ne doit pas, pour juger des preuves qu'elle apporte, s'en tenir aux règles ordinaires, mais en établir de plus rigoureuses pour s'assurer que cette ligue n'abuse pas de l'avantage immense de se concerter,

& par-là d'en imposer, comme elle peut certainement le faire. Ici je vois, au contraire, que tout se passe entre gens qui se prouvent entre eux, sans résistance & sans contradiction, ce qu'ils font bien-aises de croire, que donnant ensuite leur unanimité pour nouvelle preuve à ceux qu'ils desirent amener à leur sentiment, loin d'admettre au moins les preuves indispensables des réponses de l'accusé, on lui dérobe avec le plus grand soin la connoissance de l'accusation, de l'accusateur, des preuves, & même de la ligue. C'est faire cent fois pis qu'à l'Inquisition : car si l'on y force le prévenu de s'accuser lui-même, du moins on ne refuse pas de l'entendre, on ne l'empêche pas de parler, on ne lui cache pas qu'il est accusé, & on ne le juge qu'après l'avoir entendu. L'Inquisition veut bien que l'accusé se défende s'il peut, mais ici l'on ne veut pas qu'il le puisse.

CETTE explication, qui dérive des faits que vous m'avez exposés vous-même, doit vous faire sentir comment le public, sans être dépourvu de bon sens, mais séduit par mille prestiges, peut tomber dans une erreur involontaire & presque excusable, à l'égard d'un homme auquel il prend dans le fond très-peu d'intérêt, dont la singularité révolte son amour-propre, & qu'il desire généralement de trouver coupable plutôt qu'innocent ; & comment aussi avec un intérêt plus sincère à ce même homme, & plus de soin à l'étudier soi-même, on pourroit le voir autrement que ne fait tout le monde, sans être obligé d'en conclure que le public est dans le délire, ou qu'on est trompé par ses propres yeux. Quand le pauvre Lazarille de Tormes, attaché dans le fond d'une cuve, la tête seule hors de l'eau, couronnée de roseaux & d'algue, étoit promené de ville en ville comme un monstre marin, les spectateurs extravaguoient-ils de le prendre pour tel, ignorant qu'on l'empêchoit de parler, & que s'il vouloit crier qu'il n'étoit pas un monstre marin, une corde tirée en cachette, le forçoit de faire à l'instant le plongeon ? Supposons qu'un d'entre eux plus attentif, appercevant cette manœuvre, & par là devinant le reste, leur eût crié, *l'on vous trompe, ce prétendu monstre est un homme*, n'y eût-il pas eu plus que de l'humeur à s'offenser de cette exclamation, comme d'un reproche, qu'ils étoient tous des insensés ? Le public, qui ne voit des choses que l'apparence, trompé par elle, est excusa-

ble ; mais ceux qui se disent plus sages que lui en adoptant son erreur, ne le font pas.

Quoi qu'il en soit des raisons que je vous expose, je me sens digne, même indépendamment d'elles, de douter de ce qui n'a paru douteux à personne. J'ai dans le cœur des témoignages plus forts que toutes vos preuves, que l'homme que vous avez peint n'existe point, ou n'est pas du moins où vous le voyez. La seule patrie de J. J. qui est la mienne, suffiroit pour m'assurer qu'il n'est point cet homme-là. Jamais elle n'a produit des êtres de cette espèce ; ce n'est ni chez les Protestans ni dans les Républiques qu'ils sont connus. Les crimes dont il est accusé sont des crimes d'esclaves, qui n'approcherent jamais des âmes libres ; dans nos contrées on n'en connoît point de pareils ; & il me faudroit plus de preuves encore que celles que vous m'avez fournies, pour me persuader seulement que Geneve a pu produire un empoisonneur.

APRÈS vous avoir dit pourquoi vos preuves, tout évidentes qu'elles vous paroissent, ne fauroient être convaincantes pour moi, qui n'ai ni ne puis avoir les instructions nécessaires pour juger à quel point ces preuves peuvent être illusoires & m'en imposer par une fausse apparence de vérité, je vous avoue pourtant de rechef que sans me convaincre, elles m'inquiètent, m'ébranlent, & que j'ai quelquefois peine à leur résister. Je desirerois sans doute, & de tout mon cœur, qu'elles fussent fausses, & que l'homme dont elles me font un monstre n'en fût pas un : mais je desire beaucoup davantage encore de ne pas m'égarer dans cette recherche, & de ne pas me laisser séduire par mon penchant. Que puis-je faire dans une pareille situation (1) pour parvenir, s'il est possible, à démêler la vérité ? C'est de rejeter dans cette affaire toute autorité humaine, toute preuve qui dépend du témoignage d'autrui, & de me déterminer uniquement sur ce que je

(1) POUR excuser le public autant qu'il se peut, je suppose par-tout son erreur presque invincible ; mais moi qui fais dans ma conscience qu'aucun crime jamais n'approcha de mon cœur, je suis sûr que tout homme vraiment attentif, vraiment juste, découvreroit l'imposture à travers tout l'art du complot, parce qu'enfin je ne crois pas possible que jamais le mensonge usurpe & s'approprie tous les caractères de la vérité.

puis voir de mes yeux & connoître par moi-même. Si J. J. est tel que l'ont peint vos Messieurs, & s'il a été si aisément reconnu tel par tous ceux qui l'ont approché, je ne serai pas plus malheureux qu'eux, car je ne porterai pas à cet examen moins d'attention, de zèle & de bonne foi, & un être aussi méchant, aussi difforme, aussi dépravé, doit en effet être très-facile à pénétrer pour peu qu'on y regarde. Je m'en tiens donc à la résolution de l'examiner par moi-même, & de le juger en tout ce que je verrai de lui, non par les secrets desirs de mon cœur, encore moins par les interprétations d'autrui, mais par la mesure de bon sens & de jugement que je puis avoir reçue, sans me rapporter sur ce point à l'autorité de personne. Je pourrai me tromper sans doute, parce que je suis homme; mais après avoir fait tous mes efforts pour éviter ce malheur, je me rendrai, si néanmoins il m'arrive, le consolant témoignage que mes passions, ni ma volonté ne sont point complices de mon erreur, & qu'il n'a pas dépendu de moi de m'en garantir. Voilà ma résolution. Donnez-moi maintenant les moyens de l'accomplir & d'arriver à notre homme; car, à ce que vous m'avez fait entendre, son accès n'est pas aisé.

L E F R A N Ç O I S.

SUR-TOUT pour vous qui dédaignez les seuls qui pourroient vous l'ouvrir. Ces moyens sont, je le répète, de s'insinuer à force d'adresse, de patelinage, d'opiniâtre importunité, de le cajoler sans cesse, de lui parler avec transport de ses talens, de ses livres, & même de ses vertus, car ici le mensonge & la fausseté sont des œuvres pies. Le mot d'*admiration* sur-tout, d'un effet admirable auprès de lui, exprime assez bien dans un autre sens l'idée des sentimens qu'un pareil monstre inspire, & ces doubles ententes jésuitiques, si recherchées de nos Messieurs, leur rendent l'usage de ce mot très-familier avec J. J. & très-commode en lui parlant (1). Si tout cela

(1) En m'écrivant c'est la même franchise. J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens qui vous sont dus, avec les sentimens les plus distingués, avec une considération très-particulière, avec autant d'estime que de respect, &c. Ces Messieurs sont-ils donc avec ces tournures amphibologiques moins menteurs que ceux qui mentent tout rondement? Non. Ils sont seulement plus faux & plus doubles, ils mentent seulement plus traitreusement.

ne réussit pas , on ne se rebute point de son froid accueil , on compte pour rien ses rebuffades ; passant tout de suite à l'autre extrémité , on le tance , on le gourmande ; & prenant le ton le plus arrogant qu'il est possible , on tâche de le subjuger de haute lutte. S'il vous fait des grossièretés , on les endure comme venant d'un misérable dont on s'embarasse fort peu d'être méprisé. S'il vous chasse de chez lui , on y revient ; s'il vous ferme la porte , on y reste jusqu'à ce qu'elle se rouvre , on tâche de s'y fourrer. Une fois entré dans son repaire , on s'y établit , on s'y maintient bon gré , malgré. S'il osoit vous en chasser de force , tant mieux : on feroit beau bruit , & l'on iroit crier par toute la terre qu'il assassine les gens qui lui font l'honneur de l'aller voir. Il n'y a point , à ce qu'on m'assure , d'autre voie pour s'insinuer auprès de lui. Etes-vous homme à prendre celle-là ?

R O U S S E A U.

MAIS vous-même , pourquoi ne l'avez-vous jamais voulu prendre ?

L E F R A N Ç O I S.

OH moi , je n'avois pas besoin de le voir pour le connoître. Je le connois par ses œuvres ; c'en est assez & même trop.

R O U S S E A U.

QUE pensez-vous de ceux qui , tout aussi décidés que vous sur son compte , ne laissent pas de le fréquenter , de l'obséder , & de vouloir s'introduire à toute force dans sa plus intime familiarité ?

L E F R A N Ç O I S.

JE vois que vous n'êtes pas content de la réponse que j'ai déjà faite à cette question.

R O U S S E A U.

NI vous non plus , je le vois aussi. J'ai donc mes raisons pour y revenir. Presque tout ce que vous m'avez dit dans cet entretien me prouve que vous n'y parliez pas de vous-même. Après avoir appris de vous les sentimens d'autrui , n'apprendrai-je jamais les vôtres ? Je le vois , vous feignez d'établir des maximes que vous feriez au désespoir d'adopter. Parlez-moi donc enfin plus franchement.

LE FRANÇOIS.

ÉCOUTEZ : je n'aime pas J. J. mais je hais encore plus l'injustice , encore plus la trahison. Vous m'avez dit des choses qui me frappent & auxquelles je veux réfléchir. Vous refufiez de voir cet infortuné ; vous vous y déterminez maintenant. J'ai refusé de lire ses livres ; je me ravise ainsi que vous, & pour cause. Voyez l'homme, je lirai les livres ; après quoi, nous nous reverrons.

Fin du premier Dialogue.

R O U S S E A U
J U G E
D E J E A N - J A C Q U E S .

D E U X I E M E D I A L O G U E .

L E F R A N Ç O I S .

HÉ bien , Monsieur , vous l'avez vu ?

R O U S S E A U .

Hé bien , Monsieur , vous l'avez lu ?

L E F R A N Ç O I S .

ALLONS par ordre , je vous prie , & permettez que nous commençons par vous , qui fûtes le plus pressé . Je vous ai laissé tout le tems de bien étudier notre homme . Je fais que vous l'avez vu par vous-même , & tout à votre aise . Ainsi vous êtes maintenant en état de le juger ou vous n'y ferez jamais . Dites-moi donc enfin ce qu'il faut penser de cet étrange personnage ?

R O U S S E A U .

Non ; dire ce qu'il en faut penser n'est pas de ma compétence ; mais vous dire , quant à moi , ce que j'en pense , c'est ce que je ferai volontiers , si cela vous suffit .

L E F R A N Ç O I S .

Je ne vous en demande pas davantage . Voyons donc .

R O U S S E A U .

Pour vous parler selon ma croyance , je vous dirai donc tout franchement que , selon moi , ce n'est pas un homme vertueux .

DEUXIEME DIALOGUE. 117

LE FRANÇOIS.

AH ! vous voilà donc enfin pensant comme tout le monde.

ROUSSEAU.

PAS tout-à-fait , peut-être : car , toujours selon moi , c'est beaucoup moins encore un détestable scélérat.

LE FRANÇOIS.

MAIS enfin qu'est-ce donc ? Car vous êtes défolant avec vos éternelles énigmes.

ROUSSEAU.

IL n'y a point-là d'énigme que celle que vous y mettez vous-même. C'est un homme sans malice plutôt que bon , une ame saine , mais foible , qui adore la vertu sans la pratiquer , qui aime ardemment le bien & qui n'en fait guere. Pour le crime , je suis persuadé , comme de mon existence , qu'il n'approcha jamais de son cœur , non plus que la haine. Voilà le sommaire de mes observations sur son caractère moral. Le reste ne peut se dire en abrégé ; car cet homme ne ressemble à nul autre que je connoisse ; il demande une analyse à part & faite uniquement pour lui.

LE FRANÇOIS.

Oh ! faites-la moi donc , cette unique analyse , & montrez-nous comment vous vous y êtes pris pour trouver cet homme sans malice , cet être si nouveau pour tout le reste du monde , & que personne avant vous n'a su voir en lui.

ROUSSEAU.

Vous vous trompez ; c'est au contraire votre J. J. qui est cet homme nouveau. Le mien est l'ancien , celui que je m'étois figuré avant que vous m'eussiez parlé de lui , celui que tout le monde voyoit en lui avant qu'il eût fait des livres , c'est-à-dire , jusqu'à l'âge de quarante ans. Jusques-là tous ceux qui l'ont connu , sans en excepter vos Messieurs eux-mêmes , l'ont vu tel que je le vois maintenant. C'est , si vous voulez , un homme que je ressuscite , mais que je ne crée assurément pas.

LE FRANÇOIS.

CRAIGNEZ de vous abuser encore en cela , & de ressusciter seule-

ment une erreur trop tard détruite. Cet homme a pu, comme je vous l'ai déjà dit, tromper long-tems ceux qui l'ont jugé sur les apparences ; & la preuve qu'il les trompoit, est qu'eux-mêmes, quand on le leur a fait mieux connoître, ont abjuré leur ancienne erreur. En revenant sur ce qu'ils avoient vu jadis, ils en ont jugé tout différemment.

R O U S S E A U.

CE changement d'opinion me paroît très-naturel sans fournir la preuve que vous en tirez. Ils le voyoient alors par leurs propres yeux, ils l'ont vu depuis par ceux des autres. Vous pensez qu'ils se trompoient autrefois ; moi je crois que c'est aujourd'hui qu'ils se trompent. Je ne vois point à votre opinion de raison solide, & j'en vois à la mienne une d'un très-grand poids ; c'est qu'alors il n'y avoit point de ligue, & qu'il en existe une aujourd'hui ; c'est qu'alors personne n'avoit intérêt à déguiser la vérité, & à voir ce qui n'étoit pas, qu'aujourd'hui, quiconque oseroit dire hautement de J. J. le bien qu'il en pourroit savoir, seroit un homme perdu, que pour faire sa cour & parvenir, il n'y a point de moyen plus sûr & plus prompt que de renchérir sur les charges dont on l'accable à l'envi, & qu'enfin tous ceux qui l'ont vu dans sa jeunesse, sont sûrs de s'avancer eux & les leurs, en tenant sur son compte le langage qui convient à vos Messieurs. D'où je conclus que qui cherche en sincérité de cœur la vérité, doit remonter, pour la connoître, aux tems où personne n'avoit intérêt à la déguiser. Voilà pourquoi les jugemens qu'on portoit jadis sur cet homme, sont autorité pour moi, & pourquoi ceux que les mêmes gens en peuvent porter aujourd'hui, n'en sont plus. Si vous avez à cela quelque bonne réponse, vous m'obligerez de m'en faire part ; car je n'entreprends point de soutenir ici mon sentiment, ni de vous le faire adopter, & je serai toujours prêt à l'abandonner, quoiqu'à regret, quand je croirai voir la vérité dans le sentiment contraire. Quoi qu'il en soit, il ne s'agit point ici de ce que d'autres ont vu, mais de ce que j'ai vu moi-même ou cru voir. C'est ce que vous demandez, & c'est tout ce que j'ai à vous dire. Sauf à vous d'admettre ou rejeter mon opinion, quand vous saurez sur quoi je la fonde.

Commençons par le premier abord. Je crus, sur les difficultés

auxquelles vous m'aviez préparé , devoir premièrement lui écrire. Voici ma lettre , & voici sa réponse.

L E F R A N Ç O I S .

COMMENT ! Il vous a répondu ?

R O U S S E A U .

DANS l'instant même.

L E F R A N Ç O I S .

VOILA qui est particulier ! Voyons donc cette lettre qui lui a fait faire un si grand effort.

R O U S S E A U .

ELLE n'est pas bien recherchée , comme vous allez voir.

Il lit.

« J'AI besoin de vous voir , de vous connoître , & ce besoin est » fondé sur l'amour de la justice & de la vérité. On dit que vous » rebutez les nouveaux visages. Je ne dirai pas si vous avez tort ou » raison : mais si vous êtes l'homme de vos livres , ouvrez-moi votre » porte avec confiance ; je vous en conjure pour moi ; je vous le » conseille pour vous. Si vous ne l'êtes pas , vous pouvez encore » m'admettre sans crainte ; je ne vous importunerai pas long-tems. »

Réponse.

« Vous êtes le premier que le motif qui vous amene ait conduit » ici : car de tant de gens qui ont la curiosité de me voir , pas un n'a » celle de me connoître ; tous croient me connoître assez. Venez donc » pour la rareté du fait. Mais que me voulez-vous , & pourquoi me » parler de mes livres ? Si les ayant lus , ils ont pu vous laisser en » doute sur les sentimens de l'Auteur , ne venez pas : en ce cas » je ne suis pas votre homme , car vous ne sauriez être le mien ».

LA conformité de cette réponse avec mes idées ne ralentir pas mon zele. Je vole à lui , je le vois. Je vous l'avoue ; avant même que je l'abordasse , en le voyant j'augurai bien de mon projet.

SUR ces portraits de lui si vantés qu'on étale de toutes parts , & qu'on prônoit comme des chefs-d'œuvre de ressemblance avant qu'il

revînt à Paris , je m'attendois à voir la figure d'un cyclope affreux comme celui d'Angleterre ou d'un petit Crispin grimacier comme celui de Fiquet , & croyant trouver sur son visage les traits du caractère que tout le monde lui donne , je m'avertissois de me tenir en garde contre une premiere impresson si puissante toujours sur moi , & de suspendre , malgré ma répugnance , le préjugé qu'elle alloit m'inspirer.

JE n'ai pas eu cette peine. Au lieu du féroce ou doucereux aspect auquel je m'étois attendu , je n'ai vu qu'une physionomie ouverte & simple qui promettrait & inspiroit de la confiance & de la sensibilité.

L E F R A N Ç O I S .

IL faut donc qu'il n'ait cette physionomie que pour vous : car généralement tous ceux qui l'abordent se plaignent de son air froid & de son accueil repoussant , dont heureusement ils ne s'embarassent guere.

R O U S S E A U .

Il est vrai que personne au monde ne cache moins que lui l'éloignement & le dédain pour ceux qui lui en inspirent. Mais ce n'est point là son abord naturel , quoiqu'aujourd'hui très-fréquent ; & cet accueil dédaigneux que vous lui reprochez , est pour moi la preuve qu'il ne se contrefait pas comme ceux qui l'abordent , & qu'il n'y a point de fausseté sur son visage non plus que dans son cœur.

J. J. n'est assurément pas un bel homme. Il est petit & s'apetisse encore en baissant la tête. Il a la vue courte , de petits yeux enfoncés , des dents horribles ; ses traits , altérés par l'âge , n'ont rien de fort régulier : mais tout dément en lui l'idée que vous m'en aviez donnée ; ni le regard , ni le son de la voix , ni l'accent , ni le maintien , ne font du monstre que vous m'avez peint.

L E F R A N Ç O I S .

BON ! n'allez - vous pas le dépouiller de ses traits comme de ses livres ?

R O U S S E A U .

MAIS , tout cela va très-bien ensemble & me paroîtroit assez appartenir au même homme. Je lui trouve aujourd'hui les traits du Mentor d'Emile.

d'Emile. Peut-être dans sa jeunesse lui aurois-je trouvé ceux de Saint-Preux. Enfin, je pense que si sous sa physionomie la nature a caché l'ame d'un scélérat, elle ne pouvoit en effet mieux la cacher.

L E F R A N Ç O I S.

J'entends; vous voilà livré en sa faveur au même préjugé contre lequel vous vous étiez si bien armé s'il lui eût été contraire.

R O U S S E A U.

Non : le seul préjugé auquel je me livre ici, parce qu'il me paroît raisonnable, est bien moins pour lui que contre ses bruyans protecteurs. Ils ont eux-mêmes fait faire ces portraits avec beaucoup de dépense & de soin; ils les ont annoncés avec pompe dans les journaux, dans les gazettes, ils les ont prônés par-tout. Mais s'ils n'en peignent pas mieux l'original au moral qu'au physique, on le connoitra sûrement fort mal d'après eux. Voici un quatrain que J. J. mit au-dessous d'un de ces portraits :

*Hommes savans dans l'art de feindre,
Qui me prêtez des traits si doux,
Vous aurez beau vouloir me peindre;
Vous ne peindrez jamais que vous.*

L E F R A N Ç O I S.

Il faut que ce quatrain soit tout nouveau; car il est assez joli, & je n'en avois point entendu parler.

R O U S S E A U.

Il y a plus de six ans qu'il est fait, l'Auteur l'a donné ou récité à plus de cinquante personnes, qui toutes lui en ont très-fidèlement gardé le secret qu'il ne leur demandoit pas, & je ne crois pas que vous vous attendiez à trouver ce quatrain dans le Mercure. J'ai cru voir dans toute cette histoire de portraits des singularités qui m'ont porté à la suivre, & j'y ai trouvé, sur-tout pour celui d'Angleterre, des circonstances bien extraordinaires. David Hume, étroitement lié à Paris avec vos Messieurs, sans oublier les Dames, devient, on ne fait comment, le patron, le zélé protecteur, le bienfaiteur à toute ouurance de J. J. & fait tant, de concert avec eux, qu'il parvient enfin, malgré

toute la répugnance de celui-ci, à l'emmener en Angleterre. Là, le premier & le plus important de ses soins est de faire faire par Ramfay, son ami particulier, le portrait de son ami public J. J. Il desiroit ce portrait aussi ardemment qu'un amant bien épris desire celui de sa maîtresse. A force d'importunités, il arrache le consentement de J. J. On lui fait mettre un bonnet bien noir, un vêtement bien brun, on le place dans un lieu bien sombre, & là, pour le peindre assis on le fait tenir debout, courbé, appuyé d'une de ses mains sur une table bien basse, dans une attitude où ses muscles fortement tendus altèrent les traits de son visage. De toutes ces précautions devoit résulter un portrait peu flatté quand il eût été fidele. Vous avez vu ce terrible portrait; vous jugerez de la ressemblance si jamais vous voyez l'original. Pendant le séjour de J. J. en Angleterre, ce portrait y a été gravé, publié, vendu par-tout, sans qu'il lui ait été possible de voir cette gravure. Il revient en France, & il apprend que son portrait d'Angleterre est annoncé, célébré, vanté comme un chef-d'œuvre de peinture, de gravure, & sur-tout de ressemblance. Il parvient enfin, non sans peine, à le voir: il frémit, & dit ce qu'il en pense. Tout le monde se moque de lui: tout le détail qu'il fait paroît la chose la plus naturelle, & loin d'y voir rien qui puisse faire suspecter la droiture du généreux David Hume, on n'apperçoit que les soins de l'amitié la plus tendre dans ceux qu'il a pris pour donner à son ami J. J. la figure d'un Cyclope affreux. Pensez-vous comme le public à cet égard?

L E F R A N Ç O I S .

LE moyen, sur un pareil exposé! J'avoue au contraire que ce fait seul bien avéré me paroîtroit déceler bien des choses; mais qui m'assurera qu'il est vrai?

R O U S S E A U .

LA figure du portrait. Sur la question présente cette figure ne mentira pas.

L E F R A N Ç O I S .

MAIS ne donnez-vous point aussi trop d'importance à des bagatelles? Qu'un portrait soit difforme ou peu ressemblant, c'est la chose du monde la moins extraordinaire. Tous les jours on grave, on con-

trefait, on défigure des hommes célèbres, sans que de ces grossières gravures on tire aucune conséquence pareille à la vôtre.

R O U S S E A U.

J'EN conviens : mais ces copies défigurées sont l'ouvrage de mauvais ouvriers avides, & non les productions d'Artistes distingués, ni les fruits du zèle & de l'amitié. On ne les prône pas avec bruit dans toute l'Europe, on ne les annonce pas dans les papiers publics, on ne les étale pas dans les appartemens, ornés de glaces & de cadres; on les laisse pourrir sur les quais, ou parer les chambres des cabarets & les boutiques des barbiers.

JE ne prétends pas vous donner pour des réalités toutes les idées inquiétantes que fournit à J. J. l'obscurité profonde dont on s'applique à l'entourer. Les mystères qu'on lui fait de tout ont un aspect si noir, qu'il n'est pas surprenant qu'ils affectent de la même teinte son imagination effarouchée. Mais parmi les idées outrées & fantastiques que cela peut lui donner, il en est qui, vu la manière extraordinaire dont on procède avec lui, méritent un examen sérieux avant d'être rejetées. Il croit, par exemple, que tous les déastres de sa destinée depuis sa funeste célébrité, sont les fruits d'un complot formé de longue main dans un grand secret entre peu de personnes, qui ont trouvé le moyen d'y faire entrer successivement toutes celles dont ils avoient besoin pour son exécution : les Grands, les Auteurs, les Médecins, (cela n'étoit pas difficile,) tous les hommes puissans, toutes les femmes galantes, tous les corps accrédités, tous ceux qui disposent de l'administration, tous ceux qui gouvernent les opinions publiques. Il prétend que tous les événemens relatifs à lui qui paroissent accidentels & fortuits ne sont que de successifs développemens concertés d'avance & tellement ordonnés, que tout ce qui lui doit arriver dans la suite a déjà sa place dans le tableau, & ne doit avoir son effet qu'au moment marqué. Tout cela se rapporte allèz à ce que vous m'avez dit vous-même & à ce que j'ai cru voir sous des noms différens. Selon vous, c'est un système de bienfaisance envers un scélérat; selon lui, c'est un complot d'imposture contre un innocent; selon moi, c'est une ligue dont je ne détermine pas l'ob-

jet, mais dont vous ne pouvez nier l'existence puisque vous-même y êtes entré.

IL pense que du moment qu'on entreprit l'œuvre complete de sa diffamation , pour faciliter le succès de cette entreprise alors difficile , on résolut de la graduer , de commencer par le rendre odieux & noir, & de finir par le rendre abject, ridicule & méprisable. Vos Messieurs, qui n'oublent rien , n'oublièrent pas sa figure , & après l'avoir éloigné de Paris , travaillèrent à lui en donner une aux yeux du public, conforme au caractère dont ils vouloient le gratifier. Il fallut d'abord faire disparaître la gravure qui avoit été faite sur le portrait fait par La Tour. Cela fut bientôt fait. Après son départ pour l'Angleterre, sur un modele qu'on avoit fait faire par Le Moine, on fit faire une gravure telle qu'on la desiroit ; mais la figure en étoit hideuse à tel point , que pour ne pas se découvrir trop ou trop tôt , on fut contraint de supprimer la gravure. On fit faire à Londres, par les bons offices de l'ami Hume, le portrait dont je viens de parler , & n'épargnant aucun soin de l'art pour en faire valoir la gravure, on la rendit moins difforme que la précédente, mais plus terrible & plus noire mille fois. Ce portrait a fait long-tems , à l'aide de vos Messieurs, l'admiration de Paris & de Londres, jusqu'à ce qu'ayant gagné pleinement le premier point & rendu aux yeux du public l'original aussi noir que la gravure , on en vint au second article, & dégradant habilement cet affreux coloris, de l'homme terrible & vigoureux qu'on avoit d'abord peint, on fit peu-à peu un petit fourbe, un petit menteur, un petit escroc, un coureur de tavernes & de mauvais lieux. C'est alors que parut le portrait grimacier de Fiquet, qu'on avoit tenu long-tems en réserve jusqu'à ce que le moment de le publier fût venu, afin que la mine basse & risible de la figure répondit à l'idée qu'on vouloit donner de l'original. C'est encore alors que parut un petit médaillon en plâtre sur le costume de la gravure Anglaise, mais dont on avoit eu soin de changer l'air terrible & fier en un souris traître & fardonique comme celui de Panurge achetant les moutons de Dindenaut, ou comme celui des gens qui rencontrent J. J. dans les rues ; & il est certain que depuis lors vos Messieurs se sont moins attachés à faire de lui un objet d'horreur qu'un objet de dérision ; ce qui toutefois ne paroît pas aller

à la fin qu'ils disent avoir de mettre tout le monde en garde contre lui; car on se tient en garde contre les gens qu'on redoute, mais non pas contre ceux qu'on méprise.

VOILA l'idée que l'histoire de ces différens portraits a fait naître à J. J. : mais toutes ces graduations préparées de si loin, ont bien l'air d'être des conjectures chimériques, fruits assez naturels d'une imagination frappée par tant de mystères & de malheurs. Sans donc adopter ni rejeter à présent ces idées, laissons tous ces étranges portraits, & revenons à l'original.

J'avois percé jusqu'à lui, mais que de difficultés me restoient à vaincre dans la manière dont je me proposois de l'examiner ! Après avoir étudié l'homme toute ma vie, j'avois cru connoître les hommes ; je m'étois trompé ; je ne parvins jamais à en connoître un seul ; non qu'en effet ils soient difficiles à connoître, mais je m'y prenois mal, & toujours interprétant d'après mon cœur ce que je voyois faire aux autres, je leur prêtois les motifs qui m'auroient fait agir à leur place, & je m'abusois toujours. Donnant trop d'attention à leurs discours & pas assez à leurs œuvres, je les écoutois parler plutôt que je ne les regardois agir ; ce qui, dans ce siècle de philosophie & de beaux discours, me les faisoit prendre pour autant de sages & juger de leurs vertus par leurs sentences. Que si quelquefois leurs actions attiroient mes regards, c'étoient celles qu'ils destinoient à cette fin, lorsqu'ils montoient sur le théâtre pour y faire une œuvre d'éclat qui s'y fit admirer ; sans songer dans ma bêtise que souvent ils mettoient en avant cette œuvre brillante pour masquer dans le cours de leur vie un tissu de bassesses & d'iniquités. Je voyois presque tous ceux qui se piquent de finesse & de pénétration s'abuser en sens contraire par le même principe de juger du cœur d'autrui par le sien. Je les voyois saisir avidement en l'air un trait, un geste, un mot inconsideré, &, l'interprétant à leur mode, s'applaudir de leur sagacité en prêtant à chaque mouvement fortuit d'un homme un sens subtil qui n'existoit souvent que dans leur esprit. Eh quel est l'homme d'esprit qui ne dit jamais de sottise ? Quel est l'honnête homme auquel il n'échape jamais un propos reprehensible que son cœur n'a point dicté ? Si l'on tenoit un registre exact de toutes les fautes que l'homme le plus parfait a commises, &

qu'on supprimât soigneusement tout le reste , quelle opinion donneroient-on de cet homme-là ? Que dis-je , les fautes ! Non , les actions les plus innocentes , les gestes les plus indifférens , les discours les plus sensés , tout dans un observateur qui se passionne , augmente & nourrit le préjugé dans lequel il se complait , quand il détache chaque mot ou chaque fait de sa place , pour le mettre dans le jour qui lui convient.

Je voulois m'y prendre autrement pour étudier à-part-moi un homme si cruellement , si légèrement , si universellement jugé. Sans m'arrêter à de vains discours qui peuvent tromper , ou à des signes passagers plus incertains encore , mais si commodes à la légèreté & à la malignité , je résolus de l'étudier par ses inclinations , ses mœurs , ses goûts , ses penchans , ses habitudes , de suivre les détails de sa vie , le cours de son humeur , la pente de ses affections , de le voir agir en l'entendant parler , de le pénétrer s'il étoit possible en dedans de lui-même , en un mot , de l'observer moins par des signes équivoques & rapides que par sa constante maniere d'être ; seule regle infaillible de bien juger du vrai caractère d'un homme & des passions qu'il peut cacher au fond de son cœur. Mon embarras étoit d'écarter les obstacles que , prévenu par vous , je prévoyois dans l'exécution de ce projet.

Je savois qu'irrité des perfides empressements de ceux qui l'abordent , il ne cherchoit qu'à repousser tous les nouveaux venus ; je savois qu'il jugeoit , & ce me semble avec assez de raison , de l'intention des gens par l'air ouvert ou réservé qu'ils prenoient avec lui , & mes engagemens m'ôtant le pouvoir de lui rien dire , je devois m'attendre que ces mystères ne le disposeroient pas à la familiarité dont j'avois besoin pour mon dessein. Je ne vis de remède à cela que de lui laisser voir mon projet autant que cela pouvoit s'accorder avec le silence qui m'étoit imposé , & cela même pouvoit me fournir un premier préjugé pour ou contre lui : car si bien convaincu par ma conduite & par mon langage de la droiture de mes intentions , il s'alarmoit néanmoins de mon dessein , s'inquiétoit de mes regards , cherchoit à donner le change à ma curiosité , & commençoit par se mettre en garde , c'étoit dans mon esprit un homme à demi jugé. Loïn

de rien voir de semblable, je fus aussi touché que surpris, non de l'accueil que cette idée m'attira de sa part, car il n'y mit aucun empressement ostensible, mais de la joie qu'elle me parut exciter dans son cœur. Ses regards attendris m'en dirent plus que n'auroient fait des caresses. Je le vis à son aise avec moi, c'étoit le meilleur moyen de m'y mettre avec lui. A la maniere dont il me distingua dès le premier abord, de tous ceux qui l'obsédoient, je compris qu'il n'avoit pas un instant pris le change sur mes motifs. Car quoique cherchant tous également à l'observer, ce dessein commun dût donner à tous une allure assez semblable, nos recherches étoient trop différentes par leur objet, pour que la distinction n'en fût pas facile à faire. Il vit que tous les autres ne cherchoient, ne vouloient voir que le mal, que j'étois le seul qui cherchant le bien ne voulût voir que la vérité, & ce motif qu'il démêla sans peine, m'attira sa confiance.

ENTRE tous les exemples qu'il m'a donnés de l'intention de ceux qui l'approchent, je ne vous en citerai qu'un. L'un d'eux s'étoit tellement distingué des autres par de plus affectueuses démonstrations & par un attendrissement poussé jusqu'aux larmes, qu'il crut pouvoir s'ouvrir à lui sans réserve & lui lire ses confessions. Il lui permit même de l'arrêter dans sa lecture, pour prendre note de tout ce qu'il voudroit retenir par préférence, il remarqua durant cette longue lecture que, n'écrivant presque jamais dans les endroits favorables & honorables, il ne manqua point d'écrire avec soin dans tous ceux où la vérité le forçoit à s'accuser & se charger lui-même. Voilà comment se font les remarques de ces Messieurs. Et moi aussi j'ai fait celle-là, mais je n'ai pas comme eux omis les autres, & le tout m'a donné des résultats bien différens des leurs.

PAR l'heureux effet de ma franchise j'avois l'occasion la plus rare & la plus sûre de bien connoître un homme, qui est de l'étudier à loisir dans sa vie privée, & vivant pour ainsi dire avec lui-même : car il se livra sans réserve, & me rendit aussi maître chez lui que chez moi.

UNE fois admis dans sa retraite, mon premier soin fut de m'informer des raisons qui l'y tenoient confiné. Je savois qu'il avoit tou-

jours fui le grand monde & aimé la solitude : mais je favois aussi que dans des sociétés peu nombreuses , il avoit jadis joui des douceurs de l'intimité en homme dont le cœur étoit fait pour elle. Je voulus apprendre pourquoi maintenant détaché de tout , il s'étoit tellement concentré dans sa retraite que ce n'étoit plus que par force qu'on parvenoit à l'aborder.

L E F R A N Ç O I S .

CELA n'étoit-il pas tout clair ? Il se gênoit autrefois parce qu'on ne le connoissoit pas encore. Aujourd'hui que bien connu de tous il ne gagneroit plus rien à se contraindre , il se livre tout-à-fait à son horrible misanthropie. Il fuit les hommes parce qu'il les déteste ; il vit en loup-garou , parce qu'il n'y a rien d'humain dans son cœur.

R O U S S E A U .

NON , cela ne me paroît pas aussi clair qu'à vous , & ce discours que j'entends tenir à tout le monde me prouve bien que les hommes le haïssent , mais non pas que c'est lui qui les hait.

L E F R A N Ç O I S .

QUOI ! ne l'avez-vous pas vu , ne le voyez-vous pas tous les jours , recherché de beaucoup de gens , se refuser durement à leurs avances ? Comment donc expliquez-vous cela ?

R O U S S E A U .

BEAUCOUP plus naturellement que vous : car la fuite est un effet bien plus naturel de la crainte que de la haine. Il ne fuit point les hommes parce qu'il les hait , mais parce qu'il en a peur. Il ne les fuit pas pour leur faire du mal , mais pour tâcher d'échapper à celui qu'ils lui veulent. Eux , au contraire , ne le recherchent pas par amitié , mais par haine. Ils le cherchent & il les fuit comme dans les sables d'Afrique où sont peu d'hommes & beaucoup de tigres , les hommes fuient les tigres & les tigres cherchent les hommes ; s'ensuit-il de-là que les hommes sont méchans , farouches , & que les tigres sont sociables & humains ? Même , quelque opinion que doive avoir J. J. de ceux qui , malgré celle qu'on a de lui , ne laissent pas de le rechercher , il ne ferme point sa porte à tout le monde ; il reçoit
honnêtement

honnêtement ses anciennes connoissances , quelquefois même les nouveaux-venus , quand ils ne montrent ni patelinage ni arrogance. Je ne l'ai jamais vu se refuser durement qu'à des avances tyranniques , insolentes & malhonnêtes , qui déceloient clairement l'intention de ceux qui les faisoient. Cette maniere ouverte & généreuse de repousser la perfidie & la trahison ne fut jamais l'allure des méchans. S'il ressembloit à ceux qui le recherchent , au lieu de se dérober à leurs avances il y répondroit pour tâcher de les payer en même monnoie , & , leur rendant fourberie pour fourberie , trahison pour trahison , il se serviroit de leurs propres armes pour se défendre & se venger d'eux ; mais loin qu'on l'ait jamais accusé d'avoir tracassé dans les sociétés où il a vécu , ni brouillé ses amis entr'eux , ni desservi personne avec qui il fût en liaison , le seul reproche qu'aient pu lui faire ses soi-disans amis , a été de les avoir quittés ouvertement , comme il a dû faire , sitôt que les trouvant faux & perfides il a cessé de les estimer.

Non, Monsieur, le vrai misanthrope, si un être aussi contradictoire pouvoit exister (1), ne suiroit point dans la solitude ; quel mal peut & veut faire aux hommes celui qui vit seul ? Celui qui les hait veut leur nuire, & pour leur nuire il ne faut pas les fuir. Les méchans ne sont point dans les déserts, ils sont dans le monde. C'est là qu'ils intriguent & travaillent pour satisfaire leurs passions & tourmenter les objets de leur haine. De quelque motif que soit animé celui qui veut s'engager dans la foule & s'y faire jour, il doit s'armer de vigueur pour repousser ceux qui le poussent, pour écarter ceux qui sont devant lui, pour fendre la presse & faire son chemin. L'homme débonnaire & doux, l'homme timide & foible qui n'a point ce courage, & qui tâche de se tirer à l'écart de peur d'être abattu & foulé aux pieds est donc un méchant à votre compte ; les autres plus forts, plus durs, plus ardents à percer sont les bons ? J'ai vu pour la première fois cette nouvelle doctrine dans un discours publié par le Philosophe D***, précisément dans le

(1) TIMON n'étoit point naturellement misanthrope, & même ne méritoit pas ce nom. Il y avoit dans son fait plus de dépit & d'enfantillage que de véritable méchanceté : c'étoit un fou mécontent qui bouloit contre le genre-humain.

tems que son ami J. J. s'étoit retiré dans la solitude. *Il n'y a que le méchant*, dit-il, *qui soit seul*. Jusqu'alors on avoit regardé l'amour de la retraite comme un des signes les moins équivoques d'une ame paisible & saine, exempte d'ambition, d'envie, & de toutes les ardens passions filles de l'amour-propre, qui naissent & fermentent dans la société. Au lieu de cela, voici par un coup de plume inattendu, ce goût paisible & doux, jadis si universellement admiré, transformé tout-d'un-coup en une rage infernale, voilà tant de Sages respectés & Descartes lui-même, changé dans un instant en autant de misanthropes affreux & de scélérats. Le Philosophe D*** étoit seul peut-être, en écrivant cette sentence, mais je doute qu'il eût été seul à la méditer, & il prit grand soin de la faire circuler dans le monde. Eh! plutôt à Dieu que le méchant fût toujours seul! il ne se feroit gueres de mal.

Je crois bien que des solitaires, qui le sont par force, peuvent, rongés de dépit & de regrets dans la retraite où ils sont détenus, devenir inhumains, féroces, & prendre en haine avec leur chaîne tout ce qui n'en est pas chargé comme eux. Mais les solitaires par goût & par choix sont naturellement humains, hospitaliers, caressans. Ce n'est pas parce qu'ils haïssent les hommes, mais parce qu'ils aiment le repos & la paix, qu'ils fuient le tumulte & le bruit. La longue privation de la société la leur rend même agréable & douce, quand elle s'offre à eux sans contrainte. Ils en jouissent alors délicieusement, & cela se voit. Elle est pour eux¹ ce qu'est le commerce des femmes pour ceux qui ne passent pas leur vie avec elles, mais qui, dans les courts momens qu'ils y passent, y trouvent des charmes ignorés des galans de profession.

Je ne comprends pas comment un homme de bon sens peut adopter un seul moment la sentence du Philosophe D***; elle a beau être hautaine & tranchante, elle n'en est pas moins absurde & fautive. Eh qui ne voit au contraire qu'il n'est pas possible que le méchant aime à vivre seul & vis-à-vis de lui-même? Il s'y sentiroit en trop mauvaise compagnie, il y feroit trop mal à son aise, il ne s'y supporteroit pas long-tems, ou bien, sa passion dominante y restant toujours oisive, il faudroit qu'elle s'éteignît & qu'il y redevînt bon. L'amour-propre, principe de toute méchanceté, s'avive & s'exalte

dans la société qui l'a fait naître & où l'on est à chaque instant forcé de se comparer ; il languit & meurt faute d'aliment dans la solitude. *Quiconque se suffit à lui-même ne veut nuire à qui que ce soit.* Cette maxime est moins éclatante & moins arrogante , mais plus sensée & plus juste que celle du Philosophe D*** , & préférable au moins en ce qu'elle ne tend à outrager personne. Ne nous laissons pas éblouir par l'éclat sentencieux dont souvent l'erreur & le mensonge se couvrent : ce n'est pas la foule qui fait la société , & c'est en vain que les corps se rapprochent lorsque les cœurs se repoussent. L'homme vraiment sociable est plus difficile en liaisons qu'un autre , celles qui ne consistent qu'en fausses apparences ne sauroient lui convenir. Il aime mieux vivre loin des méchans sans penser à eux , que de les voir & les haïr ; il aime mieux fuir son ennemi que de le rechercher pour lui nuire. Celui qui ne connoît d'autre société que celle des cœurs n'ira pas chercher la sienne dans vos cercles. Voilà comment J. J. a dû penser & se conduire avant la ligue dont il est l'objet ; jugez si maintenant qu'elle existe & qu'elle rend de toutes parts ses pièges autour de lui , il doit trouver du plaisir à vivre avec ses persécuteurs , à se voir l'objet de leur dérision , le jouet de leur haine , la dupe de leurs perfides caresses , à travers lesquelles ils font malignement percer l'air insultant & moqueur qui doit les lui rendre odieuses. Le mépris , l'indignation , la colère ne sauroient le quitter au milieu de tous ces gens-là. Il les fuit pour s'épargner des sentimens si pénibles ; il les fuit parce qu'ils méritent sa haine , & qu'il étoit fait pour les aimer.

L E F R A N Ç O I S.

Je ne puis apprécier vos préjugés en sa faveur avant d'avoir appris sur quoi vous les fondez. Quant à ce que vous dites à l'avantage des solitaires , cela peut être vrai de quelques hommes singuliers qui s'étoient fait de fausses idées de la sagesse : mais au moins ils donnoient des signes non équivoques du louable emploi de leur tems. Les méditations profondes & les immortels ouvrages dont les Philosophes que vous citez ont illustré leur solitude , prouvent assez qu'ils s'y occupoient d'une manière utile & glorieuse , & qu'ils n'y passoient pas uniquement leurs tems comme votre homme à tramer des crimes & des noirceurs.

R O U S S E A U.

C'EST à quoi , ce me semble , il n'y passa pas non plus uniquement le sien. La lettre à M. d'Alembert sur les Spectacles , l'Héloïse , Emile , le Contrat Social , les Essais sur la Paix perpétuelle & sur l'Imitation théâtrale , & d'autres Ecrits non moins estimables qui n'ont point paru , sont des fruits de la retraite de J. J. Je doute qu'aucun philosophe ait médité plus profondément , plus utilement peut-être , & plus écrit en si peu de tems. Appelez-vous tout cela des noirceurs & des crimes ?

L E F R A N Ç O I S.

JE connois des gens aux yeux de qui c'en pourroient bien être : vous savez ce que pensent ou ce que disent nos Messieurs de ces livres ; mais avez-vous oublié qu'ils ne sont pas de lui , & que c'est vous-même qui me l'avez persuadé ?

R O U S S E A U.

JE vous ai dit ce que j'imaginai pour expliquer des contradictions que je voyois alors & que je ne vois plus. Mais si nous continuons à passer ainsi d'un sujet à l'autre , nous perdrons notre objet de vue & nous ne l'atteindrons jamais. Reprenons avec un peu plus de suite le fil de mes observations , avant de passer aux conclusions que j'en ai tirées.

MA première attention , après m'être introduit dans la familiarité de J. J. , fut d'examiner si nos liaisons ne lui faisoient rien changer dans sa manière de vivre ; & j'eus bientôt toute la certitude possible que non-seulement il n'y changeoit rien pour moi , mais que de tout tems elle avoit toujours été la même & parfaitement uniforme , quand , maître de la choisir , il avoit pu suivre en liberté son penchant. Il y avoit cinq ans que , de retour à Paris , il avoit recommencé d'y vivre. D'abord , ne voulant se cacher en aucune manière , il avoit fréquenté quelques maisons dans l'intention d'y reprendre ses plus anciennes liaisons & même d'en former de nouvelles. Mais au bout d'un an il cessa de faire des visites , & reprenant dans la Capitale la vie solitaire qu'il menoit depuis tant d'années à la campagne , il partagea son tems entre l'occupation journalière dont il s'étoit fait

une ressource , & les promenades champêtres dont il faisoit son unique amusement. Je lui demandai la raison de cette conduite. Il me dit qu'ayant vu toute la génération présente concourir à l'œuvre de ténèbres dont il étoit l'objet , il avoit d'abord mis tous ses soins à chercher quelqu'un qui ne partageât pas l'iniquité publique ; qu'après de vaines recherches dans les provinces , il étoit venu les continuer à Paris , espérant qu'au moins parmi ses anciennes connoissances il se trouveroit quelqu'un moins dissimulé , moins faux , qui lui donneroit les lumières dont il avoit besoin pour percer cette obscurité : qu'après bien des soins inutiles il n'avoit trouvé , même parmi les plus honnêtes gens , que trahisons , duplicité , mensonge , & que tous en s'empressant à le recevoir , à le prévenir , à l'attirer , paroissoient si contents de sa diffamation , y contribuoient de si bon cœur , lui faisoient des caresses si fardées , le louoient d'un ton si peu sensible à son cœur , lui prodiguoient l'admiration la plus outrée avec si peu d'estime & de considération , qu'ennuyé de ces démonstrations moqueuses & mensongères , & indigné d'être ainsi le jouet de ses prétendus amis , il cessa de les voir , se retira sans leur cacher son dédain , & après avoir cherché long-tems sans succès un homme , éteignit sa lanterne & se renferma tout-à-fait au-dedans de lui.

C'EST dans cet état de retraite absolue que je le trouvai , & que j'entrepris de le connoître. Attentif à tout ce qui pouvoit manifester à mes yeux son intérieur , en garde contre tout jugement précipité , résolu de le juger non sur quelques mots épars , ni sur quelques circonstances particulières , mais sur le concours de ses discours , de ses actions , de ses habitudes , & sur cette constante maniere d'être , qui seule décele infailliblement un caractère , mais qui demande , pour être apperçue , plus de suite , plus de persévérance & moins de confiance au premier coup-d'œil , que le tiède amour de la justice , dépouillé de tout autre intérêt , & combattu par les tranchantes décisions de l'amour-propre , n'en inspire au commun des hommes. Il fallut par conséquent commencer par tout voir , par tout entendre , par tenir note de tout , avant de prononcer sur rien , jusqu'à ce que j'eusse assemblé des matériaux suffisans pour fonder un jugement solide , qui ne fût l'ouvrage ni de la passion ni du préjugé.

JE ne fus pas surpris de le voir tranquille : vous m'aviez prévenu qu'il l'étoit ; mais vous attribuez cette tranquillité à bassesse d'ame ; elle pouvoit venir d'une cause toute contraire ; j'avois à déterminer la véritable. Cela n'étoit pas difficile ; car , à moins que cette tranquillité ne fût toujours inaltérable , il ne falloit pour en découvrir la cause , que remarquer ce qui pouvoit la troubler. Si c'étoit la crainte , vous aviez raison ; si c'étoit l'indignation , vous aviez tort. Cette vérification ne fut pas longue , & je fus bientôt à quoi m'en tenir.

JE le trouvai s'occupant à copier de la musique à tant la page. Cette occupation m'avoit paru , comme à vous , ridicule & affectée. Je m'appliquai d'abord à connoître s'il s'y livroit sérieusement ou par jeu , & puis à savoir au juste quel motif la lui avoit fait reprendre , & ceci demandoit plus de recherche & de soin. Il falloit connoître exactement ses ressources & l'état de sa fortune , vérifier ce que vous m'aviez dit de son aisance , examiner sa maniere de vivre , entrer dans le détail de son petit ménage , comparer sa dépense & son revenu , en un mot connoître sa situation présente autrement que par son dire & le dire contradictoire de vos Messieurs. C'est à quoi je donnai la plus grande attention. Je crus m'appercevoir que cette occupation lui plaisoit , quoiqu'il n'y réussît pas trop bien. Je cherchai la cause de ce bizarre plaisir , & je trouvai qu'elle tenoit au fond de son naturel & de son humeur , dont je n'avois encore aucune idée , & qu'à cette occasion je commençai à pénétrer. Il associoit ce travail à un amusement dans lequel je le suivis avec une égale attention. Ses longs séjours à la campagne lui avoient donné du goût pour l'étude des plantes : il continuoit de se livrer à cette étude avec plus d'ardeur que de succès ; soit que sa mémoire défaillante commençât à lui refuser tout service ; soit , comme je crus le remarquer , qu'il se fît de cette occupation plutôt un jeu d'enfant qu'une étude véritable. Il s'attachoit plus à faire de jolis herbiers qu'à classer & caractériser les genres & les especes. Il employoit un tems & des soins incroyables à dessécher & applatir des rameaux , à étendre & déployer de petits feuillages , à conserver aux fleurs leurs couleurs naturelles : de sorte que , collant avec soin ces fragmens sur des papiers , qu'il ornoit de petits cadres , à toute la vérité de la nature il joignoit l'éclat de la miniature , & le charme de l'imitation.

JE l'ai vu s'attier en fin sur cet amusement, devenu trop fatigant pour son âge, trop coûteux pour sa bourse, & qui lui prenoit un repos nécessaire dont il ne le dédommageoit pas. Peut-être nos liaisons ont-elles contribué à l'en détacher. On voit que la contemplation de la nature eut toujours un grand attrait pour son cœur : il y trouvoit un supplément aux attachemens dont il avoit besoin ; mais il eût laissé le supplément pour la chose, s'il en avoit eu le choix, & il ne se réduisit à converser avec les plantes, qu'après de vains efforts pour converser avec des humains. Je quitterai volontiers, m'a-t-il dit, la société des végétaux pour celle des hommes, au premier espoir d'en retrouver.

MES premières recherches m'ayant jetté dans les détails de sa vie domestique, je m'y suis particulièrement attaché, persuadé que j'en tirerois pour mon objet des lumières plus sûres que de tout ce qu'il pouvoit avoir dit ou fait en public, & que d'ailleurs je n'avois pas vu moi-même. C'est dans la familiarité d'un commerce intime, dans la continuité de la vie privée qu'un homme à la longue se laisse voir tel qu'il est ; quand le ressort de l'attention sur soi se relâche, & qu'oubliant le reste du monde on se livre à l'impulsion du moment. Cette méthode est sûre, mais longue & pénible : elle demande une patience & une assiduité que peut soutenir le seul vrai zèle de la justice & de la vérité, & dont on se dispense aisément en substituant quelque remarque fortuite & rapide aux observations lentes mais solides que donne un examen égal & suivi.

J'AI donc regardé s'il régnoit chez lui du désordre ou de la règle, de la gêne ou de la liberté ; s'il étoit sobre ou dissolu, sensuel ou grossier, si ses goûts étoient dépravés ou sains, s'il étoit sombre ou gai dans ses repas, dominé par l'habitude, ou sujet aux fantaisies, chiche ou prodigue dans son ménage, entier, impérieux, tyran dans sa petite sphère d'autorité, ou trop doux peut-être au contraire & trop mou, craignant les dissensions encore plus qu'il n'aime l'ordre, & souffrant pour la paix les choses les plus contraires à son goût & à sa volonté : comment il supporte l'adversité, le mépris, la haine publique : quelles sortes d'affections lui sont habituelles ; quels genres de peine ou de plaisir alterent le plus son humeur. Je l'ai suivi dans

sa plus constante maniere d'être , dans ces petites inégalités , non moins inévitables , non moins utiles peut-être dans le calme de la vie privée , que de légères variations de l'air & du vent dans celui des beaux jours. J'ai voulu voir comment il se fâche , & comment il s'apaise , s'il exhale ou contient sa colere , s'il est rancunier ou emporté , facile ou difficile à apaiser ; s'il aggrave ou répare ses torts ; s'il fait endurer & pardonner ceux des autres ; s'il est doux & facile à vivre , ou dur & fâcheux dans le commerce familial ; s'il aime à s'épancher au-dehors , ou à se concentrer en lui-même , si son cœur s'ouvre aisément ou se ferme aux caresses , s'il est toujours prudent , circonspect , maître de lui-même , ou si , se laissant dominer par ses mouvemens , il montre indiscretement chaque sentiment dont il est ému. Je l'ai pris dans les situations d'esprit les plus diverses , les plus contraires qu'il m'a été possible de saisir ; tantôt calme & tantôt agité ; dans un transport de colere & dans une effusion d'attendrissement ; dans la tristesse & l'abattement de cœur ; dans ces courts mais doux momens de joie que la nature lui fournit encore , & que les hommes n'ont pu lui ôter ; dans la gaîté d'un repas un peu prolongé ; dans ces circonstances imprévues où un homme ardent n'a pas le tems de se déguiser , & où le premier mouvement de la nature prévient toute réflexion. En suivant tous les détails de sa vie , je n'ai point négligé ses discours , ses maximes , ses opinions ; je n'ai rien omis pour bien connoître ses vrais sentimens sur les matieres qu'il traite dans ses écrits. Je l'ai sondé sur la nature de l'ame , sur l'existence de Dieu , sur la moralité de la vie humaine , sur le vrai bonheur , sur ce qu'il pense de la doctrine à la mode & de ses auteurs , enfin sur tout ce qui peut faire connoître avec les vrais sentimens d'un homme sur l'usage de cette vie & sur sa destination , ses vrais principes de conduite. J'ai soigneusement comparé tout ce qu'il m'a dit avec ce que j'ai vu de lui dans la pratique , n'admettant jamais pour vrai que ce que cette épreuve a confirmé.

Je l'ai particulièrement étudié par les côtés qui tiennent à l'amour-propre , bien sûr qu'un orgueil irascible au point d'en avoir fait un monstre , doit avoir de fortes & fréquentes explosions difficiles à contenir & impossibles à déguiser aux yeux d'un homme attentif à l'examiner

l'examiner par ce côté-là, sur-tout dans la position cruelle où je le trouvois.

PAR les idées dont un homme pétri d'amour-propre s'occupe le plus souvent, par les sujets favoris de ses entretiens, par l'effet inopiné des nouvelles imprévues, par la manière de s'affecter des propos qu'on lui tient, par les impressions qu'il reçoit de la contenance & du ton des gens qui l'approchent, par l'air dont il entend louer ou décrier ses ennemis ou ses rivaux, par la façon dont il en parle lui-même, par le degré de joie ou de tristesse dont l'affectent leurs prospérités ou leurs revers, on peut à la longue le pénétrer & lire dans son ame, sur-tout lorsqu'un tempérament ardent lui ôte le pouvoir de réprimer ses premiers mouvemens, (si tant est néanmoins qu'un tempérament ardent & un violent amour-propre puissent compatir ensemble dans un même cœur). Mais c'est sur-tout en parlant des talens & des livres que les Auteurs se contiennent le moins & se décelent le mieux : c'est aussi par-là que je n'ai pas manqué d'examiner celui-ci. Je l'ai mis souvent & vu mettre par d'autres sur ce chapitre en divers tems & à diverses occasions : j'ai sondé ce qu'il pensoit de la gloire littéraire, quel prix il donnoit à sa jouissance, & ce qu'il estimoit le plus en fait de réputation, de celle qui brille par les talens ou de celle moins éclatante que donne un caractère estimable. J'ai voulu voir s'il étoit curieux de l'histoire des réputations naissantes ou déclinantes, s'il épluchoit malignement celles qui faisoient le plus de bruit, comment il s'affectoit des succès ou des chûtes des livres & des auteurs, & comment il supportoit pour sa part les dures censures des critiques, les malignes louanges des rivaux, & le mépris affecté des brillans écrivains de ce siècle. Enfin je l'ai examiné par tous les sens où mes regards ont pu pénétrer, & sans chercher à rien interpréter selon mon desir, mais éclairant mes observations les unes par les autres pour découvrir la vérité, je n'ai pas un instant oublié dans mes recherches qu'il y alloit du destin de ma vie à ne pas me tromper dans ma conclusion.

L E F R A N Ç O I S.

JE vois que vous avez regardé à beaucoup de choses ; apprendrai-je enfin ce que vous avez vu ?

Œuvres Posth. Tome II.

S

R O U S S E A U.

CE que j'ai vu est meilleur à voir qu'à dire. Ce que j'ai vu me suffit, à moi qui l'ai vu, pour déterminer mon jugement, mais non pas à vous pour déterminer le vôtre sur mon rapport; car il a besoin d'être vu pour être cru, & après la façon dont vous m'aviez prévenu, je ne l'aurois pas cru moi-même sur le rapport d'autrui. Ce que j'ai vu ne sont que des choses bien communes en apparence, mais très-rares en effet. Ce sont des récits qui d'ailleurs conviendroient mal dans ma bouche, & pour les faire avec bienséance, il faudroit être un autre que moi.

L E F R A N Ç O I S.

COMMENT, Monsieur! espérez-vous me donner ainsi le change? Remplissez-vous ainsi vos engagements, & ne tirerai-je aucun fruit du conseil que je vous ai donné? Les lumières qu'il vous a procurées ne doivent-elles pas nous être communes; & après avoir ébranlé la persuasion où j'étois, vous croyez-vous permis de me laisser les doutes que vous avez fait naître, si vous avez de quoi m'en tirer?

R O U S S E A U.

IL vous est aisé d'en sortir à mon exemple, en prenant pour vous-même ce conseil que vous dites m'avoir donné. Il est malheureux pour J. J. que Rousseau ne puisse dire tout ce qu'il fait de lui. Ces déclarations sont désormais impossibles, parce qu'elles seroient inutiles, & que le courage de les faire ne m'attireroit que l'humiliation de n'être pas cru.

VOULEZ-VOUS, par exemple, avoir une idée sommaire de mes observations? prenez directement & en tout, tant en bien qu'en mal, le contre-pied du J. J. de vos Messieurs, vous aurez très-exactement celui que j'ai rrouvé. Le leur est cruel, féroce & dur jusqu'à la dépravation; le mien est doux & compatissant jusqu'à la foiblesse. Le leur est intraitable, inflexible & toujours repoussant; le mien est facile & mou, ne pouvant résister aux caresses qu'il croit sinceres, & se laissant subjuguier, quand on fait s'y prendre, par les gens mêmes qu'il n'estime pas. Le leur misanthrope, farouche, déteste les hommes; le mien humain jusqu'à l'excès & trop sensible à leurs peines,

s'affecte autant des maux qu'ils se font entr'eux que de ceux qu'ils lui font à lui-même. Le leur ne songe qu'à faire du bruit dans le monde aux dépens du repos d'autrui & du sien ; le mien préfère le repos à tout , & voudroit être ignoré de toute la terre pourvu qu'on le laissât en paix dans son coin. Le leur dévoré d'orgueil & du plus intolérant amour-propre , est tourmenté de l'existence de ses semblables , & voudroit voir tout le genre humain s'anéantir devant lui ; le mien s'aimant sans se comparer n'est pas plus susceptible de vanité que de modestie , content de sentir ce qu'il est , il ne cherche point quelle est sa place parmi les hommes , & je suis sûr que de sa vie il ne lui entra dans l'esprit de se mesurer avec un autre pour savoir lequel étoit le plus grand ou le plus petit. Le leur plein de ruse & d'art pour en imposer , voile ses vices avec la plus grande adresse , & cache sa méchanceté sous une candeur apparente ; le mien emporté , violent même dans ses premiers momens plus rapides que l'éclair , passe sa vie à faire de grandes & courtes fautes , & à les expier par de vifs & longs repentirs ; au surplus sans prudence , sans présence d'esprit , & d'une balourdise incroyable , il offense quand il veut plaire , & dans sa naïveté plutôt étourdie que franche , dit également ce qui lui sert & qui lui nuit sans même en sentir la différence. Enfin , le leur est un esprit diabolique , aigu , pénétrant ; le mien ne pensant qu'avec beaucoup de lenteur & d'efforts en craint la fatigue , & souvent n'entendant les choses les plus communes qu'en y rêvant à son aise & seul , peut à peine passer pour un homme d'esprit.

N'EST-IL pas vrai que si je multipliois ces oppositions , comme je le pourrois faire , vous les prendriez pour des jeux d'imagination qui n'auroient aucune réalité ? Et cependant je ne vous dirois rien qui ne fût , non comme à vous affirmé par d'autres , mais attesté par ma propre conscience. Cette maniere simple , mais peu croyable de démentir les assertions bruyantes des gens passionnés , par les observations paisibles mais sûres d'un homme impartial , seroit donc inutile & ne produiroit aucun effet. D'ailleurs la situation de J. J. à certains égards est même trop incroyable pour pouvoir être bien dévoilée. Cependant pour le bien connoître , il faudroit la connoître

à fond ; il faudroit connoître & ce qu'il endure & ce qui le lui fait supporter. Or tout cela ne peut bien se dire ; pour le croire il faut l'avoir vu.

MAIS essayons s'il n'y auroit point quelque autre route aussi droite & moins traversée pour arriver au même but. S'il n'y auroit point quelque moyen de vous faire sentir tout-d'un-coup par une impression simple & immédiate, ce que dans les opinions où vous êtes, je ne saurois vous persuader en procédant graduellement, sans attaquer sans cesse par des négations dures les tranchantes assertions de vos Messieurs. Je voudrois tâcher pour cela de vous esquisser ici le portrait de mon J. J. tel qu'après un long examen de l'original l'idée s'en est empreinte dans mon esprit. D'abord vous pourrez comparer ce portrait à celui qu'ils en ont tracé, juger lequel des deux est le plus lié dans ses parties & paroît former le mieux un seul tout, lequel explique le plus naturellement & le plus clairement la conduite de celui qu'il représente, ses goûts, ses habitudes & tout ce qu'on connoît de lui, non-seulement depuis qu'il a fait des livres, mais dès son enfance & de tous les rems ; après quoi, il ne tiendra qu'à vous de vérifier par vous-même si j'ai bien ou mal vu.

L E F R A N Ç O I S.

RIEN de mieux que tout cela. Parlez donc, je vous écoute.

R O U S S E A U.

DE tous les hommes que j'ai connus, celui dont le caractère dérive le plus pleinement de son seul tempérament est J. J. Il est ce que l'a fait la nature : l'éducation ne l'a que bien peu modifié. Si dès sa naissance ses facultés & ses forces s'étoient tout-à-coup développées, dès-lors on l'eût trouvé tel à-peu-près qu'il fut dans son âge mûr, & maintenant après soixante ans de peines & de misères, le tems, l'adversité, les hommes l'ont encore très-peu changé. Tandis que son corps vieillit & se casse, son cœur reste jeune toujours ; il garde encore les mêmes goûts, les mêmes passions de son jeune âge, & jusqu'à la fin de sa vie il ne cessera d'être un vieux enfant.

MAIS ce tempérament qui lui a donné sa forme morale a dès

singularités, qui pour être démêlées, demandent une attention plus suivie que le coup-d'œil suffisant qu'on jette sur un homme qu'on croit connoître & qu'on a déjà jugé. Je puis même dire que c'est par son extérieur vulgaire & par ce qu'il a de plus commun qu'en y regardant mieux je l'ai trouvé le plus singulier. Ce paradoxe s'éclaircira de lui-même à mesure que vous m'écouteriez.

Si, comme je vous l'ai dit, je fus surpris au premier abord de le trouver si différent de ce que je me l'étois figuré sur vos récits, je le fus bien plus du peu d'éclat, pour ne pas dire de la bêtise de ses entretiens : moi qui ayant eu à vivre avec des gens de lettres les ai toujours trouvés brillans, élancés, sentencieux comme des oracles, subjuguant tout par leur docte faconde & par la hauteur de leurs décisions. Celui-ci ne disant gueres que des choses communes, & les disant sans précision, sans finesse & sans force, paroît toujours fatigué de parler, même en parlant peu, soit de la peine d'entendre ; souvent même n'entendant point, si-tôt qu'on dit des choses un peu fines, & n'y répondant jamais à propos. Que s'il lui vient par hasard quelque mot heureusement trouvé, il en est si aise, que pour avoir quelque chose à dire il le répète éternellement. On le prendroit dans la conversation, non pour un penseur plein d'idées vives & neuves, pensant avec force & s'exprimant avec justesse, mais pour un écolier embarrassé du choix de ses termes, & subjugué par la suffisance des gens qui en savent plus que lui. Je n'avois jamais vu ce maintien timide & gêné dans nos moindres barbouilleurs de brochures, comment le concevoir dans un auteur qui foulant aux pieds les opinions de son siècle, sembloit en toute chose moins disposé à recevoir la loi qu'à la faire ? S'il n'eût fait que dire des choses triviales & plates, j'aurois pu croire qu'il faisoit l'imbécille pour dépayser les espions dont il se sent entouré ; mais quels que soient les gens qui l'écoutent, loin d'user avec eux de la moindre précaution, il lâche étourdiment cent propos inconsidérés qui donnent sur lui de grandes prises, non qu'au fond ces propos soient répréhensibles, mais parce qu'il est possible de leur donner un mauvais sens, qui, sans lui être venu dans l'esprit, ne manque pas de se présenter par préférence à celui des gens qui l'écoutent, & qui ne cherchent que cela. En un mot, je l'ai pré-

que toujours trouvé pesant à penser, mal-adroit à dire, se fatiguant sans cesse à chercher le mot propre qui ne lui venoit jamais, & embrouillant des idées déjà peu claires par une mauvaise maniere de les exprimer. J'ajoute en passant que si dans nos premiers entretiens j'avois pu deviner cet extrême embarras de parler, j'en aurois tiré sur vos propres argumens une preuve nouvelle qu'il n'avoit pas fait ses livres. Car si, selon vous, déchiffrant si mal la musique, il n'en avoit pu composer, à plus forte raison sachant si mal parler, il n'avoit pu si bien écrire.

UNE pareille ineptie étoit déjà fort étonnante dans un homme assez adroit, pour avoir trompé quarante ans par de fausses apparences tous ceux qui l'ont approché; mais ce n'est pas tout. Ce même homme dont l'œil terne & la physionomie effacée semble dans les entretiens indifférens n'annoncer que de la stupidité, change tout-à-coup d'air & de maintien, si-tôt qu'une matiere intéressante pour lui le tire de sa léthargie. On voit sa physionomie éteinte s'animer, se vivifier, devenir parlante, expressive, & promettre de l'esprit. A juger par l'éclat qu'ont encore alors ses yeux à son âge, dans sa jeunesse ils ont dû lancer des éclairs. A son geste impétueux, à sa contenance agitée on voit que son sang bouillonne, on croiroit que des traits de feu vont partir de sa bouche, & point du tout; toute cette effervescence ne produit que des propos communs, confus, mal ordonnés, qui, sans être plus expressifs qu'à l'ordinaire, sont seulement plus considérés. Il élève beaucoup la voix, mais ce qu'il dit devient plus bruyant sans être plus vigoureux. Quelquefois, cependant, je lui ai trouvé de l'énergie dans l'expression; mais ce n'étoit jamais au moment d'une explosion subite: c'étoit seulement lorsque cette explosion ayant précédé, avoit déjà produit son premier effet. Alors cette émotion prolongée agissant avec plus de regle, sembloit agir avec plus de force & lui suggéroit des expressions vigoureuses, pleines du sentiment dont il étoit encore agité. J'ai compris par-là comment cet homme pouvoit, quand son sujet échauffoit son cœur, écrire avec force, quoiqu'il parlât foiblement, & comment sa plume devoit mieux que sa langue parler le langage des passions.

L E F R A N Ç O I S.

TOUT cela n'est pas si contraire que vous pensez aux idées qu'on

m'a données de son caractère. Cet embarras d'abord & cette timidité que vous lui attribuez sont reconnus maintenant dans le monde pour être les plus sûres enseignes de l'amour-propre & de l'orgueil.

R O U S S E A U.

D'ou il suit que nos petits pâtres & nos pauvres villageoises regorgent d'amour-propre, & que nos brillans Académiciens, nos jeunes Abbés & nos Dames du grand air sont des prodiges de modestie & d'humilité ? Oh malheureuse nation où toutes les idées de l'aimable & du bon sont renversées, & où l'arrogant amour-propre des gens du monde transforme en orgueil & en vices les vertus qu'ils foulent aux pieds !

L E F R A N Ç O I S.

NE vous échauffez pas. Laissons ce nouveau paradoxe sur lequel on peut disputer, & revenons à la sensibilité de notre homme, dont vous convenez vous-même, & qui se déduit de vos observations. D'une profonde indifférence sur tout ce qui ne touche pas son petit individu, il ne s'anime jamais que pour son propre intérêt. Mais toutes les fois qu'il s'agit de lui, la violente intensité de son amour-propre doit en effet l'agiter jusqu'au transport, & ce n'est que quand cette agitation se modere qu'il commence d'exhaler sa bile & sa rage, qui dans les premiers momens se concentre avec force autour de son cœur.

R O U S S E A U.

MES observations, dont vous tirez ce résultat, m'en fournissent un tout contraire. Il est certain qu'il ne s'affecte pas généralement comme tous nos auteurs de toutes les questions un peu fines qui se présentent, & qu'il ne suffit pas, pour qu'une discussion l'intéresse, que l'esprit puisse y briller. J'ai toujours vu, j'en conviens, que pour vaincre sa paresse à parler & l'émouvoir dans la conversation, il falloit un autre intérêt que celui de la vanité du babil, mais je n'ai gueres vu que cet intérêt capable de l'animer fût son intérêt propre, celui de son individu. Au contraire, quand il s'agit de lui, soit-qu'on le cajole par des flateries, soit qu'on cherche à l'outrager à mots couverts, je lui ai toujours trouvé un air nonchalant & dédaigneux, qui ne monroit pas qu'il fît un grand cas de tous ces dif-

cours , ni de ceux qui les lui tenoient , ni de leurs opinions sur son compte : mais l'intérêt plus grand , plus noble qui l'anime & le passionne est celui de la justice & de la vérité , & je ne l'ai jamais vu écouter de sang-froid toute doctrine qu'il crut nuisible au bien public. Son embarras de parler peut souvent l'empêcher de se commettre , lui & la bonne cause , vis-à-vis ces brillans pérorateurs qui savent habiller en termes séduisans & magnifiques leur cruelle philosophie : mais il est aisé de voir alors l'effort qu'il fait pour se taire , & combien son cœur souffre à laisser propager des erreurs qu'il croit funestes au genre-humain. Défenseur indiscret du foible & de l'opprimé qu'il ne connoît même pas , je l'ai vu souvent rompre impétueusement en visière au puissant oppresseur qui , sans paroître offensé de son audace , s'apprétoit sous l'air de la modération à lui faire payer cher un jour cette incarrade : de sorte que tandis qu'au zèle emporté de l'un on le prend pour un furieux ; l'autre , en méditant en secret des noirceurs , paroît un sage qui se possède ; & voilà comment , jugeant toujours sur les apparences , les hommes le plus souvent prennent le contre-pied de la vérité.

Je l'ai vu se passionner de même , & souvent jusqu'aux larmes pour les choses bonnes & belles dont il étoit frappé dans les merveilles de la nature , dans les œuvres des hommes , dans les vertus , dans les talens , dans les beaux-arts , & généralement dans tout ce qui porte un caractère de force , de grace ou de vérité , digne d'émouvoir une ame sensible. Mais , sur-tout , ce que je n'ai vu qu'en lui seul au monde , c'est un égal attachement pour les productions de ses plus cruels ennemis , & même pour celles qui dépoisoient contre ses propres idées , lorsqu'il y trouvoit les beautés faites pour toucher son cœur , les goûtant avec le même plaisir , les louant avec le même zèle que si son amour-propre n'en eût point reçu d'atteinte , que si l'Auteur eût été son meilleur ami , & s'indignant avec le même feu des cabales faites pour leur ôter , avec les suffrages du public , le prix qui leur étoit dû. Son grand malheur est que tout cela n'est jamais réglé par la prudence , & qu'il se livre impétueusement au mouvement dont il est agité sans en prévoir l'effet & les suites , ou sans s'en soucier. S'animer modérément

ment n'est pas une chose en sa puissance : il faut qu'il soit de flamme ou de glace ; quand il est tiède il est nul.

Enfin, j'ai remarqué que l'activité de son ame duroit peu, qu'elle étoit courte à proportion qu'elle étoit vive, que l'ardeur de ses passions les consumoit, les dévoroit elles-mêmes ; & qu'après de fortes & rapides explosions elles s'anéantissoient aussi-tôt, & le laissoient retomber dans ce premier engourdissement qui le livre au seul empire de l'habitude & me paroît être son état permanent & naturel.

Voilà le précis des observations d'où j'ai tiré la connoissance de sa constitution physique, & par des conséquences nécessaires, confirmées par sa conduite en toute chose, celle de son vrai caractère. Ces observations & les autres qui s'y rapportent, offrent pour résultat un tempérament mixte formé d'éléments qui paroissent contraires : un cœur sensible, ardent ou très-inflammable ; un cerveau compacte & lourd, dont les parties solides & massives ne peuvent être ébranlées que par une agitation du sang vive & prolongée. Je ne cherche point à lever en physicien ces apparentes contradictions, & que m'importe ? Ce qui m'importoit, étoit de m'assurer de leur réalité, & c'est aussi tout ce que j'ai fait. Mais ce résultat, pour paroître à vos yeux dans tout son jour a besoin des explications que je vais tâcher d'y joindre.

J'ai souvent ouï reprocher à J. J., comme vous venez de faire, un excès de sensibilité, & tirer de-là l'évidente conséquence qu'il étoit un monstre. C'est sur-tout le but d'un nouveau livre Anglois intitulé *Recherches sur l'Ame*, où, à la faveur de je ne sais combien de beaux détails anatomiques, & tout-à-fait concluans, on prouve qu'il n'y a point d'ame, puisque l'auteur n'en a point vu à l'origine des nerfs, & l'on établit en principe que la sensibilité dans l'homme est la seule cause de ses vices & de ses crimes, & qu'il est méchant en raison de cette sensibilité, quoique, par une exception à la règle, l'auteur accorde que cette même sensibilité peut quelquefois engendrer des vertus. Sans disputer sur la doctrine impartiale du Philosophe-chirurgien, tâchons de commencer par bien entendre ce mot de *sensibilité*, auquel, faute de notions exactes, on applique à chaque instant des idées si vagues & souvent contradictoires.

La sensibilité est le principe de toute action. Un être, quoiqu'animé, qui ne sentiroit rien, n'agiroit point : car où seroit pour lui le motif d'agir ? Dieu lui-même est sensible puisqu'il agit. Tous les hommes sont donc sensibles, & peut-être au même degré, mais non pas de la même manière. Il y a une sensibilité physique & organique, qui, purement passive, paroît n'avoir pour fin que la conservation de notre corps & celle de notre espèce par les directions du plaisir & de la douleur. Il y a une autre sensibilité que j'appelle active & morale, qui n'est autre chose que la faculté d'attacher nos affections à des êtres qui nous sont étrangers. Celle-ci, dont l'étude des nerfs ne donne pas la connoissance, semble offrir dans les âmes une analogie assez claire avec la faculté attractive des corps. Sa force est en raison des rapports que nous sentons entre nous & les autres êtres, &, selon la nature de ses rapports, elle agit tantôt positivement par attraction, tantôt négativement par répulsion, comme un aimant par ses pôles. L'action positive ou attirante est l'œuvre simple de la nature qui cherche à étendre & renforcer le sentiment de notre être ; la négative ou repoussante qui comprime & rétrécit celui d'autrui est une combinaison que la réflexion produit. De la première naissent toutes les passions aimantes & douces ; de la seconde, toutes les passions haineuses & cruelles. Veuillez, Monsieur, vous rappeler ici, avec les distinctions faites dans nos premiers entretiens entre l'amour de soi-même & l'amour-propre, la manière dont l'un & l'autre agissent sur le cœur humain. La sensibilité positive dérive immédiatement de l'amour de soi. Il est très-naturel que celui qui s'aime cherche à étendre son être & ses jouissances, & à s'approprier par l'attachement ce qu'il sent devoir être un bien pour lui : ceci est une pure affaire de sentiment où la réflexion n'entre pour rien. Mais si-tôt que cet amour absolu dégénère en amour-propre & comparatif, il produit la sensibilité négative ; parce qu'aussitôt qu'on prend l'habitude de se mesurer avec d'autres, & de se transporter hors de soi pour s'assigner la première & meilleure place, il est impossible de ne pas prendre en aversion tout ce qui nous surpasse, tout ce qui nous rabaisse, tout ce qui nous comprime, tout ce qui étant quelque chose nous empêche d'être tout. L'amour-propre est toujours irrité ou mécontent, parce qu'il voudroit que chacun nous préférât à tout & à lui-même, ce qui ne se peut : il s'irrite des préfé-

rences qu'il sent que d'autres méritent , quand même ils ne les obtiendroient pas : il s'irrite des avantages qu'un autre a sur nous , sans s'appaîser par ceux dont il se sent dédommagé. Le sentiment de l'infériorité à un seul égard empoisonne alors celui de la supériorité à mille autres , & l'on oublie ce qu'on a de plus pour s'occuper uniquement de ce qu'on a de moins. Vous sentez qu'il n'y a pas à tout cela de quoi disposer l'ame à la bienveillance.

Si vous me demandez d'où naît cette disposition à se comparer , qui change une passion naturelle & bonne en une autre passion factice & mauvaise , je vous répondrai qu'elle vient des relations sociales , du progrès des idées , & de la culture de l'esprit. Tant qu'occupé des seuls besoins absolus on se borne à rechercher ce qui nous est vraiment utile , on ne jette gueres sur d'autres un regard oîseux. Mais à mesure que la société se resserre par le lien des besoins mutuels , à mesure que l'esprit s'étend , s'exerce & s'éclaire , il prend plus d'activité , il embrasse plus d'objets , fait plus de rapports , examine , compare ; dans ces fréquentes comparaisons , il n'oublie ni lui-même ni ses semblables , ni la place à laquelle il prétend parmi eux. Dès qu'on a commencé de se mesurer ainsi , l'on ne cesse plus , & le cœur ne fait plus s'occuper désormais qu'à mettre tout le monde au-dessous de nous. Aussi remarque-t-on généralement en confirmation de cette théorie , que les gens d'esprit & sur-tout les gens de lettres sont de tous les hommes ceux qui ont une plus grande intensité d'amour-propre , les moins portés à aimer , les plus portés à haïr.

Vous me direz peut-être que rien n'est plus commun que des fots pétris d'amour-propre. Cela n'est vrai qu'en distinguant. Fort souvent les fots sont vains , mais rarement ils sont jaloux , parce que se croyant bonnement à la première place , ils sont toujours très-contens de leur lot. Un homme d'esprit n'a gueres le même bonheur ; il sent parfaitement , & ce qui lui manque , & l'avantage qu'en fait de mérite ou de talens un autre peut avoir sur lui. Il n'avoue cela qu'à lui-même , mais il le sent en dépit de lui ; & voilà ce que l'amour-propre ne pardonne point.

Ces éclaircissmens m'ont paru nécessaires pour jeter du jour sur

ces imputations de sensibilité, tournées par les uns en éloges & par les autres en reproches, sans que les uns ni les autres sachent trop ce qu'ils veulent dire par-là, faute d'avoir conçu qu'il est des genres de sensibilité de natures différentes & même contraires, qui ne sauroient s'allier ensemble dans un même individu. Passons maintenant à l'application.

JEAN-JACQUES m'a paru doué de la sensibilité physique à un assez haut degré. Il dépend beaucoup de ses sens, & il en dépendroit bien davantage si la sensibilité morale n'y faisoit souvent diversion; & c'est même encore souvent par celle-ci, que l'autre l'affecte si vivement. De beaux sons, un beau ciel, un beau paysage, un beau lac, des fleurs, des parfums, de beaux yeux, un doux regard; tout cela ne réagit si fort sur ses sens, qu'après avoir percé par quelque côté jusqu'à son cœur. Je l'ai vu faire deux lieues par jour durant presque tout un printems pour aller écouter à Berci le rossignol à son aise; il falloit l'eau, la verdure, la solitude & les bois pour rendre le chant de cet oiseau touchant à son oreille, & la campagne elle-même auroit moins de charme à ses yeux, s'il n'y voyoit les soins de la mere commune qui se plaît à parer le séjour de ses enfans. Ce qu'il y a de mixte dans la plupart de ses sensations les tempere, & ôtant à celles qui sont purement matérielles l'attrait séducteur des autres, fait que toutes agissent sur lui plus modérément. Ainsi sa sensualité, quoique vive, n'est jamais fougueuse, & sentant moins les privations que les jouissances, il pourroit se dire en un sens plutôt tempérant que sobre. Cependant l'abstinence totale peut lui coûter quand l'imagination le tourmente, au lieu que la modération ne lui coûte plus rien dans ce qu'il possède, parce qu'alors l'imagination n'agit plus. S'il aime à jouir c'est seulement après avoir désiré, & il n'attend pas pour cesser que le desir cesse, il suffit qu'il soit attiédi. Ses goûts sont sains, délicats même, mais non pas raffinés. Le bon vin, les bons mets lui plaisent fort, mais il aime par préférence ceux qui sont simples, communs sans apprêt, mais choisis dans leur espece, & ne fait aucun cas en aucune chose du prix que donne uniquement la rareté. Il hait les mets fins & la chere trop recherchée. Il entre bien rarement chez lui du gibier, & il n'y en entreroit jamais s'il y étoit mieux le maître.

Ses repas, ses festins, sont d'un plat unique & toujours le même, jusqu'à ce qu'il soit achevé. En un mot, il est sensuel plus qu'il ne faudroit peut-être, mais pas assez pour n'être que cela. On dit du mal de ceux qui le sont. Cependant ils suivent dans toute la simplicité l'instinct de la nature, qui nous porte à rechercher ce qui nous flatte, & à fuir ce qui nous répugne : je ne vois pas quel mal produit un pareil penchant. L'homme sensuel est l'homme de la nature ; l'homme réfléchi est celui de l'opinion ; c'est celui-ci qui est dangereux. L'autre ne peut jamais l'être, quand même il tomberoit dans l'excès. Il est vrai qu'il faut borner ce mot de sensualité à l'acception que je lui donne, & ne pas l'étendre à ces voluptueux de parade qui se font une vanité de l'être, ou qui, pour vouloir passer les limites du plaisir, tombent dans la dépravation, ou qui, dans les raffinemens du luxe cherchant moins les charmes de la jouissance que ceux de l'exclusion, dédaignent les plaisirs dont tout homme a le choix, & se bornent à ceux qui font envie au peuple.

J. J. esclave de ses sens ne s'affecte pas néanmoins de toutes les sensations, & pour qu'un objet lui fasse impression, il faut qu'à la simple sensation se joigne un sentiment distinct de plaisir ou de peine, qui l'attire ou qui le repousse. Il en est de même des idées qui peuvent frapper son cerveau ; si l'impression n'en pénètre jusqu'à son cœur, elle est nulle. Rien d'indifférent pour lui ne peut rester dans sa mémoire, & à peine peut-on dire qu'il apperçoive ce qu'il ne fait qu'appercevoir. Tout cela fait qu'il n'y eut jamais sur la terre d'homme moins curieux des affaires d'autrui, & de ce qui ne le touche en aucune sorte, ni de plus mauvais observateur, quoiqu'il ait cru long-tems en être un très-bon, parce qu'il croyoit toujours bien voir quand il ne faisoit que sentir vivement. Mais celui qui ne fait voir que les objets qui le touchent en détermine mal les rapports, & quelque délicat que soit le toucher d'un aveugle, il ne lui tiendra jamais lieu de deux bons yeux. En un mot, tout ce qui n'est que de pure curiosité, soit dans les arts, soit dans le monde, soit dans la nature, ne tente, ni ne flatte J. J. en aucune sorte, & jamais on ne le verra s'en occuper volontairement un seul moment. Tout cela tient encore à cette paresse de penser, qui déjà trop contrariée pour son propre

compte, l'empêche d'être affecté des objets indifférens. C'est aussi par-là qu'il faut expliquer ces distractions continuelles, qui dans les conversations ordinaires l'empêchent d'entendre presque rien de ce qui se dit, & vont quelquefois jusqu'à la stupidité. Ces distractions ne viennent pas de ce qu'il pense à autre chose, mais de ce qu'il ne pense à rien, & qu'il ne peut supporter la fatigue d'écouter ce qu'il lui importe peu de savoir : il paroît distrait sans l'être & n'est exactement qu'engourdi.

DE-LA les imprudences & les balourdises qui lui échappent à tout moment, & qui lui ont fait plus de mal que ne lui en auroient fait les vices les plus odieux : car ces vices l'auroient forcé d'être attentif sur lui-même pour les déguiser aux yeux d'autrui. Les gens adroits, faux, malfaisans, sont toujours en garde & ne donnent aucune prise sur eux par leurs discours. On est bien moins soigneux de cacher le mal quand on sent le bien qui le rachete, & qu'on ne risque rien à se montrer tel qu'on est. Quel est l'honnête homme qui n'ait ni vice, ni défaut, & qui, se mettant toujours à découvert, ne dise & ne fasse jamais de choses repréhensibles ? L'homme rusé qui ne se montre que tel qu'il veut qu'on le voie, n'en paroît point faire & n'en dit jamais, du moins en public ; mais défions-nous des gens parfaits. Même indépendamment des imposteurs qui le défigurent, J. J. eût toujours difficilement paru ce qu'il vaut, parce qu'il ne fait pas mettre son prix en montre, & que sa mal-adresse y met incessamment ses défauts. Tels sont en lui les effets bons & mauvais de la sensibilité physique.

QUANT à la sensibilité morale, je n'ai connu aucun homme qui en fût autant subjugué, mais c'est ici qu'il faut s'entendre : car je n'ai trouvé en lui que celle qui agit positivement, qui vient de la nature, & que j'ai ci-devant décrite. Le besoin d'attacher son cœur, satisfait avec plus d'empressement que de choix, a causé tous les malheurs de sa vie ; mais quoiqu'il s'anime assez fréquemment & souvent très-vivement, je ne lui ai jamais vu de ces démonstrations affectées & convulsives, de ces singeries à la mode dont on nous fait des maladies de nerfs. Ses émotions s'aperçoivent, quoiqu'il ne s'agite pas : elles sont naturelles & simples comme son caractère ; il

est parmi tous ces énergiemens de sensibilité , comme une belle femme sans rouge , qui n'ayant que les couleurs de la nature paroît pâle au milieu des visages fardés. Pour la sensibilité répulsive qui s'exalte dans la société, (& dont je distingue l'impression vive & rapide du premier moment qui produit la colere & non pas la haine), je ne lui en ai trouvé des vestiges que par le côté qui tient à l'instinct moral ; c'est-à-dire , que la haine de l'injustice & de la méchanceté peut bien lui rendre odieux l'homme injuste & le méchant , mais sans qu'il se mêle à cette aversion rien de personnel qui tienne à l'amour-propre. Rien de celui d'auteur & d'homme de lettres ne se fait sentir en lui. Jamais sentiment de haine & de jalousie contre aucun homme ne prit racine au fond de son cœur. Jamais on ne l'ouït dépriser ni rabaisser les hommes célèbres pour nuire à leur réputation. De sa vie il n'a tenté , même dans ses courts succès , de se faire ni parti , ni prosélytes , ni de primer, nulle part. Dans toutes les sociétés où il a vécu il a toujours laissé donner le ton par d'autres , s'attachant lui-même des premiers à leur char , parce qu'il leur trouvoit du mérite & que leur esprit épargnoit de la peine au sien ; tellement que dans aucune de ces sociétés on ne s'est jamais douté des talens prodigieux dont le public le gratifie aujourd'hui pour en faire les instrumens de ses crimes ; & maintenant encore s'il vivoit parmi des gens non prévenus , qui ne fussent point qu'il a fait des livres , je suis sûr que loin de l'en croire capable , tous s'accorderoient à ne lui trouver ni goût , ni vocation pour ce métier.

Ce même naturel ardent & doux se fait constamment sentir dans tous ses écrits comme dans ses discours. Il ne cherche ni n'évite de parler de ses ennemis. Quand il en parle , c'est avec une fierté sans dédain , avec une plaisanterie sans fiel , avec des reproches sans amertume , avec une franchise sans malignité. Et de même , il ne parle de ses rivaux de gloire , qu'avec des éloges mérités , sous lesquels aucun venin ne se cache ; ce qu'on ne dira sûrement pas de ceux qu'ils font quelquefois de lui. Mais ce que j'ai trouvé en lui de plus rare pour un auteur & même pour tout homme sensible , c'est la tolérance la plus parfaite en fait de sentimens & d'opinions , & l'éloignement de tout esprit de parti , même en sa faveur ; voulant

dire en liberté son avis & ses raisons quand la chose le demande ; & même quand son cœur s'échauffe y mettant de la passion ; mais ne blâmant pas plus qu'on n'adopte pas son sentiment , qu'il ne souffre qu'on le lui veuille ôter , & laissant à chacun la même liberté de penser qu'il réclame pour lui-même. J'entends tout le monde parler de tolérance , mais je n'ai connu de vrai tolérant que lui seul.

ENFIN , l'espece de sensibilité que j'ai trouvée en lui peut rendre peu sages & très-malheureux ceux qu'elle gouverne ; mais elle n'en fait ni des cerveaux brûlés , ni des monstres ; elle en fait seulement des hommes inconséquens , & souvent en contradiction avec eux-mêmes , quand , unissant comme celui-ci un cœur vif & un esprit lent , ils commencent par ne suivre que leurs penchans & finissent par vouloir rétrograder , mais trop tard , quand leur raison plus tardive les avertit enfin qu'ils s'égarerent.

CETTE opposition entre les premiers élémens de sa constitution se fait sentir dans la plûpart des qualités qui en dérivent , & dans toute sa conduite. Il y a peu de suite dans ses actions , parce que ses mouvemens naturels & ses projets réfléchis ne le menant jamais sur la même ligne , les premiers le détournent à chaque instant de la route qu'il s'est tracée , & qu'en agissant beaucoup il n'avance point. Il n'y a rien de grand , de beau , de généreux , dont par élans il ne soit capable ; mais il se lasse bien vite , & retombe aussitôt dans son inertie : c'est en vain que les actions nobles & belles sont quelques instans dans son courage , la paresse & la timidité qui succèdent bientôt le retiennent , l'anéantissent ; & voilà comment , avec des sentimens quelquefois élevés & grands , il fut toujours petit & nul par sa conduite.

VOULEZ-VOUS donc connoître à fond sa conduite & ses mœurs ? Etudiez bien ses inclinations & ses goûts : cette connoissance vous donnera l'autre parfaitement , car jamais homme ne se conduisit moins sur des principes & des regles , & ne suivit plus aveuglément ses penchans. Prudence , raison , précaution , prévoyance ; tout cela ne font pour lui que des mots sans effet. Quand il est tenté , il succombe ; quand il ne l'est pas , il reste dans sa langueur. Par-là vous voyez que sa conduite doit être inégale & sautillante , quelques instans impétueuse ,

pétueuse, & presque toujours molle ou nulle. Il ne marche pas ; il fait des bonds & retombe à la même place, son activité même ne tend qu'à le ramener à celle dont la force des choses le tire, & s'il n'étoit poussé que par son plus constant desir, il resteroit toujours immobile. Enfin jamais il n'exista d'être plus sensible à l'émotion & moins formé pour l'action.

J. J. n'a pas toujours fui les hommes, mais il a toujours aimé la solitude. Il se plaisoit avec les amis qu'il croyoit avoir, mais il se plaisoit encore plus avec lui-même. Il chérissoit leur société ; mais il avoit quelquefois besoin de se recueillir, & peut-être eût-il encore mieux aimé vivre toujours seul que toujours avec eux. Son affection pour le roman de *Robinson*, m'a fait juger qu'il ne se fût pas cru si malheureux que lui, confiné dans son *Isle déserte*. Pour un homme sensible, sans ambition & sans vanité, il est moins cruel & moins difficile de vivre seul dans un désert que seul parmi les semblables. Du reste, quoique cette inclination pour la vie retirée & solitaire n'ait certainement rien de méchant & de misanthrope, elle est néanmoins si singulière, que je ne l'ai jamais trouvée à ce point qu'en lui seul, & qu'il en falloit absolument démêler la cause précise, ou renoncer à bien connoître l'homme dans lequel je la remarquois.

J'AI bien vu d'abord que la mesure des sociétés ordinaires où regne une familiarité apparente & une réserve réelle, ne pouvoit lui convenir. L'impossibilité de flatter son langage & de cacher les mouvemens de son cœur mettoit de son côté un désavantage énorme vis-à-vis du reste des hommes, qui, sachant cacher ce qu'ils sentent & ce qu'ils sont, se montrent uniquement comme il leur convient qu'on les voie. Il n'y avoit qu'une intimité parfaite qui pût entr'eux & lui rétablir l'égalité. Mais quand il l'y a mise, ils n'en ont mis eux que l'apparence ; elle étoit de sa part une imprudence, & de la leur une embûche, & cette tromperie, dont il fut la victime, une fois sentie a dû pour jamais le tenir éloigné d'eux.

MAIS enfin perdant les douceurs de la société humaine, qu'a-t-il substitué qui pût l'en dédommager & lui faire préférer ce nouvel

état à l'autre , malgré ses inconvéniens ? Je fais que le bruit du monde effarouche les cœurs aimans & tendres , qu'ils se resserrent & se compriment dans la foule , qu'ils se dilatent & s'épanchent entr'eux , qu'il n'y a de véritable effusion que dans le tête-à-tête ; qu'enfin cette intimité délicieuse qui fait la véritable jouissance de l'amitié , ne peut guere se former & se nourrir que dans la retraite : mais je fais aussi qu'une solitude absolue est un état triste & contraire à la nature : les sentimens affectueux nourrissent l'ame , la communication des idées avive l'esprit. Notre plus douce existence est relative & collective , & notre vrai *moi* n'est pas tout entier en nous. Enfin telle est la constitution de l'homme en cette vie , qu'on n'y parvient jamais à bien jouir de soi sans le concours d'autrui. Le solitaire J. J. devoit donc être sombre , taciturne , & vivre toujours mécontent. C'est en effet ainsi qu'il paroît dans tous ses portraits , & c'est ainsi qu'on me l'a toujours dépeint depuis ses malheurs ; même on lui fait dire dans une lettre imprimée , qu'il n'a ri dans toute sa vie que deux fois qu'il cite , & toutes deux d'un rire de méchanceté. Mais on me parloit jadis de lui tout autrement , & je l'ai vu tout autre lui-même si-tôt qu'il s'est mis à son aise avec moi. J'ai surtout été frappé de ne lui trouver jamais l'esprit si gai , si serein , que quand on l'avoit laissé seul & tranquille , ou au retour de sa promenade solitaire , pourvu que ce ne fût pas un flagorneur qui l'accoûtât. Sa conversation étoit alors encore plus ouverte & douce qu'à l'ordinaire , comme seroit celle d'un homme qui sort d'avoir du plaisir. De quoi s'occupoit-il donc ainsi seul , lui qui , devenu la risée & l'horreur de ses contemporains , ne voit dans sa triste destinée que des sujets de larmes & de désespoir ?

O providence ! ô nature ! trésor du pauvre , ressource de l'infortuné ; celui qui sent , qui connoît vos saintes loix & s'y confie , celui dont le cœur est en paix & dont le corps ne souffre pas , grâces à vous , n'est point tout entier en proie à l'adversité. Malgré tous les complots des hommes , tous les succès des méchans , il ne peut être absolument misérable. Dépouillé par des mains cruelles de tous les biens de cette vie , l'espérance l'en dédommage dans l'avenir , l'imagination les lui rend dans l'instant même ; d'heureuses fictions lui

tiennent lieu d'un bonheur réel ; & que dis-je ? lui seul est solidement heureux , puisque les biens terrestres peuvent à chaque instant échaper en mille manières à celui qui croit les tenir : mais rien ne peut ôter ceux de l'imagination à quiconque fait en jouir. Il les possède sans risque & sans crainte ; la fortune & les hommes ne fau- roient l'en dépouiller.

FOIBLE ressource , allez-vous dire , que des visions contre une grande adversité ! Eh Monsieur , ces visions ont plus de réalité peut-être que tous les biens apparens dont les hommes font tant de cas ; puisqu'ils ne portent jamais dans l'ame un vrai sentiment de bonheur , & que ceux qui les possèdent sont également forcés de se jeter dans l'avenir faute de trouver dans le présent des jouissances qui les satisfissent.

SI l'on vous disoit qu'un mortel , d'ailleurs très-infortuné , passe régulièrement cinq ou six heures par jour dans des sociétés délicieuses , composées d'hommes justes , vrais , gais , aimables , simples avec de grandes lumières , doux avec de grandes vertus ; de femmes charmantes & sages , pleines de sentimens & de graces , modestes sans grimace , badines sans étourderie , n'usant de l'ascendant de leur sexe & de l'empire de leurs charmes que pour nourrir entre les hommes l'émulation des grandes choses & le zèle de la vertu : que ce mortel connu , estimé , chéri dans ces sociétés d'élite , y vit avec tout ce qui les compose dans un commerce de confiance , d'attachement , de familiarité ; qu'il y trouve à son choix des amis sûrs , des maîtresses fidelles , de tendres & solides amies , qui valent peut-être encore mieux. Pensez-vous que la moitié de chaque jour ainsi passée ne racheteroit pas bien les peines de l'autre moitié ? Le souvenir toujours présent d'une si douce vie & l'espoir assuré de son prochain retour n'adouciroit-il pas bien encore l'amertume du reste du tems , & croyez-vous qu'à tout prendre l'homme le plus heureux de la terre compte dans le même espace plus de momens aussi doux ? Pour moi , je pense & vous penserez , je m'assure , que cet homme pourroit se flatter , malgré ses peines , de passer de cette manière une vie aussi pleine de bonheur & de jouissance que tel autre mortel que ce soit. Hé bien , Monsieur , tel est l'état de J. J. au milieu de

ses afflictions & de ses fictions, de ce J. J. si cruellement, si obstinément, si indignement noirci, flétri, diffamé, & qu'avec des soucis, des soins, des frais énormes, ses adroits, ses puissans persécuteurs travaillent depuis si long-tems sans relâche à rendre le plus malheureux des êtres. Au milieu de tous leurs succès il leur échape, & se réfugiant dans les régions éthérées, il y vit heureux en dépit d'eux: jamais avec toutes leurs machines ils ne le poursuivront jusques-là.

LES hommes, livrés à l'amour-propre & à son triste cortège, ne connoissent plus le charme & l'effet de l'imagination. Ils pervertissent l'usage de cette faculté consolatrice, au lieu de s'en servir pour adoucir le sentiment de leurs maux, ils ne s'en servent que pour l'irriter. Plus occupés des objets qui les blessent que de ceux qui les flattent, ils voient par-tout quelque sujet de peine, ils gardent toujours quelque souvenir attristant; & quand ensuite ils méditent dans la solitude sur ce qui les a le plus affectés, leurs cœurs ulcérés remplissent leur imagination de mille objets funestes. Les concurrences, les préférences, les jalousies, les rivalités, les offenses, les vengeances, les mécontentemens de toute espece, l'ambition, les desirs, les projets, les moyens, les obstacles remplissent des pensées inquiétantes les heures de leurs courts loisirs; & si quelque image agréable ose y paroître avec l'espérance, elle en est effacée ou obscurcie par cent images pénibles que le doute du succès vient bientôt y substituer.

MAIS celui qui, franchissant l'étroite prison de l'intérêt personnel & des petites passions terrestres, s'élève sur les ailes de l'imagination au-dessus des vapeurs de notre atmosphère, celui qui sans épuiser sa force & ses facultés à lutter contre la fortune & la destinée, fait s'élancer dans les régions éthérées, y planer & s'y soutenir par de sublimes contemplations, peut de-là braver les coups du sort & des insensés jugemens des hommes. Il est au-dessus de leurs atteintes; il n'a pas besoin de leur suffrage pour être sage, ni de leur faveur pour être heureux. Enfin, tel est en nous l'empire de l'imagination, & telle en est l'influence, que d'elle naissent, non-seulement les vertus & les vices, mais les biens & les maux de la vie humaine, & que c'est principalement la manière dont on s'y livre qui rend les hommes bons ou méchans, heureux ou malheureux ici-bas.

UN cœur actif & un naturel paresseux doivent inspirer le goût de la rêverie. Ce goût perce & devient une passion très-vive, pour peu qu'il soit secondé par l'imagination. C'est ce qui arrive très-fréquemment aux Orientaux; c'est ce qui est arrivé à J. J. qui leur ressemble à bien des égards. Trop soumis à ses sens pour pouvoir dans les jeux de la sienne en secouer le joug, il ne s'éleveroit pas sans peine à des méditations purement abstraites, & ne s'y soutiendrait pas long-tems. Mais cette foiblesse d'entendement lui est peut-être plus avantageuse que ne seroit une tête plus philosophique. Le concours des objets sensibles rend ses méditations moins séches, plus douces, plus illusoires, plus appropriées à lui tout entier. La nature s'habille pour lui des formes les plus charmantes, se peint à ses yeux des couleurs les plus vives, se peuple pour son usage d'êtres selon son cœur; & lequel est le plus consolant dans l'infortune de profondes conceptions qui fatiguent, ou de riantes fictions qui ravissent, & transportent celui qui s'y livre au sein de la félicité? Il raisonne moins, il est vrai, mais il jouit davantage: il ne perd pas un moment pour la jouissance, & si-tôt qu'il est seul il est heureux.

LA rêverie, quelque douce qu'elle soit, épuise & fatigue à la longue, elle a besoin de délassément. On le trouve en laissant reposer sa tête & livrant uniquement ses sens à l'impression des objets extérieurs. Le plus indifférent spectacle a sa douceur par le relâche qu'il nous procure, & pour peu que l'impression ne soit pas tout-à-fait nulle, le mouvement léger dont elle nous agite, suffit pour nous préserver d'un engourdissement léthargique & nourrir en nous le plaisir d'exister sans donner de l'exercice à nos facultés. Le contemplatif J. J. en tout autre tems si peu attentif aux objets qui l'entourent, a souvent grand besoin de ce repos, & le goûte alors avec une sensualité d'enfant dont nos sages ne se doutent gueres. Il n'aperçoit rien sinon quelque mouvement à son oreille ou devant ses yeux, mais c'en est assez pour lui. Non-seulement une parade de foire, une revue, un exercice, une procession l'amuse; mais la grue, le cabestan, le mouton, le jeu d'une machine quelconque, un bateau qui passe, un moulin qui tourne, un bouvier qui laboure, des joueurs de boule ou de battoir, la riviere qui court, l'oiseau qui vole, atta-

chent ses regards. Il s'arrête même à des spectacles fans mouvement, pour peu que la variété y supplée. Des colifichets en étalage, des bouquins ouverts sur les quais & dont il ne lit que les titres, des images contre les murs qu'il parcourt d'un œil stupide, tout cela l'arrête & l'amuse quand son imagination fatiguée a besoin de repos. Mais nos modernes sages qui le suivent & l'épient dans tout ce badaudage, en tirent des conséquences à leur mode sur les motifs de son attention, & toujours dans l'aimable caractère dont ils l'ont obligamment gratifié. Je le vis un jour assez long-tems arrêté devant une gravure. De jeunes gens inquiets de savoir ce qui l'occupoit si fort, mais assez polis contre l'ordinaire, pour ne pas s'aller interposer entre l'objet & lui, attendirent avec une risible impatience. Si-tôt qu'il partit, ils coururent à la gravure & trouverent que c'étoit le plan des attaques du fort de Kehl. Je les vis ensuite long-tems & vivement occupés d'un entretien fort animé, dans lequel je compris qu'ils fatiguoient leur minerve à chercher quel crimé on pouvoit méditer en regardant le plan des attaques du fort de Kehl.

VOILA, Monsieur, une grande découverte & dont je me suis beaucoup félicité, car je la regarde comme la clef des autres singularités de cet homme. De cette pente aux douces rêveries, j'ai vu dériver tous les goûts, tous les penchans, toutes les habitudes de J. J., ses vices mêmes, & les vertus qu'il peut avoir. Il n'a gueres assez de suite dans ses idées pour former de vrais projets; mais enflammé par la longue contemplation d'un objet, il fait par fois dans sa chambre de fortes & prompts résolutions qu'il oublie ou qu'il abandonne avant d'être arrivé dans la rue. Toute la vigueur de sa volonté s'épuise à résoudre; il n'en a plus pour exécuter. Tout suit en lui d'une première incon séquence. La même opposition qu'offrent les élémens de sa constitution se retrouve dans ses inclinations, dans ses mœurs & dans sa conduite. Il est actif, ardent, laborieux, infatigable; il est indolent, paresseux, sans vigueur; il est fier, audacieux, téméraire; il est craintif, timide, embarrassé; il est froid, dédaigneux, rebutant jusqu'à la dureté; il est doux, caressant, facile jusqu'à la foiblesse, & ne fait pas se défendre de faire ou souffrir ce qui lui plaît le moins. En un mot, il passe d'une extrémité à l'autre avec une incroyable

rapidité, sans même remarquer ce passage ni se souvenir de ce qu'il étoit l'instant auparavant, & pour rapporter ces effets divers à leurs causes primitives, il est lâche & mou tant que la seule raison l'excite, il devient tout de feu si-tôt qu'il est animé par quelque passion. Vous me direz que c'est comme cela que sont tous les hommes. Je pense tout le contraire, & vous ne penseriez pas ainsi vous-même si j'avois mis le mot *intérêt* à la place du mot *raison*, qui dans le fond signifie ici la même chose : car, qu'est-ce que la raison pratique, si ce n'est le sacrifice d'un bien présent & passager aux moyens de s'en procurer un jour de plus grands ou de plus solides; & qu'est-ce que l'intérêt, si ce n'est l'augmentation & l'extension continuelle de ces mêmes moyens? L'homme intéressé songe moins à jouir qu'à multiplier pour lui l'instrument des jouissances. Il n'a point proprement de passions non plus que l'avare, ou il les surmonte, & travaille uniquement par un excès de prévoyance à se mettre en état de satisfaire à son aise celles qui pourront lui venir un jour. Les véritables passions, plus rares qu'on ne pense parmi les hommes, le deviennent de jour en jour davantage; l'intérêt les élimine, les atténue, les engloutit toutes, & la vanité, qui n'est qu'une bêtise de l'amour-propre aide encore à les étouffer. La devise du Baron de Feneste se lit en gros caractères sur toutes les actions des hommes de nos jours, *c'est pour paroître*. Ces dispositions habituelles ne sont guère propres à laisser agir les vrais mouvemens du cœur.

Pour J. J., incapable d'une prévoyance un peu suivie, & tout entier à chaque sentiment qui l'agite, il ne connoît pas même pendant sa durée qu'il puisse jamais cesser d'en être affecté. Il ne pense à son intérêt, c'est-à-dire, à l'avenir que dans un calme absolu; mais il tombe alors dans un tel engourdissement qu'autant vaudroit qu'il n'y pensât point du tout. Il peut bien dire, au contraire, de ces gens de l'Évangile & de ceux de nos jours, qu'où est le cœur là est aussi son trésor. En un mot, son ame est forte ou foible à l'excès, selon les rapports sous lesquels on l'envisage. Sa force n'est pas dans l'action, mais dans la résistance; toutes les puissances de l'univers ne seroient pas fléchir un instant les directions de sa volonté. L'amitié seule eût eu le pouvoir de l'égarer, il est à l'épreuve de tout le

reste. Sa foiblesse ne consiste pas à se laisser détourner de son but ; mais à manquer de vigueur pour l'atteindre & à se laisser arrêter tout court par le premier obstacle qu'elle rencontre , quoique facile à surmonter. Jugez si ces dispositions le rendroient propre à faire son chemin dans le monde où l'on ne marche que par zigzag ?

Tout a concouru dès ses premières années à détacher son ame des lieux qu'habitoit son corps pour l'élever & la fixer dans ces régions éthérées dont je vous parlois ci-devant. Les hommes illustres de Plutarque furent sa première lecture dans un âge où rarement les enfans savent lire. Les traces de ces hommes antiques firent en lui des impressions qui jamais n'ont pu s'effacer. A ces lectures succéda celle de Cassandre & des vieux Romains , qui , tempérant sa fierté romaine , ouvrirent ce cœur naissant à tous les sentimens expensifs & tendres auxquels il n'étoit déjà que trop disposé. Dès-lors il se fit des hommes & de la société , des idées romanesques & fausses dont tant d'expériences funestes n'ont jamais bien pu le guérir. Ne trouvant rien autour de lui qui réalisât ses idées , il quitta sa patrie encore jeune , adolescent , & se lança dans le monde avec confiance , y cherchant les Aristides , les Lycurgues & les Astrées dont il le croyoit rempli. Il passa sa vie à jeter son cœur dans ceux qu'il crut s'ouvrir pour le recevoir , à croire avoir trouvé ce qu'il cherchoit , & à se défabuser. Durant sa jeunesse il trouva des ames bonnes & simples , mais sans chaleur & sans énergie. Dans son âge mûr il trouva des esprits vifs , éclairés & fins , mais faux , doubles & méchans , qui parurent l'aimer tant qu'ils eurent la première place , mais qui , dès qu'ils s'en crurent offusqués , n'usèrent de sa confiance que pour l'accabler d'opprobres & de malheurs. Enfin , se voyant devenu la risée & le jouet de son siècle , sans savoir comment ni pourquoi , il comprit que vieillissant dans la haine publique il n'avoit plus rien à espérer des hommes , & se détrompant trop tard des illusions qui l'avoient abusé si long-tems , il se livra tout entier à celles qu'il pouvoit réaliser tous les jours , & finit par nourrir de ses seules chimères son cœur , que le besoin d'aimer avoit toujours dévoré. Tous ses goûts , toutes ses passions ont ainsi leurs objets dans une autre sphere. Cet homme tient moins à celle-ci qu'aucun autre mortel qui me soit connu. Ce n'est pas de quoi se faire

faire aimer de ceux qui l'habitent , & qui se sentant dépendre de tout le monde , veulent aussi que tout le monde dépende d'eux.

CES causes , tirées des événemens de sa vie , auroient pu seules lui faire fuir la foule & rechercher la solitude. Les causes naturelles tirées de sa constitution , auroient dû seules produire aussi le même effet. Jugez s'il pouvoit échapper au concours de ces différentes causes pour le rendre ce qu'il est aujourd'hui. Pour mieux sentir cette nécessité , écartons un moment tous les faits , ne supposons connu que le tempérament que je vous ai décrit , & voyons ce qui devoit naturellement en résulter dans un être fictif dont nous n'aurions aucune autre idée.

Doué d'un cœur très-sensible & d'une imagination très-vive , mais lent à penser , arrangeant difficilement ses pensées , & plus difficilement ses paroles , il fuira les situations qui lui sont pénibles , & recherchera celles qui lui sont commodes , il se complaira dans le sentiment de ses avantages , il en jouira tout à son aise dans des rêveries délicieuses ; mais il aura la plus forte répugnance à étaler sa gaucherie dans les assemblées , & l'inutile effort d'être toujours attentif à ce qui se dit & d'avoir toujours l'esprit présent & tendu pour y répondre , lui rendra les sociétés indifférentes aussi fatigantes que déplaisantes. La mémoire & la réflexion renforceront encore cette répugnance , en lui faisant entendre après-coup des multitudes de choses qu'il n'a pu d'abord entendre , & auxquelles , forcé de répondre à l'instant , il a répondu de travers faute d'avoir le temps d'y penser. Mais né pour de vrais attachemens , la société des cœurs & l'intimité lui seront très-précieuses , il se sentira d'autant plus à son aise avec ses amis , que , bien connu d'eux ou croyant l'être , il n'aura pas peur qu'ils le jugent sur les sottises qui peuvent lui échapper dans le rapide bavardage de la conversation. Aussi le plaisir de vivre avec eux exclusivement se marquera-t-il sensiblement dans ses yeux & dans ses manières ; mais l'arrivée d'un survenant fera disparaître à l'instant sa confiance & sa gaieté.

SENTANT ce qu'il vaut en-dedans , le sentiment de son invincible ineptie au-dehors pourra lui donner souvent du dépit contre lui-même & quelquefois contre ceux qui le forceront de la montrer. Il devra prendre en aversion tout ce flux de complimens qui ne sont

qu'un art de s'en attirer à foi-même & de provoquer une escrime en paroles. Art sur-tout employé par les femmes & chéri d'elles, sûres de l'avantage qui doit leur en revenir. Par conséquent quelque penchant qu'ait notre homme à la tendresse, quelque goût qu'il ait naturellement pour les femmes, il n'en pourra souffrir le commerce ordinaire où il faut fournir un perpétuel tribut de gentilleses qu'il se sent hors d'état de payer. Il parlera peut-être aussi bien qu'un autre le langage de l'amour dans le tête-à-tête, mais plus mal que qui que ce soit celui de la galanterie dans un cercle.

LES hommes qui ne peuvent juger d'autrui que par ce qu'ils en apperçoivent, ne trouvant rien en lui que de médiocre & de commun tout au plus, l'estimeront au-dessous de son prix. Ses yeux animés par intervalles promettoient en vain ce qu'il seroit hors d'état de tenir. Ils brilleroient en vain quelquefois d'un feu bien différent de celui de l'esprit : ceux qui ne connoissent que celui-ci ne le trouvant point en lui n'iroient pas plus loin ; & jugeant de lui sur cette apparence, ils diroient : C'est un homme d'esprit en peinture, c'est un sot en original. Ses amis mêmes pourroient se tromper comme les autres sur sa mesure, & si quelque événement imprévu les forçoit enfin de reconnoître en lui plus de talent & d'esprit qu'ils ne lui en avoient d'abord accordé, leur amour-propre ne lui pardonneroit point leur première erreur sur son compte, & ils pourroient le haïr toute leur vie, uniquement pour n'avoir pas su d'abord l'apprécier.

CET homme, enivré par ses contemplations des charmes de la nature, l'imagination pleine de types, de vertus, de beautés, de perfections de toute espece, chercheroit long-tems dans le monde des sujets où il trouvât tout cela. A force de desirer, il croiroit souvent trouver ce qu'il cherche ; les moindres apparences lui paroïtroient des qualités réelles, les moindres protestations lui tiendroient lieu de preuves, dans tous ses attachemens il croiroit toujours trouver le sentiment qu'il y porteroit lui-même, toujours trompé dans son attente & toujours caressant son erreur, il passeroit sa jeunesse à croire avoir réalisé ses fictions ; à peine l'âge mûr & l'expérience les lui montreroient enfin pour ce qu'elles sont, & malgré les erreurs, les fautes & les expiations d'une longue vie, il n'y auroit

peut-être que le concours des plus cruels malheurs qui pût détruire son illusion chérie & lui faire sentir que ce qu'il cherche ne se trouve point sur la terre, ou ne s'y trouve que dans un ordre de choses bien différent de celui où il l'a cherché.

LA vie contemplative dégoûte de l'action. Il n'y a point d'attrait plus séducteur que celui des fictions d'un cœur aimant & tendre qui dans l'univers qu'il se crée à son gré, se dilate, s'étend à son aise délivré des dures entraves qui le compriment dans celui-ci. La réflexion, la prévoyance, mere des soucis & des peines, n'approchent guère d'une ame enivrée des charmes de la contemplation. Tous les soins fatiguans de la vie active lui deviennent insupportables & lui semblent superflus ; & pourquoi se donner tant de peines dans l'espoir éloigné d'un succès si pauvre, si incertain, tandis qu'on peut, dès l'instant même, dans une délicieuse rêverie, jouir à son aise de toute la félicité dont on sent en soi la puissance & le besoin ? Il deviendrait donc indolent, paresseux par goût, par raison même, quand il ne le seroit pas par tempérament. Que si par intervalle quelque projet de gloire ou d'ambition pouvoit l'émouvoir, il le suivroit d'abord avec ardeur, avec impétuosité ; mais la moindre difficulté, le moindre obstacle l'arrêteroit, le rebuteroit, le rejetteroit dans l'inaction. La seule incertitude du succès le détacheroit de toute entreprife douteuse. Sa nonchalance lui montreroit de la folie à compter sur quelque chose ici-bas, à se tourmenter pour un avenir si précaire, & de la sagesse à renoncer à la prévoyance, pour s'attacher uniquement au présent, qui seul est en notre pouvoir.

AINSI livré par système à sa douce oisiveté, il rempliroit ses loisirs de jouissances à sa mode, & négligeant ces foules de prétendus devoirs que la sagesse humaine prescrit comme indispensables, il passeroit pour fouler aux pieds les bienséances, parce qu'il mépriseroit les simagrées. Enfin, loin de cultiver sa raison pour apprendre à se conduire prudemment parmi les hommes, il n'y chercheroit en effet que de nouveaux motifs de vivre éloigné d'eux & de se livrer tout entier à ses fictions.

CETTE humeur indolente & voluptueuse se fixant toujours sur des

objets rians , le détourneroit par conséquent des idées pénibles & déplaisantes. Les souvenirs douloureux s'effaceroient très-promp-tement de son esprit : les auteurs de ses maux n'y tiendroient pas plus de place que ces maux mêmes , & tout cela , parfaitement oublié dans très-peu de tems , seroit bientôt pour lui comme nul , à moins que le mal ou l'ennemi qu'il auroit encore à craindre ne lui rappellât ce qu'il en auroit déjà souffert. Alors il pourroit être extrêmement effarouché des maux à venir , moins précisément à cause de ces maux , que par le trouble du repos , la privation du loisir , la nécessité d'agir de maniere ou d'autre , qui s'ensuivroient inévitablement & qui alarmeroient plus sa paresse que la crainte du mal n'épouvaneroit son courage. Mais tout cet effroi subit & momentané seroit sans suite & stérile en effet. Il craindroit moins la souffrance que l'action. Il aimeroit mieux voir augmenter ses maux & rester tranquille que de se tourmenter pour les adoucir ; disposition qui donneroit beau jeu aux ennemis qu'il pourroit avoir.

J'AI dit que J. J. n'étoit pas vertueux : notre homme ne le feroit pas non plus ; & comment , foible & subjugué par ses penchans pourroit-il l'être , n'ayant toujours pour guide que son propre cœur , jamais son devoir ni sa raison ? Comment la vertu qui n'est que travail & combat régneroit-elle au sein de la mollesse & des doux loisirs ? Il seroit bon , parce que la nature l'auroit fait tel ; il seroit du bien , parce qu'il lui seroit doux d'en faire : mais s'il s'agissoit de combattre ses plus chers desirs & de déchirer son cœur pour remplir son devoir , le feroit-il aussi ? J'en doute. La loi de la nature , sa voix du moins ne s'étend pas jusques-là. Il en faut une autre alors qui commande , & que la nature se taise.

MAIS se mettroit-il aussi dans ces situations violentes d'où naissent des devoirs si cruels ? J'en doute encore plus. Du tumulte des sociétés naissent des multitudes de rapports nouveaux & souvent opposés , qui tiraillent en sens contraires ceux qui marchent avec ardeur dans la route sociale. A peine ont-ils alors d'autre bonne regle de justice que de résister à tous leurs penchans & de faire toujours le contraire de ce qu'ils desirent , par cela seul qu'ils le desirent. Mais celui qui se tient à l'écart & fuit ces dangereux combats , n'a pas besoin d'adopter

cette morale cruelle, n'étant point entraîné par le torrent, ni forcé de céder à sa fougue impétueuse ou de se roidir pour y résister, il se trouve naturellement soumis à ce grand précepte de morale, mais destructif de tout l'ordre social, de ne se mettre jamais en situation à pouvoir trouver son avantage dans le mal d'autrui. Celui qui veut suivre ce précepte à la rigueur, n'a point d'autre moyen pour cela que de se retirer tout-à-fait de la société, & celui qui en vit séparé suit par cela seul ce précepte sans avoir besoin d'y songer.

NOTRE homme ne sera donc pas vertueux, parce qu'il n'aura pas besoin de l'être, & par la même raison il ne sera ni vicieux ni méchant. Car l'indolence & l'oïveté, qui dans la société sont un si grand vice, n'en sont plus un dans quiconque a su renoncer à ses avantages pour n'en pas supporter les travaux. Le méchant n'est méchant qu'à cause du besoin qu'il a des autres, que ceux-ci ne le favorisent pas assez, que ceux-là lui sont obstacle, & qu'il ne peut ni les employer, ni les écarter à son gré. Le solitaire n'a besoin que de sa subsistance, qu'il aime mieux se procurer par son travail dans la retraite que par ses intrigues dans le monde, qui seroient un bien plus grand travail pour lui. Du reste, il n'a besoin d'autrui que parce que son cœur a besoin d'attachement, il se donne des amis imaginaires pour n'en avoir pu trouver de réels; il ne fuit les hommes qu'après avoir vainement cherché parmi eux ce qu'il doit aimer.

NOTRE homme ne sera pas vertueux, parce qu'il sera foible & que la vertu n'appartient qu'aux ames fortes. Mais cette vertu à laquelle il ne peut atteindre, qui est-ce qui l'admirera, la chérira, l'adorera plus que lui? Qui est-ce qui avec une imagination plus vive s'en peindra mieux le divin simulacre? Qui est-ce qui avec un cœur plus tendre s'enivrera plus d'amour pour elle? Ordre, harmonie, beauté, perfection, sont les objets de ses plus douces méditations. Idolâtre du beau dans tous les genres, resteroit-il froid uniquement pour la suprême beauté? Non, elle ornera de ses charmes immortels toutes ces images chéries qui remplissent son ame, qui repaissent son cœur. Tous ses premiers mouvemens seront vifs & purs; les seconds auront sur lui peu d'empire. Il voudra toujours ce qui est bien, il le fera quelquefois, & si souvent il laisse éteindre sa volonté par sa foiblesse,

ce fera pour retomber dans sa langueur. Il cessera de bien faire, il ne commencera pas même lorsque la grandeur de l'effort épouvantera sa paresse : mais jamais il ne fera volontairement ce qui est mal. En un mot, s'il agit rarement comme il doit, plus rarement encore il agira comme il ne doit pas, & toutes ses fautes, même les plus graves, ne seront que des péchés d'omission : mais c'est par-là précisément qu'il fera le plus en scandale aux hommes, qui, ayant mis toute la morale en petites formules, comptent pour rien le mal dont on s'abstient, pour toute l'étiquette des petits procédés, & sont bien plus attentifs à remarquer les devoirs auxquels on manque qu'à tenir compte de ceux qu'on remplit.

Tel fera l'homme doué du tempérament dont j'ai parlé, tel j'ai trouvé celui que je viens d'étudier. Son ame, forte en ce qu'elle ne se laisse point détourner de son objet, mais foible pour surmonter les obstacles, ne prend guere de mauvaises directions, mais suit lâchement la bonne. Quand il est quelque chose, il est bon, mais plus souvent il est nul, & c'est pour cela même que sans être persévérant il est ferme, que les traits de l'adversité ont moins de prise sur lui qu'ils n'auroient sur tout autre homme, & que malgré tous ses malheurs, ses sentimens sont encore plus affectueux que douloureux. Son cœur avide de bonheur & de joie, ne peut garder nulle impression pénible. La douleur peut le déchirer un moment sans pouvoir y prendre racine. Jamais idée affligeante n'a pu long-tems l'occuper. Je l'ai vu dans les plus grandes calamités de sa malheureuse vie passer rapidement de la plus profonde affliction à la plus pure joie, & cela sans qu'il restât pour le moment dans son ame aucune trace des douleurs qui venoient de la déchirer, qui l'alloient déchirer encore, & qui constituoient pour lors son état habituel.

Les affections auxquelles il a le plus de pente se distinguent même par des signes physiques. Pour peu qu'il soit ému ses yeux se mouillent à l'instant. Cependant jamais la seule douleur ne lui fit verser une larme ; mais tout sentiment tendre & doux, ou grand & noble dont la vérité passe à son cœur, lui en arrache infailliblement. Il ne sauroit pleurer que d'attendrissement ou d'admiration : la tendresse & la générosité sont les deux seules cordes sensibles par lesquelles on

peut vraiment l'affecter. Il peut voir ses malheurs d'un œil sec, mais il pleure en pensant à son innocence, & au prix qu'avoit mérité son cœur.

IL est des malheurs auxquels il n'est pas même permis à un honnête homme d'être préparé. Tels sont ceux qu'on lui destinoit. En le prenant au dépourvu, ils ont commencé par l'abattre; cela devoit être, mais ils n'ont pu le changer. Il a pu quelques instans se laisser dégrader jusqu'à la bassesse, jusqu'à la lâcheté, jamais jusqu'à l'injustice, jusqu'à la fausseté, jusqu'à la trahison. Revenu de cette première surprise, il s'est relevé, & vraisemblablement ne se laissera plus abattre, parce que son naturel a repris le dessus; que connoissant enfin les gens auxquels il a à faire, il est préparé à tout; & qu'après avoir épuisé sur lui tous les traits de leur rage, ils se sont mis hors d'état de lui faire pis.

JE l'ai vu dans une position unique & presque incroyable, plus seul au milieu de Paris que Robinson dans son île, & séquestre du commerce des hommes par la foule même empessée à l'entourer pour empêcher qu'il ne se lie avec personne. Je l'ai vu concourir volontairement avec ses persécuteurs à se rendre sans cesse plus isolé, & tandis qu'ils travailloient sans relâche à le tenir séparé des autres hommes, s'éloigner des autres & d'eux-mêmes de plus en plus. Ils veulent rester pour lui servir de barrière, pour veiller à tous ceux qui pourroient l'approcher, pour les tromper, les gagner ou les écarter, pour observer ses discours, sa contenance, pour jouir à longs traits du doux aspect de sa misère, pour chercher d'un œil curieux s'il reste quelque place en son cœur déchiré où ils puissent porter encore quelque atteinte. De son côté il voudroit les éloigner, ou plutôt s'en éloigner, parce que leur malignité, leur duplicité, leurs vues cruelles blessent ses yeux de toutes parts, & que le spectacle de la haine l'afflige & le déchire encore plus que ses efforts. Ses sens le subjuguent alors, & si-tôt qu'ils sont frappés d'un objet de peine, il n'est plus maître de lui. La présence d'un malveillant le trouble au point de ne pouvoir déguiser son angoisse. S'il voit un traître le cajoler pour le surprendre, l'indignation le saisit, perce de toutes parts dans son accent, dans son regard, dans son geste. Que le traître disparoisse, à l'instant il est oublié; & l'idée des noirceurs que l'un

va brasser ne sauroit occuper l'autre une minute à chercher les moyens de s'en défendre. C'est pour écarter de lui cet objet de peine dont l'aspect le tourmente, qu'il voudroit être seul. Il voudroit être seul pour vivre à son aise avec les amis qu'il s'est créés. Mais tout cela n'est qu'une raison de plus à ceux qui en prennent le masque pour l'obséder plus étroitement. Il ne voudroient pas même, s'il leur étoit possible, lui laisser dans cette vie la ressource des fictions.

JE l'ai vu, ferré dans leurs lacs, se débattre très-peu pour en sortir; entouré de mensonges & de ténèbres, attendre sans murmure la lumière & la vérité, enfermé vif dans un cercueil, s'y tenir assez tranquille sans même invoquer la mort. Je l'ai vu pauvre, passant pour riche; vieux, passant pour jeune; doux, passant pour féroce; complaisant & foible, passant pour inflexible & dur; gai, passant pour sombre, simple enfin jusqu'à la bêtise, passant pour rusé jusqu'à la noirceur. Je l'ai vu livré par vos Messieurs à la dérision publique, flagorné, persiflé, moqué des honnêtes gens, servir de jouet à la canaille, le voir, le sentir, en gémir, déplorer la misère humaine & supporter patiemment son état.

Dans cet état, devoit-il se manquer à lui-même, au point d'aller chercher dans la société des indignités peu déguisées dont on se plaisoit à l'y charger? Devoit-il s'aller donner en spectacle à ces barbares, qui, se faisant de ses peines un objet d'amusement, ne cherchoient qu'à lui ferrer le cœur par toutes les étreintes de la détresse & de la douleur qui pouvoient lui être les plus sensibles? Voilà ce qui lui rendit indispensable la manière de vivre à laquelle il s'est réduit, ou pour mieux dire, à laquelle on l'a réduit; car c'est à quoi l'on en vouloit venir, & l'on s'est attaché à lui rendre si cruelle & si déchirante la fréquentation des hommes, qu'il fut forcé d'y renoncer enfin tout-à-fait. *Vous me demandez, disoit-il, pourquoi je suis les hommes? demandez-le à eux-mêmes, ils le savent encore mieux que moi.* Mais une ame expansive change-t-elle ainsi de nature, & se détache-t-elle ainsi de tout? Tous ses malheurs ne viennent que de ce besoin d'aimer qui dévora son cœur dès son enfance, & qui l'inquiète & le trouble encore au point que, resté seul sur la terre, il attend le moment d'en sortir pour voir réaliser enfin ses visions favorites,

rites , & retrouver dans un meilleur ordre de choses une patrie & des amis.

IL atteignit & passa l'âge mûr sans songer à faire des livres , & sans sentir un instant le besoin de cette célébrité fatale qui n'étoit pas faite pour lui , dont il n'a goûté que les amertumes , & qu'on lui a fait payer si cher. Ses visions chéries lui tenoient lieu de tout , & dans le feu de la jeunesse sa vive imagination surchargée , accablée d'objets charmans qui venoient incessamment la remplir , tenoit son cœur dans une ivresse continuelle qui ne lui laissoit ni le pouvoir d'arranger ses idées , ni celui de les fixer , ni le tems de les écrire , ni le desir de les communiquer. Ce ne fut que quand ces grands mouvemens commencerent à s'appaiser , quand ses idées prenant une marche plus réglée & plus lente , il en put suivre assez la trace pour la marquer ; ce fut dis-je alors seulement , que l'usage de la plume lui devint possible , & qu'à l'exemple & à l'instigation des gens de lettres avec lesquels il vivoit alors , il lui vint en fantaisie de communiquer au public ces mêmes idées dont il s'étoit long-tems nourri lui-même , & qu'il crut être utile au genre humain. Ce fut même en quelque façon par surprise & sans en avoir formé le projet , qu'il se trouva jetté dans cette funeste carrière où dès-lors peut-être on creusoit déjà sous ses pas ces gouffres de malheurs dans lesquels on l'a précipité.

DÈS sa jeunesse il s'étoit souvent demandé pourquoi il ne trouvoit pas tous les hommes bons , sages , heureux comme ils lui sembloient faits pour l'être ; il cherchoit dans son cœur l'obstacle qui les en empêchoit & ne le trouvoit pas. Si tous les hommes , se disoit-il , me ressembloient , il régneroit sans doute une extrême langueur dans leur industrie ; ils auroient peu d'activité , & n'en auroient que par brusques & rares secoullès ; mais ils vivroient entr'eux dans une très-douce société. Pourquoi n'y vivent-ils pas ainsi ? Pourquoi toujours accusant le Ciel de leurs misères , travaillent-ils sans cesse à les augmenter ? En admirant les progrès de l'esprit humain , il s'étonnoit de voir croître en même proportion les calamités publiques. Il entrevoyoit une secrète opposition entre la constitution

de l'homme & celle de nos sociétés ; mais c'étoit plutôt un sentiment sourd , une notion confuse qu'un jugement clair & développé. L'opinion publique l'avoit trop subjugué lui-même pour qu'il osât réclamer contre de si unanimes décisions.

UNE malheureuse question d'académie qu'il lut dans un mercure vint tout-à-coup déciller ses yeux , débrouiller ce cahos dans sa tête , lui montrer un autre univers , un véritable âge d'or , des sociétés d'hommes simples , sages , heureux , & réaliser en espérance toutes ses visions , par la destruction des préjugés qui l'avoient subjugué lui-même ; mais dont il crut en ce moment voir découler les vices & les miseres du genre-humain. De la vive effervescence qui se fit alors dans son ame sortirent des étincelles de génie qu'on a vu briller dans ses écrits durant dix ans de délire & de fièvre ; mais dont aucun vestige n'avoit paru jusqu'alors , & qui vraisemblablement n'auroient plus brillé dans la suite , si cet accès passé il eût voulu continuer d'écrire. Enflammé par la contemplation de ces grands objets , il les avoit toujours présens à sa pensée , & les comparant à l'état réel des choses , il les voyoit chaque jour sous des rapports tout nouveaux pour lui. bercé du ridicule espoir de faire enfin triompher des préjugés & du mensonge la raison , la vérité , & de rendre les hommes sages en leur montrant leur véritable intérêt , son cœur , échauffé par l'idée du bonheur futur du genre-humain & par l'honneur d'y contribuer , lui dictoit un langage digne d'une si grande entreprise. Contraint par-là de s'occuper fortement & long-tems du même sujet , il assujettit sa tête à la fatigue de la réflexion , il apprit à méditer profondément , & pour un moment il étonna l'Europe , par des productions dans lesquelles les ames vulgaires ne virent que de l'éloquence & de l'esprit , mais où celles qui habitent nos régions éthérées reconnurent avec joie une des leurs.

L E F R A N Ç O I S .

JE vous ai laissé parler sans vous interrompre ; mais permettez qu'ici je vous arrête un moment. . . .

R O U S S E A U .

JE devine.... une contradiction , n'est-ce pas ?

LE FRANÇOIS.

NON, j'en ai vu l'apparence. On dit que cette apparence est un piège que J. J. s'amuse à tendre aux lecteurs étourdis.

ROUSSEAU.

Si cela est, il en est bien puni par les lecteurs de mauvaise foi qui font semblant de s'y prendre pour l'accuser de ne savoir ce qu'il dit.

LE FRANÇOIS.

JE ne suis point de cette dernière classe, & je tâche de ne pas être de l'autre. Ce n'est donc point une contradiction qu'ici je vous reproche, mais c'est un éclaircissement que je vous demande. Vous étiez ci-devant persuadé que les livres qui portent le nom de J. J. n'étoient pas plus de lui que cette traduction du Tasse si fidelle & si coulante qu'on répand avec tant d'affectation sous son nom. Maintenant vous paroissez croire le contraire. Si vous avez en effet changé d'opinion, veuillez m'apprendre sur quoi ce changement est fondé.

ROUSSEAU.

CETTE recherche fut le premier objet de mes soins. Certain que l'auteur de ces livres & le monstre que vous m'avez peint ne pouvoient être le même homme, je me bernois pour lever mes doutes à résoudre cette question. Cependant je suis, sans y songer, parvenu à la résoudre par la méthode contraire. Je voulois premièrement connoître l'auteur pour me décider sur l'homme, & c'est par la connoissance de l'homme que je me suis décidé sur l'auteur.

POUR vous faire sentir comment une de ces deux recherches m'a dispensé de l'autre, il faut reprendre les détails dans lesquels je suis entré pour cet effet; vous déduirez de vous-même & très-aisément les conséquences que j'en ai tirées.

JE vous ai dit que je l'avois trouvé copiant de la musique à dix sols la page; occupation peu sortable à la dignité d'auteur, & qui ne ressembloit gueres à celles qui lui ont acquis tant de réputation tant en bien qu'en mal. Ce premier article m'offroit déjà deux recherches à faire: l'une, s'il se livroit à ce travail tout de bon ou

seulement pour donner le change au public sur ses véritables occupations : l'autre , s'il avoit réellement besoin de ce métier pour vivre , ou si c'étoit une affectation de simplicité ou de pauvreté pour faire l'Épictète & le Diogène , comme l'assurent vos Messieurs.

J'ai commencé par examiner son ouvrage , bien sûr que s'il n'y vaquoit que par maniere d'acquit , j'y verrois des traces de l'ennui qu'il doit lui donner depuis si long-tems. Sa note mal formée m'a paru faite pesamment , lentement , sans facilité , sans grace , mais avec exactitude. On voit qu'il tâche de suppléer aux dispositions qui lui manquent , à force de travail & de soins. Mais ceux qu'il y met ne s'apercevant que par l'examen , & n'ayant leur effet que dans l'exécution , sur quoi les musiciens , qui ne l'aiment pas , ne sont pas toujours sincères , ne compensent pas aux yeux du public les défauts , qui d'abord sautent à la vue.

N'AYANT l'esprit présent à rien , il ne l'a pas non plus à son travail , sur-tout forcé par l'affluence des survenans de l'associer avec le babil. Il fait beaucoup de fautes , & il les corrige ensuite en grattant son papier avec une perte de tems & des peines incroyables. J'ai vu des pages presque entières qu'il avoit mieux aimé gratter ainsi que de recommencer la feuille , ce qui auroit été bien plutôt fait ; mais il entre dans son tour d'esprit laborieusement paresseux , de ne pouvoir se résoudre à refaire à neuf ce qu'il a fait une fois quoique mal. Il met à le corriger une opiniâtreté qu'il ne peut satisfaire qu'à force de peine & de tems. Du reste , le plus long , le plus ennuyeux travail ne sauroit lasser sa patience , & souvent faisant faute sur faute , je l'ai vu gratter & regratter jusqu'à percer le papier , sur lequel ensuite il colloit des pieces. Rien ne m'a fait juger que ce travail l'ennuyât , & il paroît au bout de six ans s'y livrer avec le même goût & le même zèle que s'il ne faisoit que de commencer.

J'ai su qu'il tenoit registre de son travail , j'ai désiré de voir ce registre ; il me l'a communiqué. J'y ai vu que dans ces six ans il avoit écrit en simple copie plus de six mille pages de musique , dont une partie musique de harpe & de clavecin , ou solo & concerto de violon très-chargés & en plus grand papier , demande une grande

attention & prend un tems considérable. Il a inventé, outre sa note par chiffres, une nouvelle maniere de copier la musique ordinaire, qui la rend plus commode à lire, & pour prévenir & réfoudre toutes les difficultés, il a écrit de cette maniere une grande quantité de pieces de toute espece, tant en partition qu'en parties séparées.

OUTRE ce travail & son Opéra de Daphnis & Cloé, dont un acte entier est fait & une bonne partie du reste bien avancée, & le Devin du Village sur lequel il a refait à neuf une seconde musique presque en entier; il a dans le même intervalle composé plus de cent morceaux de musique en divers genres, la plupart vocale avec des accompagnemens, tant pour obliger des personnes qui lui ont fourni les paroles que pour son propre amusement. Il a fait & distribué des copies de cette musique, tant en partition qu'en parties séparées, transcrite sur les originaux qu'il a gardés. Qu'il ait composé ou pillé toute cette musique, ce n'est pas de quoi il s'agit ici. S'il ne l'a pas composée, toujours est-il certain qu'il l'a écrite & notée plusieurs fois de sa main. S'il ne l'a pas composée, que de tems ne lui a-t-il pas fallu pour chercher, pour choisir dans les musiques déjà toutes faites celle qui convenoit aux paroles qu'on lui fournissoit, ou pour l'y ajuster si bien qu'elle y fût parfaitement appropriée, mérite qu'a particulièrement la musique qu'il donne pour sienne. Dans un pareil pillage il y a moins d'invention sans doute; mais il y a plus d'art, de travail, sur-tout de consommation de tems, & c'étoit là pour lors l'unique objet de ma recherche.

TOUT ce travail qu'il a mis sous mes yeux, soit en nature, soit par articles exactement détaillés, fait ensemble plus de huit mille pages de musique (2), toute écrite de sa main depuis son retour à Paris.

Ces occupations ne l'ont pas empêché de se livrer à l'amusement de la botanique, à laquelle il a donné pendant plusieurs années la meilleure partie de son tems. Dans de grandes & fréquentes herbo-

(2) VOYEZ la note 12.

rifications il a fait une immense collection de plantes; il les a desséchées avec des soins infinis; il les a collées avec une grande propreté sur des papiers qu'il ornoit de cadres rouges. Il s'est appliqué à conserver la figure & la couleur des fleurs & des feuilles, au point de faire de ces herbiers ainsi préparés des recueils de miniatures. Il en a donné, envoyé à diverses personnes, & ce qui lui reste (3) suffiroit pour persuader à ceux qui savent combien ce travail exige de tems & de patience, qu'il en fait son unique occupation.

L E F R A N Ç O I S.

AJOUTEZ le tems qu'il lui a fallu pour étudier à fond les propriétés de toutes ces plantes; pour les piler, les extraire, les distiller, les préparer de maniere à en tirer les usages auxquels il les destine; car enfin, quelque prévenu pour lui que vous puissiez être, vous comprenez bien, je pense, qu'on n'étudie pas la botanique pour rien.

R O U S S E A U.

SANS doute. Je comprends que le charme de l'étude de la nature est quelque chose pour toute ame sensible, & beaucoup pour un solitaire. Quant aux préparations dont vous parlez & qui n'ont nul rapport à la botanique, je n'en ai pas vu chez lui le moindre vestige; je ne me suis point aperçu qu'il eût fait aucune étude des propriétés des plantes, ni même qu'il y crût beaucoup. « Je connois, m'a-t-il dit, » l'organisation végétale & la structure des plantes sur le rapport de » mes yeux, sur la foi de la nature qui me la montre & qui ne ment » point; mais je ne connois leurs vertus que sur la foi des hommes, » qui sont ignorans & menteurs; leur autorité a généralement sur » moi trop peu d'empire pour que je lui en donne beaucoup en cela. » D'ailleurs cette étude, vraie ou fausse, ne se fait pas en plein » champ comme celle de la botanique, mais dans des laboratoires » & chez les malades; elle demande une vie appliquée & sédentaire » qui ne me plaît ni ne me convient ». En effet, je n'ai rien vu chez lui qui montrât ce goût de pharmacie. J'y ai vu seulement des car-

(3) CE reste a été donné presque en entier à M. Malthus qui a acheté mes livres de botanique.

tons remplis des rameaux de plantes dont je viens de vous parler , & des graines distribuées dans de petites boîtes classées , comme les plantes qui les fournissent , selon le système de Linnæus.

L E F R A N Ç O I S .

AH , de petites boîtes ! Eh bien , Monsieur , ces petites boîtes , à quoi servent-elles ? Qu'en dites-vous ?

R O U S S E A U .

Belle demande ! A empoisonner les gens à qui il fait avaler en bol toutes ces graines. Par exemple , vous avalerez par mégarde une once ou deux de graine de pavots , qui vous endormira pour toujours , & du reste comme cela. C'est encore la même chose à-peu-près dans les plantes ; il vous les fait brouter comme du fourage , ou bien il vous en fait boire le jus dans des sauces.

L E F R A N Ç O I S .

Eh non , Monsieur , on fait bien que ce n'est pas de la forte que la chose peut se faire ; & nos Médecins , qui l'ont voulu décider ainsi , se sont fait tort chez les gens instruits. Une écuellée de jus de ciguë ne suffit pas à Socrate ; il en fallut une seconde ; il faudroit donc que J. J. fît boire à son monde des bassins de jus d'herbes ou manger des litrons de graines. Oh que ce n'est pas ainsi qu'il s'y prend ! Il fait , à force d'opérations , de manipulations , concentrer tellement les poisons des plantes qu'ils agissent plus fortement que ceux mêmes des minéraux. Il les escamote , & vous les fait avaler sans qu'on s'en aperçoive ; il les fait même agir de loin comme la poudre de sympathie , & comme le basilic il fait empoisonner les gens en les regardant. Il a suivi jadis un cours de chymie , rien n'est plus certain. Or vous comprenez bien ce que c'est , ce que ce peut-être qu'un homme qui n'est ni Médecin , ni Apothicaire , & qui néanmoins suit des cours de chymie & cultive la botanique ! Vous dites , cependant , n'avoit vu chez lui nuls vestiges de préparations chymiques. Quoi ! point d'alambics , de fourneaux , de chapiteaux , de cornues ? Rien qui ait rapport à un laboratoire ?

R O U S S E A U .

PARDONNEZ - MOI , vraiment ! J'ai vu dans sa petite cuisine un

réchaud , des cafetieres de fer-blanc , des plats , des pots , des écuelles de terre.

L E F R A N Ç O I S .

DES plats , des pots , des écuelles ! Eh mais vraiment ! voilà l'affaire. Il n'en faut pas davantage pour empoisonner tout le genre-humain.

R O U S S E A U .

TÉMOIN Mignot & ses successeurs.

L E F R A N Ç O I S .

Vous me direz que les poisons qu'on prépare dans les écuelles doivent se manger à la cuiller , & que les potages ne s'escamotent pas.

R O U S S E A U .

OH non ! je ne vous dirai point tout cela , je vous jure , ni rien de semblable : je me contenterai d'admirer. O la savante , la méthodique marche que d'apprendre la botanique pour se faire empoisonneur ! C'est comme si l'on apprenoit la géométrie pour se faire assassin.

L E F R A N Ç O I S .

JE vous vois sourire bien dédaigneusement. Vous passionnerez-vous toujours pour cet homme-là ?

R O U S S E A U .

ME passionner ! moi ! Rendez-moi plus de justice , & foyez même assuré que jamais Rousseau ne défendra J. J. accusé d'être un empoisonneur.

L E F R A N Ç O I S .

LAISSONS donc tous ces persiflages , & reprenez vos récits. J'y prête une oreille attentive. Ils m'intéressent de plus en plus.

R O U S S E A U .

ILS vous intéresseroient davantage encore , j'en suis très-sûr , s'il m'étoit possible ou permis ici de tout dire. Ce seroit abuser de votre attention que de l'occuper à tous les soins que j'ai pris pour m'assurer du véritable emploi de son remède , de la nature de ses occupations , & de l'esprit dans lequel il s'y livre. Il vaut mieux me
borner

borner à des résultats, & vous laisser le soin de tout vérifier par vous-même, si ces recherches vous intéressent assez pour cela.

JE dois pourtant ajouter aux détails dans lesquels je viens d'entrer, que J. J., au milieu de tout ce travail manuel, a encore employé six mois dans le même intervalle, tant à l'examen de la constitution d'une nation malheureuse, qu'à proposer ses idées sur les corrections à faire à cette constitution, & cela sur les instances réitérées jusqu'à l'opiniâtreté d'un des premiers patriotes de cette nation, qui lui faisoit un devoir d'humanité des soins qu'il lui imposoit.

ENFIN, malgré la résolution qu'il avoit prise en arrivant à Paris, de ne plus s'occuper de ses malheurs, ni de reprendre la plume à ce sujet, les indignités continuelles qu'il y a souffertes, les harcellemens sans relâche que la crainte qu'il n'écrivit lui a fait essuyer, l'impudence avec laquelle on lui attribuoit incessamment de nouveaux livres, & la stupide ou maligne crédulité du public à cet égard ayant lassé sa patience, & lui faisant sentir qu'il ne gagneroit rien pour son repos à se taire, il a fait encore un effort; & s'occupant derechef malgré lui de sa destinée & de ses persécuteurs, il a écrit en forme de dialogue une espèce de jugement d'eux & de lui assez semblable à celui qui pourra résulter de nos entretiens. Il m'a souvent protesté que cet écrit étoit de tous ceux qu'il a fait en sa vie, celui qu'il avoit entrepris avec le plus de répugnance, & exécuté avec le plus d'ennui. Il l'eût cent fois abandonné, si les outrages augmentant sans cesse, & poussés enfin aux derniers excès, ne l'avoient forcé malgré lui de le poursuivre. Mais loin qu'il ait jamais pu s'en occuper long-temps de suite, il n'en eût pas même enduré l'angoisse, si son travail journalier ne fût venu l'interrompre & la lui faire oublier: de sorte qu'il y a rarement donné plus d'un quart-d'heure par jour; & cette manière d'écrire coupée & interrompue, est une des causes du peu de suite & des répétitions continuelles qui regnent dans cet écrit.

APRÈS m'être assuré que cette copie de musique n'étoit point un jeu, il me restoit à savoir si en effet elle étoit nécessaire à sa subsistance, & pourquoi, ayant d'autres talens qu'il pouvoit employer plus utilement pour lui même & pour le public, il s'étoit attaché de préférence

à celui-là ? Pour abrégér ces recherches , sans manquer à mes engagements envers vous , je lui marquai naturellement ma curiosité ; & sans lui dire tout ce que vous m'aviez appris de son opulence , je me contentai de lui répéter ce que j'avois ouï dire mille fois , que du seul produit de ses livres , & sans avoir rançonné ses Libraires , il devoit être assez riche pour vivre à son aise de ses revenus.

Vous avez raison , me dit-il , si vous ne voulez dire en cela que ce qui pouvoit être ; mais si vous prétendez en conclure que la chose est réellement ainsi , & que je suis riche en effet , vous avez tort tout au moins ; car un sophisme bien cruel pourroit se cacher sous cette erreur.

ALORS il entra dans le détail articulé de ce qu'il avoit reçu de ses Libraires pour chacun de ses livres , de toutes les ressources qu'il avoit pu avoir d'ailleurs , des dépenses auxquelles il avoit été forcé , pendant huit ans qu'on s'est amusé à le faire voyager à grands frais , lui & sa compagne , aujourd'hui sa femme ; & de tout cela bien calculé & bien prouvé , il résulta qu'avec quelqu'argent comptant , provenant , tant de son accord avec l'Opéra , que de la vente de ses livres de botanique , & du reste d'un fonds de mille écus qu'il avoit à Lyon , & qu'il retira pour s'établir à Paris , toute sa fortune présente consiste en huit cents francs de rente viagere incertaine , & dont il n'a aucun titre , & trois cents francs de rente aussi viagere , mais assurée , du moins autant que la personne qui doit la payer sera solvable. « Voilà très-fidèlement , me dit-il , à quoi se borne toute mon opulence. Si quelqu'un dit me savoir aucun autre fonds ou revenu de quelque'espece que ce puisse être , je dis qu'il ment & je le montre , & si quelqu'un dit en avoir à moi , qu'il m'en donne le quart , & je lui fais quittance du tout.

» Vous pourriez , continua-t-il , dire comme tant d'autres , que pour un Philosophe austere , onze cents francs de rente devroient , au moins tandis que je les ai , suffire à ma subsistance , sans avoir besoin d'y joindre un travail auquel je suis peu propre , & que je fais avec plus d'ostentation que de nécessité. A cela je réponds ; premièrement , que je ne suis ni Philosophe ni austere , & que cette vie dure dont il plaît à vos Messieurs de me faire un devoir , n'a jamais été ni de mon goût , ni dans mes principes , tant que par des moyens

» justes & honnêtes, j'ai pu éviter de m'y réduire. En me faisant co-
» piste de musique, je n'ai point prétendu prendre un état austere &
» de mortification, mais choisir au contraire une occupation de mon
» goût, qui ne fatigât pas mon esprit paresseux, & qui pût me fournir
» les commodités de la vie, que mon mince revenu ne pouvoit me
» procurer sans ce supplément. En renonçant & de grand cœur à tout
» ce qui est de luxe & de vanité, je n'ai point renoncé aux plaisirs
» réels, & c'est même pour les goûter dans toute leur pureté que j'en
» ai détaché tout ce qui ne tient qu'à l'opinion. Les dissolutions ni les
» excès n'ont jamais été de mon goût; mais sans avoir jamais été
» riche, j'ai toujours vécu commodément; & il m'est de toute im-
» possibilité de vivre commodément dans mon petit ménage avec
» onze cents francs de rente, quand même ils seroient assurés, bien
» moins encore avec trois cents auxquels d'un jour à l'autre je puis
» être réduit. Mais écartons cette prévoyance. Pourquoi voulez-vous
» que sur mes vieux jours je fasse sans nécessité le dur apprentissage
» d'une vie plus que frugale à laquelle mon corps n'est point accou-
» tumé; tandis qu'un travail qui n'est pour moi qu'un plaisir, me
» procure la continuation de ces mêmes commodités dont l'habitude
» m'a fait un besoin, & qui de toute autre manière seroient moins
» à ma portée où me coûteroient beaucoup plus cher? Vos Messieurs,
» qui n'ont pas pris pour eux cette austérité qu'ils me prescrivent,
» font bien d'intriguer ou emprunter, plutôt que de s'assujettir à
» un travail manuel qui leur paroît ignoble, usurier, insupportable,
» & ne procure pas tout-d'un-coup des raffles de cinquante mille
» francs. Mais moi qui ne pense pas comme eux sur la véritable
» dignité; moi qui trouve une jouissance très-douce dans le passage
» alternatif du travail à la récréation; par une occupation de mon
» goût que je mesure à ma volonté, j'ajoute ce qui manque à ma
» petite fortune pour me procurer une subsistance aisée, & je jouis
» des douceurs d'une vie égale & simple autant qu'il dépend de moi.
» Un désœuvrement absolu m'assujettiroit à l'ennui, me forceroit
» peut-être à chercher des amusemens toujours coûteux, souvent pé-
» nibles, rarement innocens, au lieu qu'après le travail le simple
» repos a son charme, & suffit avec la promenade pour l'amusement
» dont j'ai besoin. Enfin c'est peut-être un soin que je me dois dans

» une situation aussi triste, d'y jeter du moins tous les agrémens
 » qui restent à ma portée pour tâcher d'en adoucir l'amertume, de
 » peur que le sentiment de mes peines, aigri par une vie austère,
 » ne fermentât dans mon ame & n'y produisît des dispositions hai-
 » neuses & vindicatives, propres à me rendre méchant & plus mal-
 » heureux. Je me suis toujours bien trouvé d'armer mon cœur contre
 » la haine par toutes les jouissances que j'ai pu me procurer. Le succès
 » de cette méthode me la rendra toujours chère, & plus ma des-
 » tinée est déplorable, plus je m'efforce à la parfumer de douceurs,
 » pour me maintenir toujours bon.

» Mais, disent-ils, parmi tant d'occupations dont il a le choix,
 » pourquoi choisir par préférence celle à laquelle il paroît le moins
 » propre, & qui doit lui rendre le moins ? Pourquoi copier de la
 » musique au lieu de faire des livres ? Il y gagneroit davantage & ne
 » se dégraderoit pas. Je répondrois volontiers à cette question en la
 » renversant. Pourquoi faire des livres au lieu de copier de la mu-
 » sique, puisque ce travail me plaît & me convient plus que tout
 » autre, & que son produit est un gain juste, honnête & qui me
 » suffit ? Penfer est un travail pour moi très-pénible, qui me fatigue,
 » me tourmente & me déplaît ; travailler de la main & laisser ma
 » tête en repos me récréé & m'amuse. Si j'aime quelquefois à penfer,
 » c'est librement & sans gêne, en laissant aller à leur gré mes idées
 » sans les assujettir à rien. Mais penfer à ceci ou à cela par devoir,
 » par métier, mettre à mes productions de la correction, de la mé-
 » thode, est pour moi le travail d'un galérien, & penfer pour vivre
 » me paroît la plus pénible ainsi que la plus ridicule de toutes les
 » occupations. Que d'autres usent de leurs talens comme il leur plaît,
 » je ne les en blâme pas ; mais pour moi je n'ai jamais voulu prof-
 » tituer les miens tels quels en les mettant à prix, sûr que cette vé-
 » nalité même les auroit anéantis. Je vends le travail de mes mains,
 » mais les productions de mon ame ne sont point à vendre ; c'est
 » leur désintéressement qui peut seul leur donner de la force & de
 » l'élevation. Celles que je ferois pour de l'argent n'en vaudroient
 » guere & m'en rendroient encore moins.

» POURQUOI vouloir que je fasse encore des livres quand j'ai dit

» tout ce que j'avois à dire , & qu'il ne me resteroit que la ressource
» trop chétive à mes yeux de retourner & répéter les mêmes idées?
» A quoi bon redire une seconde fois & mal, ce que j'ai dit une
» fois de mon mieux? Ceux qui ont la démangeaison de parler tou-
» jours , trouvent toujours quelque chose à dire ; cela est aisé pour
» qui ne veut qu'agencer des mots ; mais je n'ai jamais été tenté de
» prendre la plume que pour dire des choses grandes , neuves &
» nécessaires , & non pas pour rabâcher. J'ai fait des livres , il est
» vrai , mais jamais je ne fus un livrier. Pourquoi faire semblant
» de vouloir que je fasse encore des livres , quand en effet on craint
» tant que je n'en fasse & qu'on met tant de vigilance à m'en ôter
» tous les moyens. On me ferme l'abord de toutes les maisons , hors
» celles des fauteurs de la ligue. On me cache avec le plus grand
» soin la demeure & l'adresse de tout le monde. Les Suisses & les
» Portiers ont tous pour moi des ordres secrets autres que ceux de
» leurs maîtres ; on ne me laisse plus de communication avec les
» humains , même pour parler , me permettroit-on d'écrire ? On
» me laisseroit peut-être exprimer ma pensée afin de la savoir ,
» mais très - certainement on m'empêcheroit bien de la dire au
» public.

» DANS la position où je suis , si j'avois à faire des livres , je n'en
» devrois & n'en voudrois faire que pour la défense de mon hon-
» neur , pour confondre & démasquer les imposteurs qui le dilament .
» il ne m'est plus permis , sans me manquer à moi-même , de traiter
» aucun autre sujet. Quand j'aurois les lumières nécessaires pour
» percer cet abyme de ténèbres où l'on m'a plongé & pour éclairer
» toutes ces trames souterraines , y a-t-il du bon sens à supposer
» qu'on me laisseroit faire , & que les gens qui disposent de moi souf-
» friroient que j'instruisisse le public de leurs manœuvres & de mon
» sort ? A qui m'adresserois-je pour me faire imprimer qui ne fût
» un de leurs émissaires ou qui ne le devint aussi-tôt ? M'ont-ils laissé
» quelqu'un à qui je puisse me confier ? Ne fait-on pas tous les jours ,
» à toutes les heures à qui j'ai parlé , ce que j'ai dit ; & doutez-vous
» que depuis nos entrevues vous-même ne soyez aussi surveillé
» que moi ? Quelqu'un peut-il ne pas voir , qu'investi de toutes
» parts , gardé à vue comme je le suis , il m'est impossible de faire

» entendre nulle part la voie de la justice & de la vérité? Si l'on pa-
 » roissoit m'en laisser le moyen, ce seroit un piège. Quand j'aurois
 » dit *blanc* on me feroit dire *noir* sans même que j'en fusse rien (4),
 » & puisqu'on falsifie tout ouvertement mes anciens écrits qui sont
 » dans les mains de tout le monde, manqueroit-on de falsifier ceux
 » qui n'auroient point encore paru, & dont rien ne pourroit constater
 » la falsification, puisque mes protestations sont comptées pour rien?
 » Eh Monsieur, pouvez-vous ne pas voir que le grand, le seul crime
 » qu'ils redoutent de moi, crime affreux dont l'effroi les tient dans
 » des transes continuelles, est ma justification?

» FAIRE des livres pour subsister eût été me mettre dans la dé-
 » pendance du public. Il eût été dès-lors question, non d'instruire &
 » de corriger, mais de plaire & de réussir. Cela ne pouvoit plus se
 » faire en suivant la route que j'avois prise; les tems étoient trop
 » changés & le public avoit trop changé pour moi. Quand je publiai
 » mes premiers écrits, encore livré à lui-même, il n'avoit point en
 » total adopté de secte & pouvoit écouter la voix de la vérité & de
 » la raison. Mais aujourd'hui subjugué tout entier, il ne pense plus,
 » il ne raisonne plus, il n'est plus rien par lui-même, & ne fuit plus
 » que les impressions que lui donnent ses guides. L'unique doctrine
 » qu'il peut goûter désormais est celle qui met ses passions à leur
 » aise, & couvre d'un vernis de sagesse le dérèglement de ses mœurs.
 » Il ne reste plus qu'une route pour quiconque aspire à lui plaire.
 » C'est de suivre à la piste les brillans auteurs de ce siècle, & de
 » prêcher comme eux dans une morale hypocrite, l'amour des vertus
 » & la haine du vice; mais après avoir commencé par prononcer
 » comme eux que tout cela sont des mots vides de sens, faits pour
 » amuser le peuple, qu'il n'y a ni vice ni vertu dans le cœur de
 » l'homme, puisqu'il n'y a ni liberté dans sa volonté ni moralité
 » dans ses actions, que tout jusqu'à cette volonté même est l'ouvrage
 » d'une aveugle nécessité, qu'enfin la conscience & les remords ne
 » sont que préjugés & chimeres, puisqu'on ne peut, ni s'applaudir

(4) COMME on fera certainement du contenu de cet écrit, si son existence est connue du public & qu'il tombe entre les mains de ces Messieurs, ce qui paroît naturellement inévitable.

» d'une bonne action qu'on a été forcé de faire, ni se reprocher un
 » crime dont on n'a pas eu le pouvoir de s'abstenir (5). Et quelle
 » chaleur, quelle véhémence, quel ton de persuasion & de vérité
 » pourrois-je mettre, quand je le voudrois, dans ces cruelles doctrines
 » qui, flattant les heureux & les riches, accablent les infortunés &
 » les pauvres, en ôtant aux uns tout frein, toute crainte, toute re-
 » tenue; aux autres, toute espérance, toute consolation: & comment
 » enfin les accorderois-je avec mes propres écrits, pleins de la réf-
 » tation de tous ces sophismes? Non, j'ai dit ce que je savois, ce que
 » je croyois du moins être vrai, bon, consolant, utile. J'en ai dit
 » assez pour qui voudra m'écouter en sincérité de cœur, & beaucoup
 » trop pour le siècle où j'ai eu le malheur de vivre. Ce que je dirois
 » de plus ne feroit aucun effet, & je le dirois mal, n'étant animé ni
 » par l'espoir du succès comme les auteurs à la mode, ni comme au-
 » trefois par cette hauteur de courage qui met au-dessus, & qu'inf-
 » pire le seul amour de la vérité sans mélange d'aucun intérêt per-
 » sonnel ».

VOYANT l'indignation dont il s'enflammoit à ces idées, je me gardai de lui parler de tous ces fatras de livres & de brochures qu'on lui fait barbouiller & publier tous les jours avec autant de secret que de bon sens. Par quelle inconcevable bêtise pourroit-il espérer, surveillé comme il est, de pouvoir garder un seul moment l'anonyme, & lui à qui l'on reproche tant de se défier à tort de tout le monde, comment auroit-il une confiance aussi stupide en ceux qu'il chargeoit de la publication de ses manuscrits, & s'il avoit en quelqu'un cette inepte confiance, est-il croyable qu'il ne s'en serviroit, dans la position terrible où il est, que pour publier d'arides traductions & de frivoles brochures (6)? Enfin, peut-on penser que se voyant ainsi journellement découvert, il ne laissât pas d'aller toujours son train avec

(5) VOILA ce qu'ils ont ouvertement enseigné & publié jusqu'ici, sans qu'on ait songé à les décréter pour cette doctrine. Cette peine étoit réservée au *Système impie de la Religion naturelle*. A présent c'est à J. J. qu'ils font dire tout cela; eux se taisent, ou rient à l'impie, & le publie avec eux. *Risum teneatis, amici!*

(6) AUJOURD'HUI ce sont des livres en forme; mais il y a dans l'œuvre qui me regarde un progrès qu'il n'étoit pas aisé de prévoir.

le même mystère , avec le même secret si bien gardé , soit en continuant de se confier aux mêmes traîtres , soit en choisissant de nouveaux confidens tout aussi fidelles ?

J'ENTENDS insister. Pourquoi, sans reprendre ce métier d'Auteur qui lui déplait tant, ne pas choisir au moins pour ressource quelque talent plus honorable ou plus lucratif ? Au lieu de copier de la musique, s'il étoit vrai qu'il la sût, que n'en faisoit-il, ou que ne l'enseignoit-il ? S'il ne la savoit pas, il avoit, ou il passoit pour avoir d'autres connoissances dont il pouvoit donner leçon. L'italien, la géographie, l'arithmétique, que fais-je, moi ! Tout, puisqu'on a tant de facilités à Paris pour enseigner ce qu'on ne fait pas soi-même : les plus médiocres talens valent mieux à cultiver pour s'aider à vivre, que le moindre de tous qu'il possédoit mal, & dont il tiroit si peu de profit, même en taxant si haut son ouvrage. Il ne se fût point mis, comme il a fait, dans la dépendance de quiconque vient armé d'un chiffon de musique, lui débiter son amphigouri, ni des valets insolens, qui viennent dans leur arrogant maintien lui décèler les sentimens cachés des maîtres : il n'eût point perdu si souvent le salaire de son travail ; ne se fût point fait mépriser du peuple, & traiter de juif par le Philosophe D*** pour ce travail même. Tous ces profits mesquins sont méprisés des grandes ames. L'illustre D***, qui ne souille point ses mains d'un travail mercenaire, & dédaigne les petits gains usuriers, est aux yeux de l'Europe entière un sage aussi vertueux que désintéressé ; & le copiste J. J., prenant dix sols par page de son travail pour s'aider à vivre, est un juif que son avidité fait universellement mépriser. Mais en dépit de son âpreté, la fortune paroît avoir ici tout remis dans l'ordre, & je ne vois point que les usures du juif J. J. aient rendu fort riche, ni que le désintéressement du Philosophe D*** l'ait appauvri. Eh ! comment peut-on ne pas sentir que si J. J. eût pris cette occupation de copier de la musique uniquement pour donner l'échange au Public ou par affectation, il n'eût pas manqué, pour ôter cette arme à ses ennemis, & se faire un mérite de son métier, de le faire au prix des autres, ou même au-dessous ?

L E F R A N Ç O I S.

L'AVIDITÉ ne raisonne pas toujours bien.

ROUSSEAU.

R O U S S E A U.

L'ANIMOSITÉ raisonne souvent plus mal encore : cela se sent à merveilles quand on examine les allures de vos Messieurs , & leurs singuliers raisonnemens qui les décéleraient bien vîte aux yeux de quiconque y voudroit regarder & ne partageroit pas leur passion.

TOUTES ces objections m'étoient présentes quand j'ai commencé d'observer notre homme. Mais en le voyant familièrement j'ai senti bientôt , & je sens mieux chaque jour que les vrais motifs qui le déterminent dans toute sa conduite , se trouvent rarement dans son plus grand intérêt , & jamais dans les opinions de la multitude. Il les faut chercher plus près de lui , si l'on ne veut s'abuser sans cesse.

D'ABORD , comment ne sent-on pas que pour tirer parti de tous ces petits talens dont on parle , il en faudroit un qui lui manque , savoir celui de les faire valoir. Il faudroit intriguer , courir , à son âge , de maison en maison ; faire sa cour aux grands , aux riches , aux femmes , aux artistes , à tous ceux dont on le laisseroit approcher : car on mettroit le même choix aux gens dont on lui permettroit l'accès , qu'on met à ceux à qui l'on permet le sien , & parmi lesquels je ne serois pas sans vous.

IL a fait assez d'expériences de la façon dont le traiteroient les Musiciens , s'il se mettoit à leur merci pour l'exécution de ses ouvrages , comme il y seroit forcé pour en pouvoir tirer parti. J'ajoute que quand même à force de manège , il pourroit réussir , il devoit toujours trouver trop chers des succès achetés à ce prix. Pour moi du moins pensant autrement que le Public sur le véritable honneur , j'en trouve beaucoup plus à copier chez soi de la musique à tant la page , qu'à courir de porte en porte pour y souffrir les rebuffades des valets , les caprices des maîtres , & faire par-tout le métier de cajoleur & de complaisant. Voilà ce que tout esprit judicieux devoit sentir lui-même ; mais l'étude particulière de l'homme ajoute un nouveau poids à tout cela.

J. J. est indolent , paresseux comme tous les contemplatifs : mais cette paresse n'est que dans sa tête. Il ne pense qu'avec effort , il se fatigue à penser , il s'effraie de tout ce qui l'y force , à quelque foible

degré que ce soit ; & s'il faut qu'il réponde à un bonjour dit avec quelque tournure, il en sera tourmenté. Cependant il est vif, laborieux à sa manière ; il ne peut souffrir une oisiveté absolue : il faut que ses mains, que ses pieds, que ses doigts agissent, que son corps soit en exercice, & que sa tête reste en repos. Voilà d'où vient la passion pour la promenade ; il y est en mouvement sans être obligé de penser : dans la rêverie on n'est point actif ; les images se tracent dans le cerveau, s'y combinent comme dans le sommeil sans le concours de la volonté : on laisse à tout cela suivre sa marche, & l'on jouit sans agir. Mais quand on veut arrêter, fixer les objets, les ordonner, les arranger, c'est autre chose ; on y met du sien. Si-tôt que le raisonnement & la réflexion s'en mêlent, la méditation n'est plus un repos ; elle est une action très-pénible, & voilà la peine qui fait l'effroi de J. J., & dont la seule idée l'accable & le rend paresseux. Je ne l'ai jamais trouvé tel que dans toute œuvre où il faut que l'esprit agisse, quelque peu que ce puisse être : il n'est avare ni de son temps ni de sa peine ; il ne peut rester oisif sans souffrir ; il passeroit volontiers sa vie à bêcher dans un jardin pour y rêver à son aise : mais ce seroit pour lui le plus cruel supplice de la passer dans un fauteuil, en fatiguant sa cervelle à chercher des riens pour amuser les femmes.

DE plus il déteste la gêne autant qu'il aime l'occupation ; le travail ne lui coûte rien, pourvu qu'il le fasse à son heure, & non pas à celle d'autrui ; il porte sans peine le joug de la nécessité des choses, mais non celui de la volonté des hommes ; il aimera mieux faire une tâche double en prenant son temps, qu'une simple au moment prescrit.

A-T-IL une affaire, une visite, un voyage à faire, il ira sur-le-champ si rien ne le presse ; s'il faut aller à l'instant, il regimbera. Le moment où renonçant à tout projet de fortune pour vivre au jour la journée, il se défit de sa montre, fut un des plus doux de sa vie. Graces au Ciel, s'écria-t-il dans un transport de joie, je n'aurai plus besoin de savoir l'heure qu'il est !

S'IL se plie avec peine aux fantaisies des autres, ce n'est pas qu'il en ait beaucoup de son chef. Jamais homme ne fut moins imitateur, & cependant moins capricieux. Ce n'est pas sa raison qui l'empêche de l'être, c'est sa paresse ; car les caprices sont des secousses de la vo-

lonté dont il craindroit la fatigue. Rebelle à toute autre volonté, il ne fait pas même obéir à la sienne, ou plutôt il trouve si fatigant même de vouloir, qu'il aime mieux dans le courant de la vie suivre une impression purement machinale qui l'entraîne, sans qu'il ait la peine de la diriger. Jamais homme ne porta plus pleinement & dès sa jeunesse le joug propre des âmes foibles & des vieillards, savoir, celui de l'habitude. C'est par elle qu'il aime à faire encore aujourd'hui ce qu'il fit hier, sans autre motif, si ce n'est qu'il le fit hier. La route étant déjà frayée, il a moins de peine à la suivre qu'à l'effort d'une nouvelle direction. Il est incroyable à quel point cette paresse de vouloir le subjuge : cela se voit jusques dans ses promenades. Il répétera toujours la même, jusqu'à ce que quelque motif le force absolument d'en changer ; ses pieds le reportent d'eux-mêmes où ils l'ont déjà porté : il aime à marcher toujours devant lui, parce que cela se fait sans avoir besoin d'y penser. Il iroit de cette façon toujours rêvant jusqu'à la Chine sans s'en appercevoir ou sans s'ennuyer. Voilà pourquoi les longues promenades lui plaisent ; mais il n'aime pas les jardins où à chaque bout d'allée une petite direction est nécessaire pour tourner & revenir sur ses pas ; & en compagnie, il se met sans y penser à la suite des autres pour n'avoir pas besoin de penser à son chemin : aussi n'en a-t-il jamais retenu aucun qu'il ne l'eût fait seul.

Tous les hommes sont naturellement paresseux ; leur intérêt même ne les anime pas ; & les plus pressans besoins ne les font agir que par secousses : mais à mesure que l'amour-propre s'éveille, il les excite, les pousse, les tient sans cesse en haleine, parce qu'il est la seule passion qui leur parle toujours : c'est ainsi qu'on les voit tous dans le monde. L'homme en qui l'amour-propre ne domine pas, & qui ne va point chercher son bonheur loin de lui, est le seul qui connoisse l'incurie & les doux loisirs, & J. J. est cet homme-là autant que je puis m'y connoître. Rien n'est plus uniforme que sa manière de vivre ; il se leve, se couche, mange, travaille, sort & rentre aux mêmes heures, sans le vouloir & sans le sçavoir. Tous les jours sont jettés au même moule ; c'est le même jour toujours répété ; sa routine lui tient lieu de toute autre règle ; il la suit très-exactement sans y manquer & sans y songer. Cette molle inertie n'influe pas seulement sur ses

actions indifférentes ; mais sur toute sa conduite , sur les affections mêmes de son cœur ; & lorsqu'il cherchoit si passionnément des liaisons qui lui convinssent , il n'en forma réellement jamais d'autres que celles que le hasard lui présenta. L'indolence & le besoin d'aimer ont donné sur lui un ascendant aveugle à tout ce qui l'approchoit : une rencontre fortuite , l'occasion , le besoin du moment , l'habitude trop rapidement prise , ont déterminé tous ses attachemens , & par eux toute sa destinée. En vain son cœur lui demandoit un choix ; son humeur trop facile ne lui en laissa point faire. Il est peut-être le seul homme au monde des liaisons duquel on ne peut rien conclure , parce que son propre goût n'en forma jamais aucune , & qu'il se trouva toujours subjugué avant d'avoir eu le tems de choisir. Du reste l'habitude ne finit point en lui par l'ennui : il vivroit éternellement du même mets , répéteroit sans cesse le même air , reliroit toujours le même livre , ne verroit toujours que la même personne : enfin je ne l'ai jamais vu se dégoûter d'aucune chose qui une fois lui eût fait plaisir.

C'EST par ces observations & d'autres qui s'y rapportent , c'est par l'étude attentive du naturel & des goûts de l'individu , qu'on apprend à expliquer les singularités de sa conduite , & non par des fureurs d'amour-propre qui rongent les cœurs de ceux qui le jugent sans avoir jamais approché du sien. C'est par paresse , par nonchalance , par aversion de la dépendance & de la gêne que J. J. copie de la musique. Il fait sa tâche quand & comment il lui plaît , il ne doit compte de sa journée , de son tems , de son travail , de son loisir à personne. Il n'a besoin de rien arranger , de rien prévoir , de prendre aucun souci de rien , il n'a nulle dépense d'esprit à faire , il est lui & à lui tous les jours , tout le jour ; & le soir quand il se délasse & se promène , son ame ne sort du calme que pour se livrer à des émotions délicieuses sans qu'il ait à payer de sa personne , & à soutenir le faix de la célébrité par de brillantes ou savantes conversations qui feroient le tourment de sa vie sans flatter sa vanité.

IL travaille lentement , pesamment , fait beaucoup de fautes , efface ou recommence sans cesse , cela l'a forcé de taxer haut son ouvrage , quoiqu'il en sente mieux que personne l'imperfection. Il n'épargne cependant ni frais ni soins pour lui faire valoir son prix , & il y met

des attentions qui ne sont pas fans effet & qu'on attendroit en vain des autres copistes. Ce prix même quelque fort qu'il soit seroit peut-être au-dessous du leur, si l'on en déduisoit ce qu'on s'amuse à lui faire perdre, soit en ne retirant ou en ne payant pas l'ouvrage qu'on lui fait faire, soit en le détournant de son travail en mille manieres dont les autres copistes sont exempts. S'il abuse en cela de sa célébrité, il le sent & s'en afflige; mais c'est un bien petit avantage contre tant de maux qu'elle lui attire, & il ne sauroit faire autrement sans s'exposer à des inconvéniens qu'il n'a pas le courage de supporter. Au lieu qu'avec ce modique supplément acheté par son travail, sa situation présente est du côté de l'aisance telle précisément qu'il la faut à son humeur. Libre des chaînes de la fortune, il jouit avec modération de tous les biens réels qu'elle donne; il a retranché ceux de l'opinion, qui ne sont qu'apparens & qui sont les plus coûteux. Plus pauvre, il sentiroit des privations, des souffrances; plus riche, il auroit l'embarras des richesses, des soucis, des affaires, il faudroit renoncer à l'incurie, pour lui la plus douce des voluptés: en possédant davantage, il jouiroit beaucoup moins.

IL est vrai qu'avancé déjà dans la vieillesse, il ne peut espérer de vaquer long-tems encore à son travail; sa main déjà tremblotante lui refuse un service aisé, sa note se déforme, son activité diminue, il fait moins d'ouvrage & moins bien dans plus de tems, un moment viendra (7) s'il vieillit beaucoup qui, lui ôtant les ressources qu'il s'est ménagées, le forcera de faire un tardif & dur apprentissage d'une frugalité bien austere. Il ne doute pas même que vos Messieurs n'aient déjà, pour ce tems qui approche & qu'ils sauront peut-être accélérer, un nouveau plan de bënëfice, c'est-à-dire de nouveaux moyens de lui faire manger le pain d'amertume & boire la coupe d'humiliation. Il sent & prévoit très-bien tout cela, mais si près du terme de la vie il n'y voit plus un fort grand inconvénient. D'ailleurs,

(7) UN autre inconvénient très-grave me forcera d'abandonner enfin ce travail, que d'ailleurs la mauvaise volonté du public me rend plus onéreux qu'utile. C'est l'abord fréquent de Quidams étrangers ou inconnus qui s'introduisent chez moi sous ce prétexte, & qui savent ensuite s'y cramponner malgré moi sans que je puisse pénétrer leur dessein.

comme cet inconvénient est inévitable, c'est folie de s'en tourmenter, & ce seroit s'y précipiter d'avance que de chercher à le prévenir. Il pourroit au présent en ce qui dépend de lui, & laisse le soin de l'avenir à la providence.

J'AI donc vu J. J. livré tout entier aux occupations que je viens de vous décrire, se promenant toujours seul, pensant peu, rêvant beaucoup; travaillant presque machinalement, sans cesse occupé des mêmes choses sans s'en rebuter jamais; enfin plus gai, plus content, se portant mieux en menant cette vie presque automate, qu'il ne fit tout le tems qu'il consacra si cruellement pour lui & si peu utilement pour les autres, au triste métier d'Auteur.

MAIS n'apprécions pas cette conduite au-dessus de sa valeur. Dès que cette vie simple & laborieuse n'est pas jouée, elle seroit sublime dans un célèbre écrivain qui pourroit s'y réduire. Dans J. J. elle n'est que naturelle, parce qu'elle n'est l'ouvrage d'aucun effort, ni celui de la raison, mais une simple impulsion du tempérament déterminé par la nécessité. Le seul mérite de celui qui s'y livre est d'avoir cédé sans résistance au penchant de la nature, & de ne s'être pas laissé détourner par une mauvaise honte, ni par une sottise vanité. Plus j'examine cet homme dans le détail de l'emploi de ses journées, dans l'uniformité de cette vie machinale, dans le goût qu'il paroît y prendre, dans le contentement qu'il y trouve, dans l'avantage qu'il en tire pour son humeur & pour sa santé; plus je vois que cette manière de vivre étoit celle pour laquelle il étoit né. Les hommes, le figurant toujours à leur mode, en ont fait tantôt un profond génie, tantôt un petit charlatan, d'abord un prodige de vertu, puis un monstre de scélératesse, toujours l'être du monde le plus étrange & le plus bizarre. La nature n'en a fait qu'un bon artisan, sensible, il est vrai, jusqu'au transport, idolâtre du beau, passionné pour la justice, dans de courts momens d'effervescence capable de vigueur & d'élévation, mais dont l'état habituel fut & sera toujours l'inertie d'esprit & l'activité machinale, & pour tout dire en un mot, qui n'est rare que parce qu'il est simple. Une des choses dont il se félicite est de se retrouver dans sa vieillesse à-peu-près au même rang où il est né, sans avoir jamais beaucoup ni monté ni descendu dans le

cours de sa vie. Le sort l'a remis où l'avoit placé la nature ; il s'aplaudit chaque jour de ce concours.

Ces solutions si simples & pour moi si claires de mes premiers doutes m'ont fait sentir de plus en plus que j'avois pris la seule bonne route, pour aller à la source des singularités de cet homme tant jugé & si peu connu. Le grand tort de ceux qui le jugent n'est pas de n'avoir point deviné les vrais motifs de sa conduite ; des gens si fins ne s'en douteront jamais (8), mais c'est de n'avoir pas voulu les apprendre, d'avoir concouru de tout leur cœur aux moyens pris pour empêcher, lui de les dire & eux de les savoir. Les gens même les plus équitables sont portés à chercher des causes bizarres à une conduite extraordinaire, & au contraire, c'est à force d'être naturelle que celle de J. J. est peu commune : mais c'est ce qu'on ne peut sentir qu'après avoir fait une étude attentive de son tempérament, de son humeur, de ses goûts, de toute sa constitution. Les hommes n'y sont pas tant de façon pour se juger entr'eux. Ils s'attribuent réciproquement les motifs qui pourroient faire agir le jugeant comme fait le jugé s'il étoit à sa place, & souvent ils rencontrent juste parce qu'ils sont tous conduits par l'opinion, par les préjugés, par l'amour-propre, par toutes les passions factices qui en font le cortège, & surtout par ce vis intérêt prévoyant & pourvoyant, qui les jette toujours loin du présent & qui n'est rien pour l'homme de la nature.

MAIS ils sont si loin de remonter aux pures impulsions de cette nature & de les connoître, que s'ils parvenoient à comprendre enfin que ce n'est point par ostentation que J. J. se conduit si différemment qu'ils ne sont, le plus grand nombre en concluroit aussi-tôt que c'est donc par bassesse d'ame, quelques-uns peut-être que c'est par une

(8) LES gens si fins, totalement transformés par l'amour propre, n'ont plus la moindre idée des vrais mouvemens de la nature, & ne connoîtront jamais rien aux ames honnêtes, parce qu'ils ne voient par-tout que le mal excepté dans ceux qu'ils ont intérêt de flatter. Aussi les observations des gens fins ne s'accordant avec la vérité que par hasard, ne sont point autorité chez les sages.

JE ne connois pas deux François qui pussent parvenir à me connoître, quand même ils le desireroient de tout leur cœur ; la nature primitive de l'homme est trop loin de toutes leurs idées. Je ne dis pas néanmoins qu'il n'y en a point ; je dis seulement que je n'en connois pas deux.

héroïque vertu ; & tous se tromperoient également. Il y a de la bassesse à choisir volontairement un emploi digne de mépris ; ou à recevoir par aumône ce qu'on peut gagner par son travail ; mais il n'y en a point à vivre d'un travail honnête plutôt que d'aumônes , ou plutôt que d'intriguer pour parvenir. Il y a de la vertu à vaincre ses penchans pour faire son devoir , mais il n'y en a point à les suivre pour se livrer à des occupations de son goût , quoiqu'ignobles aux yeux des hommes.

LA cause des faux jugemens portés sur J. J. est qu'on suppose toujours qu'il lui a fallu de grands efforts pour être autrement que les autres hommes , au lieu que , constitué comme il est , il lui en eût fallu de très-grands pour être comme eux. Une de mes observations les plus certaines & dont le public se doute le moins est qu'impatient , emporté , sujet aux plus vives coleres , il ne connoît pas néanmoins la haine , & que jamais desir de vengeance n'entra dans son cœur. Si quelqu'un pouvoit admettre un fait si contraire aux idées qu'on a de l'homme , on lui donneroit aussi-tôt pour cause un effort sublime , la pénible victoire sur l'amour-propre , la grande mais difficile vertu du pardon des ennemis , & c'est simplement un effet naturel du tempérament que je vous ai décrit. Toujours occupé de lui-même ou pour lui-même , & trop avide de son propre bien pour avoir le tems de songer au mal d'un autre , il ne s'avise point de ces jalouses comparaisons d'amour-propre , d'où naissent les passions haineuses dont j'ai parlé. J'ose même dire qu'il n'y a point de constitution plus éloignée que la sienne de la méchanceté ; car son vice dominant est de s'occuper de lui plus que des autres , & celui des méchans , au contraire , est de s'occuper plus des autres que d'eux ; & c'est précisément pour cela qu'à prendre le mot d'*égoïsme* dans son vrai sens , ils sont tous égoïstes & qu'il ne l'est point , parce qu'il ne se met ni à côté , ni au-dessus , ni au-dessous de personne , & que le déplacement de personne n'est nécessaire à son bonheur. Toutes ses méditations sont douces parce qu'il aime à jouir. Dans les situations pénibles il n'y pense que quand elles l'y forcent ; tous les momens qu'il peut leur dérober sont donnés à ses rêveries ; il fait se soustraire aux idées déplaisantes & se transporter ailleurs qu'où il est

est mal. Occupé si peu de ses peines , comment le seroit-il beaucoup de ceux qui les lui font souffrir ? Il s'en venge en n'y pensant point , non par esprit de vengeance , mais pour se délivrer d'un tourment. Paresseux & voluptueux , comment seroit-il haineux & vindicatif ? Voudroit-il changer en supplices ses consolations , ses jouissances & les seuls plaisirs qu'on lui laisse ici - bas ? Les hommes bilieux & méchans ne cherchent la retraite que quand ils sont tristes , & la retraite les attriste encore plus. Le levain de la vengeance fermente dans la solitude par le plaisir qu'on prend à s'y livrer ; mais ce triste & cruel plaisir dévore & consume celui qui s'y livre ; il le rend inquiet , actif , intrigant : la solitude qu'il cherchoit fait bientôt le supplice de son cœur haineux & tourmenré , il n'y goûte point cette aimable incurie , cette douce nonchalance qui fait le charme des vrais solitaires , sa passion animée par ses chagrines réflexions cherche à se satisfaire , & bientôt quittant sa sombre retraite , il court attiser dans le monde le feu dont il veut consumer son ennemi. S'il sort des écrits de la main d'un tel solitaire , ils ne ressembleront sûrement ni à l'Emile , ni à l'Héloïse , ils porteront , quelque art qu'emploie l'auteur à se déguiser , la teinte de la bile amère qui les dicta. Pour J. J. les fruits de sa solitude attestent les sentimens dont il s'y nourrit ; il eut de l'humeur tant qu'il vécut dans le monde , il n'en eut plus aussi-tôt qu'il vécut seul.

CETTE répugnance à se nourrir d'idées noires & déplaisantes se fait sentir dans ses écrits comme dans sa conversation , & sur-tout dans ceux de longue haleine où l'auteur avoit plus le tems d'être lui , & où son cœur s'est mis , pour ainsi dire , plus à son aise. Dans ses premiers ouvrages entraîné par son sujet , indigné par le spectacle des mœurs publiques , excité par les gens qui vivoient avec lui & qui dès-lors , peut-être , avoient déjà leurs vues , il s'est permis quelquefois de peindre les méchans & les vices en traits vifs & poignans , mais toujours prompts & rapides , & l'on voit qu'il ne se complaisoit que dans les images riantes dont il aimait de tout tems à s'occuper. Il se félicite à la fin de l'Héloïse d'en avoir soutenu l'intérêt durant six volumes , sans le concours d'aucun personnage

méchant ni d'aucune mauvaise action. C'est-là, ce me semble, le témoignage le moins équivoque des véritables goûts d'un auteur.

L E F R A N Ç O I S.

Eh comme vous vous abusez ! Les bons peignent les méchants sans crainte ; ils n'ont pas peur d'être reconnus dans leurs portraits : mais un méchant n'ose peindre son semblable ; il redoute l'application.

R O U S S E A U.

MONSIEUR, cette interprétation si naturelle est-elle de votre façon ?

L E F R A N Ç O I S.

NON, elle est de nos Messieurs. Oh moi, je n'aurois jamais eu l'esprit de la trouver !

R O U S S E A U.

Du moins, l'admettez-vous sérieusement pour bonne ?

L E F R A N Ç O I S.

MAIS, je vous avoue que je n'aime point à vivre avec les méchants, & je ne crois pas qu'il s'ensuive de-là que je sois un méchant moi-même.

R O U S S E A U.

IL s'ensuit tout le contraire, & non-seulement les méchants aiment à vivre entr'eux, mais leurs écrits comme leurs discours sont remplis de peintures effroyables de toutes sortes de méchancetés. Quelquefois les bons s'attachent de même à les peindre, mais seulement pour les rendre odieuses : au lieu que les méchants ne se servent des mêmes peintures que pour rendre odieux moins les vices que les personnages qu'ils ont en vue. Ces différences se font bien sentir à la lecture, & les censures vives, mais générales des uns, s'y distinguent facilement des satyres personnelles des autres. Rien n'est plus naturel à un auteur que de s'occuper par préférence des matières qui sont le plus de son goût. Celui de J. J. en l'attachant à la solitude atteste par les productions dont il s'y est occupé, quelle espèce de charme a pu l'y attirer & l'y retenir. Dans sa jeunesse & durant ses courtes prospérités n'ayant encore à se plaindre de personne, il

n'aima pas moins la retraite qu'il l'aime dans sa misère. Il se partageoit alors avec délices entre les amis qu'il croyoit avoir & la douceur du recueillement. Maintenant si cruellement désabusé, il se livre à son goût dominant sans partage. Ce goût ne le tourmente, ni ne le ronge; il ne le rend ni triste, ni sombre; jamais il ne fut plus satisfait de lui-même, moins soucieux des affaires d'autrui, moins occupé de ses persécuteurs, plus content, ni plus heureux, autant qu'on peut l'être de son propre fait vivant dans l'adversité. S'il étoit tel qu'on nous le représente, la prospérité de ses ennemis, l'opprobre dont ils l'accablent, l'impuissance de s'en venger l'auroient déjà fait périr de rage. Il n'eût trouvé dans la solitude qu'il cherche que le désespoir & la mort. Il y trouve le repos d'esprit, la douceur d'âme, la santé, la vie. Tous les mystérieux argumens de vos Messieurs n'ébranleront jamais la certitude qu'opere celui-là dans mon esprit.

MAIS y a-t-il quelque vertu dans cette douceur? aucune. Il n'y a que la pente d'un naturel aimant & tendre qui, nourri de visions délicieuses, ne peut s'en détacher pour s'occuper d'idées funestes & de sentimens déchirans. Pourquoi s'affliger quand on peut jouir? Pourquoi noyer son cœur de fiel & de bile, quand on peut l'abreuver de bienveillance & d'amour? Ce choix si raisonnable n'est pourtant fait, ni par la raison, ni par la volonté; il est l'ouvrage d'un pur instinct. Il n'a pas le mérite de la vertu, sans doute, mais il n'en a pas non plus l'instabilité. Celui qui durant soixante ans s'est livré aux seules impressions de la nature, est bien sûr de n'y résister jamais.

Si ces impulsions ne le menent pas toujours dans la bonne route, rarement elles le menent dans la mauvaise. Le peu de vertus qu'il a n'ont jamais fait de grands biens aux autres; mais ses vices bien plus nombreux ne font de mal qu'à lui seul. Sa morale est moins une morale d'action que d'abstinence: sa paresse la lui a donnée, & sa raison l'y a souvent confirmé: ne jamais faire de mal lui paroît une maxime plus utile, plus sublime & beaucoup plus difficile que celle même de faire du bien: car souvent le bien qu'on fait sous un rapport, devient un mal sous mille autres: mais dans l'ordre de la nature, il n'y a de vrai mal que le mal positif. Souvent il n'y a d'autre moyen de s'abstenir de nuire que de s'abstenir tout-à-fait d'agir,

& selon lui, le meilleur régime, tant moral que physique, est un régime purement négatif. Mais ce n'est pas celui qui convient à une philosophie ostentatrice, qui ne veut que des œuvres d'éclat & n'apprend rien tant à ses sectateurs qu'à beaucoup se montrer. Cette maxime de ne point faire de mal tient de près à une autre qu'il doit encore à sa paresse, mais qui se change en vertu pour quiconque s'en fait un devoir. C'est de ne se mettre jamais dans une situation qui lui fasse trouver son avantage dans le préjudice d'autrui. Nul homme ne redoute une situation pareille. Ils sont tous trop forts, trop vertueux, pour craindre jamais que leur intérêt ne les tente contre leur devoir, & dans leur fière confiance ils provoquent sans crainte les tentations auxquelles ils se sentent si supérieurs. Félicitons-les de leurs forces, mais ne blâmons pas le foible J. J. de n'oser se fier à la sienne, & d'aimer mieux fuir les tentations que d'avoir à les vaincre, trop peu sûr du succès d'un pareil combat.

Cette seule indolence l'eût perdu dans la société quand il n'y eût pas apporté d'autres vices. Les petits devoirs à remplir la lui ont rendue insupportable, & ces petits devoirs négligés lui ont fait cent fois plus de tort que des actions injustes ne lui en auroient pu faire. La morale du monde a été mise comme celle des dévots en menues pratiques, en petites formules, en étiquettes de procédés qui dispensent du reste. Quiconque s'attache avec scrupule à tous ces petits détails, peut au surplus être noir, faux, fourbe, traître & méchant, peu importe; pourvu qu'il soit exact aux règles des procédés, il est toujours assez honnête homme. L'amour-propre de ceux qu'on néglige en pareil cas leur peint cette omission comme un cruel outrage, ou comme une monstrueuse ingratitude, & tel qui donneroit pour un autre sa bourse & son sang, n'en fera jamais pardonner pour avoir omis dans quelque rencontre une attention de civilité. J. J. en dédaignant tout ce qui est de pure formule & que sont également bons & mauvais, amis & indifférens, pour ne s'attacher qu'aux solides devoirs qui n'ont rien de l'usage ordinaire & font peu de sensation, a fourni les prétextes que vos Messieurs ont si habilement employés. Il eût pu remplir sans bruit de grands devoirs dont jamais personne n'auroit rien dit: mais la négligence des petits soins inutiles a causé sa perte. Ces petits soins sont aussi quelquefois des devoirs qu'il

n'est pas permis d'enfeindre , & je ne prétends pas en cela l'excuser. Je dis seulement que ce mal même, qui n'en est pas un dans sa source & qui n'est tombé que sur lui , vient encore de cette indolence de caractère qui le domine & ne lui fait pas moins négliger ses intérêts que ses devoirs.

J. J. paroît n'avoir jamais convoité fort ardemment les biens de la fortune , non par une modération dont on puisse lui faire honneur, mais parce que ces biens, loin de procurer ceux dont il est avide en ôtent la jouissance & le goût. Les pertes réelles, ni les espérances frustrées ne l'ont jamais fort affecté. Il a trop désiré le bonheur pour désirer beaucoup la richesse ; & s'il eut quelques momens d'ambition, ses desirs comme ses efforts ont été vifs & courts. Au premier obstacle qu'il n'a pu vaincre du premier choc, il s'est rebuté, & retombant aussi-tôt dans sa langueur, il a oublié ce qu'il ne pouvoit attendre. Il fut toujours si peu agissant, si peu propre au manège nécessaire pour réussir en toute entreprise, que les choses les plus faciles pour d'autres devenant toujours difficiles pour lui, sa paresse les lui rendoit impossibles pour lui épargner les efforts indispensables pour les obtenir. Un autre oreiller de paresse dans toute affaire un peu longue quoiqu'aisée, étoit pour lui l'incertitude que le tems jette sur les succès qui dans l'avenir semblent les plus assurés : mille empêchemens imprévus pouvant à chaque instant faire avorter les desseins les mieux concertés. La seule instabilité de la vie réduit pour nous tous les événemens futurs à de simples probabilités. La peine qu'il faut prendre est certaine, le prix en est toujours douteux, & les projets éloignés ne peuvent paroître que des leurres de dupes à quiconque a plus d'indolence que d'ambition. Tel est & fut toujours J. J. ; ardent & vif par tempérament, il n'a pu dans sa jeunesse être exempt de toute espèce de convoitise, & c'est beaucoup s'il l'est toujours, même aujourd'hui. Mais quelque desir qu'il ait pu former, & quel qu'en ait pu être l'objet, si du premier effort il n'a pu l'atteindre, il fut toujours incapable d'une longue persévérance à y aspirer.

MAINTENANT il paroît ne plus rien désirer. Indifférent sur le reste de sa carrière, il en voit avec plaisir approcher le terme, mais

fans l'accélérer même par ses souhaits. Je doute que jamais mortel ait mieux & plus sincèrement dit à Dieu : *Que ta volonté soit faite* ; & ce n'est pas sans doute une résignation fort méritoire à qui ne voit plus rien sur la terre qui puisse flatter son cœur. Mais dans sa jeunesse où le feu du tempérament & l'âge dut souvent enflammer ses desirs, il en put former d'assez vifs, mais rarement d'assez durables pour vaincre les obstacles quelquefois très-surmontables qui l'arrêtoient. En désirant beaucoup il dut obtenir fort peu, parce que ce ne sont pas les seuls élans du cœur qui sont atteints à l'objet, & qu'il y faut d'autres moyens qu'il n'a jamais su mettre en œuvre. La plus incroyable timidité, la plus excessive indolence, auroient cédé quelquefois peut-être à la force du désir, s'il n'eût trouvé dans cette force même l'art d'éluder les soins qu'elle sembloit exiger, & c'est encore ici des clefs de son caractère celle qui en découvre le mieux les ressorts. A force de s'occuper de l'objet qu'il convoite, à force d'y tendre par ses desirs, sa bienfaisante imagination arrive au terme en sautant par-dessus les obstacles qui l'arrêtent ou l'effarouchent. Elle fait plus; écartant de l'objet tout ce qu'il a d'étranger à sa convoitise, elle ne le lui présente qu'approprié de tout point à son désir. Par-là ses fictions lui deviennent plus douces que des réalités mêmes; elles en écartent les défauts avec les difficultés, elles les lui livrent préparés tout exprès pour lui, & sont que désirer & jouir ne sont pour lui qu'une même chose. Est-il étonnant qu'un homme ainsi constitué soit sans goût pour la vie active? Pour lui pourchasser au loin quelques jouissances imparfaites & douteuses, elle lui ôteroit celles qui valent cent fois mieux & sont toujours en son pouvoir. Il est plus heureux & plus riche par la possession des biens imaginaires qu'il crée, qu'il ne le seroit par celle des biens plus réels si l'on veut, mais moins désirables qui existent réellement.

MAIS cette même imagination si riche en tableaux rians & remplis de charmes, rejette obstinément les objets de douleur & de peine, ou du moins elle ne les lui peint jamais si vivement que sa volonté ne les puisse effacer. L'incertitude de l'avenir & l'expérience de tant de malheurs peuvent l'effaroucher à l'excès des maux qui le menacent, en occupant son esprit des moyens de les éviter. Mais ces

maux font-ils arrivés ? Il les sent vivement un moment & puis les oublie. En mettant tout au pis dans l'avenir , il se soulage & se tranquillise. Quand une fois le malheur est arrivé , il faut le souffrir sans doute , mais on n'est plus forcé d'y penser pour s'en garantir ; c'est un grand tourment de moins dans son ame. En comprant d'avance sur le mal qu'il craint , il en ôte la plus grande amertume ; ce mal arrivant le trouve tout prêt à le supporter , & s'il n'arrive pas , c'est un bien qu'il goûte avec d'autant plus de joie qu'il n'y comptoit point du tout. Comme il aime mieux jouir que souffrir , il se refuse aux souvenirs tristes & déplaisans qui sont inutiles , pour livrer son cœur tout entier à ceux qui le flattent ; quand sa destinée s'est trouvée telle qu'il n'y voyoit plus rien d'agréable à se rappeler , il en a perdu toute la mémoire , & rétrogradant vers les tems heureux de son enfance & de sa jeunesse , il les a souvent recommencés dans ses souvenirs. Quelquefois s'élançant dans l'avenir qu'il espere & qu'il sent lui être dû , il tâche de s'en figurer les douceurs en les proportionnant aux maux qu'on lui fait souffrir injustement en ce monde. Plus souvent , laissant concourir ses sens à ses fictions , il se forme des êtres selon son cœur , & vivant avec eux dans une société dont il se sent digne , il plane dans l'empirée au milieu des objets charmans & presque angéliques dont il s'est entouré. Concevez-vous que dans une ame rendre ainsi disposée les levains haineux fermentent facilement ? Non , non , Monsieur , comptez que celui qui put sentir un moment les délices habituelles de J. J. ne méditera jamais de noirceurs.

LA plus sublime des verrus , celle qui demande le plus de grandeur , de courage & de force d'ame , est le pardon des injures & l'amour de ses ennemis. Le foible J. J. , qui n'atteint pas même aux vertus médiocres , iroit-il jusqu'à celle-là ? Je suis aussi loin de le croire que de l'affirmer. Mais qu'importe , si son naturel aimant & paisible le mene où l'auroit mené la vertu ? Qu'eût pu faire en lui la haine , s'il l'avoit connue ? Je l'ignore ; il l'ignore lui-même. Comment sauroit-il où l'eût conduit un sentiment qui jamais n'approcha de son cœur ? Il n'a point eu là-dessus de combat à rendre , parce qu'il n'a point eu de tentation : celle d'ôter ses facultés à ses jouissances , pour les li-

vrer aux passions irascibles & déchirantes, n'en est pas même une pour lui. C'est le tourment des cœurs dévorés d'amour-propre, & qui ne connoissent point d'autre amour ; ils n'ont pas cette passion par choix ; elle les tyrannise , & n'en laisse point d'autre en leur pouvoir.

LORSQU'IL entreprit ses confessions, cette œuvre unique parmi les hommes, dont il a profané la lecture en la prodigant aux oreilles les moins faites pour l'entendre, il avoit déjà passé la maturité de l'âge, & ignoroit encore l'adversité. Il a dignement exécuté ce projet jusqu'au temps des malheurs de sa vie ; dès-lors il s'est vu forcé d'y renoncer. Accoutumé à ses douces rêveries, il ne trouva ni courage, ni force pour soutenir la méditation de tant d'horreurs ; il n'auroit même pu s'en rappeler l'effroyable tissu, quand il s'y seroit obstiné : sa mémoire a refusé de se fouiller de ces affreux souvenirs ; il ne peut se rappeler l'image que des temps qu'il verroit renaître avec plaisir : ceux où il fut la proie des méchans en seroient pour jamais effacés avec les cruels qui les ont rendus si funestes, si les maux qu'ils continuent à lui faire ne réveilloient quelquefois malgré lui l'idée de ceux qu'ils lui ont déjà fait souffrir. En un mot, un naturel aimant & tendre, une langueur d'ame qui le porte aux plus douces voluptés, lui faisant rejeter tout sentiment douloureux, écarte de son souvenir tout objet désagréable : il n'a pas le mérite de pardonner les offenses, parce qu'il les oublie ; il n'aime pas ses ennemis, mais il ne pense point à eux. Cela met tout l'avantage de leur côté, en ce que ne le perdant jamais de vue, sans cesse occupés de lui pour l'enlacer de plus en plus dans leurs pièges ; & ne le trouvant ni assez attentif pour les voir, ni assez actif pour s'en défendre, ils sont toujours sûrs de le prendre au dépourvu, quand & comme il leur plaît, sans crainte de représailles : tandis qu'il s'occupe avec lui-même, eux s'occupent aussi de lui. Il s'aime, & ils le haïssent : voilà l'occupation des uns & des autres ; il est tout pour lui-même, il est aussi tout pour eux : car quant à eux, ils ne sont rien ni pour lui ni pour eux-mêmes, & pourvu que J. J. soit misérable, ils n'ont pas besoin d'autre bonheur. Ainsi ils ont, eux & lui, chacun de leur côté, deux grandes expériences à faire ; eux, de routes les peines qu'il est possible aux hommes d'accumuler dans l'ame d'un innocent, & lui, de toutes les ressources que l'innocence peut tirer

tirer d'elle-seule pour les supporter. Ce qu'il y a d'impayable dans tout cela, est d'entendre vos benins Messieurs se lamenter au milieu de leurs horribles trames, du mal que fait la haine à celui qui s'y livre, & plaindre tendrement leur ami J. J. d'être la proie d'un sentiment aussi tourmentant.

IL faudroit qu'il fût insensible ou stupide pour ne pas voir & sentir son état; mais il s'occupe trop peu de ses peines pour s'en affecter beaucoup : il se console avec lui-même des injustices des hommes; en rentrant dans son cœur, il y trouve des dédommagemens bien doux. Tant qu'il est seul il est heureux; & quand le spectacle de la haine le navre, ou quand le mépris & la dérision l'indignent, c'est un mouvement passager qui cesse aussi-tôt que l'objet qui l'excite a disparu : ses émotions sont promptes & vives; mais rapides & peu durables, cela se voit; son cœur transparent comme le cristal ne peut rien cacher de ce qui s'y passe; chaque mouvement qu'il éprouve se transmet à ses yeux & sur son visage; on voit quand & comment il s'agite ou se calme, quand & comment il s'irrite ou s'attendrit; & si-tôt que ce qu'il voit ou ce qu'il entend l'affecte, il lui est impossible d'en retenir ou dissimuler un moment l'impression. J'ignore comment il put s'y prendre pour tromper quarante ans tout le monde sur son caractère; mais pour peu qu'on le tire de sa chere inertie, ce qui par malheur n'est que trop aisé, je le défie de cacher à personne ce qui se passe au fond de son cœur; & c'est néanmoins de ce même naturel aussi ardent qu'indiscret qu'on a tiré, par un prestige admirable, le plus habile hypocrite & le plus rusé fourbe qui puisse exister.

CETTE remarque étoit importante, & j'y ai porté la plus grande attention. Le premier art de tous les méchans est la prudence, c'est-à-dire la dissimulation. Ayant tant de desseins & de sentimens à cacher, ils savent composer leur extérieur, gouverner leurs regards, leur air, leur maintien, se rendre maîtres des apparences : ils savent prendre leurs avantages, & couvrir d'un vernis de sagesse les noires passions dont ils sont rongés. Les cœurs vifs sont bouillans, emportés, mais tout s'évapore au-dehors : les méchans sont froids, posés; le venin se dépose & se cache au fond de leurs cœurs, pour n'agir

qu'en temps & lieu : jusqu'alors rien ne s'exhale ; & pour rendre l'effet plus grand ou plus sûr , ils le retardent à leur volonté. Ces différences ne viennent pas seulement des tempéramens , mais aussi de la nature des passions : celles des cœurs ardents & sensibles étant l'ouvrage de la nature , se montrent en dépit de celui qui les a ; leur première explosion purement machinale est indépendante de sa volonté. Tout ce qu'il peut faire à force de résistance est d'en arrêter le cours avant qu'elle ait produit son effet , mais non pas avant qu'elle se soit manifestée ou dans ses yeux , ou par sa rougeur , ou par sa voix , ou par son maintien , ou par quelqu'autre signe sensible.

MAIS l'amour-propre & les mouvemens qui en dérivent , n'étant que des passions secondaires produites par la réflexion , n'agissent pas si sensiblement sur la machine : voilà pourquoi ceux que ces sortes de passions gouvernent sont plus maîtres des apparences , que ceux qui se livrent aux impulsions directes de la nature. En général , si les naturels ardents & vifs sont plus aimans , ils sont aussi plus emportés , moins endurans , plus coleres ; mais ces emportemens bruyans sont sans conséquence : & si-tôt que le signe de la colere s'efface sur le visage , elle est éteinte aussi dans le cœur. Au contraire les gens flegmatiques & froids , si doux , si patients , si modérés à l'extérieur , en-dedans sont haineux , vindicatifs , implacables ; ils savent conserver , déguiser , nourrir leur rancune , jusqu'à ce que le moment de l'assouvir se présente. En général , les premiers aiment plus qu'ils ne haïssent ; les seconds haïssent beaucoup plus qu'ils n'aiment , si tant est qu'ils sachent aimer. Les ames d'une haute trempe sont néanmoins très-souvent de celles-ci , comme supérieures aux passions : les vrais sages sont des hommes froids , je n'en doute pas ; mais dans la classe des hommes vulgaires , sans le contrepoids de la sensibilité , l'amour-propre emportera toujours la balance ; & s'ils ne restent nuls , il les rendra méchans.

Vous me direz qu'il y a des hommes vifs & sensibles qui ne laissent pas d'être méchans , haineux & rancuniers ; je n'en crois rien , mais il faut s'entendre : il y a deux sortes de vivacité ; celle des sentimens & celle des idées. Les ames sensibles s'affectent fortement & rapidement. Le sang enflammé par une agitation subite porte à l'œil , à la voix , au visage ces mouvemens impétueux qui marquent la passion.

Il est au contraire des esprits vifs qui s'associent avec des cœurs glacés, & qui ne tirent que du cerveau l'agitation qui paroît aussi dans les yeux, dans le geste & accompagne la parole; mais par des lignes tout différens, pantomimes & comédiens, plutôt qu'animés & passionnés. Ceux-ci, riches d'idées, les produisent avec une facilité extrême: ils ont la parole à commandement; leur esprit toujours présent & pénétrant leur fournit sans cesse des pensées neuves, des faillies, des réponses heureuses; quelque force & quelque finesse qu'on mette à ce qu'on peut leur dire, ils étonnent par la promptitude & le sel de leurs reparties, & ne restent jamais court. Dans les choses même de sentiment, ils ont un petit babil si bien agencé, qu'on les croiroit émus jusqu'au fond du cœur, si cette justesse même d'expression n'attestoit que c'est leur esprit seul qui travaille: les autres, tout occupés de ce qu'ils sentent, soignent trop peu leurs paroles pour les arranger avec tant d'art; la pesante succession du discours leur est insupportable; ils se dépitent contre la lenteur de sa marche; il leur semble, dans la rapidité des mouvemens qu'ils éprouvent, que ce qu'ils sentent devoit se faire jour & pénétrer d'un cœur à l'autre, sans le froid ministère de la parole. Les idées se présentent d'ordinaire aux gens d'esprit en phrases tout arrangées: il n'en est pas ainsi des sentimens; il faut chercher, combiner, choisir un langage propre à rendre ceux qu'on éprouve; & quel est l'homme sensible qui aura la patience de suspendre le cours des affections qui l'agitent, pour s'occuper à chaque instant de ce triage? Une violente émotion peut suggérer quelquefois des expressions énergiques & vigoureuses; mais ce sont d'heureux hafards que les mêmes situations ne fournissent pas toujours. D'ailleurs un homme vivement ému est-il en état de prêter une attention minutieuse à tout ce qu'on peut lui dire, à tout ce qui se passe autour de lui, pour y approprier sa réponse ou son propos? Je ne dis pas que tous seront aussi distraits, aussi étourdis, aussi stupides que J. J.; mais je doute que quiconque a reçu du Ciel un naturel vraiment ardent, vif, sensible & tendre, soit jamais un homme bien presté à la riposte.

N'ALLONS donc pas prendre, comme on fait dans le monde, pour des cœurs sensibles des cerveaux brûlés, dont le seul desir de briller anime les discours, les actions, les écrits, & qui pour être applau-

dis des jeunes gens & des femmes, jouent de leur mieux la sensibilité qu'ils n'ont point. Tout entiers à leur unique objet, c'est-à-dire, à la célébrité, ils ne s'échauffent sur rien au monde; ne prennent un véritable intérêt à rien; leurs têtes agitées d'idées rapides laissent leurs cœurs vides de tout sentiment, excepté celui de l'amour-propre qui, leur étant habituel, ne leur donne aucun mouvement sensible & remarquable au-dehors. Ainsi tranquilles & de sang-froid sur toutes choses, ils ne songent qu'aux avantages relatifs à leur petit individu, & ne laissant jamais échapper aucune occasion, s'occupent sans cesse avec un succès qui n'a rien d'étonnant, à rabaisser leurs rivaux, à écarter leurs concurrens, à briller dans le monde, à primer dans les lettres, & à déprimer tout ce qui n'est pas attaché à leur char. Que de tels hommes soient méchans ou malfaisans, ce n'est pas une merveille, mais qu'ils éprouvent d'autre passion que l'égoïsme qui les domine, qu'ils aient une véritable sensibilité, qu'ils soient capables d'attachement, d'amitié, même d'amour, c'est ce que je nie. Ils ne savent pas seulement s'aimer eux-mêmes; ils ne savent que haïr ce qui n'est pas eux.

CELUI qui fait régner sur son propre cœur, tenir toutes ses passions sous le joug, sur qui l'intérêt personnel & les desirs sensuels n'ont aucune puissance, & qui, soit en public, soit tout seul & sans témoin, ne fait en toute occasion que ce qui est juste & honnête, sans égard aux vœux secrets de son cœur: celui-là seul est homme vertueux. S'il existe, je m'en rejouis pour l'honneur de l'espèce humaine. Je fais que des foules d'hommes vertueux ont jadis existé sur la terre; je fais que Fénelon, Catinat, d'autres moins connus, ont honoré les siècles modernes, & parmi nous j'ai vu Georges Keith suivre encore leurs sublimes vestiges. A cela près, je n'ai vu dans les apparences verrus des hommes, que forfanterie, hypocrisie & vanité. Mais ce qui se rapproche un peu plus de nous, ce qui est du moins beaucoup plus dans l'ordre de la nature, c'est un mortel bien né qui n'a reçu du Ciel que des passions expansives & douces, que des penchans aimans & aimables, qu'un cœur ardent à desirer, mais sensible, affectueux dans ses desirs, qui n'a que faire de gloire ni de trésors, mais de jouissances réelles, de véritables attachemens, & qui comptant pour rien l'apparence des choses, & pour peu l'opinion

des hommes , cherche son bonheur en dedans sans égard aux usages suivis & aux préjugés reçus. Cet homme ne sera pas vertueux , puisqu'il ne vaincra pas ses penchans , mais en les suivant il ne fera rien de contraire à ce que feroit , en surmontant les siens , celui qui n'écoute que la vertu. La bonté , la commisération , la générosité , ces premières inclinations de la nature , qui ne sont que des émanations de l'amour de soi , ne s'érigeront point dans sa tête en d'autres devoirs ; mais elles seront des besoins de son cœur qu'il satisfera plus pour son propre bonheur que par un principe d'humanité qu'il ne songera guere à réduire en regles. L'instinct de la nature est moins pur peut-être , mais certainement plus sûr que la loi de la vertu : car on se met souvent en contradiction avec son devoir , jamais avec son penchant pour mal faire.

L'HOMME de la nature éclairé par la raison a des appétits plus délicats , mais non moins simples que dans sa première grossièreté. Les fantaisies d'autorité , de célébrité , de prééminence ne sont rien pour lui ; il ne veut être connu que pour être aimé , il ne veut être loué que de ce qui est vraiment louable & qu'il possède en effet. L'esprit , les talens ne sont pour lui que des ornemens du mérite & ne le constituent pas. Ils sont des développemens nécessaires dans le progrès des choses & qui ont leurs avantages pour les agrémens de la vie , mais subordonnés aux facultés plus précieuses qui rendent l'homme vraiment sociable & bon , & qui lui font priser l'ordre , la justice , la droiture & l'innocence au-dessus de tous les autres biens. L'homme de la nature apprend à porter en toute chose le joug de la nécessité & à s'y soumettre , à ne murmurer jamais contre la providence qui commença par le combler de dons précieux , qui promet à son cœur des biens plus précieux encore , mais qui pour réparer les injustices de la fortune & des hommes , choisit son heure & non pas la nôtre , & dont les vues sont trop au-dessus de nous pour qu'elle nous doive compte de ses moyens. L'homme de la nature est assujéti par elle & pour sa propre conservation à des transports irascibles & momentanés , à la colere , à l'emportement , à l'indignation ; jamais à des sentimens haineux & durables , nuisibles à celui qui en est la proie , & à celui qui en est l'objet , & qui ne menent qu'au mal &

à la destruction sans servir au bien ni à la conservation de personne ; enfin l'homme de la nature , sans épuiser ses débiles forces à se construire ici-bas des tabernacles , des machines énormes de bonheur ou de plaisir , jouit de lui-même & de son existence , sans grand souci de ce qu'en pensent les hommes , & sans grand soin de l'avenir.

TEL j'ai vu l'indolent J. J. sans affectation , sans apprêt , livré par goût à ses douces rêveries , pensant profondément quelquefois , mais toujours avec plus de fatigue que de plaisir , & aimant mieux se laisser gouverner par une imagination riante , que de gouverner avec effort sa tête par la raison. Je l'ai vu mener par goût une vie égale , simple & routinière , sans s'en rebuter jamais. L'uniformité de cette vie & la douceur qu'il y trouve , montrent que son ame est en paix. S'il étoit mal avec lui-même , il se laisseroit enfin d'y vivre ; il lui faudroit des diversions que je ne lui vois point chercher , & si par un tour d'esprit difficile à concevoir , il s'obstinoit à s'imposer ce genre de supplice , on verroit à la longue l'effet de cette contrainte sur son humeur , sur son teint , sur sa santé. Il jauniroit , il languiroit , il deviendroit triste & sombre , il dépériroit. Au contraire (9) il se porte mieux qu'il ne fit jamais. Il n'a plus ces souffrances habituelles , cette maigreur , ce teint pâle , cet air mourant qu'il eut constamment dix ans de sa vie , c'est-à-dire , pendant tout le tems qu'il se mêla d'écrire , métier aussi funeste à sa constitution que contraire à son goût , & qui l'eût enfin mis au tombeau s'il l'eût continué plus long-tems. Depuis qu'il a repris les doux loisirs de sa jeunesse , il en a repris la sérénité ; il occupe son corps & repose sa tête ; il s'en trouve bien à tous égards. En un mot , comme j'ai trouvé dans ses livres l'homme de la nature , j'ai trouvé dans lui l'homme de ses livres , sans avoir eu besoin de chercher expressément s'il étoit vrai qu'il en fût l'auteur.

JE n'ai eu qu'une seule curiosité que j'ai voulu satisfaire ; c'est au sujet du Devin du Village. Ce que vous m'aviez dit là-dessus m'avoit

(9) Tout a son teime ici-bas. Si ma santé décline & succombe enfin sous tant d'afflictions sans relâche , il restera toujours étonnant qu'elle ait résisté si long-tems.

tellement frappé, que je n'aurois pas été tranquille si je ne m'en fusse particulièrement éclairci. On ne conçoit guere comment un homme doué de quelque génie & de talens, par lesquels il pourroit aspirer à une gloire méritée, pour se parer effrontément d'un talent qu'il n'auroit pas, iroit se fourrer sans nécessité dans toutes les occasions de montrer là-dessus son ineptie. Mais qu'au milieu de Paris & des artistes les moins disposés pour lui à l'indulgence, un tel homme se donne sans façon pour l'auteur d'un ouvrage qu'il est incapable de faire; qu'un homme aussi timide, aussi peu suffisant s'érige parmi les maîtres en précepteur d'un art auquel il n'entend rien, & qu'il les accuse de ne pas entendre, c'est assurément une chose des plus incroyables que l'on puisse avancer. D'ailleurs il y a tant de bassesse à se parer ainsi des dépouilles d'autrui, cette manœuvre suppose tant de pauvreté d'esprit, une vanité si puérile, un jugement si borné, que quiconque peut s'y résoudre, ne fera jamais rien de grand, d'élevé, de beau dans aucun genre; & que malgré toutes mes observations, il seroit toujours resté impossible à mes yeux que J. J., se donnant faussement pour l'auteur du Devin du Village, eût fait aucun des autres écrits qu'il s'attribue, & qui certainement ont trop de force & d'élévation pour avoir pu sortir de la petite tête d'un petit pillard impudent. Tout cela me sembloit tellement incompatible, que j'en revenois toujours à ma première conséquence de *tout ou rien*.

UNE chose encore animoit le zele de mes recherches. L'auteur du Devin du Village n'est pas, quel qu'il soit, un auteur ordinaire, non plus que celui des autres ouvrages qui portent le même nom. Il y a dans cette piece une douceur, un charme, une simplicité sur-tout qui la distinguent sensiblement de toute autre production du même genre: il n'y a dans les paroles ni situations vives, ni belles sentences, ni pompeuse morale; il n'y a dans la musique ni traits savans, ni morceaux de travail, ni chants tournés, ni harmonie pathétique; le sujet en est plus comique qu'attendrissant; & cependant la piece touche, remue, attendrit jusqu'aux larmes; on se sent ému sans savoir pourquoi. D'où ce charme secret, qui coule ainsi dans les cœurs, tire-t-il sa source? Cette source unique, où nul autre n'a puisé, n'est pas celle de l'Hypocrene; elle vient d'ailleurs. L'auteur doit être aussi singulier

que la piece est originale. Si, connoissant déjà J. J., j'avois vu pour la premiere fois le Devin du Village, sans qu'on m'en nommât l'auteur, j'aurois dit sans balancer, c'est celui de la nouvelle Héloïse, c'est J. J., & ce ne peut être que lui. Colette intéressée & touche comme Julie, sans magie de situations, sans apprêts d'événemens romanesques; même naturel, même douceur, même accent; elles sont sœurs ou je serois bien trompé: voilà ce que j'aurois dit ou pensé. Maintenant on m'assure au contraire que J. J. se donne faussement pour l'auteur de cette piece, & qu'elle est d'un autre: qu'on me le montre donc cet autre-là, que je voie comment il est fait. Si ce n'est pas J. J., il doit du moins lui ressembler beaucoup, puisque leurs productions si originales, si caractérisées se ressemblent si fort. Il est vrai que je ne puis avoir vu des productions de J. J. en musique, puisqu'il n'en fait pas faire; mais je suis sûr que s'il en savoit faire, elles auroient un caractère très-approchant de celui-là. A m'en rapporter à mon propre jugement, cette musique est de lui; par les preuves que l'on me donne, elle n'en est pas: que dois-je croire? Je résolus de m'éclaircir si bien par moi-même sur cet article, qu'il ne me pût rester là-dessus aucun doute, & je m'y suis pris de la façon la plus courte, la plus sûre pour y parvenir.

L E F R A N Ç O I S.

RIEN n'est plus simple. Vous avez fait comme tout le monde; vous lui avez présenté de la musique à lire; & voyant qu'il ne faisoit que barbouiller, vous avez tiré la conséquence, & vous vous en êtes tenu là.

R O U S S E A U.

C'EST n'est point là ce que j'ai fait, & ce n'étoit point de cela non plus qu'il s'agissoit; car il ne s'est pas donné, que je sache, pour un croquesol, ni pour un chantre de Cathédrale. Mais en donnant de la musique pour être de lui, il s'est donné pour en savoir faire: voilà ce que j'avois à vérifier. Je lui ai donc proposé de la musique, non à lire, mais à faire: c'étoit aller, ce me semble, aussi directement qu'il étoit possible au vrai point de la question. Je l'ai prié de composer cette musique en ma présence sur des paroles qui lui étoient inconnues, & que je lui ai fournies sur-le-champ

L E

L E F R A N Ç O I S.

Vous aviez bien de la bonté ; car enfin , vous assurer qu'il ne favoit pas lire la musique , n'étoit - ce pas vous assurer de reste qu'il n'en favoit pas composer ?

R O U S S E A U.

JE n'en fais rien ; je ne vois nulle impossibilité qu'un homme trop plein de ses idées ne sache ni laisser , ni rendre celles des autres ; & puisque ce n'est pas faute d'esprit qu'il fait si mal parler , ce peut aussi n'être pas par ignorance qu'il lit si mal la musique. Mais ce que je fais bien , c'est que si de l'acte au possible la conséquence est valable , lui voir sous mes yeux composer de la musique , étoit m'assurer qu'il en favoit composer.

L E F R A N Ç O I S.

D'HONNEUR , voici qui est curieux ! Hé bien ! Monsieur , de quelle défaite vous payat-il ? Il fit le fier sans doute , & rejetta la proposition avec hauteur ?

R O U S S E A U.

NON , il voyoit trop bien mon motif pour pouvoir s'en offenser , & me parut même plus reconnoissant qu'humilié de ma proposition. Mais il me pria de comparer les situations & les âges. « Considérez , me » dit-il , quelle différence vingt-cinq ans d'intervalle , de longs ferre- » mens de cœur , les ennuis , le découragement , la vieillesse doivent » mettre dans les productions du même homme : ajoutez à cela la » contrainte que vous m'imposez , & qui me plaît parce que j'en » vois la raison ; mais qui n'en met pas moins des entraves aux idées » d'un homme qui n'a jamais su les assujettir , ni rien produire qu'à » son heure , à son aise & à sa volonté ».

L E F R A N Ç O I S.

SOMME toute , avec de belles paroles , il refusa l'épreuve proposée ?

R O U S S E A U.

AU contraire , après ce petit préambule , il s'y soumit de tout son cœur , & s'en tira mieux qu'il n'avoit espéré lui-même. Il me fit , avec un peu de lenteur , mais moi toujours présent , de la musique aussi fraîche , aussi chantante , aussi bien traitée que celle du Devin ,

& dont le style assez semblable à celui de cette piece , mais moins nouveau qu'il n'étoit alors , est tout aussi naturel , tout aussi expressif & tout aussi agréable. Il fut surpris lui-même de son succès. « Le desir , » me dit-il , que je vous ai vu de me voir réussir m'a fait réussir davantage. La défiance m'étourdit , m'appesantit & me resserre le » cerveau comme le cœur ; la confiance m'anime , m'épanouit & me » fait planer sur des ailes. Le Ciel m'avoit fait pour l'amitié ; elle eût » donné un nouveau ressort à mes facultés , & j'aurois doublé de prix » par elle ».

VOILA , Monsieur , ce que j'ai voulu vérifier par moi-même. Si cette expérience ne suffit pas pour prouver qu'il a fait le Devin du Village , elle suffit au moins pour détruire celle des preuves qu'il ne l'a pas fait , à laquelle vous vous en êtes tenu. Vous savez pourquoi toutes les autres ne font point autorité pour moi : mais voici une autre observation qui acheve de détruire mes doutes , & me confirme ou me ramene dans mon ancienne persuasion.

APRÈS cette épreuve , j'ai examiné toute la musique qu'il a composée depuis son retour à Paris , & qui ne laisse pas de faire un recueil considérable , & j'y ai trouvé une conformité de style & de faire qui tomberoit quelquefois dans la monotonie , si elle n'étoit autorisée ou excusée par le grand rapport des paroles dont il a fait choix le plus souvent. J. J. avec un cœur trop porté à la tendresse , eut toujours un goût vif pour la vie champêtre. Toute sa musique , quoique variée selon les sujets , porte une empreinte de ce goût. On croit entendre l'accent pastoral des pipeaux , & cet accent se fait partout sentir le même que dans le Devin du Village. Un connoisseur ne peut pas plus s'y tromper qu'on ne se trompe au faire des Peintres. Toute cette musique a d'ailleurs une simplicité , j'oserois dire une vérité , que n'a parmi nous aucune autre musique moderne. Non-seulement elle n'a besoin ni de trilles , ni de petites notes , ni d'agrémens ou de fleurtis d'aucune espee , mais elle ne peut même rien supporter de tout cela. Toute son expression est dans les seules nuances du fort & du doux , vrai caractère d'une bonne mélodie ; cette mélodie y est toujours une & bien marquée , les accompagnemens l'animent sans l'offusquer. On n'a pas besoin de crier sans cesse aux ac-

compagnateurs ; *doux, plus doux*. Tout cela ne convient encore qu'au seul Devin du Village. S'il n'a pas fait cette pièce, il faut donc qu'il en ait l'auteur toujours à ses ordres pour lui composer de nouvelle musique, toutes les fois qu'il lui plaît d'en produire sous son nom, car il n'y a que lui seul qui en fasse comme celle-là. Je ne dis pas qu'en épluchant bien toute cette musique, on n'y trouvera ni ressemblances, ni réminiscences, ni traits pris ou imités d'autres auteurs; cela n'est vrai d'aucune musique que je connoisse. Mais, soit que ces imitations soient des rencontres fortuites ou de vrais pillages, je dis que de la manière dont l'auteur les emploie les lui approprie; je dis que l'abondance des idées dont il est plein & qu'il associe à celles là, ne peut laisser supposer que ce soit par stérilité de son propre fonds qu'il se les attribue; c'est paresse ou précipitation, mais ce n'est pas pauvreté : il lui est trop aisé de produire pour avoir jamais besoin de piller (10).

JE lui ai conseillé de rassembler toute cette musique, & de chercher à s'en défaire pour s'aider à vivre quand il ne pourra plus continuer son travail, mais de tâcher sur toute chose que ce recueil ne

(10) IL y a trois seuls morceaux dans le Devin du Village qui ne sont pas uniquement de moi; comme dès le commencement je l'ai dit sans cesse à tout le monde; tous trois dans le divertissement. 1°. Les paroles de la chanson qui sont, en partie, & du moins l'idée & le refrain de M. Collé. 2°. Les paroles de l'ariette qui sont de M. Cahuc, lequel m'engagea à faire après coup cette Ariette pour compléter à Mlle. Fel qui se plaignoit qu'il n'y avoit rien de brillant pour sa voix dans son rôle; 3°. & l'entrée des Bergeres que, sur les vives instances de M. d'Holbach, j'arrangeai sur une pièce de Clavecin d'un recueil qu'il me présenta. Je ne dirai pas quelle étoit l'intention de M. d'Holbach, mais il me pressa si fort d'employer quelque chose de ce recueil que je ne pus, dans cette bagatelle, résister obstinément à son desir. Pour la romance, qu'on m'a fait tirer tantôt de Suisse, tantôt de Languedoc, tantôt de nos Pseaumes & tantôt je ne fais où, je ne l'ai tirée que de ma tête ainsi que toute la pièce. Je la composai revenu depuis peu d'Italie, passionné pour la musique que j'y avois entendue, & dont on n'avoit encore aucune connoissance à Paris. Quand cette connoissance commença de s'y répandre, on auroit bientôt découvert mes pillages si j'avois fait comme font les Compilateurs François, parce qu'ils sont pauvres d'idées, qu'ils ne connoissent pas même le vrai chant & que leurs accompagnemens ne sont que du barbouillage. On a eu l'impudence de mettre en grande pompe dans le recueil de mes écrits la romance de M. Vernes pour faire croire au public que je me l'attribuois. Toute ma réponse a été de faire à cette romance deux autres airts meilleurs que celui-là. Mon argument est simple. Celui qui a fait les deux meilleurs airts n'avoit pas besoin de s'attribuer faussement le moindre.

tombe qu'en des mains fidellés & sûres qui ne le laissent ni détruire ni diviser : car quand la passion cessera de dicter les jugemens qui le regardent, ce recueil fournira, ce me semble, une forte preuve que toute la musique qui le compose est d'un seul & même auteur (11).

Tout ce qui est sorti de la plume de J. J. durant son effervescence porte une empreinte impossible à méconnoître & plus impossible à imiter. Sa musique, sa prose, ses vers, tout dans ces dix ans est d'un coloris, d'une teinte qu'un autre ne trouvera jamais. Oui, je le répète, si j'ignorois quel est l'auteur du Devin du Village, je le sentirois à cette conformité. Mon doute levé sur cette piece acheve de lever ceux qui pouvoient me rester sur son auteur. La force des preuves qu'on a qu'elle n'est pas de lui, ne sert plus qu'à détruire dans mon esprit celle des crimes dont on l'accuse, & tout cela ne me laisse plus qu'une surprise ; c'est comment tant de mensonges peuvent être si bien prouvés.

J. J. étoit né pour la musique ; non pour y payer de sa personne dans l'exécution, mais pour en hâter les progrès & y faire des découvertes. Ses idées dans l'art & sur l'art sont fécondes, inépuisables. Il a trouvé des méthodes plus claires, plus commodes, plus simples qui facilitent, les unes la composition, les autres l'exécution, & auxquelles il ne manque pour être admises que d'être proposées par un autre que lui. Il a fait dans l'harmonie une (*) découverte qu'il ne

(11) J'AI mis fidèlement dans ce recueil toute la musique de toute espèce que j'ai composée depuis mon retour à Paris, & dont j'aurois beaucoup retranché si je n'y avois laissé que ce qui me paroît bon. Mais j'ai voulu ne rien omettre de ce que j'ai réellement fait, afin qu'on en pût discerner tout ce qu'on m'attribue aussi fausement qu'impudemment, même en ce genre, dans le public, dans les journaux & jusques dans les recueils de mes propres écrits. Pourvu que les paroles soient grossières & malhonnêtes, pourvu que les airs soient maussades & plats, on m'accordera volontiers le talent de composer de cette musique-là. On affectera même de m'attribuer des airs d'un bon chant faits par d'autres, pour faire croire que je me les attribue moi-même, & que je m'approprie les ouvrages d'autrui. M'ôter mes productions & m'attribuer les leurs, a été depuis vingt ans la manœuvre la plus constante de ces Messieurs & la plus sûre pour me décrier.

(*) LES Éditeurs sont persuadés que l'Auteur a laissé quelques écrits sur la découverte intéressante dont il parle, mais il ne leur a pas été possible de les recouvrer.

daigne pas même annoncer, sûr d'avance qu'elle seroit rebutée, ou ne lui attireroit, comme le Devin du Village, que l'imputation de s'emparer du bien d'autrui. Il fera dix airs sur les mêmes paroles, fans que cette abondance lui coûte ou l'épuise. Je l'ai vu lire aussi fort bien la musique, mieux que plusieurs de ceux qui la professent. Il aura même en cet art *l'improptu* de l'exécution, qui lui manque en toute autre chose, quand rien ne l'intimidera, quand rien ne troublera cette présence d'esprit qu'il a si rarement, qu'il perd si aisément, & qu'il ne peut plus rappeler dès qu'il l'a perdue. Il y a trente ans qu'on l'a vu dans Paris chanter tout à livre ouvert. Pourquoi ne le peut-il plus aujourd'hui ? C'est qu'alors personne ne doutoit du talent qu'aujourd'hui tout le monde lui refuse, & qu'un seul spectateur malveillant suffit pour troubler sa tête & ses yeux. Qu'un homme auquel il aura confiance lui présente de la musique qu'il ne connoisse point. Je parie, à moins qu'elle ne soit baroque ou qu'elle ne dise rien, qu'il la déchiffre encore à la première vue & la chante passablement. Mais si, lisant dans le cœur de cet homme il le voit mal intentionné, il n'en dira pas une note ; & voilà parmi les spectateurs la conclusion tirée sans autre examen. J. J. est sûr la musique & sur les choses qu'il fait le mieux, comme il étoit jadis aux échecs. Jouoit-il avec un plus fort que lui qu'il croyoit plus foible, il le battoit le plus souvent ; avec un plus foible qu'il croyoit plus fort, il étoit battu ; la suffisance des autres l'intimide & le démonte infailliblement. En ceci l'opinion l'a toujours subjugué, ou plutôt, en toute chose, comme il le dit lui-même, c'est au degré de sa confiance que se monte celui de ses facultés. Le plus grand mal est ici que sentant en lui sa capacité, pour désabuser ceux qui en doutent, il se livre sans crainte aux occasions de la montrer, comptant toujours pour cette fois rester maître de lui-même, & toujours intimidé quoiqu'il fasse, il ne montre que son ineptie. L'expérience là-dessus à beau l'instruire, elle ne l'a jamais corrigé.

LES dispositions d'ordinaire annoncent l'inclination & réciproquement. Cela est encore vrai chez J. J. Je n'ai vu nul homme aussi passionné que lui pour la musique, mais seulement pour celle qui parle à son cœur ; c'est pourquoi il aime mieux en faire qu'en en-

rendre , sur-tout à Paris , parce qu'il n'y en a point d'aussi bien appropriée à lui que la sienne. Il la chante avec une voix foible & cassée , mais encore animée & douce ; il l'accompagne non sans peine , avec des doigts tremblans , moins par l'effet des ans que d'une invincible timidité. Il se livre à cet amusement depuis quelques années avec plus d'ardeur que jamais , & il est aisé de voir qu'il s'en fait une aimable diversion à ses peines. Quand des sentimens douloureux affligent son cœur , il cherche sur son clavier les consolations que les hommes lui refusent. Sa douleur perd ainsi sa sécheresse & lui fournit à la fois des chants & des larmes. Dans les rues il se distrait des regards insultans des passans en cherchant des airs dans sa tête , plusieurs romances de sa façon d'un chant triste & languissant , mais tendre & doux n'ont point eu d'autre origine. Tout ce qui porte le même caractère lui plaît & le charme. Il est passionné pour le chant du rossignol , il aime les gémissemens de la tourterelle & les a parfaitement imités dans l'accompagnement d'un de ses airs : les regrets qui tiennent à l'attachement l'intéressent. Sa passion la plus vive & la plus vaine étoit d'être aimé ; il croyoit se sentir fait pour l'être : il satisfait du moins cette fantaisie avec les animaux. Toujours il prodiga son tems & ses soins à les attirer , à les caresser , il étoit l'ami , presque l'esclave de son chien , de sa chatte , de ses serens : il avoit des pigeons qui le suivoient par-tout , qui lui voloient sur les bras , sur la tête jusqu'à l'importunité : il apprivoisoit les oiseaux , les poissons avec une patience incroyable , & il est parvenu à Monquin à faire nicher des hirondelles dans sa chambre avec tant de confiance , qu'elles s'y laissoient même enfermer sans s'effaroucher. En un mot , ses amusemens , ses plaisirs sont innocens & doux comme ses travaux , comme ses penchans ; il n'y a pas dans son ame un goût qui soit hors de la nature , ni coûteux ou criminel à satisfaire , & pour être heureux autant qu'il est possible ici-bas , la fortune lui eût été inutile , encore plus la célébrité ; il ne lui falloit que la santé , le nécessaire , le repos & l'amitié.

Je vous ai décrit les principaux traits de l'homme que j'ai vu , & je me suis borné dans mes descriptions , non-seulement à ce qui peut de même être vu de tout autre , s'il porte à cet examen un œil atten-

tif & non prévenu ; mais à ce qui n'étant ni bien ni mal en foi , ne peut être affecté long-tems par hypocrisie. Quant à ce qui , quoique vrai n'est pas vraisemblable , tout ce qui n'est connu que du Ciel & de moi , mais eût pu mériter de l'être des hommes , ou ce qui , même connu d'autrui , ne peut être dit de soi-même avec bienfiance , n'espérez pas que je vous en parle , non plus que ceux dont il est connu : si tout son prix est dans les suffrages des hommes , c'est à jamais autant de perdu. Je ne vous parlerai pas non plus de ses vices , non qu'il n'en ait de très-grands ; mais parce qu'ils n'ont jamais fait de mal qu'à lui , & qu'il n'en doit aucun compte aux autres : le mal qui ne nuit point à autrui peut se taire , quand on tait le bien qui le rachete. Il n'a pas été si discret dans ses confessions , & peut-être n'en a-t-il pas mieux fait. A cela près , tous les détails que je pourrois ajouter aux précédens n'en font que des conséquences , qu'en raisonnant bien , chacun peut aisément suppléer. Ils suffisent pour connoître à fond le naturel de l'homme & son caractère. Je ne saurois aller plus loin sans manquer aux engagemens par lesquels vous m'avez lié : tant qu'ils dureront , tout ce que je puis exiger & attendre de J. J. est qu'il me donne , comme il a fait , une explication naturelle & raisonnée de sa conduite en toute occasion ; car il seroit injuste & absurde d'exiger qu'il répondît aux charges qu'il ignore , & qu'on ne permet pas de lui déclarer ; & tout ce que je puis ajouter du mien à cela est de m'affirmer que cette explication qu'il me donne s'accorde avec tout ce que j'ai vu de lui par moi-même , en y donnant toute mon attention. Voilà ce que j'ai fait ; ainsi je m'arrête. Ou faites - moi sentir en quoi je m'abuse , ou montrez-moi comment mon J. J. peut s'accorder avec celui de vos Messieurs , ou convenez enfin que deux êtres si différens ne furent jamais le même homme.

L E F R A N Ç O I S .

JE vous ai écouté avec une attention dont vous devez être content. Au lieu de vous croiser par mes idées , je vous ai suivi dans les vôtres , & si quelquefois je vous ai machinalement interrompu , c'étoit lorsqu'étant moi-même de votre avis , je voulois avoir votre réponse à des objections souvent rebattues , que je craignois d'oublier. Maintenant je vous demande en retour un peu de l'attention que je vous ai donnée : j'éviterai d'être distillé ; évitez , si vous pouvez , d'être impatient.

JE commence par vous accorder pleinement votre conséquence, & je conviens franchement que votre J. J. & celui de nos Messieurs ne fauroient être le même homme. L'un, j'en conviens encore, semble avoir été fait à plaisir pour le mettre en opposition avec l'autre ; je vois même entr'eux des incompatibilités qui ne frapperoient peut-être nul autre que moi. L'empire de l'habitude & le goût du travail manuel sont par exemple à mes yeux des choses inalliables avec les noires & fougueuses passions des méchans ; & je réponds que jamais un déterminé scélérat ne fera de jolis herbiers en miniature, & n'écrira en six ans huit mille pages de musique (12). Ainsi dès la première esquisse, nos Messieurs & vous ne pouvez vous accorder. Il y a certainement erreur ou mensonge d'une des deux parts ; le mensonge n'est pas de la vôtre, j'en suis très-sûr ; mais l'erreur y peut être. Qui m'assurera qu'elle n'y est pas en effet ? Vous accusez nos Messieurs d'être prévenus quand ils le décrivent ; n'est-ce point vous qui l'êtes quand vous l'honorez ? Votre penchant pour lui rend ce doute très-raisonnable. Il faudroit pour démêler sûrement la vérité, des observations impartiales ; & quelques précautions que vous ayiez prises, les vôtres ne le font pas plus que les leurs. Tout le monde, quoique vous en puissiez dire, n'est pas entré dans le complot. Je connois d'honnêtes gens qui ne haïssent pas J. J., c'est-à-dire qui ne professent point pour lui cette bienveillance traîtresse qui, selon vous, n'est qu'une haine plus meurtrière. Ils estiment ses talens sans aimer ni haïr sa personne, & n'ont pas une grande confiance en toute cette générosité si bruyante qu'on admire dans nos Messieurs. Cependant sur bien des points, ces personnes équitables s'accordent à penser comme le public à son égard. Ce qu'elles ont vu par elles-mêmes, ce qu'elles ont appris les unes des autres, donne une idée peu favorable de ses mœurs, de sa droiture, de sa douceur, de son humanité, de son désintéressement, de toutes les vertus qu'il étaloit avec tant de faste. Il faut lui passer des défauts, même des vices, puisqu'il est homme ; mais il en est de trop

(12) AYANT fait une partie de ce calcul d'avance & seulement par comparaison, j'ai mis tout trop au rabais, & c'est ce que je découvre bien sensiblement à mesure que j'avance dans mon registre, puisqu'au bout de cinq ans & demi seulement j'ai déjà plus de neuf mille pages bien articulées, & sur lesquelles on ne peut contester,

bas pour pouvoir germer dans un cœur honnête. Je ne cherche point un homme parfait ; mais je méprise un homme abject , & ne croirai jamais que les heureux penchans que vous trouvez dans J. J. puissent compatir avec des vices tels que ceux dont il est chargé. Vous voyez que je n'insiste pas sur des faits aussi prouvés qu'il y en ait au monde ; mais dont l'omission affectée d'une seule formalité , énerve selon vous toutes les preuves. Je ne dis rien des créatures qu'il s'amuse à violer , quoique rien ne soit moins nécessaire : des écus qu'il escroque aux passans dans les tavernes , & qu'il nie ensuite d'avoir empruntés ; des copies qu'il fait payer deux fois , de celles où il fait de faux comptes ; de l'argent qu'il escamote dans les paiemens qu'on lui fait , de mille autres imputations pareilles. Je veux que tous ces faits , quoique prouvés , soient sujets à chicane comme les autres ; mais ce qui est généralement vu par tout le monde ne sauroit l'être. Cet homme , en qui vous trouvez une modestie , une timidité de vierge , est si bien connu pour un satyre plein d'impudence , que dans les maisons mêmes où l'on tâchoit de l'attirer à son arrivée à Paris , on faisoit , dès qu'il paroïsoit , retirer la fille de la maison , pour ne pas l'exposer à la brutalité de ses propos & de ses manieres. Cet homme , qui vous paroît si doux , si sociable , fuit tout le monde sans distinction , dédaigne toutes les caresses , rebute toutes les avances , & vit seul comme un loup-garou. Il se nourrit de visions , selon vous , & s'extasie avec des chimères ; mais s'il méprise & repousse les humains , si son cœur se ferme à leur société , que leur importe celle que vous lui prêtez avec des êtres imaginaires ? Depuis qu'on s'est avisé de l'éplucher avec plus de soin , on l'a trouvé non-seulement différent de ce qu'on le croyoit , mais contraire à tout ce qu'il prétendoit être. Il se disoit honnête , modeste , on l'a trouvé cynique & débauché ; il se vantoit de bonnes mœurs , & il est pourri de vérole ; il se disoit désintéressé , & il est de la plus basse avidité ; il se disoit humain , compatissant , il repousse durement tout ce qui lui demande assistance ; il se disoit pitoyable & doux , il est cruel & sanguinaire ; il se disoit charitable , & il ne donne rien à personne ; il se disoit liant , facile à subjuguier , & il rejette arrogamment toutes les honnêtetés dont on le comble. Plus on le recherche , plus on est dédaigné : on a beau prendre en l'acostant , un air béat , un ton patelin , dolent , lamentable , lui écrire des lettres à faire pleurer ,

lui signifier net qu'on va se tuer à l'instant, si l'on n'est admis, il n'est ému de rien; il seroit homme à laisser faire ceux qui seroient assez sots pour cela, & les plaignans qui affluent à sa porte s'en retournent tous sans consolation. Dans une situation pareille à la sienne, se voyant observé de si près, ne devoit-il pas s'attacher à rendre contents de lui tous ceux qui l'abordent, à leur faire perdre à force de douceur & de bonnes manieres, les noires impressions qu'ils ont sur son compte, à substituer dans leurs ames la bienveillance à l'estime qu'il a perdue, & à les forcer au moins à le plaindre, ne pouvant plus l'honorer. Au lieu de cela il concourt par son humeur sauvage & par ses rudes manieres à nourrir, comme à plaisir, la mauvaise opinion qu'ils ont de lui. En le trouvant si dur, si repoussant, si peu traitable, ils reconnoissent aisément l'homme féroce qu'on leur a peint, & ils s'en retournent convaincus par eux-mêmes, qu'on n'a point exagéré son caractère & qu'il est aussi noir que son portrait.

Vous me répérez sans doute que ce n'est point là l'homme que vous avez vu : mais c'est l'homme qu'a vu tout le monde excepté vous seul. Vous ne parlez, dites-vous, que d'après vos propres observations. La plupart de ceux que vous démentez, ne parlent non plus que d'après les leurs. Ils ont vu noir où vous voyez blanc; mais ils sont tous d'accord sur cette couleur noire, la blanche ne frappé nuls autres yeux que les vôtres; vous êtes seuls contre tous; la vraisemblance est-elle pour vous? La raison permet-elle de donner plus de force à votre unique suffrage qu'aux suffrages unanimes de tout le public? Tout est d'accord sur le compte de cet homme que vous vous obstinez seul à croire innocent, malgré tant de preuves auxquelles vous-mêmes ne trouvez rien à répondre? Si ces preuves sont autant d'impostures & de sophismes, que faut-il donc penser du genre humain? Quoi, toute une génération s'accorde à calomnier un innocent, à le couvrir de fange, à le suffoquer pour ainsi dire dans le borbier de la diffamation? Tandis qu'il ne faut, selon vous, qu'ouvrir les yeux sur lui pour se convaincre de son innocence & de la noirceur de ses ennemis? Prenez garde, Monsieur Rousseau; c'est-vous-même qui prouvez trop. Si J. J. étoit tel que vous l'avez vu, seroit-il possible que vous fussiez le premier & le seul à l'avoir vu sous cet aspect? Ne reste-t-il donc que vous seul d'homme juste & sensé sur la terre? S'il

en reste un autre qui ne pense pas ici commé vous, toutes vos observations sont anéanties, & vous restez seul chargé de l'accusation que vous intentez à tout le monde, d'avoir vu ce que vous desiriez de voir, & non ce qui étoit en effet. Répondez à cette seule objection, mais répondez juste, & je me rends sur tout le reste.

R O U S S E A U.

POUR vous rendre ici franchise pour franchise, je commence par vous déclarer que cette seule objection, à laquelle vous me sommer de répondre, est à mes yeux un abyme de ténèbres où mon entendement se perd. J. J. lui-même n'y comprend rien non plus que moi. Il s'avoue incapable d'expliquer, d'entendre la conduite publique à son égard. Ce concert avec lequel toute une génération s'empresse d'adopter un plan si exécrationnable, la lui rend incompréhensible. Il n'y voit ni des bons, ni des méchans, ni des hommes; il y voit des êtres dont il n'a nulle idée. Il ne les honore, ni ne les méprise, ni ne les conçoit; il ne fait pas ce que c'est. Son ame incapable de haine aime mieux se reposer dans cette entière ignorance, que de se livrer par des interprétations cruelles, à des sentimens toujours pénibles à celui qui les éprouve, quand ils ont pour objet des êtres qu'il ne peut estimer. J'approuve cette disposition, & je l'adopte autant que je puis pour m'épargner un sentiment de mépris pour mes contemporains. Mais au fond je me surprends souvent à les juger malgré moi: ma raison fait son office en dépit de ma volonté, & je prends le Ciel à témoin que ce n'est pas ma faute si ce jugement leur est si défavorable.

Si donc vous faites dépendre votre assentiment au résultat de mes recherches de la solution de votre objection, il y a grande apparence que me laissant dans mon opinion, vous resterez dans la vôtre: car j'avoue que cette solution m'est impossible, sans néanmoins que cette impossibilité puisse détruire en moi la persuasion commencée par la marche clandestine & tortueuse de vos Messieurs, & confirmée ensuite par la connoissance immédiate de l'homme. Toutes vos preuves contraires tirées de plus loin se brisent contre cet axiome qui n'entraîne irrésistiblement, que la même chose ne sauroit être & n'être pas, & tout ce que disent avoir vu vos Messieurs est, de votre propre

aveu, entièrement incompatible avec ce que je suis certain d'avoir vu moi-même.

J'EN use dans mon jugement sur cet homme comme dans ma croyance en matière de foi. Je cède à la conviction directe sans m'arrêter aux objections que je ne puis résoudre ; tant parce que ces objections sont fondées sur des principes moins clairs, moins solides dans mon esprit, que ceux qui opèrent ma persuasion, que parce qu'en cédant à ces objections je tomberois dans d'autres encore plus invincibles. Je perdrais donc à ce changement la force de l'évidence, sans éviter l'embarras des difficultés. Vous dites que ma raison choisit le sentiment que mon cœur préfère, & je ne m'en défends pas. C'est ce qui arrive dans toute délibération où le jugement n'a pas assez de lumière pour se décider sans le concours de la volonté. Croyez-vous qu'en prenant avec tant d'ardeur le parti contraire, vos Messieurs soient déterminés par un motif plus impartial ?

NE cherchant pas à vous surprendre, je vous devois d'abord cette déclaration. A présent jettons un coup-d'œil sur vos difficultés, si ce n'est pour les résoudre, au moins pour y chercher, s'il est possible, quelque sorte d'explication.

LA principale, & qui fait la base de toutes les autres, est celle que vous m'avez ci-devant proposée sur le concours unanime de toute la génération présente à un complot d'impostures & d'iniquité, contre lequel il seroit, ou trop injurieux au genre humain de supposer qu'aucun mortel ne réclame s'il en voyoit l'injustice, ou, cette injustice étant aussi évidente qu'elle me paroît, trop orgueilleux à moi, trop humiliant pour le sens commun de croire qu'elle n'est apperçue par personne autre.

FAISONS pour un moment cette supposition triviale que tous les hommes ont la jaunisse & que vous seul ne l'avez pas. Je prévien l'interruption que vous me préparez. *Quelle plate comparaison ! qu'est-ce que c'est que cette jaunisse ? Comment tous les hommes l'ont-ils gagnée excepté vous seul ? C'est poser la même question en d'autres termes, mais ce n'est pas la résoudre, ce n'est pas même l'éclaircir. Voulez-vous dire autre chose en m'interrompant ?*

LE FRANÇOIS.

Non ; poursuivez.

ROUSSEAU.

JE répons donc. Je crois l'éclaircir quoi que vous en puissiez dire, lorsque je fais entendre qu'il est, pour ainsi dire, des épidémies d'esprit qui gagnent les hommes de proche en proche comme une espèce de contagion ; parce que l'esprit humain naturellement paresseux aime à s'épargner de la peine en pensant d'après les autres, sur-tout en ce qui flatte ses propres penchans. Cette pente à se laisser entraîner ainsi s'étend encore aux inclinations, aux goûts, aux passions des hommes ; l'engoiement général, maladie si commune dans votre nation, n'a point d'autre source, & vous ne m'en dédirez pas quand je vous citerai pour exemple à vous-même. Rappelez-vous l'aveu que vous m'avez fait ci-devant dans la supposition de l'innocence de J. J., que vous ne lui pardonneriez point votre injustice envers lui. Ainsi par la peine que vous donneroit son souvenir, vous aimeriez mieux l'aggraver que la réparer. Ce sentiment, naturel aux cœurs dévorés d'amour-propre, peut-il l'être au vôtre où regne l'amour de la justice & de la raison ? Si vous eussiez réfléchi là-dessus pour chercher en vous-même la cause d'un sentiment si injuste, & qui vous est si étranger, vous auriez bientôt trouvé que vous haïssez dans J. J. non-seulement le scélérat qu'on vous avoit peint, mais J. J. lui-même, que cette haine excitée d'abord par ses vices en étoit devenue indépendante, s'étoit attachée à sa personne, & qu'innocent ou coupable, il étoit devenu, sans que vous vous en aperçussiez vous-même, l'objet de votre aversion. Aujourd'hui que vous me prêtez une attention plus impartiale, si je vous rappellois vos raisonnemens dans nos premiers entretiens, vous sentiriez qu'ils n'étoient point en vous l'ouvrage du jugement, mais celui d'une passion sivegueuse qui vous dominoit à votre insu. Voilà, Monsieur, cette cause étrangère qui séduisoit votre cœur si juste, & suscitoit votre jugement si sain dans leur état naturel. Vous trouviez une mauvaise face à tout ce qui venoit de cet infortuné, & une bonne à tout ce qui tenoit à le diffâmer ; les perfidies, les trahisons, les mensonges perdoient à vos yeux toute leur noirceur lorsqu'il en étoit l'objet, & pourvu que vous n'y trempassiez pas vous-même, vous vous étiez

accoutumé à les voir sans horreur dans autrui : mais ce qui n'étoit en vous qu'un égarement passager, est devenu pour le public un délire habituel, un principe constant de conduite, une jaunisse universelle, fruit d'une bile âcre & répandue, qui n'altère pas seulement le sens de la vue, mais corrompt toutes les humeurs, & tue enfin tout-à-fait l'homme moral qui seroit demeuré bien constitué sans elle. Si J. J. n'eût point existé, peut-être la plupart d'entr'eux n'auroient-ils rien à se reprocher. Otez ce seul objet d'une passion qui les transporte, à tout autre égard ils sont honnêtes gens, comme tout le monde.

CETTE animosité, plus vive, plus agissante que la simple aversion, me paroît à l'égard de J. J. la disposition générale de toute la génération présente. L'air seul dont il est regardé passant par les rues, montre évidemment cette disposition qui se gêne & se contraint quelquefois dans ceux qui le rencontrent, mais qui perce & se laisse appercevoir malgré eux. A l'empressement grossier & badaud de s'arrêter, de se retourner, de le fixer, de le suivre, au chuchotement ricaneur qui dirige sur lui le concours de leurs impudens regards, on les prendroit moins pour d'honnêtes gens qui ont le malheur de rencontrer un monstre effrayant, que par des tats de bandits tout joyeux de tenir leur proie, & qui se font un amusement digne d'eux d'insulter à son malheur. Voyez - le entrant au spectacle, entouré dans l'instant d'une étroite enceinte de bras tendus & de cannes, dans laquelle vous pouvez penser comme il est à son aise ! A quoi sert cette barrière ? S'il veut la forcer, résistera-t-elle ? Non sans doute. A quoi sert-elle donc ? Uniquement à se donner l'amusement de le voir enfermé dans cette cage, & à lui bien faire sentir que tous ceux qui l'entourent se font un plaisir d'être, à son égard, autant d'argouzins & d'archers. Est-ce aussi par bonté qu'on ne manque pas de cracher sur lui, toutes les fois qu'il passe à portée, & qu'on le peut sans être aperçu de lui ? Envoyer le vin d'honneur au même homme sur qui l'on crache, c'est rendre l'honneur encore plus cruel que l'outrage. Tous les signes de haine, de mépris, de fureur même, qu'on peut tacitement donner à un homme, sans y joindre une insulte ouverte & directe, lui sont prodigués de toutes parts ; & tout en l'accablant des plus sades complimens, en affectant pour lui les petits soins mielleux qu'on rend aux

jolies femmes ; s'il avoit besoin d'une assistance réelle , on le verroit périr avec joie , sans lui donner le moindre secours. Je l'ai vu dans la rue Saint-Honoré , faire presque sous un carrosse , une chute très-périlleuse : on court à lui ; mais si-tôt qu'on reconnoît J. J. tout se disperse ; les passans reprennent leur chemin , les marchands rentrent dans leurs boutiques ; & il feroit resté seul dans cet état , si un pauvre mercier , rustre & mal instruit , ne l'eût fait asseoir sur son petit banc , & si une servante tout aussi peu philosophe , ne lui eût apporté un verre d'eau. Tel est en réalité l'intérêt si vif & si tendre dont l'heureux J. J. est l'objet.

UNE animosité de cette espee ne suit pas , quand elle est forte & durable , la route la plus courte , mais la plus sûre pour s'affouvir. Or cette route étant déjà toute tracée dans le plan de vos Messieurs , le Public , qu'ils ont mis avec art dans leur confiance , n'a plus eu qu'à suivre cette route , & tous avec le même secret entr'eux , ont concouru de concert à l'exécution de ce plan. C'est-là ce qui s'est fait : mais comment cela s'est-il pu faire ? Voilà votre difficulté qui revient toujours. Que cette animosité une fois excitée , ait altéré les facultés de ceux qui s'y sont livrés , au point de leur faire voir la bonté , la générosité , la clémence dans toutes les manœuvres de la plus noire perfidie , rien n'est plus facile à concevoir. Chacun fait trop que les passions violentes , commençant toujours par égarer la raison , peuvent rendre l'homme injuste & méchant dans le fait , & pour ainsi dire , à l'insu de lui-même , sans avoir cessé d'être juste & bon dans l'ame , ou du moins d'aimer la justice & la vertu.

MAIS cette haine envenimée , comment est-on venu à bout de l'allumer ? Comment a-t-on pu rendre odieux à ce point l'homme du monde le moins fait pour la haine , qui n'eut jamais ni intérêt ni desir de nuire à autrui , qui ne fit , ne voulut , ne rendit jamais de mal à personne ; qui , sans jalousie , sans concurrence , n'aspirant à rien , & marchant toujours seul dans sa route , ne fut en obstacle à nul autre , & qui au lieu des avantages attachés à la célébrité , n'a trouvé dans la sienne qu'outrages , insultes , misere & diffamation. J'entrevois bien dans tout cela la cause secrète qui a mis en fureur les auteurs du complot. La route que J. J. avoit prise étoit trop contraire à la leur pour qu'ils lui pardonnassent de donner un exemple qu'ils ne vouloient pas suivre.

& d'occasionner des comparaisons qu'il ne leur convenoit pas de souffrir. Outre ces causes générales, & celles que vous-même avez assignées, cette haine primitive & radicale de vos Dames & de vos Messieurs, en a d'autres particulieres & relatives à chaque individu qu'il n'est ni convenable de dire, ni facile à croire, & dont je m'abstiendrai de parler, mais que la force de leurs effets rend trop sensibles pour qu'on puisse douter de leur réalité, & l'on peut juger de la violence de cette même haine par l'art qu'on met à la cacher en l'affouissant. Mais plus cette haine individuelle se décele, moins on comprend comment on est parvenu à y faire participer tout le monde, & ceux même sur qui nul des motifs qui l'ont fait naître ne pouvoit agir. Malgré l'adresse des chefs du complot, la passion qui les dirigeoit étoit trop visible pour ne pas mettre à cet égard le public en garde contre tout ce qui venoit de leur part. Comment, écartant des soupçons si légitimes, l'ont-ils fait entrer si aisément, si pleinement dans toutes leurs vues, jusqu'à le rendre aussi ardent qu'eux-mêmes à les remplir? Voilà ce qui n'est pas facile à comprendre & à expliquer.

LEURS marches souterraines sont trop ténébreuses pour qu'il soit possible de les y suivre. Je crois seulement appercevoir, d'espace en espace, au-dessus de ces gouffres, quelques soupiraux qui peuvent en indiquer les détours. Vous m'avez décrit vous-même dans notre premier entretien plusieurs de ces manœuvres que vous supposiez légitimes, comme ayant pour objet de démasquer un méchant; destinées au contraire à faire paroître tel un homme qui n'est rien moins, elles auront également leur effet. Il sera nécessairement haï, soit qu'il mérite ou non de l'être, parce qu'on aura pris des mesures certaines pour parvenir à le rendre odieux. Jusques-là ceci se comprend encore; mais ici l'effet va plus loin; il ne s'agit pas seulement de haine, il s'agit d'animosité; il s'agit d'un concours très-actif de tous à l'exécution du projet concerté par un petit nombre, qui seul doit y prendre assez d'intérêt pour agir aussi vivement.

L'IDÉE de la méchanceté est effrayante par elle-même. L'impression naturelle qu'on reçoit d'un méchant dont on n'a pas personnellement à se plaindre, est de le craindre & de le fuir. Content de
n'être

n'être pas sa victime , personne ne s'avise de vouloir être son bourreau. Un méchant en place , qui peut & veut faire beaucoup de mal , peut exciter l'animosité par la crainte , & le mal qu'on en redoute peut inspirer des efforts pour le prévenir; mais l'impuissance jointe à la méchanceté ne peut produire que le mépris & l'éloignement ; un méchant sans pouvoir peut donner de l'horreur , mais point d'animosité. On frémit à sa vue , loin de le poursuivre on le fuit , & rien n'est plus éloigné de l'effet que produit sa rencontre qu'un souris insultant & moqueur. Laisant au ministère public le soin du châtiement qu'il mérite , un honnête homme ne s'avilit pas jusqu'à vouloir y concourir. Quand il n'y auroit même dans ce châtiement d'autre peine afflictive que l'ignominie & d'être exposé à la risée publique , quel est l'homme d'honneur qui voudroit prêter la main à cette œuvre de justice & attacher le coupable au carcan ? Il est si vrai qu'on n'a point généralement d'animosité contre les malfaiteurs , que si l'on en voit un poursuivi par la justice & près d'être pris , le plus grand nombre , loin de le livrer , le fera sauver s'il peut , son péril faisant oublier qu'il est criminel pour se souvenir qu'il est homme.

VOILA tout ce qu'opere la haine que les bons ont pour les méchants ; c'est une haine de répugnance & d'éloignement , d'horreur même & d'effroi , mais non pas d'animosité. Elle fuit son objet , en détourne les yeux , dédaigne de s'en occuper : mais la haine contre J. J. est active , ardente , infatigable ; loin de fuir son objet , elle le cherche avec empressement pour en faire à son plaisir. Le tissu de ses malheurs , l'œuvre combinée de sa diffamation montre une ligue très-étroite & très-agissante où tout le monde s'empresse d'entrer. Chacun concourt avec la plus vive émulation à le circonvenir , à l'environner de trahisons & de pièges , à empêcher qu'aucun avis utile ne lui parvienne , à lui ôter tout moyen de justification , toute possibilité de repousser les atteintes qu'on lui porte , de défendre son honneur & sa réputation , à lui cacher tous ses ennemis , tous ses accusateurs , tous leurs complices. On tremble qu'il n'écrive pour sa défense , on s'inquiète de tout ce qu'il dit , de tout ce qu'il fait , de tout ce qu'il peut faire ; chacun paroît agir de l'effroi de voir paroître de lui quelque apologie. On l'observe , on l'épie avec le

plus grand soin pour tâcher d'éviter ce malheur. On veille exactement à tout ce qui l'entoure , à tout ce qui l'approche , à quiconque lui dit un seul mot. Sa santé, sa vie sont de nouveaux sujets d'inquiétude pour le public : on craint qu'une vieillesse aussi fraîche ne démente l'idée des maux honteux dont on se flattoit de le voir périr ; on craint qu'à la longue les précautions qu'on entasse ne fussent plus pour l'empêcher de parler. Si la voix de l'innocence alloit enfin se faire entendre à travers les huées, quel malheur affreux ne feroit-ce point pour le Corps des Gens de lettres, pour celui des Médecins, pour les Grands, pour les Magistrats, pour tout le monde ? Oui, si forçant ses contemporains à le reconnoître honnête homme, il parvenoit à confondre enfin ses accusateurs, sa pleine justification seroit la désolation publique.

Tout cela prouve invinciblement que la haine dont J. J. est l'objet, n'est point la haine du vice & de la méchanceté, mais celle de l'individu. Méchant ou bon, il n'importe; consacré à la haine publique il ne lui peut plus échapper, & pour peu qu'on connoisse les routes du cœur humain, l'on voit que son innocence reconnue ne serviroit qu'à le rendre plus odieux encore, & à transformer en rage l'animosité dont il est l'objet. On ne lui pardonne pas maintenant de secouer le pesant joug dont chacun voudroit l'accabler, on lui pardonneroit bien moins les torts qu'on se reprocheroit envers lui, & puisque vous-même avez un moment éprouvé un sentiment si injuste, ces gens si pétris d'amour-propre supporteroient-ils sans aigreur l'idée de leur propre bassesse comparée à sa patience & à sa douceur ? Eh soyez certain que si c'étoit en effet un monstre on le fueroit davantage, mais on le haïroit beaucoup moins.

QUANT à moi, pour expliquer de pareilles dispositions, je ne puis penser autre chose sinon, qu'on s'est servi pour exciter dans le public cette violente animosité, de motifs semblables à ceux qui l'avoient fait naître dans l'ame des auteurs du complot. Ils avoient vu cet homme, adoptant des principes tout contraires aux leurs, ne vouloir, ne suivre ni parti, ni secte, ne dire que ce qui lui sembloit vrai, bon, utile aux hommes, sans consulter en cela son propre avantage ni celui de personne en particulier. Cette marche & la supé-

riorité qu'elle lui donnoit sur eux fut la grande source de leur haine. Ils ne purent lui pardonner de ne pas plier comme eux sa morale à son profit, de tenir si peu à son intérêt & au leur, & de montrer tout franchement l'abus des lettres & la forfanterie du métier d'auteur, sans se soucier de l'application qu'on ne manqueroit pas de lui faire à lui-même des maximes qu'il établissoit, ni de la fureur qu'il alloit inspirer à ceux qui se vantent d'être les arbitres de la renommée, les distributeurs de la gloire & de la réputation des actions des hommes, mais qui ne se vantent pas, que je sache, de faire cette distribution avec justice & désintéressement. Abhorrant la satire autant qu'il aimoit la vérité, on le vit toujours distinguer honorablement les particuliers & les combler de sinceres éloges, lorsqu'il avançoit des vérités générales dont ils auroient pu s'offenser. Il faisoit sentir que le mal tenoit à la nature des choses & le bien aux vertus des individus. Il faisoit & pour ses amis & pour les auteurs qu'il jugeoit estimables, les mêmes exceptions qu'il croyoit mériter, & l'on sent en lisant ses ouvrages, le plaisir que prenoit son cœur à ces honorables exceptions. Mais ceux qui s'en sentoient moins dignes qu'il ne les avoit crus, & dont la conscience repoussoit en secret ces éloges, s'en irritant à mesure qu'ils les méritoient moins, ne lui pardonnerent jamais d'avoir si bien démêlé les abus d'un métier qu'ils tâchoient de faire admirer au vulgaire, ni d'avoir par sa conduite déprisé tacitement, quoiqu'involontairement, la leur. La haine envenimée que ces réflexions firent naître dans leurs cœurs, leur suggéra le moyen d'en exciter une semblable dans les cœurs des autres hommes.

Ils commencerent par dénaturer tous ses principes, par travestir un républicain sévère en un brouillon séditieux, son amour pour la liberté légale en une licence effrénée, & son respect pour les loix en aversion pour les Princes. Ils l'accusèrent de vouloir renverser en tout l'ordre de la société, parce qu'il s'indignoit, qu'osant consacrer sous ce nom les plus funestes désordres, on insultât aux miseres du genre-humain en donnant les plus criminels abus pour les loix dont ils font la ruine. Sa colere contre les brigandages publics, sa haine contre les puissans fripons qui les soutiennent, son intrépide audace

à dire des vérités dures à tous les états , furent autant de moyens employés à les irriter tous contre lui. Pour le rendre odieux à ceux qui les remplissent , on l'accusa de les mépriser personnellement. Les reproches durs , mais généraux , qu'il faisoit à tous , furent tournés en autant de satyres particulières dont on fit avec art les plus malignes applications.

RIEN n'inspire tant de courage que le témoignage d'un cœur droit , qui tire de la pureté de ses intentions , l'audace de prononcer hautement & sans crainte , des jugemens dictés par le seul amour de la justice & de la vérité : mais rien n'expose en même-tems à tant de dangers & de risques de la part d'ennemis adroits , que cette même audace , qui précipite un homme ardent dans tous les pièges qu'ils lui tendent , & le livrant à une impétuosité sans règle , lui fait faire contre la prudence mille fautes où ne tomba qu'une ame franche & généreuse , mais qu'ils savent transformer en autant de crimes affreux. Les hommes vulgaires , incapables de sentimens élevés & nobles , n'en supposent jamais que d'intéressés dans ceux qui se passionnent , & ne pouvant croire que l'amour de la justice & du bien public puisse exciter un pareil zèle , ils leur controuvent toujours des motifs personnels , semblables à ceux qu'ils cachent eux-mêmes sous des noms pompeux , & sans lesquels on ne les verroit jamais s'échauffer sur rien.

LA chose qui se pardonne le moins , est un mépris mérité. Celui que J. J. avoit marqué pour tout cet ordre social prétendu , qui couvre en effet les plus cruels désordres , tomboit bien plus sur la constitution des différens états que sur les différens sujets qui les remplissent , & qui , par cette constitution même , sont nécessités à être ce qu'ils sont. Il avoit toujours fait une distinction très-judicieuse entre les personnes & les conditions , estimant souvent les premières quoique livrées à l'esprit de leur état , lorsque le naturel reprenoit de tems à autre quelque ascendant sur leur intérêt , comme il arrive assez fréquemment à ceux qui sont bien nés. L'art de vos Messieurs fut de présenter les choses sous un tout autre point de vue , & de montrer en lui comme haine des hommes , celle que pour l'amour d'eux , il porte aux maux qu'ils se font. Il paroît qu'ils ne s'en sont pas

tenus à ces imputations générales, mais que, lui prêtant des discours, des écrits, des œuvres conformes à leurs vues, ils n'ont épargné ni fictions, ni mensonges pour irriter contre lui l'amour-propre, & dans tous les états & chez tous les individus.

J. J. a même une opinion qui, si elle est juste, peut aider à expliquer cette animosité générale. Il est persuadé que dans les écrits qu'on fait passer sous son nom, l'on a pris un soin particulier de lui faire insulter brutalement tous les états de la société, & de changer en odieuses personnalités les reproches francs & forts qu'il leur fait quelquefois. Ce soupçon lui est venu (13) sur ce que dans plusieurs lettres, anonymes & autres, on lui rappelle des choses, comme étant de ses écrits, qu'il n'a jamais songé à y mettre. Dans l'une, il a, dit-on, mis *fort plaisamment en question si les marins étoient des hommes?* Dans un autre, un Officier lui avoue modestement que, selon l'expression de lui J. J. lui militaire *radote de bonne foi comme la plupart de ses camarades*. Tous les jours il reçoit ainsi des citations de passages qu'on lui attribue faussement, avec la plus grande confiance, & qui sont toujours outrageans pour quelqu'un. Il apprit, il y a peu de tems, qu'un homme de lettres de sa plus ancienne connoissance, & pour lequel il avoit conservé de l'estime, ayant trop marqué peut-être un reste d'affection pour lui, on l'en guérit en lui persuadant que J. J. travailloit à une critique amère de ses écrits.

TELS sont à peu près les ressorts qu'on a pu mettre en jeu pour allumer & fomenter cette animosité si vive & si générale dont il est l'objet, & qui, s'attachant particulièrement à sa diffamation, couvre d'un faux intérêt pour sa personne, le soin de l'avilir encore par cet air de fauteur & de commisération. Pour moi je n'imagine que ce moyen d'expliquer les différens degrés de la haine qu'on lui porte, à proportion que ceux qui s'y livrent sont plus dans le cas de s'appliquer les reproches qu'il fait à son siècle & à ses contemporains. Les fripons publics, les intrigans, les ambitieux dont il dévoile les manœuvres, les passion-

(13) C'EST ce qu'il m'est impossible de vérifier, parce que ces Messieurs ne laissent parvenir jusqu'à moi aucun exemplaire des écrits qu'ils fabriquent ou font fabriquer sous mon nom.

nés destructeurs de toute religion , de toute conscience , de toute liberté , de toute morale , atteints plus au vif par ses censures , doivent le haïr , & le haïssent en effet encore plus que ne sont les honnêtes gens trompés. En l'entendant seulement nommer , les premiers ont peine à se contenir ; & la modération qu'ils tâchent d'affecter se dément bien vite , s'ils n'ont pas besoin de masque pour assouvir leur passion. Si la haine de l'homme n'étoit que celle du vice , la proportion se renverseroit , la haine des gens de bien seroit plus marquée , les méchans seroient plus indifférens. L'observation contraire est générale , frappante , inconcevable , & pourroit fournir bien des conséquences : contentons-nous ici de la confirmation que j'en tire , de la justesse de mon explication.

CETTE aversion une fois inspirée , s'étend , se communique de proche en proche dans les familles , dans les sociétés , & devient en quelque sorte un sentiment inné , qui s'affermi dans les enfans par l'éducation , & dans les jeunes gens par l'opinion publique. C'est encore une remarque à faire , qu'excepté la confédération secrète de vos Dames & de vos Messieurs , ce qui reste de la génération dans laquelle il a vécu n'a pas pour lui une haine aussi envenimée que celle qui se propage dans la génération qui suit. Toute la jeunesse est nourrie dans ce sentiment par un soin particulier de vos Messieurs , dont les plus adroits se font chargés de ce département. C'est d'eux que tous les apprentifs philosophes prennent l'attache ; c'est de leurs mains que sont placés les gouverneurs des enfans , les secrétaires des peres , les confidens des meres ; rien dans l'intérieur des familles ne se fait que par leur direction , sans qu'ils paroissent se mêler de rien ; ils ont trouvé l'art de faire circuler leur doctrine & leur animosité dans les séminaires , dans les collèges , & toute la génération naissante leur est dévouée dès le berceau. Grands imitateurs de la marche des Jésuites , ils furent leurs plus ardens ennemis , sans doute par jalousie de métier ; & maintenant , gouvernant les esprits avec le même empire , avec la même dextérité que les autres gouvernoient les consciences , plus fins qu'eux en ce qu'ils savent mieux se cacher en agissant , & substituant peu-à-peu l'intolérance philosophique à l'autre , ils deviennent , sans qu'on s'en aperçoive , aussi dangereux que leurs prédécesseurs. C'est par eux que cette génération nouvelle , qui doit certainement à J. J. d'être moins tour-

menté dans son enfance, plus saine & mieux constituée dans tous les âges, loin de lui en savoir gré, est nourrie dans les plus odieux préjugés & dans les plus cruels sentimens à son égard. Le venin d'animosité qu'elle a sucé presqu'avec le lait, lui fait chercher à l'avilir & le déprimer avec plus de zèle encore que ceux mêmes qui l'ont élevé dans ces dispositions haineuses. Voyez dans les rues & aux promenades l'infortuné J. J. entouré de gens qui, moins par curiosité que par dérision, puisque la plupart l'ont déjà vu cent fois, se détournent, s'arrêtent pour le fixer d'un œil qui n'a rien assurément de l'urbanité françoise : vous trouverez toujours que les plus insultans, les plus moqueurs, les plus acharnés sont de jeunes gens qui, d'un air ironiquement poli, s'amuse à lui donner tous les signes d'outrage & de haine qui peuvent l'alliger, sans les compromettre.

Tout cela eût été moins facile à faire dans tout autre siècle. Mais celui-ci est particulièrement un siècle haineux & malveillant par caractère (14). Cet esprit cruel & méchant se fait sentir dans toutes les sociétés, dans toutes les affaires publiques; il suffit seul pour mettre à la mode, & faire briller dans le monde ceux qui se distinguent par-là. L'orgueilleux despotisme de la philosophie moderne a porté l'égoïsme de l'amour-propre à son dernier terme. Le goût qu'a pris toute la jeunesse pour une doctrine si commode, la lui a fait adopter avec fureur, & prêcher avec la plus vive intolérance. Ils se sont accoutumés à porter dans la société ce même ton de maître sur lequel ils prononcent les oracles de leur secte, & à traiter avec un mépris apparent, qui n'est qu'une haine plus insolente, tout ce qui ose hésiter à se soumettre à leurs décisions. Ce goût de domination n'a pu manquer d'animer toutes les passions irascibles qui tiennent à l'amour-propre. Le même fiel qui coule avec l'encre dans les écrits des maîtres, abreuve les cœurs des disciples. Devenus esclaves pour être tyrans, ils ont fini par préférer en leur propre nom les loix que ceux-là leur avoient dicté, & à voir dans toute résistance la plus coupable rébellion. Une

(14) FRÉRON vient de mourir. On demandoit qui feroit son épitaphe. *Le premier qui crachera sur sa tombe*, répondit à l'instant M. M* * *. Quand on ne m'autoit pas nommé l'auteur de ce mot, j'aurois deviné qu'il parloit d'une bouche philosophe, & qu'il étoit de ce siècle-ci.

génération de despotes ne peut être ni fort douce ni fort paisible ; & une doctrine si hautaine , qui d'ailleurs n'admet ni vice ni vertu dans le cœur de l'homme , n'est pas propre à contenir par une morale indulgente pour les autres , & réprimante pour soi , l'orgueil de ses sectateurs. De-là les inclinations haineuses , qui distinguent cette génération. Il n'y a plus ni modération dans les ames , ni vérité dans les attachemens : chacun hait tout ce qui n'est pas lui , plutôt qu'il ne s'aime lui-même. On s'occupe trop d'autrui pour savoir s'occuper de soi ; on ne fait plus que haïr ; & l'on ne tient point à son propre parti par attachement , encore moins par estime , mais uniquement par haine du parti contraire. Voilà les dispositions générales dans lesquelles vos Messieurs ont trouvé ou mis leurs contemporains , & qu'ils n'ont eu qu'à tourner ensuite contre J. J. (15) qui , tout aussi peu propre à recevoir la loi qu'à la faire , ne pouvoit par cela seul manquer dans ce nouveau système , d'être l'objet de la haine des chefs & du dépit des disciples. La foule empressée à suivre une route qui l'égare , n'y voit pas avec plaisir ceux qui , prenant une route contraire , semblent par-là lui reprocher son erreur (16).

QUI connoitroit bien toutes les causes concourantes , tous les différens ressorts mis en œuvre pour exciter dans tous les états cet engouement haineux , seroit moins surpris de le voir de proche en proche devenir une contagion générale. Quand une fois le branle est donné , chacun suivant le torrent , en augmente l'impulsion. Comment se défier de son sentiment , quand on le voit être celui de tout le monde ? Comment douter que l'objet d'une haine aussi universelle soit réellement un homme odieux ? Alors plus les choses qu'on lui attribue sont absurdes

(15) DANS cette génération nourrie de philosophie & de fiel , rien n'est si facile aux intrigans que de faire tomber sur qui il leur plaît cet appétit général de haïr. Leurs succès prodigieux en ce point prouvent encore moins leurs talens que la disposition du public , dont les apparens témoignages d'estime & d'attachement pour les uns , ne sont en effet que des actes de haine pour d'autres.

(16) J'AUROIS dû peut-être insister ici sur la ruse favorite de mes persécuteurs , qui est de satisfaire à mes dépens , leurs passions haineuses , de faire le mal par leurs satellites , & de faire en sorte qu'il me soit imputé. C'est ainsi qu'ils m'ont successivement attribué le *système de la nature* , la *philosophie de la nature* , la note du roman de Madame d'Ormoï , &c , &c.

& incroyables , plus on est prêt à les admettre. Tout fait qui le rend odieux ou ridicule est par cela seul assez prouvé. S'il s'agissoit d'une bonne action qu'il eût faite , nul n'en croiroit à ses propres yeux , ou bientôt une interprétation subite la changeroit du blanc au noir. Les méchans ne croient ni à la vertu ni même à la bonté : il faut être déjà bon soi-même pour croire d'autres hommes meilleurs que soi ; & il est presque impossible qu'un homme réellement bon , demeure ou soit reconnu tel dans une génération méchante.

Les cœurs ainsi disposés , tout le reste devint facile. Dès-lors vos Messieurs auroient pu sans aucun détour persécuter ouvertement J. J. avec l'approbation publique ; mais ils n'auroient assouvi qu'à demi leur vengeance ; & se compromettre vis-à-vis de lui , étoit risquer d'être découverts. Le système qu'ils ont adopté remplit mieux toutes leurs vues , & prévient tous les inconvéniens. Le chef-d'œuvre de leur art a été de transformer en ménagemens pour leur victime , les précautions qu'ils ont prises pour leur sûreté. Un vernis d'humanité couvrant la noirceur du complot , acheva de séduire le public , & chacun s'empressa de concourir à cette bonne œuvre. Il est si doux d'assouvir faiblement une passion , & de joindre au venin de l'animosité le mérite de la vertu ! Chacun se glorifiant en lui-même de trahir un infortuné , se disoit avec complaisance : « Ah ! que je suis généreux ! c'est » pour son bien que je le diffame , c'est pour le protéger que je l'avilis , » & l'ingrat , loin de sentir mon bienfait , s'en offense ! Mais cela ne » m'empêchera pas d'aller mon train , & de le servir de la sorte en » dépit de lui ». Voilà comment , sous le prétexte de pourvoir à sa sûreté , tous en s'admirant eux-mêmes , se font contre lui les faellites de vos Messieurs ; & comme écrivoit J. J. à M*** , *sont si fiers d'être des traîtres*. Concevez-vous qu'avec une pareille disposition d'esprit on puisse être équitable , & voir les choses comme elles sont ? On verroit Socrate , Aristide , on verroit un Ange , on verroit Dieu même avec des yeux ainsi fascinés , qu'on croiroit toujours voir un monstre infernal.

Mais quelque facile que soit cette pente , il est toujours bien étonnant , dites-vous , qu'elle soit universelle , que tous la suivent sans exception , que pas un seul n'y résiste & ne proteste , que la même

passion entraîne en aveugle une génération toute entière, & que le consentement soit unanime dans un tel renversement du droit de la nature & des gens.

Je conviens que le fait est très-extraordinaire ; mais en le supposant très-certain , je le trouverois bien plus extraordinaire encore, s'il avoit la vertu pour principe : car il faudroit que toute la génération présente se fût élevée par cette unique vertu à une sublimité qu'elle ne montre assurément en nulle autre chose , & que parmi tant d'ennemis qu'a J. J. , il ne s'en trouvât pas un seul qui eût la maligne franchise de gâter la merveilleuse œuvre de tous les autres. Dans mon explication , un petit nombre de gens adroits , puissans , intrigans , concertés de longue main , abusant les uns par de fausses apparences , & animant les autres par des passions auxquelles ils n'ont déjà que trop de pente , fait tout concourir contre un innocent qu'on a pris soin de charger de crimes , en lui ôtant tout moyen de s'en laver. Dans l'autre explication , il faut que de toutes les générations , la plus haineuse se transforme tout d'un coup toute entière , & sans aucune exception , en autant d'Anges célestes en faveur du dernier des scélérats qu'on s'obstine à protéger & à laisser libre , malgré les attentats & les crimes qu'il continue de commettre tout à son aise , sans que personne au monde ose , tant on craint de lui déplaire , songer à l'en empêcher , ni même à les lui reprocher. Laquelle de ces deux suppositions vous paroît la plus raisonnable & la plus admissible ?

Au reste , cette objection , tirée du concours unanime de tout le monde , à l'exécution d'un complot abominable , a peut-être plus d'apparence que de réalité. Premièrement l'art des moteurs de toute la rame a été de ne la pas dévoiler également à tous les yeux. Ils en ont gardé le principal secret entre un petit nombre de conjurés ; ils n'ont laissé voir au reste des hommes que ce qu'il falloit pour les y faire concourir. Chacun n'a vu l'objet que par le côté qui pouvoit l'émuouvoir , & n'a été initié dans le complot qu'autant que l'exigeoit la partie de l'exécution qui lui étoit confiée. Il n'y a peut-être pas dix personnes qui sachent à quoi tient le fond de la rame ; & de ces dix , il n'y en a peut-être pas trois qui connoissent assez leur victime pour être sûrs qu'ils noircissent un innocent. Le secret du premier complot

est concentré entre deux hommes qui n'iront pas le révéler : tout le reste des complices, plus ou moins coupables, se fait illusion sur des manœuvres qui, selon eux, tendent moins à persécuter l'innocence, qu'à s'affurer d'un méchant. On a pris chacun par son caractère particulier, par sa passion favorite. S'il étoit possible que cette multitude de coopérateurs se rassemblât & s'éclairât par des confidences réciproques, ils seroient frappés eux-mêmes des contradictions absurdes qu'ils trouveroient dans les faits qu'on a prouvés à chacun d'eux, & des motifs non-seulement différens, mais souvent contraires, par lesquels on les a fait concourir tous à l'œuvre commune, sans qu'aucun d'eux en vît le vrai but. J. J. lui-même fait bien distinguer d'avec la canaille à laquelle il a été livré à Motiers, à Trye, à Monquin, des personnes d'un vrai mérite, qui, trompées plutôt que séduites, & sans être exemptes de blâme, à plaindre dans leur erreur, n'ont pas laissé, malgré l'opinion qu'elles avoient de lui, de le rechercher avec le même empressement que les autres, quoique dans de moins cruelles intentions. Les trois quarts, peut-être, de ceux qu'on a fait entrer dans le complot n'y restent que parce qu'ils n'en ont pas vu toute la noirceur. Il y a même plus de bassesse que de malice dans les indignités dont le grand nombre l'accable ; & l'on voit à leur air, à leur ton, dans leurs manières, qu'ils l'ont bien moins en horreur comme objet de haine, qu'en dérision comme infortuné.

De plus ; quoique personne ne combatte ouvertement l'opinion générale, ce qui seroit se compromettre à pure perte, pensez-vous que tout le monde y acquiesce réellement ? Combien de particuliers, peut-être, voyant tant de manœuvres & de mines souterraines, s'en indignent, refusent d'y concourir, & gémissent en secret sur l'innocence opprimée ! Combien d'autres ne sachant à quoi s'en tenir sur le compte d'un homme enlacé dans tant de pièges, refusent de le juger sans l'avoir entendu, & jugeant seulement ses adroits persécuteurs, pensent que des gens à qui la ruse, la fausseté, la trahison coûtent si peu, pourroient bien n'être pas plus scrupuleux sur l'imposture. Suspendus entre la force des preuves qu'on leur allègue, & celles de la malignité des accusateurs, ils ne peuvent accorder tant de zèle pour la vérité avec tant d'aversion pour la justice, ni

tant de générosité pour celui qu'ils accusent , avec tant d'art à gauchir devant lui & se soustraire à ses défenses. On peut s'abstenir de l'iniquité , sans avoir le courage de la combattre. On peut refuser d'être complice d'une trahison , sans oser démasquer les traîtres. Un homme juste , mais foible , se retire alors de la foule , reste dans son coin , & n'osant s'exposer , plaint tout bas l'opprimé , craint l'oppresser , & se tait. Qui peut savoir combien d'honnêtes gens sont dans ce cas ? ils ne se font ni voir , ni sentir : ils laissent le champ libre à vos Messieurs jusqu'à ce que le moment de parler sans danger arrive. Fondé sur l'opinion que j'eus toujours de la droiture naturelle du cœur humain , je crois que cela doit être. Sur quel fondement raisonnable peut-on soutenir que cela n'est pas ? Voilà , Monsieur , tout ce que je puis répondre à l'unique objection à laquelle vous vous réduisez , & qu'au reste je ne me charge pas de résoudre à votre gré , ni même au mien , quoi qu'elle ne puisse ébranler la persuasion directe qu'ont produit en moi mes recherches.

Je vous ai vu prêt à m'interrompre , & j'ai compris que c'étoit pour me reprocher le soin superflu de vous établir un fait dont vous convenez si bien vous-même , que vous le tournez en objection contre moi , savoir qu'il n'est pas vrai que tout le monde soit entré dans le complot. Mais remarquez qu'en paroissant nous accorder sur ce point , nous sommes néanmoins de sentimens tout contraires , en ce que , selon vous , ceux qui ne sont pas du complot pensent sur J. J. tout comme ceux qui en sont , & que , selon moi , ils doivent penser tout autrement. Ainsi votre exception que je n'admets pas , & la mienne que vous n'admettez pas non plus , tombant sur des personnes différentes , s'excluent mutuellement ou du moins ne s'accordent pas. Je viens de vous dire sur quoi je fonde la mienne ; examinons la vôtre à présent.

D'HONNÊTES gens , que vous dites ne pas entrer dans le complot & ne pas haïr J. J. , voient cependant en lui tout ce que disent y voir ses plus mortels ennemis ; comme s'il en avoit qui convinssent de l'être & ne se vantaient pas de l'aimer ! En me faisant cette objection , vous ne vous êtes pas rappelé celle-ci qui la prévient & la détruit. S'il y a complot , tout par son effet devient facile à prou-

ver à ceux même qui ne font pas du complot, & quand ils croient voir par leurs yeux, ils voient, sans s'en douter, par les yeux d'autrui.

Si ces personnes dont vous parlez ne font pas de mauvaise foi, du moins elles font certainement prévenues comme tout le public, & doivent par cela seul voir & juger comme lui. Et comment vos Messieurs, ayant une fois la facilité de faire tout croire, auroient-ils négligé de porter cet avantage aussi loin qu'il pouvoit aller? Ceux qui dans cette persuasion générale ont écarté la plus sûre épreuve pour distinguer le vrai du faux, ont beau n'être pas à vos yeux du complot, par cela seul ils en font aux miens; & moi qui sens dans ma conscience, qu'où ils croient voir la certitude & la vérité, il n'y a qu'erreur, mensonge, imposture, puis-je douter qu'il n'y ait de leur faute dans leur persuasion, & que s'ils avoient aimé sincèrement la vérité, ils ne l'eussent bientôt démêlée à travers les artifices des fourbes qui les ont abusés. Mais ceux qui ont d'avance irrévocablement jugé l'objet de leur haine, & qui n'en veulent pas démordre, ne voyant en lui que ce qu'ils y veulent voir, tordent & détournent tout au gré de leur passion, & à force de subtilités, donnent aux choses les plus contraires à leurs idées, l'interprétation qui les y peut ramener. Les personnes que vous croyez impartiales ont-elles pris les précautions nécessaires pour surmonter ces illusions?

L E F R A N Ç O I S.

MAIS, M. Rousseau, y pensez-vous, & qu'exigez-vous là du public? Avez-vous pu croire qu'il examineroit la chose aussi scrupuleusement que vous?

R O U S S E A U.

IL en eût été dispensé, sans doute, s'il se fût abstenu d'une décision si cruelle. Mais en prononçant souverainement sur l'honneur & sur la destinée d'un homme, il n'a pu sans crime négliger aucun des moyens essentiels & possibles de s'assurer qu'il prononçoit justement.

Vous méprisez, dites-vous, un homme abject, & ne croirez jamais que les heureux penchans que j'ai cru voir dans J. J. puissent compatir avec des vices aussi bas que ceux dont il est accusé. Je pense

exactement comme vous sur cet article ; mais je suis aussi certain que d'aucune vérité qui me soit connue , que cette abjection que vous lui reprochez est de tous les vices le plus éloigné de son naturel. Bien plus près de l'extrémité contraire , il a trop de hauteur dans l'ame pour pouvoir tendre à l'abjection. J. J. est foible sans doute & peu capable de vaincre ses passions ! Mais il ne peut avoir que les passions relatives à son caractère , & des tentations basses ne sauroient approcher de son cœur. La source de toutes ses consolations est dans l'estime de lui-même. Il seroit le plus vertueux des hommes si sa force répondoit à sa volonté. Mais avec toute sa foiblesse , il ne peut être un homme vil , parce qu'il n'y a pas dans son ame un penchant ignoble auquel il sût honteux de céder. Le seul qui l'eût pu mener au mal est la mauvaise honte , contre laquelle il a lutté toute sa vie avec des efforts aussi grands qu'inutiles , parce qu'elle tient à son humeur timide qui présente un obstacle invincible aux ardens desirs de son cœur , & le force à leur donner le change en mille façons souvent blâmables. Voilà l'unique source de tout le mal qu'il a pu faire ; mais dont rien ne peut sortir de semblable aux indignités dont vous l'accusez. Eh ! comment ne voyez-vous pas combien vos Messieurs eux-mêmes sont éloignés de ce mépris qu'ils veulent vous inspirer pour lui ? Comment ne voyez-vous pas que ce mépris qu'ils affectent n'est point réel , qu'il n'est que le voile bien transparent d'une estime qui les déchire & d'une rage qu'ils cachent très-mal ? La preuve en est manifeste. On ne s'inquiète point ainsi des gens qu'on méprise. On en détourne les yeux ; on les laisse pour ce qu'ils font : on fait à leur égard , non pas ce que font vos Messieurs à l'égard de J. J. , mais ce que lui-même fait au leur. Il n'est pas étonnant qu'après l'avoir chargé de pierres , ils le couvrent aussi de boue : tous ces procédés sont très-concordans de leur part ; mais ceux qu'ils lui imputent ne le sont gueres de la sienne , & ces indignités auxquelles vous revenez , sont-elles mieux prouvées que les crimes sur lesquels vous n'insistez plus ? Non , Monsieur , après nos discussions précédentes , je ne vois plus de milieu possible entre tout admettre & tout rejeter.

DES témoignages que vous supposez impartiaux , les uns portent sur des faits absurdes & faux , mais rendus croyables à force de pré-

vention : tels que le viol , la brutalité , la débauche , la cynique impudence , les basses friponneries : les autres sur des faits vrais , mais faussement interprétés ; tels que sa dureté , son dédain , son humeur colere & repoussante , l'obstination de fermer sa porte aux nouveaux visages , sur-tout aux quidams cajoleurs & pleureux , & aux arrogans mal-appris.

COMME je ne défendrai jamais J. J. accusé d'assassinat & d'empoisonnement , je n'entends pas non plus le justifier d'être un violateur de filles , un monstre de débauche , un petit filou. Si vous pouvez adopter sérieusement de pareilles opinions sur son compte , je ne puis que le plaindre , & vous plaindre aussi , vous qui caressez des idées dont vous rougiriez comme ami de la justice , en y regardant de plus près & faisant ce que j'ai fait. Lui débauché , brutal , impudent , cynique auprès du sexe ! Eh ! j'ai grand peur que ce ne soit l'excès contraire qui l'a perdu , & que s'il eût été ce que vous dites , il ne fût aujourd'hui bien moins malheureux. Il est bien aisé de faire à son arrivée , retirer les filles de la maison ; mais qu'est-ce que cela prouve , sinon la maligne disposition des parens envers lui.

A-T-ON l'exemple de quelque fait qui ait rendu nécessaire une précaution si bizarre & si affectée ? Et qu'en dut-il penser à son arrivée à Paris , lui qui venoit de vivre à Lyon très-familièrement dans une maison très-estimable , où la mere & trois filles charmantes , toutes trois dans la fleur de l'âge & de la beauté , l'accabloient à l'envi d'amitiés & de caresses ? Est-ce en abusant de cette familiarité près de ces jeunes personnes , est-ce par des manières ou des propos libres avec elles qu'il mérita l'indigne & nouvel accueil qui l'attendoit à Paris en les quittant ; & même encore aujourd'hui , des meres très-sages craignent-elles de mener leurs filles chez ce terrible satyre , devant lequel ces autres-là n'osent laisser un moment les leurs , chez elles & en leur présence ? En vérité , que des farces aussi grossières puissent abuser un moment les gens sensés , il faut en être témoin pour le croire.

SUPPOSONS un moment qu'on eût osé publier tout cela dix ans plutôt & lorsque l'estime des honnêtes gens qu'il eut toujours dès sa jeunesse étoit montée au plus haut degré : ces opinions , quoique sou-

tenues des mêmes preuves, auroient-elles acquis le même crédit chez ceux qui maintenant s'empressent de les adopter ? Non, sans doute ; ils les auroient rejetées avec indignation. Ils auroient tous dit : « Quand un homme est parvenu jusqu'à cet âge avec l'estime publique, quand sans patrie, sans fortune & sans asyle, dans une situation gênée, & forcé pour subsister de recourir sans cesse aux expédients, on n'en a jamais employés que d'honorables, & qu'on s'est fait toujours considérer & bien vouloir dans sa détresse, on ne commence pas après l'âge mûr, & quand tous les yeux sont ouverts sur nous, à se dévoyer de la droite route pour s'enfoncer dans les sentiers bourbeux du vice, on n'associe point la bassesse des plus vils fripons avec le courage & l'élévation des âmes fieres, ni l'amour de la gloire aux manœuvres des filoux ; & si quarante ans d'honneur permettoient à quelqu'un de se démentir si tard à ce point, il perdrait bientôt cette vigueur de sentiment, ce ressort, cette franchise intrépide qu'on n'a point avec des passions basses, & qui jamais ne survit à l'honneur. Un fripon peut être lâche, un méchant peut être arrogant ; mais la douceur de l'innocence & la fierté de la vertu, ne peuvent s'unir que dans une belle âme ».

Voilà ce qu'ils auroient tous dit ou pensé ; & ils auroient certainement refusé de le croire atteint de vices aussi bas, à moins qu'il n'en eût été convaincu sous leurs yeux : ils auroient du moins voulu l'étudier eux-mêmes, avant de le juger si décidément & si cruellement. Ils auroient fait ce que j'ai fait ; & avec l'impartialité que vous leur supposez, ils auroient tiré de leurs recherches la même conclusion que je tire des miennes. Ils n'ont rien fait de tout cela : les preuves les plus ténébreuses, les témoignages les plus suspects leur ont suffi pour se décider en mal sans autre vérification, & ils ont soigneusement évité tout éclaircissement qui pouvoit leur montrer leur erreur. Donc quoi que vous en puissiez dire, ils font du complot ; car ce que j'appelle en être, n'est pas seulement être dans le secret de vos Messieurs, je présume que peu de gens y sont admis ; mais c'est adopter leur inique principe ; c'est se faire, comme eux, une loi de dire à tout le monde, & de cacher au seul accusé le mal qu'on pense ou qu'on feint

seint de penser de lui, & les raisons sur lesquelles on fonde ce jugement, afin de le mettre hors d'état d'y répondre & de faire entendre les siennes : car si-tôt qu'on s'est laissé persuader qu'il faut le juger, non-seulement sans l'entendre, mais sans en être entendu, tout le reste est forcé, & il n'est pas possible qu'on résille à tant de témoignages si bien arrangés & mis à l'abri de l'inquiétante épreuve des réponses de l'accusé. Comme tout le succès de la trame dépendoit de cette importante précaution, son auteur aura mis toute la sagacité de son esprit à donner à cette injustice le tour le plus spécieux, & à la couvrir même d'un vernis de bienfaisance & de générosité, qui n'eût ébloui nul esprit impartial, mais qu'on s'est empressé d'admirer à l'égard d'un homme qu'on n'estimoit que par force, & dont les singularités n'étoient vues de bon œil par qui que ce fût.

Tout tient à la première accusation qui l'a fait déchoir tout d'un coup du titre d'honnête homme qu'il avoit porté jusqu'alors, pour y substituer celui du plus affreux scélérat. Quiconque a l'âme saine & croit vraiment à la probité, ne se départ pas aisément de l'estime fondée qu'il a conçue pour un homme de bien. Je verrois commettre un crime, s'il étoit possible, ou faire une action basse à Milord Maréchal (17) que je n'en croirois pas à mes yeux. Quand j'ai cru de J. J. tout ce que vous m'avez prouvé, c'étoit en le supposant convaincu. Changer à ce point sur le compte d'un homme estimé durant toute sa vie, n'est pas une chose facile : mais aussi ce premier pas fait, tout le reste va de lui-même. De crime en crime, un homme coupable d'un seul devient, comme vous l'avez dit, capable de tous. Rien n'est moins surprenant que le passage de la méchanceté à l'abjection ; & ce n'est pas la peine de mesurer si soigneusement l'intervalle qui peut quelquefois séparer un scélérat d'un fripon. On peut donc avilir tout à son aise l'homme qu'on a commencé par noircir. Quand on croit qu'il n'y a dans lui que du mal, on n'y voit plus que cela ; ses actions bonnes ou indifférentes, changent bientôt d'apparence avec beaucoup de préju-

(17) IL est vrai que Milord Maréchal est d'une illustre naissance, & J. J. un homme du peuple ; mais il faut penser que Rousseau qui parle ici, n'a pas en général une opinion bien sublime de la haute vertu des gens de qualité, & que l'histoire de J. J. ne doit pas naturellement agrandir cette opinion.

gés & un peu d'interprétation, & l'on rétracte alors ses jugemens avec autant d'assurance que si ceux qu'on leur substitue étoient mieux fondés. L'amour-propre fait qu'on veut toujours avoir vu soi-même ce qu'on fait ou qu'on croit savoir d'ailleurs. Rien n'est si manifeste ailleurs qu'on y regarde; on a honte de ne l'avoir pas aperçu plutôt: mais c'est qu'on étoit si distrait ou si prévenu, qu'on ne portoit pas son attention de ce côté; c'est qu'on est si bon soi-même qu'on ne peut supposer la méchanceté dans autrui.

QUAND enfin l'engouement devenu général parvient à l'excès, on ne se contente plus de tout croire, chacun, pour prendre part à la fête, cherche à renchérir; & tout le monde s'affectionnant à ce système, se pique d'y apporter du sien pour l'orner ou pour l'affermir. Les uns ne sont pas plus empressés d'inventer que les autres de croire. Toute imputation passe en preuve invincible; & si l'on apprenoit aujourd'hui qu'il s'est commis un crime dans la lune, il seroit prouvé demain plus clair que le jour, à tout le monde, que c'est J. J. qui en est l'auteur.

LA réputation qu'on lui a donnée une fois bien établie, il est donc très-naturel qu'il en résulte, même chez les gens de bonne foi, les effets que vous m'avez détaillés. S'il fait une erreur de compte, ce sera toujours à dessein; est-elle à son avantage? c'est une friponnerie; est-elle à son préjudice? c'est une ruse. Un homme ainsi vu, quelque sujet qu'il soit aux oublis, aux distractions, aux balourdises, ne peut plus rien avoir de tout cela: tout ce qu'il fait par inadvertance est toujours vu comme fait exprès. Au contraire, les oublis, les omissions, les bévues des autres à son égard, ne trouvent plus créance dans l'esprit de personne; s'il les relève, il ment; s'il les endure, c'est à pure perte. Des femmes étourdies, de jeunes gens évaporés feront des quiproquo dont il restera chargé; & ce sera beaucoup si des laquais, gagnés ou peu fideles, trop instruits des sentimens des maîtres à son égard, ne sont pas quelquefois tentés d'en tirer avantage à ses dépens, bien sûrs que l'affaire ne s'éclaircira pas en sa présence; & que quand cela arriveroit, un peu d'effronterie aidée des préjugés des maîtres, les tireroit d'affaire aisément.

J'AI supposé, comme vous, ceux qui traitent avec lui, tous sinceres & de bonne foi; mais si l'on cherchoit à le tromper pour le prendre

en faute , quelle facilité sa vivacité , son étourderie , ses distractions , sa mauvaise mémoire ne donneroient-elles pas pour cela ?

D'AUTRES causes encore ont pu concourir à ces faux jugemens. Cet homme a donné à vos Messieurs par ses Confessions, qu'ils appellent ses mémoires, une prise sur lui qu'ils n'ont eu garde de négliger : cette lecture qu'il a prodiguée à tant de gens , mais dont si peu d'hommes étoient capables , & dont bien moins encore étoient dignes, a initié le Public dans toutes ses foiblesses , dans toutes ses fautes les plus secretes. L'espoir que ces Confessions ne seroient vues qu'après sa mort , lui avoit donné le courage de tout dire , & de se traiter avec une justice souvent même trop rigoureuse. Quand il se vit défiguré parmi les hommes au point d'y passer pour un monstre , la consciencé qui lui faisoit sentir en lui plus de bien que de mal , lui donna le courage que lui seul peut-être eut & aura jamais , de se montrer tel qu'il étoit : il crut qu'en manifestant à plein l'intérieur de son ame , & révélant ses confessions , l'explication si franche , si simple , si naturelle de tout ce qu'on a pu trouver de bizarre dans sa conduire , portant avec elle son propre témoignage , seroit sentir la vériré de ses déclarations , & la fausseré des idées horribles & fantastiques qu'il voyoit répandre de lui , sans en pouvoir découvrir la source. Bien loin de soupçonner alors vos Messieurs , la confiance en eux de cet homme si désiant alla , non-seulement jusqu'à leur lire cette histoire de son ame , mais jusqu'à leur en laisser le dépôt assez long-tems.

L'USAGE qu'ils ont fait de cette imprudence a été d'en tirer parti pour diffamer celui qui l'avoit commise ; & le plus sacré dépôt de l'amitié est devenu dans leurs mains l'instrument de la trahison. Ils ont travesti ses défauts en vices , ses fautes en crimes , les foiblesses de sa jeunesse en noirceurs de son âge mûr : ils ont dénaturé les effets , quelquefois ridicules , de tout ce que la nature a mis d'aimable & de bon dans son ame ; & ce qui n'est que des singularités d'un tempérament ardent , retenu par un naturel timide , est devenu par leurs soins une horrible dépravation de cœur & de goût. Enfin toutes leurs manieres de procéder à son égard , & des allures dont le vent m'est parvenu , me portent à croire que pour décrier ses confessions après en avoir tiré contre lui tous les avantages possibles , ils ont intrigué , manœuvré

dans tous les lieux où il a vécu & dont il leur a fourni les renseignements pour défigurer toute sa vie, pour fabriquer avec art des mensonges qui en donnent l'air à ses confessions, & pour lui ôter le mérite de la franchise même dans les aveux qu'il fait contre lui. Eh ! puisqu'ils savent empoisonner ses écrits qui sont sous les yeux de tout le monde, comment n'empoisonneroient-ils pas sa vie, que le public ne connoît que sur leur rapport ?

L'HÉLOÏSE avoit tourné sur lui les regards des femmes ; elles avoient des droits assez naturels sur un homme qui décrivoit ainsi l'amour, mais n'en connoissant gueres que le physique, elles crurent qu'il n'y avoit que des sens très-vifs qui pussent inspirer des sentimens si tendres, & cela put leur donner de celui qui les exprimoit, plus grande opinion qu'il ne la méritoit peut-être. Supposez cette opinion portée chez quelques-uns jusqu'à la curiosité, & que cette curiosité ne fût pas assez tôt devinée ou satisfaite par celui qui en étoit l'objet ; vous concevrez aisément dans sa destinée les conséquences de cette balourdise.

QUANT à l'accueil sec & dur qu'il fait aux quidams arrogans ou pieux qui viennent à lui, j'en ai souvent été le témoin moi-même, & je conviens qu'en pareille situation, cette conduite seroit fort imprudente dans un hypocrite démasqué qui, trop heureux qu'on voulût bien feindre de prendre le change, devoit se prêter, avec une dissimulation pareille à cette feinte, & aux apparens ménagemens qu'on seroit semblant d'avoir pour lui. Mais osez-vous reprocher à un homme d'honneur outragé de ne pas se conduire en coupable, & de n'avoir pas dans ses infortunes la lâcheté d'un vil scélérat ? De quel œil voulez-vous qu'il envisage les perfides empressemens des traîtres qui l'obéissent, & qui tout en affectant le plus pur zèle, n'ont en effet d'autre but que de l'enlacer de plus en plus dans les pièges de ceux qui les emploient ? Il faudroit pour les accueillir qu'il fût en effet tel qu'ils le supposent ; il faudroit qu'aussi fourbe qu'eux & feignant de ne les pas pénétrer, il leur rendit trahison pour trahison. Tout son crime est d'être aussi franc qu'ils sont faux : mais après tout, que leur importe qu'il les reçoive bien ou mal ? Les signes les plus manifestes de son impatience ou de son dédain n'ont rien qui les rebute. Il les

outrageroit ouvertement qu'ils ne s'en iroient pas pour cela. Tous de concert, laissant à sa porte les sentimens d'honneur qu'ils peuvent avoir, ne lui montrent qu'insensibilité, duplicité, lâcheté, perfidie. & font auprès de lui comme il devroit être auprès d'eux, s'il étoit tel qu'ils le représentent; & comment voulez-vous qu'il leur montre une estime qu'ils ont pris si grand soin de ne lui pas laisser? Je conviens que le mépris d'un homme qu'on méprise soi-même est facile à supporter: mais encore n'est-ce pas chez lui qu'il faut aller en chercher les marques. Malgré tout ce patelinage insidieux, pour peu qu'il croie appercevoir au fond des ames des sentimens naturellement honnêtes & quelques bonnes dispositions, il se laisse encore subjuguier. Je ris de sa simplicité & je l'en fais rire lui-même. Il espere toujours qu'en le voyant tel qu'il est, quelques-uns du moins n'auront pas le courage de le haïr, & croit à force de franchise toucher enfin ces cœurs de bronze. Vous concevez comment cela lui réussit; il le voit lui-même, & après tant de tristes expériences, il doit enfin favoir à quoi s'en tenir.

Si vous eussiez fait une fois les réflexions que la raison suggere; & les perquisitions que la justice exige, avant de juger si sévèrement un infortuné, vous auriez senti que dans une situation pareille à la sienne, & victime d'aussi détestables complots, il ne peut plus, il ne doit plus du moins se livrer, pour ce qui l'entoure, à ses penchans naturels, dont vos Messieurs se sont servis si long tems & avec tant de succès pour le prendre dans leurs filets. Il ne peut plus sans s'y précipiter lui-même, agir en rien dans la simplicité de son cœur. Ainsi ce n'est plus sur ses œuvres présentes qu'il faut le juger, même quand on pourroit en avoir le narré fidele. Il faut rétrograder vers les tems où rien ne l'empêchoit d'être lui-même, ou bien le pénétrer plus intimement, *in us & in cute*, pour y lire immédiatement les véritables dispositions de son ame que tant de malheurs n'ont pu aigrir. En le suivant dans les tems heureux de sa vie, & dans ceux même où déjà la proie de vos Messieurs, il ne s'en doutoit pas encore, vous eussiez trouvé l'homme bienfaisant & doux qu'il étoit & passoit pour être, avant qu'on l'eût défiguré. Dans tous les lieux où il a vécu jadis, dans les habitations où on lui a laissé faire assez de séjour pour y

laisser des traces de son caractère , les regrets des habitans l'ont toujours suivi dans sa retraite , & seul peut-être de tous les étrangers qui jamais vécurent en Angleterre , il a vu le peuple de Vootton pleurer à son départ. Mais vos Dames & vos Messieurs ont pris un tel soin d'effacer toutes ces traces , que c'est seulement tandis qu'elles étoient encore fraîches , qu'on a pu les distinguer. Montmorenci plus près de nous offre un exemple frappant de ces différences. Grace à des personnes que je ne veux pas nommer , & aux Oratoriens devenus je ne fais comment les plus ardens satellites de la ligue , vous n'y retrouverez plus aucun vestige de l'attachement , & j'ose dire de la vénération qu'on y eut jadis pour J. J. & tant qu'il y vécut , & après qu'il en fut parti : mais les traditions du moins en restent encore dans la mémoire des honnêtes gens qui fréquentoient alors ce pays - là.

DANS ces épanchemens auxquels il aime encore à se livrer & souvent avec plus de plaisir que de prudence , il m'a quelquefois confié ses peines , & j'ai vu que la patience avec laquelle il les supporte , n'ôtoit rien à l'impression qu'elles font sur son cœur. Celles que le tems adoucit le moins se réduisent à deux principales qu'il compte pour les seuls vrais maux que lui aient fait ses ennemis. La première est de lui avoir ôté la douceur d'être utile aux hommes & secourable aux malheureux , soit en lui en ôtant les moyens , soit en ne laissant plus approcher de lui sous ce passeport , que des fourbes qui ne cherchent à l'intéresser pour eux , qu'afin de s'insinuer dans sa confiance , l'épier & le trahir. La façon dont ils se présentent , le ton qu'ils prennent en lui parlant , les fades louanges qu'ils lui donnent , le patelinage qu'ils y joignent , le fiel qu'ils ne peuvent s'abstenir d'y mêler , tout décele en eux de petits histrions grimaciers qui ne savent ou ne daignent pas mieux jouer leur rôle. Les lettres qu'il reçoit ne font avec des lieux communs de collège & des leçons bien magistrales sur ses devoirs envers ceux qui les écrivent , que de sottes déclamations contre les Grands & les riches , par lesquelles on croit bien le leurrer , d'amers sarcasmes sur tous les états , d'aigres reproches à la fortune de priver un grand homme comme l'auteur de la lettre , & par compagne , l'autre grand homme à qui elle s'adresse ,

des honneurs & des biens qui leur étoient dus pour les prodiguer aux indignes ; des preuves tirées de-là , qu'il n'existe point de providence , de pathétiques déclarations de la prompte assistance dont on a besoin , suivies de fieres protestations de n'en vouloir néanmoins aucune. Le tout finit d'ordinaire par la confiance de la ferme résolution où l'on est de se tuer , & par l'avis que cette résolution sera mise en exécution *sonica* , si l'on ne reçoit bien vite une réponse satisfaisante à la lettre.

APRÈS avoir été plusieurs fois très-fottement la dupe de ces menaçans suicides , il a fini par se moquer & d'eux & de sa propre bêtise. Mais quand ils n'ont plus trouvé la facilité de s'introduire avec ce pathos , ils ont bientôt repris leur allure naturelle , & substitué , pour forcer sa porte , la férocité des tigres à la flexibilité des serpens. Il faut avoir vu les assauts que sa femme est forcée de soutenir sans cesse , les injures & les outrages qu'elle essuie journellement de tous ces humbles admirateurs , de tous ces vertueux infortunés à la moindre résistance qu'ils trouvent pour juger du motif qui les amene & des gens qui les envoient. Croyez-vous qu'il ait tort d'éconduire toute cette canaille & de ne vouloir pas s'en laisser subjuguier ? Il lui faudroit vingt ans d'application pour lire seulement tous les manuscrits qu'on le vient prier de revoir , de corriger , de refondre ; car son tems & sa peine ne coûtent rien à vos Messieurs (18) ; il lui faudroit dix mains & dix secrétaires pour écrire les requêtes , placets , lettres , mémoires , complimens , vers , bouquets dont on vient à l'envi le charger , vu la grande éloquence de sa plume & la grande bonté de son cœur ; car c'est toujours là l'ordinaire refrain de ces personnages sinceres. Au mot d'humanité qu'ont appris à bourdonner autour de lui des essaims de guêpes , elles prétendent le cribler de leurs aiguillons bien à leur aise , sans qu'il ose s'y dérober , & tout ce qui lui peut arriver de plus heureux est de s'en délivrer avec de l'argent dont ils le remercient ensuite par des injures.

(18) Je dois pourtant rendre justice à ceux qui m'offrent de payer mes peines , & qui sont en assez grand nombre. Au moment même où j'écris ceci , une Dame de province vient de me proposer douze francs , en attendant mieux , pour lui écrire une belle lettre à un Prince. C'est dommage que je ne me sois pas avisé de lever boutique sous les charniers des Innocens. J'y aurois pu faire assez bien mes affaires.

APRÈS avoir tant réchauffé de serpens dans son sein, il s'est enfin déterminé par une réflexion très-simple, à se conduire comme il fait avec tous ces nouveaux venus. A force de bontés & de soins généreux, vos Messieurs, parvenus à le rendre exécration à tout le monde, ne lui ont plus laissé l'estime de personne. Tout homme ayant de la droiture & de l'honneur, ne peut plus qu'abhorrer & fuir un être ainsi défiguré; nul homme sensé n'en peut rien espérer de bon. Dans cet état, que peut-il donc penser de ceux qui s'adressent à lui par préférence, le recherchent, le comblent d'éloges, lui demandent ou des services ou son amitié, qui, dans l'opinion qu'ils ont de lui, desireroient néanmoins d'être liés ou redevables au dernier des scélérats? Peuvent-ils même ignorer que loin qu'il ait ni crédit, ni pouvoir, ni faveur auprès de personne, l'intérêt qu'il pourroit prendre à eux ne seroit que leur nuire aussi bien qu'à lui; que tout l'effet de sa recommandation seroit, ou de les perdre, s'ils avoient eu recours à lui de bonne foi, ou d'en faire de nouveaux traîtres destinés à l'enlacer par ses propres bienfaits. En toute supposition possible, avec les jugemens portés de lui dans le monde, quiconque ne laisse pas de recourir à lui, n'est-il pas lui-même un homme jugé? & quel honnête homme peut prendre intérêt à de pareils misérables! S'ils n'étoient pas des fourbes, ne seroient-ils pas toujours des infâmes, & qui peut implorer des bienfaits d'un homme qu'il méprise, n'est-il pas lui-même encore plus méprisable que lui?

Si tous ces empressés ne venoient que pour voir & chercher ce qui est, sans doute il auroit tort de les éconduire; mais pas un seul n'a cet objet; & il faudroit bien peu connoître les hommes & la situation de J. J. pour espérer de tous ces gens-là ni vérité ni fidélité. Ceux qui sont payés veulent gagner leur argent; & ils savent bien qu'ils n'ont qu'un seul moyen pour cela, qui est de dire, non ce qui est, mais ce qui plaît, & qu'ils seroient mal venus à dire du bien de lui. Ceux qui l'épient de leur propre mouvement, mûs par leur passion, ne verront jamais que ce qui la flatte: aucun ne vient pour voir ce qu'il voit, mais pour l'interpréter à sa mode. Le blanc & le noir, le pour & le contre leur servent également. Donne-t-il l'aumône? ah! le cassard! La refuse-t-il? voilà cet homme si charitable! S'il s'enflamme en parlant de
la

la vertu, c'est un tartuffe; s'il s'anime en parlant de l'amour, c'est un satyre; s'il lit la gazette (19), il médite une conspiration; s'il cueille une rose, on cherche quel poison la rose contient. Trouvez à un homme ainsi vu quelque propos qui soit innocent, quelque action qui ne soit pas un crime, je vous en défie.

Si l'administration publique elle-même eût été moins prévenue ou de bonne foi, la constante uniformité de sa vie égale & simple l'eût bientôt défabusée; elle auroit compris qu'elle ne verroit jamais que les mêmes choses, & que c'étoit bien perdre son argent, son tems & ses peines que d'espionner un homme qui vivoit ainsi. Mais comme ce n'est pas la vérité qu'on cherche, qu'on ne veut que noircir la victime, & qu'au lieu d'étudier son caractère, on ne veut que le diffamer, peu importe qu'il se conduise bien ou mal, & qu'il soit innocent ou coupable. Tout ce qui importe est d'être assez au fait de sa conduite pour avoir des points fixes sur lesquels on puisse appuyer le système d'impostures dont il est l'objet, sans s'exposer à être convaincus de mensonge; & voilà à quoi l'espionnage est uniquement destiné. Si vous me reprochez ici de rendre à ses accusateurs les imputations dont ils le chargent, j'en conviendrai sans peine; mais avec cette différence qu'en parlant d'eux, Rousseau ne s'en cache pas. Je ne pense même, & ne dis tout ceci qu'avec la plus grande répugnance. Je voudrois de tout mon cœur pouvoir croire que le Gouvernement est à son égard dans l'erreur de bonne foi, mais c'est ce qui m'est impossible. Quand je n'aurois nulle autre preuve du contraire, la méthode qu'on suit avec lui m'en fourniroit une invincible. Ce n'est point aux méchans qu'on fait routes ces choses là, ce sont eux qui les font aux autres.

PESÉZ la conséquence qui suit de-là. Si l'administration, si la police elle-même trempe dans le complot pour abuser le public sur le compte de J. J. quel homme au monde, quelque sage qu'il puisse être, pourra se garantir de l'erreur à son égard?

(19) A la grande satisfaction des mes très-inquiets patrons, je renonce à cette triste lecture, devenue indifférente à un homme qu'on a rendu tout-à-fait étranger sur la terre. Je n'y ai plus ni patrie, ni frères; habitée par des êtres qui ne me font rien, elle est pour moi comme une autre sphère, & je suis aussi peu curieux désormais d'apprendre ce qui se fait dans le monde, que ce qui se passe à Bicêtre ou aux petites maisons.

QUE de raisons nous font sentir que dans l'étrange position de cet homme infortuné, personne ne peut plus juger de lui avec certitude, ni sur le rapport d'autrui, ni sur aucune espèce de preuve. Il ne suffit pas même de voir, il faut vérifier, comparer approfondir tout par soi-même, ou s'abstenir de juger. Ici, par exemple, il est clair comme le jour qu'à s'en tenir au témoignage des autres, le reproche de dureté & d'incommisération, mérité ou non, lui seroit toujours également inévitable : car, supposé un moment qu'il remplît de toutes ses forces les devoirs d'humanité, de charité, de bienfaisance dont tout homme est sans cesse entouré, qui est-ce qui lui rendroit dans le public la justice de les avoir remplis ? Ce ne seroit pas lui-même, à moins qu'il n'y mît cette ostentation philosophique qui gâte l'œuvre par le motif. Ce ne seroit pas ceux envers qui il les auroit remplis qui deviennent, si-tôt qu'ils l'approchent, ministres & créatures de vos Messieurs ; ce seroit encore moins vos Messieurs eux-mêmes, non moins zelés à cacher le bien qu'il pourroit chercher à faire, qu'à publier à grand bruit celui qu'ils disent lui faire en secret. En lui faisant des devoirs à leur mode, pour le blâmer de ne les pas remplir, ils tauroient les véritables qu'il auroit remplis de tout son cœur, & lui feroient le même reproche avec le même succès ; ce reproche ne prouve donc rien. Je remarque seulement qu'il étoit bienfaisant & bon quand, livré sans gêne à son naturel, il suivoit en toute liberté ses penchans ; & maintenant qu'il se sent entravé de mille pièges, entouré d'espions, de mouches, de surveillans ; maintenant qu'il ne fait pas dire un mot qui ne soit recueilli, ne pas faire un mouvement qui ne soit noté, c'est ce tems qu'il choisit pour lever le masque de l'hypocrisie & se livrer à cette dureté tardive, à tous ces petits larcins de bandits dont l'accuse aujourd'hui le public ! Convenez que voilà un hypocrite bien bête & un trompeur bien mal-adroit. Quand je n'aurois rien vu par moi-même, cette seule réflexion me rendroit suspecte la réputation qu'on lui donne à présent. Il en est de tout ceci comme des revenus qu'on lui prodigue avec tant de magnificence. Ne faudroit-il pas dans sa position qu'il fût plus qu'imbécile pour tenter, s'ils étoient réels, d'en dérober un moment la connoissance au public.

Ces réflexions sur les friponneries qu'il s'est mis à faire, & sur les

bonnes œuvres qu'il ne fait plus, peuvent s'étendre aux livres qu'il fait & publie encore, & dont il se cache si heureusement que tout le monde, aussi-tôt qu'ils paroissent, est instruit qu'il en est l'auteur. Quoi, Monsieur, ce mortel si ombrageux, si farouche, qui voit à peine approcher de lui un seul homme qu'il ne sache ou ne croie être un traître; qui fait ou qui croit que le vigilant magistrat, chargé des deux départemens de la police & de la librairie, le tient enlacé dans d'inextricables filets; ne laisse pas d'aller barbouillant éternellement des livres à la douzaine, & de les confier sans crainte au tiers & au quart pour les faire imprimer en grand secret? Ces livres s'impriment, se publient, se débitent hautement sous son nom, même avec une affectation ridicule, comme s'il avoit peur de n'être pas connu, & mon butor, sans voir, sans soupçonner même cette manœuvre si publique, sans jamais croire être découvert, va toujours prudemment son train, toujours barbouillant, toujours imprimant, toujours se confiant à des confidens si discrets, & toujours ignorant qu'ils se moquent de lui! Que de stupidité pour tant de finesse! que de confiance pour un homme aussi soupçonneux! Tout cela vous paroît-il donc si bien arrangé, si naturel, si croyable? Pour moi je n'ai vu dans J. J. aucun de ces deux extrêmes. Il n'est pas aussi fin que vos Messieurs, mais il n'est pas non plus aussi bête que le public, & ne se paieroit pas comme lui de pareilles bourdes. Quand un Libraire vient en grand appareil s'établir à sa porte, que d'autres lui écrivent des lettres bien amicales, lui proposent de belles éditions, affectent d'avoir avec lui des relations bien étroites, il n'ignore pas que ce voisinage, ces visites, ces lettres lui viennent de plus loin; & tandis que tant de gens se tourmentent à lui faire faire des livres, dont le dernier cuistre rougiroit d'être l'auteur, il pleure amèrement les dix ans de sa vie employé à en faire d'un peu moins plats.

VOILA, Monsieur, les raisons qui l'ont forcé de changer de conduite avec ceux qui l'approchent, & de résister aux penchans de son cœur pour ne pas s'enlacer lui-même dans les pièges tendus autour de lui. J'ajoute à cela que son naturel timide & son goût éloigné de toute ostentation ne sont pas propres à mettre en évidence son penchant à faire du bien, & peuvent même, dans une situation si triste,

l'arrêter quand il auroit l'air de se mettre en scène. Je l'ai vu dans un quartier très-vivant de Paris s'abstenir malgré lui d'une bonne œuvre qui se présentoit , ne pouvant se résoudre à fixer sur lui les regards malveillans de deux cens personnes ; & dans un quartier peu éloigné , mais moins fréquenté , je l'ai vu se conduire différemment dans une occasion pareille. Cette mauvaise honte ou cette blâmable fierté me semble bien naturelle à un infortuné sûr d'avance que tout ce qu'il pourra faire de bien sera mal interprété. Il vaudroit mieux sans doute braver l'injustice du public ; mais avec une ame haute & un naturel timide , qui peut se résoudre en faisant une bonne action qu'on accusera d'hypocrisie , de lire dans les yeux des spectateurs l'indigne jugement qu'ils en portent ? Dans une pareille situation , celui qui voudroit faire encore du bien s'en cacheroit comme d'une mauvaise œuvre , & ce ne seroit pas ce secret là qu'on iroit épier pour le publier.

QUANT à la seconde & à la plus sensible des peines que lui ont fait les barbares qui le tourmentent , il la dévore en secret , elle reste en réserve au fond de son cœur , il ne s'en est ouvert à personne , & je ne la faurois pas moi-même s'il eût pu me la cacher. C'est par elle que , lui ôtant toutes les consolations qui restoient à sa portée , ils lui ont rendu la vie à charge , autant qu'elle peut l'être à un innocent. A juger du vrai but de vos Messieurs par route leur conduite à son égard , ce but paroît être de l'amener par degrés , & toujours sans qu'il y paroisse , jusqu'au plus violent désespoir , & sous l'air de l'intérêt & de la commisération , de le contraindre , à force de secrètes angoisses , à finir par les délivrer de lui. Jamais , tant qu'il vivra , ils ne feront , malgré route leur vigilance , sans inquiétude de se voir découverts. Malgré la triple enceinte de ténèbres qu'ils renforcent sans cesse autour de lui , toujours ils trembleront qu'un trait de lumière ne perce par quelque fissure & n'éclaire leurs travaux souterrains. Ils esperent , quand il n'y sera plus , jouir plus tranquillement de leur œuvre ; mais ils se sont abstenus jusqu'ici de disposer tout-à-fait de lui , soit qu'ils craignent de ne pouvoir tenir cet attentat aussi caché que les autres , soit qu'ils se fassent encore un scrupule d'opérer par eux-mêmes l'acte auquel ils ne s'en font aucun de le forcer , soit enfin qu'attachés au plaisir de le tourmenter encore , ils aiment mieux

attendre de sa main la preuve complete de sa misere. Quel que soit leur vrai motif, ils ont pris tous les moyens possibles pour le rendre à force de déchiremens, le ministre de la haine dont il est l'objet. Ils se sont singulièrement appliqués à le navrer de profondes & continues blessures par tous les endroits sensibles de son cœur. Ils savoient combien il étoit ardent & sincere dans tous ses attachemens, ils se sont appliqués sans relâche à ne lui pas laisser un seul ami. Ils savoient que, sensible à l'honneur & à l'estime des honnêtes gens, il faisoit un cas très-médiocre de la réputation qu'on n'acquiert que par des talens, ils ont affecté de prôner les siens en couvrant d'opprobre son caractère. Ils ont vanté son esprit pour déshonorer son cœur. Ils le connoissoient ouvert & franc jusqu'à l'imprudence, détestant le mystere & la fausseté; ils l'ont entouré de trahisons, de mensonges, de ténèbres, de duplicité. Ils savoient combien il chérissoit sa patrie; ils n'ont rien épargné pour la rendre méprisable & pour l'y faire haïr. Ils connoissoient son dédain pour le métier d'Auteur, combien il déplorait le court tems de sa vie qu'il perdit à ce triste métier & parmi les brigands qui l'exercent, ils lui ont incessamment barbouiller des livres, & ils ont grand soin que ses livres, très-dignes des plumes dont ils sortent, déshonorent le nom qu'ils leur font porter. Ils l'ont fait abhorer du peuple dont il déplore la misere, des bons dont il honora les vertus, des femmes dont il fut idolâtre, de tous ceux dont la haine pouvoit le plus l'affliger. A force d'outrages sanglans mais racites, à force d'atroupemens, de chuchotemens, de ricanemens, de regards cruels & farouches, ou insultans & moqueurs, ils sont parvenus à le chasser de toute assemblée, de tout spectacle, des cafés, des promenades publiques; leur projet est de le chasser enfin des rues, de le renfermer chez lui, de l'y tenir investi par leurs satellites, & de lui rendre enfin la vie si douloureuse qu'il ne la puisse plus endurer. En un mot, en lui portant à la fois toutes les atteintes qu'ils savoient lui être les plus sensibles, sans qu'il puisse en parer aucune, & ne lui laissant qu'un seul moyen de s'y dérober, il est clair qu'ils l'ont voulu forcer à le prendre. Mais ils ont tout calculé sans doute, hors la ressource de l'innocence & de la résignation. Malgré l'âge & l'adversité, sa santé s'est raffermie & se maintient: le calme de son ame semble le rajeunir; & quoiqu'il ne lui reste plus d'espérance parmi les hommes, il ne fut jamais plus loin du désespoir.

254 DEUXIEME DIALOGUE.

J'AI jetté sur vos objections & vos doutes l'éclaircissement qui dépendoit de moi. Cet éclaircissement, je le répète, n'en peut dissiper l'obscurité, même à mes yeux; car la réunion de toutes ces causes est trop au-dessous de l'effet, pour qu'il n'ait pas quelqu'autre cause encore plus puissante, qu'il m'est impossible d'imaginer. Mais je ne trouverois rien du tout à vous répondre que je n'en resterois pas moins dans mon sentiment, non par un entêtement ridicule, mais parce que j'y vois moins d'intermédiaires entre moi & le personnage jugé, & que de tous les yeux auxquels il faut que je m'en rapporte, ceux dont j'ai le moins à me défier sont les miens. On nous prouve; j'en conviens, des choses que je n'ai pu vérifier, & qui me tiendroient peut-être encore en doute, si l'on ne prouvoit tout aussi bien beaucoup d'autres choses que je fais très-certainement être fausses; & quelle autorité peut rester pour être crus en aucune chose à ceux qui savent donner au mensonge tous les signes de la vérité? Au reste, souvenez-vous que je ne prétends point ici que mon jugement fasse autorité pour vous; mais après les détails dans lesquels je viens d'entrer, vous ne sauriez blâmer qu'il la fasse pour moi, & quelque appareil de preuves qu'on m'étaie en se cachant de l'accusé, tant qu'il ne sera pas convaincu en personne, & moi présent, d'être tel que l'ont peint vos Messieurs, je me croirai bien fondé à le juger tel que je l'ai vu moi-même.

A présent que j'ai fait ce que vous avez désiré, il est tems de vous expliquer à votre tour & de m'apprendre, d'après vos lectures, comment vous l'avez vu dans ses écrits.

L E F R A N Ç O I S.

IL est tard pour aujourd'hui; je parts demain pour la campagne: nous nous verrons à mon retour.

Fin du deuxieme Dialogue.

R O U S S E A U
J U G E
D E J E A N - J A C Q U E S .

T R O I S I E M E D I A L O G U E .

R O U S S E A U .

V O U S avez fait un long séjour en campagne.

L E F R A N Ç O I S .

LE tems ne m'y duroit pas. Je le passois avec votre ami.

R O U S S E A U .

OH ! s'il se pouvoit qu'un jour il devînt le vôtre !

L E F R A N Ç O I S .

Vous jugerez de cette possibilité par l'effet de votre conseil. Je les ai lus enfin ces livres si justement détestés.

R O U S S E A U .

MONSIEUR !

L E F R A N Ç O I S .

JE les ai lus , non pas assez encore pour les bien entendre ; mais assez pour y avoir trouvé , nommé , recueilli des crimes irrémissibles qui n'ont pu manquer de faire de leur Auteur le plus odieux de tous les monstres , & l'horreur du genre-humain.

R O U S S E A U .

QUE dites-vous ? Est-ce bien vous qui parlez , & faites-vous à votre tour des énigmes ? De grace expliquez-vous promptement.

L E F R A N Ç O I S .

LA liste que je vous présente vous servira de réponse & d'expli-

cation. En la lisant , nul homme raisonnable ne sera surpris de la destinée de l'Auteur.

R O U S S E A U.

VOYONS donc cette étrange liste.

L E F R A N Ç O I S.

LA voilà. J'aurois pu la rendre aisément dix fois plus ample ; surtout si j'y avois fait entrer les nombreux articles qui regardent le métier d'auteur & le Corps des gens de lettres ; mais ils sont si connus qu'il suffit d'en donner un ou deux pour exemple. Dans ceux de toute espece auxquels je me suis borné , & que j'ai notés sans ordre comme ils se sont présentés , je n'ai fait qu'extraire & transcrire fidèlement les passages. Vous jugerez vous-même des effets qu'ils ont dû produire , & des qualifications que dut espérer leur Auteur si-tôt qu'on put l'en charger impunément.

E X T R A I T S.

L E S G E N S D E L E T T R E S.

1 » **Q**UI est-ce qui nie que les savans sachent mille choses vraies
 » que les ignorans ne sauront jamais ? Les savans sont-ils pour cela
 » plus près de la vérité ? Tout au contraire, ils s'en éloignent en
 » avançant , parce que la vanité de juger faisant encore plus de
 » progrès que les lumieres , chaque vérité qu'ils apprennent ne vient
 » qu'avec cent jugemens faux. Il est de la dernière évidence que les
 » Compagnies savantes de l'Europe ne sont que des écoles publiques
 » de mensonge , & très-sûrement il y a plus d'erreurs dans l'Académie des sciences que dans tout un peuple de Hurons ». *Emile*, L. 3.

2. » **T**EL fut aujourd'hui l'esprit fort & le philosophe qui , par la
 » même raison , n'eût été qu'un fanatique du tems de la ligue ». *Préface du Discours de Dijon*.

3. » **L**ES hommes ne doivent point être instruits à demi. S'ils
 » devoient rester dans l'erreur , que ne les laissez-vous dans l'ignorance !

» rance ! A quoi bon tant d'écoles & d'universités pour ne leur ap-
 » prendre rien de ce qui leur importe à savoir ? Quel est donc l'objet
 » de vos collèges , de vos académies , de toutes vos fondations fa-
 » vantes ? Est-ce de donner le change au peuple , d'altérer sa raison
 » d'avance ; & de l'empêcher d'aller au vrai ? Professeurs de men-
 » songe , c'est pour l'égarer que vous feignez de l'instruire , & comme
 » ces brigands qui mettent des fanaux sur les écueils , vous l'éclairiez
 » pour le perdre ». *Lettre à M. de Beaumont.*

4. « ON lisoit ces mots gravés sur un marbre aux Thermopyles.
 » *Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts ici pour obéir à ses*
 » *saintes loix.* On voit bien que ce n'est pas l'Académie des inscrip-
 » tions qui a composé celle-là ». *Emile, L. 4.*

LES MÉDECINS.

5. « UN corps débile affoiblit l'ame. De-là l'empire de la méde-
 » cine ; art plus pernicieux aux hommes que tous les maux qu'il pré-
 » tend guérir. Je ne fais pour moi de quelle maladie nous guérissent les
 » Médecins ; mais je fais qu'ils nous en donnent de bien funestes ; la
 » lâcheté , la pusillanimité , la terreur de la mort ; s'ils guérissent le
 » corps , ils tuent le courage. Que nous importe qu'ils fassent marcher
 » des cadavres ? Ce sont des hommes qu'il nous faut , & l'on n'en
 » voit point sortir de leurs mains.

» LA Médecine est à la mode parmi nous ; elle doit l'être. C'est
 » l'amusement des gens oisifs qui , ne sachant que faire de leur tems ,
 » le passent à se conserver. S'ils avoient eu le malheur de naître im-
 » mortels , ils seroient les plus misérables des êtres. Une vie qu'ils
 » n'auroient jamais peur de perdre ne seroit pour eux d'aucun prix.
 » Il faut à ces gens-là des Médecins qui les essraient pour les flatter ,
 » & qui leur donnent chaque jour le seul plaisir dont ils soient suscep-
 » tibles , celui de n'être pas morts.

» JE n'ai nul dessein de m'étendre ici sur la vanité de la Médecine.
 » Mon objet n'est de la considérer que par le côté moral. Je ne puis
 » pourtant m'empêcher d'observer que les hommes sont sur son usage

» les mêmes sophismes que sur la recherche de la vérité : ils suppo-
 » sent toujours qu'en traitant une maladie on la guérit, & qu'en
 » cherchant une vérité on la trouve. Ils ne voient pas qu'il faut ba-
 » lancer l'avantage d'une guérison que le Médecin opere par la mort
 » de cent malades qu'il a tués, & l'utilité d'une vérité découverte
 » par le tort que font les erreurs qui s'établissent en même tems.
 » La science qui instruit & la Médecine qui guérit sont fort bonnes
 » sans doute; mais la science qui trompe & la Médecine qui tue
 » sont mauvaises. Apprenez-nous donc à les distinguer. Voilà le nœud
 » de la question. Si nous savions ignorer la vérité, nous ne ferions
 » jamais les dupes du mensonge : si nous savions ne vouloir pas guérir
 » malgré la nature, nous ne mourrions jamais par la main du Mé-
 » decin. Ces deux abstinences seroient sages; on gagneroit évidem-
 » ment à s'y soumettre. Je ne disconviens pas que la Médecine ne
 » soit utile à quelques hommes; mais je dis qu'elle est nuisible au
 » genre-humain.

» ON me dira comme on fait sans cesse que les fautes sont du Mé-
 » decin, mais que la Médecine en elle-même est infaillible. A la
 » bonne heure; mais qu'elle vienne donc sans le Médecin; car
 » tant qu'ils viendront ensemble, il y aura cent fois plus à crain-
 » dre des erreurs de l'artiste qu'à espérer des secours de l'art ».
Emile, L. 1.

6. « Vis selon la nature, sois patient & chasse les Médecins. Tu
 » n'éviteras pas la mort, mais tu ne la sentiras qu'une fois, au lieu
 » qu'ils la portent chaque jour dans ton imagination troublée, & que
 » leur art mensonger au lieu de prolonger tes jours t'en ôte la jouis-
 » sance. Je demanderai toujours quel vrai bien cet art a fait aux hom-
 » mes? Quelques-uns de ceux qu'il guérit mourroient, il est vrai,
 » mais des milliers qu'il tue resteroient en vie. Homme sensé, ne
 » mets point à cette lotterie où trop de chances sont contre toi. Souf-
 » fre, meurs ou guéris, mais sur-tout vis jusqu'à ta dernière heure ».
Emile, L. 1.

7. « Inoculerons-nous notre Eleve? Oui & non, selon l'occasion, les
 » tems, les lieux, les circonstances. Si on lui donne la petite vérole,
 » on aura l'avantage de prévoir & connoître son mal d'avance; c'est

» quelque chose : mais s'il la prend naturellement , nous l'aurons pré-
 » fervé du Médecin , c'est encore plus ». *Emile* , L. 3.

8. « S'agit-il de chercher une nourrice , on la fait choisir par l'ac-
 » coucheur. Qu'arrive-t-il de-là ? que la meilleure est toujours celle
 » qui l'a le mieux payé. Je n'irai donc point chercher un accoucheur
 » pour celle d'Emile ; j'aurai soin de la choisir moi-même. Je ne rai-
 » sonnerai pas là-dessus si disertement qu'un Chirurgien , mais à coup
 » sûr je serai de meilleure foi , & mon zele me trompera moins que
 » son avarice ». *Emile* , L. 1.

LES ROIS, LES GRANDS, LES RICHES.

9. « **N**ous étions faits pour être hommes , les loix & la société
 » nous ont replongés dans l'enfance. Les Rois , les Grands , les Ri-
 » ches sont tous des enfans qui voyant qu'on s'empresse à soulager
 » leur misere , tirent de cela même une vanité puérile , & sont tout fiers
 » de soins qu'on ne leur rendroit pas s'ils étoient hommes faits ».
Emile , L. 2.

10. « C'est ainsi qu'il dût venir un tems où les yeux du peuple fu-
 » rent fascinés à tel point que ses conducteurs n'avoient qu'à dire au
 » plus petit des hommes , sois grand , toi & toute ta race ; aussitôt
 » il paroissoit grand aux yeux de tout le monde & aux siens , & ses
 » descendans s'élevoient encore à mesure qu'ils s'éloignoient de lui ;
 » plus la cause étoit reculée & incertaine , & plus l'effet l'augmentoit ;
 » plus on pouvoit compter de fainéans dans une famille & plus elle
 » devenoit illustre ». *Disc. sur l'inégalité.*

11. « Les peuples une fois accoutumés à des maîtres ne sont plus
 » en état de s'en passer. S'ils tentent de secouer le joug , ils s'éloi-
 » gnent d'autant plus de la liberté que , prenant pour elle une licence
 » effrénée qui lui est opposée , leurs révolutions les livrent presque
 » toujours à des séducteurs qui , sous le leurre de la liberté , ne sont
 » qu'à aggraver leurs chaînes ». *Ep. dedic. du Disc. sur l'inégalité.*

12. « Ce petit garçon que vous voyez-là , disoit Thémistocle à ses
 » amis , est l'arbitre de la Grece : car il gouverne sa mere , sa mere me

» gouverne, je gouverne les Athéniens, & les Athéniens gouvernent les
 » Grecs. Oh quels petits conducteurs on trouveroit souvent aux plus
 » grands Etats, si du Prince on descendoit par degrés jusqu'à la pre-
 » miere main qui donne le branle en secret! *Emile, L. 2.*

13. « JE me suppose riche. Il me faut donc des plaisirs exclusifs,
 » des plaisirs destructifs; voici de toutes autres affaires. Il me faut des
 » terres, des bois, des gardes, des redevances, des honneurs seigneu-
 » riaux, sur-tout de l'encens & de l'eau bénite.

» FORT bien; mais cette terre aura des voisins jaloux de leurs
 » droits, & desirieux d'usurper ceux des autres: nos gardes se chamail-
 » leront, & peut-être les maîtres: voilà des altercations, des querel-
 » les, des haines, des procès tout au moins; cela n'est déjà pas fort
 » agréable. Mes vassaux ne verront point avec plaisir labourer leurs
 » bleds par mes lievres, & leurs sèves par mes sangliers: chacun
 » n'osant tuer l'ennemi qui détruit son travail, voudra du moins le
 » chasser de son champ: après avoir passé le jour à cultiver leurs
 » terres, il faudra qu'ils passent la nuit à les garder; ils auront des
 » mâtins, des tambours, des cornets, des sonnettes. Avec tout ce
 » tintamarre ils troubleront mon sommeil. Je songerai malgré moi à
 » la misere de ces pauvres gens, & ne pourrai m'empêcher de me
 » la reprocher. Si j'avois l'honneur d'être Prince, tout cela ne me
 » toucheroit gueres; mais moi nouveau parvenu, nouveau riche, j'au-
 » rai le cœur encore un peu roturier.

» CE n'est pas tout; l'abondance du gibier tentera les chasseurs;
 » j'aurai des braconniers à punir; il me faudra des prisons, des geo-
 » liers, des archers, des galeres. Tout cela paroît assez cruel. Les
 » femmes de ces malheureux viendront assiéger ma porte & m'im-
 » portuner de leurs cris, il faudra qu'on les chasse, qu'on les mal-
 » traite. Les pauvres gens qui n'auront point braconné, & dont mon
 » gibier aura fourragé la récolte, viendront se plaindre de leur côté.
 » Les uns seront punis pour avoir tué le gibier, les autres ruinés
 » pour l'avoir épargné: quelle triste alternative! Je ne verrai de tous
 » côtés qu'objets de misere, je n'entendrai que gémissemens: cela
 » doit troubler beaucoup, ce me semble, le plaisir de massacrer à
 » son aise des foules de perdrix & de lievres presque sous ses pieds.

» VOULEZ-VOUS dégager les plaisirs de leurs peines ? Otez-en
 » l'exclusion Le plaisir n'est donc pas moindre , & l'inconvé-
 » nient en est ôté quand on n'a ni terre à garder , ni braconnier à
 » punir , ni misérable à tourmenter. Voilà donc une solide raison
 » de préférence. Quoi qu'on fasse , on ne tourmente point sans fin
 » les hommes qu'on n'en reçoive aussi quelque mal-aise , & les
 » longues malédictions du peuple rendent tôt ou tard le gibier amer.»
Emile, L. 4.

14. » Tous les avantages de la société ne font-ils pas pour les
 » puissans & les riches ? Tous les emplois lucratifs ne font-ils pas
 » remplis par eux seuls ? Toutes les graces , toutes les exemptions
 » ne leur font-elles pas réservées , & l'autorité publique n'est-elle
 » pas toute en leur faveur ? Qu'un homme de considération vole ses
 » créanciers ou fasse d'autres friponneries , n'est-il pas toujours sûr
 » de l'impunité ? Les coups de bâton qu'il distribue , les violences
 » qu'il commet , les meurtres mêmes & les assassinats dont il se rend
 » coupable , ne font-ce pas des bruits passagers qu'on assoupit , &
 » dont au bout de six mois il n'est plus question ? Que ce même
 » homme soit volé lui-même , toute la police est aussi-tôt en mou-
 » vement , & malheur aux innocens qu'il soupçonne ! Passe-t-il dans
 » un lieu dangereux ? voilà les escortes en campagne : l'essieu de sa
 » chaise vient-il à rompre ? tout vole à son secours : fait-on du bruit
 » à sa porte ? il dit un mot , & tout se tait : la foule l'incommode-
 » t-elle ? il fait un signe , & tout se range. Un charretier se trouve-
 » t-il sur son passage ? ses gens sont prêts à l'assommer ; & cinquante
 » honnêtes piétons allant à leurs affaires seroient plutôt écrasés cent
 » fois qu'un faquin oisif un moment retardé dans son équipage. Tous
 » ces égards ne lui coûtent pas un sou ; ils sont le droit de l'homme
 » riche , & non le prix de la richesse. Que le tableau du pauvre est
 » différent ! plus l'humanité lui doit , plus la société lui refuse. Toutes
 » les portes lui sont fermées quand il a le droit de se les faire ou-
 » vrir , & si quelquefois il obtient justice , c'est avec plus de peine
 » qu'un autre n'obtiendrait grace. S'il y a des corvées à faire , une
 » milice à tirer , c'est à lui qu'on donne la préférence. Il porte tou-
 » jours outre sa charge , celle dont son voisin plus riche a le crédit
 » de se faire exempter. Au moindre accident qui lui arrive chacun

» s'éloigne de lui. Si sa pauvre charrette renversée, loin d'être aidé
 » par personne, il aura du bonheur s'il évite en passant les avanies
 » des gens lestes d'un jeune Duc. En un mot, toute assistance gra-
 » tuite le fuit au besoin précisément, parce qu'il n'a pas de quoi la
 » payer; mais je le tiens pour un homme perdu s'il a le malheur
 » d'avoir l'âme honnête, une fille aimable & un puissant voisin ».
Dis. sur l'Econ. polit.

L E S F E M M E S.

15. « **F**EMMES de Paris & de Londres, pardonnez-le moi;
 » mais si une seule de vous a l'âme vraiment honnête, je n'entends
 » rien à nos institutions ». *Emile, L. 4.*

16. » IL jouit de l'estime publique, il la mérite. Avec cela fût-il
 » le dernier des hommes, encore ne faudroit-il pas balancer; car il
 » vaut mieux déroger à la noblesse qu'à la vertu, & la femme d'un
 » charbonnier est plus respectable que la maîtresse d'un Prince ».
Nouvelle Héloïse, 5^e. Partie, lettre 13.

L E S A N G L O I S.

17. « **L**ES choses ont changé depuis que j'écrivois ceci, (en 1756),
 » mais mon principe sera toujours vrai. Il est, par exemple, très-aisé
 » de prévoir que dans vingt ans d'ici (1) l'Angleterre avec toute sa
 » gloire sera ruinée, & de plus aura perdu le reste de sa liberté.
 » Tout le monde assure que l'agriculture fleurit dans cette île, &
 » moi je parie qu'elle y dépérit. Londres s'agrandit tous les jours;
 » donc le Royaume se dépeuple. Les Anglois veulent être conqué-
 » rans; donc ils ne tarderont pas d'être esclaves ». *Extrait du projet
 de paix perpétuelle.*

18. « JE fais que les Anglois vantent beaucoup leur humanité & le

(1) Il est bon de remarquer que ceci fut écrit & publié en 1760, l'époque de la plus grande prospérité de l'Angleterre, durant le ministère de M. Pitt, aujourd'hui Lord Chattham.

» bon naturel de leur peuple qu'il appellent, *good natured people*. Mais
» ils ont beau crier cela tant qu'ils peuvent, personne ne le répète
» après eux ». *Emile, L. 2.*

Vous auriez trop à faire s'il falloit achever, & vous voyez que cela n'est pas nécessaire. Je savois que tous les états étoient maltraités dans les écrits de J. J. ; mais les voyant tous s'intéresser néanmoins si tendrement pour lui, j'étois fort éloigné de comprendre à quel point son crime envers chacun d'eux étoit irrémissible. Je l'ai compris durant ma lecture, & seulement en lisant ces articles; vous devez sentir comme moi qu'un homme isolé & sans appui, qui dans le siècle où nous sommes ose ainsi parler de la Médecine & des Médecins, ne peut manquer d'être un empoisonneur; que celui qui traite ainsi la philosophie moderne ne peut être qu'un abominable impie; que celui qui paroît estimer si peu les femmes galantes & les maîtresses des Princes ne peut être qu'un monstre de débauche; que celui qui ne croit pas à l'infailibilité des livres à la mode doit voir brûler les siens par la main du bourreau; que celui qui, rebelle aux nouveaux oracles ose continuer de croire en Dieu, doit-être brûlé lui-même à l'inquisition philosophique comme un hypocrite & un scélérat; que celui qui, ose réclamer les droits roturiers de la nature pour ces canailles de payfans contre de si respectables droits de chasse, doit-être traité des Princes comme les bêtes fauves, qu'ils ne protegent que pour les tuer à leur aise & à leur mode. A l'égard de l'Angleterre, les deux derniers passages expliquent trop bien l'ardeur des bons amis de J. J. à l'y envoyer, & celle de David Hume à l'y conduire, pour qu'on puisse douter de la bénignité des protecteurs & de l'ingratitude du protégé dans toute cette affaire. Tous ces crimes irrémissibles, encore aggravés par les circonstances des tems & des lieux, prouvent qu'il n'y a rien d'étonnant dans le sort du coupable, & qu'il ne se soit bien attiré. Moliere, je le fais, plaisantoit les Médecins; mais outre qu'il ne faisoit que plaisanter, il ne les craignoit point. Il avoit de bons appuis; il étoit aimé de Louis XIV, & les Médecins, qui n'avoient pas encore succédé aux directeurs dans le gouvernement des femmes, n'étoient pas alors versés comme aujourd'hui dans l'art des secretes intrigues. Tout a bien changé pour eux, & depuis vingt ans ils ont trop d'influence dans les affaires privées & publiques pour qu'il fût prudent,

même à des gens en crédit d'oser parler d'eux librement ; jugez comme un J. J. y dût être bien venu ! Mais sans nous embarquer ici dans d'inutiles & dangereux détails , lisez seulement le dernier article de cette liste , il surpasse seul tous les autres.

19. « MAIS s'il est difficile qu'un grand État soit bien gouverné , il » l'est beaucoup plus qu'il soit gouverné par un seul homme , & chacun » fait ce qu'il arrive quand le Roi se donne des substituts.

» UN défaut essentiel & inévitable qui mettra toujours le Gouver-
 » nement monarchique au-dessous du républicain , est que dans celui-
 » ci la voix publique n'éleve presque jamais aux premières places
 » que des hommes éclairés & capables qui les remplissent avec hon-
 » neur. Au lieu que ceux qui parviennent dans les monarchies ne
 » sont le plus souvent que de petits brouillons , de petits fripons ,
 » de petits intrigans à qui les petits talens qui font parvenir dans les
 » cours aux grandes places ne servent qu'à montrer au public leur
 » ineptie aussi-tôt qu'ils y sont parvenus. Le peuple se trompe bien
 » moins sur ce choix , & un homme d'un vrai mérite est presque aussi
 » rare dans le ministère qu'un sot à la tête d'une république. Aussi
 » quand par quelque heureux hasard un de ces hommes nés pour
 » gouverner prend le timon des affaires dans une monarchie abîmée
 » par ces tas de jolis régisseurs , on est tout surpris des ressources
 » qu'il trouve , & cela fait époque dans un pays ». *Contrat Social*,
 L. 3. ch. 6.

JE n'ajourerai rien sur ce dernier article , sa seule lecture vous a tout dit. Tenez , Monsieur , il n'y a dans tout ceci qu'une chose qui m'étonne ; c'est qu'un étranger isolé , sans parens , sans appui , ne tenant à rien sur la terre , & voulant dire toutes ces choses-là , ait cru les pouvoir dire impunément.

R O U S S E A U.

VOILA ce qu'il n'a point cru , je vous assure. Il a dû s'attendre aux cruelles vengeances de tous ceux qu'offense la vérité , & il s'y est attendu. Il savoit que les Grands , les Vifirs , les Robins , les Financiers , les Médecins , les Prêtres , les Philosophes , & tous les gens de parti qui font de la société un vrai brigandage , ne lui pardonneroient

donneroient jamais de les avoir vus & montrés tels qu'ils sont. Il a dû s'attendre à la haine , aux persécutions de toute espèce , non au déshonneur , à l'opprobre , à la diffamation. Il a dû s'attendre à vivre accablé de misères & d'infortunes , mais non d'infamie & de mépris. Il est , je le répète , des genres de malheurs auxquels il n'est pas même permis à un honnête homme d'être préparé , & ce sont ceux-là précisément qu'on a choisis pour l'en accabler. Comme ils l'ont pris au dépourvu , du premier choc il s'est laissé abattre , & ne s'est pas relevé sans peine : il lui a fallu du tems pour reprendre son courage & sa tranquillité. Pour les conserver toujours , il eût eu besoin d'une prévoyance qui n'étoit pas dans l'ordre des choses , non plus que le sort qu'on lui préparoit. Non , Monsieur , ne croyez point que la destinée dans laquelle il est enseveli soit le fruit naturel de son zèle à dire sans crainte tout ce qu'il crut être vrai , bon , salutaire , utile ; elle a d'autres causes plus secrètes , plus fortuites , plus ridicules qui ne tiennent en aucune sorte à ses écrits. C'est un plan médité de longue main , & même avant sa célébrité : c'est l'œuvre d'un génie infernal , mais profond , à l'école duquel le persécuteur de Job auroit pu beaucoup apprendre dans l'art de rendre un mortel malheureux. Si cet homme ne fût point né , J. J. , malgré l'audace de ses censures , eût vécu dans l'infortune & dans la gloire , & les maux dont on n'eût pas manqué de l'accabler , loin de l'avilir l'auroient illustré davantage. Non , jamais un projet aussi exécrationnable n'eût été inventé par ceux mêmes qui se sont livrés avec le plus d'ardeur à son exécution : c'est une justice que J. J. aime encore à rendre à la nation qui s'empresse à le couvrir d'opprobres. Le complot s'est formé dans le sein de cette nation , mais il n'est pas venu d'elle. Les François en sont les ardens exécuteurs. C'est trop , sans doute ; mais du moins ils n'en sont pas les auteurs. Il a fallu pour l'être une noirceur méditée & réfléchie dont ils ne sont pas capables ; au lieu qu'il ne faut pour en être les ministres qu'une animosité , qui n'est qu'un effet fortuit de certaines circonstances & de leur penchant à s'engouier tant en mal qu'en bien.

L E F R A N Ç O I S .

Quoi qu'il en soit de la cause & des auteurs du complot , l'effet
Œuvres Posth. Tome II.

n'en est plus étonnant pour quiconque a lu les écrits de J. J. Les dures vérités qu'il a dites, quoique générales, sont de ces traits dont la blessure ne se ferme jamais dans les cœurs qui s'en sentent atteints. De tous ceux qui se font avec tant d'ostentation, ses patrons & ses protecteurs; il n'y en a pas un sur qui quelqu'un de ces traits n'ait porté jusqu'au vif. De quelle trempe sont donc ces divines ames dont les poignantes atteintes n'ont fait qu'exciter la bienveillance & l'amour, & par le plus frappant de tous les prodiges, d'un scélérat qu'elles devoient abhorrer, ont fait l'objet de leur plus tendre sollicitude ?

Si c'est-là de la vertu, elle est bizarre, mais elle est magnanime, & ne peut appartenir qu'à des ames fort au-dessus des petites passions vulgaires; mais comment accorder des motifs si sublimes avec les indignes moyens employés par ceux qui s'en disent animés? Vous le savez, quelque prévenu, quelque irrité que je fusse contre J. J., quelque mauvaise opinion que j'eusse de son caractère & de ses mœurs, je n'ai jamais pu goûter le système de nos Messieurs, ni me résoudre à pratiquer leurs maximes. J'ai toujours trouvé autant de bassesse que de fausseté dans cette maligne ostentation de bienfaisance, qui n'avoit pour but que d'en avilir l'objet. Il est vrai que ne concevant aucun défaut à tant de preuves si claires, je ne doutois pas un moment que J. J. ne fût un détestable hypocrite & un monstre qui n'eût jamais dû naître, & cela bien accordé, j'avois qu'avec tant de facilité qu'ils disoient avoir à le confondre, j'admirois leur patience & leur douceur à se laisser provoquer par ses clameurs sans jamais s'en émouvoir, & sans autre effet que de l'enlacer de plus en plus dans leurs rets pour toute réponse. Pouvant le convaincre si aisément je voyois une héroïque modération à n'en rien faire, & même en blâmant la méthode qu'ils vouloient suivre, je ne pouvois qu'admirer leur flegme stoïque à s'y tenir.

Vous ébranlâtes dans nos premiers entretiens la confiance que j'avois dans des preuves si fortes, quoiqu'administrées avec tant de mystère. En y repensant depuis, je fus plus frappé de l'extrême soin qu'on prenoit de les cacher à l'accusé que je ne l'avois été de leur force, & je commençois à trouver sophistiques & foibles les motifs

qu'on alléguoit de cette conduite. Ces doutes étoient augmentés par mes réflexions sur cette affectation d'intérêt & de bienveillance pour un pareil scélérat. La vertu peut ne faire haïr que le vice , mais il est impossible qu'elle fasse aimer le vicieux , & pour s'obstiner à le laisser en liberté malgré les crimes qu'on le voit continuer de commettre , il faut certainement avoir quelque motif plus fort que la commisération naturelle & l'humanité , qui demanderoient même une conduite contraire. Vous m'aviez dit cela , je le sentoï ; & le zele très-singulier de nos Messieurs pour l'impunité du coupable , ainsi que pour sa diffamation , me présentoit des foules de contradictions & d'inconséquences , qui commençoient à troubler ma première sécurité.

J'étois dans ces dispositions quand , sur les exhortations que vous m'aviez faites , commençant à parcourir les livres de J. J. , je tombai successivement sur les passages que j'ai transcrits & dont je n'avois auparavant nulle idée : car en me parlant de ses durs sarcasmes , nos Messieurs m'avoient fait un secret de ceux qui les regardoient , & à la manière dont ils s'intéressoient à l'auteur , je n'aurois jamais pensé qu'ils eussent des griefs particuliers contre lui. Cette découverte & le mystère qu'ils m'avoient fait , acheverent de m'éclaircir sur leurs vrais motifs ; toute ma confiance en eux s'évanouit , & je ne doutai plus que ce que sur leur parole j'avois pris pour bienfaisance & générosité , ne fût l'ouvrage d'une animosité cruelle , masquée avec art par un extérieur de bonté.

UNE autre réflexion renforçoit les précédentes. De si sublimes vertus ne vont point seules. Elles ne sont que des branches de la vertu : je cherchois le tronc & ne le trouvois point. Comment nos Messieurs , d'ailleurs si vains , si haineux , si rancuniers , s'aviseroient-ils une seule fois en leur vie d'être humains , généreux , de bonnaires autrement qu'en paroles , & cela précisément pour le mortel , selon eux , le moins digne de cette commisération qu'ils lui prodiguoient malgré lui ? Cette vertu si nouvelle & si déplacée eût dû m'être suspecte quand elle eût agi tout à découvert sans déguisement , sans ténèbres ; qu'en devois-je penser en la voyant s'enfoncer avec tant de soin dans des routes obscures & tortueuses , & surprendre en tra-

hison celui qui en étoit l'objet , pour le charger malgré lui de leurs ignominieux bienfaits ?

PLUS , ajoutant ainsi mes propres observations aux réflexions que vous m'aviez fait faire , je méditois sur ce même sujet ; plus je m'étonnois de l'aveuglement où j'avois été jusqu'alors sur le compte de nos Messieurs , & ma confiance en eux s'évanouit au point de ne plus douter de leur fausseté. Mais la duplicité de leur manœuvre & l'adresse avec laquelle ils cachotent leurs vrais motifs n'ébranla pas à mes yeux la certitude de leurs preuves. Je jugeai qu'ils exerçoient dans des vues injustes un acte de justice , & tout ce que je conclusois de l'art avec lequel ils enlaçoient leur victime étoit qu'un méchant étoit en proie à d'autres méchants.

CE qui m'avoit confirmé dans cette opinion , étoit celle où je vous avois vu vous-même , que J. J. n'étoit point l'auteur des écrits qui portent son nom. La seule chose qui pût me faire bien penser de lui étoit ces mêmes écrits dont vous m'aviez fait un si bel éloge , & dont j'avois ouï quelquefois parler avantageusement par d'autres. Mais dès qu'il n'en étoit pas l'auteur , il ne me restoit aucune idée favorable qui pût balancer les horribles impressions que j'avois reçues sur son compte , & il n'étoit pas étonnant qu'un homme aussi abominable en toute chose , fût assez impudent & assez vil pour s'attribuer les ouvrages d'autrui.

TELLES furent à-peu-près les réflexions que je fis sur notre premier entretien , & sur la lecture éparse & rapide qui me désabusa sur le compte de nos Messieurs. Je n'avois commencé cette lecture que par une espece de complaisance pour l'intérêt que vous paroissiez y prendre. L'opinion où je continuois d'être que ces livres étoient d'un autre auteur , ne me laissoit guere pour leur lecture qu'un intérêt de curiosité.

JE n'allai pas loin sans y joindre un autre motif qui répondoit mieux à vos vues. Je ne tardai pas à sentir en lisant ces livres qu'on m'avoit trompé sur leur contenu , & que ce qu'on m'avoit donné pour de fastueuses déclamations , ornées de beau langage , mais découffues & pleines de contradictions , étoient des choses profondément pen-

sées & formant un système lié qui pouvoit n'être pas vrai , mais qui n'offroit rien de contradictoire. Pour juger du vrai but de ces livres, je ne m'attachai pas à épilucher çà & là quelques phrases éparfes & séparées, mais me consultant moi-même & durant ces lectures & en les achevant, j'examinois, comme vous l'aviez désiré, dans quelles dispositions d'ame elles me mettoient & me laissoient, jugeant, comme vous, que c'étoit le meilleur moyen de pénétrer celle où étoit l'auteur en les écrivant, & l'effet qu'il s'étoit proposé de produire. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'au lieu des mauvaises intentions qu'on lui avoit prêtées, je n'y trouvai qu'une doctrine aussi saine que simple, qui, sans épicurécisme & sans cassardage ne tendoit qu'au bonheur du genre-humain. Je sentis qu'un homme bien plein de ces sentimens devoit donner peu d'importance à la fortune & aux affaires de cette vie; j'aurois craint moi-même en m'y livrant trop de tomber bien plutôt dans l'incurie & le quiétisme, que de devenir factieux, turbulent & brouillon, comme on prétendoit qu'étoit l'auteur & qu'il vouloit rendre ses disciples.

S'IL ne se fût agi que de cet auteur, j'aurois dès-lors été désabusé sur le compte de J. J. : mais cette lecture en me pénétrant pour l'un de l'estime la plus sincere, me laissoit pour l'autre dans la même situation qu'auparavant, puisqu'en paroissant voir en eux deux hommes différens, vous m'aviez inspiré autant de vénération pour l'un que je me sentoits d'aversion pour l'autre. La seule chose qui résultât pour moi de cette lecture, comparée à ce que nos Messieurs m'en avoient dit, étoit que, persuadés que ces livres étoient de J. J., & les interprétant dans un tout autre esprit que celui dans lequel ils étoient écrits, ils m'en avoient imposé sur leur contenu. Ma lecture ne fit donc qu'achever ce qu'avoit commencé notre entretien, savoir, de m'ôter toute l'estime & la confiance qui m'avoient fait livrer aux impressions de la ligue, mais sans changer de sentiment sur l'homme qu'elle avoit diffamé. Les livres qu'on m'avoit dit être si dangereux n'étoient rien moins : ils inspiroient des sentimens tout contraires à ceux qu'on prêtoit à leur auteur : mais si J. J. ne l'étoit pas, de quoi servoient-ils à sa justification ? Le soin que vous m'aviez fait prendre étoit inutile pour me faire changer d'opinion sur son compte,

& restant dans celle que vous m'aviez donnée que ces livres étoient l'ouvrage d'un homme d'un tout autre caractère, je ne pouvois assez m'étonner que jusques-là vous eussiez été le premier & le seul à sentir qu'un cerveau nourri de pareilles idées étoit inalliable avec un cœur plein de noirceurs.

J'ATTENDOIS avec empressement l'histoire de vos observations, pour savoir à quoi m'en tenir sur le compte de notre homme; car, déjà flottant sur le jugement que, fondé sur tant de preuves, j'en portois auparavant, inquiet depuis notre entretien, je l'étois devenu davantage encore depuis que mes lectures m'avoient convaincu de la mauvaise foi de nos Messieurs. Ne pouvant plus les estimer, falloit-il donc n'estimer personne & ne trouver par-tout que des méchans? Je sentoient peu-à-peu germer en moi le desir que J. J. n'en fût pas un. Se sentir seul plein de bons sentimens & ne trouver personne qui les partage, est un état trop cruel. On est alors tenté de se croire la dupe de son propre cœur, & de prendre la vertu pour une chimere.

LE récit de ce que vous aviez vu me frappa. J'y trouvai si peu de rapport avec les relations des autres, que, forcé d'opter pour l'exclusion, je penchois à la donner tout-à-fait à ceux pour qui j'avois déjà perdu toute estime. La force même de leurs preuves me retenoit moins. Les ayant trouvés trompeurs en tant de choses, je commençai de croire qu'ils pouvoient bien l'être en tout, & à me familiariser avec l'idée qui m'avoit paru jusqu'alors si ridicule de J. J. innocent & persécuté. Il falloit, il est vrai, supposer dans un pareil tissu d'impostures un art & des prestiges qui me sembloient inconcevables. Mais je trouvois encore plus d'absurdités entassées dans l'obstination de mon premier sentiment.

AVANT néanmoins de me décider tout-à-fait, je résolus de relire ses écrits avec plus de suite & d'attention que je n'avois fait jusqu'alors. J'y avois trouvé des idées & des maximes très-paradoxes, d'autres que je n'avois pu bien entendre. J'y croyois avoir senti des inégalités, même des contradictions. Je n'en avois pas saisi l'ensemble assez pour juger solidement d'un système aussi nouveau pour moi. Ces livres-là ne sont pas comme ceux d'aujourd'hui des aggrégations

de pensées détachées , sur chacune desquelles l'esprit du lecteur puisse se reposer. Ce sont les méditations d'un solitaire ; elles demandent une attention suivie qui n'est pas trop du goût de notre nation. Quand on s'obstine à vouloir bien en suivre le fil , il y faut revenir avec effort & plus d'une fois. Je l'avois trouvé passionné pour la vertu , pour la liberté , pour l'ordre , mais d'une véhémence qui souvent l'entraînoit au-delà du but. En tout je sentois en lui un homme très-ardent , très-extraordinaire , mais dont le caractère & les principes ne m'étoient pas encore assez développés. Je crus qu'en méditant très-attentivement ses ouvrages , & comparant soigneusement l'auteur avec l'homme que vous m'aviez peint , je parviendrois à éclairer ces deux objets l'un par l'autre , & à m'assurer si tout étoit bien d'accord & appartenoit incontestablement au même individu. Cette question décidée me parut devoir me tirer tout-à-fait de mon irrésolution sur son compte ; & prenant un plus vif intérêt à ces recherches que je n'avois fait jusqu'alors , je me fis un devoir , à votre exemple , de parvenir , en joignant mes réflexions aux lumières que je tenois de vous , à me délivrer enfin du doute où vous m'aviez jetté , & à juger l'accusé par moi-même après avoir jugé ses accusateurs.

Pour faire cette recherche avec plus de suite & de recueillement , j'allai passer quelques mois à la campagne , & j'y portai les écrits de J. J. autant que j'en pus faire le discernement parmi les recueils frauduleux publiés sous son nom. J'avois senti , dès ma première lecture , que ces écrits marchaient dans un certain ordre qu'il falloit trouver pour suivre la chaîne de leur contenu. J'avois cru voir que leur ordre étoit rétrograde à celui de cette publication , & que l'Auteur remontant de principes en principes n'avoit atteint les premiers que dans ses derniers écrits. Il falloit donc , pour marcher par synthèse , commencer par ceux-ci , & c'est ce que je fis en m'attachant d'abord à l'Émile par lequel il a fini ; les deux autres écrits qu'il a publiés depuis ne faisant plus partie de son système , & n'étant destinés qu'à la défense personnelle de sa patrie & de son honneur.

R O U S S E A U.

Vous ne lui attribuez donc plus ces autres livres qu'on publie journellement sous son nom , & dont on a soin de farcir les

recueils de ses écrits pour qu'on ne puisse plus discerner les véritables ?

L E F R A N Ç O I S .

J'AI pu m'y tromper tant que j'en jugeai sur la parole d'autrui. Mais après l'avoir lu moi-même, j'ai su bientôt à quoi m'en tenir. Après avoir suivi les manœuvres de nos Messieurs, je suis surpris, à la facilité qu'ils ont de lui attribuer des livres, qu'ils ne lui en attribuent pas davantage ; car dans la disposition où ils ont mis le public à son égard, il ne s'imprimera plus rien de si plat ou de si punissable, qu'on ne s'empresse à croire être de lui si-tôt qu'ils voudront l'affirmer.

POUR moi, quand même j'ignorerois que depuis douze ans il a quitté la plume, un coup-d'œil sur les écrits qu'ils lui prêtent me suffiroit pour sentir qu'ils ne sauroient être de l'auteur des autres : non que je me croie un juge infallible en matière de style ; je fais que fort peu de gens le sont, & j'ignore jusqu'à quel point un auteur adroit peut imiter le style d'un autre, comme Boileau a imité Voiture & Balzac. Mais c'est sur les choses mêmes que je crois ne pouvoir être trompé. J'ai trouvé les écrits de J. J. pleins d'affections d'âme qui ont pénétré la mienne. J'y ai trouvé des manières de sentir & de voir qui le distinguent aisément de tous les écrivains de son tems & de la plupart de ceux qui l'ont précédé : c'est, comme vous le disiez, un habitant d'une autre sphère où rien ne ressemble à celle-ci. Son système peut être faux ; mais en le développant il s'est peint lui-même au vrai d'une façon si caractéristique & si sûre, qu'il m'est impossible de m'y tromper. Je ne suis pas à la seconde page de ses fots ou malins imitateurs que je sens la fingerie (2) ; & combien,

(2) VOYEZ, par exemple, *la Philosophie de la nature*, qu'on a brûlée au Châtelet. Livre exécration & couteau à deux tranchans, fait tout exprès pour me l'attribuer, du moins en province & chez l'étranger, pour agir en conséquence, & propager à mes dépens la doctrine de ces Messieurs sous le masque de la mienne. Je n'ai point vu ce livre, & j'espère ne le verrai jamais ; mais j'ai lu tout cela dans le réquisitoire trop clairement pour pouvoir m'y tromper, & je suis certain qu'il ne peut y avoir aucune vraie ressemblance entre ce livre & les miens, parce qu'il n'y en a aucune entre les ames qui les ont dictés. Notez que depuis qu'on a su que j'avois vu ce réquisitoire, on a pris de nouvelles mesures pour qu'il ne me parvint rien de pareil à l'avenir.

croyant

eroyant dire comme lui , ils sont loin de sentir & penser comme lui ; en le copiant même ils le dénaturent par la maniere de l'encadrer. Il est bien aisé de contrefaire le tour de ses phrases ; ce qui est difficile à tout autre est de saisir ses idées & d'exprimer ses sentimens. Rien n'est si contraire à l'esprit philosophique de ce siecle , dans lequel ses faux imitateurs retombent toujours.

DANS cette seconde lecture , mieux ordonnée & plus réfléchie que la premiere , suivant de mon mieux le fil de ses méditations , j'y vis par-tout le développement de son grand principe que la nature a fait l'homme heureux & bon , mais que la société le déprave & le rend misérable. L'Emile , en particulier , ce livre tant lu , si peu entendu & si mal apprécié , n'est qu'un traité de la bonté originelle de l'homme , destiné à montrer comment le vice & l'erreur , étrangers à sa constitution , s'y introduisent du dehors & l'alterent insensiblement. Dans ses premiers écrits , il s'attache davantage à détruire ce prestige d'illusion qui nous donne une admiration stupide pour les instrumens de nos miseres , & à corriger cette estimation trompeuse qui nous fait honorer des talens pernicieux & mépriser des vertus utiles. Par-tout il nous fait voir l'espece humaine meilleure , plus sage & plus heureuse dans sa constitution primitive ; aveugle , misérable & méchante à mesure qu'elle s'en éloigne. Son but est de redresser l'erreur de nos jugemens pour retarder le progrès de nos vices , & de nous montrer que là où nous cherchons la gloire & l'éclat , nous ne trouvons en effet qu'erreurs & miseres.

MAIS la nature humaine ne rétrograde pas , & jamais on ne remonte vers les tems d'innocence & d'égalité quand une fois on s'en est éloigné ; c'est encore un des principes sur lesquels il a le plus insisté. Ainsi son objet ne pouvoit être de ramener les peuples nombreux , ni les grands Etats à leur premiere simplicité , mais seulement d'arrêter , s'il étoit possible , le progrès de ceux dont la petitesse & la situation les ont préservés d'une marche aussi rapide vers la perfection de la société & vers la détérioration de l'espece. Ces distinctions méritoient d'être faites & ne l'ont point été. On s'est obstiné à l'accuser de vouloir détruire les sciences , les arts , les théâtres , les académies , & replonger l'univers dans sa premiere barbarie ; & il a

toujours insisté, au contraire, sur la conservation des institutions existantes, soutenant que leur destruction ne feroit qu'ôter les palliatifs en laissant les vices, & substituer le brigandage à la corruption. Il avoit travaillé pour la patrie & pour les petits États constitués comme elle. Si sa doctrine pouvoit être aux autres de quelque utilité, c'étoit en changeant les objets de leur estime & retardant peut-être ainsi leur décadence qu'ils accélèrent par leurs fausses appréciations. Mais, malgré ces distinctions si souvent & si fortement répétées, la mauvaise foi des gens de lettres, & la sottise de l'amour-propre qui persuade à chacun que c'est toujours de lui qu'on s'occupe, lors même qu'on n'y pense pas, ont fait que les grandes nations ont pris pour elles ce qui n'avoit pour objet que les petites républiques, & l'on s'est obstiné à voir un promoteur de bouleversemens & de troubles dans l'homme du monde qui porte un plus vrai respect aux loix & aux constitutions nationales, & qui a le plus d'aversion pour les révolutions & pour les ligueurs de toute espèce, qui la lui rendent bien.

En saisissant peu-à-peu ce système par toutes ses branches dans une lecture plus réfléchie, je m'arrétai pourtant moins d'abord à l'examen direct de cette doctrine, qu'à son rapport avec le caractère de celui dont elle portoit le nom, & sur le portrait que vous m'aviez fait de lui; ce rapport me parut si frappant que je ne pus refuser mon assentiment à son évidence. D'où le peintre & l'apologiste de la nature, aujourd'hui si défigurée & si calomniée, peut-il avoir tiré son modèle, si ce n'est de son propre cœur? Il l'a décrite comme il se sentoit lui-même. Les préjugés dont il n'étoit pas subjugué, les passions factices dont il n'étoit pas la proie, n'obscurcissent point à ses yeux comme à ceux des autres ces premiers traits si généralement oubliés ou méconnus. Ces traits si nouveaux pour nous & si vrais, une fois tracés, trouvoient bien encore au fond des cœurs l'attestation de leur justesse, mais jamais ils ne s'y feroient remontrés d'eux-mêmes, si l'historien de la nature n'eût commencé par ôter la rouille qui les cachoit. Une vie retirée & solitaire, un goût vif de rêverie & de contemplation, l'habitude de rentrer en soi & d'y rechercher dans le calme des passions, ces premiers traits disparus chez la multitude, pouvoient seuls les lui faire retrouver. En un mot, il falloit

qu'un homme se fût peint lui-même pour nous montrer ainsi l'homme primitif; & si l'auteur n'eût été tout aussi singulier que ses livres, jamais il ne les eût écrits. Mais où est-il cet homme de la nature qui vit vraiment de la vie humaine, qui comptant pour rien l'opinion d'autrui, se conduit uniquement d'après ses penchans & sa raison, sans égard à ce que le public approuve ou blâme? On le chercheroit en vain parmi nous. Tous, avec un beau vernis de paroles, tâchent en vain de donner le change sur leur vrai but; aucun ne s'y trompe, & pas un n'est la dupe des autres quoique tous parlent comme lui. Tous cherchent leur bonheur dans l'apparence, nul ne se soucie de la réalité. Tous mettent leur être dans le paroître: tous, esclaves & dupes de l'amour-propre, ne vivent point pour vivre, mais pour faire croire qu'ils ont vécu. Si vous ne m'eussiez dépeint votre J. J., j'aurois cru que l'homme naturel n'existoit plus; mais le rapport frappant de celui que vous m'avez peint avec l'auteur dont j'ai lu les livres, ne me laisseroit pas douter que l'un ne fût l'autre, quand je n'aurois nulle autre raison de le croire. Ce rapport marqué me décide, & sans m'embarasser du J. J. de nos Messieurs, plus monstrueux encore par son éloignement de la nature que le vôtre n'est singulier pour en être resté si près, j'adopte pleinement les idées que vous m'en avez données; & si votre J. J. n'est pas tout-à-fait devenu le mien, il a l'honneur de plus d'avoir arraché mon estime sans que mon penchant ait rien fait pour lui. Je ne l'aimerai peut-être jamais, parce que cela ne dépend pas de moi: mais je l'honore parce que je veux être juste, que je le crois innocent, & que je le vois opprimé. Le tort que je lui ai fait en pensant si mal de lui, étoit l'effet d'une erreur presque invincible dont je n'ai nul reproche à faire à ma volonté. Quand l'aversion que j'eus pour lui dureroit dans toute sa force, je n'en serois pas moins disposé à l'estimer & le plaindre. Sa destinée est un exemple peut-être unique de toutes les humiliations possibles, & d'une patience presque invincible à les supporter. Enfin le souvenir de l'illusion dont je sors sur son compte, me laisse un grand préservatif contre une orgueilleuse confiance en mes lumières, & contre la suffisance du faux savoir.

R O U S S E A U.

C'EST vraiment mettre à profit l'expérience, & rendre utile l'erreur

M m ij

même que d'apprendre ainsi, de celle où l'on a pu tomber, à compter moins sur les oracles de nos jugemens, & à ne négliger jamais, quand on veut disposer arbitrairement de l'honneur & du sort d'un homme, aucun des moyens prescrits par la justice & par la raison pour constater la vérité. Si malgré toutes ces précautions, nous nous trompons encore, c'est un effet de la misère humaine, & nous n'aurons pas du moins à nous reprocher d'avoir failli par notre faute. Mais rien peut-il excuser ceux qui, rejetant obstinément & sans raison les formes les plus inviolables, & tout fiers de partager avec des Grands & des Princes, une œuvre d'iniquité, condamnent sans crainte un accusé, & disposent en maîtres de sa destinée & de sa réputation, uniquement parce qu'ils aiment à le trouver coupable, & qu'il leur plaît de voir la justice & l'évidence où la fraude & l'imposture sauteroient à des yeux non prévenus.

JE n'aurai point un pareil reproche à me faire à l'égard de J. J., & si je m'abuse en le jugeant innocent, ce n'est du moins qu'après avoir pris toutes les mesures qui étoient en ma puissance pour me garantir de l'erreur. Vous n'en pouvez pas tout-à-fait dire autant encore, puisque vous ne l'avez ni vu ni étudié par vous-même, & qu'au milieu de tant de prestiges, d'illusions, de préjugés, de mensonges & de faux témoignages, ce soit, selon moi, le seul moyen sûr de le connoître. Ce moyen en amène un autre non moins indispensable, & qui devrait être le premier, s'il étoit permis de suivre ici l'ordre naturel; c'est la discussion contradictoire des faits par les parties elles-mêmes, en sorte que les accusateurs & l'accusé soient mis en confrontation, & qu'on l'entende dans ses réponses. L'effroi que cette forme si sacrée paroît faire au premiers, & leur obstination à s'y refuser, font contr'eux, je l'avoue, un préjugé très-fort, très-raisonnable, & qui suffiroit seul pour leur condamnation, si la foule & la force de leurs preuves si frappantes, si éblouissantes, n'arrêtoit en quelque sorte l'effet de ce refus. On ne conçoit pas ce que l'accusé peut répondre; mais enfin jusqu'à ce qu'il ait donné ou refusé ses réponses, nul n'a droit de prononcer pour lui qu'il n'a rien à répondre, ni, se supposant parfaitement instruit de ce qu'il peut ou ne peut pas dire, de le tenir ou pour convaincu tant qu'il ne l'a pas été, ou pour tout-à-fait justifié, tant qu'il n'a pas confondu ses accusateurs.

VOILA, Monsieur, ce qui manque encore à la certitude de nos jugemens sur cette affaire. Hommes & sujets à l'erreur, nous pouvons nous tromper en jugeant innocent un coupable, comme en jugeant coupable un innocent. La première erreur semble, il est vrai, plus excusable; mais peut-on l'être dans une erreur qui peut nuire, & dont on s'est pu garantir? Non, tant qu'il reste un moyen possible d'éclaircir la vérité, & qu'on le néglige, l'erreur n'est point involontaire, & doit être imputée à celui qui veut y rester. Si donc vous prenez assez d'intérêt aux livres que vous avez lus pour vouloir vous décider sur l'auteur, & si vous haïssez assez l'injustice pour vouloir réparer celle que d'une façon si cruelle vous avez pu commettre à son égard, je vous propose premièrement de voir l'homme; venez, je vous introduirai chez lui sans peine. Il est déjà prévenu: je lui ai dit tout ce que j'ai pu dire à votre égard sans blesser mes engagements. Il fait d'avance que si jamais vous vous présentez à sa porte, ce sera pour le connoître, & non pas pour le tromper. Après avoir refusé de le voir tant que vous l'avez jugé comme a fait tout le monde, votre première visite sera pour lui la consolante preuve que vous ne désespérez plus de lui devoir votre estime & d'avoir des torts à réparer envers lui.

SI-TÔT que, cessant de le voir par les yeux de vos Messieurs, vous le verrez par les vôtres, je ne doute point que vos jugemens ne confirment les miens, & que retrouvant en lui l'auteur de ses livres, vous ne restiez persuadé comme moi, qu'il est l'homme de la nature, & point du tout le monstre qu'on vous a peint sous son nom. Mais enfin pouvant nous abuser l'un & l'autre dans des jugemens destitués de preuves positives & régulières, il nous restera toujours une juste crainte fondée sur la possibilité d'être dans l'erreur, & sur la difficulté d'expliquer d'une manière satisfaisante, les faits allégués contre lui. Un pas seul alors nous reste à faire pour constater la vérité, pour lui rendre hommage & la manifester à tous les yeux: c'est de nous réunir pour forcer enfin vos Messieurs à s'expliquer hautement en sa présence, & à confondre un coupable aussi impudent, ou du moins à nous dégager du secret qu'ils ont exigé de nous, en nous permettant de le confondre nous-mêmes. Une instance aussi légitime fera le premier pas. . . .

L E F R A N Ç O I S.

ARRÊTEZ. . . . je frémis seulement à vous entendre. Je vous ai

fait sans détour l'aveu que j'ai cru devoir à la justice & à la vérité. Je veux être juste, mais sans témérité : je ne veux point me perdre inutilement sans sauver l'innocent auquel je me sacrifie ; & c'est ce que je ferois en suivant votre conseil ; c'est ce que vous feriez vous-même en voulant le pratiquer. Apprenez ce que je puis & veux faire , & n'attendez de moi rien au-delà.

Vous prétendez que je dois aller voir J. J. pour vérifier par mes yeux ce que vous m'en avez dit, & ce que j'infere moi-même de la lecture de ses écrits. Cette confirmation m'est superflue ; & sans y recourir, je fais d'avance à quoi m'en tenir sur ce point. Il est singulier que je sois maintenant plus décidé que vous sur les sentimens que vous avez eu tant de peine à me faire adopter ; mais cela est pourtant fondé en raison. Vous insistez encore sur la force des preuves alléguées contre lui par nos Messieurs. Cette force est désormais nulle pour moi, qui en ai démêlé tout l'artifice depuis que j'y ai regardé de plus près. J'ai là-dessus tant de faits que vous ignorez ; j'ai lu si clairement dans les cœurs avec la plus vive inquiétude sur ce que peut dire l'accusé , le desir le plus ardent de lui ôter tout moyen de se défendre ; j'ai vu tant de concert, de soin, d'activité, de chaleur dans les mesures prises pour cet effet, que des preuves administrées de cette manière, par des gens si passionnés ; perdent toute autorité dans mon esprit vis-à-vis de vos observations. Le Public est trompé, je le vois, je le fais ; mais il se plaît à l'être, & n'aimeroit pas à se voir défabuser. J'ai moi-même été dans ce cas, & ne m'en suis pas tiré sans peine. Nos Messieurs avoient ma confiance, parce qu'ils flattoient le penchant qu'ils m'avoient donné, mais jamais ils n'ont eu pleinement mon estime ; & quand je vous vanterois leurs vertus, je n'ai pu me résoudre à les imiter. Je n'ai voulu jamais approcher de leur proie pour la cajoler, la tromper, la circonvenir à leur exemple, & la même répugnance que je voyois dans votre cœur étoit dans le mien quand je cherchois à la combattre. J'approuvois leurs manœuvres, sans vouloir les adopter ; leur fausseté qu'ils appelloient bienveillance ne pouvoit me séduire, parce qu'au lieu de cette bienveillance dont ils se vanterois, je ne sentoie pour celui qui en étoit l'objet qu'antipathie, répugnance, aversion. J'étois bien aisé de les voir nourrir pour lui une sorte d'affection méprisante & dérisoire qui avoit tous les effets de la plus mortelle haine : mais

je ne pouvois ainſi me donner le change à moi-même , & ils me l'avoient rendu ſi odieux , que je le haïſſois de tout mon cœur ſans feinte & tout à découvert. J'aurois craint d'approcher de lui , comme d'un monſtre effroyable , & j'aimois mieux n'avoir pas le plaifir de lui nuire pour n'avoir pas l'horreur de le voir.

EN me ramenant par degrés à la raifon , vous m'avez inſpiré autant d'eſtime pour ſa patience & ſa douceur , que de compaſſion pour ſes infortunes. Ses livres ont achevé l'ouvrage que vous aviez commencé. J'ai ſenti en les liſant quelle paſſion donnoit tant d'énergie à ſon ame & de véhémence à ſa diſtion. Ce n'eſt pas une exploſion paſſagere , c'eſt un ſentiment dominant & permanent qui peut ſe ſoutenir ainſi durant dix ans , & produire douze volumes toujours pleins du même zele , toujours arrachés par la même perſuaſion. Oui , je le ſens & le ſoutiens comme vous , dès qu'il eſt auteur des écrits qui portent ſon nom , il ne peut avoir que le cœur d'un homme de bien.

CETTE lecture attentive & réfléchie a pleinement achevé dans mon eſprit la révolution que vous aviez commencée. C'eſt en faiſant cette lecture avec le ſoin qu'elle exige , que j'ai ſenti toute la malignité , toute la déteſtable adreſſe de ſes amers commentateurs. Dans tout ce que je liſois de l'original , je ſentois la ſincérité , la droiture d'une ame haute & fiere , mais franche & ſans fiel , qui ſe montre ſans précaution , ſans crainte , qui censure à découvert , qui loue ſans réticence , & qui n'a point de ſentiment à cacher. Au contraire , tout ce que je liſois dans les réponſes montrait une brutalité féroce , ou une politeſſe inſidieufe , traîtreſſe , & couvroit du miel des éloges le fiel de la ſatyre & le poiſon de la calomnie. Qu'on liſe avec ſoin la lettre honnête , mais franche , à M. d'A***. ſur les ſpectacles , & qu'on la compare avec la réponſe de celui-ci ; cette réponſe ſi ſoigneuſement meſurée , ſi pleine de circonſpection affectée , de complimens aigre-doux , ſi propre à faire penſer le mal en feignant de ne pas le dire ; qu'on cherche enſuite ſur ces lectures à découvrir lequel des deux Auteurs eſt le méchant. Croyez-vous qu'il ſe trouve dans l'univers un mortel aſſez impudent pour dire que c'eſt Jean-Jacques ?

CETTE différence s'annonce dès l'abord par leurs épigraphes. Celle

de votre ami , tirée de l'Enéide , est une priere au Ciel de garantir les bons d'une erreur si funeste , & de la laisser aux ennemis. Voici celle de M. d'A***. tirée de La Fontaine :

Quittez-moi votre serpe , instrument de dommage.

L'un ne songe qu'à prévenir un mal ; l'autre dès l'abord oublie la question pour ne songer qu'à nuire à son adversaire , & dans l'examen de l'utilité des théâtres adresse très-à-propos à J. J. ce même vers que dans La Fontaine le serpent adresse à l'homme.

AH subtil & rusé d'A*** , si vous n'avez pas une serpe , instrument très-utile , quoi qu'en dise le serpent , vous avez en revanche un stilet bien affilé , qui n'est gueres , sur-tout dans vos mains , un outil de bienfaisance.

Vous voyez que je suis plus avancé que vous dans votre propre recherche , puisqu'il vous reste à cet égard des scrupules que je n'ai plus. Non , Monsieur , je n'ai pas même besoin de voir J. J. pour favoir à quoi m'en tenir sur son compte. J'ai vu de trop près les manœuvres dont il est la victime , pour laisser dans mon esprit la moindre autorité à tout ce qui peut en résulter. Ce qu'il étoit aux yeux du public lors de la publication de son premier ouvrage , il le redevient aux miens , parce que le prestige de tout ce qu'on a fait dès-lors pour le défigurer est détruit , & que je ne vois plus dans toutes les preuves qui vous frappent encore que fraude , mensonge , illusion.

Vous demandiez s'il existoit un complot. Oui , sans doute , il en existe un , & tel qu'il n'y en eut & n'y en aura jamais de semblable. Cela n'étoit-il pas clair , dès l'année du décret , par la brusque & incroyable sortie de tous les imprimés , de tous les journaux , de toutes les gazettes , de toutes les brochures contre cet infortuné ; ce décret fut le tocsin de toutes ses fureurs. Pouvez-vous croire que les Auteurs de tout cela , quelque jaloux , quelque méchans , quelque vils qu'ils puissent être , se fussent ainsi déchaînés de concert en loup enrégés contre un homme alors & dès-lors en proie aux plus cruelles adversités ? Pouvez-vous croire qu'on eût insolemment farci les recueils de ses propres écrits de tous ces noirs libelles , si ceux qui les écrivoient & ceux qui les employoient n'eussent été inspirés par cette

ligue

lique qui, depuis long-tems graduoit sa marche en silence, & prit alors en public son premier effor. La lecture des écrits de J. J. m'a fait faire en même tems celle de ces vénimeufes productions qu'on a pris grand soin d'y mêler. Si j'avois fait plutòt ces lectures, j'aurois compris dès-lors tout le reste. Cela n'est pas difficile à qui peut les parcourir de sang-froid. Les ligueurs eux-mêmes l'ont senti, & bientôt-ils ont pris une autre méthode qui leur a beaucoup mieux réuffi. C'est de n'attaquer J. J. en public qu'à mots couverts, & le plus souvent fans nommer ni lui, ni fes livres; mais de faire en forte que l'application de ce qu'on en diroit fût si claire que chacun la fît fur le champ. Depuis dix ans que l'on fuit cette méthode, elle a produit plus d'effet que des outrages trop groffiers qui, par cela feul, peuvent déplaire au public ou lui devenir fufpects. C'est dans les entretiens particuliers, dans les cercles, dans les petits comités secrets, dans tous ces petits tribunaux littéraires dont les femmes font les préfidens, que s'affilent les poignards dont on le crible sous le manteau.

ON ne conçoit pas comment la diffamation d'un particulier fans emploi, fans projet, fans parti, fans crédit, a pu faire une affaire auffi importante & auffi univerfelle. On conçoit beaucoup moins comment une pareille entreprise a pu paroître affez belle pour que tous les rangs fans exception fe foient empressés d'y concourir *per fas & nefas*, comme à l'œuvre la plus glorieufe. Si les auteurs de cet étonnant complot, si les chefs qui en ont pris la direction avoient mis à quelque honorable entreprise la moitié des foins, des peines, du travail, du tems, de la dépense qu'ils ont prodiguée à l'exécution de ce beau projet, ils auroient pu fe couronner d'une gloire immortelle à beaucoup moins de frais (3), qu'il ne leur en a coûté pour accomplir cette œuvre de ténèbres dont il ne peut réfulter pour eux ni bien, ni honneur, mais feulelement le plaisir d'affouvir en fecret la plus lâche de toutes les passions, & dont encore la pa-

(3) ON me reprochera, j'en fuis très-fûr, de me donner une importance prodigieufe. Ah si je n'en avois pas plus aux yeux d'autrui qu'aux miens, que mon fort feroit moins à plaindre!

tience & la douceur de leur victime ne les laissera jamais jouir pleinement.

IL est impossible que vous ayez une juste idée de la position de votre J. J. ni de la manière dont il est enlacé. Tout est si bien concerté à son égard, qu'un Ange descendroit du Ciel pour le défendre sans pouvoir y parvenir. Le complot dont il est le sujet n'est pas de ces impostures jettées au hasard qui font un effet rapide, mais passager, & qu'un instant découvre & détruit. C'est, comme il l'a senti lui-même, un projet médité de longue main, dont l'exécution lente & graduée ne s'opère qu'avec autant de précaution que de méthode, effaçant à mesure qu'elle avance & les traces des routes qu'elle a suivies & les vestiges de la vérité qu'elle a fait disparaître. Pouvez-vous croire qu'évitant avec tant de soin toute espèce d'explication, les auteurs & les chefs de ce complot négligent de détruire & dénaturer tout ce qui pourroit un jour servir à les confondre, & depuis plus de quinze ans qu'il est en pleine exécution, n'ont-ils pas eu tout le tems qu'il leur falloit pour y réussir? Plus ils avancent dans l'avenir, plus il leur est facile d'oblitérer le passé, ou de lui donner la tournure qui leur convient. Le moment doit venir où tous les témoignages étant à leur disposition, ils pourroient sans risque lever la voile impénétrable qu'ils ont mis sur les yeux de leur victime. Qui fait si ce moment n'est pas déjà venu? Si par les mesures qu'ils ont eu tout le tems de prendre, ils ne pourroient pas dès-à-présent s'exposer à des confrontations qui confondroient l'innocence & feroient triompher l'imposture? Peut-être ne les évitent-ils encore que pour ne pas paroître changer de maximes, & , si vous voulez, par un reste de crainte attachée au mensonge de n'avoir jamais assez tout prévu. Je vous le répète, ils ont travaillé sans relâche à disposer toutes choses pour n'avoir rien à craindre d'une discussion régulière, si jamais ils étoient forcés d'y acquiescer, & il me paroît qu'ils ont eu tout le tems & tous les moyens de mettre le succès de leur entreprise à l'abri de tout événement imprévu. Eh quelles seroient désormais les ressources de J. J. & de ses défenseurs, s'il s'en osoit présenter? Où trouveroit-il des Juges qui ne fussent pas du complot, des témoins qui ne fussent pas subornés, des conseils fideles qui ne l'égarassent pas? Seul contre toute une génération liguée, d'où récla-

meroit-il la vérité que le mensonge ne répondit à sa place ? Quelle protection, quel appui trouveroit-il pour résister à cette conspiration générale ? Existe-t-il, peut-il même exister parmi les gens en place, un seul homme assez intègre pour se condamner lui-même, assez courageux pour oser défendre un opprimé devoué depuis si long-tems à la haine publique, assez généreux pour s'animer d'un pareil zèle sans autre intérêt que celui de l'équité ? Soyez sûr que quelque crédit, quelque autorité que pût avoir celui qui oseroit élever la voix en sa faveur & réclamer pour lui les premières loix de la justice, il se perdrait sans sauver son client, & que toute la ligue réunie contre ce protecteur téméraire, commençant par l'écartier de manière ou d'autre, finiroit par tenir, comme auparavant, sa victime à sa merci. Rien ne peut plus la soustraire à sa destinée, & tout ce que peut faire un homme sage qui s'intéresse à son sort, est de rechercher en silence les vestiges de la vérité pour diriger son propre jugement, mais jamais pour le faire adopter par la multitude, incapable de renoncer par raison au parti que la passion lui a fait prendre.

POUR moi, je veux vous faire ici ma confession sans détour. Je crois J. J. innocent & vertueux, & cette croyance est telle au fond de mon ame, qu'elle n'a pas besoin d'autre confirmation. Bien persuadé de son innocence, je n'aurai jamais l'indignité de parler là-dessus contre ma pensée, ni de joindre contre lui ma voix à la voix publique, comme j'ai fait jusqu'ici dans une autre opinion. Mais ne vous attendez pas non plus que j'aie étourdiment me porter à découvert pour son défenseur, & forcer ses délateurs à quitter leur masque pour l'accuser hautement en face. Je serois en cela une démarche aussi imprudente qu'inutile, à laquelle je ne veux point m'exposer. J'ai un état, des amis à conserver, une famille à soutenir, des patrons à ménager. Je ne veux point faire ici le Dom Quichotte, & lutter contre les puissances pour faire un moment parler de moi, & me perdre pour le reste de ma vie. Si je puis réparer mes torts envers l'infortuné J. J., & lui être utile sans m'exposer, à la bonne heure, je le ferai de tout mon cœur. Mais si vous attendez de moi quelque démarche d'éclat, qui me compromette & m'expose au blâme des miens, détrompez-vous, je n'irai jamais jusques-là. Vous ne pouvez vous-même aller plus loin que vous

n'avez fait, sans manquer à votre parole, & me mettre avec vous dans un embarras dont nous ne sortirions ni l'un ni l'autre aussi aisément que vous l'avez présumé.

R O U S S E A U.

RASSUREZ-VOUS, je vous prie, je veux bien plutôt me conformer moi-même à vos résolutions, que d'exiger de vous rien qui vous déplaîse. Dans la démarche que j'aurois désiré de faire, j'avois plus pour objet notre entière & commune satisfaction, que de ramener ni le Public ni vos Messieurs aux sentimens de la justice & au chemin de la vérité. Quoiqu'intérieurement aussi persuadé que vous de l'innocence de J. J., je n'en suis pas régulièrement convaincu, puisque n'ayant pu l'instruire des choses qu'on lui impute, je n'ai pu ni le confondre par son silence, ni l'absoudre par ses réponses. A cet égard je me tiens au jugement immédiat que j'ai porté sur l'homme, sans prononcer sur les faits qui combattent ce jugement, puisqu'ils manquent du caractère qui peut seul les constater ou les détruire à mes yeux. Je n'ai pas assez de confiance en mes propres lumières pour croire qu'elles ne peuvent me tromper ; & je resterois peut-être encore ici dans le doute, si le plus légitime & le plus fort des préjugés ne venoit à l'appui de mes propres remarques, & ne me montrait le mensonge du côté qui se refuse à l'épreuve de la vérité. Loin de craindre une discussion contradictoire, J. J. n'a cessé de la rechercher, de provoquer à grands cris ses accusateurs, & de dire hautement ce qu'il avoit à dire. Eux, au contraire, ont toujours esquivé, fait le plongeon, parlé toujours entr'eux à voix basse, lui cachant avec le plus grand soin leurs accusations, leurs témoins, leurs preuves, sur-tout leurs personnes, & fuyant avec le plus évident effroi toute espèce de confrontation. Donc ils ont de fortes raisons pour la craindre, celles qu'ils alleguent pour cela étant ineptes au point d'être même outrageantes pour ceux qu'ils en veulent payer, & qui, je ne fais comment, ne laissent pas de s'en contenter : mais pour moi je ne m'en contenterai jamais, & dès-là toutes leurs preuves clandestines sont sans autorité sur moi. Vous voilà dans le même cas où je suis, mais avec un moindre degré de certitude sur l'innocence de l'accusé, puisque ne l'ayant point examiné par vos propres yeux, vous ne jugez de lui que par ses écrits & sur mon témoignage. Donc vos scrupules devroient être plus grands que les miens, si les manœuvres de ses

persécuteurs que vous avez mieux suivies , ne faisoient pour vous une
 espece de compensation. Dans cette position , j'ai pensé que ce que
 nous avons de mieux à faire pour nous assurer de la vérité , étoit de la
 mettre à sa dernière & plus sûre épreuve , celle précisément qu'éluent
 si soigneusement vos Messieurs. Il me sembloit que sans trop nous
 compromettre nous aurions pu leur dire : » Nous ne saurions approuver
 » qu'aux dépens de la justice & de la sûreté publique , vous fassiez
 » à un scélérat une grace tacite qu'il n'accepte point , & qu'il dit
 » n'être qu'une horrible barbarie que vous couvrez d'un beau nom.
 » Quand cette grace en seroit réellement une , étant faite par force
 » elle change de nature ; au lieu d'être un bienfait elle devient un
 » cruel outrage , & rien n'est plus injuste & plus tyrannique que de
 » forcer un homme à nous être obligé malgré lui. C'est sans doute
 » un des crimes de J. J. de n'avoir , au lieu de la reconnoissance qu'il
 » vous doit , qu'un dédain plus que méprisant pour vous & pour vos
 » manœuvres. Cette impudence de sa part mérite en particulier une
 » punition fortable , & cette punition que vous lui devez & à vous-
 » mêmes est de le confondre , afin que forcé de reconnoître enfin
 » votre indulgence , il ne jette plus des nuages sur les motifs qui
 » vous font agir. Que la confusion d'un hypocrite aussi arrogant soit ,
 » si vous voulez , sa seule peine , mais qu'il la sente pour l'édification ,
 » pour la sûreté publique & pour l'honneur de la génération présente
 » qu'il paroît dédaigner si fort. Alors seulement on pourra , sans risque ,
 » le laisser errer parmi nous avec honte , quand il sera bien authen-
 » tiquement convaincu & démasqué. Jusques à quand souffrirez-vous
 » cet odieux scandale qu'avec la sécurité de l'innocence le crime ose
 » insolemment provoquer la vertu qui gauchit devant lui & se cache
 » dans l'obscurité ? C'est lui qu'il faut réduire à cet indigne silence
 » que vous gardez lui présent : sans quoi l'avenir ne voudra jamais
 » croire que celui qui se montre seul & sans crainte est le coupable ,
 » & que celui qui , bien escorté n'ose l'attendre , est l'innocent ».

En leur parlant ainsi nous les aurions forcés à s'expliquer ouver-
 tement , ou à convenir tacitement de leur imposture , & par la dis-
 cussion contradictoire des faits , nous aurions pu porter un jugement
 certain sur les accusateurs & sur l'accusé , & prononcer définitivement
 entr'eux & lui. Vous dites que les juges & les témoins entrant tous

dans la ligue auroient rendu la prévarication très-facile à exécuter , très-difficile à découvrir , & cela doit être : mais il n'est pas impossible aussi que l'accusé n'eût trouvé quelque réponse imprévue & péremptoire qui eût démonté toutes leurs batteries & manifesté le complot. Tout est contre lui , je le fais , le pouvoir , la ruse , l'argent , l'intrigue , le tems , les préjugés , son ineptie , ses distractions , son défaut de mémoire , son embarras de s'énoncer , tout enfin , hors l'innocence & la vérité qui seules lui ont donné l'assurance de rechercher , de demander , de provoquer avec ardeur ces explications qu'il auroit tant de raisons de craindre si sa conscience dépofoit contre lui. Mais ses desirs attiédés ne sont plus animés , ni par l'espoir d'un succès qu'il ne peut plus attendre que d'un miracle , ni par l'idée d'une réparation qui pût flatter son cœur. Mettez - vous un moment à sa place , & sentez ce qu'il doit penser de la génération présente & de sa conduite à son égard. Après le plaisir qu'elle a pris à le diffamer en le cajolant , quel cas pourroit-il faire du retour de son estime , & de quel prix pourroient être à ses yeux les caresses sinceres des mêmes gens qui lui en prodiguèrent de si fausses avec des cœurs pleins d'aversion pour lui ? Leur duplicité , leur trahison , leur perfidie ont-elles pu lui laisser pour eux le moindre sentiment favorable , & ne seroit-il pas plus indigné que flatté de s'en voir fêté sincèrement avec les mêmes démonstrations qu'ils employèrent si long-tems en dérision à faire de lui le jouet de la canaille.

NON, Monsieur, quand ses contemporains, aussi repentans & vrais qu'ils ont été jusqu'ici faux & cruels à son égard, reviendroient enfin de leur erreur ou plutôt de leur haine, & que réparant leur longue injustice, ils tâcheroient à force d'honneurs de lui faire oublier leurs outrages, pourroit-il oublier la bassesse & l'indignité de leur conduite, pourroit-il cesser de se dire que quand même il eût été le scélérat qu'ils se plaisent à voir en lui, leur maniere de procéder avec ce prétendu scélérat, moins inique, n'en seroit que plus abjecte, & que s'avilir autour d'un monstre à tant de maneges insidieux étoit se mettre soi-même au-dessous de lui ? Non, il n'est plus au pouvoir de ses contemporains de lui ôter le dédain qu'ils ont tant pris de peine à lui inspirer. Devenu même insensible à leurs insultes, comment pourroit-il être touché de leurs éloges ? Comment pourroit-il

agrée le retour tardif & forcé de leur estime , ne pouvant plus lui-même en avoir pour eux ? Non , ce retour de la part d'un public si méprisable ne pourroit plus lui donner aucun plaisir , ni lui rendre aucun honneur. Il en seroit plus importuné sans en être plus satisfait. Ainsi l'explication juridique & décisive qu'il n'a pu jamais obtenir & qu'il a cessé de desirer , étoit plus pour nous que pour lui. Elle ne pourroit plus , même avec la plus éclatante justification , jeter aucune véritable douceur dans sa vieillesse. Il est désormais trop étranger ici-bas pour prendre à ce qui s'y fait aucun intérêt qui lui soit personnel. N'ayant plus de suffisante raison pour agir , il reste tranquille , en attendant avec la mort la fin de ses peines , & ne voit plus qu'avec indifférence le sort du peu de jours qui lui restent à passer sur la terre.

QUELQUE consolation néanmoins est encore à sa portée ; je consacre ma vie à la lui donner , & je vous exhorte d'y concourir. Nous ne sommes entrés ni l'un ni l'autre dans les secrets de la ligue dont il est l'objet ; nous n'avons point partagé la fausseté de ceux qui la composent : nous n'avons point cherché à le surprendre par des caresses perfides. Tant que vous l'avez haï vous l'avez fui , & moi je ne l'ai recherché que dans l'espoir de le trouver digne de mon amitié ; & l'épreuve nécessaire pour porter un jugement éclairé sur son compte , ayant été long-tems autant recherchée par lui qu'écartée par vos Messieurs , forme un préjugé qui supplée autant qu'il se peut à cette épreuve , & confirme ce que j'ai pensé de lui après un examen aussi long qu'impartial. Il m'a dit cent fois qu'il se seroit consolé de l'injustice publique , s'il eût trouvé un seul cœur d'homme qui s'ouvrit au sien , qui sentît ses peines & qui les plaignît ; l'estime franche & pleine d'un seul l'eût dédommagé du mépris de tous les autres. Je puis lui donner ce dédommagement & je le lui voue. Si vous vous joignez à moi pour cette bonne œuvre , nous pouvons lui rendre dans ses vieux jours la douceur d'une société véritable qu'il a perdue depuis si long-tems & qu'il n'espéroit plus retrouver ici-bas. Laissons le public dans l'erreur où il se complait & dont il est digne , & montrons seulement à celui qui en est la victime que nous ne la partageons pas. Il ne s'y trompe déjà plus à mon égard , il ne s'y trompera point au vôtre , & si vous venez à lui avec les sentimens qui lui

font dûs, vous le trouverez prêt à vous les rendre. Les nôtres lui feront d'autant plus sensibles qu'il ne les attendoit plus de personne, & avec le cœur que je lui connois, il n'avoit pas besoin d'une si longue privation pour lui en faire sentir le prix. Que ses persécuteurs continuent de triompher, il verra leur prospérité sans peine : le desir de la vengeance ne le tourmenta jamais. Au milieu de tous leurs succès il les plaint encore, & les croit bien plus malheureux que lui. En effet, quand la triste jouissance des maux qu'ils lui ont faits pourroit remplir leurs cœurs d'un contentement véritable, peut-elle jamais les garantir de la crainte d'être un jour découverts & démasqués ? Tant de soins qu'ils se donnent, tant de mesures qu'ils prennent sans relâche depuis tant d'années, ne marquent-elles pas la frayeur de n'en avoir jamais pris assez ? Ils ont beau renfermer la vérité dans de triples murs de mensonges & d'impostures qu'ils renforcent continuellement, ils tremblent toujours qu'elle ne s'échape par quelque fissure. L'immense édifice de ténèbres qu'ils ont élevé autour de lui ne suffit pas pour les rassurer. Tant qu'il vit, un accident imprévu peut lui dévoiler leur mystère & les exposer à se voir confondus. Sa mort même, loin de les tranquilliser, doit augmenter leurs alarmes. Qui fait s'il n'a point trouvé quelque confident discret qui, lorsque l'animosité du public cessera d'être attisée par la présence du condamné, saisira, pour se faire écouter, le moment où les yeux commenceront à s'ouvrir ? Qui fait si quelque dépositaire fidele ne produira pas en tems & lieu de telles preuves de son innocence que le public, forcé de s'y rendre, sente & déplore sa longue erreur ? Qui fait si dans le nombre infini de leurs complices, il ne s'en trouvera pas quelqu'un que le repentir, que le remords fasse parler ? On a beau prévoir ou arranger toutes les combinaisons imaginables, on craint toujours qu'il n'en reste quelque une qu'on n'a pas prévue, & qui fasse découvrir la vérité quand on y pensera le moins. La prévoyance a beau travailler, la crainte est encore plus active, & les auteurs d'un pareil projet ont, sans y penser, sacrifié à leur haine le repos du reste de leurs jours.

Si leurs accusations étoient véritables & que J. J. fût tel qu'ils l'ont peint, l'ayant une fois démasqué pour l'acquies de leur conscience

science & déposé leur secret chez ceux qui doivent veiller à l'ordre public, ils se reposeroient sur eux du reste, cesseroient de s'occuper du coupable & ne penseroient plus à lui. Mais l'œil inquiet & vigilant qu'ils ont, sans cesse attaché sur lui, les émissaires dont ils l'entourent, les mesures qu'ils ne cessent de prendre pour lui fermer toute voie à toute explication, pour qu'il ne puisse leur échaper en aucune sorte, décelent avec leurs alarmes la cause qui les entretient & les perpétue : elles ne peuvent plus cesser quoi qu'ils fassent ; vivant ou mort il les inquiétera toujours, & s'il aimoit la vengeance, il en auroit une bien assurée dans la frayeur dont, malgré tant de précautions entassées, ils ne cesseront plus d'être agités.

VOILA le contrepois de leurs succès & de toutes leurs prospérités. Ils ont employé toutes les ressources de leur art pour faire de lui le plus malheureux des êtres ; à force d'ajouter moyens sur moyens ils les ont tous épuisés, & loin de parvenir à leurs fins, ils ont produit l'effet contraire. Ils ont fait trouver à J. J. des ressources en lui-même qu'il ne connoitroit pas sans eux. Après lui avoir fait le pis qu'ils pouvoient lui faire, ils l'ont mis en état de n'avoir plus rien à craindre ni d'eux, ni de personne, & de voir avec la plus profonde indifférence tous les événemens humains. Il n'y a point d'atteinte sensible à son ame qu'ils ne lui aient portée ; mais en lui faisant tout le mal qu'ils lui pouvoient faire, ils l'ont forcé de se réfugier dans des asyles où il n'est plus en leur pouvoir de pénétrer. Il peut maintenant les défier & se moquer de leur impuissance. Hors d'état de le rendre plus malheureux, ils le deviennent chaque jour davantage, en voyant que tant d'efforts n'ont abouti qu'à empirer leur situation & adoucir la sienne. Leur rage devenue impuissante n'a fait que s'irriter en voulant s'assouvir.

Au reste, il ne doute point que malgré tant d'efforts, le tems ne leve enfin le voile de l'imposture, & ne découvre son innocence. La certitude qu'un jour on sentira le prix de sa patience, contribue à la soutenir ; & en lui tout ôtant, ses persécuteurs n'ont pu lui ôter la confiance & l'espoir. « Si ma mémoire devoit, dit-il, s'éteindre avec moi, je » me consolerois d'avoir été si mal connu des hommes dont je serois » bientôt oublié ; mais puisque mon existence doit être connue après

» moi par mes livres, & bien plus par mes malheurs, je ne m'en trouve
 » point, je l'avoue, assez de résignation pour penser sans impatience,
 » moi qui me sens meilleur & plus juste qu'aucun homme qui me soit
 » connu, qu'on ne se souviendra de moi que comme d'un monstre, &
 » que mes écrits où le cœur qui les dicta est empreint à chaque page,
 » passeront pour les déclamations d'un tartuffe qui ne cherchoit qu'à
 » tromper le Public. Qu'auront donc servi mon courage & mon zèle,
 » si leurs monumens, loin d'être utiles aux bons (4), ne font qu'ai-
 » grir & fomenter l'animosité des méchans, si tout ce que l'amour de la
 » vertu m'a fait dire sans crainte & sans intérêt, ne fait à l'avenir,
 » comme aujourd'hui, qu'exciter contre moi la prévention & la haine,
 » & ne produit jamais aucun bien; si, au lieu des bénédictions qui
 » m'étoient dues, mon nom, que tout devoit rendre honorable, n'est
 » prononcé dans l'avenir qu'avec imprécation! Non, je ne supporte-
 » rois jamais une si cruelle idée; elle absorberoit tout ce qui m'est resté
 » de courage & de constance. Je consentirois sans peine à ne point
 » exister dans la mémoire des hommes, mais je ne puis consentir, je
 » l'avoue, à y rester diffamé: non, le Ciel ne le permettra point; &
 » dans quelque état que m'ait réduit la destinée, je ne désespérerai ja-
 » mais de la Providence, sachant bien qu'elle choisit son heure & non
 » pas la nôtre, & qu'elle aime à frapper son coup au moment qu'on ne
 » l'attend plus. Ce n'est pas que je donne encore aucune importance, &
 » sur-tout par rapport à moi, au peu de jours qui me restent à vivre,
 » quand même j'y pourrois voir renaître pour moi toutes les douceurs
 » dont on a pris peine à tarir le cours. J'ai trop connu la misère des prof-
 » pétés humaines pour être sensible à mon âge à leur tardif & vain
 » retour; & quelque peu croyable qu'il soit, il leur seroit encore plus
 » aisé de revenir, qu'à moi d'en reprendre le goût. Je n'espère plus,
 » & je desire très-peu de voir de mon vivant la révolution qui doit
 » défabuser le Public sur mon compte. Que mes persécuteurs jouissent
 » en paix, s'ils peuvent, toute leur vie du bonheur qu'ils se sont fait
 » des misères de la mienne. Je ne desire de les voir ni confondus ni

(4) JAMAIS les discours d'un homme qu'on croit parler contre sa pensée ne touchent ceux qui ont cette opinion. Tous ceux qui pensent mal de moi disent avoir profité dans la vertu par la lecture de mes livres, mentent & même très-fortement. Ce sont ceux-là qui sont vraiment des tartuffes.

» punis ; & pourvu qu'enfin la vérité soit connue , je ne demande point
 » que ce soit à leurs dépens ; mais je ne puis regarder comme une
 » chose indifférente aux hommes le rétablissement de ma mémoire & le
 » retour de l'estime publique qui m'étoit due. Ce seroit un trop grand
 » malheur pour le genre-humain que la manière dont on a procédé à
 » mon égard servît de modèle & d'exemple , que l'honneur des parti-
 » culiers dépendît de tout imposteur adroit , & que la société , foulant
 » aux pieds les plus saintes loix de la justice , ne fût plus qu'un téné-
 » breux brigandage de trahisons secrètes & d'impostures adoptées sans
 » confrontation , sans contradiction , sans vérification , & sans aucune
 » défense laissée aux accusés. Bientôt les hommes à la merci les uns
 » des autres n'auroient de force & d'action que pour s'entre-déchirer
 » entr'eux , sans en avoir aucune pour la résistance ; les bons , livrés
 » tout-à-fait aux méchans , deviendroient d'abord leur proie , enfin
 » leurs disciples ; l'innocence n'auroit plus d'asyle , & la terre devenue
 » un enfer , ne seroit couverte que de démons occupés à se tourmen-
 » ter les uns & les autres. Non , le Ciel ne laissera point un exemple
 » aussi funeste ouvrir au crime une route nouvelle inconnue jusqu'à ce
 » jour ; il découvrira la noirceur d'une trame aussi cruelle. Un jour
 » viendra , j'en ai la juste confiance , que les honnêtes gens béniront
 » ma mémoire & pleureront sur mon sort. Je suis sûr de la chose ,
 » quoique j'en ignore le tems. Voilà le fondement de ma patience &
 » de mes consolations. L'ordre sera rétabli tôt ou tard , même sur la
 » terre , je n'en doute pas : mes oppresseurs peuvent reculer le mo-
 » ment de ma justification ; mais ils ne sauroient empêcher qu'il ne
 » vienne. Cela me suffit pour être tranquille au milieu de leurs œuvres :
 » qu'ils continuent à disposer de moi durant ma vie , mais qu'ils se
 » pressent ; je vais bientôt leur échapper ».

TELS sont sur ce point les sentimens de J. J. , & tels sont aussi les
 miens. Par un décret dont il ne m'appartient pas de sonder la pro-
 fondeur , il doit passer le reste de ses jours dans le mépris & l'humili-
 ation : mais j'ai le plus vif pressentiment qu'après sa mort & celle
 de ses persécuteurs , leurs trames seront découvertes & sa mémoire
 justifiée. Ce sentiment me paroît si bien fondé , que pour peu qu'on
 y réfléchisse , je ne vois pas qu'on en puisse douter. C'est un axiome

généralement admis que tôt ou tard la vérité se découvre , & tant d'exemples l'ont confirmé que l'expérience ne permet plus qu'on en doute. Ici du moins il n'est pas concevable qu'une trame aussi compliquée reste cachée aux âges futurs ; il n'est pas même à présumer qu'elle le soit long-tems dans le nôtre. Trop de signes la décelent pour qu'elle échape au premier qui voudra bien y regarder , & cette volonté viendra sûrement à plusieurs si-tôt que J. J. aura cessé de vivre. De tant de gens employés à fasciner les yeux du public , il n'est pas possible qu'un grand nombre n'apperçoive la mauvaise foi de ceux qui les dirigent , & qu'ils ne sentent que si cet homme étoit réellement tel qu'ils le font , il seroit superflu d'en imposer au public sur son compte , & d'employer tant d'impostures pour le charger de choses qu'il ne fait pas , & déguiser celles qu'il fait. Si l'intérêt , l'animosité , la crainte les font concourir aujourd'hui sans peine à ces manœuvres , un tems peut venir où leur passion calmée & leur intérêt changé leur feront voir sous un jour bien différent les œuvres sourdes dont ils font aujourd'hui témoins & complices. Est-il croyable alors qu'aucun de ces coopérateurs subalternes ne parlera confidentiellement à personne de ce qu'il a vu , de ce qu'on lui a fait faire , & de l'effet de tout cela pour abuser le public ? que , trouvant d'honnêtes gens empressés à la recherche de la vérité défigurée , ils ne feront point tentés de se rendre encore nécessaires en la découvrant comme ils le font maintenant pour la cacher , de se donner quelque importance en montrant qu'ils furent admis dans la confiance des Grands , & qu'ils savent des anecdotes ignorées du public ? Et pourquoi ne croirois-je pas que le regret d'avoir contribué à noircir un innocent en rendra quelques-uns indiscrets ou véridiques , sur-tout à l'heure où , prêts à sortir de cette vie , ils seront sollicités par leur conscience à ne pas emporter leur culpé avec eux ? Enfin pourquoi les réflexions que vous & moi faisons aujourd'hui ne viendroient-elles pas alors dans l'esprit de plusieurs personnes , quand elles examineront de sang-froid la conduite qu'on a tenue & la facilité qu'on eut par elle de peindre cet homme comme on a voulu ? On sentira qu'il est beaucoup plus incroyable qu'un pareil homme ait existé réellement , qu'il ne l'est que la crédulité publique enhardissant les imposteurs , les ait portés à le peindre ainsi successivement , & en enchérissant toujours

sans s'appercevoir qu'ils passoient même la mesure du possible. Cette marche , très-naturelle à la passion , est un piège qui la décele & dont elle se garantit rarement. Celui qui voudroit tenir un registre exact de ce que , selon vos Messieurs , il a fait , dit , écrit , imprimé depuis qu'ils se sont emparés de sa personne , joint à tout ce qu'il a fait réellement , trouveroit qu'en cent ans il n'auroit pu suffire à tant de choses. Tous les livres qu'on lui attribue , tous les propos qu'on lui fait tenir sont aussi concordans & aussi naturels que les faits qu'on lui impute , & tout cela toujours si bien prouvé , qu'en admettant un seul de ces faits , on n'a plus droit d'en rejeter aucun autre.

CEPENDANT avec un peu de calcul & de bon sens , on verra que tant de choses sont incompatibles , que jamais il n'a pu faire tout cela , ni se trouver en tant de lieux différens en si peu de tems ; qu'il y a par conséquent plus de fictions que de vérités dans toutes ces anecdotes entassées , qu'enfin les mêmes preuves qui n'empêchent pas les unes d'être des mensonges , ne sauroient établir que les autres sont des vérités. La force même & le nombre de toutes ces preuves suffiront pour faire soupçonner le complot , & dès-lors toutes celles qui n'auront pas subi l'épreuve légale perdront leur force ; tous les témoins qui n'auront pas été confrontés à l'accusé perdront leur autorité ; & il ne restera contre lui de charges solides que celles qui lui auront été connues & dont il n'aura pu se justifier ; c'est-à-dire , qu'aux fautes près qu'il a déclarées le premier , & dont vos Messieurs ont tiré un si grand parti , on n'aura rien du tout à lui reprocher.

C'EST dans cette persuasion qu'il me paroît raisonnable qu'il se console des outrages de ses contemporains & de leur injustice. Quoiqu'ils puissent faire , ses livres transmis à la postérité , montreront que leur Auteur ne fut point tel qu'on s'efforce de le peindre , & sa vie réglée , simple , uniforme , & la même depuis tant d'années ne s'accordera jamais avec le caractère affreux qu'on veut lui donner. Il en fera de ce ténébreux complot formé dans un si profond secret , développé avec de si grandes précautions & suivi avec tant de zèle , comme de tous les ouvrages des passions des hommes qui sont passagers & périssables comme eux. Un tems viendra qu'on aura pour

le siècle où vécut J. J. la même horreur que ce siècle marque pour lui, & que ce complot immortalisant son Auteur, comme Eurostrate, passera pour un chef-d'œuvre de génie & plus encore de méchanceté.

L E F R A N Ç O I S.

JE joins de bon cœur mes vœux aux vôtres pour l'accomplissement de cette prédiction, mais j'avoue que je n'y ai pas autant de confiance, & à voir le tour qu'a pris cette affaire, je jugerois que des multitudes de caractères & d'événemens décrits dans l'histoire, n'ont peut-être d'autre fondement que l'invention de ceux qui se sont avisés de les affirmer. Que le tems fasse triompher la vérité, c'est ce qui doit arriver très-souvent; mais que cela arrive toujours, comment le fait-on, & sur quelle preuve peut-on l'assurer? Des vérités long-tems cachées se découvrent enfin par quelques circonstances fortuites. Cent mille autres peut-être resteront à jamais offusquées par le mensonge, sans que nous ayons aucun moyen de les reconnoître & de les manifester; car tant qu'elles restent cachées, elles sont pour nous comme n'existant pas. Otez le hasard qui en fait découvrir quelqu'une, elle continueroit d'être cachée, & qui sait combien il en reste pour qui ce hasard ne viendra jamais? Ne disons donc pas que le tems fait toujours triompher la vérité, car c'est ce qu'il nous est impossible de savoir, & il est bien plus croyable qu'effaçant pas à pas routes ses traces, il fait plus souvent triompher le mensonge, sur-tout quand les hommes ont intérêt à le soutenir. Les conjectures sur lesquelles vous croyez que le mystère de ce complot sera dévoilé me paroissent, à moi qui l'ai vu de plus près, beaucoup moins plausibles qu'à vous. La ligue est trop forte, trop nombreuse, trop bien liée pour pouvoir se dissoudre aisément, & tant qu'elle durera comme elle est, il est trop périlleux de s'en détacher pour que personne s'y hasarde sans autre intérêt que celui de la justice. De tant de fils divers qui composent cette trame, chacun de ceux qui la conduisent ne voit que celui qu'il doit gouverner & tout au plus ceux qui l'avoisinent. Le concours général du tout n'est apperçu que des directeurs, qui travaillent sans relâche à démêler ce qui s'embrouille, à ôter les tiraillemens, les contradictions, & à faire jouer le tour d'une manière uniforme. La multitude des choses incompatibles entr'elles qu'on

fait dire & faire à J. J. n'est , pour ainsi dire , que le magasin des matériaux dans lequel les entrepreneurs faisant un triage , choisiront à loisir les choses assortissantes qui peuvent s'accorder , & rejettant celles qui tranchent , répugnent & se contredisent , parviendront bientôt à les faire oublier après qu'elles auront produit leur effet. *Inventez toujours* , disent-ils aux ligueurs subalternes , *nous nous chargeons de choisir & d'arranger après*. Leur projet est , comme je vous l'ai dit , de faire une refonte générale de toutes les anecdotes recueillies ou fabriquées par leurs satellites , & de les arranger en un corps d'histoire disposée avec tant d'art , & travaillée avec tant de soin , que tout ce qui est absurde & contradictoire , loin de paroître un tissu de fables grossières , paroitra l'effet de l'inconséquence de l'homme , qui , avec des passions diverses & monstrueuses , vouloit le blanc & le noir , & passoit sa vie à faire & défaire , faute de pouvoir accomplir ses mauvais desseins.

CET ouvrage qu'on prépare de longue main pour le publier d'abord après sa mort , doit , par les pieces & les preuves dont il sera muni , fixer si bien le jugement du public sur sa mémoire , que personne ne s'avise même de former là-dessus le moindre doute. On y affectera pour lui le même intérêt , la même affection dont l'apparence bien ménagée a eu tant d'effet de son vivant , & pour marquer plus d'impartialité , pour lui donner comme à regret un caractère affreux , on y joindra les éloges les plus outrés de sa plume & de ses talents , mais tournés de façon à le rendre odieux encore par-là , comme si dire & prouver également le pour & le contre , tout persuader & ne rien croire eût été le jeu favori de son esprit. En un mot , l'écrivain de cette vie , admirablement choisi pour cela , saura comme l'Aletès du Tasse.

*Menteur adroit , savant dans l'art de nuire ,
Sous la forme d'éloge habiller la satire.*

SES livres , dites-vous , transmis à la postérité , déposeront en faveur de leur Auteur. Ce sera , je l'avoue , un argument bien fort pour ceux qui penseront comme vous & moi sur ces livres. Mais savez-vous à quel point on peut les défigurer , & tout ce qui a déjà été fait pour cela avec le plus grand succès , ne prouve-t-il pas qu'on peut

tout faire sans que le public le croie ou le trouve mauvais ? Cet argument tiré de ses livres a toujours inquiété nos Messieurs. Ne pouvant les anéantir, & leurs plus malignes interprétations ne suffisant pas encore pour les décrier à leur gré, ils en ont entrepris la falsification, & cette entreprise qui sembloit d'abord presque impossible, est devenue, par la connivence du public, de la plus facile exécution. L'Auteur n'a fait qu'une seule édition de chaque piece. Ces impressions éparées ont disparu depuis long-tems, & le peu d'exemplaires qui peuvent rester, cachés dans quelques cabinets, n'ont excité la curiosité de personne pour les comparer avec les recueils dont on affecte d'inonder le public. Tous ces recueils, grossis de critiques outrageantes, de libelles venimeux, & faits avec l'unique projet de défigurer les productions de l'Auteur, d'en altérer les maximes, & d'en changer peu à peu l'esprit, ont été, dans cette vue, arrangés & falsifiés avec beaucoup d'art, d'abord seulement par des retranchemens qui, supprimant les éclaircissemens nécessaires, altéroient le sens de ce qu'on laissoit, puis par d'apparentes négligences qu'on pouvoit faire passer pour les fautes d'impression, mais qui produisoient des contre-sens terribles, & qui, fidèlement transcrites à chaque impression nouvelle, ont enfin substitué par tradition ces fausses leçons aux véritables. Pour mieux réussir dans ce projet, on a imaginé de faire de belles éditions qui, par leur perfection typographique, fissent tomber les précédentes & restassent dans les bibliothèques; & pour leur donner un plus grand crédit, on a tâché d'y intéresser l'Auteur, même par l'appât du gain, & on lui a fait pour cela, par le Libraire chargé de ces manœuvres, des propositions assez magnifiques pour devoir naturellement le tenter. Le projet étoit d'établir ainsi la confiance du public, de ne faire passer sous les yeux de l'Auteur que des épreuves correctes, & de tirer à son insu les feuilles destinées pour le public, & où le texte eût été accommodé selon les vues de nos Messieurs. Rien n'eût été si facile par la maniere dont il est enlacé que de lui cacher ce petit manège, & de le faire ainsi servir lui-même à autoriser la fraude dont il devoit être la victime & qu'il eût ignorée, croyant transmettre à la postérité une édition fidelle de ses écrits. Mais soit dégoût, soit paresse, soit qu'il ait eu quelque vent du projet, non content de s'être

s'être refusé à la proposition, il a défavoué dans une protestation signée tout ce qui s'imprimerait désormais sous son nom. L'on a donc pris le parti de se passer de lui & d'aller en avant comme s'il participoit à l'entreprise. L'édition se fait par souscription, & s'imprime, dit-on, à Bruxelles, en beau papier, beau caractère, belles estampes. On n'épargnera rien pour la prôner dans toute l'Europe, & pour en vanter sur-tout l'exactitude & la fidélité, dont on ne doutera pas plus que de la ressemblance du portrait publié par l'ami Hume. Comme elle contiendra beaucoup de nouvelles pièces refondues ou fabriquées par nos Messieurs, on aura grand soin de les munir de titres plus que suffisans auprès d'un public qui ne demande pas mieux que de tout croire, & qui ne s'avisera pas si tard de faire le difficile sur leur authenticité.

R O U S S E A U.

MAIS comment! cette déclaration de J. J. dont vous venez de parler ne lui servira donc de rien pour se garantir de toutes ces fraudes, & quoi qu'il puisse dire, vos Messieurs feront passer sans obstacle tout ce qu'il leur plaira d'imprimer sous son nom?

L E F R A N Ç O I S.

BIEN plus; ils ont su tourner contre lui jusqu'à son défaveu. En le faisant imprimer eux-mêmes, ils en ont tiré pour eux un nouvel avantage, en publiant que, voyant ses mauvais principes mis à découvert & consignés dans ses écrits, il tâchoit de se disculper en rendant leur fidélité suspecte. Passant habilement sous silence les falsifications réelles, ils ont fait entendre qu'il accusoit d'être falsifiés des passages que tout le monde sait bien ne l'être pas, & fixant toute l'attention du public sur ces passages, ils l'ont ainsi détourné de vérifier leurs infidélités. Supposez qu'un homme vous dise: J. J. dit qu'on lui a volé des poires, & il ment, car il a son compte de pommes; donc on ne lui a point volé de poires: ils ont exactement raisonné comme cet homme-là, & c'est sur ce raisonnement qu'ils ont persisté sa déclaration. Ils étoient si sûrs de son peu d'esset, qu'en même tems qu'ils la faisoient imprimer, ils imprimoient aussi cette prétendue traduction du Tasse tout exprès pour la lui attribuer, & qu'ils lui ont en effet attribuée, sans la moindre objection de la part

du public; comme si cette maniere d'écrire aride & fautillante, sans liaison, sans harmonie & sans grace, étoit en effet la sienne. De sorte que, selon eux, tout en protestant contre tout ce qui paroîtroit désormais sous son nom, ou qui lui seroit attribué, il publioit néanmoins ce barbouillage, non-seulement sans s'en cacher, mais ayant grand'peur de n'en être pas cru l'Auteur, comme il paroît par la préface singeresse qu'ils ont mise à la tête du livre.

Vous croyez qu'une balourdise aussi grossiere, une aussi extravagante contradiction devoit ouvrir les yeux à tout le monde & révolter contre l'impudence de nos Messieurs poussée ici jusqu'à la bêtise? point du tout: en réglant leurs manœuvres sur la disposition où ils ont mis le public, sur la crédulité qu'ils lui ont donnée, ils sont bien plus sûrs de réussir que s'ils agissoient avec plus de finesse. Dès qu'il s'agit de J. J. il n'est besoin de mettre ni bon sens, ni vraisemblance dans les choses qu'on en débite; plus elles sont absurdes & ridicules, plus on s'empresse à n'en pas douter. Si d'A*** ou D*** s'avisent d'affirmer aujourd'hui qu'il a deux têtes, en le voyant passer demain dans la rue tout le monde lui verroit deux rêtes très-distinctement, & chacun seroit très-surpris de n'avoir pas apperçu plutôt cette monstruosité.

Nos Messieurs sentent si bien cet avantage, & savent si bien s'en prévaloir, qu'il entre dans leurs plus efficaces ruses d'employer des manœuvres pleines d'audace & d'impudence au point d'en être incroyables, afin que s'il les apprend & s'en plaint, personne n'y veuille ajouter foi. Quand, par exemple, un honnête imprimeur, Simon, dira publiquement à tout le monde que J. J. vient souvent chez lui voir & corriger les épreuves de ces éditions frauduleuses qu'ils font de ses écrits, qui est-ce qui croira que J. J. ne connoît pas l'imprimeur Simon, & n'avoir pas même ouï parler de ces éditions quand ce discours lui revint? Quand encore on verra son nom pompeusement étalé dans les listes des souscripteurs de livres de prix, qui est-ce qui dès-à-présent & dans l'avenir ira s'imaginer que toutes ces souscriptions prétendues sont là mises à son infu, ou malgré lui, seulement pour lui donner un air d'opulence & de prétention qui démente le ton qu'il a pris. Et cependant....

R O U S S E A U.

JE fais ce qu'il en est, car il m'a protesté n'avoir fait en sa vie qu'une seule souscription, savoir, celle pour la statue de M. de Voltaire (*).

L E F R A N Ç O I S.

HÉ bien, Monsieur, cette seule souscription qu'il a faite est la seule dont on ne fait rien; car le discret d'A*** qui l'a reçue n'en a pas fait beaucoup de bruit. Je comprends bien que cette souscription est moins une générosité qu'une vengeance; mais c'est une vengeance à la Jean-Jacques que Voltaire ne lui rendra pas.

Vous devez sentir par ces exemples que de quelque façon qu'il s'y prenne, & dans aucun tems, il ne peut raisonnablement espérer que la vérité perce à son égard à travers les filets tendus autour de lui, & dans lesquels en s'y débattant il ne fait que s'enlacer davantage. Tout ce qui lui arrive est trop hors de l'ordre commun des choses pour pouvoir jamais être cru, & ses protestations mêmes ne

(*) *Lettre de M. Rousseau à M. de la Tourette.*

A Lyon, 2 Juin 1770.

J'APPRENDS, Monsieur, qu'on a formé le projet d'élever une statue à M. de Voltaire, & qu'on permet à tous ceux qui sont connus par quelque ouvrage imprimé, de concourir à cette entreprise. J'ai payé assez cher le droit d'être admis à cet honneur pour oser y prétendre, & je vous supplie de vouloir bien interposer vos bons offices pour me faire inscrire au nombre des souscrivans. J'espère, Monsieur, que les bontés dont vous m'honorez & l'occasion pour laquelle je m'en prévauz ici, vous feront aisément pardonner la liberté que je prends. Je vous salue, Monsieur, très-humblement & de tout mon cœur.

Lettre de M. de Voltaire à M. de la Tourette; relative à la précédente, transcrite sur l'original.

23 Juin 1770, à Ferney.

VOUS savez peut-être, Monsieur, qu'on a imprimé dans la gazette de Berne que Jean-Jacques Rousseau vous avait écrit une lettre, par laquelle il souscrivait entre vos mains pour certaine statue. Je vous prie de me dire si la chose est vraie. J'ai peur que les gens de lettres de Paris ne veuillent point admettre d'étranger. Ceci est une galanterie toute Française. Ceux qui l'ont imaginée sont tous ou artistes, ou amateurs. M. le Duc de Choiseul est à la tête, & trouverait peut-être mauvais que l'article de la gazette se trouvât vrai.

MME. Denis vous fait les plus sincères complimens. Agréez, Monsieur, les assurances de mon tendre attachement pour vous & pour toute votre famille.

P p ij

feront qu'attirer sur lui les reproches d'impudence & de mensonge que méritent ses ennemis.

Donnez à J. J. un conseil, le meilleur peut-être qui lui reste à suivre, environné comme il est d'embûches & de pièges, où chaque pas ne peut manquer de l'attirer : c'est de rester, s'il le peut, immobile, de ne point agir du tout (5), de n'acquiescer à rien de ce qu'on lui propose, sous quelque prétexte que ce soit, & de résister même à ses propres mouvemens tant qu'il peut s'abstenir de les suivre. Sous quelque face avantageuse qu'une chose à faire ou à dire se présente à son esprit, il doit compter que dès qu'on lui laisse le pouvoir de l'exécuter, c'est qu'on est sûr d'en tourner l'effet contre lui & de la lui rendre funeste. Par exemple, pour tenir le public en garde contre les falsifications de ses livres, & contre tous les écrits pseudonymes qu'on fait courir journellement sous son nom, qu'y avoit-il de meilleur en apparence & dont on pût moins abuser pour lui nuire, que la déclaration dont nous venons de parler ? & cependant vous seriez étonné du parti qu'on a tiré de cette déclaration pour un effet tout contraire, & il a dû sentir cela de lui-même par le soin qu'on a pris de la faire imprimer à son insu : car il n'a sûrement pas pu croire qu'on ait pris ce soin pour lui faire plaisir. L'Écrit sur le Gouvernement de Pologne (6) qu'il n'a fait que sur les plus touchantes instances, avec le plus parfait désintéressement, & par les seuls motifs de la plus pure vertu, sembloit ne pouvoir qu'honorer son Auteur & le rendre respectable, quand même cet écrit n'eût été qu'un tissu d'erreurs. Si vous saviez par qui, pour qui,

(5) Il ne m'est pas permis de suivre ce conseil en ce qui regarde la juste défense de mon honneur. Je dois jusqu'à la fin faire tout ce qui dépend de moi, sinon pour ouvrir les yeux à cette aveugle génération, du moins pour en éclaircir une plus équitable. Tous les moyens pour cela me sont ôtés, je le fais; mais sans aucun espoir de succès tous les efforts possibles quoiqu'inutiles n'en sont pas moins dans mon devoir, & je ne cesserai de le faire jusqu'à mon dernier soupir. *Fay ce que doy, arrive que pourra.*

(6) Cet écrit est tombé dans les mains de M. d'A*** peut-être aussi-tôt qu'il est sorti des miennes, & Dieu sait quel usage il en a pu faire. M. le Comte Wielhorski m'apprit en venant me dire adieu à son départ de Paris, qu'on avoit mis des horreurs de lui dans la gazette d'Hollande. A l'air dont il me dit cela, j'ai jugé, en y repensant, qu'il me croyoit l'auteur de l'article, & je ne doute pas qu'il n'y ait du d'A***

pourquoi cet écrit étoit sollicité, l'usage qu'on s'est empressé d'en faire & le tour qu'on a su lui donner, vous sentiriez parfaitement combien il eût été à désirer pour l'Auteur que, résistant à toute cajolerie, il se refusât à l'appât de cette bonne œuvre qui, de la part de ceux qui la sollicitoient avec tant d'instance, n'avoit pour but que de la rendre pernicieuse pour lui. En un mot, s'il connoît sa situation, il doit comprendre, pour peu qu'il y réfléchisse, que toute proposition qu'on lui fait & quelque couleur qu'on y donne, a toujours un but qu'on lui cache & qui l'empêcheroit d'y consentir si ce but lui étoit connu. Il doit sentir sur-tout que le motif de faire du bien ne peut être qu'un piège pour lui de la part de ceux qui le lui proposent, & pour eux un moyen réel de faire du mal à lui ou par lui, pour le lui imputer dans la suite; qu'après l'avoir mis hors d'état de rien faire d'utile aux autres ni à lui-même, on ne peut plus lui présenter un pareil motif que pour le tromper; qu'enfin n'étant plus dans sa position en puissance de faire aucun bien, tout ce qu'il peut désormais faire de mieux est de s'abstenir tout-à-fait d'agir, de peur de mal faire sans le voir ni le vouloir, comme cela lui arrivera infailliblement chaque fois qu'il cédera aux instances des gens qui l'environnent, & qui ont toujours leur leçon toute faite sur les choses qu'ils doivent lui proposer. Sur-tout qu'il ne se laisse point émouvoir par le reproche de se refuser à quelque bonne œuvre; sur au contraire que si c'étoit réellement une bonne œuvre, loin de l'exhorter à y concourir, tout se réuniroit pour l'en empêcher, de peur qu'il n'en eût le mérite, & qu'il n'en résultât quelque effet en sa faveur.

dans cette affaire, aussi bien que dans celle d'un certain Comte Zanowisch Dal-nare, & d'un prêtre aventurier Polonois qui a fait mille efforts pour pénétrer chez moi. Les manœuvres de ce M. d'A * * * ne me surprennent plus, j'y suis tout accoutumé. Je ne puis assurément approuver la conduite du Comte Wielhorski à mon égard. Mais cet article à part que je n'entreprends pas d'expliquer, j'ai toujours regardé & je regarde encore ce Seigneur Polonois comme un honnête homme & un bon patriote, & si j'avois la fantaisie & les moyens de faire insérer des articles dans les gazettes, j'aurois allégué des choses plus pressées à dire & plus importantes pour moi que des satyres du Comte Wielhorski. Le succès de toutes ces menées est un effet nécessaire du système de conduite que l'on suit à mon égard. Qu'est-ce qui pourroit empêcher de rétablir tout ce qu'on entreprend contre moi, dont je ne fais rien, à quoi je ne peux rien, & que tout le monde favorise?

PAR les mesures extraordinaires qu'on prend pour altérer & défigurer ses écrits, & pour lui en attribuer auxquels il n'a jamais songé, vous devez juger que l'objet de la ligue ne se borne pas à la génération présente, pour qui ces soins ne sont plus nécessaires, & puisqu'ayant sous les yeux ses livres, tels à-peu-près qu'il les a composés, on n'en a pas tiré l'objection qui nous paroît si forte à l'un & à l'autre contre l'affreux caractère qu'on prête à l'Auteur; puisqu'au contraire on ne les a su mettre au rang de ses crimes, que la profession de foi du Vicaire est devenue un écrit impie, l'Héloïse un roman obscène; le Contrat Social un livre séditieux; puisqu'on vient de mettre à Paris Pygmalion malgré lui sur la scène, tout exprès pour exciter ce risible scandale qui n'a fait rire personne, & dont nul n'a senti la comique absurdité: puisqu'enfin ses écrits, tels qu'ils existent, n'ont pas garanti leur Auteur de la diffamation de son vivant, l'en garantiront-ils mieux après sa mort, quand on les aura mis dans l'état projeté pour rendre sa mémoire odieuse, & quand les auteurs du complot auront eu tout le tems d'effacer toutes les traces de son innocence & de leur imposture? Ayant pris toutes leurs mesures en gens prévoyans & pourvoyans qui songent à tout, auroient-ils oublié la supposition que vous faites du repentir de quelque complice, du moins à l'heure de la mort, & les déclarations incommodes qui pourroient en résulter s'ils n'y mettoient ordre? Non, Monsieur, comptez que toutes leurs mesures sont si bien prises, qu'il leur reste peu de chose à craindre de ce côté-là.

PARMI les singularités qui distinguent le siècle où nous vivons de tous les autres, est l'esprit méthodique & conséquent qui depuis vingt ans dirige les opinions publiques. Jusqu'ici ces opinions erroient sans suite & sans règle au gré des passions des hommes; & ces passions s'entrechoquant sans cesse, faisoient flotter le public de l'une à l'autre sans aucune direction constante. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Les préjugés eux-mêmes ont leurs marches & leurs règles, & ces règles auxquelles le public est asservi, sans qu'il s'en doute, s'établissent uniquement sur les vues de ceux qui le dirigent. Depuis que la secte philosophique s'est réunie en un corps sous des chefs, ces chefs, par l'art de l'intrigue auquel ils se sont appliqués, devenus les arbitres de l'opinion publique, le sont par elle de la ré-

putation, même de la destinée des particuliers & par eux de celle de l'État. Leur essai fut fait sur J. J. & la grandeur du succès qui dût les étonner eux-mêmes, leur fit sentir jusqu'où leur crédit pouvoit s'étendre. Alors ils songerent à s'associer des hommes puissans, pour devenir avec eux les arbitres de la société, ceux sur-tout qui, disposés comme eux aux secretes intrigues & aux mines souterraines, ne pouvoient manquer de rencontrer & d'éventer souvent les leurs. Ils leur firent sentir que travaillant de concert ils pouvoient étendre tellement leurs rameaux sous les pas des hommes, que nul ne trouvât plus d'assiette solide & ne pût marcher que sur des terrains contreminés. Ils se donnerent des chefs principaux qui, de leur côté dirigeant sourdement toutes les forces publiques sur les plans convenus entr'eux, rendent infallible l'exécution de tous leurs projets. Ces chefs de la ligue philosophique la méprisent & n'en sont pas estimés, mais l'intérêt commun les tient étroitement unis les uns aux autres, parce que la haine ardente & cachée est la grande passion de tous; & que par une rencontre assez naturelle, cette haine commune est tombée sur les mêmes objets. Voilà comment le siecle où nous vivons est devenu le siecle de la haine & des secrets complots : siecle où tout agit de concert sans affection pour personne, où nul ne tient à son parti par attachement, mais par averfion pour le parti contraire, où, pourvu qu'on fasse le mal d'autrui, nul ne se soucie de son propre bien.

R O U S S E A U.

C'ÉTOIT pourtant chez tous ces gens si haineux que vous trouviez pour J. J. une affection si tendre.

L E F R A N Ç O I S.

NE me rappelez pas mes torts; ils étoient moins réels qu'apparens. Quoique tous ces ligueurs m'eussent fasciné l'esprit par un certain jargon papilloté, toutes ces ridicules vertus si pompeusement étalées étoient presque aussi choquantes à mes yeux qu'aux vôtres. J'y sentoient une forfanterie que je ne savois pas démêler, & mon jugement, subjugué mais non satisfait, cherchoit les éclaircissemens que vous m'avez donnés, sans savoir les trouver de lui-même.

LES complots ainsi arrangés, rien n'a été plus facile que de les

mettre à exécution par des moyens assortis à cet effet. Les oracles des Grands ont toujours un grand crédit sur le peuple. On n'a fait qu'y ajouter un air de mystère pour les faire mieux circuler. Les Philosophes, pour conserver une certaine gravité, se sont donné, en se faisant chefs de parti, des multitudes de petits élèves qu'ils ont initiés aux secrets de la secte, & dont ils ont fait autant d'émissaires & d'opérateurs de sordides iniquités ; & répandant par eux les noirceurs qu'ils inventoient & qu'ils feignoient eux de vouloir cacher, ils étendoient ainsi leur cruelle influence dans tous les rangs, sans excepter les plus élevés. Pour s'attacher inviolablement leurs créatures, les chefs ont commencé par les employer à mal faire, comme Carilina fit boire à ses conjurés le sang d'un homme, sûrs que par ce mal où ils les avoient fait tremper, ils les tenoient liés pour le reste de leur vie. Vous avez dit que la vertu n'unir les hommes que par des liens fragiles, au lieu que les chaînes du crime sont impossibles à rompre. L'expérience en est sensible dans l'histoire de J. J. Tout ce qui tenoit à lui par l'estime & la bienveillance que sa droiture & la douceur de son commerce devoient naturellement inspirer, s'est éparpillé sans retour à la première épreuve, ou n'est resté que pour le trahir. Mais les complices de nos Messieurs n'oseront jamais ni les démasquer, quoi qu'il en arrive, de peur d'être démasqués eux-mêmes, ni se détacher d'eux, de peur de leur vengeance, trop bien instruits de ce qu'ils savent faire pour l'exercer. Demeurant ainsi tous unis par la crainte plus que les bons ne le sont par l'amour, ils forment un corps indissoluble dont chaque membre ne peut plus être séparé.

DANS l'objet de disposer par leurs disciples de l'opinion publique & de la réputation des hommes, ils ont assorti leur doctrine à leurs vues, ils ont fait adopter à leurs sectateurs les principes les plus propres à se les tenir inviolablement attachés, quelque usage qu'ils en veuillent faire ; & pour empêcher que les directions d'une imporrune morale ne vinssent contrarier les leurs, ils l'ont fappée par la base en détruisant toute religion, tout libre-arbitre, par conséquent tout remords, d'abord avec quelque précaution par la secrète prédication de leur doctrine, & ensuite tout ouvertement, lorsqu'ils n'ont plus eu de
puissance

puissance réprimante à craindre. En paroissant prendre le contre-pied des Jésuites, ils ont tendu néanmoins au même but par des routes détournées, en se faisant comme eux, chefs de parti. Les Jésuites se rendoient tout puissans en exerçant l'autorité divine sur les consciences, & se faisant, au nom de Dieu, les arbitres du bien & du mal. Les philosophes ne pouvant usurper la même autorité, se sont appliqués à la détruire; & puis, en paroissant expliquer la nature (7) à leurs dociles sectateurs, & s'en faisant les suprêmes interpretes, ils se sont établis en son nom une autorité non moins absolue que celle de leurs ennemis, quoiqu'elle paroisse libre, & ne régner sur les volontés que par la raison. Cette haine mutuelle étoit au fond une rivalité de puissance comme celle de Carthage & de Rome. Ces deux corps, tous deux impériaux, tous deux intolérans, étoient par conséquent incompatibles, puisque le système fondamental de l'un & de l'autre étoit de régner despotiquement: chacun voulant régner seul, ils ne pouvoient partager l'empire & régner ensemble, ils s'excluoient mutuellement. Le nouveau, suivant plus adroitement les errements de l'autre, l'a supplanté en lui débauchant ses appuis, & par eux, est venu à bout de le détruire. Mais on le voit déjà marcher sur ses traces avec autant d'audace & plus de succès, puisque l'autre a toujours éprouvé de la résistance, & que celui-ci n'en éprouve plus. Son intolérance plus cachée & non moins cruelle, ne paroît pas exercer la même rigueur, parce qu'elle n'éprouve plus de rebelles; mais s'il renaïssoit quelques vrais défenseurs du théisme, de la tolérance & de la morale, on verroit bientôt s'élever contr'eux les plus terribles persécutions; bientôt une inquisition philosophique, plus cauteleuse & non moins sanguinaire que l'autre, seroit brûler sans miséricorde quiconque oseroit croire en Dieu. Je ne vous déguiserai point qu'au fond du cœur je suis resté croyant moi-même aussi-bien que vous. Je pense là-dessus, ainsi que J. J., que chacun est porté naturellement à croire ce qu'il desire, & que celui qui se sent digne du prix des ames justes, ne peut l'empêcher de l'espérer. Mais sur ce point, comme sur J. J. lui-même, je ne veux point pro-

(7) Nos Philosophes ne manquent pas d'étalet pompeusement ce mot de Nature à la tête de tous leurs écrits. Mais ouvrez le livre & vous verrez quel jargon métaphysique ils ont décoré de ce beau nom.

feffer hautement & inutilement des sentimens qui me perdroient ; je veux tâcher d'allier la prudence avec la droiture, & ne faire ma véritable profession de foi que quand j'y serai forcé sous peine de mensonge.

Or, cette doctrine de matérialisme & d'athéisme, prêchée & propagée avec toute l'ardeur des plus zélés missionnaires, n'a pas seulement pour objet de faire dominer les chefs sur leurs profélytes, mais dans les mystères secrets où ils les emploient, de n'en craindre aucune indiscretion durant leur vie, ni aucune repentance à leur mort. Leurs trames après le succès, meurent avec leurs complices, auxquels ils n'ont rien tant appris qu'à ne pas craindre dans l'autre vie ce *Poul-Serrhò* des Persans, objecté par J. J. à ceux qui disent que la religion ne fait aucun bien. Le dogme de l'ordre moral rétabli dans l'autre vie, a fait jadis réparer bien des torts dans celle-ci, & les imposteurs ont eu dans les derniers momens de leurs complices, un danger à courir, qui souvent leur servit de frein. Mais notre philosophie, en délivrant ses prédicateurs de cette crainte, & leurs disciples de cette obligation, a détruit pour jamais tout retour au repentir. A quoi bon des révélations non moins dangereuses qu'inutiles ? Si l'on meurt, on ne risque rien, selon eux, à se taire, & l'on risque tout à parler, si l'on en revient. Ne voyez-vous pas que depuis long-tems on n'entend plus parler de restitutions, de réparations, de réconciliations au lit de la mort ; que tous les mourans, sans repentir, sans remords, emportent sans effroi dans leur conscience le bien d'autrui, le mensonge & la fraude dont ils la chargeront pendant leur vie ? Et que serviroit même à J. J. ce repentir supposé d'un mourant, dont les tardives déclarations étouffées par ceux qui les entourent, ne transpireroient jamais au-dehors, & ne parviendroient à la connoissance de personne ? Ignorez-vous que tous les ligueurs surveillans les uns des autres forcent & sont forcés de rester fideles au complot, & qu'entourés, sur-tout à leur mort, aucun d'eux ne trouveroit pour recevoir sa confession, au moins à l'égard de J. J., que de faux dépositaires, qui ne s'en chargeroient que pour l'ensévelir dans un secret éternel ? Ainsi toutes les bouches sont ouvertes au mensonge, sans que parmi les vivans & les mourans, il s'en trouve désormais aucune qui s'ouvre à la vérité. Dites-moi donc quelle ressource lui reste pour triompher, même à force de tems, de l'imposture, & se

manifester au public, quand tous les intérêts concourent à la tenir cachée, & qu'aucun ne porte à la révéler ?

R O U S S E A U.

NON, ce n'est pas à moi à vous dire cela, c'est à vous-même, & ma réponse est écrite dans votre cœur. Eh ! dites-moi donc à votre tour, quel intérêt, quel motif vous ramene de l'aversion, de l'animosité même qu'on vous inspirera pour J. J. à des sentimens si différens ? Après l'avoir si cruellement haï, quand vous l'avez cru méchant & coupable, pourquoi le plaignez-vous si sincèrement aujourd'hui, que vous le jugez innocent ? Croyez-vous donc être le seul homme, au cœur duquel parle encore la justice, indépendamment de tout autre intérêt ? Non, Monsieur, il en est encore, & peut-être plus qu'on ne pense, qui sont plutôt abusés que séduits, qui sont aujourd'hui par foiblesse & par imitation ce qu'ils voient faire à tout le monde, mais qui, rendus à eux-mêmes, agiroient tout différemment. J. J. lui-même pense plus favorablement que vous de plusieurs de ceux qui l'approchent ; il les voit, trompés par ses soi-disans patrons, suivre sans le savoir, les impressions de la haine, croyant de bonne foi suivre celles de la pitié. Il y a dans la disposition publique un prestige entretenu par les chefs de la ligue. S'ils se relâchoient un moment de leur vigilance, les idées dévoyées par leurs artifices ne tarderoient pas à reprendre leur cours naturel, & la tourbe elle-même ouvrant enfin les yeux, & voyant où l'on l'a conduite, s'étonneroit de son propre égarement. Cela, quoi que vous en disiez, arrivera tôt où tard. La question, si cavalièrement décidée dans notre siècle, sera mieux discutée dans un autre, quand la haine dans laquelle on entretient le public cessera d'être fomentée ; & quand dans des générations meilleures, celle-ci aura été mise à son prix, ses jugemens formeront des préjugés contraires ; ce sera une honte d'en avoir été loué, & une gloire d'en avoir été haï. Dans cette génération même il faut distinguer encore & les auteurs du complot & ses directeurs des deux sexes, & leurs confidens en très-petit nombre, initiés peut-être dans le secret de l'imposture, d'avec le public, qui, trompé par eux, & le croyant réellement coupable, se présente sans scrupule à tout ce qu'ils inventent pour le rendre plus odieux de jour en jour. La conscience éteinte dans les premiers, n'y laisse plus de prise au

répéter : mais l'égarément des autres est l'effet d'un prestige qui peut s'évanouir, & leur conscience rendue à elle-même peut leur faire sentir cette vérité si pure & si simple, que la méchanceté qu'on emploie à diffamer un homme, prouve que ce n'est point pour sa méchanceté qu'il est diffamé. Si-tôt que la passion & la prévention cesseront d'être entretenues, mille choses qu'on ne remarque pas aujourd'hui, frapperont tous les yeux. Ces éditions frauduleuses de ses écrits dont vos Messieurs attendent un si grand effet, en produiront alors un tout contraire, & serviront à les décéler en manifestant aux plus stupides les perfides intentions des éditeurs. Sa vie écrite de son vivant par des traîtres, en se cachant très-soigneusement de lui, portera tous les caractères des plus noirs libelles; enfin tous les maneges dont il est l'objet paroîtront alors ce qu'ils sont: c'est tout dire.

Que les nouveaux philosophes aient voulu prévenir les remords des mourans par une doctrine qui mit leur conscience à son aise, de quelque poids qu'ils aient pu la charger, c'est de quoi je ne doute pas plus que vous, remarquant sur-tout que la prédication passionnée de cette doctrine a commencé précisément avec l'exécution du complot, & paroît tenir à d'autres complots dont celui-ci ne fait que partie. Mais cet engouement d'athéisme est un fanatisme éphémère, ouvrage de la mode, & qui se détruira par elle; & l'on voit par l'emportement avec lequel le peuple s'y livre, que ce n'est qu'une mutinerie contre sa conscience dont il sent le murmure avec dépit. Cette commode philosophie des heureux & des riches qui font leur paradis en ce monde, ne sauroit être long-tems celle de la multitude victime de leurs passions, & qui, faute de bonheur en cette vie, a besoin d'y trouver au moins l'espérance & les consolations que cette barbare doctrine leur ôte. Des hommes nourris dès l'enfance dans une intolérante impiété poussée jusqu'au fanatisme, dans un libertinage sans crainte & sans honte; une jeunesse sans discipline, des femmes sans mœurs (8), des peuples sans foi, des Rois sans loi,

(8) JE viens d'apprendre que la génération présente se vante singulièrement de bonnes mœurs. J'aurois dû deviner cela. Je ne doute pas qu'elle ne se vante aussi de défintéressement, de droiture, de franchise & de loyauté. C'est être aussi loin des vertus qu'il est possible que d'en perdre l'idée au point de prendre pour elles les vices contraires.

sans supérieur qu'ils craignent, & délivrés de toute espèce de frein, tous les devoirs de la conscience anéantis, l'amour de la patrie & l'attachement au Prince éteints dans tous les cœurs, enfin nul autre lien social que la force; on peut prévoir aisément, ce me semble, ce qui doit bientôt résulter de tout cela. L'Europe en proie à des maîtres instruits par leurs instituteurs mêmes à n'avoir d'autre guide que leur intérêt, ni d'autre Dieu que leurs passions; tantôt sourdement affamée, tantôt ouvertement dévastée, par-tout inondée de soldats (9), de comédiens, de filles publiques, de livres corrupteurs & de vices destructeurs, voyant naître & périr dans son sein des races indignes de vivre, sentira tôt ou tard dans ses calamités, le fruit des nouvelles instructions, & jugeant d'elles par leurs funestes effets, prendra dans la même horreur & les professeurs & les disciples & toutes ces doctrines cruelles qui, laissant l'empire absolu de l'homme à ses sens, & bornant tout à la jouissance de cette courte vie, rendent le siècle où elles regnent aussi méprisable que malheureux.

Ces sentimens innés que la nature a gravés dans tous les cœurs, pour consoler l'homme dans ses misères & l'encourager à la vertu, peuvent bien, à force d'art, d'intrigues & de sophismes, être étouffés dans les individus; mais prompts à renaître dans les générations suivantes, ils ramèneront toujours l'homme à ses dispositions primitives, comme la semence d'un arbre greffé redonne toujours le sauvageon. Ce sentiment intérieur que nos philosophes admettent quand il leur est commode, & rejettent quand il leur est importun, perce à travers les écarts de la raison, & crie à tous les cœurs que la justice a une autre base que l'intérêt de cette vie, & que l'ordre moral dont rien ici-bas ne nous donne l'idée, a son siège dans un système différent qu'on cherche en vain sur la terre, mais où tout doit être

Au reste, il est très-naturel qu'à force de sourdes intrigues & de noirs complots, à force de se nourrir de bile & de fiel, on perde enfin le goût des vrais plaisirs. Celui de nuire une fois goûté rend insensible à tous les autres: c'est une des punitions des méchans.

(9) Si j'ai le bonheur de trouver enfin un lecteur équitable quoique François, j'espère qu'il pourra comprendre au moins cette fois, qu'Europe & France ne sont pas pour moi des mots synonymes.

un jour ramené (10). La voix de la conscience ne peut pas plus être étouffée dans le cœur humain que celle de la raison dans l'entendement, & l'insensibilité morale est tout aussi peu naturelle que la folie.

NE croyez donc pas que tous les complices d'une trame exécrationnelle puissent vivre & mourir toujours en repos dans leur crime. Quand ceux qui les dirigent n'attiseront plus la passion qui les anima, quand cette passion se fera suffisamment assouvie, quand ils en auront fait périr l'objet dans les ennuis, la nature insensiblement reprendra son empire : ceux qui commirent l'iniquité en sentiront l'insupportable poids quand son souvenir ne sera plus accompagné d'aucune jouissance. Ceux qui en furent les témoins sans y tremper, mais sans la connoître, revenus de l'illusion qui les abuse, attesteront ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont entendu, ce qu'ils savent, & rendront hommage à la vérité. Tout a été mis en œuvre pour prévenir & empêcher ce retour : mais on a beau faire, l'ordre naturel se rétablit tôt ou tard ; & le premier qui soupçonnera que J. J. pourroit bien n'avoir pas été coupable, fera bien près de s'en convaincre & d'en convaincre, s'il veut, ses contemporains, qui, le complot & ses auteurs n'existant plus, n'auront d'autre intérêt que celui d'être justes & de connoître la vérité. C'est alors que tous les monumens seront précieux, & que, tel fait qui peut n'être aujourd'hui qu'un indice incertain, conduira peut-être jusqu'à l'évidence.

VOILA, Monsieur, à quoi tout ami de la justice & de la vérité peut sans se compromettre, & doit consacrer tous les soins qui sont en son pouvoir. Transmettre à la postérité des éclaircissements sur ce point, c'est préparer & remplir peut-être l'œuvre de la Providence. Le Ciel bénira, n'en doutez pas, une si juste entreprise. Il en résultera pour le public deux grandes leçons, & dont il avoit grand besoin ; l'une, d'avoir, & sur-tout aux dépens d'autrui, une confiance moins téméraire dans l'orgueil du savoir humain ; l'autre d'apprendre par un

(10) *DE l'utilité de la Religion*. Titre d'un beau livre à faire, & bien nécessaire. Mais ce titre ne peut être dignement rempli, ni par un homme d'Eglise, ni par un auteur de profession. Il faudroit un homme tel qu'il n'en existe plus de nos jours, & qu'il n'en renaîtra de long-tems.

exemple aussi mémorable à respecter en tout & toujours le droit naturel, & à sentir que toute vertu qui se fonde sur une violation de ce droit, est une vertu fautive qui couvre infailliblement quelque iniquité. Je me dévoue donc à cette œuvre de justice en tout ce qui dépend de moi, & je vous exhorte à y concourir, puisque vous le pouvez faire sans risque, & que vous avez vu de plus près des multitudes de faits qui peuvent éclairer ceux qui voudront un jour examiner cette affaire. Nous pouvons à loisir & sans bruit, faire nos recherches, les recueillir, y joindre nos réflexions; & reprenant autant qu'il se peut la trace de toutes ces manœuvres, dont nous découvrons déjà les vestiges, fournir à ceux qui viendront après nous un fil qui les guide dans ce labyrinthe. Si nous pouvions conférer avec J. J. sur tout cela, je ne doute point que nous ne tirassions de lui beaucoup de lumières qui resteront à jamais éteintes, & que nous ne fussions surpris nous-mêmes de la facilité avec laquelle quelques mots de sa part expliqueroient des énigmes, qui sans cela demeureraient peut-être impénétrables par l'adresse de ses ennemis. Souvent, dans mes entretiens avec lui, j'en ai reçu de son propre mouvement des éclaircissements inattendus sur des objets que j'avois vu bien différens, faute d'une circonstance que je n'avois pu deviner, & qui leur donnoit un tout autre aspect. Mais, gêné par mes engagements, & forcé de supprimer mes objections, je me suis souvent refusé malgré moi aux solutions qu'il sembloit m'offrir, pour ne pas paroître instruit de ce que j'étois contraint de lui taire.

Si nous nous unissons pour former avec lui une société sincère & sans fraude, une fois sûr de notre droiture & d'être estimé de nous, il nous ouvrira son cœur sans peine; & recevant dans les nôtres les épanchemens auxquels il est naturellement si disposé, nous en pourrions tirer de quoi former de précieux mémoires dont d'autres générations sentiront la valeur, & qui du moins les mettront à portée de discuter contradictoirement des questions aujourd'hui décidées sur le seul rapport de ses ennemis. Le moment viendra, mon cœur me l'assure, où sa défense aussi périlleuse aujourd'hui qu'inutile, honorerait ceux qui s'en voudraient charger, & les couvrirait sans aucun risque d'une gloire aussi belle, aussi pure que la vertu généreuse en puille obtenir ici-bas.

CETTE proposition est tout-à-fait de mon goût, & j'y consens avec d'autant plus de plaisir, que c'est peut-être le seul moyen qui soit en mon pouvoir de réparer mes torts envers un innocent persécuté, sans risque de m'en faire à moi-même. Ce n'est pas que la société que vous me proposez soit tout-à-fait sans péril : l'extrême attention qu'on a sur tous ceux qui lui parlent, même une seule fois, ne s'oubliera pas pour nous. Nos Messieurs ont trop vu ma répugnance à suivre leurs errements & à circonvenir comme eux un homme dont ils m'avoient fait de si affreux portraits, pour qu'ils ne soupçonnent pas tout au moins qu'ayant changé de langage à son égard, j'ai vraisemblablement aussi changé d'opinion. Depuis long-tems déjà, malgré vos précautions & les siennes, vous êtes inscrit comme suspect sur leurs registres, & je vous prévient que de maniere ou d'autre, vous ne tarderez pas à sentir qu'ils se sont occupés de vous : ils sont trop attentifs à tout ce qui approche de J. J., pour que personne leur puisse échapper ; moi sur-tout qu'ils ont admis dans leur demi-confiance, je sur sûr de ne pouvoir approcher de celui qui en fut l'objet, sans les inquiéter beaucoup. Mais je tâcherai de me conduire sans fausseté, de maniere à leur donner le moins d'ombrage qu'il sera possible. S'ils ont quelque sujet de me craindre, ils en ont aussi de me ménager ; & je me flatte qu'ils me connoissent trop d'honneur pour craindre des trahisons d'un homme qui n'a jamais voulu tremper dans les leurs.

Je ne refuse donc pas de le voir quelquefois avec prudence & précaution : il ne tiendra qu'à lui de connoître que je partage vos sentimens à son égard, & que si je ne puis lui révéler les mysteres de ses ennemis, il verra du moins que forcé de me taire, je ne cherche pas à le tromper. Je concourrai de bon cœur avec vous pour dérober à leur vigilance & transmettre à de meilleurs tems les faits qu'on travaille à faire disparoître, & qui fourniront un jour de puissans indices pour parvenir à la connoissance de la verité. Je fais que ses papiers déposés en divers tems, avec plus de confiance que de choix, en des mains qu'il crut fidelles, sont tous passés dans celles de ses persécuteurs, qui n'ont pas manqué d'anéantir ceux qui pouvoient ne leur pas convenir & d'accommoder à leur gré les autres ;

ce qu'ils ont pu faire à discrétion, ne craignant ni examen, ni vérification de la part de qui que ce fût, ni sur-tout de gens intéressés à découvrir & manifester leur fraude. Si depuis lors il lui reste quelques papiers encore, on les guette pour s'en emparer au plus tard à sa mort, & par les mesures prises, il est bien difficile qu'il en échape aucun aux mains commises pour tout saisir. Le seul moyen qu'il ait de les conserver est de les déposer secrètement, s'il est possible, en des mains vraiment fidelles & sûres. Je m'offre à partager avec vous les risques de ce dépôt, & je m'engage à n'épargner aucun soin pour qu'il paroisse un jour aux yeux du public tel que je l'aurai reçu, augmenté de toutes les observations que j'aurai pu recueillir tendantes à dévoiler la vérité. Voilà tout ce que la prudence me permet de faire pour l'acquit de ma conscience, pour l'intérêt de la justice, & pour le service de la vérité.

R O U S S E A U.

Et c'est aussi tout ce qu'il desire lui-même. L'espérance que sa mémoire soit rétablie un jour dans l'honneur qu'elle mérite, & que ses livres deviennent utiles par l'estime due à leur auteur, est désormais le seul qui peut le flatter en ce monde. Ajoutons-y de plus la douceur de voir encore deux cœurs honnêtes & vrais s'ouvrir au sien. Tempérons ainsi l'horreur de cette solitude où l'on le force de vivre au milieu du genre-humain. Enfin sans faire en sa faveur d'inutiles efforts qui pourroient causer de grands désordres, & dont le succès même ne le toucheroit plus, ménageons-lui cette consolation pour sa dernière heure que des mains amies lui ferment les yeux.

Fin du troisième Dialogue.

HISTOIRE

DU

PRÉCÉDENT ÉCRIT.

JE ne parlerai point ici du sujet, ni de l'objet, ni de la forme de cet Ecrit. C'est ce que j'ai fait dans l'avant-propos qui le précède. Mais je dirai quelle étoit sa destination, quelle a été sa destinée, & pourquoi cette copie se trouve ici.

JE m'étois occupé durant quatre ans de ces Dialogues, malgré le serrement de cœur qui ne me quittoit point en y travaillant, & je touchois à la fin de cette douloureuse tâche, sans savoir, sans imaginer comment en pouvoir faire usage, & sans me résoudre sur ce que je tenterois du moins pour cela. Vingt ans d'expérience m'avoient appris quelle droiture & quelle fidélité je pouvois attendre de ceux qui m'entouroient sous le nom d'amis. Frappé sur-tout de l'insigne duplicité de ***, que j'avois estimé au point de lui confier mes confessions, & qui, du plus sacré dépôt de l'amitié, n'avoit fait qu'un instrument d'imposture & de trahison, que pouvois-je attendre des gens qu'on avoit mis autour de moi depuis ce tems-là, & dont routes les manœuvres m'annonçoient si clairement les intentions? Leur confier mon manuscrit, n'étoit autre chose que vouloir le remettre moi-même à mes persécuteurs, & la manière dont j'étois enlacé ne me laissoit plus le moyen d'aborder personne autre.

DANS cette situation, trompé dans tous mes choix & ne trouvant plus que perfidie & fausseté parmi les hommes, mon ame exaltée par le sentiment de son innocence & par celui de leur iniquité, s'éleva par un élan jusqu'au siège de tout ordre & de toute vérité, pour y chercher les ressources que je n'avois plus ici-bas. Ne pouvant plus me confier à aucun homme qui ne me trahît, je résolus de me confier uniquement à la providence, & de remettre à elle

seule l'entière disposition du dépôt que je desirois laisser en de sûres mains.

J'IMAGINAI pour cela de faire une copie au net de cet Ecrit, & de la déposer dans une Eglise sur un Autel ; & pour rendre cette démarche aussi solemnelle qu'il étoit possible, je choisis le grand Autel de l'Eglise de Notre-Dame, jugeant que par-tout ailleurs mon dépôt seroit plus aisément caché ou détourné par les Curés ou par les Moines, & tomberoit infailliblement dans les mains de mes ennemis, au lieu qu'il pouvoit arriver que le bruit de cette action fit parvenir mon manuscrit jusques sous les yeux du Roi ; ce qui étoit tout ce que j'avois à desirer de plus favorable, & qui ne pouvoit jamais arriver en m'y prenant de toute autre façon.

TANDIS que je travaillois à transcrire au net mon Ecrit, je méditois sur les moyens d'exécuter mon projet, ce qui n'étoit pas fort facile, & sur-tout pour un homme aussi timide que moi. Je pensai qu'un samedi, jour auquel toutes les semaines on va chanter devant l'Autel de Notre-Dame un motet, durant lequel le Chœur reste vuide, seroit le jour où j'aurois le plus de facilité d'y entrer, d'arriver jusqu'à l'Autel & d'y placer mon dépôt. Pour combiner plus sûrement ma démarche, j'allai plusieurs fois, de loin en loin, examiner l'état des choses & la disposition du Chœur & de ses avenues ; car ce que j'avois à redouter, c'étoit d'être retenu au passage, fût que dès-lors mon projet étoit manqué. Enfin mon manuscrit étant prêt, je l'enveloppai, & j'y mis la suscription suivante :

DÉPÔT REMIS A LA PROVIDENCE.

« **P**ROTECTEUR des opprimés, Dieu de justice & de vérité, reçois
» ce dépôt que je remets sur ton Autel, & confie à ta providence un
» étranger infortuné, seul, sans appui, sans défenseur sur la terre,
» outragé, moqué, diffamé, trahi de toute une génération, chargé
» depuis quinze ans à l'envi de traitemens pires que la mort, &
» d'indignités inouïes jusqu'ici parmi les humains, sans avoir pu
» jamais en apprendre au moins la cause. Toute explication m'est

» refusée , toute communication m'est ôtée ; je n'attends plus des
 » hommes , aigris par leur propre injustice , qu'affronts , menfonges
 » & trahisons. Providence éternelle , mon seul espoir est en toi ;
 » daigne prendre mon dépôt sous ta garde & le faire tomber en des
 » mains jeunes & fidelles , qui le transmettent exempt de fraude à
 » une meilleure génération ; qu'elle apprenne , en déplorant mon
 » sort , comment fut traité par celle-ci un homme sans fiel & sans
 » fard , ennemi de l'injustice , mais patient à l'endurer , & qui ja-
 » mais n'a fait , ni voulu , ni rendu de mal à personne. Nul n'a
 » droit , je le fais , d'espérer un miracle , pas même l'innocence op-
 » primée & méconnue. Puisque tout doit rentrer dans l'ordre un
 » jour , il suffit d'attendre. Si donc mon travail est perdu , s'il doit
 » être livré à mes ennemis & par eux détruit ou défiguré , comme
 » cela paroît inévitable , je n'en compterai pas moins sur ton
 » œuvre , quoique j'en ignore l'heure & les moyens ; & après avoir
 » fait , comme je l'ai dû , mes efforts pour y concourir , j'attends
 » avec confiance , je me repose sur ta justice , & me résigne à ta
 » volonté ».

Au verso du titre & avant la première page étoit écrit ce qui
 suit :

« Qui que vous soyez que le Ciel a fait l'arbitre de cet Ecrit ,
 » quelque usage que vous ayez résolu d'en faire , & quelque opinion
 » que vous ayez de l'Auteur , cet Auteur infortuné vous conjure ,
 » par vos entrailles humaines & par les angoisses qu'il a souffertes en
 » l'écrivant , de n'en disposer qu'après l'avoir lu tout entier. Songez
 » que cette grâce que vous demande un cœur brisé de douleur , est
 » un devoir d'équité que le Ciel vous impose ».

Tout cela fait , je pris sur moi mon paquet & je me rendis le
 samedi , 24 Février 1776 , sur les deux heures , à Notre-Dame , dans
 l'intention d'y présenter le même jour mon offrande.

Je voulus entrer par une des portes latérales par laquelle je com-
 ptois pénétrer dans le Chœur. Surpris de la trouver fermée , j'allai
 passer plus bas par l'autre porte latérale qui donne dans la nef. En

entrant, mes yeux furent frappés d'une grille que je n'avois jamais remarquée & qui séparoit de la nef la partie des bas-côtés qui entoure le Chœur. Les portes de cette grille étoient fermées, de sorte que cette partie des bas-côtés dont je viens de parler étoit vuide, & qu'il m'étoit impossible d'y pénétrer. Au moment où j'aperçus cette grille, je fus saisi d'un vertige comme un homme qui tombe en apoplexie, & ce vertige fut suivi d'un bouleversement dans tout mon être, tel que je ne me souviens pas d'en avoir éprouvé jamais un pareil. L'Eglise me parut avoir tellement changé de face, que doutant si j'étois bien dans Notre-Dame, je cherchois avec effort à me reconnoître & à mieux discerner ce que je voyois. Depuis trente-six ans que je suis à Paris, j'étois venu fort souvent & en divers tems à Notre-Dame, j'avois toujours vu le passage autour du Chœur ouvert & libre, & je n'y avois même jamais remarqué ni grille ni porte, autant qu'il pût m'en souvenir. D'autant plus frappé de cet obstacle imprévu que je n'avois dit mon projet à personne, je crus dans mon premier transport voir concourir le Ciel même à l'œuvre d'iniquité des hommes, & le murmure d'indignation qui m'échappa, ne peut être conçu que par celui qui sauroit se mettre en ma place, ni excusé que par celui qui fait lire au fond des cœurs.

JE sortis rapidement de l'Eglise, résolu de n'y rentrer de mes jours; & me livrant à toute mon agitation, je courus tout le reste du jour, errant de toutes parts sans savoir ni où j'étois ni où j'allois, jusqu'à ce que n'en pouvant plus, la lassitude & la nuit me forcerent de rentrer chez moi rendu de fatigue & presque hébété de douleur.

REVENU peu à peu de ce premier saisissement, je commençai à réfléchir plus posément à ce qui m'étoit arrivé, & par ce tour d'esprit qui m'est propre, aussi prompt à me consoler d'un malheur arrivé qu'à m'effrayer d'un malheur à craindre, je ne tardai pas d'envisager d'un autre œil le mauvais succès de ma tentative. J'avois dit dans ma suscription que je n'attendois pas un miracle, & il étoit clair néanmoins qu'il en auroit fallu un pour faire réussir mon projet: car l'idée que mon manuscrit parviendroit directement au Roi, & que ce jeune Prince prendroit lui-même la peine de lire ce long

écrit ; cette idée , dis-je , étoit si folle que je m'étonnois moi-même d'avoir pu m'en bercer un moment. Avois-je pu douter que quand même l'éclat de cette démarche auroit fait arriver mon dépôt jusqu'à la Cour , ce n'eût été que pour y tomber , non dans les mains du Roi , mais dans celles de mes plus malins persécuteurs ou de leurs amis , & par conséquent pour être ou tout-à-fait supprimé ou défiguré , selon leurs vues , pour le rendre funeste à ma mémoire ? Enfin , le mauvais succès de mon projet dont je m'étois si fort affecté , me parut , à force d'y réfléchir , un bienfait du Ciel qui m'avoit empêché d'accomplir un dessein si contraire à mes intérêts ; je trouvai que c'étoit un grand avantage que mon manuscrit me fût resté pour en disposer plus sagement , & voici l'usage que je résolus d'en faire.

JE venois d'apprendre qu'un homme de lettres de ma plus ancienne connoissance , avec lequel j'avois eu quelque liaison , que je n'avois point cessé d'estimer , & qui passoit une grande partie de l'année à la campagne , étoit à Paris depuis peu de jours. Je regardai la nouvelle de son retour comme une direction de la Providence , qui m'indiquoit le vrai dépositaire de mon manuscrit. Cet homme étoit , il est vrai , Philosophe , Auteur , Académicien , & d'une Province dont les habitans n'ont pas une grande réputation de droiture : mais que faisoient tous ces préjugés contre un point aussi bien établi que sa probité l'étoit dans mon esprit ? L'exception , d'autant plus honorable qu'elle étoit rare , ne faisoit qu'augmenter ma confiance en lui ; & quel plus digne instrument le Ciel pouvoit-il choisir pour son œuvre , que la main d'un homme vertueux ?

JE me détermine donc ; je cherche sa demeure ; enfin je la trouve , & non sans peine. Je lui porte mon manuscrit , & je le lui remets avec un transport de joie , avec un battement de cœur qui fut peut-être le plus digne hommage qu'un mortel ait pu rendre à la vertu. Sans savoir encore de quoi il s'agissoit , il me dit en le recevant qu'il ne feroit qu'un bon & honnête usage de mon dépôt. L'opinion que j'avois de lui , me rendoit cette assurance très-superflue.

QUINZE jours après je retourne chez lui , fortement persuadé que le moment étoit venu où le voile des ténèbres qu'on tient depuis

vingt ans sur mes yeux alloit tomber, & que de maniere ou d'autre, j'aurois de mon dépositaire des éclaircissimens qui me paroissent devoir nécessairement suivre de la lecture de mon manuscrit. Rien de ce que j'avois prévu n'arriva. Il me parla de cet Ecrit comme il m'auroit parlé d'un ouvrage de littérature que je l'aurois prié d'examiner pour m'en dire son sentiment. Il me parla de transpositions à faire pour donner un meilleur ordre à mes matieres : mais il ne me dit rien de l'effet qu'avoit fait sur lui mon Ecrit ni de ce qu'il pensoit de l'Auteur. Il me proposa seulement de faire une édition correcte de mes œuvres en me demandant pour cela mes directions. Cette même proposition qui m'avoit été faite, & même avec opiniâtreté par tous ceux qui m'ont entouré, me fit penser que leurs dispositions & les siennes étoient les mêmes. Voyant ensuite que sa proposition ne me plaisoit point, il offrit de me rendre mon dépôt. Sans accepter cette offre, je le priai seulement de le remettre à quelqu'un plus jeune que lui, qui pût survivre assez & à moi & à mes persécuteurs pour pouvoir le publier un jour sans crainte d'offenser personne. Il s'attacha singulièrement à cette dernière idée, & il m'a paru par la suscription qu'il a faite pour l'enveloppe du paquet, & qu'il m'a communiqué, qu'il portoit tous ses soins à faire en sorte, comme je l'en ai prié, que le manuscrit ne fût point imprimé ni connu avant la fin du siècle présent. Quant à l'autre partie de mon intention, qui étoit qu'après ce terme, l'Ecrit fût fidèlement imprimé & publié, j'ignore ce qu'il a fait pour la remplir.

DEPUIS lors j'ai cessé d'aller chez lui. Il m'a fait deux ou trois visites que nous avons eu bien de la peine à remplir de quelques mots indifférens, moi n'ayant plus rien à lui dire, & lui ne voulant me rien dire du tout.

Sans porter un jugement décisif sur mon dépositaire, je sentis que j'avois manqué mon but & que vraisemblablement j'avois perdu mes peines & mon dépôt : mais je ne perdis point encore courage. Je me dis que mon mauvais succès venoit de mon mauvais choix ; qu'il falloit être bien aveugle & bien prévenu pour me confier à un François, trop jaloux de l'honneur de sa nation pour en manifester l'iniquité ; à un homme âgé, trop prudent, trop circonspect pour s'é-

chauffer pour la justice & pour la défense d'un opprimé. Quand j'aurois cherché tout exprès le dépositaire le moins propre à remplir mes vues, je n'aurois pas pu mieux choisir. C'est donc ma faute si j'ai mal réussi; mon succès ne dépend que d'un meilleur choix.

BERCÉ de cette nouvelle espérance, je me remis à transcrire & mettre au net avec une nouvelle ardeur: tandis que je vaquois à ce travail, un jeune Anglois que j'avois eu pour voisin à Wootton passa par Paris revenant d'Italie & me vint voir. Je fis comme tous les malheureux qui croient voir, dans tout ce qui leur arrive, une expresse direction du sort. Je me dis; voilà le dépositaire que la Providence m'a choisi; c'est elle qui me l'envoie, elle n'a rebuté mon choix que pour m'amener au sien. Comment avois-je pu ne pas voir que c'étoit un jeune homme, un étranger qu'il me falloit, hors du tripot des Auteurs, loin des intrigans de ce pays, sans intérêt de me nuire & sans passion contre moi? Tout cela me parut si clair que, croyant voir le doigt de Dieu dans cette occasion fortuite, je me pressai de la saisir. Malheureusement ma nouvelle copie n'étoit pas avancée; mais je me hâtai de lui remettre ce qui étoit fait, renvoyant à l'année prochaine à lui remettre le reste si, comme je n'en doutois pas, l'amour de la vérité lui donnoit le zèle de revenir le chercher.

DEPUIS son départ, de nouvelles réflexions ont jetté dans mon esprit des doutes sur la sagesse de tous ces choix; je ne pouvois ignorer que depuis long-tems nul ne m'approche qui ne soit expressément envoyé, & que me confier aux gens qui m'entourent c'est me livrer à mes ennemis. Pour trouver un confident fidelle, il auroit fallu l'aller chercher loin de moi parmi ceux dont je ne pouvois approcher. Mon espérance étoit donc vaine, toutes mes mesures étoient fausses, tous mes soins étoient inutiles, & je devois être sûr que l'usage le moins criminel que feroient de mon dépôt ceux à qui je l'allois ainsi confiant seroit de l'anéantir.

CETTE idée me suggéra une nouvelle tentative dont j'attendis plus d'effet. Ce fut d'écrire une espece de billet circulaire adressé à la nation Françoisse, d'en faire plusieurs copies & de les distribuer
aux

aux promenades & dans les rues aux inconnus dont la physionomie me plairoit le plus. Je ne manquai pas d'argumenter à ma manière ordinaire en faveur de cette nouvelle résolution. On ne me laisse de communication, me disois-je, qu'avec des gens apostés par mes persécuteurs. Me confier à quelqu'un qui m'approche, n'est autre chose que me confier à eux. Du moins parmi les inconnus, il s'en peut trouver qui soient de bonne foi; mais quiconque vient chez moi, n'y vient qu'à mauvaise intention; je dois être sûr de cela.

JE fis donc mon petit écrit en forme de billet, & j'eus la patience d'en tirer un grand nombre de copies. Mais pour en faire la distribution, j'éprouvai un obstacle que je n'avois pas prévu, dans le refus de le recevoir par ceux à qui je le présentois. La suscription étoit : *A tout François aimant encore la justice & la vérité.* Je n'imaginois pas que sur cette adresse aucun l'osât refuser; presque aucun ne l'accepta. Tous, après avoir lu l'adresse, me déclarèrent avec une ingénuité qui me fit rire au milieu de ma douleur, qu'il ne s'adressoit pas à eux. Vous avez raison, leur disois-je en le reprenant, je vois bien que je m'étois trompé. Voilà la seule parole franche que depuis quinze ans j'aie obtenue d'aucune bouche François.

ECONDUIT aussi par ce côté, je ne me rebutai pas encore. J'envoyai des copies de ce billet en réponse à quelques lettres d'inconnus qui vouloient à toute force venir chez moi, & je crus faire merveilles en mettant au prix d'une réponse décisive à ce même billet l'acquiescement à leur fantaisie. J'en remis deux ou trois autres aux personnes qui m'accostoient ou qui me venoient voir. Mais tout cela ne produisit que des réponses amphigouriques & normandes qui m'attestoient dans leurs auteurs une fausseté à toute épreuve.

CE dernier mauvais succès, qui devoit mettre le comble à mon désespoir, ne m'affecta point comme les précédens. En m'apprenant que mon sort étoit sans ressources, il m'apprit à ne plus lutter contre la nécessité. Un passage de l'Émile que je me rappellai me fit rentrer en moi-même, & m'y fit trouver ce que j'avois cherché vainement au-dehors. Quel mal t'a fait ce complot? Que t'a-t-il ôté de toi? Quel membre t'a-t-il mutilé? Quel crime t'a-t-il fait commettre? Tant que

les hommes n'arracheront pas de ma poitrine le cœur qu'elle enferme , pour y substituer, moi vivant , celui d'un mal-honnête homme , en quoi pourront-ils altérer , changer , détériorer mon être ? Ils auront beau faire un J. J. à leur mode , Rousseau restera toujours le même en dépit d'eux.

N'AI-JE donc connu la vanité de l'opinion que pour me remettre sous son joug aux dépens de la paix de mon ame & du repos de mon cœur ? Si les hommes veulent me voir autre que je ne suis , que m'importe ? L'essence de mon être est-elle dans leurs regards ? S'ils abusent & trompent sur mon compte les générations suivantes , que m'importe encore ? Je n'y ferai plus pour être victime de leur erreur. S'ils empoisonnent & tournent à mal tout ce que le désir de leur bonheur m'a fait dire & faire d'utile , c'est à leur dam , & non pas au mien. Emportant avec moi le témoignage de ma conscience , je trouverai en dépit d'eux le dédommagement de toutes leurs indignités. S'ils étoient dans l'erreur de bonne foi , je pourrois en me plaignant , les plaindre encore , & gémir sur eux & sur moi. Mais quelle erreur peut excuser un système aussi exécrationnable que celui qu'ils suivent à mon égard avec un zèle impossible à qualifier ; quelle erreur peut faire traiter publiquement en scélérat convaincu , le même homme qu'on empêche avec tant de soins d'apprendre au moins de quoi on l'accuse ? Dans le raffinement de leur barbarie , ils ont trouvé l'art de me faire souffrir une longue mort , en me tenant enterré tout vif. S'ils trouvent ce traitement doux , il faut qu'ils aient des ames de fange ; s'ils le trouvent aussi cruel qu'il l'est , les Phalaris , les Agatocle ont été plus débonnaires qu'eux. J'ai donc eu tort d'espérer de les ramener , en leur montrant qu'ils se trompent ; ce n'est pas de cela qu'il s'agit ; & quand ils se tromperoient sur mon compte , ils ne peuvent ignorer leur propre iniquité. Ils ne sont pas injustes & méchans envers moi par erreur , mais par volonté ; ils le sont parce qu'ils veulent l'être , & ce n'est pas à leur raison qu'il faudroit parler , c'est à leurs cœurs dépravés par la haine. Toutes les preuves de leur injustice ne feront que l'augmenter ; elle est un grief de plus qu'ils ne me pardonneront jamais.

MAIS c'est encore plus à tort que je me suis affecté de leurs outrages , au point d'en tomber dans l'abattement , & presque dans le

désespoir, comme s'il étoit au pouvoir des hommes de changer la nature des choses, & de m'ôter les consolations dont rien ne peut dépouiller l'innocent. Et pourquoi donc est-il nécessaire à mon bonheur éternel, qu'ils me connoissent & me rendent justice? Le Ciel n'a-t-il donc nul autre moyen de rendre mon ame heureuse, & de la dédommager des maux qu'ils m'ont fait souffrir injustement? Quand la mort m'aura tiré de leurs mains, saurai-je & m'inquiéterai-je de savoir ce qui se passe encore à mon egard sur la terre? A l'instant que la barrière de l'éternité s'ouvrira devant moi, tout ce qui est en-deçà disparaîtra pour jamais; & si je me souviens alors de l'existence du genre-humain, il ne fera pour moi, dès cet instant même, que comme n'existant déjà plus.

J'AI donc pris enfin mon parti tout-à-fait: détaché de tout ce qui tient à la terre & des insensés jugemens des hommes, je me résigne à être à jamais défigurés parmi eux, sans en moins compter sur le prix de mon innocence & de ma souffrance. Ma félicité doit être d'un autre ordre: ce n'est plus chez eux que je dois la chercher, & il n'est pas plus en leur pouvoir de l'empêcher, que de la connoître. Destiné à être dans cette vie la proie de l'erreur & du mensonge, j'attends l'heure de ma délivrance & le triomphe de la vérité, sans les plus chercher parmi les mortels. Détaché de toute affection terrestre, & délivré même de l'inquiétude de l'espérance ici-bas, je ne vois plus de prise par laquelle ils puissent encore troubler le repos de mon cœur. Je ne réprimerai jamais le premier mouvement d'indignation, d'emportement, de colere, & même je n'y tâche plus, mais le calme qui succede à cette agitation passagere est un état permanent dont rien ne peut plus me tirer.

L'ESPÉRANCE éteinte étouffe bien le desir; mais elle n'anéantit pas le devoir, & je veux jusqu'à la fin remplir le mien dans ma conduite avec les hommes. Je suis dispensé désormais de vains efforts pour leur faire connoître la vérité qu'ils sont déterminés à rejeter toujours: mais je ne le suis pas de leur laisser les moyens d'y revenir autant qu'il dépend de moi, & c'est le dernier usage qui me reste à faire de cet écrit. En multiplier incessamment les copies, pour les déposer ainsi çà & là dans les mains des gens qui m'approchent, seroit excéder inutilement

mes forces, & je ne puis raisonnablement espérer que de toutes ces copies ainsi dispersées, une seule parvienne entière à sa destination. Je vais donc me borner à une dont j'offrirai la lecture à ceux de ma connoissance que je croirai les moins injustes, les moins prévenus, ou qui, quoique liés avec mes persécuteurs, me paroîtront avoir néanmoins encore du ressort dans l'ame, & pouvoir être quelque chose par eux-mêmes. Tous, je n'en doute pas, resteront sourds à mes raisons, insensibles à ma destinée, aussi cachés & faux qu'auparavant. C'est un parti pris universellement & sans retour, sur-tout par ceux qui m'approchent. Je fais tout cela d'avance, & je ne m'en tiens pas moins à cette dernière résolution, parce qu'elle est le seul moyen qui reste en mon pouvoir de concourir à l'œuvre de la Providence, & d'y mettre la possibilité qui dépend de moi. Nul ne m'écouterà, l'expérience m'en avertit; mais il n'est pas impossible qu'il s'en trouve un qui m'écoute, & il est désormais impossible que les yeux des hommes s'ouvrent d'eux-mêmes à la vérité. C'en est assez pour m'imposer l'obligation de la tentative, sans en espérer aucun succès. Si je me contente de laisser cet écrit après moi, cette proie n'échappera pas aux mains de rapine qui n'attendent que ma dernière heure pour tout saisir & brûler ou falsifier. Mais si parmi ceux qui m'auront lu, il se trouvoit un seul cœur d'homme, ou seulement un esprit vraiment sensé, mes persécuteurs auroient perdu leur peine, & bientôt la vérité perceroit aux yeux du Public. La certitude, si ce bonheur inespéré m'arrive, de ne pouvoir m'y tromper un moment, m'encourage à ce nouvel essai: je fais d'avance quel ton tous prendront après m'avoir lu. Ce ton sera le même qu'auparavant, ingénu, patelin, bénévolé; ils me plaindront beaucoup de voir si noir ce qui est si blanc, car ils ont tous la candeur des cygnes; mais ils ne comprendront rien à tout ce que j'ai dit là. Ceux-là, jugés à l'instant, ne me surprendront point du tout, & me fâcheront très-peu. Mais si, contre toute attente, il s'en trouve un que mes raisons frappent, & qui commence à soupçonner la vérité, je ne resterai pas un moment en doute sur cet effet, & j'ai le signe assuré pour le distinguer des autres, quand même il ne voudroit pas s'ouvrir à moi. C'est de celui-là que je ferai mon dépositaire, sans même examiner si je dois compter sur sa probité, car je n'ai besoin que de son jugement pour l'intéresser à n'être fidele. Il sentira qu'en supprimant mon

dépôt, il n'en tire aucun avantage; qu'en le livrant à mes ennemis, il ne leur livre que ce qu'ils ont déjà; qu'il ne peut par conséquent donner un grand prix à cette trahison, ni éviter tôt ou tard par elle le juste reproche d'avoir fait une vilaine action: au lieu qu'en gardant mon dépôt, il reste toujours le maître de le supprimer quand il voudra, & peut un jour, si des révolutions assez naturelles changent les dispositions du Public, se faire un honneur infini, & tirer de ce même dépôt un grand avantage dont il se prive en le sacrifiant. S'il fait prévoir & s'il peut attendre, il doit en raisonnant bien, m'être fidele. Je dis plus; quand même le Public persisteroit dans les mêmes dispositions où il est à mon égard, encore un mouvement très-naturel le portera-t-il tôt ou tard à désirer de savoir au moins ce que J. J. auroit pu dire, si on lui eût laissé la liberté de parler. Que mon dépositaire se montrant, leur dise alors: Vous voulez donc savoir ce qu'il auroit dit, & bien le voilà. Sans prendre mon parti, & sans vouloir défendre ma cause ni ma mémoire, il peut, en se faisant mon simple rapporteur, & restant au surplus, s'il peut, dans l'opinion de tout le monde, jeter cependant un nouveau jour sur le caractère de l'homme jugé; car c'est toujours un trait de plus à son portrait de savoir comment un pareil homme osa parler de lui-même.

Si parmi mes lecteurs je trouve cet homme sensé disposé pour son propre avantage à m'être fidele, je suis déterminé à lui remettre, non-seulement cet écrit, mais aussi tous les papiers qui restent entre mes mains, & desquels on peut tirer un jour de grandes lumières sur ma destinée, puisqu'ils contiennent des anecdotes, des explications & des faits que nul autre que moi ne peut donner, & qui sont les seules clefs de beaucoup d'énigmes, qui sans cela resteront à jamais inexplicables.

Si cet homme ne se trouve point, il est possible au moins que la mémoire de cette lecture, restée dans l'esprit de ceux qui l'auront faite, réveille un jour en quelqu'un d'eux quelque sentiment de justice & de commisération, quand, long-tems après ma mort, le délire public commencera à s'affoiblir. Alors ce souvenir peut produire en son ame quelque heureux effet que la passion qui les anime arrête de mon vivant; & il n'en faut pas davantage pour commencer l'œuvre de

la Providence. Je profiterai donc des occasions de faire connoître cet écrit, si je les trouve, sans en attendre aucun succès. Si je trouve un dépositaire que j'en puisse raisonnablement charger, je le ferai, regardant néanmoins mon dépôt comme perdu, & m'en consolant d'avance. Si je n'en trouve point, comme je m'y attends, je continuerai de garder ce que je lui aurois remis, jusqu'à ce qu'à ma mort, si ce n'est plutôt, mes persécuteurs s'en saisissent. Ce destin de mes papiers que je vois inévitable, ne m'alarme plus. Quoi que fassent les hommes, le Ciel à son tour fera son œuvre. J'en ignore le tems, les moyens, l'espece : ce que je fais, c'est que l'Arbitre suprême est puissant & juste, que mon ame est innocente, & que je n'ai pas mérité mon sort. Cela me suffit. Céder désormais à ma destinée, ne plus m'obstiner à lutter contr'elle, laisser mes persécuteurs disposer à leur gré de leur proie, rester leur jouet sans aucune résistance durant le reste de mes vieux & tristes jours, leur abandonner même l'honneur de mon nom & ma réputation dans l'avenir, s'il plaît au Ciel qu'ils en disposent, sans plus m'affecter de rien, quoi qu'il arrive, c'est ma dernière résolution. Que les hommes fassent désormais tout ce qu'ils voudront, après avoir fait, moi, ce que j'ai dû, ils auront beau tourmenter ma vie, ils ne m'empêcheront pas de mourir en paix.

C O P I E

Du Billet circulaire dont il est parlé dans l'Écrit précédent.

A TOUT FRANÇOIS AIMANT ENCORE LA JUSTICE ET LA VÉRITÉ.

FRANÇOIS ! nation jadis aimable & douce, qu'êtes-vous devenus ? Que vous êtes changés pour un étranger infortuné, seul, à votre merci, sans appui, sans défenseur, mais qui n'en auroit pas besoin chez un peuple juste, pour un homme sans fard & sans fiel, ennemi de l'injustice, mais patient à l'endurer; qui jamais n'a fait, ni voulu, ni rendu de mal à personne; & qui depuis quinze ans plongé, traîné par vous dans la fange de l'opprobre & de la diffamation, se voit, se sent charger à l'envi d'indignités inouïes jusqu'ici parmi les humains, sans avoir pu jamais en apprendre au moins la cause ! C'est donc là votre franchise, votre douceur, votre hospitalité ? Quittez ce vieux nom de *François*; il doit trop vous faire rougir. Le persécuteur de Job auroit pu beaucoup apprendre de ceux qui vous guident dans l'art de rendre un mortel malheureux. Ils vous ont persuadé, je n'en doute pas, ils vous ont prouvé même, comme cela est toujours facile en se cachant de l'accusé, que je méritois ces traitemens indignes, pires cent fois que la mort. En ce cas, je dois me résigner; car je n'attends, ni ne veux d'eux ni de vous aucune grace: mais ce que je veux & qui m'est dû tout au moins après une condamnation si cruelle & si infamante, c'est qu'on m'apprenne enfin quels sont mes crimes, & comment & par qui j'ai été jugé.

Pourquoi faut-il qu'un scandale aussi public soit pour moi seul un mystère impénétrable ? A quoi bon tant de machines, de ruses, de trahisons, de mensonges pour cacher au coupable ses crimes, qu'il doit savoir mieux que personne, s'il est vrai qu'il les ait commis ? Que si, pour des raisons qui me passent, persistant à m'ôter un droit (*).

(*) QUEL homme de bon sens croira jamais qu'une aussi criante violation de la loi naturelle & du droit des gens puisse avoir pour principe une vertu ? S'il est permis de dépouiller un mortel de son état d'homme, ce ne peut être qu'après l'avoir jugé, mais non pas pour le juger. Je vois beaucoup d'ardens exécuteurs, mais je n'ai point ap-

dont on n'a privé jamais aucun criminel, vous avez résolu d'abreuver le reste de mes tristes jours d'angoisses, de dérisions, d'opprobres, sans vouloir que je sache pourquoi, sans daigner écouter mes griefs, mes raisons, mes plaintes, sans me permettre même de parler (*); j'éleverai au Ciel pour toute défense, un cœur sans fraude, & des mains pures de tout mal, lui demandant, non, peuple cruel, qu'il me venge & vous punisse, (ah! qu'il éloigne de vous tout malheur & toute erreur!) mais qu'il ouvre bientôt à ma vieillesse un meilleur asyle où vos outrages ne m'atteignent plus.

P. S. François, on vous tient dans un délire qui ne cessera pas de mon vivant. Mais quand je n'y serai plus, que l'accès sera passé, & que votre animosité cessant d'être attisée, laissera l'équité naturelle parler à vos cœurs, vous regarderez mieux, je l'espère, à tous les faits, dits, écrits que l'on m'attribue en se cachant de moi très-soigneusement, à tout ce qu'on vous fait croire de mon caractère, à tout ce qu'on vous fait faire par bonté pour moi. Vous serez alors bien surpris! &, moins contents de vous que vous ne l'êtes, vous trouverez, j'ose vous le prédire, la lecture de ce billet plus intéressante qu'elle ne peut vous paroître aujourd'hui. Quand enfin ces Messieurs, couronnant toutes leurs bontés, auront publié la vie de l'infortuné qu'ils auront fait mourir de douleur; cette vie impartiale & fidelle qu'ils préparent depuis long-tems avec tant de secret & de soin, avant que d'ajouter foi à leur dire & à leurs preuves, vous rechercherez, je m'assure, la source de tant de zèle, le motif de tant de peine, la conduite sur-tout qu'ils eurent envers moi de mon vivant. Ces recherches bien faites, je consens, je le déclare, puisque vous voulez me juger sans m'entendre, que vous jugiez entr'eux & moi sur leur propre production.

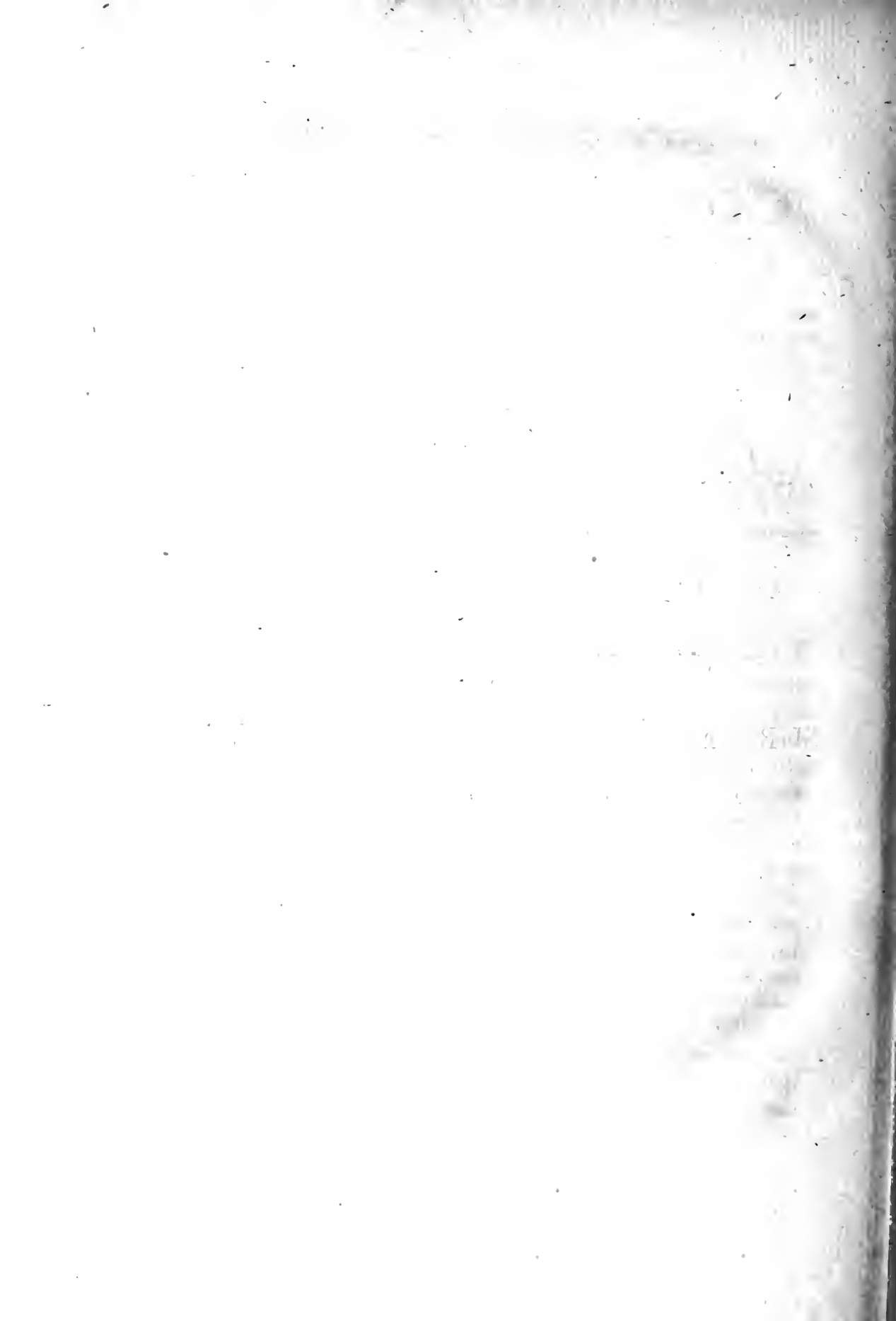
perçu de juge. Si tels sont les préceptes d'équité de la philosophie moderne, malheur sous les auspices au foible innocent & simple, honneur & gloire aux intrigans cruels & rusés.

(*) DE bonnes raisons doivent toujours être écoutées, sur-tout de la part d'un accusé qui se défend ou d'un opprimé qui se plaint; & si je n'ai rien de solide à dire que ne me laisse-t-on parler en liberté! C'est le plus sûr moyen de décrier tout-à-fait ma cause & de justifier pleinement mes accusateurs. Mais tant qu'on m'empêchera de parler ou qu'on refusera de m'entendre, qui pourra jamais sans témérité prononcer que je n'avois rien à dire?

CONSIDÉRATIONS

CONSIDÉRATIONS
SUR
LE GOUVERNEMENT
DE POLOGNE,
ET
SUR SA RÉFORMATION PROJETTÉE.
PAR J. J. ROUSSEAU.

En Avril 1772.



CONSIDÉRATIONS

SUR

LE GOUVERNEMENT

DE POLOGNE,

ET

SUR SA RÉFORMATION PROJETTEE.

CHAPITRE PREMIER.

État de la Question.

LE tableau du Gouvernement de Pologne, fait par M. le Comte Wielhorski, & les réflexions qu'il y a jointes, sont des pieces instructives pour quiconque voudra former un plan régulier pour la réforme de ce Gouvernement. Je ne connois personne plus en état de tracer ce plan que lui-même, qui joint aux connoissances générales que ce travail exige, toutes celles du local & des détails particuliers, impossibles à donner par écrit, & néanmoins nécessaires à savoir pour approprier une institution au peuple auquel on la destine. Si l'on ne connoit à fond la nation pour laquelle on travaille, l'ouvrage qu'on fera pour elle, quelque excellent qu'il puisse être en lui-même, péchera toujours par l'application, & bien plus encore lorsqu'il s'agira d'une nation déjà toute instituée, dont les goûts, les mœurs, les préjugés & les vices sont trop enracinés pour pouvoir être aisément étouffés par des semences nouvelles. Une bonne institution pour la Pologne ne peut être l'ouvrage que des Polonois, ou de quelqu'un qui ait bien étudié sur les lieux la nation Polonoise & celles qui l'avoisinent. Un étranger ne peut guere donner que des vues générales, pour éclairer, non pour guider l'instituteur. Dans toute la vigueur de ma tête, je

n'aurois pu saisir l'ensemble de ces grands rapports : aujourd'hui , qu'il me reste à peine la faculté de lier des idées , je dois me borner , pour obéir à M. le Comte de Wielhorski , & faire acte de mon zèle pour sa patrie , à lui rendre compte des impressions que m'a fait la lecture de son travail , & des réflexions qu'il m'a suggérées.

En lisant l'histoire du Gouvernement de Pologne , on a peine à comprendre comment un Etat si bizarrement constitué a pu subsister si long-tems. Un grand corps , formé d'un grand nombre de membres morts , & d'un petit nombre de membres désunis , dont tous les mouvemens , presque indépendans les uns des autres , loin d'avoir une fin commune , s'entre-détruisent mutuellement ; qui s'agite beaucoup pour ne rien faire , qui ne peut faire aucune résistance à quiconque veut l'entamer : qui tombe en dissolution cinq ou six fois chaque siècle ; qui tombe en paralysie à chaque effort qu'il veut faire , à chaque besoin auquel il veut pourvoir ; & qui , malgré tout cela , vit & se conserve en vigueur : voilà , ce me semble , un des plus singuliers spectacles qui puissent frapper un être pensant. Je vois tous les Etats de l'Europe courir à leur ruine : Monarchies , Républiques , toutes ces nations si magnifiquement instituées , tous ces beaux Gouvernemens si sagement pondérés , tombés en décrépitude , menacent d'une mort prochaine ; & la Pologne , cette région dépeuplée , dévastée , opprimée , ouverte à ses agresseurs , au fort de ses malheurs & de son anarchie , montre encore tout le feu de la jeunesse ; elle ose demander un Gouvernement & des loix , comme si elle ne faisoit que de naître. Elle est dans les fers , & discute les moyens de se conserver libre ! Elle sent en elle cette force que celle de la tyrannie ne peut subjuguier. Je crois voir Rome assiégée régir tranquillement les terres sur lesquelles son ennemi venoit d'asseoir son camp. Braves Polonois , prenez garde ; prenez garde que pour vouloir trop bien être , vous n'empiriez votre situation. En songeant à ce que vous voulez acquérir , n'oubliez pas ce que vous pouvez perdre : corrigez , s'il se peut , les abus de votre constitution ; mais ne méprisez pas celle qui vous a faits ce que vous êtes.

Vous aimez la liberté , vous en êtes dignes ; vous l'avez défendue contre un agresseur puissant & rusé , qui feignant de vous présenter les liens de l'amitié , vous chargeoit des fers de la servitude. Maintenant , las des troubles de votre patrie , vous soupirez après la tranquillité. Je

crois fort aisé de l'obtenir ; mais la conserver avec la liberté , voilà ce qui me paroît difficile. C'est au sein de cette anarchie qui vous est odieuse , que se sont formées ces ames patriotiques qui vous ont garantis du joug. Elles s'endormoient dans un repos léthargique ; l'orage les a réveillées. Après avoir brisé les fers qu'on leur destinoit , elles sentent le poids de la fatigue ; elles voudroient allier la paix du despotisme aux douceurs de la liberté. J'ai peur qu'elles ne veuillent des choses contradictoires : le repos & la liberté me paroissent incompatibles , il faut opter.

Je ne dis pas qu'il faille laisser les choses dans l'état où elles sont ; mais je dis qu'il n'y faut toucher qu'avec une circonspection extrême. En ce moment , on est plus frappé des abus , que des avantages. Le tems viendra , je le crains , qu'on sentira mieux ces avantages ; & malheureusement ce sera quand on les aura perdus.

Qu'il soit aisé , si l'on veut , de faire de meilleures loix ; il est impossible d'en faire dont les passions des hommes n'abusent pas , comme ils ont abusé des premières. Prévoir & peser tous ces abus à venir est peut-être une chose impossible à l'homme d'Etat le plus consommé. Mettre la loi au-dessus de l'homme , est un problème en politique que je compare à celui de la quadrature du cercle en géométrie. Résolez bien ce problème , & le Gouvernement fondé sur cette résolution , sera bon & sans abus. Mais jusques-là , soyez sûrs qu'où vous croirez faire régner les loix , ce seront les hommes qui régneront.

Il n'y aura jamais de bonne & solide constitution , que celle où la loi régnera sur les cœurs des citoyens : tant que la force législative n'ira pas jusques-là , les loix seront toujours éludées. Mais comment arriver aux cœurs ? c'est à quoi nos instituteurs , qui ne voient jamais que la force & les châtimens , ne songent guere , & c'est à quoi les récompenses matérielles ne meneroient peut-être pas mieux : la justice même la plus integre n'y mene pas , parce que la justice est , ainsi que la santé , un bien dont on jouit sans le sentir , qui n'inspire point d'enthousiasme , & dont on ne sent le prix qu'après l'avoir perdue.

Par où donc émouvoir les cœurs , & faire aimer la patrie & les loix ? L'oserai-je dire ? par des jeux d'enfans ; par des institutions

oiseuses aux yeux des hommes superficiels, mais qui forment des habitudes chéries & des attachemens invincibles. Si j'extravague ici, c'est du moins bien complètement; car j'avoue que je vois ma folie sous tous les traits de la raison.

C H A P I T R E I I.

Esprit des anciennes institutions.

QUAND on lit l'Histoire ancienne, on se croit transporté dans un autre univers & parmi d'autres êtres. Qu'ont de commun les François, les Anglois, les Russes avec les Romains & les Grecs? Rien presque que la figure. Les fortes ames de ceux-ci paroissent aux autres des exagérations de l'histoire. Comment, eux qui se sentent si petits, penseroient-ils qu'il y ait eu de si grands hommes? Ils existèrent pourtant, & c'étoient des humains comme nous: qu'est-ce qui nous empêche d'être des hommes comme eux? Nos préjugés, notre basse philosophie, & les passions du petit intérêt, concentrées avec l'égoïsme dans tous les cœurs, par des institutions ineptes que le génie ne dicta jamais.

Je regarde les nations modernes. J'y vois force faiseurs de loix, & pas un législateur. Chez les anciens, j'en vois trois principaux qui méritent une attention particulière: Moïse, Lycurgue, & Numa. Tous trois ont mis leurs principaux soins à des objets qui paroïtroient à nos docteurs dignes de risée. Tous trois ont eu des succès qu'on jugeroit impossibles, s'ils étoient moins attestés.

Le premier forma & exécuta l'étonnante entreprise d'instituer en corps de nation un essaim de malheureux fugitifs, sans arts, sans armes, sans talens, sans vertus, sans courage, & qui n'ayant pas en propre un seul pouce de terrain, faisoient une troupe étrangère sur la face de la terre. Moïse osa faire de cette troupe errante & servile un corps politique, un peuple libre; & tandis qu'elle erroit dans les déserts sans avoir une pierre pour y reposer sa tête, il lui donnoit cette institution durable, à l'épreuve du tems, de la fortune & des conquérans, que cinq mille ans n'ont pu détruire ni même altérer, &

qui subsiste encore aujourd'hui dans toute sa force, lors même que le corps de la nation ne subsiste plus.

Pour empêcher que son peuple ne se fondît parmi les peuples étrangers, il lui donna des mœurs & des usages inaliénables avec ceux des autres nations ; il le surchargea de rites , de cérémonies particulières ; il le gêna de mille façons pour le tenir sans cesse en haleine & le rendre toujours étranger parmi les autres hommes , & tous les liens de fraternité qu'il mit entre les membres de sa République , étoient autant de barrières qui le tenoient séparé de ses voisins & l'empêchoient de se mêler avec eux. C'est par-là que cette singulière nation , si souvent subjuguée, si souvent dispersée & détruite en apparence , mais toujours idolâtre de sa règle , s'est pourtant conservée jusqu'à nos jours éparpillée parmi les autres sans s'y confondre , & que ses mœurs , ses loix , ses rites subsistent & dureront autant que le monde , malgré la haine & la persécution du reste du genre-humain.

Lycurgue entreprit d'instituer un peuple déjà dégradé par la servitude & par les vices qui en font l'effet. Il lui imposa un joug de fer , tel qu'aucun autre peuple n'en porta jamais un semblable ; mais il l'attacha , l'identifia , pour ainsi dire , à ce joug , en l'occupant toujours. Il lui montra sans cesse la patrie dans ses loix , dans ses jeux , dans sa maison , dans ses amours , dans ses festins. Il ne lui laissa pas un instant de relâche pour être à lui seul , & de cette continuelle contrainte , ennoblie par son objet , naquit en lui cet ardent amour de la patrie , qui fut toujours la plus forte ou plutôt l'unique passion des Spartiates , & qui en fit des êtres au-dessus de l'humanité. Sparte n'étoit qu'une ville , il est vrai ; mais par la seule force de son institution , cette ville donna des loix à toute la Grèce , en devint la capitale , & fit trembler l'Empire Persan. Sparte étoit le foyer d'où sa législation étendoit ses effets tout autour d'elle.

Ceux qui n'ont vu dans Numa qu'un instituteur de rites & de cérémonies religieuses , ont bien mal jugé ce grand homme. Numa fut le vrai fondateur de Rome. Si Romulus n'eût fait qu'assembler des brigands qu'un revers pouvoit disperser , son ouvrage imparfait n'eût pu résister au tems. Ce fut Numa qui le rendit solide & durable en unissant ces brigands en un Corps indissoluble , en les transf-

formant en citoyens , moins par des loix , dont leur rustique pauvreté n'avoit gueres encore besoin , que par des institutions douces qui les attachoient les uns aux autres , & tous à leur sol , en rendant enfin leur ville sacrée par ces rites frivoles & superstitieux en apparence , dont si peu de gens sentent la force & l'effet , & dont cependant Romulus , le farouche Romulus lui-même avoit jetté les premiers fondemens.

Le même esprit guida tous les anciens législateurs dans leurs institutions. Tous chercherent des liens qui attachassent les citoyens à la patrie & les uns aux autres , & ils les trouverent dans des usages particuliers , dans des cérémonies religieuses qui par leur nature étoient toujours exclusives & nationales (*), dans des jeux qui tenoient beaucoup les citoyens rassemblés , dans des exercices qui augmentoient avec leur vigueur & leurs forces leur fierté & l'estime d'eux-mêmes , dans des spectacles qui , leur rappelant l'histoire de leurs ancêtres , leurs malheurs , leurs vertus , leurs victoires , intéreessoient leurs cœurs , les enflammoient d'une vive émulation & ne les attachoient fortement à cette patrie dont on ne cessoit de les occuper. Ce sont les poésies d'Homere récitées aux Grecssolemnellement rassemblés , non dans des coffres , sur des planches & l'argent à la main , mais en plein air & en Corps de nation , ce sont les tragédies d'Eschyle , de Sophocle & d'Euripide , représentées souvent devant eux ; ce sont les prix dont , aux acclamations de toute la Grece , on couronnoit les vainqueurs dans leurs jeux , qui les embrasant continuellement d'émulation & de gloire , porterent leur courage & leurs vertus à ce degré d'énergie dont rien aujourd'hui ne nous donne l'idée , & qu'il n'appartient pas même aux modernes de croire. S'ils ont des loix , c'est uniquement pour leur apprendre à bien obéir à leurs maîtres , à ne pas voler dans les poches , & à donner beaucoup d'argent aux fripons publics. S'ils ont des usages , c'est pour favoir amuser l'oïliveté des femmes galantes & promener la leur avec grace. S'ils s'assemblent , c'est dans des temples pour un culte qui n'a rien de national , qui ne rappelle en rien la patrie ; c'est dans des salles bien fermées & à prix d'argent , pour voir sur des théâtres effémi-

(*) Voyez la fin du Contrat Social.

nés , dissolus , où l'on ne fait parler que d'amour , déclamer des histrions , minauder des prostituées , & pour y prendre des leçons de corruption , les seules qui profitent de toutes celles qu'on fait semblant d'y donner ; c'est dans des fêtes où le peuple toujours méprisé est toujours sans influence , où le blâme & l'approbation publique ne produisent rien ; c'est dans des cohues licencieuses pour s'y faire des liaisons secrètes , pour y chercher les plaisirs qui séparent , iso- lent le plus les hommes , & qui relâchent le plus les cœurs. Sont- ce là des stimulans pour le patriotisme ? Faut-il s'étonner que des manieres de vivre si dissemblables produisent des effets si différens , & que les modernes ne retrouvent plus rien en eux de cette vigueur d'ame que tout inspiroit aux anciens ? Pardonnez ces digressions à un reste de chaleur que vous avez ranimée. Je reviens avec plaisir à celui de tous les peuples d'aujourd'hui qui m'éloigne le moins de ceux dont je viens de parler.

C H A P I T R E I I I.

Application.

LA Pologne est un grand Etat , environné d'Etats encore plus considérables , qui par leur despotisme & par leur discipline militaire ont une grande force offensive. Foible au contraire par son anarchie , elle est , malgré la valeur Polonoise , en butte à tous leurs outrages. Elle n'a point de places fortes pour arrêter leurs incurSIONS. Sa dépopulation la met presque absolument hors d'état de défense. Aucun ordre économique , peu ou point de troupes , nulle discipline militaire , nul ordre , nulle subordination ; toujours divisée au-dedans , toujours menacée au-dehors , elle n'a par elle-même aucune consistance & dépend du caprice de ses voisins. Je ne vois dans l'état présent des choses qu'un seul moyen de lui donner cette consistance qui lui manque. C'est d'insufer , pour ainsi dire , dans toute la nation l'ame des Confédérés ; c'est d'établir tellement la République dans les cœurs des Polonois , qu'elle y subsiste malgré tous les efforts de ses oppresseurs. C'est-là , ce me semble , l'unique asyle où la force ne peut ni l'atteindre ni la détruire. On vient d'en voir une preuve

à jamais mémorable. La Pologne étoit dans les fers du Russe, mais les Polonois sont restés libres. Grand exemple qui vous montre comment vous pouvez braver la puissance & l'ambition de vos voisins. Vous ne sauriez empêcher qu'ils ne vous engloutissent, faites au moins qu'ils ne puissent vous digérer. De quelque façon qu'on s'y prenne, avant qu'on ait donné à la Pologne tout ce qui lui manque pour être en état de résister à ses ennemis, elle en fera cent fois accablée. La vertu de ses citoyens, leur zèle patriotique, la forme particulière que des institutions nationales peuvent donner à leurs ames, voilà le seul rempart toujours prêt à la défendre, & qu'aucune armée ne sauroit forcer. Si vous faites en sorte qu'un Polonois ne puisse jamais devenir un Russe, je vous réponds que la Russie ne subjuguera pas la Pologne.

Ce sont les institutions nationales qui forment le génie, le caractère, les goûts & les mœurs d'un peuple, qui le font être lui & non pas un autre, qui lui inspirent cet ardent amour de la patrie, fondé sur des habitudes impossibles à déraciner, qui le font mourir d'ennui chez les autres peuples au sein des délices dont il est privé dans son pays. Souvenez-vous de ce Spartiate gorgé des voluptés de la Cour du grand Roi, à qui l'on reprochoit de regretter la fauce noire. Ah ! dit-il au Satrape en soupirant ; je connois tes plaisirs ; mais tu ne connois pas les nôtres.

Il n'y a plus aujourd'hui de François, d'Allemands, d'Espagnols, d'Anglois même, quoi qu'on en dise ; il n'y a que des Européens. Tous ont les mêmes goûts, les mêmes passions, les mêmes mœurs, parce qu'aucun n'a reçu de forme nationale par une institution particulière : tous dans les mêmes circonstances, feront les mêmes choses ; tous se diront désintéressés, & seront fripons ; tous parleront du bien public, & ne penseront qu'à eux-mêmes ; tous vanteront la médiocrité, & voudront être des Crésus. Ils n'ont d'ambition que pour le luxe, ils n'ont de passion que celle de l'or. Sûrs d'avoir avec lui tout ce qui les tente, tous se vendront au premier qui voudra les payer. Que leur importe à quel maître ils obéissent, de quel Etat ils suivent les loix ; pourvu qu'ils trouvent de l'argent à voler & des femmes à corrompre, ils sont par-tout dans leur pays.

Donnez une autre pente aux passions des Polonois, vous donnerez.

à leurs ames une phyſionomie nationale qui les diſtinguera des autres peuples , qui les empêchera de ſe fondre , de ſe plaire , de ſ'allier avec eux , une vigueur qui remplacera le jeu abuſif des vains préceptes ; qui leur fera faire par goût & par paſſion ce qu'on ne fait jamais aſſez bien , quand on ne le fait que par devoir ou par intérêt. C'eſt ſur ces ames-là qu'une légiſlation bien appropriée aura priſe : ils obéiront aux loix , & ne les éluderont pas , parce qu'elles leur conviendront , & qu'elles auront l'aſſentiment interne de leur volonté. Aimant la patrie , ils la ſerviront par zele & de tout leur cœur : avec ce ſeul ſentiment , la légiſlation fût-elle mauvaiſe , feroit de bons citoyens : & il n'y a jamais que les bons citoyens qui faſſent la force & la proſpérité de l'Etat.

J'expliquerai ci-après le régime d'adminiſtration qui , ſans preſque toucher au fond de vos loix , me paroît propre à porter le patriotiſme & les vertus qui en ſont inſéparables , au plus haut degré d'intenſité qu'ils puiſſent avoir. Mais , ſoit que vous adoptiez ou non ce régime , commencez toujours par donner aux Polonois une grande opinion d'eux-mêmes & de leur patrie : après la façon dont ils viennent de ſe montrer , cette opinion ne ſera pas fauſſe. Il faut ſaiſir la circonſtance de l'événement préſent pour monter les ames au ton des ames antiques. Il eſt certain que la confédération de Bar a ſauvé la patrie expirante : il faut graver cette grande époque en caractères ſacrés dans tous les cœurs Polonois. Je voudrois qu'on érigeât un monument en ſa mémoire ; qu'on y mît les noms de tous les Confédérés , même de ceux qui , dans la ſuite , auroient pu trahir la cauſe commune ; une ſi grande action doit eſſacer les fautes de toute la vie ; qu'on inſtituât une ſolemnité périodique pour la célébrer tous les dix ans avec une pompe non brillante & frivole , mais ſimple , fiere & républicaine : qu'on y fit dignement , mais ſans emphafe , l'éloge de ces vertueux citoyens , qui ont eu l'honneur de ſouffrir pour la patrie dans les fers de l'ennemi ; qu'on accordât même à leurs familles quelque privilège honorifique , qui rappellât toujours ce beau ſouvenir aux yeux du public. Je ne voudrois pourtant pas qu'on ſe permit , dans ces ſolemnités , aucune invective contre les Ruſſes , ni même qu'on en parlât : ce ſeroit trop les honorer. Ce ſilence , le ſouvenir de leur barbarie ,

& l'éloge de ceux qui leur ont résisté, diront d'eux tout ce qu'il en faut dire; vous devez trop les mépriser pour les haïr.

Je voudrois que, par des honneurs, par des récompenses publiques, on donnât de l'éclat à toutes les vertus patriotiques; qu'on occupât sans cesse les citoyens de la patrie; qu'on en fît leur plus grande affaire; & qu'on la tint incessamment sous leurs yeux. De cette manière, ils auroient moins, je l'avoue, les moyens & le tems de s'enrichir; mais ils en auroient moins aussi le desir & le besoin: leurs cœurs apprendroient à connoître un autre bonheur que celui de la fortune; & voilà l'art d'ennoblir les ames, & d'en faire un instrument plus puissant que l'or.

L'exposé succinct des mœurs des Polonois, qu'a bien voulu me communiquer M. Wielhorski, ne suffit pas pour me mettre au fait de leurs usages civils & domestiques. Mais une grande nation, qui ne s'est jamais trop mêlée avec ses voisins, doit en avoir beaucoup qui lui soient propres, & qui peut-être s'abâtardissent journellement par la pente générale en Europe de prendre les goûts & les mœurs des François. Il faut maintenir, rétablir ces anciens usages, & en introduire de convenables, qui soient propres aux Polonois. Ces usages, fussent-ils indifférens, fussent-ils mauvais même à certains égards, pourvu qu'ils ne le soient pas essentiellement, auront toujours l'avantage d'affectionner les Polonois à leur pays, & de leur donner une répugnance naturelle à se mêler avec l'étranger. Je regarde comme un bonheur qu'ils aient un habillement particulier. Conservez avec soin cet avantage; faites exactement le contraire de ce que fit ce Czar si vanté; que le Roi, ni les Sénateurs, ni aucun homme public ne portent jamais d'autre vêtement que celui de la nation; & que nul Polonois n'ose paroître à la Cour vêtu à la Françoisë.

Beaucoup de jeux publics, où la bonne mere patrie se plaise à voir jouer ses enfans; qu'elle s'occupe d'eux souvent, afin qu'ils s'occupent toujours d'elle. Il faut abolir, même à la Cour, à cause de l'exemple, les amusemens ordinaires des Cours, le jeu, les théâtres, comédie, opéra, tout ce qui effémine les hommes, tout ce qui les distrait, les isole, leur fait oublier leur patrie & leur devoir, tout ce qui les fait trouver bien par-tout, pourvu qu'ils s'amusent: il faut inventer des jeux, des fêtes, des solemnités qui soient si propres à cette Cour-là,

qu'on ne les retrouve dans aucune autre. Il faut qu'on s'amuse en Pologne plus que dans les autres pays, mais non pas de la même manière; il faut en un mot renverser un exécrationnable proverbe, & faire dire à tout Polonois au fond de son cœur: *Ubi patria, ibi bene.*

Rien, s'il se peut, d'exclusif pour les grands & les riches; beaucoup de spectacles en plein air, où les rangs soient distingués avec soin, mais où tout le peuple prenne part également, comme chez les anciens, & où, dans certaines occasions, la jeune noblesse fasse preuve de force & d'adresse. Les combats des taureaux n'ont pas peu contribué à maintenir une certaine vigueur chez la nation Espagnole. Ces cirques où s'exerçoit jadis la jeunesse en Pologne, devroient être soigneusement rétablis; on en devroit faire pour elle des théâtres d'honneur & d'émulation. Rien ne seroit plus aisé que d'y substituer aux anciens combats, des exercices moins cruels, où cependant la force & l'adresse auroient part, & où les victorieux auroient de même des honneurs & des récompenses. Le maniement des chevaux est, par exemple, un exercice très-convenable aux Polonois, & très-susceptible de l'éclat du spectacle.

Les héros d'Homere se distinguoient tous par leur force & leur adresse, & par-là monstroient aux yeux du peuple qu'ils étoient faits pour lui commander. Les tournois des paladins formoient des hommes non-seulement vaillans & courageux, mais avides d'honneur & de gloire, & propres à toutes les vertus. L'usage des armes à feu rendant ces facultés du corps moins utiles à la guerre, les a fait tomber en discrédit. Il arrive de-là que, hors les qualités de l'esprit, qui sont souvent équivoques, déplacées, sur lesquelles on a mille moyens de tromper, & dont le peuple est mauvais juge, un homme avec l'avantage de la naissance, n'a rien en lui qui le distingue d'un autre, qui justifie la fortune, qui montre dans sa personne un droit naturel à la supériorité; & plus on néglige ces signes extérieurs, plus ceux qui nous gouvernent s'efféminent & se corrompent impunément. Il importe pourtant, & plus qu'on ne pense, que ceux qui doivent un jour commander aux autres, se montrent dès leur jeunesse supérieurs à eux de tout point, ou du moins qu'ils y tâchent. Il est bon de plus, que le peuple se trouve souvent avec ses chefs dans des occasions agréables, qu'il les connoisse, qu'il s'accoutume à les voir, qu'il partage avec

eux les plaisirs. Pourvu que la subordination soit toujours gardée & qu'il ne se confonde point avec eux, c'est le moyen qu'il s'y affectionne & qu'il joigne pour eux l'attachement au respect. Enfin le goût des exercices corporels détourne d'une oisiveté dangereuse, des plaisirs efféminés & du luxe de l'esprit. C'est sur-tout à cause de l'ame qu'il faut exercer le corps, & voilà ce que nos petits sages font loin de voir.

Ne négligez point une certaine décoration publique ; qu'elle soit noble imposante, & que la magnificence soit dans les hommes plus que dans les choses. On ne sauroit croire à quel point le cœur du peuple suit ses yeux, & combien la majesté du cérémonial lui en impose. Cela donne à l'autorité un air d'ordre & de règle qui inspire la confiance & qui écarte les idées de caprice & de fantaisie attachées à celles du pouvoir arbitraire. Il faut seulement éviter dans l'appareil des solemnités, le clinquant, le papillotage & les décorations de luxe qui sont d'usage dans les cours. Les fêtes d'un peuple libre doivent toujours respirer la décence & la gravité, & l'on n'y doit présenter à son admiration que des objets dignes de son estime. Les Romains dans leurs triomphes étaloient un luxe énorme ; mais c'étoit le luxe des vaincus, plus il brilloit moins il séduisoit. Son éclat même étoit une grande leçon pour les Romains. Les rois captifs étoient enchaînés avec des chaînes d'or & de pierreries. Voilà du luxe bien entendu. Souvent on vient au même but par deux routes opposées. Les deux balles de laine mises dans la chambre des pairs d'Angleterre devant la place du chancelier, forment à mes yeux une décoration touchante & sublime. Deux gerbes de bled placées de même dans le Sénat de Pologne, n'y feroient pas un moins bel effet à mon gré.

L'immense distance des fortunes qui sépare les seigneurs de la petite noblesse, est un grand obstacle aux réformes nécessaires pour faire de l'amour de la patrie la passion dominante. Tant que le luxe régnera chez les Grands, la cupidité régnera dans tous les cœurs. Toujours l'objet de l'admiration publique sera celui des vœux des particuliers, & s'il faut être riche pour briller, la passion dominante sera toujours d'être riche. Grand moyen de corruption qu'il faut affaiblir autant qu'il est possible. Si d'autres objets attrayans, si des

marques de rang distinguoient les hommes en place , ceux qui ne seroient que riches en seroient privés , les vœux secrets prendroient naturellement la route de ces distinctions honorables , c'est-à-dire , celles du-mérite & de la vertu , quand on ne parviendroit que par-là. Souvent les consuls de Rome étoient très-pauvres , mais ils avoient des listeurs ; l'appareil de ces listeurs fut convoité par le peuple , & les Plébéïens parvinrent au consulat.

Oter tout-à-fait le luxe où regne l'inégalité , me paroît , je l'avoue , une entreprise bien difficile. Mais n'y auroit-il pas moyen de changer les objets de ce luxe , & d'en rendre l'exemple moins pernicieux ? Par exemple , autrefois la pauvre noblesse en Pologne s'attachoit aux grands qui lui donnoient l'éducation & la subsistance à leur suite. Voilà un luxe vraiment grand & noble , dont je sens parfaitement l'inconvénient ; mais qui du moins , loin d'avilir les ames , les élève , leur donne des sentimens , du ressort , & fut sans abus chez les Romains , tant que dura la République. J'ai lu que le Duc d'Epéron , rencontrant un jour le Duc de Sully , vouloit lui chercher querellè ; mais que n'ayant que six cents gentilshommes à sa suite , il n'osâ attraquer Sully , qui en avoit huit cents. Je doute qu'un luxe de cette espece laisse une grande place à celui des colifichets ; & l'exemple du moins n'en séduira pas les pauvres. Ramenez les grands en Pologne à n'en avoir que de ce genre , il en résultera peut-être des divisions , des partis , des querelles , mais il ne corrompra pas la nation. Après celui-là , tolérons le luxe militaire , celui des armes , des chevaux ; mais que toute parure efféminée soit en mépris : & si l'on n'y peut faire renoncer les femmes , qu'on leur apprenne au moins à l'improver , & dédaigner dans les hommes.

Au reste , ce n'est pas par des loix somptuaires qu'on vient à bout d'extirper le luxe. C'est du fond des cœurs qu'il faut l'arracher , en y imprimant des goûts plus sains & plus nobles. Défendre les choses qu'on ne doit pas faire , est un expédient inepte & vain , si l'on ne commence par les faire haïr & mépriser ; & jamais l'improbation de la loi n'est efficace que quand elle vient à l'appui de celle du jugement. Quiconque se mêle d'instituer un peuple doit savoir dominer les opinions , & par elles gouverner les passions des hommes. Cela est vrai , sur-tout dans l'objet dont je parle. Les loix somptuaires irritent le

desir par la contrainte, plutôt qu'elles ne l'éteignent par le châtement. La simplicité dans les mœurs & dans la parure est moins le fruit de la loi que celui de l'éducation.

C H A P I T R E I V.

Éducation.

C'EST ici l'article important. C'est l'éducation qui doit donner aux ames la forme nationale, & diriger tellement leurs opinions & leurs goûts, qu'elles soient patriotes par inclination, par passion, par nécessité. Un enfant en ouvrant les yeux, doit voir la patrie, & jusqu'à la mort ne doit plus voir qu'elle. Tout vrai Républicain suça avec le lait de sa mere, l'amour de la patrie, c'est-à-dire, des loix & de la liberté. Cet amour fait toute son existence; il ne voit que la patrie, il ne vit que pour elle: si-tôt qu'il est seul, il est nul; si-tôt qu'il n'a plus de patrie, il n'est plus; & s'il n'est pas mort, il est pis.

L'éducation nationale n'appartient qu'aux hommes libres; il n'y a qu'eux qui aient une existence commune, & qui soient vraiment liés par la loi. Un François, un Anglois, un Espagnol, un Italien, un Ruffe font tous à peu près le même homme, il sort du collège déjà tout façonné pour la licence, c'est-à-dire, pour la servitude. A vingt ans, un Polonois ne doit pas être un autre homme; il doit être un Polonois. Je veux qu'en apprenant à lire, il lise des choses de son pays; qu'à dix ans, il en connoisse toutes les productions; à douze toutes les provinces, tous les chemins, toutes les villes; qu'à quinze il en sache toute l'histoire; à seize toutes les loix; qu'il n'y ait pas eu dans toute la Pologne une belle action, ni un homme illustre dont il n'ait la mémoire & le cœur pleins, & dont il ne puisse rendre compte à l'instant. On peut juger par-là que ce ne sont pas les études ordinaires, dirigées par des étrangers & des prêtres, que je voudrois faire suivre aux enfans: la loi doit régler la maniere, l'ordre & la forme de leurs études. Ils ne doivent avoir pour instituteurs que des Polonois, tous mariés, s'il est possible, tous distingués par leurs mœurs, par leur probité, par leur bon sens, par leurs lumieres, & tous destinés à des emplois, non
plus

plus importans ni plus honorables, car cela n'est pas possible, mais moins pénibles & plus éclatans, lorsqu'au bout d'un certain nombre d'années, ils auront bien rempli celui-là. Gardez-vous sur-tout de faire un métier de l'état de pédagogue. Tout homme public en Pologne ne doit avoir d'autre état permanent que celui de citoyen : tous les postes qu'il remplit, & sur-tout ceux qui sont importans comme celui-ci, ne doivent être considérés que comme des places d'épreuve & des degrés pour monter plus haut après l'avoir mérité. J'exhorte les Polonois à faire attention à cette maxime, sur laquelle j'insisterai souvent : je la crois la clef d'un grand ressort dans l'Etat. On verra ci-après comment on peut, à mon avis, la rendre praticable sans exception.

Je n'aime point ces distinctions de collèges & d'académies, qui font que la noblesse riche & la noblesse pauvre sont élevées différemment & séparément : tous étant égaux par la constitution de l'Etat, doivent être élevés ensemble & de la même manière; & si l'on ne peut établir une éducation publique tout-à-fait gratuite, il faut du moins la mettre à un prix que les pauvres puissent payer. Ne pourroit-on pas fonder dans chaque collège un certain nombre de places purement gratuites, c'est-à-dire, aux frais de l'Etat, & qu'on appelle en France *des bourses* ? Ces places données aux enfans des pauvres gentilshommes qui auroient bien mérité de la patrie, non comme une aumône, mais comme une récompense des bons services des peres, deviendroient à ce titre, honorables, & pourroient produire un double avantage qui ne seroit pas à négliger. Il faudroit pour cela que la nomination n'en fût pas arbitraire, mais se fit par une espece de jugement dont je parlerai ci-après. Ceux qui rempliroient ces places seroient appellés enfans de l'Etat, & distingués par quelque marque honorable, qui donneroit la préférence sur les autres enfans de leur âge, sans excepter ceux des grands.

Dans tous les collèges, il faut établir un gymnase ou lieu d'exercices corporels pour les enfans. Cet article si négligé est, selon moi, la partie la plus importante de l'éducation, non-seulement pour former des tempéramens robustes & sains, mais encore plus pour l'objet moral qu'on néglige, & qu'on ne remplit que par un tas de préceptes pédantesques & vains, qui sont autant de paroles perdues. Je ne redirai jamais assez que la bonne éducation doit être négative : empêchez les vices de naître, vous aurez assez fait pour la vertu. Le moyen en est

de la dernière facilité dans la bonne éducation publique; c'est de tenir toujours les enfans en haleine, non par d'ennuyeuses études où ils n'entendent rien, & qu'ils prennent en haine par cela seul qu'ils sont forcés de rester en place; mais par des exercices qui leur plaisent en satisfaisant au besoin qu'en croissant, a leur corps de s'agiter, & dont l'agrément pour eux ne se bornera pas là.

On ne doit point permettre qu'ils jouent séparément à leur fantaisie, mais tous ensemble & en public, de manière qu'il y ait toujours un but commun auquel tous aspirent, & qui excite la concurrence & l'émulation. Les parens qui préféreront l'éducation domestique & feront élever leurs enfans sous leurs yeux, doivent cependant les envoyer à ces exercices. Leur instruction peut être domestique & particulière, mais leurs jeux doivent toujours être publics & communs à tous, car il ne s'agit pas seulement ici de les occuper, de leur former une constitution robuste, de les rendre agiles & découplés, mais de les accoutumer de bonne heure à la règle, à l'égalité, à la fraternité, aux concurrences, à vivre sous les yeux de leurs concitoyens, & à désirer l'approbation publique. Pour cela, il ne faut pas que les prix & récompenses des vainqueurs soient distribués arbitrairement par les maîtres des exercices, ni par les chefs des collèges, mais par acclamation & au jugement des spectateurs; & l'on peut compter que ces jugemens seront toujours justes, sur-tout si l'on a soin de rendre ces jeux attrayans pour le public, en les ordonnant avec un peu d'appareil, & de façon qu'ils fassent spectacle. Alors il est à présumer que tous les honnêtes-gens & tous les bons patriotes se feront un devoir & un plaisir d'y assister.

A Berne, il y a un exercice bien singulier pour les jeunes Patriens qui sortent du collège; c'est ce qu'on appelle *l'Etat extérieur*. C'est une copie en petit de tout ce qui compose le gouvernement de la République. Un sénat, des avoyers, des officiers, des huissiers, des orateurs, des causes, des jugemens, des solemnités. L'Etat extérieur a même un petit gouvernement & quelques rentes; & cette institution autorisée & protégée par le Souverain, est la pépinière des hommes d'Etat, qui dirigeront un jour les affaires publiques dans les mêmes emplois qu'ils n'exercent d'abord que par jeu.

Quelque forme qu'on donne à l'éducation publique dont je n'en-

treprends pas ici le détail, il convient d'établir un collège de magistrats du premier rang, qui en ait la suprême administration, & qui nomme, révoque & change à sa volonté, tant les principaux & chefs des collèges, lesquels feront eux-mêmes, comme je l'ai déjà dit, des candidats pour les hautes magistratures, que les maîtres des exercices dont on aura soin d'exciter aussi le zèle & la vigilance par des places plus élevées, qui leur seront ouvertes ou fermées, selon la manière dont ils auront rempli celles-là. Comme c'est de ces établissemens que dépend l'espoir de la République, la gloire & le sort de la nation, je les trouve, je l'avoue, d'une importance que je suis bien surpris qu'on n'ait songé à leur donner nulle part. Je suis affligé pour l'humanité que tant d'idées, qui me paroissent bonnes & utiles, se trouvent toujours, quoique très-praticables, si loin de tout ce qui se fait.

Au reste, je ne fais ici qu'indiquer; mais c'est assez pour ceux à qui je m'adresse. Ces idées mal développées montrent de loin les routes inconnues aux modernes, par lesquelles les anciens menaient les hommes à cette vigueur d'ame, à ce zèle patriotique, à cette estime pour les qualités vraiment personnelles, sans égard à ce qui n'est qu'étranger à l'homme, qui sont parmi nous sans exemple, mais dont les levains dans les cœurs de tous les hommes n'attendent pour fermenter que d'être mis en action par des institutions convenables. Dirigez dans cet esprit l'éducation, les usages, les coutumes, les mœurs des Polonois, vous développerez en eux ce levain qui n'est pas encore éventé par des maximes corrompues, par des institutions usées, par une philosophie égoïste qui prêche & qui tue. La nation dara sa seconde naissance de la crise terrible dont elle sort; & voyant ce qu'ont fait ses membres encore indisciplinés, elle attendra beaucoup, & obtiendra davantage d'une institution bien pondérée: elle chérira, elle respectera des loix qui flatteront son noble orgueil, qui la rendront, qui la maintiendront heureuse & libre; arrachant de son sein les passions qui les éludent, elle y nourrira celles qui les font aimer. Enfin se renouvelant pour ainsi dire elle-même, elle reprendra dans ce nouvel âge toute la vigueur d'une nation naissante. Mais sans ces précautions n'attendez rien de vos loix; quelque sages, quelque prévoyantes qu'elles puissent être, elles seront éludées & vaines, &

vous aurez corrigé quelques abus qui vous blessent , pour en introduire d'autres que vous n'aurez pas prévus. Voilà des préliminaires que j'ai cru indispensables. Jettons maintenant les yeux sur la constitution.

C H A P I T R E V.

Vice radical.

EVITONS , s'il se peut , de nous jeter dès les premiers pas dans des projets chimériques. Quelle entreprise, Messieurs, vous occupe en ce moment ? Celle de réformer le Gouvernement de Pologne , c'est-à-dire , de donner à la constitution d'un grand Royaume la consistance & la vigueur de celle d'une petite République. Avant de travailler à l'exécution de ce projet , il faudroit voir d'abord s'il est possible d'y réussir. Grandeur des nations ! Etendue des États ! première & principale source des malheurs du genre-humain , & surtout des calamités sans nombre qui minent & détruisent les peuples policés. Presque tous les petits États , Républiques & Monarchies indifféremment , prospèrent par cela seul qu'ils sont petits , que tous les citoyens s'y connoissent mutuellement & s'entre-gardent , que les chefs peuvent voir par eux-mêmes le mal qui se fait , le bien qu'ils ont à faire , & que leurs ordres s'exécutent sous leurs yeux. Tous les grands peuples écrasés par leurs propres masses , gémissent , ou comme vous dans l'anarchie , ou sous les oppresseurs subalternes qu'une gradation nécessaire force les Rois de leur donner. Il n'y a que Dieu qui puisse gouverner le monde , & il faudroit des facultés plus qu'humaines pour gouverner de grandes nations. Il est étonnant , il est prodigieux que la vaste étendue de la Pologne n'ait pas déjà cent fois opéré la conversion du Gouvernement en despotisme , abâtardi les ames des Polonois & corrompu la masse de la nation. C'est un exemple unique dans l'histoire qu'après des siècles un pareil État n'en soit encore qu'à l'anarchie. La lenteur de ce progrès est due à des avantages inséparables des inconvéniens dont vous voulez vous délivrer. Ah ! je ne saurois trop le redire ; pensez-y bien avant de toucher à vos loix & sur-tout à celles qui vous firent ce que vous

êtes. La première réforme dont vous auriez besoin seroit celle de votre étendue. Vos vastes provinces ne comporteront jamais la sévère administration des petites Républiques. Commencez par resserrer vos limites si vous voulez réformer votre Gouvernement. Peut-être vos voisins songent-ils à vous rendre ce service. Ce seroit sans doute un grand mal pour les parties démembrées ; mais ce seroit un grand bien pour le Corps de la nation.

Que si ces retranchemens n'ont pas lieu , je ne vois qu'un moyen qui pût y suppléer peut-être , & ce qui est heureux , ce moyen est déjà dans l'esprit de votre institution. Que la séparation des deux Polognes soit aussi marquée que celle de la Lithuanie : ayez trois Etats réunis en un. Je voudrois , s'il étoit possible , que vous en eussiez autant que de Palatinats ; formez dans chacun autant d'administrations particulières. Perfectionnez la forme des Diétines , étendez leur autorité dans leurs Palatinats respectifs ; mais marquez-en soigneusement les bornes , & faites que rien ne puisse rompre entr'elles le lien de la commune législation & de la subordination au Corps de la République. En un mot , appliquez-vous à étendre & perfectionner le système des Gouvernemens fédératifs , le seul qui réunisse les avantages des grands & des petits Etats , & par-là le seul qui puisse vous convenir. Si vous négligez ce conseil , je doute que jamais vous puissiez faire un bon ouvrage.

C H A P I T R E V I.

Questions des trois ordres.

J'E n'entends guere parler de Gouvernement sans trouver qu'on remonte à des principes qui me paroissent faux ou louches. La République de Pologne , a-t-on souvent dit & répété , est composée de trois ordres : l'ordre Equestre , le Sénat & le Roi. J'aimerois mieux dire que la nation Polonoise est composée de trois ordres ; les nobles qui font tout , les bourgeois qui ne font rien , & les paysans qui font moins que rien. Si l'on compte le Sénat pour un ordre dans l'État , pourquoi ne compte-t-on pas aussi pour tel la chambre des Nonces qui n'est pas moins distincte & qui n'a pas moins d'autorité ?

Bien plus ; cette division , dans le sens même qu'on la donne est évidemment incomplete : car il y falloit ajouter les ministres , qui ne font ni Rois , ni Sénateurs , ni Nonces , & qui dans la plus grande indépendance n'en font pas moins dépositaires de tout le pouvoir exécutif. Comment me fera-t-on jamais comprendre que la partie qui n'existe que par le tout , forme pourtant par rapport au tout un ordre indépendant de lui ? La Pairie en Angleterre , attendu qu'elle est héréditaire , forme , je l'avoue , un ordre existant par lui-même. Mais en Pologne ôtez l'ordre Equestre , il n'y a plus de Sénat , puisque nul ne peut être Sénateur s'il n'est premièrement noble Polonois. De même il n'y a plus de Roi , puisque c'est l'ordre Equestre qui le nomme , & que le Roi ne peut rien sans lui : mais ôtez le Sénat & le Roi , l'ordre Equestre & par lui l'Etat & le Souverain demeurent en leur entier ; & dès demain , s'il lui plaît , il aura un Sénat & un Roi comme auparavant.

Mais pour n'être pas un ordre dans l'Etat , il ne s'ensuit pas que le Sénat n'y soit rien , & quand il n'auroit pas en Corps le dépôt des loix , ses membres indépendamment de l'autorité du Corps , ne le seroient pas moins de la puissance législative , & ce seroit leur ôter le droit qu'ils tiennent de leur naissance que de les empêcher d'y voter en pleine Diète , toutes les fois qu'il s'agit de faire ou de révoquer des loix : mais ce n'est plus alors comme sénateurs qu'ils votent , c'est simplement comme citoyens. Si-tôt que la puissance législative parle , tout rentre dans l'égalité ; toute autre autorité se fait devant elle ; sa voix est la voix de Dieu sur la terre. Le Roi même qui préside à la Diète , n'a pas alors , je le soutiens , le droit d'y voter , s'il n'est noble Polonois.

On me dira sans doute ici que je prouve trop ; & que si les Sénateurs n'ont pas voix , comme tels à la diète , ils ne doivent pas non plus l'avoir comme citoyens , puisque les membres de l'ordre équestre n'y votent pas par eux-mêmes , mais seulement par leurs représentans , au nombre desquels les sénateurs ne sont pas. Et pourquoi voteroient-ils comme particuliers dans la diète , puisqu'aucun autre noble , s'il n'est nonce , n'y peut voter ? Cette objection me paroît solide dans l'état présent des choses ; mais quand les changemens projetés seront faits , elle ne le fera plus , parce qu'alors les sénateurs eux-mêmes

feront des représentans perpétuels de la nation, mais qui ne pourront agir en matière de législation qu'avec le concours de leurs collègues.

Qu'on ne dise donc pas que le concours du Roi, du sénat & de l'ordre équestre est nécessaire pour former une loi: ce droit n'appartient qu'au seul ordre équestre, dont les sénateurs sont membres comme les nonces, mais où le sénat en corps n'entre pour rien. Telle est ou doit être en Pologne la loi de l'Etat. Mais la loi de la nature, cette loi sainte, imprescriptible, qui parle au cœur de l'homme & à sa raison, ne permet pas qu'on resserre ainsi l'autorité législative, & que les loix obligent quiconque n'y a pas voté personnellement comme les nonces, ou du moins par ses représentans, comme le corps de la noblesse. On ne viole point impunément cette loi sacrée; & l'état de foiblesse où une si grande nation se trouve réduite, est l'ouvrage de cette barbarie féodale qui fait retrancher du corps de l'Etat la partie la plus nombreuse, & quelquefois la plus saine.

A Dieu ne plaise que je croie avoir besoin de prouver ici ce qu'un peu de bon sens & d'entrailles suffisent pour faire sentir à tout le monde! Et d'où la Pologne prétend-elle tirer la puissance & les forces qu'elle étouffe à plaisir dans son sein? Nobles Polonois, soyez plus, soyez hommes: alors seulement vous serez heureux & libres; mais ne vous flattez jamais de l'être, tant que vous tiendrez vos frères dans les fers.

Je sens la difficulté du projet d'affranchir vos peuples: ce que je crains n'est pas seulement l'intérêt mal-entendu, l'amour-propre & les préjugés des maîtres. Cet obstacle vaincu, je craindrai les vices & la lâcheté des serfs. La liberté est un aliment de bon suc, mais de forte digestion; il faut des estomacs bien sains pour le supporter. Je ris de ces peuples avilis qui, se laissant amener par des ligueurs, osent parler de liberté, sans même en avoir l'idée; & le cœur plein de tous les vices des esclaves, s'imaginent que pour être libres, il suffit d'être des mutins. Fière & sainte liberté! si ces pauvres gens pouvoient te connoître; s'ils savoient à quel prix on t'acquiert & te conserve; s'ils sentoient combien tes loix sont plus austères que n'est dur le joug des tyrans, leurs foibles âmes, esclaves de passions qu'il faudroit étouffer, te craindroient plus cent fois que la servitude; ils te fuiraient avec effroi comme un fardeau prêt à les écraser.

Affranchir les peuples de Pologne est une belle & grande opération, mais hardie, périlleuse, & qu'il ne faut pas tenter inconfidément. Parmi les précautions à prendre, il en est une indispensable, & qui demande du tems; c'est, avant toute chose, de rendre dignes de la liberté & capables de la supporter, les serfs qu'on veut affranchir. J'exposerai ci-après un des moyens qu'on peut employer pour cela. Il seroit téméraire à moi d'en garantir le succès, quoique je n'en doute pas: s'il est quelque meilleur moyen, qu'on le prenne; mais, quel qu'il soit, songez que vos serfs sont des hommes comme vous; qu'ils ont en eux l'étoffe pour devenir tout ce que vous êtes: travaillez d'abord à la mettre en œuvre, & n'affranchissez leurs corps qu'après avoir affranchi leurs âmes. Sans ce préliminaire, comptez que votre opération réussira mal.

C H A P I T R E V I I.

Moyens de maintenir la constitution.

LA législation de Pologne a été faite successivement de piéces & de morceaux, comme toutes celles de l'Europe. A mesure qu'on voyoit un abus, on faisoit une loi pour y remédier. De cette loi naissoient d'autres abus qu'il falloit corriger encore. Cette maniere d'opérer n'a point de fin, & mene au plus terrible de tous les abus, qui est d'énerver toutes les loix à force de les multiplier.

L'affoiblissement de la législation s'est fait en Pologne d'une maniere bien particuliere, & peut-être unique: c'est qu'elle a perdu sa force sans avoir été subjuguée par la puissance exécutive. En ce moment encore la puissance législative conserve toute son autorité; elle est dans l'inaction, mais sans rien voir au-dessus d'elle. La diete est aussi souveraine qu'elle l'étoit lors de son établissement. Cependant elle est sans force, rien ne la domine; mais rien ne lui obéit: cet état est remarquable & mérite réflexion.

Qu'est-ce qui a conservé jusqu'ici l'autorité législative? C'est la présence continuelle du législateur; c'est la fréquence des dietes; c'est le fréquent renouvellement des nonces qui ont maintenu la République. L'Angleterre, qui jouit du premier de ces avantages, a perdu sa
liberté

liberté pour avoir négligé l'autre. Le même parlement dure si long-tems, que la Cour, qui s'épuiseroit à l'acheter tous les ans, trouve son compte à l'acheter pour sept, & n'y manque pas : premiere leçon pour vous.

Un second moyen, par lequel la puissance législative s'est conservée en Pologne, est premièrement le partage de la puissance exécutive, qui a empêché les dépositaires d'agir de concert pour l'opprimer ; & en second lieu, le passage fréquent de cette même puissance exécutive par différentes mains, ce qui a empêché tout système suivi d'usurpation. Chaque Roi faisoit dans le cours de son regne quelques pas vers la puissance arbitraire : mais l'élection de son successeur forçoit celui-ci de rétrograder au lieu de poursuivre ; & les Rois, au commencement de chaque regne, étoient contraints par les *pacta conventa*, de partir tous du même point. De sorte que malgré la pente habituelle vers le despotisme, il n'y avoit aucun progrès réel.

Il en étoit de même des ministres & grands officiers ; tous indépendans & du sénat & les uns des autres, avoient dans leurs départemens respectifs une autorité sans bornes : mais outre que ces places se balançoient mutuellement, en ne se perpétuant pas dans les mêmes familles, elles n'y portoient aucune force absolue, & tout le pouvoir, même usurpé, retournoit toujours à sa source. Il n'en eût pas été de même si toute la puissance exécutive eût été, soit dans un seul corps comme le sénat, soit dans une famille, par l'hérédité de la couronne. Cette famille ou ce corps auroient probablement opprimé tôt ou tard la puissance législative, & par-là mis les Polonois sous le joug que portent toutes les nations, & dont eux seuls sont encore exempts ; car je ne compte déjà plus la Suede : deuxieme leçon.

Voilà l'avantage. Il est grand sans doute ; mais voici l'inconvénient qui n'est guere moindre. La puissance exécutive partagée entre plusieurs individus manquent d'harmonie entre ses parties, & cause un tiraillement continuel, incompatible avec le bon ordre. Chaque dépositaire d'une partie de cette puissance se met, en vertu de cette partie, à tous égards au-dessus des magistrats & des loix ; il reconnoît à la vérité l'autorité de la diete, mais ne reconnoissant que celle-là, quand la diete est dissoute, il n'en reconnoît plus du tout ; il méprise les tribunaux & brave leurs jugemens. Ce sont autant de petits despotes qui,

sans usurper précisément l'autorité souveraine, ne laissent pas d'opprimer en détail les citoyens, & donnent l'exemple funeste & trop suivi de violer sans scrupule & sans crainte les droits & la liberté des particuliers.

Je crois que voilà la première & principale cause de l'anarchie qui regne dans l'Etat. Pour ôter cette cause, je ne vois qu'un moyen; ce n'est pas d'armer les tribunaux particuliers de la force publique contre ces petits tyrans, car cette force, tantôt mal administrée, & tantôt surmontée par une force supérieure, pourroit exciter des troubles & des désordres capables d'aller par degrés jusqu'aux guerres civiles; mais c'est d'armer de toute la force exécutive un corps respectable & permanent, tel que le sénat, capable par sa consistance & par son autorité de contenir dans leur devoir les magnats tentés de s'en écarter. Ce moyen me paroît efficace, & le feroit certainement; mais le danger en seroit terrible & très-difficile à éviter: car, comme on peut voir dans le contrat social, tout corps dépositaire de la puissance exécutive, tend fortement & continuellement à subjuguier la puissance législative, & y parvient tôt ou tard.

Pour parer cet inconvénient, on vous propose de partager le Sénat en plusieurs conseils ou départemens, présidés chacun par le Ministre chargé de ce département, lequel Ministre, ainsi que les membres de chaque Conseil, changeroit au bout d'un tems fixé & rouleroit avec ceux des autres départemens. Cette idée peut être bonne, c'étoit celle de l'Abbé de Saint-Pierre, & il l'a bien développée dans sa *Polyfynodie*. La puissance exécutive ainsi divisée & passagère sera plus subordonnée à la législative, & les diverses parties de l'administration seront plus approfondies & mieux traitées séparément. Ne comptez pourtant pas trop sur ce moyen: si elles sont toujours séparées elles manqueront de concert, & bientôt, se contrecarrant mutuellement, elles useront presque toutes leurs forces les unes contre les autres, jusqu'à ce qu'une d'entr'elles ait pris l'ascendant & les domine toutes: ou bien si elles s'accordent & se concertent, elles ne feront réellement qu'un même Corps & n'auront qu'un même esprit, comme les Chambres d'un Parlement; & de toutes manières je tiens pour impossible, que l'indépendance & l'équilibre se maintiennent si bien entr'elles, qu'il n'en résulte pas toujours un centre

ou foyer d'administration, où toutes les forces particulieres se réuniront toujours pour opprimer le Souverain. Dans presque toutes nos Républiques, les Conseils sont ainsi distribués en départemens qui, dans leur origine, étoient indépendans les uns des autres, & qui bientôt ont cessé de l'être.

L'invention de cette division par chambres ou départemens est moderne. Les anciens, qui savoient mieux que nous comment se maintient la liberté, ne connurent point cet expédient. Le Sénat de Rome gouvernoit la moitié du monde connu, & n'avoit pas même l'idée de ces partages. Ce Sénat, cependant, ne parvint jamais à opprimer la puissance législative, quoique les Sénateurs fussent à vie. Mais les loix avoient des Censeurs, le peuple avoit des Tribuns, & le Sénat n'éliquoit pas les Consuls.

Pour que l'administration soit forte, bonne, & marche bien à son but, toute la puissance exécutive doit être dans les mêmes mains : mais il ne suffit pas que ces mains changent ; il faut qu'elles n'agissent, s'il est possible, que sous les yeux du législateur, & que ce soit lui qui les guide. Voilà le vrai secret pour qu'elles n'usurpent pas son autorité.

Tant que les Etats s'assembleront & que les Nonces changeront fréquemment, il sera difficile que le Sénat ou le Roi oppriment ou usurpent l'autorité législative. Il est remarquable que jusqu'ici les Rois n'aient pas tenté de rendre les Dietes plus rares, quoiqu'ils ne fussent pas forcés, comme ceux d'Angleterre, à les assembler fréquemment sous peine de manquer d'argent. Il faut, ou que les choses se soient toujours trouvées dans un état de crise qui ait rendu l'autorité royale insuffisante pour y pourvoir, ou que les Rois se soient assurés par leurs brigues dans les Diétines d'avoir toujours la pluralité des Nonces à leur disposition, ou qu'à la faveur du *liberum veto*, ils aient été sûrs d'arrêter toujours les délibérations qui pouvoient leur déplaire & de dissoudre les Dietes à leur volonté. Quand tous ces motifs ne subsisteront plus, on doit s'attendre que le Roi, ou le Sénat, ou tous les deux ensemble feront de grands efforts pour se délivrer des Dietes, & les rendre aussi rares qu'il se pourra. Voilà ce qu'il faut sur-tout prévenir & empêcher. Le moyen proposé est le seul, il est simple, & ne peut manquer d'être efficace : il est bien

singulier qu'avant le Contrat Social, où je le donne, personne ne s'en fût avisé!

Un des plus grands inconvéniens des grands Etats, celui de tous qui y rend la liberté le plus difficile à conserver, est que la puissance législative ne peut s'y montrer elle-même, & ne peut agir que par députation. Cela a son mal & son bien, mais le mal l'emporte. Le législateur en Corps est impossible à corrompre, mais facile à tromper. Ses représentans sont difficilement trompés, mais aisément corrompus, & il arrive rarement qu'ils ne le soient pas. Vous avez sous les yeux l'exemple du Parlement d'Angleterre, & par le *liberum veto* celui de votre propre Nation. Or, on peut éclairer celui qui s'abuse, mais comment retenir celui qui se vend? Sans être instruit des affaires de Pologne, je parierois tout au monde qu'il y a plus de lumieres dans la Diète & plus de vertu dans les Diétines.

Je vois deux moyens de prévenir ce mal terrible de la corruption, qui de l'organe de la liberté fait l'instrument de la servitude.

Le premier est, comme j'ai déjà dit, la fréquence des Diètes; qui, changeant souvent les représentans, rend leur séduction plus coûteuse & plus difficile. Sur ce point votre constitution vaut mieux que celle de la Grande-Bretagne, & quand on aura ôté ou modifié le *liberum veto*, je n'y vois aucun autre changement à faire, si ce n'est d'ajouter quelques difficultés à l'envoi des mêmes Nonces à deux Diètes consécutives, & d'empêcher qu'ils ne soient élus un grand nombre de fois. Je reviendrai ci-après sur cet article.

Le second moyen est d'affujettir les représentans à suivre exactement leurs instructions, & à rendre un compte sévère à leurs constituans de leur conduite à la Diète. Là-dessus je ne puis qu'admirer la négligence, l'incurie, & j'ose dire, la stupidité de la nation Angloise, qui, après avoir armé ses députés de la suprême puissance, n'y ajoute aucun frein pour régler l'usage qu'ils en pourront faire pendant sept ans entiers que dure leur commission.

Je vois que les Polonois ne sentent pas assez l'importance de leurs Diétines, ni tout ce qu'ils leur doivent, ni tout ce qu'ils peuvent en obtenir en étendant leur autorité & leur donnant une forme plus régulière. Pour moi je suis convaincu que si les confédérations ont sauvé la patrie, ce sont les Diétines qui l'ont conservée, & que c'est là qu'est le vrai Palladium de la liberté.

Les instructions des Nonces doivent être dressées avec grand soin, tant sur les articles annoncés dans les universaux que sur les autres besoins présens de l'Etat ou de la province, & cela par une commission, présidée, si l'on veut, par le Maréchal de la Diétine, mais composée au reste de membres choisis à la pluralité des voix, & la noblesse ne doit point se séparer que ces instructions n'aient été lues, discutées & consenties en pleine assemblée. Outre l'original de ces instructions remis aux Nonces avec leurs pouvoirs, il en doit rester un double signé d'eux dans les registres de la Diétine. C'est sur ces instructions qu'ils doivent à leur retour rendre compte de leur conduite aux Diétines de relation qu'il faut absolument rétablir, & c'est sur ce compte rendu qu'ils doivent être ou exclus de toute autre nonciature subséquente, ou déclarés de rechef admissibles, quand ils auront suivi leurs instructions à la satisfaction de leurs constituans. Cet examen est de la dernière importance. On n'y sauroit donner trop d'attention ni en marquer l'effet avec trop de soin. Il faut qu'à chaque mot que le Nonce dit à la Diète, à chaque démarche qu'il fait, il se voie d'avance sous les yeux de ses constituans, & qu'il sente l'influence qu'aura leur jugement, tant sur ses projets d'avancement que sur l'estime de ses compatriotes, indispensable pour leur exécution : car enfin, ce n'est pas pour y dire leur sentiment particulier, mais pour y déclarer les volontés de la Nation qu'elle envoie des Nonces à la Diète. Ce frein est absolument nécessaire pour les contenir dans leur devoir & prévenir toute corruption, de quelque part qu'elle vienne. Quoiqu'on en puisse dire, je ne vois aucun inconvénient à cette gêne, puisque la chambre des Nonces n'ayant ou ne devant avoir aucune part au détail de l'administration, ne peut jamais avoir à traiter aucune matière imprévue : d'ailleurs pourvu qu'un Nonce ne fasse rien de contraire à l'expresse volonté de ses constituans, ils ne lui feroient pas un crime d'avoir opiné en bon citoyen sur une matière qu'ils n'auroient pas prévue, & sur laquelle ils n'auroient rien déterminé. J'ajoute enfin que quand il y auroit en effet quelque inconvénient à tenir ainsi les Nonces asservis à leurs instructions, il n'y auroit point encore à balancer vis-à-vis l'avantage immense que la loi ne soit jamais que l'expression réelle des volontés de la Nation.

Mais aussi ces précautions prises, il ne doit jamais y avoir conflit de juridiction entre la diète & les diétines; & quand une loi a été portée en pleine diète, je n'accorde pas même à celles-ci droit de protestation. Qu'elles punissent leurs nonces; que s'il le faut, elles leur fassent même couper la tête quand ils ont prévariqué; mais qu'elles obéissent pleinement, toujours sans exception, sans protestation; qu'elles portent, comme il est juste, la peine de leur mauvais choix, sauf à faire à la prochaine diète, si elles le jugent à propos, des représentations aussi vives qu'il leur plaira.

Les diètes étant fréquentes ont moins besoin d'être longues; & six semaines de durée me paroissent bien suffisantes pour les besoins ordinaires de l'Etat. Mais il est contradictoire que l'autorité souveraine se donne des entraves à elle-même, sur-tout quand elle est immédiatement entre les mains de la nation. Que cette durée des diètes ordinaires continue d'être fixée à six semaines, à la bonne heure; mais il dépendra toujours de l'assemblée de prolonger ce terme par une délibération expresse, lorsque les affaires le demanderont: car enfin, si la diète, qui par sa nature est au-dessus de la loi, dit: *Je veux rester*, qui est celui qui lui dira: *Je ne veux pas que tu restes*. Il n'y a que le seul cas qu'une diète voulût durer plus de deux ans, qu'elle ne le pourroit pas, ses pouvoirs alors finiroient, & ceux d'une autre diète commenceroient avec la troisième année. La diète qui peut tout, peut sans contredit, prescrire un plus long intervalle entre les diètes; mais cette nouvelle loi ne pourroit regarder que les diètes subséquentes, & celle qui la porte n'en peut profiter. Les principes dont ces règles se déduisent sont établis dans le Contrat social.

A l'égard des diètes extraordinaires, le bon ordre exige en effet qu'elles soient rares, & convoquées uniquement pour d'urgentes nécessités. Quand le Roi les juge telles, il doit, je l'avoue, en être cru; mais ces nécessités pourroient exister & qu'il n'en convînt pas: faut-il alors que le sénat en juge? Dans un Etat libre, on doit prévoir tout ce qui peut attaquer la liberté. Si les confédérations restent, elles peuvent en certains cas, suppléer les diètes extraordinaires; mais si vous abolissez les confédérations, il faut un règlement pour ces diètes nécessairement.

Il me paroît impossible que la loi puisse fixer raisonnablement la

durée des dietes extraordinaires, puisqu'elle dépend absolument de la nature des affaires qui les font convoquer. Pour l'ordinaire, la célérité y est nécessaire; mais cette célérité étant relative aux matieres à traiter qui ne sont pas dans l'ordre des affaires courantes, on ne peut rien statuer là-dessus d'avance; & l'on pourroit se trouver en tel état qu'il importeroit que la diete restât assemblée, jusqu'à ce que cet état eût changé, ou que le tems des dietes ordinaires fît tomber les pouvoirs de celle-là.

Pour ménager le tems si précieux dans les dietes, il faudroit tâcher d'ôter de ces assemblées les vaines discussions qui ne servent qu'à le faire perdre. Sans doute il y faut non-seulement de la regle & de l'ordre, mais du cérémonial & de la majesté. Je voudrois même qu'on donnât un soin particulier à cet article, & qu'on sentît par exemple la barbarie & l'horrible indécence de voir l'appareil des armes profaner le sanctuaire des loix. Polonois! êtes-vous plus guerriers que n'étoient les Romains? & jamais dans les plus grands troubles de leur République l'aspect d'un glaive ne fouilla les comices ni le sénat. Mais je voudrois aussi qu'en s'attachant aux choses importantes & nécessaires, on évitât tout ce qui peut se faire ailleurs également bien. Le *Rugi*, par exemple, c'est-à-dire, l'examen de la légitimité des nonces, est un tems perdu dans la diete; non que cet examen ne soit en lui-même une chose importante, mais parce qu'il peut se faire aussi bien & mieux dans le lieu même où ils ont été élus, où ils sont le plus connus, & où ils ont tous leurs concurrens. C'est dans leur palatinat même, c'est dans la diétine qui les députe que la validité de leur élection peut être mieux constatée & en moins de tems, comme cela se pratique pour les commissaires de Radom & les députés au tribunal. Cela fait, la diete doit les admettre sans discussions sur le *laudum* dont ils sont porteurs, & cela, non-seulement pour prévenir les obstacles qui peuvent retarder l'élection du maréchal, mais sur-tout les intrigues par lesquelles le sénat ou le Roi pourroient gêner les élections & chicaner les sujets qui leur seroient désagréables. Ce qui vient de se passer à Londres est une leçon pour les Polonois. Je fais bien que ce Wilkes n'est qu'un brouillon; mais par l'exemple de sa rejection, la planche est faite, & désormais on n'admettra plus dans la chambre des communes que des sujets qui conviennent à la Cour.

Il faudroit commencer par donner plus d'attention au choix des membres qui ont voix dans les diétines. On discerneroit par-là plus aisément ceux qui sont éligibles pour la nonciature. Le livre d'or de Venise est un modele à suivre à cause des facilités qu'il donne ; il seroit commode & très-aisé de tenir dans chaque grad un registre exact de tous les nobles qui auroient, aux conditions requises, entrée & voix aux diétines. On les inscriroit dans les registres de leur district à mesure qu'ils atteindroient l'âge requis par les loix, & l'on rayeroit ceux qui devroient en être exclus dès qu'ils tomberoient dans ce cas, en marquant la raison de leur exclusion. Par ces registres, auxquels il faudroit donner une forme bien authentique, on distingueroit aisément tant les membres légitimes des diétines, que les sujets éligibles pour la nonciature, & la longueur des discussions seroit fort abrégée sur cet article.

Une meilleure police dans les Dietes & Diétines seroit assurément une chose fort utile ; mais je ne le redirai jamais trop, il ne faut pas vouloir à la fois deux choses contradictoires. La police est bonne, mais la liberté vaut mieux ; & plus vous gênez la liberté par des formes, plus ces formes fourniront de moyens à l'usurpation. Tous ceux dont vous userez pour empêcher la licence dans l'ordre législatif, quoique bons en eux-mêmes, feront tôt ou tard employés pour l'opprimer. C'est un grand mal que les longues & vaines harangues qui font perdre un tems si précieux, mais c'en est un bien plus grand qu'un bon citoyen n'ose parler quand il a des choses utiles à dire. Dès qu'il n'y aura dans les Dietes que certaines bouches qui s'ouvrent, & qu'il leur sera défendu de tout dire, elles ne diront bientôt plus que ce qui peut plaire aux puissans.

Après les changemens indispensables dans la nomination des emplois & dans la distribution des graces, il y aura vraisemblablement & moins de vaines harangues & moins de flagorneries adressées au Roi sous cette forme. On pourroit cependant, pour élaguer un peu les tortillages & les amphigouris, obliger tout harangueur à énoncer au commencement de son discours la proposition qu'il veut faire, &, après avoir déduit ses raisons, de donner ses conclusions sommaires, comme font les gens du Roi dans les tribunaux. Si cela n'abrégeoit pas les discours, cela contiendroit du moins ceux qui ne veulent

veulent parler que pour ne rien dire , & faire consumer le tems à ne rien faire.

Je ne fais pas bien quelle est la forme établie dans les Dietes pour donner la sanction aux loix ; mais je fais que pour des raisons dites ci-devant , cette forme ne doit pas être la même que dans le Parlement de la Grande-Bretagne , que le Sénat de Pologne doit avoir l'autorité d'administration , non de législation , que dans toute cause législative les Sénateurs doivent voter seulement comme membres de la Diète , non comme membres du Sénat , & que les voix doivent être comptées par tête également dans les deux chambres. Peut-être l'usage du *liberum veto* a-t-il empêché de faire cette distinction , mais elle sera très-nécessaire quand le *liberum veto* sera ôté , & cela d'autant plus que ce sera un avantage immense de moins dans la chambre des Nonces ; car je ne suppose pas que les Sénateurs , bien moins les Ministres , aient jamais eu part à ce droit. Le *veto* des Nonces Polonois représente celui des Tribuns du peuple à Rome ; or ils n'exerçoient pas ce droit comme citoyens , mais comme représentans du Peuple Romain. La perte du *liberum veto* n'est donc que pour la chambre des Nonces , & le Corps du Sénat n'y perdant rien , y gagne par conséquent.

Ceci posé , je vois un défaut à corriger dans la Diète. C'est que le nombre des Sénateurs , égalant presque celui des Nonces , le Sénat a une trop grande influence dans les délibérations & peut aisément , par son crédit dans l'ordre Equestre , gagner le petit nombre de voix dont il a besoin pour être toujours prépondérant.

Je dis que c'est un défaut , parce que le Sénat étant un Corps particulier dans l'Etat , a nécessairement des intérêts de Corps différens de ceux de la nation , & qui même à certains égards y peuvent être contraires. Or la loi , qui n'est que l'expression de la volonté générale , est bien le résultat de tous les intérêts particuliers combinés , & balancés par leur multitude ; mais les intérêts de Corps faisant un poids trop considérable , romproient l'équilibre , & ne doivent pas y entrer collectivement. Chaque individu doit avoir sa voix , nul Corps quel qu'il soit n'en doit avoir une. Or , si le Sénat avoit trop de poids dans la Diète , non-seulement il y porteroit son intérêt , mais il le rendroit prépondérant.

Un remede naturel à ce défaut se présente de lui-même, c'est d'augmenter le nombre des Nonces ; mais je craindrois que cela ne fit trop de mouvement dans l'Etat & n'approchât trop du tumulte démocratique. S'il falloit absolument changer la proportion, au lieu d'augmenter le nombre des Nonces, j'aimerois mieux diminuer le nombre des Sénateurs. Et dans le fond, je ne vois pas trop pourquoi, y ayant déjà un Palatin à la tête de chaque province, il y faut encore de grands Castellans. Mais ne perdons jamais de vue l'importante maxime de ne rien changer sans nécessité, ni pour retrancher ni pour ajouter.

Il vaut mieux, à mon avis, avoir un Conseil moins nombreux & laisser plus de liberté à ceux qui le composent, que d'en augmenter le nombre & de gêner la liberté dans les délibérations, comme on est toujours forcé de faire quand ce nombre devient trop grand : à quoi j'ajouterai, s'il est permis de prévoir le bien ainsi que le mal, qu'il faut éviter de rendre la Diète aussi nombreuse qu'elle peut l'être, pour ne pas s'ôter le moyen d'y admettre un jour sans confusion de nouveaux Députés, si jamais on en vient à l'anoblissement des villes & à l'affranchissement des serfs, comme il est à desirer pour la force & le bonheur de la nation.

Cherchons donc un moyen de remédier à ce défaut d'une autre maniere & avec le moins de changement qu'il se pourra.

Tous les Sénateurs sont nommés par le Roi, & conséquemment sont ses créatures. De plus ils sont à vie, & à ce titre ils forment un Corps indépendant & du Roi & de l'ordre Equestre qui, comme je l'ai dit, a son intérêt à part & doit tendre à l'usurpation. Et l'on ne doit pas ici m'accuser de contradiction, parce que j'admets le Sénat comme un Corps distinct dans la République, quoique je ne l'admette pas comme un ordre composant de la République : car cela est fort différent.

Premièrement, il faut ôter au Roi la nomination du Sénat, non pas tant à cause du pouvoir qu'il conserve par-là sur les Sénateurs & qui peut n'être pas grand, que par celui qu'il a sur tous ceux qui aspirent à l'être, & par eux sur le Corps entier de la nation. Outre l'effet de ce changement dans la constitution, il en résultera l'avantage inestimable d'amortir parmi la Noblesse l'esprit courtifan & d'y

substituer l'esprit patriotique. Je ne vois aucun inconvénient que les Sénateurs soient nommés par la Diète, & j'y vois de grands biens, trop clairs pour avoir besoin d'être détaillés. Cette nomination peut se faire tout-d'un-coup dans la Diète, ou premièrement dans les Diétines, par la présentation d'un certain nombre de sujets pour chaque place vacante dans leurs Palatinats respectifs. Entre ces élus la Diète feroit son choix, ou bien elle en éliroit un moindre nombre parmi lesquels on pourroit laisser encore au Roi le droit de choisir: mais pour aller tout-d'un-coup au plus simple, pourquoi chaque Palatin ne feroit-il pas élu définitivement dans la Diétine de sa province? Quel inconvénient a-t-on vu naître de cette élection pour les Palatins de Polock, de Witebsk, & pour le Staroste de Samogitie, & quel mal y auroit-il que le privilège de ces trois provinces devînt un droit commun pour toutes? Ne perdons pas de vue l'importance dont il est pour la Pologne de tourner sa constitution vers la forme fédérative, pour écarter, autant qu'il est possible, les maux attachés à la grandeur, ou plutôt à l'étendue de l'Etat.

En second lieu, si vous faites que les Sénateurs ne soient plus à vie, vous affoiblirez considérablement l'intérêt de Corps qui tend à l'usurpation; mais cette opération a ses difficultés: premièrement, parce qu'il est dur à des hommes accoutumés à manier les affaires publiques, de se voir réduits tout-d'un-coup à l'état privé sans avoir démérité: secondement, parce que les places de Sénateurs sont unies à des titres de Palatins & de Castellans, & à l'autorité locale qui y est attachée, & qu'il résulteroit du désordre & des mécontentemens du passage perpétuel de ces titres & de cette autorité d'un individu à un autre. Enfin cette amovibilité ne peut pas s'étendre aux Evêques, & ne doit peut-être pas s'étendre aux Ministres, dont les places, exigeant des talens particuliers, ne sont pas toujours faciles à bien remplir. Si les Evêques seuls étoient à vie, l'autorité du Clergé, déjà trop grande, augmenteroit considérablement, & il est important que cette autorité soit balancée par des Sénateurs qui soient à vie ainsi que les Evêques, & qui ne craignent pas plus qu'eux d'être déplacés.

Voici ce que j'imaginerois pour remédier à ces divers inconvéniens. Je voudrois que les places de Sénateurs du premier rang continuât-

sent d'être à vie. Cela feroit , en y comprenant outre les Evêques & les Palatins tous les Castellans du premier rang , quatre-vingt-neuf Sénateurs inamovibles.

Quant aux Castellans du second rang , je les voudrois tous à tems , soit pour deux ans , en faisant à chaque Diète une nouvelle élection , soit pour plus long-tems s'il étoit jugé à propos ; mais toujours sortant de place à chaque terme , sauf à élire de nouveau ceux que la Diète voudroit continuer , ce que je permettrois un certain nombre de fois seulement , selon le projet qu'on trouvera ci-après.

L'obstacle des titres feroit foible , parce que ces titres ne donnant presque d'autre fonction que de siéger au Sénat , pourroient être supprimés sans inconvénients , & qu'au lieu du titre de Castellans à bancs , ils pourroient porter simplement celui de Sénateurs députés. Comme par la réforme , le Sénat revêtu de la puissance exécutive feroit perpétuellement assemblé dans un certain nombre de ses membres , un nombre proportionné de Sénateurs députés seroient de même tenus d'y assister toujours à tour de rôle , mais il ne s'agit pas ici de ces sortes de détails.

Par ce changement à peine sensible , ces Castellans ou Sénateurs députés deviendroient réellement autant de représentans de la Diète , qui seroient contre-poids au Corps du Sénat , & renforceroient l'ordre Equestre dans les assemblées de la nation ; en sorte que les Sénateurs à vie , quoique devenus plus puissans , tant par l'abolition du *вето* que par la diminution de la puissance royale & de celle des Ministres , fondue en partie dans leur Corps , n'y pourroient pourtant faire dominer l'esprit de ce Corps , & le Sénat , ainsi mi-parri de membres à tems & de membres à vie , seroit aussi bien constitué qu'il est possible pour faire un pouvoir intermédiaire entre la Chambre des Nonces & le Roi , ayant à la fois assez de consistance pour régler l'administration & assez de dépendance pour être soumis aux loix. Cette opération me paroît bonne , parce qu'elle est simple , & cependant d'un grand effet.

On propose pour modérer les abus du *вето* , de ne plus compter les voix par rête de Nonce , mais de les compter par Palatinats. On ne fauroit trop réfléchir sur ce changement avant que de l'adopter , quoiqu'il ait ses avantages & qu'il soit favorable à la forme fédérative.

Les voix prises par masses & collectivement , vont toujours moins directement à l'intérêt commun que prises ségrégativement par individu. Il arrivera très-souvent que parmi les Nonces d'un Palatinat, un d'entr'eux dans leurs délibérations particulieres prendra l'ascendant sur les autres , & déterminera pour son avis la pluralité , qu'il n'auroit pas si chaque voix demeueroit indépendante. Ainsi les corrupteurs auront moins à faire & sauront mieux à qui s'adresser. De plus , il vaut mieux que chaque Nonce ait à répondre pour lui seul à sa Diétine , afin que nul ne s'excuse sur les autres , que l'innocent & le coupable ne soient pas confondus & que la justice distributive soit mieux observée. Il se présente bien des raisons contre cette forme qui relâcheroit beaucoup le lien commun , & pourroit à chaque Diète exposer l'Etat à se diviser. En rendant les Nonces plus dépendans de leurs instructions & de leurs constituans , on gagne à-peu-près le même avantage sans aucun inconvénient. Ceci suppose , il est vrai , que les suffrages ne se donnent point par scrutin , mais à haute voix , afin que la conduite & l'opinion de chaque Nonce à la Diète soient connues , & qu'il en réponde en son propre & privé nom. Mais cette matiere des suffrages étant une de celles que j'ai discutées avec le plus de soin dans le Contrat Social , il est superflu de me répéter ici.

Quant aux élections , on trouvera peut-être d'abord quelque embarras à nommer à la fois dans chaque Diète tant de Sénateurs députés , & en général aux élections d'un grand nombre sur un plus grand nombre qui reviendront quelquefois dans le projet que j'ai à proposer ; mais en recourant pour cet article au scrutin , l'on ôteroit aisément cet embarras au moyen de cartons imprimés & numérotés qu'on distribueroit aux Electeurs la veille de l'élection , & qui contiendroient les noms de tous les Candidats entre lesquels cette élection doit être faite. Le lendemain les Electeurs viendroient à la file rapporter dans une corbeille tous leurs cartons , après avoir marqué chacun dans le sien ceux qu'il élit ou ceux qu'il exclut , selon l'avis qui seroit en tête des cartons. Le déchiffrement de ces mêmes cartons se feroit tout de suite , en présence de l'assemblée , par le secrétaire de la Diète , assisté de deux autres secrétaires *ad actum* nommés sur le champ par le Maréchal dans le nombre des Nonces pré-

sens. Par cette méthode, l'opération deviendroit si courte & si simple, que sans dispute & sans bruit tout le Sénat se rempliroit aisément dans une séance. Il est vrai qu'il faudroit encore une règle pour déterminer la liste des Candidats ; mais cet article aura sa place & ne sera pas oublié.

Reste à parler du Roi qui préside à la Diète, & qui doit être par sa place le suprême administrateur des Loix.

C H A P I T R E V I I I .

Du Roi.

C'EST un grand mal que le chef d'une nation soit l'ennemi né de la liberté dont il devoit être le défenseur. Ce mal, à mon avis, n'est pas tellement inhérent à cette place qu'on ne pût l'en détacher, ou du moins l'amoinrir considérablement. Il n'y a point de tentation sans espoir. Rendez l'usurpation impossible à vos Rois, vous leur en ôterez la fantaisie, & ils mettront à vous bien gouverner & à vous défendre tous les efforts qu'ils font maintenant pour vous asservir. Les instituteurs de la Pologne, comme l'a remarqué M. le Comte Wielhorski, ont bien songé à ôter aux Rois les moyens de nuire, mais non pas celui de corrompre, & les grâces dont ils sont les distributeurs leur donnent abondamment ce moyen. La difficulté est qu'en leur ôtant cette distribution l'on paroît leur tout ôter : c'est pourtant ce qu'il ne faut pas faire ; car autant vaudroit n'avoir point de Roi, & je crois impossible à un aussi grand Etat que la Pologne de s'en passer ; c'est-à-dire, d'un chef suprême qui soit à vie. Or, à moins que le chef d'une nation ne soit tout-à-fait nul, & par conséquent inutile, il faut bien qu'il puisse faire quelque chose, & si peu qu'il fasse, il faut nécessairement que ce soit du bien ou du mal.

Maintenant tout le Sénat est à la nomination du Roi : c'est trop. S'il n'a aucune part à cette nomination, ce n'est pas assez. Quoique la Pairie en Angleterre soit aussi à la nomination du Roi, elle en est bien moins dépendante, parce que cette Pairie une fois donnée est héréditaire, au lieu que les Evêchés, Palatinats & Castellanies

n'étant qu'à vie , retournent , à la mort de chaque titulaire , à la nomination du Roi.

J'ai dit comment il me paroît que cette nomination devoit se faire , savoir les Palatins & grands Castellans à vie & par leurs Diétines respectives. Les Castellans du second rang à tems & par la Diète. A l'égard des Evêques , il me paroît difficile , à moins qu'on ne les fasse élire par leurs Chapitres , d'en ôter la nomination au Roi , & je crois qu'on peut la lui laisser , excepté toutefois celle de l'Archevêque de Gnesne qui appartient naturellement à la Diète ; à moins qu'on n'en sépare la Primatie , dont elle seule doit disposer. Quant aux Ministres , sur-tout les grands Généraux & grands Trésoriers , quoique leur puissance , qui fait contre-poids à celle du Roi , doive être diminuée en proportion de la sienne , il ne me paroît pas prudent de laisser au Roi le droit de remplir ces places par ses créatures , & je voudrois au moins qu'il n'eût que le choix sur un petit nombre de sujets présentés par la Diète. Je conviens que ne pouvant plus ôter ces places après les avoir données , il ne peut plus compter absolument sur ceux qui les remplissent : mais c'est assez du pouvoir qu'elles lui donnent sur les aspirans , sinon pour le mettre en état de changer la face du Gouvernement , du moins pour lui en laisser l'espérance , & c'est sur-tout cette espérance qu'il importe de lui ôter à tout prix.

Pour le grand Chancelier , il doit ce me semble être de nomination royale. Les Rois sont les juges-nés de leurs peuples ; c'est pour cette fonction , quoiqu'ils l'aient tous abandonnée , qu'ils ont été établis ; elle ne peut leur être ôtée ; & quand ils ne veulent pas la remplir eux-mêmes , la nomination de leurs substitués en cette partie est de leur droit , parce que c'est toujours à eux de répondre des jugemens qui se rendent en leur nom. La nation peut , il est vrai , leur donner des assesseurs , & le doit lorsqu'ils ne jugent pas eux-mêmes : ainsi le tribunal de la Couronne , où préside , non le Roi , mais le grand Chancelier , est sous l'inspection de la nation , & c'est avec raison que les Diétines en nomment les autres membres. Si le Roi jugeoit en personne , j'estime qu'il auroit le droit de juger seul. En tout état de cause son intérêt seroit toujours d'être juste , & jamais des jugemens iniques ne furent une bonne voie pour parvenir à l'usurpation.

A l'égard des autres dignités, tant de la Couronne que des Palatinats, qui ne sont que des titres honorifiques, & donnent plus d'éclat que de crédit, on ne peut mieux faire que de lui en laisser la pleine disposition; qu'il puisse honorer le mérite & flatter la vanité, mais qu'il ne puisse conférer la puissance.

La majesté du Trône doit être entretenue avec splendeur: mais il importe que de toute la dépense nécessaire à cet effet on en laisse faire au Roi le moins qu'il est possible. Il seroit à désirer que tous les officiers du Roi fussent aux gages de la République & non pas aux siens, & qu'on réduisît en même rapport tous les revenus royaux, afin de diminuer autant qu'il se peut le maniement des deniers par les mains du Roi.

On a proposé de rendre la Couronne héréditaire. Assurez-vous qu'au moment que cette loi sera portée, la Pologne peut dire adieu pour jamais à sa liberté. On pense y pourvoir suffisamment en bornant la puissance royale. On ne voit pas que ces bornes posées par les loix seront franchies à trait de tems par des usurpations graduelles, & qu'un système adopté & suivi sans interruption par une famille royale, doit l'emporter à la longue sur une législation qui par sa nature tend sans cesse au relâchement. Si le Roi ne peut corrompre les Grands par des graces, il peut toujours les corrompre par des promesses dont ses successeurs sont garans; & comme les plans formés par la famille royale se perpétuent avec elle, on prendra bien plus de confiance en ses engagements, & l'on comptera bien plus sur leur accomplissement que quand la Couronne élective montre la fin des projets du Monarque avec celle de sa vie. La Pologne est libre, parce que chaque regne est précédé d'un intervalle où la nation rentrée dans tous ses droits & reprenant une vigueur nouvelle, coupe le progrès des abus & des usurpations, où la législation se remonte & reprend son premier ressort. Que deviendront les *Paëta conventa* l'égide de la Pologne, quand une famille établie sur le trône à perpétuité le remplira sans intervalle, & ne laissera à la nation, entre la mort du pere & le couronnement du fils, qu'une vaine ombre de liberté sans effet, qu'ancântira bientôt la simagrée du serment fait par tous les Rois à leur sacre & par tous oublié pour jamais l'instant d'après? Vous avez vu le Dannemarck, vous voyez l'Angleterre,

&

& vous allez voir la Suede : profitez de ces exemples pour apprendre une fois pour toutes que , quelques précautions qu'on puisse entasser , hérédité dans le trône & liberté dans la nation , seront à jamais des choses incompatibles.

Les Polonois ont toujours eu du penchant à transmettre la Couronne du pere au fils , ou aux plus proches par voie d'héritage , quoique toujours par droit d'élection. Cette inclination , s'ils continuent à la suivre , les menera tôt ou tard au malheur de rendre la Couronne héréditaire , & il ne faut pas qu'ils esperent lutter aussi long - tems de cette maniere contre la puissance royale , que les membres de l'Empire Germanique ont lutté contre celle de l'Empereur ; parce que la Pologne n'a point en elle-même de contre-poids suffisant pour maintenir un Roi héréditaire dans la subordination légale. Malgré la puissance de plusieurs membres de l'Empire , sans l'élection accidentelle de Charles VII , les capitulations impériales ne seroient déjà plus qu'un vain formulaire comme elles l'étoient au commencement de ce siecle ; & les *pacta conventa* deviendront bien plus vains encore , quand la famille royale aura eu le tems de s'affermir & de mettre toutes les autres au-dessous d'elle. Pour dire en un mot mon sentiment sur cet article , je pense qu'une Couronne élective avec le plus absolu pouvoir , vaudroit encore mieux pour la Pologne qu'une Couronne héréditaire avec un pouvoir presque nul.

Au lieu de cette fatale loi qui rendroit la Couronne héréditaire , j'en proposerois une bien contraire , qui , si elle étoit admise , maintiendrait la liberté de la Pologne. Ce seroit d'ordonner par une loi fondamentale que jamais la Couronne ne passeroit du pere au fils & que tout fils d'un Roi de Pologne seroit pour toujours exclu du trône. Je dis que je proposerois cette loi si elle étoit nécessaire : mais occupé d'un projet qui seroit le même effet sans elle , je renvoie à sa place l'explication de ce projet , & supposant que par son effet les fils seront exclus du trône de leur pere , au moins immédiatement , je crois voir que la liberré bien assurée ne fera pas le seul avantage qui résultera de cette exclusion. Il en naîtra un autre encore très-considérable ; c'est en ôtant tout espoir aux Rois d'usurper & transmettre à leurs enfans un pouvoir arbitraire , de porter toute leur activité vers la gloire & la prospérité de l'État , la seule voie qui

reste ouverte à leur ambition. C'est ainsi que le chef de la nation en deviendra , non plus l'ennemi-né , mais le premier citoyen. C'est ainsi qu'il fera sa grande affaire d'illustrer son regne par des établissemens utiles qui le rendent cher à son peuple , respectable à ses voisins , qui fassent bénir après lui sa mémoire , & c'est ainsi que , hors les moyens de nuire & de séduire qu'il ne faut jamais lui laisser , il conviendra d'augmenter sa puissance en tout ce qui peut concourir au bien public. Il aura peu de force immédiate & directe pour agir par lui-même , mais il aura beaucoup d'autorité , de surveillance & d'inspection pour contenir chacun dans son devoir , & pour diriger le Gouvernement à son véritable but. La présidence de la Diète , du Sénat & de tous les Corps , un sévère examen de la conduite de tous les gens en place , un grand soin de maintenir la justice & l'intégrité dans tous les tribunaux , de conserver l'ordre & la tranquillité dans l'Etat , de lui donner une bonne assiette au-dehors , le commandement des armées en tems de guerre , les établissemens utiles en tems de paix , sont des devoirs qui tiennent particulièrement à son office de Roi , & qui l'occuperont assez s'il veut les remplir par lui-même ; car les détails de l'administration étant confiés à des Ministres établis pour cela , ce doit être un crime à un Roi de Pologne de confier aucune partie de la sienne à des favoris. Qu'il fasse son métier en personne , ou qu'il y renonce. Article important sur lequel la nation ne doit jamais se relâcher.

C'est sur de semblables principes qu'il faut établir l'équilibre & la pondération des pouvoirs qui composent la législation & l'administration. Ces pouvoirs , dans les mains de leurs dépositaires & dans la meilleure proportion possible , devroient être en raison directe de leur nombre & inverse du tems qu'ils restent en place. Les parties composantes de la Diète suivront d'assez près ce meilleur rapport. La chambre des Nonces , la plus nombreuse , sera aussi la plus puissante , mais tous ses membres changeront fréquemment. Le Sénat moins nombreux aura une moindre part à la législation , mais une plus grande à la puissance exécutive , & ses membres participant à la constitution des deux extrêmes , seront partie à tems & partie à vie , comme il convient à un Corps intermédiaire. Le Roi qui préside à tout , continuera d'être à vie , & son pouvoir toujours très-grand

pour l'inspection, sera borné par la chambre des Nonces quant à la législation, & par le Sénat quant à l'administration. Mais, pour maintenir l'égalité, principe de la constitution, rien n'y doit être héréditaire que la noblesse. Si la Couronne étoit héréditaire, il faudroit, pour conserver l'équilibre, que la Pairie ou l'ordre Sénatorial le fût aussi comme en Angleterre. Alors l'ordre Equestre abaissé perdrait son pouvoir, la chambre des Nonces n'ayant pas, comme celle des Communes, celui d'ouvrir & fermer tous les ans le trésor public, & la constitution Polonoise seroit renversée de fond-en-comble.

CHAPITRE IX.

Causes particulieres de l'Anarchie.

LA Diète bien proportionnée & bien pondérée ainsi dans toutes ses parties, sera la source d'une bonne législation & d'un bon Gouvernement. Mais il faut pour cela que ses ordres soient respectés & suivis. Le mépris des loix & l'anarchie où la Pologne a vécu jusqu'ici, ont des causes faciles à voir. J'en ai déjà ci-devant marqué la principale & j'en ai indiqué le remède. Les autres causes concourantes sont, 1°. le *liberum veto*, 2°. les confédérations, 3°. & l'abus qu'on fait les particuliers du droit qu'on leur a laissé d'avoir des gens de guerre à leur service.

Ce dernier abus est tel que si l'on ne commence pas par l'ôter, toutes les autres réformes sont inutiles. Tant que les particuliers auront le pouvoir de résister à la force exécutive, ils croiront en avoir le droit, & tant qu'ils auront entr'eux de petites guerres, comment veut-on que l'Etat soit en paix? J'avoue que les places fortes ont besoin de gardes; mais pourquoi faut-il des places qui sont fortes seulement contre les citoyens & foibles contre l'ennemi? J'ai peur que cette réforme ne souffre des difficultés; cependant je ne crois pas impossible de les vaincre, & pour peu qu'un citoyen puissant soit raisonnable, il consentira sans peine à n'avoir plus à lui des gens de guerre, quand aucun autre n'en aura.

J'ai dessein de parler ci-après des établissemens militaires; ainsi je renvoie à cet article ce que j'aurois à dire dans celui-ci.

Le *liberum veto* n'est pas un droit vicieux en lui-même, mais si-tôt qu'il passe sa borne, il devient le plus dangereux des abus : il étoit le garant de la liberté publique ; il n'est plus que l'instrument de l'oppression. Il ne reste, pour ôter cet abus funeste, que d'en détruire la cause tout-à-fait. Mais il est dans le cœur de l'homme de tenir aux privilèges individuels plus qu'à des avantages plus grands & plus généraux. Il n'y a qu'un patriotisme éclairé par l'expérience qui puisse apprendre à sacrifier à de plus grands biens un droit brillant devenu pernicieux par son abus, & dont cet abus est désormais inséparable. Tous les Polonois doivent sentir vivement les maux que leur a fait souffrir ce malheureux droit. S'ils aiment l'ordre & la paix, ils n'ont aucun moyen d'établir chez eux l'un & l'autre, tant qu'ils y laisseront subsister ce droit, bon dans la formation du Corps politique, ou quand il a toute sa perfection, mais absurde & funeste tant qu'il reste des changemens à faire, & il est impossible qu'il n'en reste pas toujours, sur-tout dans un grand Etat entouré de voisins puissans & ambitieux.

Le *liberum veto* seroit moins déraisonnable, s'il tomboit uniquement sur les points fondamentaux de la constitution : mais qu'il ait lieu généralement dans toutes les délibérations des Diètes, c'est ce qui ne peut s'admettre en aucune façon. C'est un vice dans la constitution Polonoise que la législation & l'administration n'y soient pas assez distinguées, & que la Diète, exerçant le pouvoir législatif, y mêle des parties d'administration, fasse indifféremment des actes de souveraineté & de Gouvernement, souvent même des actes mixtes, par lesquels ses membres sont Magistrats & Législateurs tout à la fois.

Les changemens proposés tendent à mieux distinguer ces deux pouvoirs, & par-là même à mieux marquer les bornes du *liberum veto*. Car je ne crois pas qu'il soit jamais tombé dans l'esprit de personne de l'étendre aux matières de pure administration, ce qui seroit anéantir l'autorité civile & tout le gouvernement.

Par le droit naturel des sociétés, l'unanimité a été requise pour la formation du Corps politique & pour les loix fondamentales qui tiennent à son existence, telles par exemple que la première corrigée, la cinquième, la neuvième & l'onzième, marquées dans la

Pseudo-Diete de 1768. Or, l'unanimité requise pour l'établissement de ces loix, doit l'être de même pour leur abrogation. Ainsi, voilà des points sur lesquels le *liberum veto* peut continuer de subsister, & puisqu'il ne s'agit pas de le détruire totalement, les Polonois qui, sans beaucoup de murmure, ont vu resserrer ce droit par la Diète de 1768, devront sans peine le voir réduire & limiter dans une Diète plus libre & plus légitime.

Il faut bien peser & bien méditer les points capitaux qu'on établira comme loix fondamentales, & l'on fera porter sur ces points seulement la force du *liberum veto*. De cette manière, on rendra la constitution solide & ces loix irrévocables autant qu'elles peuvent l'être: car il est contre la nature du Corps politique de s'imposer des loix qu'il ne puisse révoquer; mais il n'est ni contre la nature ni contre la raison, qu'il ne puisse révoquer ces loix qu'avec la même solemnité qu'il mit à les établir. Voilà toute la chaîne qu'il peut se donner pour l'avenir. C'en est assez, & pour affermir la constitution & pour contenter l'amour des Polonois pour le *liberum veto*, sans s'exposer dans la suite aux abus qu'il a fait naître.

Quant à ces multitudes d'articles qu'on a mis ridiculement au nombre des loix fondamentales & qui font seulement le Corps de la législation, de même que tous ceux qu'on range sous le titre de matières d'Etat, ils sont sujets par la vicissitude des choses à des variations indispensables qui ne permettent pas d'y requérir l'unanimité. Il est encore absurde que, dans quelque cas que ce puisse être, un membre de la Diète en puisse arrêter l'activité, & que la retraite ou la protestation d'un Nonce ou de plusieurs puisse dissoudre l'assemblée & casser ainsi l'autorité souveraine. Il faut abolir ce droit barbare & décerner peine capitale contre quiconque seroit tenté de s'en prévaloir. S'il y avoit des cas de protestation contre la Diète, ce qui ne peut être tant qu'elle sera libre & complète, ce seroit aux Palatinats & Diétines que ce droit pourroit être conféré, mais jamais à des Nonces qui, comme membres de la Diète, ne doivent avoir sur elle aucun degré d'autorité ni récuser ses décisions.

Entre le *veto* qui est la plus grande force individuelle que puissent avoir les membres de la souveraine puissance, & qui ne doit avoir lieu que pour les loix véritablement fondamentales, & la plu-

ralité, qui est la moindre & qui se rapporte aux matieres de simple administration, il y a différentes proportions sur lesquelles on peut déterminer la prépondérance des avis en raison de l'importance des matieres. Par exemple, quand il s'agira de législation, l'on peut exiger les trois quarts au moins des suffrages, les deux tiers dans les matieres d'Etat, la pluralité seulement pour les élections & autres affaires courantes & momentanées. Ceci n'est qu'un exemple pour expliquer mon idée & non une proportion que je détermine.

Dans un état tel que la Pologne où les ames ont encore un grand ressort, peut-être eût-on pu conserver dans son entier ce beau droit du *liberum veto* sans beaucoup de risque, & peut-être même avec avantage, pourvu qu'on eût rendu ce droit dangereux à exercer, & qu'on y eût attaché de grandes conséquences pour celui qui s'en feroit prévalu. Car il est, j'ose le dire, extravagant que celui qui rompt ainsi l'activité de la Diète & laisse l'Etat sans ressource, s'en aille jouir chez lui tranquillement & impunément de la désolation publique qu'il a causée.

Si donc, dans une résolution presque unanime, un seul opposant conservoit le droit de l'annuler, je voudrois qu'il répondît de son opposition sur sa tête, non-seulement à ses constituans dans la Diète post-comitiale, mais ensuite à toute la nation dont il a fait le malheur. Je voudrois qu'il fût ordonné par la loi que six mois après son opposition, il seroit jugé solennellement par un tribunal extraordinaire établi pour cela seul, composé de tout ce que la nation a de plus sage, de plus illustre & de plus respecté, & qui ne pourroit le renvoyer simplement absous, mais seroit obligé de le condamner à mort sans aucune grace, ou de lui décerner une récompense & des honneurs publics pour toute sa vie, sans pouvoir jamais prendre aucun milieu entre ces deux alternatives.

Des établissemens de cette espece, si favorables à l'énergie du courage & à l'amour de la liberté, sont trop éloignés de l'esprit moderne pour qu'on puisse espérer qu'ils soient adoptés ni goûtés; mais ils n'étoient pas inconnus aux anciens, & c'est par-là que leurs instituteurs savoient élever les ames & les enflammer au besoin d'un zele vraiment héroïque. On a vu dans des Républiques où régnoient des

loix plus dures encore , de généreux citoyens se dévouer à la mort dans le péril de la patrie pour ouvrir un avis qui pût la sauver. Un *veto* suivi du même danger , peut sauver l'Etat dans l'occasion , & n'y fera jamais fort à craindre.

Oserois-je parler ici des confédérations & n'être pas de l'avis des favans ? Ils ne voient que le mal qu'elles font ; il faudroit voir aussi celui qu'elles empêchent. Sans contredit , la confédération est un état violent dans la République ; mais il est des maux extrêmes qui rendent les remedes violens nécessaires , & dont il faut tâcher de guérir à tout prix. La confédération est en Pologne ce qu'étoit la dictature chez les Romains. L'une & l'autre font taire les loix dans un péril pressant , mais avec cette grande différence que la dictature , directement contraire à la législation Romaine , & à l'esprit du Gouvernement , a fini par le détruire , & que les confédérations , au contraire , n'étant qu'un moyen de raffermir & rétablir la constitution ébranlée par de grands efforts , peuvent tendre & renforcer le ressort relâché de l'Etat sans pouvoir jamais le briser. Cette forme fédérative qui , peut-être dans son origine eut une cause fortuite , me paroît être un chef-d'œuvre de politique. Par-tout où la liberté regne , elle est incessamment attaquée & très-souvent en péril. Tout Etat libre , où les grandes crises n'ont pas été prévues , est à chaque orage en danger de périr. Il n'y a que les Polonois qui , de ces crises mêmes , aient su tirer un nouveau moyen de maintenir la constitution. Sans les confédérations , il y a long-tems que la République de Pologne ne seroit plus , & j'ai grand-peur qu'elle ne dure pas long-tems après elles , si l'on prend le parti de les abolir. Jetez les yeux sur ce qui vient de se passer. Sans les confédérations , l'Etat étoit subjugué ; la liberté étoit pour jamais anéantie. Voulez-vous ôter à la République la ressource qui vient de la sauver ?

Et qu'on ne pense pas que quand le *liberum veto* sera aboli & la pluralité rétablie , les confédérations deviendront inutiles , comme si tout leur avantage consistoit dans cette pluralité. Ce n'est pas la même chose. La puissance exécutive attachée aux confédérations , leur donnera toujours dans les besoins extrêmes une vigueur , une activité , une célérité que ne peut avoir la Diète , forcée à marcher à pas plus lents , avec plus de formalités , & qui ne peut faire un seul mouvement irrégulier sans renverser la constitution.

Non, les confédérations font le bouclier, l'asyle, le sanctuaire de cette constitution. Tant qu'elles subsisteront, il me paroît impossible qu'elle se détruise. Il faut les laisser, mais il faut les régler. Si tous les abus étoient ôtés, les confédérations deviendroient presque inutiles. La réforme de votre Gouvernement doit opérer cet effet. Il n'y aura plus que les entreprises violentes qui mettent dans la nécessité d'y recourir; mais ces entreprises font dans l'ordre des choses qu'il faut prévoir. Au lieu donc d'abolir les confédérations, déterminez les cas où elles peuvent légitimement avoir lieu, & puis réglez-en bien la forme & l'effet, pour leur donner une sanction légale autant qu'il est possible, sans gêner leur formation ni leur activité. Il y a même de ces cas où par le seul fait toute la Pologne doit être à l'instant confédérée; comme par exemple, au moment où, sous quelque prétexte que ce soit & hors le cas d'une guerre ouverte, des troupes étrangères mettent le pied dans l'Etat; parce qu'enfin quel que soit le sujet de cette entrée & le Gouvernement même y eût-il consenti, confédération chez soi n'est pas hostilité chez les autres; lorsque par quelque obstacle que ce puisse être, la Diète est empêchée de s'assembler au tems marqué par la loi; lorsqu'à l'instigation de qui que ce soit, on fait trouver des gens de guerre au tems & au lieu de son assemblée, ou que sa forme est altérée, ou que son activité est suspendue, ou que sa liberté est gênée en quelque façon que ce soit. Dans tous ces cas, la confédération générale doit exister par le seul fait; les assemblées & signatures particulières n'en font que des branches, & tous les Marchaux en doivent être subordonnés à celui qui aura été nommé le premier.

C H A P I T R E X.

Administration.

SANS entrer dans des détails d'administration pour lesquels les connoissances & les vues me manquent également, je risquerai seulement sur les deux parties des finances & de la guerre quelques idées que je dois dire puisque je les crois bonnes, quoique presque assuré qu'elles

qu'elles ne seront pas goûtées : mais avant tout , je ferai sur l'administration de la justice une remarque qui s'éloigne un peu moins de l'esprit du Gouvernement Polonois.

Les deux états d'homme d'épée & d'homme de robe étoient inconnus des anciens. Les citoyens n'étoient par métier ni soldats , ni juges , ni prêtres ; ils étoient tout par devoir. Voilà le vrai secret de faire que tout marche au but commun , d'empêcher que l'esprit d'état ne s'enracine dans les Corps aux dépens du patriotisme , & que l'hydre de la chicane ne dévore une nation. La fonction de juge , tant dans les tribunaux suprêmes que dans les justices terrestres , doit être un état passager d'épreuve , sur lequel la nation puisse apprécier le mérite & la probité d'un citoyen , pour l'élever ensuite aux postes plus éminens dont il est trouvé capable. Cette maniere de s'envisager eux-mêmes ne peut que rendre les juges très-attentifs à se mettre à l'abri de tout reproche , & leur donner généralement toute l'attention & toute l'intégrité que leur place exige. C'est ainsi que dans les beaux tems de Rome , on passoit par la Préture pour arriver au Consulat. Voilà le moyen qu'avec peu de loix claires & simples , même avec peu de juges la justice soit bien administrée , en laissant aux juges le pouvoir de les interpréter & d'y suppléer au besoin par les lumieres naturelles de la droiture & du bon sens. Rien de plus puéile que les précautions prises sur ce point par les Anglois. Pour ôter les jugemens arbitraires , ils se sont soumis à mille jugemens iniques & même extravagans : des nuées de gens de loi les dévorent , d'éternels procès les consomment ; & avec la folle idée de vouloir tout prévoir , ils ont fait de leurs loix un dédale immense où la mémoire & la raison se perdent également.

Il faut faire trois Codes. L'un politique , l'autre civil , & l'autre criminel. Tous trois clairs , courts & précis autant qu'il sera possible. Ces Codes seront enseignés non-seulement dans les universités , mais dans tous les collèges , & l'on n'a pas besoin d'autre Corps de droit. Toutes les regles du droit naturel sont mieux gravées dans les cœurs des hommes que dans tout le fatras de Justinien. Rendez-les seulement honnêtes & vertueux , & je vous répons qu'ils sauront assez de droit ; mais il faut que tous les citoyens , & sur-tout les hommes publics , soient instruits des loix positives de leur pays , & des regles

particulières sur lesquelles ils font gouvernés. Ils les trouveront dans ces Codes qu'ils doivent étudier, & tous les nobles avant d'être inscrits dans le livre d'or qui doit leur ouvrir l'entrée d'une Diétine, doivent soutenir sur ces Codes, & en particulier sur le premier, un examen qui ne soit pas une simple formalité, & sur lequel s'ils ne sont pas suffisamment instruits, ils seront renvoyés jusqu'à ce qu'ils le soient mieux. A l'égard du droit Romain & des coutumes, tout cela, s'il existe, doit être ôté des écoles & des tribunaux. On n'y doit connoître d'autre autorité que les loix de l'Etat; elles doivent être uniformes dans toutes les provinces pour tarir une source de procès, & les questions qui n'y seront pas décidées doivent l'être par le bon sens & l'intégrité des juges. Comptez que quand la magistrature ne sera pour ceux qui l'exercent qu'un état d'épreuve pour monter plus haut, cette autorité n'aura pas en eux l'abus qu'on en pourroit craindre, ou que si cet abus a lieu, il sera toujours moindre que celui de ces foules de loix qui souvent se contredisent, dont le nombre rend les procès éternels, & dont le conflit rend également les jugemens arbitraires.

Ce que je dis ici des juges doit s'entendre à plus forte raison des avocats. Cet état si respectable en lui-même se dégrade & s'avilit si-tôt qu'il devient un métier. L'avocat doit être le premier juge de son client & le plus sévère: son emploi doit être comme il étoit à Rome & comme il est encore à Geneve, le premier pas pour arriver aux magistratures; & en effet, les avocats sont fort considérés à Geneve & méritent de l'être. Ce sont des postulans pour le Conseil, très-attentifs à ne rien faire qui leur attire l'improbation publique. Je voudrois que toutes les fonctions publiques menassent ainsi de l'une à l'autre; afin que, nul ne s'arrangeant pour rester dans la sienne, ne s'en fit un métier lucratif & ne se mit au-dessus du jugement des hommes. Ce moyen rempliroit parfaitement le vœu de faire passer les enfans des citoyens opulens par l'état d'avocat, ainsi rendu honorable & passager. Je développerai mieux cette idée dans un moment.

Je dois dire ici en passant, puisque cela me vient à l'esprit, qu'il est contre le système d'égalité dans l'ordre Equestre d'y établir des substitutions & des Majorats. Il faut que la législation tende toujours

à diminuer la grande inégalité de fortune & de pouvoir, qui met trop de distance entre les seigneurs & les simples nobles, & qu'un progrès naturel tend toujours à augmenter. A l'égard du cens par lequel on fixeroit la quantité de terre qu'un noble doit posséder pour être admis aux Diétines, voyant à cela du bien & du mal, & ne connoissant pas assez le pays pour comparer les effets, je n'ose absolument décider cette question. Sans contredit, il seroit à désirer qu'un citoyen ayant voix dans un Palatinat y possédât quelques terres, mais je n'aimerois pas trop qu'on en fixât la quantité : en comptant les possessions pour beaucoup de choses, faut-il donc tout-à-fait compter les hommes pour rien ? Eh quoi ! parce qu'un gentilhomme aura peu ou point de terre, cesse-t-il pour cela d'être libre & noble, & la pauvreté seule est-elle un crime assez grave pour lui faire perdre son droit de citoyen ?

Au reste, il ne faut jamais souffrir qu'aucune loi tombe en désuétude. Fût-elle indifférente, fût-elle mauvaise, il faut l'abroger formellement ou la maintenir en vigueur. Cette maxime qui est fondamentale, obligera de passer en revue toutes les anciennes loix, d'en abroger beaucoup, & de donner la sanction la plus sévère à celles qu'on voudra conserver. On regarde en France comme une maxime d'Etat de fermer les yeux sur beaucoup de choses, c'est à quoi le despotisme oblige toujours ; mais dans un Gouvernement libre, c'est le moyen d'énervier la législation & d'ébranler la constitution : peu de loix, mais bien digérées, & sur-tout bien observées. Tous les abus qui ne sont pas défendus sont encore sans conséquence ; mais qui dit une loi dans un Etat libre, dit une chose devant laquelle tout citoyen tremble, & le Roi tout le premier. En un mot, souffrez tout plutôt que d'user le ressort des loix ; car quand une fois ce ressort est usé, l'Etat est perdu sans ressource.

C H A P I T R E X I.

Système économique.

LE choix du système économique que doit adopter la Pologne, dépend de l'objet qu'elle se propose en corrigeant sa constitution. Si vous ne voulez que devenir bruyans, brillans, redoutables, & influer sur les autres peuples de l'Europe, vous avez leur exemple, appliquez-vous à l'imiter. Cultivez les sciences, les arts, le commerce, l'industrie; ayez des troupes réglées, des places fortes, des académies, sur-tout un bon système de finance qui fasse bien circuler l'argent, qui par-là le multiplie, qui vous en procure beaucoup; travaillez à le rendre très-nécessaire, afin de tenir le peuple dans une plus grande dépendance, & pour cela fomentez & le luxe matériel, & le luxe de l'esprit qui en est inséparable. De cette manière vous formerez un peuple intrigant, ardent, avide, ambitieux, servile & fripon comme les autres, toujours sans aucun milieu à l'un des deux extrêmes de la misère ou de l'opulence, de la licence ou de l'esclavage: mais ou vous comptera parmi les grandes puissances de l'Europe, vous entrerez dans tous les systèmes politiques, dans toutes les négociations; on recherchera votre alliance, on vous liera par des traités: il n'y aura pas une guerre en Europe où vous n'ayez l'honneur d'être fourrés; si le bonheur vous en veut, vous pourrez rentrer dans vos anciennes possessions, peut-être en conquérir de nouvelles, & puis dire comme Pyrrhus ou comme les Russes, c'est-à-dire, comme les enfans: *Quand tout le monde sera à moi, je mangerai bien du sucre.*

Mais si par hasard vous aimiez mieux former une nation libre, paisible & sage, qui n'a ni peur ni besoin de personne, qui se suffit à elle-même & qui est heureuse; alors il faut prendre une méthode toute différente, maintenir, rétablir chez vous des mœurs simples, des goûts sains, un esprit martial sans ambition; former des âmes courageuses & désintéressées; appliquer vos peuples à l'agriculture & aux arts nécessaires à la vie; rendre l'argent méprisable, & s'il se peut inutile; chercher, trouver pour opérer de grandes choses, des efforts plus puissans & plus sûrs. Je conviens qu'en suivant cette

route, vous ne remplirez pas les gazettes du bruit de vos fêtes, de vos négociations, de vos exploits, que les Philosophes ne vous en-censeront pas, que les Poètes ne vous chanteront pas, qu'en Europe on parlera peu de vous : peut-être même affectera-t-on de vous dé-daigner ; mais vous vivrez dans la véritable abondance, dans la jus-tice & dans la liberté ; mais on ne vous cherchera pas querelle, on vous craindra sans en faire semblant, & je vous réponds que les Russes ni d'autres ne viendront plus faire les maîtres chez vous, ou que, si pour leur malheur ils y viennent, ils seront beaucoup plus pressés d'en sortir. Ne tentez pas sur-tout d'allier ces deux projets ; ils sont trop contradictoires, & vouloir aller aux deux par une marche composée, c'est vouloir les manquer tous deux. Choisissez donc, & si vous préférez le premier parti, cessez ici de me lire ; car de tout ce qui me reste à proposer, rien ne se rapporte plus qu'au second.

Il y a sans contredit d'excellentes vues économiques dans les pa-piers qui m'ont été communiqués. Le défaut que j'y vois est d'être plus favorables à la richesse qu'à la prospérité. En fait de nouveaux établissemens, il ne faut pas se contenter d'en voir l'effet immédiat ; il faut encore en bien prévoir les conséquences éloignées, mais né-cessaires. Le projet, par exemple, pour la vente des Starosties & pour la manière d'en employer le produit, me paroît bien entendu & d'une exécution facile dans le système établi dans toute l'Europe de tout faire avec de l'argent. Mais ce système est-il bon en lui-même & va-t-il à son but ? Est-il sûr que l'argent soit le nerf de la guerre ? Les peuples riches ont toujours été battus & conquis par les peuples pauvres. Est-il sûr que l'argent soit le ressort d'un bon Gouverne-ment ? Les systèmes de finances sont modernes. Je n'en vois rien sortir de bon ni de grand. Les Gouvernemens anciens ne connois-soient pas même ce mot de *finance*, & ce qu'ils faisoient avec des hommes est prodigieux. L'argent est tout au plus le supplément des hommes, & le supplément ne vaudra jamais la chose. Polonois, laissez-moi tout cet argent aux autres, ou contentez-vous de celui qu'il faudra bien qu'ils vous donnent, puisqu'ils ont plus besoin de vos bleds que vous de leur or. Il vaut mieux, croyez-moi, vivre dans l'abondance que dans l'opulence ; soyez mieux que pécunieux,

foyez riches : cultivez bien vos champs fans vous foucher du reste, bientôt vous moissonnerez de l'or, & plus qu'il n'en faut pour vous procurer l'huile & le vin qui vous manquent, puisqu'à cela près la Pologne abonde ou peut abonder de tout. Pour vous maintenir heureux & libres, ce sont des têtes, des cœurs & des bras qu'il vous faut : c'est-là ce qui fait la force d'un Etat & la prospérité d'un peuple. Les systèmes de finances sont des ames vénales, & dès qu'on ne veut que gagner, on gagne toujours plus à être fripon qu'honnête-homme. L'emploi de l'argent se dévoie & se cache; il est destiné à une chose & employé à une autre. Ceux qui le manient apprennent bientôt à le détourner, & que sont tous les surveillans qu'on leur donne, sinon d'autres fripons qu'on envoie partager avec eux? S'il n'y avoit que des richesses publiques & manifestes; si la marche de l'or laissoit une marque ostensible & ne pouvoit se cacher, il n'y auroit point d'expédient plus commode pour acheter des services, du courage, de la fidélité, des vertus; mais vu sa circulation secrète, il est plus commode encore pour faire des pillards & des traîtres, pour mettre à l'enchère le bien public & la liberté. En un mot, l'argent est à la fois le ressort le plus foible & le plus vain que je connoisse pour faire marcher à son but la machine politique, le plus fort & le plus sûr pour l'en détourner.

On ne peut faire agir les hommes que par leur intérêt, je le fais; mais l'intérêt pécuniaire est le plus mauvais de tous, le plus vil, le plus propre à la corruption, & même, je le répète avec confiance & le soutiendrai toujours, le moindre & le plus foible aux yeux de qui connoît bien le cœur humain. Il est naturellement dans tous les cœurs de grandes passions en réserve; quand il n'y reste plus que celle de l'argent, c'est qu'on a énervé, étouffé toutes les autres qu'il falloit exciter & développer. L'avare n'a point proprement de passion qui le domine, il n'aspire à l'argent que par prévoyance, pour contenter celles qui pourront lui venir. Sachez les fomenter & les contenter directement sans cette ressource, bientôt elle perdra tout son prix.

Les dépenses publiques sont inévitables; j'en conviens encore. Faites-les avec toute autre chose qu'avec de l'argent. De nos jours encore, on voit en Suisse les Officiers, Magistrats & autres stipen-

diaires publics, payés avec des denrées. Ils ont des dîmes, du vin, du bois, des droits utiles, honorifiques. Tout le service public se fait par corvées, l'Etat ne paie presque rien en argent. Il en faut, dira-t-on, pour le paiement des troupes? Cet article aura sa place dans un moment. Cette maniere de paiement n'est pas sans inconvéniens, il y a de la perte, du gaspillage : l'administration de ces sortes de biens est plus embarrassante ; elle déplaît sur-tout à ceux qui en sont chargés, parce qu'ils y trouvent moins à faire leur compte. Tout cela est vrai ; mais que le mal est petit en comparaison de la foule de maux qu'il sauve ! Un homme voudroit malverser qu'il ne le pourroit pas, du moins sans qu'il y parût. On m'objectera les Baillifs de quelques cantons Suisses, mais d'où viennent leurs vexations ? des amendes pécuniaires qu'ils imposent. Ces amendes arbitraires sont un grand mal déjà par elles-mêmes ; cependant s'ils ne les pouvoient exiger qu'en denrées, ce ne seroit presque rien. L'argent extorqué se cache aisément, des magasins ne se cacheroient pas de même. Cherchez en tout pays, en tout Gouvernement & par toute terre. Vous n'y trouverez pas un grand mal en morale & en politique où l'argent ne soit mêlé.

On me dira que l'égalité des fortunes qui regne en Suisse rend la parcimonie aisée dans l'administration : au lieu que tant de puissantes maisons & de grands Seigneurs qui sont en Pologne demandent pour leur entretien de grandes dépenses & des finances pour y pourvoir. Point du tout. Ces grands Seigneurs sont riches par leurs patrimoines, & leurs dépenses seront moindres, quand le luxe cessera d'être en honneur dans l'Etat, sans qu'elles les distinguent moins des fortunes inférieures, qui suivront la même proportion. Payez leurs services par de l'autorité, des honneurs, de grandes places. L'inégalité des rangs est compensée en Pologne par l'avantage de la noblesse, qui rend ceux qui les remplissent plus jaloux des honneurs que du profit. La République, en graduant & distribuant à propos ces récompenses purement honorifiques, se ménage un trésor qui ne la ruinera pas, & qui lui donnera des héros pour citoyens. Ce trésor des honneurs est une ressource inépuisable chez un peuple qui a de l'honneur ; & plutôt à Dieu que la Pologne eût l'espoir d'épuiser cette ressource ! O heureuse la nation qui ne trouvera plus dans son sein de distinctions possibles pour la vertu !

Au défaut de n'être pas dignes d'elle, les récompenses pécuniaires joignent celui de n'être pas assez publiques, de ne parler pas sans cesse aux yeux & aux cœurs, de disparaître aussi-tôt qu'elles sont accordées, & de ne laisser aucune trace visible qui excite l'émulation en perpétuant l'honneur qui doit les accompagner. Je voudrois que tous les grades, tous les emplois, toutes les récompenses honorifiques se marquassent par des signes extérieurs, qu'il ne fût jamais permis à un homme en place de marcher *incognito*, que les marques de son rang ou de sa dignité le suivissent par-tout, afin que le peuple le respectât toujours & qu'il se respectât toujours lui-même; qu'il pût ainsi toujours dominer l'opulence; qu'un riche qui n'est que riche, sans cesse offusqué par des citoyens titrés & pauvres, ne trouvât ni considération, ni agrément dans sa patrie; qu'il fût forcé de la servir pour y briller, d'être intègre par ambition, & d'aspirer malgré sa richesse à des rangs où la seule approbation publique mène, & d'où le blâme peut toujours faire déchoir. Voilà comment on énerve la force des richesses, & comment on fait des hommes qui ne sont point à vendre. J'insiste beaucoup sur ce point, bien persuadé que vos voisins, & sur-tout les Russes, n'épargneront rien pour corrompre vos gens en place, & que la grande affaire de votre Gouvernement est de travailler à les rendre incorruptibles.

Si l'on me dit que je veux faire de la Pologne un peuple de Capucins, je répons d'abord que ce n'est là qu'un argument à la Française, & que plaisanter n'est pas raisonner. Je répons encore qu'il ne faut pas outrer mes maximes au-delà de mes intentions & de la raison, que mon dessein n'est pas de supprimer la circulation des espèces, mais seulement de la ralentir, & de prouver sur-tout combien il importe qu'un bon système économique ne soit pas un système de finance & d'argent. Lycurgue pour déraciner la cupidité dans Sparte n'anéantit pas la monnoie, mais il en fit une de fer. Pour moi je n'entends proscrire ni l'argent ni l'or, mais les rendre moins nécessaires, & faire que celui qui n'en a pas soit pauvre sans être gueux. Au fond, l'argent n'est pas la richesse, il n'en est que le signe; ce n'est pas le signe qu'il faut multiplier, mais la chose représentée. J'ai vu, malgré les fables des voyageurs, que les
Anglois,

Anglois , au milieu de tout leur or , n'étoient pas en détail moins nécessaires que les autres peuples. Et que m'importe après tout d'avoir cent guinées au lieu de dix , si ces cent guinées ne me rapportent pas une subsistance plus aisée ? La richesse pécuniaire n'est que relative ; & selon des rapports qui peuvent changer par mille causes , on peut se trouver successivement riche & pauvre avec la même somme , mais non pas avec des biens en nature ; car comme immédiatement utiles à l'homme , ils ont toujours leur valeur absolue qui ne dépend point d'une opération de commerce. J'accorderai que le peuple Anglois est plus riche que les autres peuples , mais il ne s'ensuit pas qu'un bourgeois de Londres vive plus à son aise qu'un bourgeois de Paris. De peuple à peuple , celui qui a plus d'argent a de l'avantage ; mais cela ne fait rien au sort des particuliers , & ce n'est pas là que gît la prospérité d'une nation.

Favorisez l'agriculture & les arts utiles , non pas en enrichissant les cultivateurs , ce qui ne seroit que les exciter à quitter leur état , mais en le leur rendant honorable & agréable. Etablissez les manufactures de première nécessité ; multipliez sans cesse vos bleds & vos hommes sans vous mettre en souci du reste. Le superflu du produit de vos terres , qui par les monopoles multipliés va manquer au reste de l'Europe , vous apportera nécessairement plus d'argent que vous n'en aurez besoin. Au-delà de ce produit nécessaire & sûr , vous serez pauvres tant que vous voudrez en avoir ; si-tôt que vous saurez vous en passer , vous serez riches. Voilà l'esprit que je voudrois faire régner dans votre système économique. Peu songer à l'étranger , peu vous soucier du commerce ; mais multiplier chez vous autant qu'il est possible & la denrée & les consommateurs. L'effet infaillible & naturel d'un Gouvernement libre & juste est la population. Plus donc vous perfectionnez votre Gouvernement , plus vous multipliez votre peuple sans même y songer. Vous n'aurez ainsi ni mendiants ni millionnaires. Le luxe & l'indigence disparaîtront ensemble insensiblement , & les citoyens , guéris des goûts frivoles que donne l'opulence , & des vices attachés à la misère , mettront leurs soins & leur gloire à bien servir la patrie , & trouveront leur bonheur dans leurs devoirs.

Je voudrois qu'on imposât toujours les bras des hommes plus que

leurs bourfes ; que les chemins , les ponts , les édifices publics , le service du Prince & de l'Etat se fissent par des corvées & non point à prix d'argent. Cette sorte d'impôt est au fond la moins onéreuse , & sur-tout celle dont on peut le moins abuser . car l'argent dispaçoit en sortant des mains qui le paient , mais chacun voit à quoi les hommes sont employés & l'on ne peut les surcharger à pure perte. Je fais que cette méthode est impraticable où regnent le luxe , le commerce & les arts : mais rien n'est si facile chez un peuple simple & de bonnes mœurs , & rien n'est plus utile pour les conserver telles : c'est une raison de plus pour la préférer.

Je reviens donc aux Starosties , & je conviens derechef que le projet de les vendre pour en faire valoir le produit au profit du trésor public , est bon & bien entendu quant à son objet économique ; mais quant à l'objet politique & moral , ce projet est si peu de mon goût que si les Starosties étoient vendues , je voudrois qu'on les rachetât pour en faire le fonds des salaires & récompenses de ceux qui serviroient la patrie ou qui auroient bien mérité d'elle. En un mot je voudrois , s'il étoit possible , qu'il n'y eût point de trésor public & que le fisc ne connût pas même les paiemens en argent. Je sens que la chose à la rigueur n'est pas possible , mais l'esprit du Gouvernement doit toujours tendre à la rendre telle , & rien n'est plus contraire à cet esprit que la vente dont il s'agit. La République en seroit plus riche , il est vrai , mais le ressort du Gouvernement en seroit plus foible en proportion.

J'avoue que la régie des biens publics en deviendroit plus difficile , & sur-tout moins agréable aux régisseurs , quand tous ces biens serent en nature & point en argent : mais il faut faire alors de cette régie & de son inspection autant d'épreuves de bon sens , de vigilance , & sur-tout d'intégrité pour parvenir à des places plus éminentes. On ne fera qu'imiter à cet égard l'administration municipale établie à Lyon , où il faut commencer par être administrateur de l'Hôtel-Dieu pour parvenir aux charges de la ville , & c'est sur la manière dont on s'acquitte de celle-là qu'on fait juger si l'on est digne des autres. Il n'y avoit rien de plus integre que les Questeurs des armées Romaines , parce que la Questure étoit le premier pas pour arriver aux charges curules. Dans les places qui peuvent tenter la cupidité , il faut faire

en forte que l'ambition la réprime. Le plus grand bien qui résulte de-là n'est pas l'épargne des friponneries ; mais c'est de mettre en honneur le désintéressement , & de rendre la pauvreté respectable , quand elle est le fruit de l'intégrité.

Les revenus de la République n'égalent pas sa dépense ; je le crois bien ; les citoyens ne veulent rien payer du tout. Mais des hommes qui veulent être libres ne doivent pas être esclaves de leur bourse , & où est l'Etat où la liberté ne s'achete pas & même très-cher ? On me citera la Suisse ; mais , comme je l'ai déjà dit , dans la Suisse les citoyens remplissent eux-mêmes les fonctions que par-tout ailleurs ils aiment mieux payer pour les faire remplir par d'autres. Ils sont soldats , officiers , magistrats , ouvriers : ils sont tout pour le service de l'Etat , & toujours prêts à payer de leur personne , ils n'ont pas besoin de payer encore de leur bourse. Quand les Polonois voudront en faire autant , ils n'auront pas plus besoin d'argent que les Suisses : mais si un grand Etat refuse de se conduire sur les maximes des petites Républiques , il ne faut pas qu'il en recherche les avantages , ni qu'il veuille l'effet en rejetant les moyens de l'obtenir. Si la Pologne étoit selon mon desir , une confédération de trente-trois petits Etats , elle réuniroit la force des grandes Monarchies & la liberté des petites Républiques ; mais il faudroit pour cela renoncer à l'ostentation , & j'ai peur que cet article ne soit le plus difficile.

De toutes les manieres d'asseoir un impôt , la plus commode & celle qui coûte le moins de frais est sans contredit la capitation ; mais c'est aussi la plus forcée , la plus arbitraire , & c'est sans doute pour cela que Montesquieu la trouve servile , quoiqu'elle ait été la seule pratiquée par les Romains , & qu'elle existe encore en ce moment en plusieurs Républiques , sous d'autres noms à la vérité , comme à Geneve , où l'on appelle cela *payer les Gardes* , & où les seuls citoyens & bourgeois paient cette taxe , tandis que les habitans & natifs en paient d'autres ; ce qui est exactement le contraire de l'idée de Montesquieu.

Mais comme il est injuste & déraisonnable d'imposer les gens qui n'ont rien , les impositions réelles valent toujours mieux que les personnelles : seulement il faut éviter celles dont la perception est difficile & coûteuse , & celles sur-tout qu'on élude par la contrebande

qui fait des non-valeurs, remplit l'Etat de fraudeurs & de brigands, & corrompt la fidélité des citoyens. Il faut que l'imposition soit si bien proportionnée que l'embarras de la fraude en surpasse le profit. Ainsi, jamais d'impôt sur ce qui se cache aisément, comme la dentelle & les bijoux; il vaut mieux défendre de les porter que de les entrer. En France, on excite à plaisir la tentation de la contrebande; & cela me fait croire que la Ferme trouve son compte à ce qu'il y ait des contrebandiers. Ce système est abominable & contraire à tout bon sens. L'expérience apprend que le papier timbré est un impôt singulièrement onéreux aux pauvres, gênant pour le commerce, qui multiplie extrêmement les chicanes & fait beaucoup crier le peuple par-tout où il est établi; je ne conseillerois pas d'y penser. Celui sur les bestiaux me paroît beaucoup meilleur pourvu qu'on évite la fraude, car toute fraude possible est toujours une source de maux. Mais il peut être onéreux aux contribuables en ce qu'il faut le payer en argent; & le produit des contributions de cette espèce est trop sujet à être dévoyé de sa destination.

L'impôt le meilleur à mon avis, le plus naturel & qui n'est point sujet à la fraude, est une taxe proportionnelle sur les terres; & sur toutes les terres sans exception, comme l'ont proposée le Maréchal de Vauban & l'Abbé de Saint-Pierre; car enfin c'est ce qui produit qui doit payer. Tous les biens royaux, terrestres, ecclésiastiques & en roture doivent payer également, c'est-à-dire, proportionnellement à leur étendue & à leur produit, quel qu'en soit le propriétaire. Cette imposition paroîtroit demander une opération préliminaire qui seroit longue & coûteuse, savoir un cadastre général. Mais cette dépense peut très-bien s'éviter, & même avec avantage, en assésant l'impôt, non sur la terre directement, mais sur son produit, ce qui seroit encore plus juste; c'est-à-dire, en établissant dans la proportion qui seroit jugée convenable une dîme, qui se leveroit en nature sur la récolte comme la dîme ecclésiastique, & pour éviter l'embarras des détails & des magasins, on affermeroît ces dîmes à l'enchère comme font les Curés. En sorte que les particuliers ne seroient tenus de payer la dîme que sur la récolte, & ne paieroient de leur bourse que lorsqu'ils l'aïmeroient mieux ainsi, sur un tarif réglé par le Gouvernement. Ces fermes réunies pourroient être un objet de

commerce par le débit des denrées qu'elles produiroient & qui pourroient passer à l'étranger par la voie de Dantzick ou de Riga. On éviteroit encore par-là tous les frais de perception & de régie, toutes ces nuées de commis & d'employés si odieux au peuple, si incommodes au public, & ce qui est le plus grand point, la République auroit de l'argent sans que les citoyens fussent obligés d'en donner : car je ne répéterai jamais assez que ce qui rend la taille & tous les impôts onéreux au cultivateur est qu'ils sont pécuniaires, & qu'il est premièrement obligé de vendre pour parvenir à payer.

C H A P I T R E X I I .

Système militaire.

DE toutes les dépenses de la République, l'entretien de l'armée de la Couronne est la plus considérable, & certainement les services que rend cette armée ne sont pas proportionnés à ce qu'elle coûte. Il faut pourtant, va-t-on dire aussi-tôt, des troupes pour garder l'État. J'en conviendrois si ces troupes le gardoient en effet ; mais je ne vois pas que cette armée l'ait jamais garanti d'aucune invasion, & j'ai grand-peur qu'elle ne l'en garantisse pas plus dans la suite.

La Pologne est environnée de puissances belliqueuses qui ont continuellement sur pied de nombreuses troupes parfaitement disciplinées, auxquelles, avec les plus grands efforts, elle n'en pourra jamais opposer de pareilles sans s'épuiser en très-peu de tems, sur-tout dans l'état déplorable où celles qui la désolent vont la laisser. D'ailleurs on ne la laisseroit pas faire, & si avec les ressources de la plus vigoureuse administration, elle vouloit mettre son armée sur un pied respectable, ses voisins attentifs à la prévenir l'écraseroient bien vite avant qu'elle pût exécuter son projet. Non, si elle ne veut que les imiter, elle ne leur résistera jamais.

La nation Polonoise est différente de naturel, de Gouvernement, de mœurs, de langage, non-seulement de celles qui l'avoisinent, mais de tout le reste de l'Europe. Je voudrois qu'elle en différât encore dans sa constitution militaire, dans sa tactique, dans sa discipline, qu'elle fût toujours elle & non pas une autre. C'est alors seulement

qu'elle fera tout ce qu'elle peut-être, & qu'elle tirera de son sein toutes les ressources qu'elle peut avoir.

La plus inviolable loi de la nature est la loi du plus fort. Il n'y a point de législation, point de constitution qui puisse exempter de cette loi. Chercher les moyens de vous garantir des invasions d'un voisin plus fort que vous, c'est chercher une chimere. C'en feroit une encore plus grande de vouloir faire des conquêtes & vous donner une force offensive; elle est incompatible avec la forme de votre Gouvernement. Quiconque veut être libre, ne doit pas vouloir être conquérant. Les Romains le furent par nécessité, & pour ainsi dire, malgré eux-mêmes. La guerre étoit un remede nécessaire au vice de leur constitution. Toujours attaqués & toujours vainqueurs, ils étoient le seul peuple discipliné parmi des barbares, & devinrent les maîtres du monde en se défendant toujours. Votre position est si différente, que vous ne sauriez même vous défendre contre qui vous attaquera. Vous n'aurez jamais la force offensive; de long-tems vous n'aurez la défensive; mais vous aurez bientôt, ou pour mieux dire vous avez déjà la force conservatrice qui, même subjugués, vous garantira de la destruction & conservera votre Gouvernement & votre liberté dans son seul & vrai sanctuaire, qui est le cœur des Polonois.

Les troupes réglées, peste & dépopulation de l'Europe, ne sont bonnes qu'à deux fins: ou pour attaquer & conquérir les voisins, ou pour enchaîner & asservir les citoyens. Ces deux fins vous sont également étrangères; renoncez donc au moyen par lequel on y parvient. L'Etat ne doit pas rester sans défenseurs, je le fais, mais ses vrais défenseurs sont ses membres. Tout citoyen doit être soldat par devoir, nul ne doit l'être par métier. Tel fut le système militaire des Romains; tel est aujourd'hui celui des Suisses; tel doit être celui de tout Etat libre & sur-tout de la Pologne. Hors d'état de folder une armée suffisante pour la défendre, il faut qu'elle trouve au besoin cette armée dans ses habitans. Une bonne milice, une véritable milice bien exercée, est seule capable de remplir cet objet. Cette milice coûtera peu de chose à la République, sera toujours prête à la servir & la servira bien, parce qu'enfin l'on défend toujours mieux son propre bien que celui d'autrui.

Monsieur le Comte Wielhorski propose de lever un régiment par Palatinat, & de l'entretenir toujours sur pied. Ceci suppose qu'on licenciéroit l'armée de la Couronne ou du moins l'infanterie ; car je crois que l'entretien de ces trente-trois régimens surchargerait trop la République, si elle avoit outre cela l'armée de la Couronne à payer. Ce changement auroit son utilité & me paroît facile à faire ; mais il peut devenir onéreux encore & l'on prévient difficilement les abus. Je ne serois pas d'avis d'éparpiller les soldats pour maintenir l'ordre dans les bourgs & villages ; cela seroit pour eux une mauvaise discipline. Les soldats, sur-tout ceux qui sont tels par métier, ne doivent jamais être livrés seuls à leur propre conduite, & bien moins chargés de quelque inspection sur les citoyens. Ils doivent toujours marcher & séjourner en Corps : toujours subordonnés & surveillés, ils ne doivent être que des instrumens aveugles dans les mains de leurs officiers. De quelque petite inspection qu'on les chargeât, il en résulteroit des violences, des vexations, des abus sans nombre ; les soldats & les habitans deviendroient ennemis les uns des autres : c'est un malheur attaché par-tout aux troupes réglées : ces régimens toujours subsistans en prendroient l'esprit, & jamais cet esprit n'est favorable à la liberté. La République Romaine fut détruite par ses légions, quand l'éloignement de ses conquêtes la força d'en avoir toujours sur pied. Encore une fois les Polonois ne doivent point jeter les yeux autour d'eux pour imiter ce qui s'y fait même de bien. Ce bien relatif à des constitutions toutes différentes seroit un mal dans la leur. Ils doivent rechercher uniquement ce qui leur est convenable, & non pas ce que d'autres font.

Pourquoi donc, au lieu des troupes réglées cent fois plus onéreuses qu'utiles à tout peuple qui n'a pas l'esprit de conquêtes, n'établirait-on pas en Pologne une véritable milice exactement comme elle est établie en Suisse, où tout habitant est soldat, mais seulement quand il faut l'être. La servitude établie en Pologne ne permet pas, je l'avoue, qu'on arme si-tôt les payfans : les armes dans des mains serviles seront toujours plus dangereuses qu'utiles à l'Etat ; mais en attendant que l'heureux moment de les affranchir soit venu, la Pologne fourmille de villes, & leurs habitans enrégimentés pourroient fournir au besoin des troupes nombreuses dont, hors le tems de ce

même besoin , l'entretien ne coûteroit rien à l'Etat. La plupart de ces habitans n'ayant point de terres paieroient ainsi leur contingent en service , & ce service pourroit aisément être distribué de maniere à ne leur être point onéreux , quoiqu'ils fussent suffisamment exercés.

En Suisse, tout particulier qui se marie est obligé d'être fourni d'un uniforme qui devient son habit de fête , d'un fusil de calibre & de tout l'équipage d'un fantassin , & il est inscrit dans la compagnie de son quartier. Durant l'été, les dimanches & les jours de fêtes , on exerce ces milices selon l'ordre de leurs rôles , d'abord par petites escouades , ensuite par compagnies , puis par régimens ; jusqu'à ce que leur tour étant venu ils se rassemblent en campagne & forment successivement de petits camps , dans lesquels on les exerce à toutes les manœuvres qui conviennent à l'infanterie. Tant qu'ils ne sortent pas du lieu de leur demeure , peu ou point détournés de leurs travaux , ils n'ont aucune paie , mais si-tôt qu'ils marchent en campagne , ils ont le pain de munition & font à la solde de l'Etat , & il n'est permis à personne d'envoyer un autre homme à sa place , afin que chacun soit exercé lui-même & que tous fassent le service. Dans un Etat tel que la Pologne, on peut tirer de ces vastes provinces de quoi remplacer aisément l'armée de la Couronne par un nombre suffisant de milice toujours sur pied , mais qui changeant au moins tous les ans , & prise par petits détachemens sur tous les Corps , seroit peu onéreuse aux particuliers dont le tour viendroit à peine de douze à quinze ans une fois. De cette maniere , toute la nation seroit exercée , on auroit une belle & nombreuse armée toujours prête au besoin , & qui coûteroit beaucoup moins , sur-tout en tems de paix , que ne coûte aujourd'hui l'armée de la Couronne.

Mais pour bien réussir dans cette opération , il faudroit commencer par changer sur ce point l'opinion publique sur un Etat qui change en effet du tout au tout , & faire qu'on ne regardât plus en Pologne un soldat comme un bandit , qui pour vivre se vend à cinq sols par jour , mais comme un citoyen qui sert la patrie & qui est à son devoir. Il faut remettre cet Etat dans le même honneur où il étoit jadis , & où il est encore en Suisse & à Geneve , où les meilleurs bourgeois sont aussi fiers à leur Corps & sous les armes qu'à l'hôtel-de-ville & au conseil souverain. Pour cela il importe que dans le choix des Officiers

on n'ait aucun égard au rang , au crédit & à la fortune , mais uniquement à l'expérience & aux talens. Rien n'est plus aisé que de jeter sur le bon maniement des armes un point d'honneur qui fait que chacun s'exerce avec zele pour le service de la patrie aux yeux de sa famille & des siens ; zele qui ne peut s'allumer de même chez de la canaille enrôlée au hasard , & qui ne sent que la peine de s'exercer. J'ai vu le tems qu'à Geneve les bourgeois manœuvroient beaucoup mieux que des troupes réglées ; mais les Magistrats trouvant que cela jettoit dans la bourgeoisie un esprit militaire qui n'alloit pas à leurs vues , ont pris peine à étouffer cette émulation , & n'ont que trop bien réussi.

Dans l'exécution de ce projet on pourroit , sans aucun danger , rendre au Roi l'autorité militaire naturellement attachée à sa place ; car il n'est pas concevable que la nation puisse être employée à s'opprimer elle-même , du moins quand tous ceux qui la composent auront part à la liberté. Ce n'est jamais qu'avec des troupes réglées & toujours subsistantes que la puissance exécutive peut asservir l'Etat. Les grandes armées Romaines furent sans abus tant qu'elles changèrent à chaque Consul , & jusqu'à Marius il ne vint pas même à l'esprit d'aucun d'eux qu'ils en pussent tirer aucun moyen d'asservir la République. Ce ne fut que quand le grand éloignement des conquêtes força les Romains de tenir long-tems sur pied les mêmes armées , de les recruter de gens sans aveu , & d'en perpétuer le commandement à des Proconsuls que ceux-ci commencèrent à sentir leur indépendance & à vouloir s'en servir pour établir leur pouvoir. Les armées de Sylla , de Pompée & de César devinrent de véritables troupes réglées qui substituèrent l'esprit du Gouvernement militaire à celui du républicain ; & cela est si vrai , que les soldats de César se tinrent très-offensés , quand dans un mécontentement réciproque il les traita de citoyens , *Quirites*. Dans le plan que j'imagine & que j'acheverai bientôt de tracer , toute la Pologne deviendra guerriere autant pour la défense de sa liberté contre les entreprises du Prince que contre celles de ses voisins , & j'oserai dire que ce projet une fois bien exécuté , l'on pourroit supprimer la charge de grand-Général & la réunir à la Couronne sans qu'il en résultât le moindre danger pour la liberté , à moins que la nation ne se laissât leurrer par des

projets de conquêtes, auquel cas je ne répondrois plus de rien. Qui-conque veut ôter aux autres leur liberté finit presque toujours par perdre la sienne : cela est vrai, même pour les Rois, & bien plus vrai sur-tout pour les peuples.

Pourquoi l'ordre Equestre, en qui réside véritablement la République, ne suivroit-il pas lui-même un plan pareil à celui que je propose pour l'infanterie ? Etablissez dans tous les Palatinats des Corps de cavalerie où toute la noblesse soit inscrite, & qui ait ses officiers, son Etat-major, ses étendards, ses quartiers assignés en cas d'alarmes, ses tems marqués pour s'y rassembler tous les ans : que cette brave noblesse s'exerce à escadronner, à faire toutes sortes de mouvemens, d'évolutions, à mettre de l'ordre & de la précision dans ses manœuvres, à connoître la subordination militaire. Je ne voudrois point qu'elle imitât servilement la tactique des autres nations. Je voudrois qu'elle s'en fit une qui lui fût propre, qui développât & perfectionnât ses dispositions naturelles & nationales, qu'elle s'exercât sur-tout à la vitesse & à la légèreté ; à se rompre, s'éparpiller & se rassembler sans peine & sans confusion, qu'elle excellât dans ce qu'on appelle la petite guerre, dans toutes les manœuvres qui conviennent à des troupes légères, dans l'art d'inonder un pays comme un torrent, d'atteindre par-tout & de n'être jamais atteinte, d'agir toujours de concert quoique séparée, de couper les communications, d'intercepter des convois, de charger des arriere-gardes, d'enlever des gardes avancées, de surprendre des détachemens, de harceler de grands Corps qui marchent & campent réunis ; qu'elle prît la maniere des anciens Parthes comme elle en a la valeur, & qu'elle apprît comme eux à vaincre & détruire les armées les mieux disciplinées, sans jamais livrer de bataille & sans leur laisser le moment de respirer ; en un mot, ayez de l'infanterie, puisqu'il en faut, mais ne comptez que sur votre cavalerie, & n'oubliez rien pour inventer un système qui mette tout le fort de la guerre entre ses mains.

C'est un mauvais conseil pour un peuple libre que celui d'avoir des places fortes ; elles ne conviennent point au génie Polonois, & par-tout elles deviennent tôt ou tard des nids à tyrans. Les places que vous croirez fortifier contre les Russes, vous les fortifierez infailliblement pour eux, & elles deviendront pour vous des entraves dont

vous ne vous délivrerez plus. Négligez même les avantages de postes, & ne vous ruinez pas en artillerie : ce n'est pas tout cela qu'il vous faut. Une invasion brusque est un grand malheur sans doute, mais des chaînes permanentes en font un beaucoup plus grand. Vous ne ferez jamais en sorte qu'il soit difficile à vos voisins d'entrer chez vous ; mais vous pouvez faire en sorte qu'il leur soit difficile d'en sortir impunément, & c'est à quoi vous devez mettre tous vos soins. Antoine & Crassus entrèrent aisément, mais, pour leur malheur, chez les Parthes. Un pays aussi vaste que le vôtre offre toujours à ses habitans des refuges & de grandes ressources pour échaper à ses agresseurs. Tout l'art humain ne sauroit empêcher l'action brusque du fort contre le foible ; mais il peut se ménager des ressorts pour la réaction, & quand l'expérience apprendra que la sortie de chez vous est si difficile, on deviendra moins pressé d'y entrer. Laissez donc votre pays tout ouvert comme Sparte ; mais bâtissez-vous comme elle de bonnes citadelles dans les cœurs des citoyens, & comme Thémistocle emmenoit Athenes sur sa flotte, emportez au besoin vos villes sur vos chevaux. L'esprit d'imitation produit peu de bonnes choses & ne produit jamais rien de grand. Chaque pays a des avantages qui lui sont propres, & que l'institution doit étendre & favoriser. Ménagez, cultivez ceux de la Pologne, elle aura peu d'autres nations à envier.

Une seule chose suffit pour la rendre impossible à subjuguier ; l'amour de la patrie & de la liberté animé par les vertus qui en sont inséparables. Vous venez d'en donner un exemple mémorable à jamais. Tant que cet amour brûlera dans les cœurs, il ne vous garantira pas peut-être d'un joug passager ; mais tôt ou tard il fera son explosion, secouera le joug & vous rendra libres. Travaillez donc sans relâche, sans cesse à porter le patriotisme au plus haut degré dans tous les cœurs Polonois. J'ai ci-devant indiqué quelques-uns des moyens propres à cet effet : il me reste à développer ici celui que je crois être le plus fort, le plus puissant & même infailible dans son succès, s'il est bien exécuté. C'est de faire en sorte que tous les citoyens se sentent incessamment sous les yeux du public ; que nul n'avance & ne parvienne que par la faveur publique ; qu'aucun poste, aucun emploi ne soit rempli que par le vœu de la nation ; & qu'enfin depuis

le dernier noble , depuis même le dernier manant jusqu'au Roi , s'il est possible , tous dépendent tellement de l'estime publique qu'on ne puisse rien faire , rien acquérir , parvenir à rien sans elle. De l'effervescence excitée par cette commune émulation naîtra cette ivresse patriotique qui seule fait élever les hommes au-dessus d'eux-mêmes , & sans laquelle la liberté n'est qu'un vain nom & la législation qu'une chimere.

Dans l'ordre Equestre ce systême est facile à établir , si l'on a soin d'y suivre par-tout une marche graduelle , & de n'admettre personne aux honneurs & dignités de l'Etat qu'il n'ait préalablement passé par les grades inférieurs , lesquels serviront d'entrée & d'épreuve pour arriver à une plus grande élévation. Puisque l'égalité parmi la noblesse est une loi fondamentale de la Pologne , la carrière des affaires publiques y doit toujours commencer par les emplois subalternes ; c'est l'esprit de la constitution. Ils doivent être ouverts à tout citoyen que son zele porte à s'y présenter , & qui croit se sentir en état de les remplir avec succès : mais ils doivent être le premier pas indispensable à quiconque , grand ou petit , veut avancer dans cette carrière. Chacun est libre de ne s'y pas présenter ; mais si-tôt que quelqu'un y entre , il faut , à moins d'une retraite volontaire , qu'il avance ou qu'il soit rebuté avec improbation. Il faut que dans toute sa conduite , vu & jugé par ses concitoyens , il sache que tous ses pas sont suivis , que toutes ses actions sont pesées , & qu'on tient du bien & du mal un compte fidele dont l'influence s'étendra sur tout le reste de sa vie.

C H A P I T R E X I I I .

Projet pour assujettir à une marche graduelle tous les membres du Gouvernement.

VOICI pour graduer cette marche un projet que j'ai tâché d'adapter aussi bien qu'il étoit possible à la forme du Gouvernement établi , réformé seulement quant à la nomination des Sénateurs , de la manière & par les raisons ci-devant déduites.

Tous les membres actifs de la République , j'entends ceux qui au-

ront part à l'administration , seront partagés en trois classes marquées par autant de signes distinctifs que ceux qui composeront ces classes porteront sur leurs personnes. Les ordres de chevalerie , qui jadis étoient des preuves de vertu , ne sont maintenant que des signes de la faveur des Rois. Les rubans & bijoux qui en sont la marque , ont un air de colifichet & de parure féminine qu'il faut éviter dans notre institution. Je voudrois que les marques des trois ordres que je propose fussent des plaques de divers métaux , dont le prix matériel seroit en raison inversé du grade de ceux qui les porteroient.

Le premier pas dans les affaires publiques sera précédé d'une épreuve pour la jeunesse dans les places d'avocats , d'assesseurs , de juges même dans les tribunaux subalternes , de régisseurs de quelque portion des deniers publics , & en général dans tous les postes inférieurs qui donnent à ceux qui les remplissent occasion de montrer leur mérite , leur capacité , leur exactitude & sur-tout leur intégrité. Cet état d'épreuve doit durer au moins trois ans , au bout desquels , munis des certificats de leurs supérieurs & du témoignage de la voix publique , ils se présenteront à la Diétine de leur province , où , après un examen sévère de leur conduite , on honorera ceux qui en seront jugés dignes d'une plaque d'or portant leur nom , celui de leur Province , la date de leur réception , & au-dessous cette inscription en plus gros caractère : *spes Patriæ*. Ceux qui auront reçu cette plaque la porteront toujours attachée à leur bras droit ou sur leur cœur ; ils prendront le titre de *servans d'Etat* , & jamais dans l'ordre Equestre il n'y aura que des servans d'Etat qui puissent être élus Nonces à la Diète , Députés au tribunal , Commissaires à la chambre des comptes , ni chargés d'aucune fonction publique qui appartienne à la souveraineté.

Pour arriver au second grade , il sera nécessaire d'avoir été trois fois Nonce à la Diète , & d'avoir obtenu chaque fois aux Diétines de relation l'approbation de ses constituans , & nul ne pourra être élu Nonce une seconde ou troisième fois s'il n'est muni de cet acte pour sa précédente nonciature. Le service au tribunal ou à Radom , en qualité de commissaire ou de député , équivaldra à une nonciature , & il suffira d'avoir siégé trois fois dans ces assemblées indifféremment , mais toujours avec approbation , pour arriver de droit au se-

cond grade. En sorte que sur les trois certificats présentés à la Diète, le servant d'Etat qui les aura obtenus sera honoré de la seconde plaque & du titre dont elle est la marque.

Cette plaque sera d'argent, de même forme & grandeur que la précédente, elle portera les mêmes inscriptions, excepté qu'au lieu des deux mots *spes patriæ*, on y gravera ces deux-ci, *Civis electus*. Ceux qui porteront ces plaques seront appelés *Citoyens de choix* ou simplement *Elus*, & ne pourront plus être simples Nonces, députés au tribunal, ni Commissaires à la Chambre : mais il seront autant de Candidats pour les places de Sénateurs. Nul ne pourra entrer au Sénat qu'il n'ait passé par ce second grade, qu'il n'en ait porté la marque, & tous les Sénateurs députés qui, selon le projet, en seront immédiatement tirés, continueront de la porter jusqu'à ce qu'ils parviennent au troisième grade.

C'est parmi ceux qui auront atteint le second, que je voudrois choisir les principaux des collèges & inspecteurs de l'éducation des enfans. Ils pourroient être obligés de remplir un certain tems cet emploi avant que d'être admis au Sénat, & seroient tenus de présenter à la Diète l'approbation du collège des Administrateurs de l'éducation : sans oublier que cette approbation, comme toutes les autres, doit toujours être visée par la voix publique qu'on a mille moyens de consulter.

L'élection des Sénateurs députés se fera dans la chambre des Nonces à chaque Diète ordinaire, en sorte qu'ils ne resteront que deux ans en place; mais ils pourront être continués ou élus derechef deux autres fois, pourvu que chaque fois en sortant de place, ils aient préalablement obtenu de la même chambre un acte d'approbation semblable à celui qu'il est nécessaire d'obtenir des Diétines pour être élu Nonce une seconde & troisième fois : car sans un acte pareil obtenu à chaque gestion l'on ne parviendra plus à rien, & l'on n'aura pour n'être pas exclus du Gouvernement, que la ressource de recommencer par les grades inférieurs, ce qui doit être permis pour ne pas ôter à un citoyen zélé, quelque faute qu'il puisse avoir commise, tout espoir de l'effacer & de parvenir. Au reste, on ne doit jamais charger aucun comité particulier d'expédier ou refuser ces certificats ou approbations, il faut toujours que ces jugemens soient portés par toute

la chambre, ce qui se fera fans embarras ni perte de tems, si l'on suit pour le jugement des Sénateurs députés sortant de place, la même méthode des carrons que j'ai proposée pour leur élection.

On dira peut-être ici que tous ces actes d'approbation donnés d'abord par des Corps particuliers, ensuite par les Diétines, & enfin par la Diète, seront moins accordés au mérite, à la justice & à la vérité, qu'extorqués par la brigue & le crédit. A cela je n'ai qu'une chose à répondre. J'ai cru parler à un peuple qui, sans être exempt de vices, avoit encore du ressort & des vertus; & cela supposé, mon projet est bon. Mais si déjà la Pologne en est à ce point que tout y soit vénal & corrompu jusqu'à la racine; c'est en vain qu'elle cherche à réformer ses loix & à conserver sa liberté, il faut qu'elle y renonce & qu'elle plie sa tête au joug. Mais revenons.

Tout Sénateur député qui l'aura été trois fois avec approbation, passera de droit au troisieme grade le plus élevé dans l'Etat, & la marque lui en sera conférée par le Roi sur la nomination de la Diète. Cette marque sera une plaque d'acier bleu semblable aux précédentes, & portera cette inscription : *Custos legum*. Ceux qui l'auront reçue, la porteront tout le reste de leur vie, à quelque poste éminent qu'ils parviennent, & même sur le Trône quand il leur arrivera d'y monter.

Les Palatins & grands Castellans ne pourront être tirés que du Corps des Gardiens des loix, de la même maniere que ceux-ci l'ont été des citoyens élus, c'est-à-dire, par le choix de la Diète; & comme ces Palatins occupent les postes les plus éminens de la République, & qu'ils les occupent à vie, afin que leur émulation ne s'endorme pas dans les places où ils ne voient plus que le Trône au-dessus d'eux, l'accès leur en sera ouvert, mais de maniere à n'y pouvoir arriver encore que par la voix publique & à force de vertu.

Remarquons, avant que d'aller plus loin, que la carrière que je donne à parcourir aux citoyens, pour arriver graduellement à la tête de la République, paroît assez bien proportionnée aux mesures de la vie humaine, pour que ceux qui tiennent les rênes du Gouvernement, ayant passé la fougue de la jeunesse, puissent néanmoins être encore dans la vigueur de l'âge, & qu'après quinze ou vingt ans d'e-

preuve continuellement sous les yeux du public, il leur reste encore un assez grand nombre d'années à faire jouir la patrie de leurs talens, de leur expérience & de leurs vertus, & à jouir eux-mêmes dans les premières places de l'Etat du respect & des honneurs qu'ils auront si bien mérités. En supposant qu'un homme commence à vingt ans d'entrer dans les affaires, il est possible qu'à trente-cinq il soit déjà Palatin; mais comme il est bien difficile & qu'il n'est pas même à propos que cette marche graduelle se fasse si rapidement, on n'arrivera guères à ce poste éminent avant la quarantaine, & c'est l'âge, à mon avis, le plus convenable pour réunir toutes les qualités qu'on doit rechercher dans un homme d'Etat. Ajoutons ici que cette marche paroît appropriée autant qu'il est possible, aux besoins du Gouvernement. Dans le calcul des probabilités, j'estime qu'on aura tous les deux ans au moins cinquante nouveaux citoyens élus & vingt gardiens des loix : nombres plus que suffisans pour recruter les deux parties du Sénat auxquelles menent respectivement ces deux grades. Car on voit aisément que quoique le premier rang du Sénat soit le plus nombreux, étant à vie, il aura moins souvent des places à remplir que le second qui, dans mon projet, se renouvelle à chaque Diète ordinaire.

On a déjà vu & l'on verra bientôt encore que je ne laisse pas oisifs les *élus* surnuméraires en attendant qu'ils entrent au Sénat comme Députés; pour ne pas laisser oisifs non plus les gardiens des loix, en attendant qu'ils y rentrent comme Palatins ou Castellans, c'est de leur Corps que je formerois le collège des administrateurs de l'éducation dont j'ai parlé ci-devant. On pourroit donner pour Président à ce collège le Primat ou un autre Evêque, en statuant au surplus qu'aucun autre ecclésiastique, fût-il Evêque & Sénateur, ne pourroit y être admis.

Voilà, ce me semble, une marche assez bien graduée pour la partie essentielle & intermédiaire du tout, savoir la noblesse & les magistrats; mais il nous manque encore les deux extrêmes, savoir le peuple & le Roi. Commençons par le premier, jusqu'ici compté pour rien, mais qu'il importe enfin de compter pour quelque chose, si l'on veut donner une certaine force, une certaine consistance à la Pologne. Rien de plus délicat que l'opération dont il s'agit; car enfin, bien que

que chacun sente quel grand mal c'est pour la République que la nation soit en quelque façon renfermée dans l'ordre Equestre, & que tout le reste payfans & bourgeois soit nul, tant dans le Gouvernement que dans la législation; telle est l'antique constitution. Il ne seroit en ce moment ni prudent ni possible de la changer tout d'un coup; mais il peut l'être d'amener par degrés ce changement, de faire sans révolution sensible, que la partie la plus nombreuse de la nation s'attache d'affection à la patrie & même au Gouvernement. Cela s'obtiendra par deux moyens; le premier, une exacte observation de la justice, en sorte que le serf & le roturier n'ayant jamais à craindre d'être injustement vexés par le noble, se guérissent de l'aversion qu'ils doivent naturellement avoir pour lui. Ceci demande une grande réforme dans les tribunaux & un soin particulier pour la formation du Corps des avocats.

Le second moyen, sans lequel le premier n'est rien, est d'ouvrir une porte aux serfs pour acquérir la liberté, & aux bourgeois pour acquérir la noblesse. Quand la chose dans le fait ne seroit pas praticable, il faudroit au moins qu'on la vît telle en possibilité; mais on ne peut faire plus, ce me semble, & cela sans courir aucun risque. Voici par exemple un moyen qui me paroît mener de cette manière au but proposé.

Tous les deux ans dans l'intervalle d'une Diète à l'autre, on choisiroit dans chaque province un tems & un lieu convenables où les *Elus* de la même province qui ne seroient pas encore Sénateurs députés s'assembleroient, sous la présidence d'un *Custos legum* qui ne seroit pas encore Sénateur à vie, dans un comité censorial ou de bienfaisance auquel on inviteroit, non tous les curés, mais seulement ceux qu'on jugeroit les plus dignes de cet honneur. Je crois même que cette préférence formant un jugement tacite aux yeux du peuple, pourroit jeter aussi quelque émulation parmi les curés de village, & en garantir un grand nombre des mœurs crapuleuses auxquelles ils ne sont que trop sujets.

Dans cette assemblée, où l'on pourroit encore appeler des vieillards & notables de tous les états, on s'occuperoit à l'examen des projets d'établissmens utiles pour la province, on entendroit les rapports des curés sur l'état de leurs paroisses & des paroisses voi-

finés, celui des notables sur l'état de la culture, sur celui des familles de leur canton, on vérifieroit soigneusement ces rapports; chaque membre du comité y ajouteroit ses propres observations, & l'on tiendroit de tout cela un fidele registre dont on tireroit des mémoires succincts pour les Diétines.

On examineroit en détail les besoins des familles surchargées, des infirmes, des veuves, des orphelins, & l'on y pourvoiroit proportionnellement sur un fonds formé par les contributions gratuites des aisés de la province. Ces contributions seroient d'autant moins onéreuses qu'elles deviendroient le seul tribut de charité, attendu qu'on ne doit souffrir dans toute la Pologne ni mendians, ni hôpitaux. Les Prêtres, sans doute, crieront beaucoup pour la conservation des hôpitaux, & ces cris ne sont qu'une raison de plus pour les détruire.

Dans ce même comité, qui ne s'occuperoit jamais de punitions, ni de réprimandes, mais seulement de bienfaits, de louanges & d'encouragemens, on feroit sur de bonnes informations des listes exactes des particuliers de tous états, dont la conduite seroit digne d'honneur & de récompense. (*) Ces listes seroient envoyées au Sénat & au Roi pour y avoir égard dans l'occasion, & placer toujours bien leurs choix & leurs préférences, & c'est sur les indications des mêmes assemblées que seroient données dans les collèges par les administrateurs de l'éducation les places gratuites dont j'ai parlé ci-devant.

Mais la principale & plus importante occupation de ce comité seroit de dresser sur de fideles mémoires & sur le rapport de la voix publique bien vérifié, un rôle des payfans qui se distingueroient par une bonne conduite, une bonne culture, de bonnes mœurs, par le

(*) Il faut dans ces estimations avoir beaucoup plus d'égards aux personnes qu'à quelques actions isolées. Le vrai bien se fait avec peu d'éclat. C'est par une conduite uniforme & soutenue, par des vertus privées & domestiques, par tous les devoirs de son état bien remplis, par des actions enfin qui découlent de son caractère & de ses principes qu'un homme peut mériter des honneurs, plutôt que par quelques grands coups de théâtre qui trouvent déjà leur récompense dans l'admiration publique. L'ostentation philosophique aime beaucoup les actions d'éclat; mais tel, avec cinq ou six actions de cette espèce bien brillantes, bien bruyantes & bien prônées, n'a pour but que de donner le change sur son compte & d'être toute sa vie injuste & dur impunément. *Donnez-nous la monnaie des grandes actions.* Ce mot de femme est un mot très-judicieux.

soin de leur famille , par tous les devoirs de leur état bien remplis. Ce rôle seroit ensuite présenté à la Diétine qui y choisiroit un nombre fixé par la loi pour être affranchi , & qui pourvoiroit par des moyens convenus au dédommagement des patrons , en les faisant jouir d'exemptions , de prérogatives , d'avantages enfin proportionnés au nombre de leurs paysans qui auroient été trouvés dignes de la liberté. Car il faudroit absolument faire en sorte qu'au lieu d'être onéreux au maître , l'affranchissement du serf lui devint honorable & avantageux. Bien entendu que pour éviter l'abus ces affranchissemens ne se feroient point par les maîtres , mais dans les Diétines par jugement & seulement jusqu'au nombre fixé par la loi.

Quand on auroit affranchi successivement un certain nombre de familles dans un canton , l'on pourroit affranchir des villages entiers , y former peu-à-peu des communes , leur assigner quelques biens-fonds , quelques terres communales comme en Suisse , y établir des officiers communaux , & lorsqu'on auroit amené par degrés les choses jusqu'à pouvoir sans révolution sensible achever l'opération en grand , leur rendre enfin le droit que leur donna la nature de participer à l'administration de leur pays en envoyant des Députés aux Diétines.

Tout cela fait , on armeroit tous ces paysans devenus hommes libres & citoyens , on les enrégimenteroit , on les exerceroit , & l'on finiroit par avoir une milice vraiment excellente , plus que suffisante pour la défense de l'Etat.

On pourroit suivre une méthode semblable pour l'annoblissement d'un certain nombre de bourgeois , & même sans les annoblir leur destiner certains postes brillans qu'ils rempliroient seuls à l'exclusion des nobles , & cela à l'imitation des Vénitiens si jaloux de leur noblesse , qui néanmoins , outre d'autres emplois subalternes , donnent toujours à un Citadin la seconde place de l'Etat , savoir , celle de grand Chancelier , sans qu'aucun Patricien pût jamais y prétendre. De cette maniere ouvrant à la bourgeoisie la porte de la noblesse & des honneurs , on l'attacheroit d'affection à la patrie & au maintien de la constitution. On pourroit encore sans annoblir les individus , annoblir collectivement certaines villes , en préférant celles où fleuriroient davantage le commerce , l'industrie & les arts , & où par conséquent l'administration municipale seroit la meilleure. Ces villes

annoblies pourroient , à l'instar des villes impériales , envoyer des Nonces à la Diète , & leur exemple ne manqueroit pas d'exciter dans toutes les autres un vif desir d'obtenir le même honneur.

Les comités cenforiaux chargés de ce département de bienfaisance qui jamais , à la honte des Rois & des peuples , n'a encore existé nulle part , seroient , quoique sans élection , composés de la maniere la plus propre à remplir leurs fonctions avec zele & intégrité , attendu que leurs membres aspirans aux places sénatoriales où menent leurs grades respectifs , porteroient une grande attention à mériter , par l'approbation publique , les suffrages de la Diète , & ce seroit une occupation suffisante pour tenir ces aspirans en haleine & sous les yeux du public dans les intervalles qui pourroient séparer leurs élections successives. Remarquez que cela se feroit cependant sans les tirer pour ces intervalles de l'état de simples citoyens gradués , puisque cette espece de tribunal , si utile & si respectable , n'ayant jamais que du bien à faire , ne seroit revêtu d'aucune puissance coactive : ainsi je ne multiplie point ici les magistratures , mais je me fers , chemin faisant , du passage de l'une à l'autre pour tirer parti de ceux qui les doivent remplir.

Sur ce plan , gradué dans son exécution par une marche successive qu'on pourroit précipiter , ralentir , ou même arrêter selon son bon ou mauvais succès , on n'avanceroit qu'à volonté , guidé par l'expérience , on allumeroit dans tous les états inférieurs un zele ardent pour contribuer au bien public ; on parviendroit enfin à vivifier toutes les parties de la Pologne , & à les lier de maniere à ne faire plus qu'un même Corps dont la vigueur & les forces seroient au moins décuplées de ce qu'elles peuvent être aujourd'hui , & cela avec l'avantage inestimable d'avoir évité tout changement vif & brusque & le danger des révolutions.

Vous avez une belle occasion de commencer cette opération d'une maniere éclatante & noble , qui doit faire le plus grand effet. Il n'est pas possible que dans les malheurs que vient d'essuyer la Pologne , les confédérés n'aient reçu des assistances & des marques d'attachement de quelques bourgeois & même de quelques paysans. Imitez la magnanimité des Romains , si soigneux , après les grandes calamités de leur République , de combler des témoignages de leur gra-

titude les étrangers , les sujets , les esclaves , & même jusqu'aux animaux , qui durant leurs disgraces leur avoient rendu quelques services signalés. O le beau début à mon gré que de donner solennellement la noblesse à ces bourgeois & la franchise à ces payfans , & cela avec toute la pompe & tout l'appareil qui peuvent rendre cette cérémonie auguste , touchante & mémorable ! Et ne vous en tenez pas à ce début. Ces hommes ainsi distingués doivent demeurer toujours les enfans de choix de la patrie. Il faut veiller sur eux , les protéger , les aider , les soutenir , fussent-ils même de mauvais sujets. Il faut à tout prix les faire prospérer toute leur vie , afin que par cet exemple mis sous les yeux du public , la Pologne montre à l'Europe entière ce que doit attendre d'elle dans ses succès quiconque osa l'assister dans sa détresse.

Voilà quelque idée grossière & seulement par forme d'exemple de la manière dont on peut procéder , pour que chacun voie devant lui la route libre pour arriver à tout , que tout rende graduellement en bien servant la patrie aux rangs les plus honorables , & que la vertu puisse ouvrir toutes les portes que la fortune se plaît à fermer.

Mais tout n'est pas fait encore , & la partie de ce projet qui me reste à exposer , est sans contredit la plus embarrassante & la plus difficile ; elle offre à surmonter des obstacles contre lesquels la prudence & l'expérience des politiques les plus consommés ont toujours échoué. Cependant , il me semble qu'en supposant mon projet adopté , avec le moyen très-simple que j'ai à proposer , toutes les difficultés sont levées , tous les abus sont prévenus , & ce qui sembloit faire un nouvel obstacle , se tourne en avantage dans l'exécution.

C H A P I T R E X I V .

Élection des Rois.

TOUTES ces difficultés se réduisent à celle de donner à l'Etat un chef dont le choix ne cause pas des troubles & qui n'attente pas à la liberté. Ce qui augmente la même difficulté est que ce chef doit être doué des grandes qualités nécessaires à quiconque ose gou-

verner des hommes libres. L'hérédité de la Couronne prévient les troubles, mais elle amène la servitude; l'élection maintient la liberté, mais à chaque règne elle ébranle l'Etat. Cette alternative est fâcheuse, mais avant de parler des moyens de l'éviter, qu'on me permette un moment de réflexion sur la manière dont les Polonois disposent ordinairement de leur Couronne.

D'abord je le demande; pourquoi faut-il qu'ils se donnent des Rois étrangers? Par quel singulier aveuglement ont-ils pris ainsi le moyen le plus sûr d'asservir leur nation, d'abolir leurs usages, de se rendre le jouet des autres Cours, & d'augmenter à plaisir l'orage des interregnes? Quelle injustice envers eux-mêmes, quel affront fait à leur patrie, comme si, désespérant de trouver dans son sein un homme digne de les commander, ils étoient forcés de l'aller chercher au loin! Comment n'ont-ils pas senti, comment n'ont-ils pas vu que c'étoit tout le contraire? Ouvrez les annales de votre nation, vous ne la verrez jamais illustre & triomphante que sous des Rois Polonois; vous la verrez presque toujours opprimée & avilie sous les étrangers. Que l'expérience vienne enfin à l'appui de la raison; voyez quels maux vous vous faites & quels biens vous vous ôtez.

Car, je le demande encore, comment la nation Polonoise ayant tant fait que de rendre sa couronne élective, n'a-t-elle point songé à tirer parti de cette loi, pour jeter parmi les membres de l'administration une émulation de zèle & de gloire, qui seule eût plus fait pour le bien de la patrie que toutes les autres loix ensemble? Quel ressort puissant sur des âmes grandes & ambitieuses que cette Couronne, destinée au plus digne & mise en perspective devant les yeux de tout citoyen qui saura mériter l'estime publique! Que de vertus, que de nobles efforts, l'espoir d'en acquérir le plus haut prix ne doit-il pas exciter dans la nation, quel ferment de patriotisme dans tous les cœurs, quand on sauroit bien que ce n'est que par-là qu'on peut obtenir cette place devenue l'objet secret des vœux de tous les particuliers, si-tôt qu'à force de mérite & de services, il dépendra d'eux de s'en approcher toujours davantage, & si la fortune les seconde, d'y parvenir enfin tout-à-fait! Cherchons le meilleur moyen de mettre en jeu ce grand ressort si puissant dans la République, & si négligé jusqu'ici. L'on me dira qu'il ne suffit pas de ne donner la Couronne qu'à

des Polonois pour lever les difficultés dont il s'agit : c'est ce que nous verrons tout-à-l'heure après que j'aurai proposé mon expédient; cet expédient est simple, mais il paroitra d'abord manquer le but que je viens de marquer moi-même, quand j'aurai dit qu'il consiste à faire entrer le sort dans l'élection des Rois. Je demande en grace qu'on me laisse le tems de m'expliquer, ou seulement qu'on me relise avec attention.

Car si l'on dit : comment s'assurer qu'un Roi tiré au sort ait les qualités requises pour remplir dignement sa place, on fait une objection que j'ai déjà résolue; puisqu'il fustit pour cet effet que le Roi ne puisse être tiré que des Sénateurs à vie; car puisqu'ils seront tirés eux-mêmes de l'ordre des *Gardiens des loix*, & qu'ils auront passé avec honneur par tous les grades de la République, l'épreuve de toute leur vie & l'approbation publique dans tous les postes qu'ils auront remplis, seront des garans suffisans du mérite & des vertus de chacun d'eux.

Je n'entends pas néanmoins que même entre les Sénateurs à vie le sort décide seul de la préférence. Ce seroit toujours manquer en partie le grand but qu'on doit se proposer. Il faut que le sort fasse quelque chose, & que le choix fasse beaucoup, afin, d'un côté, d'amortir les brigues & les menées des puissances étrangères, & d'engager de l'autre tous les Palatins par un si grand intérêt à ne point se relâcher dans leur conduite, mais à continuer de servir la patrie avec zèle pour mériter la préférence sur leurs concurrens.

J'avoue que la classe de ces concurrens me paroît bien nombreuse si l'on y fait entrer les grands Castellans, presque égaux en rang aux Palatins par la constitution présente; mais je ne vois pas quel inconvénient il y auroit à donner aux seuls Palatins l'accès immédiat au Trône. Cela seroit dans le même ordre un nouveau grade que les grands Castellans auroient encore à passer pour devenir Palatins, & par conséquent un moyen de plus pour tenir le Sénat dépendant du législateur. On a déjà vu que ces grands Castellans me paroissent superflus dans la constitution. Que néanmoins pour éviter tout grand changement on leur laisse leur place & leur rang au Sénat, je l'approuve. Mais dans la graduation que je propose, rien n'oblige de les mettre au niveau des Palatins, & comme rien n'en empêche non

plus, on pourra sans inconvénient se décider pour le parti qu'on jugera le meilleur. Je suppose ici que ce parti préféré fera d'ouvrir aux seuls Palatins l'accès immédiat au Trône.

Aussi-tôt donc après la mort du Roi, c'est-à-dire, dans le moindre intervalle qu'il sera possible & qui sera fixé par la loi, la Diète d'élection sera solennellement convoquée; les noms de tous les Palatins seront mis en concurrence, & il en sera tiré trois au fort avec toutes les précautions possibles, pour qu'aucune fraude n'altère cette opération. Ces trois noms seront à haute voix déclarés à l'assemblée, qui, dans la même séance & à la pluralité des voix, choisira celui qu'elle préfère, & il sera proclamé Roi dès le même jour.

On trouvera dans cette forme d'élection un grand inconvénient; je l'avoue; c'est que la nation ne puisse choisir librement dans le nombre des Palatins celui qu'elle honore & chérit davantage & qu'elle juge le plus digne de la royauté. Mais cet inconvénient n'est pas nouveau en Pologne, où l'on a vu dans plusieurs élections, que, sans égard pour ceux que la nation favorisoit, on l'a forcée de choisir celui qu'elle auroit rebuté: mais pour cet avantage qu'elle n'a plus & qu'elle sacrifie, combien d'autres plus importans elle gagne par cette forme d'élection.

Premièrement l'action du fort amortit tout-d'un coup les factions & brigues des nations étrangères qui ne peuvent influer sur cette élection, trop incertaines du succès pour y mettre beaucoup d'efforts, vu que la fraude même seroit insuffisante en faveur d'un sujet que la nation peut toujours rejeter. La grandeur seule de cet avantage est telle qu'il assure le repos de la Pologne, étouffe la vénalité dans la République, & laisse à l'élection presque toute la tranquillité de l'hérédité.

Le même avantage a lieu contre les brigues mêmes des Candidats; car qui d'entre eux voudra se mettre en frais pour s'assurer une préférence qui ne dépend point des hommes, & sacrifier sa fortune à un événement qui tient à tant de chances contraires pour une favorable? Ajoutons que ceux que le fort a favorisés ne sont plus à tems d'acheter des électeurs, puisque l'élection doit se faire dans la même séance.

Le choix libre de la nation entre trois Candidats la préserve des
inconvéniens

inconvéniens du sort qui , par supposition , tomberoit sur un sujet indigne : car dans cette supposition , la nation se gardera de le choisir , & il n'est pas possible qu'entre trente-trois hommes illustres , l'élite de la nation , où l'on ne comprend pas même comment il peut se trouver un seul sujet indigne , ceux que favorisera le sort le soient tous les trois.

Ainsi , & cette observation est d'un grand poids : nous réunissons par cette forme tous les avantages de l'élection à ceux de l'hérédité.

Car premièrement la Couronne ne passant point du pere au fils ; il n'y aura jamais continuité de système pour l'asservissement de la République. En second lieu , le sort même dans cette forme est l'instrument d'une élection éclairée & volontaire. Dans le Corps respectable des Gardiens des loix & des Palatins qui en sont tirés , il ne peut faire un choix , quel qu'il puisse être , qui n'ait été déjà fait par la nation.

Mais voyez quelle émulation cette perspective doit porter dans le corps des Palatins & grands Castellans , qui dans des places à vie pourroient se relâcher par la certitude qu'on ne peut plus les leur ôter. Ils ne peuvent plus être contenus par la crainte ; mais l'espoir de remplir un Trône que chacun d'eux voit si près de lui est un nouvel aiguillon qui les tient sans cesse attentifs sur eux-mêmes. Ils savent que le sort les favoriseroit en vain s'ils sont rejetés à l'élection , & que le seul moyen d'être choisis est de le mériter. Cet avantage est trop grand , trop évident , pour qu'il soit nécessaire d'y insister.

Supposons un moment pour aller au pis qu'on ne peut éviter la fraude dans l'opération du sort , & qu'un des concurrens vint à tromper la vigilance de tous les autres si intéressés à cette opération. Cette fraude feroit un malheur pour les Candidats exclus , mais l'effet pour la République seroit le même que si la décision du sort eût été fidelle : car on n'en auroit pas moins l'avantage de l'élection , on n'en préviendroit pas moins les troubles des interregnes & les dangers de l'hérédité ; le Candidat que son ambition séduiroit jusqu'à recourir à cette fraude n'en seroit pas moins au surplus un homme de mérite , capable au jugement de la nation de porter la Couronne avec honneur ; & enfin , même après cette fraude , il n'en dépendroit pas

moins pour en profiter du choix subséquent & formel de la République.

Par ce projet adopté dans toute son étendue , tout est lié dans l'Etat , & depuis le dernier particulier jusqu'au premier Palatin , nul ne voit aucun moyen d'avancer que par la route du devoir & de l'approbation publique. Le Roi seul , une fois élu , ne voyant plus que les loix au-dessus de lui , n'a nul autre frein qui le contient , & n'ayant plus besoin de l'approbation publique , il peut s'en passer sans risque si ses projets le demandent. Je ne vois guere à cela qu'un remede auquel même il ne faut pas songer. Ce seroit que la Couronne fût en quelque maniere amovible , & qu'au bout de certaines périodes les Rois eussent besoin d'être confirmés. Mais encore une fois cet expédient n'est pas proposable ; tenant le Trône & l'Etat dans une agitation continuelle , il ne laisseroit jamais l'administration dans une assiette assez solide pour pouvoir s'appliquer uniquement & utilement au bien public.

Il fut un usage antique qui n'a jamais été pratiqué que chez un seul peuple , mais dont il est étonnant que le succès n'en ait tenté aucun autre de l'imiter. Il est vrai qu'il n'est guere propre qu'à un royaume électif , quoiqu'inventé & pratiqué dans un royaume héréditaire. Je parle du jugement des Rois d'Egypte après leur mort , & de l'arrêt par lequel la sépulture & les honneurs royaux leur étoient accordés ou refusés selon qu'ils avoient bien ou mal gouverné l'Etat durant leur vie. L'indifférence des modernes sur tous les objets moraux & sur tout ce qui peut donner du ressort aux ames , leur fera sans doute regarder l'idée de rétablir cet usage pour les Rois de Pologne comme une folie , & ce n'est pas à des François , sur-tout à des philosophes que je voudrois tenter de la faire adopter , mais je crois qu'on peut la proposer à des Polonois. J'ose même avancer que cet établissement auroit chez eux de grands avanrages auxquels il est impossible de suppléer d'aucune autre maniere , & pas un seul inconvénient. Dans l'objet présent on voit qu'à moins d'une ame vile & insensible à l'honneur de sa mémoire , il n'est pas possible que l'intégrité d'un jugement inévitable n'en impose au Roi , & ne mette à ses passions un frein plus ou moins fort , je l'avoue , mais toujours capable de les contenir jusqu'à certain point ; sur-tout quand

on y joindra l'intérêt de ses enfans dont le sort sera décidé par l'arrêt porté sur la mémoire du pere.

Je voudrois donc qu'après la mort de chaque Roi, son corps fût déposé dans un lieu sortable, jusqu'à ce qu'il eût été prononcé sur sa mémoire; que le tribunal qui doit en décider & décerner sa sépulture fût assemblé le plutôt qu'il seroit possible, que là sa vie & son regne fussent examinés sévèrement, & qu'après des informations dans lesquelles tout citoyen seroit admis à l'accuser & à le défendre, le procès bien instruit fût suivi d'un arrêt porté avec toute la solemnité possible.

En conséquence de cet arrêt, s'il étoit favorable, le feu Roi seroit déclaré bon & juste Prince, son nom inscrit avec honneur dans la liste des Rois de Pologne, son corps mis avec pompe dans leur sépulture, l'épithete de glorieuse mémoire ajoutée à son nom dans tous les actes & discours publics, un douaire assigné à sa veuve; & ses enfans, déclarés Princes royaux, seroient honorés leur vie durant de tous les avantages attachés à ce titre.

Que si, au contraire, il étoit trouvé coupable d'injustice, de violence, de malversation, & sur-tout d'avoir attenté à la liberté publique, sa mémoire seroit condamnée & flétrie, son corps privé de la sépulture royale, seroit enterré sans honneur comme celui d'un particulier, son nom effacé du registre public des Rois, & ses enfans, privés du titre de Princes royaux & des prérogatives qui y sont attachées, rentreroient dans la classe des simples citoyens, sans aucune distinction honorable ni flétrissante.

Je voudrois que ce jugement se fit avec le plus grand appareil, mais qu'il précédât, s'il étoit possible, l'élection de son successeur, afin que le crédit de celui-ci ne pût influer sur la sentence dont il auroit pour lui-même intérêt d'adoucir la sévérité. Je fais qu'il seroit à désirer qu'on eût plus de tems pour dévoiler bien des vérités cachées & mieux instruire le procès. Mais si l'on tardeoit après l'élection, j'aurois peur que cet acte important ne devînt bientôt qu'une vaine cérémonie, & comme il arriveroit infailliblement dans un royaume héréditaire, plutôt une oraison funebre du Roi défunt qu'un jugement juste & sévère sur sa conduite. Il vaut mieux en cette occasion donner davantage à la voix publique & perdre quelques lumieres

de détail, pour conserver l'intégrité & l'austérité d'un jugement qui sans cela deviendrait inutile.

A l'égard du tribunal qui prononceroit cette sentence, je voudrois que ce ne fût ni le Sénat, ni la Diète, ni aucun Corps revêtu de quelque autorité dans le Gouvernement, mais un ordre entier de citoyens qui ne peut être aisément ni trompé ni corrompu. Il me paroît que les *Cives electi*, plus instruits, plus expérimentés que les *servans d'Etat*, & moins intéressés que les *gardiens des loix* déjà trop voisins du Trône, seroient précisément le Corps intermédiaire où l'on trouveroit à la fois le plus de lumieres & d'intégrité, le plus propre à ne porter que des jugemens sûrs, & par-là préférables aux deux autres en cette occasion. Si même il arrivoit que ce Corps ne fût pas assez nombreux pour un jugement de cette importance, j'aurois mieux qu'on lui donnât des adjoints tirés des *servans d'Etat* que des *gardiens des loix*. Enfin, je voudrois que ce tribunal ne fût présidé par aucun homme en place, mais par un Maréchal tiré de son Corps, & qu'il éliroit lui-même comme ceux des Diètes & des confédérations : tant il faudroit éviter qu'aucun intérêt particulier n'influât dans cet acte, qui peut devenir très-auguste ou très-ridicule selon la maniere dont il y sera procédé.

En finissant cet article de l'élection & du jugement des Rois, je dois dire ici qu'une chose dans vos usages m'a paru bien choquante & bien contraire à l'esprit de votre constitution ; c'est de la voir presque renversée & anéantie à la mort du Roi, jusqu'à suspendre & fermer tous les tribunaux ; comme si cette constitution tenoit tellement à ce Prince, que la mort de l'un fût la destruction de l'autre. Eh, mon Dieu ! ce devrait être exactement le contraire. Le Roi mort, tout devrait aller comme s'il vivoit encore ; on devrait s'apercevoir à peine qu'il manque une piece à la machine, tant cette piece étoit peu essentielle à sa solidité. Heureusement cette inconséquence ne tient à rien. Il n'y a qu'à dire qu'elle n'existera plus, & rien au surplus ne doit être changé : mais il ne faut pas laisser subsister cette étrange contradiction ; car si c'en est une déjà dans la présente constitution, c'en seroit une bien plus grande encore après la réforme.

C H A P I T R E X V.

Conclusion.

V OILA mon plan suffisamment esquissé. Je m'arrête. Quel que soit celui qu'on adoptera, l'on ne doit pas oublier ce que j'ai dit dans le Contrat Social de l'état de foiblesse & d'anarchie où se trouve une nation, tandis qu'elle établit ou réforme sa constitution. Dans ce moment de désordre & d'effervescence, elle est hors d'état de faire aucune résistance, & le moindre choc est capable de tout renverser. Il importe donc de se ménager à tout prix un intervalle de tranquillité, durant lequel on puisse sans risque agir sur soi-même & rajeunir sa constitution. Quoique les changemens à faire dans la vôtre ne soient pas fondamentaux & ne paroissent pas fort grands, ils sont suffisans pour exiger cette précaution, & il faut nécessairement un certain tems pour sentir l'effet de la meilleure réforme & prendre la consistance qui doit en être le fruit. Ce n'est qu'en supposant que le succès réponde au courage des Confédérés & à la justice de leur cause, qu'on peut songer à l'entreprise dont il s'agit. Vous ne serez jamais libres tant qu'il restera un seul soldat Russe en Pologne, & vous serez toujours menacés de cesser de l'être tant que la Russie se mêlera de vos affaires. Mais si vous parvenez à la forcer de traiter avec vous comme de puissance à puissance, & non plus comme de protecteur à protégé, profitez alors de l'épuisement où l'aura jettée la guerre de Turquie pour faire votre œuvre avant qu'elle puisse la troubler. Quoique je ne fasse aucun cas de la sûreté qu'on se procure au-dehors par des traités, cette circonstance unique vous forcera peut-être de vous étayer, autant qu'il se peut, de cet appui, ne fût-ce que pour connoître la disposition présente de ceux qui traiteront avec vous. Mais ce cas excepté & peut-être en d'autres tems quelques traités de commerce, ne vous fatiguez pas à de vaines négociations, ne vous ruinez pas en Ambassadeurs & Ministres dans d'autres Cours, & ne comptez pas les alliances & traités pour quelque chose. Tout cela ne sert de rien avec les puissances chrétiennes; elles ne connoissent d'autres liens que ceux de leur intérêt;

quand elles le trouveront à remplir leurs engagements, elles les rempliront, quand elles le trouveront à les rompre, elles les rompront, autant vaudroit n'en point prendre. Encore si cet intérêt étoit toujours vrai, la connoissance de ce qu'il leur convient de faire pourroit faire prévoir ce qu'elles feront. Mais ce n'est presque jamais la raison d'Etat qui les guide, c'est l'intérêt momentané d'un Ministre, d'une fille, d'un favori; c'est le motif qu'aucune sagesse humaine n'a pu prévoir qui les détermine tantôt pour tantôt contre leurs vrais intérêts. De quoi peut-on s'assurer avec des gens qui n'ont aucun système fixe, & qui ne se conduisent que par des impulsions fortuites? Rien n'est plus frivole que la science politique des Cours: comme elle n'a nul principe assuré, l'on n'en peut tirer aucune conséquence certaine, & toute cette belle doctrine des intérêts des Princes est un jeu d'enfans qui fait rire les hommes sensés.

Ne vous appuyez donc avec confiance ni sur vos alliés ni sur vos voisins; vous n'en avez qu'un sur lequel vous puissiez un peu compter. C'est le Grand-Seigneur, & vous ne devez rien épargner pour vous en faire un appui: non que ses maximes d'Etat soient beaucoup plus certaines que celles des autres puissances. Tout y dépend également d'un Visir, d'une Favorite, d'une intrigue de serrail; mais l'intérêt de la Porte est clair, simple, il s'agit de tout pour elle, & généralement il y regne, avec bien moins de lumieres & de finesse, plus de droiture & de bon sens. On a du moins avec elle cet avantage de plus qu'avec les puissances chrétiennes, qu'elle aime à remplir ses engagements & respecte ordinairement les traités. Il faut tâcher d'en faire avec elle un pour vingt ans, aussi fort, aussi clair, qu'il sera possible. Ce traité, tant qu'une autre puissance cachera ses projets, fera le meilleur peut-être, le seul garant que vous puissiez avoir, & dans l'état où la présente guerre laissera vraisemblablement la Russie, j'estime qu'il peut vous suffire pour entreprendre avec sûreté votre ouvrage; d'autant plus que l'intérêt commun des puissances de l'Europe, & sur-tout de vos autres voisins, est de vous laisser toujours pour barriere entr'eux & les Russes, & qu'à force de changer de folies il faut bien qu'ils soient sages au moins quelquefois.

Une chose me fait croire que généralement on vous verra sans jalousie travailler à la réforme de votre constitution. C'est que cet

ouvrage ne tend qu'à l'affermissement de la législation, par conséquent de la liberté, & que cette liberté passe dans toutes les Cours pour une manie de visionnaires qui tend plus à affoiblir qu'à renforcer un Etat. C'est pour cela que la France a toujours favorisé la liberté du Corps Germanique & de la Hollande, & c'est pour cela qu'aujourd'hui la Russie favorise le Gouvernement présent de Suede, & contrecarre de toutes ses forces les projets du Roi. Tous ces grands Ministres qui, jugeant les hommes en général sur eux-mêmes & ceux qui les entourent, croient les connoître, sont bien loin d'imaginer quel ressort l'amour de la patrie & l'élan de la vertu peut donner à des ames libres. Ils ont beau être les dupes de la basse opinion qu'ils ont des Républiques & y trouver dans toutes leurs entreprises une résistance qu'ils n'attendoient pas, ils ne reviendront jamais d'un préjugé fondé sur le mépris dont ils se sentent dignes & sur lequel ils apprécient le genre humain. Malgré l'expérience assez frappante que les Russes viennent de faire en Pologne, rien ne les fera changer d'opinion. Ils regarderont toujours les hommes libres comme il faut les regarder eux-mêmes, c'est-à-dire, comme des hommes nuls, sur lesquels deux seuls instrumens ont prise, savoir l'argent & le knout. S'ils voient donc que la République de Pologne, au lieu de s'appliquer à remplir ses coffres, à grossir ses finances, à lever bien des troupes réglées, songe au contraire à licencier son armée & à se passer d'argent, ils croiront qu'elle travaille à s'affoiblir, & persuadés qu'ils n'auront pour en faire la conquête, qu'à s'y présenter quand ils voudront, ils la laisseront se régler tout à son aise, en se moquant en eux-mêmes de son travail. Et il faut convenir que l'état de liberté ôte à un peuple la force offensive, & qu'en suivant le plan que je propose on doit renoncer à tout espoir de conquête. Mais que, votre œuvre faite, dans vingt ans les Russes tentent de vous envahir, & ils connoîtront quels soldats sont pour la défense de leurs foyers, ces hommes de paix qui ne savent pas attaquer ceux des autres, & qui ont oublié le prix de l'argent.

Quant à la maniere d'entamer l'œuvre dont il s'agit, je ne puis goûter toutes les subtilités qu'on vous propose, pour surprendre & tromper en quelque sorte la nation sur les changemens à faire à ses

loix. Je serois d'avis seulement, en montrant votre plan dans toute son étendue, de n'en point commencer brusquement l'exécution par remplir la République de mécontents, de laisser en place la plupart de ceux qui y sont, de ne conférer les emplois, selon la nouvelle réforme, qu'à mesure qu'ils viendront à vaquer. N'ébranlez jamais trop brusquement la machine. Je ne doute point qu'un bon plan une fois adopté ne change même l'esprit de ceux qui auront eu part au Gouvernement sous un autre. Ne pouvant créer tout-d'un-coup de nouveaux citoyens, il faut commencer par tirer parti de ceux qui existent; & offrir une route nouvelle à leur ambition, c'est le moyen de les disposer à la suivre.

Que si, malgré le courage & la constance des Confédérés & malgré la justice de leur cause, la fortune & toutes les puissances les abandonnent & livrent la patrie à ses oppresseurs..... mais je n'ai pas l'honneur d'être Polonois; & dans une situation pareille à celle où vous êtes, il n'est permis de donner son avis que par son exemple.

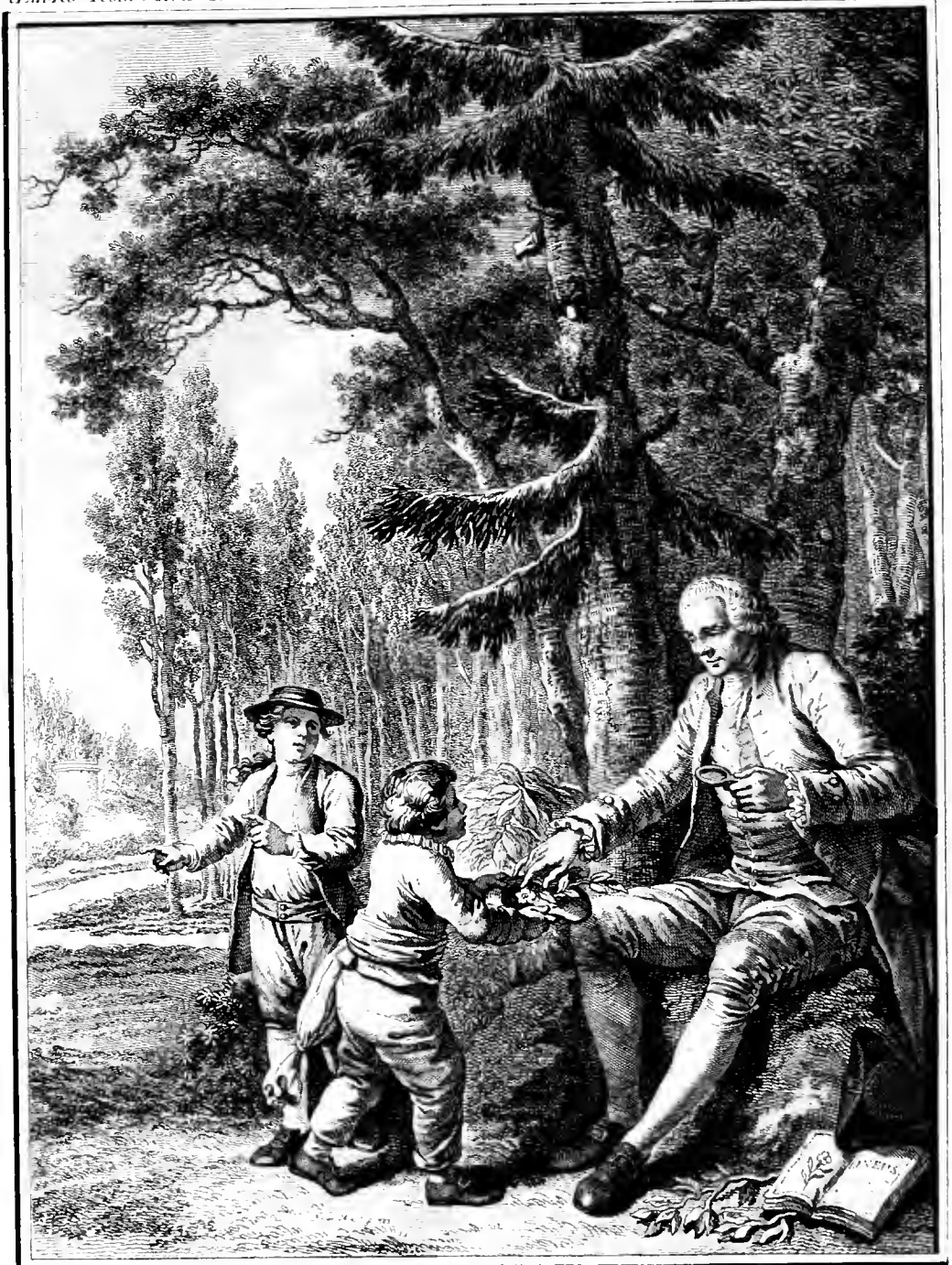
Je viens de remplir, selon la mesure de mes forces, & plutôt à Dieu que ce fût avec autant de succès que d'ardeur, la tâche que M. le Comte Wielhorski m'a imposée. Peut-être tout ceci n'est-il qu'un tas de chimeres, mais voilà mes idées: ce n'est pas ma faute si elles ressemblent si peu à celles des autres hommes, & il n'a pas dépendu de moi d'organiser ma tête d'une autre façon. J'avoue même que quelque singularité qu'on leur trouve, je n'y vois rien quant à moi que de bien adapté au cœur humain, de bon, de praticable, surtout en Pologne, m'étant appliqué dans mes vues à suivre l'esprit de cette République, & à n'y proposer que le moins de changemens que j'ai pu pour en corriger les défauts. Il me semble qu'un Gouvernement monté sur de pareils ressorts doit marcher à son vrai but aussi directement, aussi sûrement, aussi long-tems qu'il est possible; n'ignorant pas, au surplus, que tous les ouvrages des hommes sont imparfaits, passagers & périssables comme eux.

J'ai omis à dessein beaucoup d'articles très-importans sur lesquels je ne me sentoie pas les lumières suffisantes pour en bien juger. Je laisse ce soin à des hommes plus éclairés & plus sages que moi, & je mets fin à ce long fatras en faisant à M. le Comte Wielhorski mes excuses de l'en avoir occupé si long-tems. Quoique je pense
autrement

autrement que les autres hommes , je ne me flatte pas d'être plus sage qu'eux , ni qu'il trouve dans mes rêveries rien qui puisse réellement être utile à sa patrie ; mais mes vœux pour sa prospérité sont trop vrais , trop purs , trop désintéressés pour que l'orgueil d'y contribuer puisse ajouter à mon zele. Puisse - t - elle triompher de ses ennemis , devenir , demeurer paisible , heureuse & libre , donner un grand exemple à l'univers , & , profitant des travaux patriotiques de M. le Comte Wielhorski , trouver & former dans son sein beaucoup de citoyens qui lui ressemblent !







Le Barbier, jeune homme

A. Le Moine, Sculp. 1783

FRAGMENS
POUR
UN DICTIONNAIRE
DES TERMES D'USAGE
EN BOTANIQUE.

A V I S D E S É D I T E U R S .

IL paroît par ces Fragmens , que le projet de M. Rousseau étoit de faciliter l'intelligence des termes usités chez les Botanistes : il est fâcheux qu'il n'ait laissé sur ce sujet intéressant que des brouillons , peut-être aussi incomplets par les articles qu'il a ébauchés , que par ceux qu'il n'a point traités. Mais nous avons pensé que , malgré leur imperfection , ces fragmens méritoient de voir le jour , & , quelque défectueux qu'ils puissent être , nous n'avons voulu essayer , ni de suppléer aux articles qui manquent , ni de corriger ou finir ceux qui sont faits ; tout au plus avons-nous osé nous permettre de faire disparaître quelques obscurités , ou quelques défauts de style qui avoient échappé à la première composition.

I N T R O D U C T I O N.

LE premier malheur de la Botanique est d'avoir été regardée dès sa naissance, comme une partie de la Médecine. Cela fit qu'on ne s'attacha qu'à trouver ou supposer des vertus aux plantes, & qu'on négligea la connoissance des plantes mêmes; car comment se livrer aux courses immenses & continuelles qu'exige cette recherche, & en même-tems aux travaux sédentaires du laboratoire & aux traitemens des malades, par lesquels on parvient à s'assurer de la nature des substances végétales, & de leurs effets dans le corps humain. Cette fausse maniere d'envisager la Botanique en a long-tems rétréci l'étude au point de la borner presque aux plantes usuelles, & de réduire la chaîne végétale à un petit nombre de chaînons interrompus. Encore ces chaînons mêmes ont-ils été très-mal étudiés, parce qu'on y regardoit seulement la matiere & non pas l'organisation. Comment se seroit-on beaucoup occupé de la structure organique d'une substance, ou plutôt d'une masse ramifiée qu'on ne sergeoit qu'à piler dans un mortier? On ne cherchoit des plantes que pour trouver des remedes, on ne cherchoit pas des plantes mais des simples. C'étoit fort bien fait, dira-t-on; soit. Mais il n'en a pas moins résulté que si l'on connoissoit fort bien les remedes, on ne laissoit pas de connoître fort mal les plantes; & c'est tout ce que j'avance ici.

La Botanique n'étoit rien, il n'y avoit point d'étude de la Botanique, & ceux qui se piquoient le plus de connoître les plantes n'avoient aucune idée, ni de leur structure, ni de l'économie végétale. Chacun connoissoit de vue cinq ou six plantes de son canton, auxquelles il donnoit des noms au hasard, enrichis de vertus merveilleuses qu'il lui plaisoit de leur supposer, & chacune de ces plantes changée en panacée universelle, suffisoit seule pour immortaliser tout le genre-humain. Ces plantes transformées en baume & en emplâtres disparoissoient promptement, & faisoient bientôt place à d'autres auxquelles de nouveaux venus, pour se distinguer, attribuoient les mêmes effets. Tantôt c'étoit une plante nouvelle qu'on décoroit d'anciennes vertus, & tantôt d'anciennes plantes proposées sous de nouveaux noms suffisoient pour enrichir de nouveaux charlatans. Ces plantes avoient des noms vulgaires différens dans chaque canton, & ceux qui

les indiquoient pour leurs drogues , ne leur donnoient que des noms connus tout au plus dans le lieu qu'ils habitoient ; & quand leurs récipés couroient dans d'autres pays , on ne favoit plus de quelle plante il y étoit parlé ; chacun en substituoit une à sa fantaisie , sans autre soin que de lui donner le même nom. Voilà tout l'art que les Myrepsus , les Hildegardes , les Suardus , les Villanova & les autres Docteurs de ces tems-là mettoient à l'étude des plantes dont ils ont parlé dans leurs livres , & il seroit difficile peut-être au peuple d'en reconnoître une seule sur leurs noms ou sur leurs descriptions.

A la renaissance des Lettres , tout disparut pour faire place aux anciens livres ; il n'y eut plus rien de bon & de vrai que ce qui étoit dans Aristote & dans Galien. Au lieu d'étudier les plantes sur la terre , on ne les étudioit plus que dans Pline & Dioscoride , & il n'y a rien si fréquent dans les Auteurs de ces tems-là , que d'y voir nier l'existence d'une plante par l'unique raison que Dioscoride n'en a pas parlé. Mais ces doctes plantes , il falloit pourtant les trouver en nature pour les employer selon les préceptes du maître. Alors on s'évertua , l'on se mit à chercher , à observer , à conjecturer & chacun ne manqua pas de faire tous ses efforts pour trouver dans la plante qu'il avoit choisie les caractères décrits dans son auteur ; & comme les traducteurs , les commentateurs , les praticiens s'accordoient rarement sur le choix , on donnoit vingt noms à la même plante , & à vingt plantes le même nom , chacun soutenant que la sienne étoit la véritable , & que toutes les autres n'étant pas celle dont Dioscoride avoit parlé , devoient être prosrites de dessus la terre. De ce conflit résulterent enfin des recherches , à la vérité , plus attentives & quelques bonnes observations qui mériteroient d'être conservées , mais en même-tems un tel cahos de nomenclature que les Médecins & les Herboristes avoient absolument cessé de s'entendre entr'eux : il ne pouvoit plus y avoir communication de lumieres , il n'y avoit plus que des disputes de mots & de noms , & même toutes les recherches & descriptions utiles étoient perdues faute de pouvoir décider de quelle plante chaque auteur avoit parlé.

Il commença pourtant à se former de vrais Botanistes , tels que Clusius , Cordus , Cesalpin , Gessner , & à se faire de bons livres & instructifs sur cette matiere , dans lesquels même on trouve déjà quel-

ques traces de méthode. Et c'étoit certainement une perte que ces piéces devinssent inutiles & inintelligibles par la seule discordance des noms. Mais de cela même que les auteurs commençoient à réunir les especes & à séparer les genres, chacun selon sa maniere d'observer le port & la structure apparente, il résulta de nouveaux inconvéniens & une nouvelle obscurité, parce que chaque auteur réglant sa nomenclature sur sa méthode créoit de nouveaux genres, ou séparoit les anciens selon que le requéroit le caractère des siens. De sorte qu'especes & genres, tout étoit tellement mêlé, qu'il n'y avoit presque pas de plante qui n'eût autant de noms différens, qu'il y avoit d'auteurs qui l'avoient décrite; ce qui rendoit l'étude de la concordance aussi longue & souvent plus difficile que celle des plantes même.

Enfin parurent ces deux illustres freres, qui ont plus fait eux seuls pour le progrès de la Botanique, que tous les autres ensemble qui les ont précédés & même suivis jusqu'à Tournefort. Hommes rares, dont le savoir immense & les solides travaux consacrés à la Botanique, les rendent dignes de l'immortalité qu'ils leur ont acquise. Car tant que cette science naturelle ne tombera pas dans l'oubli, les noms de Jean & de Gaspard Bauhin vivront avec elle dans la mémoire des hommes.

Ces deux hommes entreprirent, chacun de son côté, une histoire universelle des plantes, & ce qui se rapporte plus immédiatement à cet article, ils entreprirent l'un & l'autre d'y joindre une synonymie, c'est-à-dire, une liste exacte des noms que chacune d'elles portoit dans tous les auteurs qui les avoient précédés. Ce travail devoit absolument nécessaire pour qu'on pût profiter des observations de chacun d'eux; car sans cela il devoit presque impossible de suivre & démêler chaque plante à travers tant de noms différens.

L'aîné a exécuté à-peu-près cette entreprise dans les trois volumes *in-folio* qu'on a imprimés après sa mort, & il y a joint une critique si juste, qu'il s'est rarement trompé dans ses synonymies.

Le plan de son frere étoit encore plus vaste, comme il paroît par le premier volume qu'il en a donné & qui peut faire juger de l'immensité de tout l'ouvrage, s'il eût eu le tems de l'exécuter; mais au volume près dont je viens de parler, nous n'avons que les titres du reste dans son Pinax, & ce Pinax, fruit de quarante ans de travail, est encore aujourd'hui le guide de tous ceux qui veulent travailler sur cette matiere & consulter les anciens auteurs.

Comme la nomenclature des Bauhins n'étoit formée que des titres de leurs chapitres, & que ces titres comprenoient ordinairement plusieurs mots, de-là vient l'habitude de n'employer pour noms de plantes que des phrases louches assez longues, ce qui rendoit cette nomenclature non-seulement traînante & embarrassante, mais pédantesque & ridicule. Il y auroit à cela, je l'avoue, quelque avantage, si ces phrases avoient été mieux faites; mais composées indifféremment des noms des lieux d'où venoient ces plantes, des noms des gens qui les avoient envoyées, & même des noms d'autres plantes avec lesquelles on leur trouvoit quelque similitude, ces phrases étoient des sources de nouveaux embarras & de nouveaux doutes, puisque la connoissance d'une seule plante exigeoit celle de plusieurs autres, auxquelles sa phrase renvoyoit, & dont les noms n'étoient pas plus déterminés que le sien.

Pendant les voyages de long cours enrichissoient incessamment la Botanique de nouveaux trésors, & tandis que les anciens noms accabloient déjà la mémoire, il en falloit inventer de nouveaux sans cesse pour les plantes nouvelles qu'on découvroit. Perdus dans ce labyrinthe immense, les Botanistes forcés de chercher un fil pour s'en tirer, s'attachèrent enfin sérieusement à la méthode; Herman, Rivin, Ray, proposerent chacun la sienne; mais l'immortel Tournefort l'emporta sur eux tous; il rangea le premier systématiquement tout le regne végétal; & réformant en partie la nomenclature, la combina par ses nouveaux genres avec celle de Gaspard Bauhin. Mais loin de la débarrasser de ses longues phrases, ou il en ajouta de nouvelles, ou il chargea les anciennes des additions que sa méthode le forçoit d'y faire. Alors s'introduisit l'usage barbare de lier les nouveaux noms aux anciens par un *qui quæ quod* contradictoire, qui d'une même plante faisoit deux genres tout différens.

Dens Leonis *qui pilosella folio minus villoso* : Doria *quæ Jacobæa orientalis limonii folio* : Titanokeratophyton *quod* Litophyton marinum albicans.

Ainsi la nomenclature se chargeoit. Les noms des plantes devoient non-seulement des phrases, mais des périodes. Je n'en citerai qu'un seul de Plukenet qui prouvera que je n'exagere pas. « *Gra-*

» *men myloicophorum carolinianum* seu gramen altissimum, panicula
 » maxima speciosa, è spicis majoribus compressiusculis utrinque pin-
 » natis blattam molendariam quodam modo referentibus, composita,
 » foliis convolutus mucronatis pungentibus. » *Almag.* 137.

C'en étoit fait de la Botanique si ces pratiques eussent été suivies; devenue absolument insupportable, la nomenclature ne pouvoit plus subsister dans cet état, & il falloit de toute nécessité qu'il s'y fît une réforme ou que la plus riche, la plus aimable, la plus facile des trois parties de l'Histoire naturelle fût abandonnée.

Enfin M. Linnæus plein de son système sexuel & des vastes idées qu'il lui avoit suggérées, forma le projet d'une resonte générale dont tout le monde sentoit le besoin, mais dont nul n'osoit tenter l'entreprise. Il fit plus, il l'exécuta, & après avoir préparé dans son *Critiqua Botanica* les regles sur lesquelles ce travail devoit être conduit, il détermina dans son *Genera plantarum* ces genres des plantes; ensuite les especes dans son *Species*; de sorte que gardant tous les anciens noms qui pouvoient s'accorder avec ces nouvelles regles & refondant tous les autres, il établit enfin une nomenclature éclairée, fondée sur les vrais principes de l'art qu'il avoit lui-même exposés. Il conserva tous ceux des anciens genres qui étoient vraiment naturels, il corrigea, simplifia, réunit ou divisa les autres selon que le requéroient les vrais caracteres. Et dans la confection des noms, il suivoit quelquefois même un peu trop sévèrement ses propres regles.

A l'égard des especes, il falloit bien pour les déterminer des descriptions & des différences; ainsi les phrases restoient toujours indispensables, mais s'y bornant à un petit nombre de mots techniques bien choisis & bien adaptés, il s'attacha à faire de bonnes & breves définitions tirées des vrais caracteres de la plante, bannissant rigoureusement tout ce qui lui étoit étranger. Il fallut pour cela créer, pour ainsi dire, à la Botanique une nouvelle langue qui épargnât ce long circuit de paroles qu'on voit dans les anciennes descriptions. On s'est plaint que les mots de cette langue n'étoient pas tous dans Cicéron. Cette plainte auroit un sens raisonnable, si Cicéron eût fait un traité complet de Botanique. Ces mots cependant sont tous grecs ou latins, expressifs, courts, sonores, & forment même des

constructions élégantes par leur extrême précision. C'est dans la pratique journalière de l'art, qu'on sent tout l'avantage de cette nouvelle langue, aussi commode & nécessaire aux Botanistes qu'est celle de l'Algebre aux Géometres.

Jusques-là M. Linnæus avoit déterminé le plus grand nombre des plantes connues, mais il ne les avoit pas nommées : car ce n'est pas nommer une chose que de la définir ; une phrase ne fera jamais un vrai mot & n'en sauroit avoir l'usage. Il pourvut à ce défaut par l'invention des noms triviaux, qu'il joignit à ceux des genres pour distinguer les especes. De cette maniere le nom de chaque plante n'est composé jamais que de deux mots & ces deux seuls mots choisis avec discernement & appliqués avec justesse, font souvent mieux connoître la plante que ne faisoient les longues phrases de Micheli & de Plukenet. Pour la connoître mieux encore & plus régulièrement, on a sa phrase qu'il faut savoir sans doute, mais qu'on a plus besoin de répéter à tout propos lorsqu'il ne faut que nommer l'objet.

Rien n'étoit plus maussade & plus ridicule lorsqu'une femme ou quelqu'un de ces hommes qui leur ressemblent, vous demandoient le nom d'une herbe ou d'une fleur dans un jardin, que la nécessité de cracher en réponse une longue enfilade de mots latins qui ressembloient à des évocations magiques ; inconvenient suffisant pour rebuter ces personnes frivoles d'une étude charmante offerte avec un appareil aussi pédantesque.

Quelque nécessaire, quelque avantageuse que fût cette réforme, il ne falloit pas moins que le profond savoir de M. Linnæus pour la faire avec succès, & que la célébrité de ce grand naturaliste pour la faire universellement adopter. Elle a d'abord éprouvé de la résistance, elle en éprouve encore. Cela ne sauroit être autrement, ses rivaux dans la même carrière regardent cette adoption comme un aveu d'infériorité qu'ils n'ont garde de faire ; sa nomenclature paroît tenir tellement à son système, qu'on ne s'avise gueres de l'en séparer. Et les Botanistes du premier ordre, qui se croient obligés par hauteur de n'adopter le système de personne & d'avoir chacun le sien, n'iront pas sacrifier leurs prétentions aux progrès d'un art dont l'amour dans ceux qui le professent est rarement déintéressé.

Les jalousies nationales s'opposent encore à l'admission d'un système

étranger. On se croit obligé de soutenir les illustres de son pays, surtout lorsqu'ils ont cessé de vivre ; car même l'amour-propre qui faisoit souffrir avec peine leur supériorité durant leur vie, s'honore de leur gloire après leur mort.

Malgré tout cela, la grande commodité de cette nouvelle nomenclature & son utilité que l'usage a fait connoître, l'ont fait adopter presque universellement dans toute l'Europe plutôt ou plus tard, à la vérité, mais enfin à-peu-près par-tout, & même à Paris. M. de Jussieu vient de l'établir au jardin du Roi, préférant ainsi l'utilité publique à la gloire d'une nouvelle refonte que sembloit demander la méthode des familles naturelles dont son illustre oncle est l'auteur.

Ce n'est pas que cette nomenclature Linnéenne n'ait encore ses défauts & ne laisse de grandes prises à la critique ; mais en attendant qu'on en trouve une plus parfaite à qui rien ne manque, il vaut cent fois mieux adopter celle-là que de n'en avoir aucune, ou de retomber dans les phrases de Tournefort & de Gaspard Bauhin. J'ai même peine à croire qu'une meilleure nomenclature pût avoir désormais assez de succès pour proscrire celle-ci, à laquelle les Botanistes de l'Europe sont déjà tout accoutumés, & c'est par la double chaîne de l'habitude & de la commodité qu'ils y renonceroient avec plus de peine encore qu'ils n'en eurent à l'adopter. Il faudroit, pour opérer ce changement, un auteur dont le crédit effaçât celui de M. Linnæus, & à l'autorité duquel l'Europe entière voulût se soumettre une seconde fois, ce qui me paroît difficile à espérer. Car si son système, quelque excellent qu'il puisse être, n'est adopté que par une seule nation, il jettera la Botanique dans un nouveau labyrinthe, & nuira plus qu'il ne servira.

Le travail même de M. Linnæus, bien qu'immense, reste encore imparfait, tant qu'il ne comprend pas toutes les plantes connues, & tant qu'il n'est pas adopté par tous les Botanistes sans exception : car les livres de ceux qui ne s'y soumettent pas, exigent de la part des lecteurs, le même travail pour la concordance auquel ils étoient forcés pour les livres qui ont précédé. On a obligation à M. Crantz, malgré sa passion contre M. Linnæus, d'avoir, en rejetant son système, adopté sa nomenclature. Mais M. Hiller, dans son grand & excellent traité des plantes alpines, rejette à la fois l'un & l'autre, &

M. Adanson fait encore plus, il prend une nomenclature toute nouvelle & ne fournit aucun renseignement pour y rapporter celle de M. Linnæus. M. Haller cite toujours les genres & quelquefois les phrases des especes de M. Linnæus; mais M. Adanson n'en cite jamais ni genre ni phrases. M. Haller s'attache à une synonymie exacte, par laquelle, quand il n'y joint pas la phrase de M. Linnæus, on peut du moins la trouver indirectement par le rapport des synonymies. Mais M. Linnæus & ses livres sont tout-à-fait nuls pour M. Adanson & pour ses lecteurs, il ne laisse aucun renseignement par lequel on s'y puisse reconnoître. Ainsi il faut opter entre M. Linnæus & M. Adanson qui l'exclut sans miséricorde, & jeter tous les livres de l'un, ou de l'autre au feu. Ou bien il faut entreprendre un nouveau travail qui ne fera ni court ni facile pour faire accorder deux nomenclatures qui n'offrent aucun point de réunion.

De plus, M. Linnæus n'a point donné une synonymie complete. Il s'est contenté pour les plantes anciennement connues de citer les Bauhins & Clusius, & une figure de chaque plante. Pour les plantes exotiques découvertes récemment, il a cité un ou deux auteurs modernes & les figures de Rhéedi, de Rumphius & quelques autres, & s'en est tenu-là. Son entreprise n'exigeoit pas de lui une compilation plus étendue, & c'étoit assez qu'il donnât un seul renseignement sûr pour chaque plante dont il parloit.

Tel est l'état actuel des choses. Or, sur cet exposé je demande à tout lecteur sensé comment il est possible de s'attacher à l'étude des plantes, en rejetant celle de la nomenclature? c'est comme si l'on vouloit se rendre savant dans une langue sans vouloir en apprendre les mots. Il est vrai que les noms sont arbitraires, que la connoissance des plantes ne tient point nécessairement à celle de la nomenclature, & qu'il est aisé de supposer qu'un homme intelligent pourroit être un excellent Botaniste, quoiqu'il ne connût pas une seule plante par son nom. Mais qu'un homme seul, sans livres & sans aucun secours des lumières communiquées, parvienne à devenir de lui-même un très-médiocre Botaniste, c'est une assertion ridicule à faire, & une entreprise impossible à exécuter. Il s'agit de savoir si trois cents ans d'études & d'observations doivent être perdus pour la Botanique, si trois cents volumes de figures & de descriptions doivent être jettés au feu, si les connoissances

acquises par tous les savans , qui ont consacré leur bourse , leur vie & leurs veilles à des voyages immenses , coûteux , pénibles & périlleux doivent être inutiles à leurs successeurs , & si chacun partant toujours de zéro pour son premier point , pourra parvenir de lui-même aux mêmes connoissances qu'une longue suite de recherches & d'études a répandues dans la masse du genre - humain. Si cela n'est pas , & que la troisieme & plus aimable partie de l'Histoire naturelle mérite l'attention des curieux , qu'on me dise comment on s'y prendra pour faire usage des connoissances ci-devant acquises , si l'on ne commence par apprendre la langue des auteurs & par savoir à quels objets se rapportent les noms employés par chacun d'eux. Admettre l'étude de la Botanique & rejeter celle de la nomenclature , c'est donc tomber dans la plus absurde contradiction.



F R A G M E N S

P O U R

U N D I C T I O N N A I R E

D E S T E R M E S D ' U S A G E

E N B O T A N I Q U E .

ABRUPTÉ. On donne l'épithète d'*Abrupte* aux feuilles pinnées, au sommet desquelles manque la foliole impaire terminale qu'elles ont ordinairement.

ABRUVOIRS, ou goutières. Trous qui se forment dans le bois pourri des chicots, & qui retenant l'eau des pluies, pourrissent enfin le reste du tronc.

ACAULIS, sans tige.

AIGRETTE. Touffe de filamens simples ou plumeux qui couvrent les semences dans plusieurs genres de composées & d'autres fleurs. L'Aigrette est ou sessile, c'est-à-dire, immédiatement attachée autour de l'embrion qui les porte, ou pédiculée, c'est-à-dire, portée par un pied appelé en latin *Stipes* qui la tient élevée au-dessus de l'embrion. L'Aigrette sert d'abord de calice au fleuron, ensuite elle le pousse & le chasse à mesure qu'il se fane, pour qu'il ne reste pas sous la semence & ne l'empêche pas de mûrir; elle garantit cette même semence nue de l'eau de la pluie qui pourroit la pourrir; & lorsque la semence est mûre, elle lui sert d'aile pour être portée & disséminée au loin par les vents.

AILÉE. Une feuille composée de deux folioles opposées sur le même pétiole, s'appelle feuille ailée.

AISELLE. Angle aigu ou droit, formé par une branche sur une autre branche ou sur la tige, ou par une feuille sur une branche.

AMANDE. Semence enfermée dans un noyau.

ANDROGYNE. Qui porte des fleurs mâles & des fleurs femelles sur le même pied. Ces mots *Androgyne* & *Monoïque* signifient abso-

lument la même chose. Excepté que dans le premier on fait plus d'attention au différent sexe des fleurs, & dans le second à leur assemblage sur le même individu.

ANGIOSPERME, à semences enveloppées. Ce terme d'Angiosperme convient également aux fruits à capsule & aux fruits à baie.

ANTHERE. Capsule ou boîte portée par le filet de l'éramine, & qui s'ouvrant au moment de la fécondation, répand la poussière prolifique.

ANTHOLOGIE. Discours sur les fleurs. C'est le titre d'un livre de Pontedera, dans lequel il combat de toute sa force le système sexuel qu'il eût sans doute adopté lui-même, si les écrits de Vaillant & de Linnæus avoient précédé le sien.

APHRODITES. M. Adanson donne ce nom à des animaux dont chaque individu reproduit son semblable par la génération, mais sans aucun acte extérieur de copulation ou de fécondation, tels que quelques pucerons, les conques, la plupart des vers sans sexe, les insectes qui se reproduisent sans génération, mais par la section d'une partie de leur corps. En ce sens les plantes qui se multiplient par boutures & par caïeux peuvent être appelées aussi *Aphrodites*. Cette irrégularité si contraire à la marche ordinaire de la nature, offre bien des difficultés à la définition de l'espece : est-ce qu'à proprement parler il n'existeroit point d'especes dans la nature, mais seulement des individus ? Mais on peut douter, je crois, s'il est des plantes absolument *Aphrodites*, c'est-à-dire, qui n'ont réellement point de sexe & ne peuvent se multiplier par copulation. Au reste, il y a cette différence entre ces deux mots *Aphrodite* & *Asexe*, que le premier s'applique aux plantes qui n'ayant point de sexe ne laissent pas de multiplier ; au lieu que l'autre ne convient qu'à celles qui sont neutres ou stériles & incapables de reproduire leur semblable.

APHYLLE. On pourroit dire esseuillé, mais *esseuillé* signifie dont on a ôté les feuilles, & *Aphyllé*, qui n'en a point.

ARBRE. Plante d'une grandeur considérable, qui n'a qu'un seul & principal tronc divisé en maîtresses branches.

ARBRISSEAU. Plante ligneuse de moindre taille que l'arbre, laquelle se divise ordinairement dès la racine en plusieurs tiges. Les arbres & les arbrisseaux poussent en automne des boutons dans les aisselles

aisselles des feuilles, qui se développent dans le printems & s'épanouissent en fleurs & en fruits; différence qui les distingue des sous-arbrisseaux.

ARTICULÉ. Tige; racines, feuilles, filique; se dit lorsque quelqu'une de ces parties de la plante se trouve coupée par des nœuds distribués de distance en distance.

AXILLAIRE. Qui sort d'une aisselle.

BALE. Calice dans les graminées.

BAYE. Fruit charnu ou succulent à une ou plusieurs loges.

BOULON. Groupe de fleurettes amassées en tête.

BOURGEON. Germe des feuilles & des branches.

BOUTON. Germe des fleurs.

BOUTURE. Est une jeune branche que l'on coupe à certains arbres moëeux, tels que le Figuier, le Saule, le Coignassier, laquelle reprend en terre sans racine. La réussite des boutures dépend plutôt de leur facilité à produire des racines, que de l'abondance de la moëlle des branches; car l'oranger, le buis, l'if & la sabine qui ont peu de moëlle, reprennent facilement de bourure.

BRANCHES. Bras plians & élastiques du corps de l'arbre, ce sont elles qui lui donnent la figure; elles sont ou alternes, ou opposées, ou verticillées. Le bourgeon s'étend peu-à-peu en branches posées collatéralement & composées des mêmes parties de la tige, & l'on prétend que l'agitation des branches causée par le vent est aux arbres ce qu'est aux animaux l'impulsion du cœur. On distingue,

1°. Les maîtresses branches, qui tiennent immédiatement au tronc, & d'où partent toutes les autres.

2°. Les branches à bois, qui étant les plus grosses & pleines de boutons plats, donnent la forme à un arbre fruitier, & doivent le conserver en partie.

3°. Les branches à fruits sont plus foibles & ont des boutons ronds.

4°. Les chifonnes sont courtes & menues.

5°. Les gourmandes sont grosses, droites & longues.

6°. Les Veules sont longues & ne promettent aucune fécondité.

7°. La branche aoûtée est celle qui, après le mois d'Août, a pris naissance, s'endurcit & devient noirâtre.

8°. Enfin, la branche de faux-bois est grosse à l'endroit où elle devoit être menue, & ne donne aucune marque de fécondité.

BULBE. Est une racine orbiculaire composée de plusieurs peaux ou tuniques emboîtées les unes dans les autres. Les bulbes sont plutôt des boutons sous terre que des racines; ils en ont eux-mêmes de véritables, généralement presque cylindriques & rameuses.

CALICE. Enveloppe extérieure ou soutien des autres parties de la fleur, &c. Comme il y a des plantes qui n'ont point de calice, il y en a aussi dont le calice se métamorphose peu-à-peu en feuilles de la plante, & réciproquement il y en a dont les feuilles de la plante se changent en calice: c'est ce qui se voit dans la famille de quelques Renoncules, comme l'Anémone, la Pulsatille, &c.

CAMPANIFORME, ou Campanulée. Voyez Cloche.

CAPILLAIRES. On appelle feuilles capillaires dans la famille des Mouffes, celles qui sont déliées comme des cheveux. C'est ce qu'on trouve souvent exprimé dans le synopsis de Ray, & dans l'histoire des Mouffes de Dillen, par le mot grec de *Trichodes*.

On donne aussi le nom de Capillaires à une branche de la famille des Fougères, qui porte comme elles sa fructification sur le dos des feuilles, & ne s'en distingue que par la stature des plantes qui la composent, beaucoup plus petite dans les Capillaires que dans les Fougères.

CAPRIFICATION. Fécondation des fleurs femelles d'une sorte de Figuier dioïque par la poussière des étamines de l'individu mâle appelé Caprifiguiier. Au moyen de cette opération de la nature, aidée en cela de l'industrie humaine, les figues ainsi fécondées grossissent, mûrissent & donnent une récolte meilleure & plus abondante qu'on ne l'obtiendroit sans cela.

La merveille de cette opération consiste en ce que, dans le genre du Figuier, les fleurs étant encloses dans le fruit, il n'y a que celles qui sont hermaphrodites ou androgynes qui semblent pouvoir être fécondées; car quand les sexes sont tout-à-fait séparés, on ne voit pas comment la poussière des fleurs mâles pourroit pénétrer sa propre enveloppe & celle du fruit femelle jusqu'aux pistils qu'elle doit féconder, c'est un insecte qui se charge de ce transport. Une sorte de moucheron particulière au caprifiguiier y pond, y éclot, s'y

couvre de la poussière des étamines, la porte par l'œil de la figue à travers les écailles qui en garnissent l'entrée, jusques dans l'intérieur du fruit, & là, cette poussière ne trouvant plus d'obstacle, se dépose sur l'organe destiné à la recevoir.

L'histoire de cette opération a été détaillée en premier lieu par Théophraste, le premier, le plus savant ou, pour mieux dire, l'unique & vrai Bôtaniste de l'antiquité, & après lui par Pline chez les anciens. Chez les modernes par Jean Bauhin, puis par Tournefort sur les lieux mêmes, après lui par Pontedera, & par tous les compilateurs de Botanique & d'Histoire naturelle qui n'ont fait que transcrire la relation de Tournefort.

CAPSULAIRE. Les plantes capsulaires sont celles dont le fruit est à capsules. Ray a fait de cette division sa dix-neuvième classe. *Herba vasculifera.*

CAPSULE. Péricarpe sec d'un fruit sec; car on ne donne point, par exemple, le nom de capsule à l'écorce de la Grenade, quoiqu'aussi sèche & dure que beaucoup d'autres capsules, parce qu'elle enveloppe un fruit mou.

CAPUCHON, CALYPTRA. Coëffe pointue qui couvre ordinairement l'urne des Mouffes. Le capuchon est d'abord adhérent à l'urne, mais ensuite il se détache & tombe quand elle approche de la maturité.

CARYOPHYLLÉE. Fleur cariophyllée ou en œillet.

CAYEUX. Bulbes par lesquelles plusieurs liliacées & autres plantes se reproduisent.

CHATON. Assemblage de fleurs mâles ou femelles spiralement attachées à un axe ou réceptacle commun, autour duquel ces fleurs prennent la figure d'une queue de chat. Il y a plus d'arbres à chatons mâles qu'il n'y en a qui aient aussi des chatons femelles.

CHAUME (*Calmus.*) Nom particulier dont on distingue la tige des graminées de celles des autres plantes, & à qui l'on donne pour caractère propre d'être géniculée & fistuleuse, quoique beaucoup d'autres plantes aient ce même caractère, & que les Lèches & divers gramens des Indes ne l'aient pas. On ajoute que le chaume n'est jamais rameux, ce qui néanmoins souffre encore exception dans l'*Arundo calamagrostis* & dans d'autres.

CLOCHE. Fleurs en cloches ou campaniformes.

COLORÉ. Les calices, les bâles, les écailles, les enveloppes, les parties extérieures des plantes qui sont vertes ou grises, communément sont dites colorées lorsqu'elles ont une couleur plus éclatante & plus vive que leurs semblables, tels sont les calices de la Circée, de la Moutarde, de la Carline; les enveloppes de l'*Astrantia*: la corolle des *Ornithogales* blancs & jaunes est verte en-dessous & colorée en-dessus; les écailles du *Xeranthème* sont si colorées qu'on les prendroit pour des pétales, & le calice du *Polygala*, d'abord très-coloré, perd sa couleur peu-à-peu, & prend enfin celle d'un calice ordinaire.

CORDON ombilical dans les capillaires & fougères.

CORNET. Sorte de nectaire infundibuliforme.

CORYMBE. Disposition de fleur qui tient le milieu entre l'ombelle & la panicule; les pédicules sont gradués le long de la tige comme dans la panicule, & arrivent tous à la même hauteur, formant à leur sommet une surface plane.

Le corymbe diffère de l'ombelle, en ce que les pédicules qui le forment au lieu de partir du même centre, partent à différentes hauteurs, de divers points sur le même axe.

CORYMBIFERES. Ce mot sembleroit devoir désigner les plantes à fleurs en corymbe, comme celui d'*ombellifères* désigne les plantes à fleurs en parasol. Mais l'usage n'a pas autorisé cette analogie; l'acceptation dont je vais parler n'est pas même fort usitée, mais comme elle a été employée par Ray & par d'autres Botanistes, il la faut connoître pour les entendre.

Les plantes *corymbifères* sont donc dans la classe des composées, & dans la section des *discoïdes* celles qui portent leurs semences nues, c'est-à-dire, sans aigrettes ni filets qui les couronnent; tels sont les *Bidens*, les *Armoises*, la *Tanaïse*, &c. On observera que les demi-fleuronnées à semences nues comme la *Lampfane*, l'*Hyoseris*, la *Catanance*, &c., ne s'appellent pas cependant *corymbifères*, parce qu'elles ne sont pas du nombre des *discoïdes*.

COSSE. Péricarpe des fruits légumineux. La cosse est composée ordinairement de deux valvules, & quelquefois n'en a qu'une seule.

COSSON. Nouveau sarment qui croît sur la vigne après qu'elle est taillée.

COTYLEDON. Foliole ou partie de l'embrion dans laquelle s'élaborent & se préparent les sucs nutritifs de la nouvelle plante.

Les Cotyledons, autrement appelés feuilles séminales, sont les premières parties de la plante qui paroissent hors de terre lorsqu'elle commence à végéter. Ces premières feuilles sont très-souvent d'une autre forme que celles qui les suivent & qui sont les véritables feuilles de la plante. Car pour l'ordinaire les cotyledons ne tardent pas à se flétrir & à tomber peu après que la plante est levée & qu'elle reçoit par d'autres parties une nourriture plus abondante que celle qu'elle tiroit par eux de la substance même de la semence.

Il y a des plantes qui n'ont qu'un cotyledon, & qui pour cela s'appellent monocotyledones, tels sont les palmiers, les liliacées, les graminées & d'autres plantes; le plus grand nombre en ont deux, & s'appellent dicotyledones; si d'autres en ont davantage, elles s'appelleront polycotyledones. Les acotyledones sont celles qui n'ont point de cotyledons, telles que les Fougères, les Mousses, les Champignons & toutes les cryptogames.

Ces différences de la germination ont fourni à Ray, à d'autres Botanistes, & en dernier lieu à Messieurs de Jussieu & Haller la première ou plus grande division naturelle du regne végétal.

Mais pour classer les plantes suivant cette méthode, il faut les examiner sortant de terre, dans leur première germination, & jusques dans la semence même; ce qui est souvent fort difficile sur-tout pour les plantes marines & aquatiques. Et pour les arbres & plantes étrangères ou alpines qui refusent de germer & naître dans nos jardins.

CRUCIFERE ou **CRUCIFORME**, disposé en forme de croix. On donne spécialement le nom de crucifere à une famille de plantes dont le caractère est d'avoir des fleurs composées de quatre pétales disposés en croix, sur un calice composé d'autant de folioles, & autour du pistil six étamines, dont deux, égales entr'elles, sont plus courtes que les quatre autres, & les divisent également.

CUPULES. Sortes de petites calottes ou coupes qui naissent le plus souvent sur plusieurs Lichens & Algues, & dans le creux desquelles on voit les semences naître & se former, sur-tout dans le genre appelé jadis héparique des fontaines, & aujourd'hui marchantia.

CYME ou **CYMIER.** Sorte d'ombelle qui n'a rien de régulier,

quoique tous ses rayons partent du même centre; tels sont les fleurs de l'Obier, du Chevrefeuille, &c.

DEMI-FLEURON. C'est le nom donné par Tournefort, dans les fleurs composées, aux fleurons échancrés qui garnissent le disque des lactucées & à ceux qui forment le contour des radiées. Quoique ces deux sortes de demi-fleurons soient exactement de même figure, & pour cela confondues sous le même nom par les Botanistes, ils diffèrent pourtant essentiellement en ce que les premiers ont toujours des étamines & que les autres n'en ont jamais. Les demi-fleurons de même que les fleurons sont toujours supéres, & portés par la semence qui est portée à son tour par le disque ou réceptacle de la fleur. Le demi-fleuron est formé de deux parties, l'inférieure qui est un tube ou cylindre très-court, & la supérieure qui est plane, taillée en languette, & à qui l'on en donne le nom. Voyez *Fleuron*, *Fleur*.

DIÉCIE ou **DIOECIE**, habitation séparée. On donne le nom de Diécie à une classe de plantes composées de toutes celles qui portent leurs fleurs mâles sur un pied, & leurs fleurs femelles sur un autre pied.

DIGITÉ. Une fleur est digitée lorsque les folioles partent toutes du sommet de son périole comme d'un centre commun. Telle est, par exemple, la feuille du Marronnier d'Inde.

DIOIQUES. Toutes les plantes de la Diécie sont dioïques.

DISQUE. Corps intermédiaire qui tient la fleur ou quelques-unes de ses parties élevées au-dessus du vrai réceptacle.

Quelquefois on appelle disque le réceptacle même comme dans les composées; alors on distingue la surface du réceptacle, ou le disque, du contour qui le borde & qu'on nomme rayon.

Disque est aussi un corps charnu qui se trouve dans quelques genres de plantes, au fond du calice, dessous l'embrion; quelquefois les étamines sont attachées autour de ce disque.

DRAGEONS. Branches enracinées qui tiennent au pied d'un arbre, ou au tronc, dont on ne peut les arracher sans l'éclater.

ÉCAILLES ou **PAILLETES.** Petites languettes paléacées qui, dans plusieurs genres de fleurs composées, implantées sur le réceptacle, distinguent & séparent les fleurons; quand les paillettes sont de simples filets, on les appelle des poils; mais quand elles ont quelque largeur, elles prennent le nom d'écaillés.

Il est singulier dans le Xeranthème à fleur double , que les écailles autour du disque , s'allongent , se colorent & prennent l'apparence de vrais demi - fleurons , au point de tromper à l'aspect , quiconque n'y regarderoit pas de bien près.

On donne très-souvent le nom d'écailles aux calices des chatons & des cônes : on le donne aussi aux folioles des calices imbriqués des fleurs en tête , tels que les Chardons , les Jacées , & à celles des calices de substance sèche & scarieuse du Xeranthème & de la Catananche.

La tige des plantes dans quelques espèces est aussi chargée d'écailles : ce sont des rudimens coriaces de feuilles qui quelquefois en tiennent lieu , comme dans l'Orabanche & le Tussilage.

- Enfin , on appelle encore écailles les enveloppes imbriquées des bâles de plusieurs liliacées , & les bâles ou calices applatis des Schœnus , & d'autres graminacées.

ÉCORCE. Vêtement ou partie enveloppante du tronc & des branches d'un arbre. L'écorce est moyenne entre l'épiderme à l'extérieur , & le *liber* à l'intérieur ; ces trois enveloppes se réunissent souvent dans l'usage vulgaire sous le nom commun d'écorce.

ÉDULE , *EDULIS* , bon à manger. Ce mot est du nombre de ceux qu'il est à désirer qu'on fasse passer du latin dans la langue universelle de la Botanique.

ENTRE-NŒUDS. Ce sont dans les chaumes des graminées les intervalles qui séparent les nœuds d'où naissent les feuilles. Il y a quelques graminées , mais en bien petit nombre , dont le chaume nud d'un bout à l'autre est sans nœuds , & par conséquent sans entre-nœuds , tel , par exemple , que l'*Aira cerulea*.

ÉPERON. Protubérance en forme de cône droit ou recourbé , faite dans plusieurs sortes de fleurs , par le prolongement du nectaire. Tels sont les éperons des Orchis , des Linaires , des Ancolies , des Pieds-d'alouettes , de plusieurs Geranium & de beaucoup d'autres plantes.

EPI. Forme de bouquet dans laquelle les fleurs sont attachées autour d'un axe ou réceptacle commun formé par l'extrémité du chaume ou de la tige unique. Quand les fleurs sont pédiculées , pourvu que tous les pédicules soient simples & attachés immédiatement à l'axe ,

le bouquet s'appelle toujours épi ; mais dans l'épi rigoureusement pris , les fleurs sont stériles.

ÉPIDERME (l'). Est la peau fine extérieure qui enveloppe les couches corticales ; c'est une membrane très-fine , transparente , ordinairement sans couleur , élastique & un peu poreuse.

ESPECE. Réunion de plusieurs variétés , ou individus , sous un caractère commun qui les distingue de toutes les autres plantes du même genre.

ÉTAMINES. Agens masculins de la fécondation ; leur forme est ordinairement celle d'un filet qui supporte une tête appelée anthere ou sommet. Cette anthere est une espèce de capsule qui contient la poussière prolifique. Cette poussière s'échappe , soit par explosion , soit par dilatation , & va s'introduire dans le stigmate , pour être portée jusqu'aux ovaires qu'elle féconde. Les étamines varient par la forme & par le nombre.

ÉTENDART. Pétale supérieur des fleurs légumineuses.

ENVELOPPE. Espèce de calice qui contient plusieurs fleurs , comme dans le Pied-de-veau , le Figuier , les fleurs à fleurons. Les fleurs garnies d'une enveloppe ne sont pas pour cela dépourvues de calice.

FANE. La fane d'une plante , est l'assemblage des feuilles d'en-bas.

FÉCONDATION. Opération naturelle par laquelle les étamines portent au moyen du pistil jusqu'à l'ovaire , le principe de vie nécessaire à la maturification des semences & à leur germination.

FEUILLES. Sont des organes nécessaires aux plantes pour pomper l'humidité de l'air pendant la nuit , & faciliter la transpiration durant le jour ; elles suppléent encore dans les végétaux au mouvement progressif & spontané des animaux , & en donnant prise au vent pour agiter les plantes & les rendre plus robustes. Les plantes alpines sans cesse battues du vent & des ouragans , sont toutes fortes & vigoureuses ; au contraire , celles qu'on élève dans un jardin ont un air trop calme , y prospèrent moins & souvent languissent & dégèrent.

FILET. Pédicule qui soutient l'étamine. On donne aussi le nom de filets aux poils qu'on voit sur la surface des tiges , des feuilles & même des fleurs de plusieurs plantes.

FLEUR. Si je livrais mon imagination aux douces sensations que
ce

ce mot semble appeller, je pourrois faire un article agréable peut-être aux Bergers, mais fort mauvais pour les Botanistes. Ecartons donc un moment les vives couleurs, les odeurs suaves, les formes élégantes, pour chercher premièrement à bien connoître l'être organisé qui les rassemble. Rien ne paroît d'abord plus facile; qui est-ce qui croit avoir besoin qu'on lui apprenne ce que c'est qu'une fleur? Quand on ne me demande pas ce que c'est que le tems, disoit Saint Augustin, je le fais fort bien; je ne le fais plus quand on me le demande. On en pourroit dire autant de la fleur & peut-être de la beauté même, qui, comme elle, est la rapide proie du tems. En effet, tous les Botanistes qui ont voulu donner jusqu'ici des définitions de la fleur ont échoué dans cette entreprise, & les plus illustres, tels que Messieurs Linnæus, Haller, Adanson, qui sentoient mieux la difficulté que les autres, n'ont pas même tenté de la surmonter & ont laissé la fleur à définir. Le premier a bien donné dans sa philosophie botanique les définitions de Jungins, de Ray, de Tournefort, de Pontedera, de Ludwig, mais sans en adopter aucune, & sans en proposer de son chef.

Avant lui Pontedera avoit bien senti & bien exposé cette difficulté; mais il ne put résister à la tentation de la vaincre. Le lecteur pourra bientôt juger du succès. Disons maintenant en quoi cette difficulté consiste, sans néanmoins compter si je tente à mon tour de lutter contr'elle, de réussir mieux qu'on a fait jusqu'ici.

On me présente une rose, & l'on me dit: voilà une fleur. C'est me la montrer, je l'avoue, mais ce n'est pas la définir, & cette inspection ne me suffira pas pour décider sur toute autre plante, si ce que je vois est ou n'est pas la fleur; car il y a une multitude de végétaux qui n'ont dans aucune de leurs parties la couleur apparente que Ray, Tournefort, Jungins font entrer dans la définition de la fleur, & qui pourtant portent des fleurs non moins réelles que celles du Rosier, quoique bien moins apparentes.

On prend généralement pour la fleur la partie colorée de la fleur qui est la corolle, mais on s'y trompe aisément; il y a des bractées & d'autres organes autant & plus colorés que la fleur même & qui n'en sont point partie, comme on le voit dans l'Ormin, dans le Bled-de-vache, dans plusieurs Amaranthes & Chenopodium, il

y a des multitudes de fleurs qui n'ont point du tout de corolle, d'autres qui l'ont sans couleur, si petite & si peu apparente, qu'il n'y a qu'une recherche bien soigneuse qui puisse l'y faire trouver. Lorsque les bleds sont en fleur, y voit-on des pétales colorés, en voit-on dans les Mouffes, dans les graminées ? En voit-on dans les chatons du Noyer, du Hêtre & du Chêne, dans l'Aune, dans le Noisetier, dans le Pin, & dans ces multitudes d'arbres & d'herbes qui n'ont que des fleurs à étamines ? Ces fleurs néanmoins n'en portent pas moins le nom de fleurs ; l'essence de la fleur n'est donc pas dans la corolle.

Elle n'est pas non plus séparément dans aucune des autres parties constituantes de la fleur, puisqu'il n'y a aucune de ces parties qui ne manque à quelques especes de fleurs. Le calice manque, par exemple, à presque toute la famille des liliacées, & l'on ne dira pas qu'une Tulipe ou un Lis ne sont pas une fleur. S'il y a quelques parties plus essentielles que d'autres à une fleur, ce sont certainement le pistil & les étamines. Or, dans toutes la famille des cucurbitacées & même dans toute la classe des monoïques, la moitié des fleurs sont sans pistil, & l'autre moitié sans étamines, & cette privation n'empêche pas qu'on ne les nomme & qu'elles ne soient les unes & les autres de véritables fleurs. L'essence de la fleur ne consiste donc ni séparément dans quelques-unes de ses parties dites constituantes, ni même dans l'assemblage de toutes ces parties. En quoi donc consiste proprement cette essence ? voilà la question. Voilà la difficulté, & voici la solution par laquelle Pontedera a tâché de s'en tirer.

La fleur, dit-il, est une partie dans la plante différente des autres par sa nature & par sa forme, toujours adhérente & utile à l'embrion, si la fleur a un pistil, & si le pistil manque, ne tenant à nul embrion.

Cette définition peche, ce me semble, en ce qu'elle embrasse trop. Car lorsque le pistil manque, la fleur n'ayant plus d'autres caractères que de différer des autres parties de la plante par sa nature & par sa forme, on pourra donner ce nom aux Bractées, aux Stipules, au Nectarium, aux Epines & à tout ce qui n'est ni feuilles ni branches. Et quand la corolle est tombée & que le fruit approche de sa maturité, on pourroit encore donner le nom de fleur au calice

& au réceptacle, quoique réellement il n'y ait alors plus de fleur. Si donc cette définition convient *omni*, elle ne convient pas *foli*, & manque par-là d'une des deux principales conditions requises. Elle laisse d'ailleurs un vide dans l'esprit, qui est le plus grand défaut qu'une définition puisse avoir. Car après avoir assigné l'usage de la fleur au profit de l'embrion quand elle y adhère, elle fait supposer totalement inutile celle qui n'y adhère pas. Et cela remplit mal l'idée que le Botaniste doit avoir du concours des parties & de leur emploi dans le jeu de la machine organique.

Je crois que le défaut général vient ici d'avoir trop considéré la fleur comme une substance absolue, tandis qu'elle n'est, ce me semble, qu'un être collectif & relatif, & d'avoir trop raffiné sur les idées, tandis qu'il falloit se borner à celle qui se présente naturellement. Selon cette idée, la fleur ne me paroît être que l'état passager des parties de la fructification durant la fécondation du germe; de-là suit que quand toutes les parties de la fructification seront réunies, il n'y aura qu'une fleur. Quand elles seront séparées, il y en aura autant qu'il y a de parties essentielles à la fécondation; & comme ces parties essentielles ne sont qu'au nombre de deux, savoir, le pistil & les étamines, il n'y aura par conséquent que deux fleurs, l'une mâle & l'autre femelle qui soient nécessaires à la fructification. On en peut cependant supposer une troisième qui réuniroit les sexes séparés dans les deux autres. Mais alors si toutes ces fleurs étoient également fertiles, la troisième rendroit les deux autres superflues, & pourroit seule suffire à l'œuvre, ou bien il y auroit réellement deux fécondations, & nous n'examinons ici la fleur que dans une..

La fleur n'est donc que le foyer & l'instrument de la fécondation. Une seule suffit quand elle est hermaphrodite. Quand elle n'est que mâle ou femelle il en faut deux, savoir, une de chaque sexe; & si l'on fait entrer d'autres parties, comme le calice & la corolle dans la composition de la fleur, ce ne peut être comme essentielles; mais seulement comme nutritives & conservatrices de celles qui le sont. Il y a des fleurs sans calice, il y en a sans corolle. Il y en a même sans l'un & sans l'autre; mais il n'y en a point & il n'y en sauroit avoir qui soient en même tems sans pistil & sans étamines.

La fleur est une partie locale & passagère de la plante qui pré-

cede la fécondation du germe , & dans laquelle ou *par* laquelle elle s'opere.

Je ne m'étendrai pas à justifier ici tous les termes de cette définition qui peut-être n'en vaut pas la peine; je dirai seulement que le mot *précède* m'y paroît essentiel, parce que le plus souvent la corolle s'ouvre & s'épanouit avant que les anthères s'ouvrent à leur tour, & dans ce cas il est incontestable que la fleur préexiste à l'œuvre de la fécondation. J'ajoute que cette fécondation s'opere *dans elle* ou *par elle*, parce que dans les fleurs mâles des plantes androgynes & dioïques, il ne s'opere aucune fructification, & qu'elles n'en font pas moins des fleurs pour cela.

Voilà, ce me semble, la notion la plus juste qu'on puisse se faire de la fleur, & la seule qui ne laisse aucune prise aux objections qui renversent toutes les autres définitions qu'on a tenté d'en donner jusqu'ici. Il faut seulement ne pas prendre trop strictement le mot *durant* que j'ai employé dans la mienne. Car même avant que la fécondation du germe soit commencée, on peut dire que la fleur existe aussi-tôt que les organes sexuels sont en évidence, c'est-à-dire, aussi-tôt que la corolle est épanouie, & d'ordinaire les anthères ne s'ouvrent pas à la poussière féminale dès l'instant que la corolle s'ouvre aux anthères; cependant la fécondation ne peut commencer avant que les anthères soient ouvertes. De même l'œuvre de la fécondation s'acheve souvent avant que la corolle se flétrisse & tombe: or jusqu'à cette chute on peut dire que la fleur existe encore. Il faut donc donner nécessairement un peu d'extension au mot *durant* pour pouvoir dire que la fleur & l'œuvre de la fécondation commencent & finissent ensemble.

Comme généralement la fleur se fait remarquer par sa corolle, partie bien plus apparente que les autres par la vivacité de ses couleurs, c'est dans cette corolle aussi qu'on fait machinalement consister l'essence de la fleur, & les Boranistes eux-mêmes ne sont pas toujours exempts de cette petite illusion; car souvent ils emploient le mot de fleur pour celui de corolle, mais ces petites impropriétés d'inadvertance importent peu, quand elles ne changent rien aux idées qu'on a des choses quand on y pense. De-là ces mots de fleurs monopétales, polypétales, de fleurs labiées, personnées, de fleurs

régulières , irrégulières , &c. qu'on trouve fréquemment dans les livres même d'institutions. Cette petite impropiété étoit non-seulement pardonnable, mais presque forcée à Tournefort & à ses contemporains, qui n'avoient pas encore le mot de corolle, & l'usage s'en est conservé depuis eux par l'habitude sans grand inconvénient. Mais il ne seroit pas permis à moi qui remarque cette incorrection, de l'imiter ici ; ainsi je renvoie au mot Corolle à parler de ses formes diverses & de ses divisions (1).

Mais je dois parler ici des fleurs composées & simples, parce que c'est la fleur même & non la corolle qui se compose, comme on le va voir après l'exposition des parties de la fleur simple.

On divise cette fleur en complete & incomplete. La fleur complete est celle qui contient toutes les parties essentielles ou concourantes à la fructification, & ces parties sont au nombre de quatre ; deux essentielles, savoir, le pistil & l'étamine, ou les étamines ; & deux accessoires ou concourantes, savoir, la corolle & le calice, à quoi l'on doit ajouter le disque ou réceptacle qui porte le tout.

La fleur est complete quand elle est composée de toutes ces parties ; quand il lui en manque quelqu'une, elle est incomplete. Or la fleur incomplete peut manquer non-seulement de corolle & de calice, mais même de pistil ou d'étamines ; & dans ce dernier cas, il y a toujours une autre fleur, soit sur le même individu, soit sur un différent, qui porte l'autre partie essentielle qui manque à celle-ci ; de-là la division en fleurs hermaphrodites, qui peuvent être completes ou ne l'être pas, & en fleurs purement mâles ou femelles, qui sont toujours incompletes.

La fleur hermaphrodite incomplete n'en est pas moins parfaite pour cela, puisqu'elle se suffit à elle-même pour opérer la fécondation ; mais elle ne peut être appelée complete, puisqu'elle manque de quelque-une des parties de celles qu'on appelle ainsi. Une Rose, un Œillet sont, par exemple, des fleurs parfaites & completes, parce qu'elles sont pourvues de toutes ces parties. Mais une Tulipe, un Lis, ne sont point des fleurs completes, quoique parfaites, parce qu'elles n'ont point de calice ; de même la jolie petite fleur appelée Paronychia est

(1) Cet article *Corolle*, auquel l'Auteur renvoie ici, ne s'est point trouvé fait.

parfaite comme hermaphrodite , mais elle est incomplète , parce que , malgré sa riante couleur , il lui manque une corolle.

Je pourrois , fans sortir encore de la section des fleurs simples , parler ici des fleurs régulières , & des fleurs appellées irrégulières. Mais comme ceci se rapporte principalement à la corolle , il vaut mieux sur cet article renvoyer le lecteur à ce mot (1). Reste donc à parler des oppositions que peut souffrir ce nom de fleur simple.

Toute fleur d'où résulte une seule fructification est une fleur simple. Mais si d'une seule fleur résultent plusieurs fruits , cette fleur s'appellera composée , & cette pluralité n'a jamais lieu dans les fleurs qui n'ont qu'une corolle. Ainsi toute fleur composée a nécessairement non seulement plusieurs pétales , mais plusieurs corolles ; & pour que la fleur soit réellement composée , & non pas une seule aggrégation de plusieurs fleurs simples , il faut que quelqu'une des parties de la fructification soit commune à tous les fleurons composans , & manque à chacun d'eux en particulier.

Je prends , par exemple , une fleur de Laiteron , la voyant remplie de plusieurs petites fleurettes , & je me demande si c'est une fleur composée. Pour savoir cela , j'examine toutes les parties de la fructification l'une après l'autre , & je trouve que chaque fleurette a des étamines , un pistil , une corolle , mais qu'il n'y a qu'un seul réceptacle en forme de disque qui les reçoit toutes , & qu'il n'y a qu'un seul grand calice qui les environne ; d'où je conclus que la fleur est composée , puisque deux parties de la fructification , savoir , le calice & réceptacle , sont communes à toutes & manquent à chacun en particulier.

Je prends ensuite une fleur de Scabieuse où je distingue aussi plusieurs fleurettes ; je l'examine de même , & je trouve que chacune d'elles est pourvue en son particulier de toutes les parties de la fructification , fans en excepter le calice & même le réceptacle , puisqu'on peut regarder comme tel le second calice qui sert de base à la semence. Je conclus donc que la Scabieuse n'est point une fleur composée , quoiqu'elle rassemble comme elles plusieurs fleurettes sur un même disque & dans un même calice.

(1) Voyez la note précédente.

Comme ceci pourtant est sujet à dispute, sur-tout à cause du réceptacle, on tire des fleurettes même un caractère plus sûr, qui convient à toutes celles qui constituent proprement une fleur composée & qui ne convient qu'à elles; c'est d'avoir cinq étamines réunies en tube ou cylindre par leurs anthères autour du style & divisées par leurs cinq filets au bas de la corolle; toute fleur dont les fleurettes ont leurs anthères ainsi disposées, est donc une fleur composée, & toute fleur où l'on ne voit aucune fleurette de cette espèce n'est point une fleur composée, & ne porte même au singulier qu'improprement le nom de fleur, puisqu'elle est réellement une aggrégation de plusieurs fleurs.

Ces fleurettes partielles qui ont ainsi leurs anthères réunies, & dont l'assemblage forme une fleur véritablement composée, sont de deux espèces; les unes qui sont régulières & tubulées, s'appellent proprement fleurons, les autres qui sont échancrées & ne présentent par le haut qu'une languette plane & le plus souvent dentelée, s'appellent demi-fleurons; & des combinaisons de ces deux espèces dans la fleur totale, résultent trois sortes principales de fleurs composées, savoir, celles qui ne sont garnies que de fleurons, celles qui ne sont garnies que de demi-fleurons, & celles qui sont mêlées des uns & des autres.

Les fleurs à fleurons ou fleurs fleuronées se divisent encore en deux espèces, relativement à leur forme extérieure; celles qui présentent une figure arrondie en manière de tête, & dont le calice approche de la forme hémisphérique, s'appellent fleurs en tête, *Capitati*. Tels sont, par exemple, les Chardons, les Artichauts, la Chauffe-trape.

Celles dont le réceptacle est plus aplati, en sorte que leurs fleurons forment avec le calice une figure à-peu-près cylindrique, s'appellent fleurs en disque *Discoïdei*. La *Santoline*, par exemple, & l'*Eupatoire*, offrent des fleurs en disque ou discoïdes.

Les fleurs à demi-fleurons s'appellent demi-fleuronnées & leur figure extérieure ne varie pas assez régulièrement pour offrir une division semblable à la précédente. Le *Salifis*, la *Scorfonere*, le *Pissenlit*, la *Chicorée* ont des fleurs demi-fleuronnées.

A l'égard des fleurs mixtes, les demi-fleurons ne s'y mêlent pas parmi les fleurons en confusion, sans ordre; mais les fleurons occupent le centre du disque, les demi-fleurons en garnissent la circonférence & forment une couronne à la fleur, & ces fleurs ainsi couronnées por-

tent le nom de *Fleurs radiées*. Les *Reines-Marguerites* & tous les *Asters*, le *Souci*, les *Soleils*; la *Poire-de-terre* portent tous des fleurs radiées.

Toutes ces sections forment encore dans les fleurs composées, & relativement au sexe des fleurons, d'autres divisions dont il sera parlé dans l'article *Fleuron*.

Les fleurs simples ont une autre sorte d'opposition dans celles qu'on appelle fleurs doubles ou pleines.

La fleur double est celle dont quelqu'une des parties est multipliée, au-delà de son nombre naturel, mais sans que cette multiplication nuise à la fécondation du germe.

Les fleurs se doublent rarement par le calice, presque jamais par les étamines. Leur multiplication la plus commune se fait par la corolle. Les exemples les plus fréquens en font dans les fleurs polypétales, comme *Oeillets*, *Anémones*, *Renoncules*; les fleurs monopétales doublent moins communément. Cependant on voit assez souvent des *Campanules*, des *Primeveres*, des *Auricules*, & sur-tout des *Jacinthes* à fleur double.

Ce mot de fleur double ne marque pas dans le nombre des pétales une simple duplication, mais une multiplication quelconque. Soit que le nombre des pétales devienne double, triple, quadruple, &c., tant qu'ils ne multiplient pas au point d'étouffer la fructification, la fleur garde toujours le nom de fleur double; mais lorsque les pétales trop multipliés font disparaître les étamines & avorter le germe, alors la fleur perd le nom de fleur double & prend celui de fleur pleine.

On voit par-là que la fleur double est encore dans l'ordre de la nature, mais que la fleur pleine n'y est plus & n'est qu'un véritable monstre.

Quoique la plus commune plénitude des fleurs se fasse par les pétales, il y en a néanmoins qui se remplissent par le calice, & nous en avons un exemple bien remarquable dans l'Immortelle appelée *Xeranthème*. Cette fleur qui paroît radiée & qui réellement est discoïde, porte ainsi que la *Carline* un calice imbriqué, dont le rang intérieur a ses folioles longues & colorées, & cette fleur, quoique composée, double & multiplie tellement par ses brillantes folioles qu'on les prendroit, garnissant la plus grande partie du disque, pour autant de demi-fleurons.

Ces

Ces fausses apparences abusent souvent les yeux de ceux qui ne sont pas Botanistes : mais quiconque est initié dans l'intime structure des fleurs, ne peut s'y tromper un moment. Une fleur demi-fleuronnée ressemble extérieurement à une fleur polypétale pleine, mais il y a toujours cette différence essentielle, que dans la première chaque demi-fleuron est une fleur parfaite qui a son embrion, son pistil & ses étamines ; au lieu que dans la fleur pleine chaque pétale multiplié n'est toujours qu'un pétale qui ne porte aucune des parties essentielles à la fructification. Prenez l'un après l'autre les pétales d'une Renoncule simple, ou double, ou pleine, vous ne trouverez dans aucun nulle autre chose que le pétale même ; mais dans le Pissenlit chaque demi-fleuron garni d'un style entouré d'étamines, n'est pas un simple pétale, mais une véritable fleur.

On me présente une fleur de Nymphéa jaune, & l'on me demande si c'est une composée ou une fleur double ? Je réponds que ce n'est ni l'une ni l'autre. Ce n'est pas une composée, puisque les folioles qui l'entourent ne sont pas des demi-fleurons ; & ce n'est pas une fleur double, parce que la duplication n'est l'état naturel d'aucune fleur, & que l'état naturel de la fleur de Nymphéa jaune est d'avoir plusieurs enceintes de pétales autour de son embrion. Ainsi cette multiplicité n'empêche pas le Nymphéa jaune d'être une fleur simple.

La constitution commune au plus grand nombre des fleurs, est d'être hermaphrodites ; & cette constitution paroît en effet la plus convenable au regne végétal, où les individus dépourvus de tout mouvement progressif & spontané ne peuvent s'aller chercher l'un l'autre quand les sexes sont séparés. Dans les arbres & les plantes où ils le sont, la nature, qui fait varier ses moyens, a pourvu à cet obstacle : mais il n'en est pas moins vrai généralement que des êtres immobiles doivent, pour perpétuer leur espèce, avoir en eux-mêmes tous les instrumens propres à cette fin.

FLEUR MUTILÉE. Est celle qui, pour l'ordinaire par défaut de chaleur, perd ou ne produit point la corolle qu'elle devoit naturellement avoir. Quoique cette mutilation ne doive point faire espèce, les plantes où elle a lieu se distinguent néanmoins dans la nomenclature de celles de même espèce qui sont complètes, comme on peut le voir

dans plusieurs espèces de *Quamoclit*, de *Cucuballes*, de *Tuffilages*, de *Campanules*, &c.

FLEURETTE. Petite fleur complète qui entre dans la structure d'une fleur agrégée.

FLEURON. Petite fleur incomplète qui entre dans la structure d'une fleur composée. Voyez *Fleur*.

Voici quelle est la structure naturelle des fleurons composans :

1. Corolle monopétale tubulée à cinq dents, supere.
2. Pistil allongé, terminé par deux stigmates réfléchis.
3. Cinq étamines dont les filets sont séparés par le bas, mais formant par l'adhérence de leurs anthères un tube autour du pistil.
4. Semence nue allongée ayant pour base le réceptacle commun, & servant elle-même, par son sommet, de réceptacle à la corolle.
5. Aigrette de poils ou d'écaillés couronnant la semence, & figurant un calice à la base de la corolle. Cette aigrette poussée de bas en haut la corolle, la détache & la fait tomber lorsqu'elle est flétrie, & que la semence accrue approche de sa maturité.

Cette structure commune & générale des fleurons souffre des exceptions dans plusieurs genres de composées, & ces différences constituent même des sections qui forment autant de branches dans cette nombreuse famille.

Celles de ces différences qui tiennent à la structure même des fleurons, ont été ci-devant expliquées au mot *Fleur*. J'ai maintenant à parler de celles qui ont rapport à la fécondation.

L'ordre commun des fleurons dont je viens de parler est d'être hermaphrodites, & ils se fécondent par eux-mêmes. Mais il y en a d'autres qui ayant des étamines & n'ayant point de germe, portent le nom de mâles, d'autres qui ont un germe, & n'ont point d'étamines, s'appellent fleurons femelles; d'autres qui n'ont ni germe ni étamines, ou dont le germe imparfait avorte toujours, portent le nom de neutres.

Ces diverses espèces de fleurons ne sont pas indifféremment entremêlés dans les fleurs composées, mais leurs combinaisons méthodiques & régulières sont toujours relatives ou à la plus sûre fécondation, ou à la plus abondante fructification, ou à la plus pleine maturification des graines.

FRUCTIFICATION. Ce mot se prend toujours dans un sens

collectif, & comprend non-seulement l'œuvre de la fécondation du germe & de la maturification du fruit, mais l'assemblage de tous les instrumens naturels destinés à cette opération.

FRUIT. Dernier produit de la végétation dans l'individu, contenant les semences qui doivent la renouveler par d'autres individus. La semence n'est ce dernier produit que quand elle est seule & nue. Quand elle ne l'est pas, elle n'est que partie du fruit.

FRUIT. Ce mot a dans la Botanique un sens beaucoup plus étendu que dans l'usage ordinaire. Dans les arbres & même dans d'autres plantes, toutes les semences ou leurs enveloppes bonnes à manger, portent en général le nom de fruit. Mais en Botanique ce même nom s'applique plus généralement encore à tout ce qui résulte, après la fleur, de la fécondation du germe. Ainsi le fruit n'est proprement autre chose que l'ovaire fécondé, & cela, soit qu'il se mange ou ne se mange pas, soit que la semence soit déjà mûre ou qu'elle ne le soit pas encore.

GENRE. Réunion de plusieurs especes sous un caractère commun qui les distingue de toutes les autres plantes.

GERME, embryon, ovaire, fruit. Ces termes sont si près d'être synonymes, qu'avant d'en parler séparément dans leurs articles, je crois devoir les unir ici.

Le germe est le premier rudiment de la nouvelle plante, il devient embryon ou ovaire au moment de la fécondation, & ce même embryon devient fruit en mûrissant; voilà les différences exactes. Mais on n'y fait pas toujours attention dans l'usage, & l'on prend souvent ces mots l'un pour l'autre indifféremment.

Il y a deux sortes de germes bien distincts, l'un contenu dans la semence, lequel en se développant devient plante, & l'autre contenu dans la fleur, lequel par la fécondation devient fruit. On voit par quelle alternative perpétuelle chacun de ces deux germes se produit, & en est produit.

On peut encore donner le nom de germe aux rudimens des feuilles enfermées dans les bourgeons, & à ceux des fleurs enfermés dans les boutons.

GERMINATION. Premier développement des parties de la plante, contenue en petit dans le germe.

GLANDES. Organes qui servent à la sécrétion des suc de la plante.

GOUSSE. Fruit d'une plante légumineuse. La gouffe qui s'appelle aussi légume, est ordinairement composée de deux panneaux nommés coffes, aplatis ou convexes, collés l'un sur l'autre par deux futures longitudinales, & qui renferment des semences attachées alternativement par la future aux deux coffes, lesquelles se séparent par la maturité.

GRAPPE, *racemus*. Sorte d'épi dans lequel les fleurs ne sont ni fécondes ni toutes attachées à la tige; mais à des pédicules partiels dans lesquels les pédicules principaux se divisent. La grappe n'est autre chose qu'une panicule dont les rameaux sont plus serrés, plus courts, & souvent plus gros que dans la panicule proprement dite.

Lorsque l'axe d'une panicule ou d'un épi pend en bas au lieu de s'élever vers le Ciel, on lui donne alors le nom de grappe; tel est l'épi du groseiller, telle est la grappe de la vigne.

GREFFE. Opération par laquelle on force les suc d'un arbre à passer par les couloirs d'un autre arbre; d'où il résulte que les couloirs de ces deux plantes n'étant pas de même figure & dimension, ni placés exactement les uns vis-à-vis des autres, les suc forcés de se subtiliser en se divisant, donnent ensuite des fruits meilleurs & plus favorables.

GREFFER. Est engager l'œil ou le bourgeon d'une saine branche d'arbre dans l'écorce d'un autre arbre, avec les précautions nécessaires & dans la saison favorable, en sorte que ce bourgeon reçoive le suc du second arbre & s'en nourrisse comme il auroit fait de celui dont il a été détaché. On donne le nom de *Greffe* à la portion qui s'unit, & de *Sujet* à l'arbre auquel il s'unit.

Il y a diverses manières de greffer. La greffe par approche, en fente, en couronne, en flûte, en écusson.

GYMNOSPERME à semences nues.

HAMPE. Tige sans feuilles, destinée uniquement à tenir la fructification élevée au-dessus de la racine.

INFERE SUPERE. Quoique ces mots soient purement latins, on est obligé de les employer en françois dans le langage de la Botanique, sous peine d'être diffus, lâche & louche, pour vouloir parler purement. La même nécessité doit être supposée, & la même

excuse répétée dans tous les mots latins que je serai forcé de franciser. Car c'est ce que je ne ferai jamais que pour dire ce que je ne pourrois aussi-bien faire entendre dans un françois plus correct.

Il y a dans les fleurs deux dispositions différentes du calice & de la corolle, par rapport au germe dont l'expression revient si souvent, qu'il faut absolument créer un mot pour elle. Quand le calice & la corolle portent sur le germe, la fleur est dite *supere*. Quand le germe porte sur le calice & la corolle, la fleur est dite *infere*. Quand de la corolle on transporte le mot au germe, il faut prendre toujours l'opposé. Si la corolle est *infere*, le germe est *supere*; si la corolle est *supere*, le germe est *infere*; ainsi l'on a le choix de ces deux manieres d'exprimer la même chose.

Comme il y a beaucoup plus de plantes où la fleur est *infere*, que de celles où elle est *supere*, quand cette disposition n'est point exprimée, on doit toujours sous-entendre le premier cas, parce qu'il est le plus ordinaire; & si la description ne parle point de la disposition relative de la corolle & du germe, il faut supposer la corolle *infere*: car si elle étoit *supere*, l'auteur de la description l'auroit expressément dit.

LÉGUME. Sorte de péricarpe composé de deux panneaux dont les bords sont réunis par deux futures longitudinales. Les semences sont attachées alternativement à ces deux valves par la future supérieure, l'inférieure est nue. L'on appelle de ce nom en général le fruit des plantes légumineuses.

LÉGUMINEUSES. Voyez *Fleurs, Plantes.*

LIBER (le). Est composé de pellicules qui représentent les feuillettes d'un livre; elles touchent immédiatement au bois. Le Liber se détache tous les ans des deux autres parties de l'écorce, & s'unissant avec l'aubier, il produit sur la circonférence de l'arbre, une nouvelle couche qui en augmente le diamètre.

LIGNEUX. Qui a la consistance du bois.

LILIACÉES. Fleurs qui portent le caractère du Lis.

LIMBE. Quand une corolle monopétale régulière s'évase & s'élargit par le haut, la partie qui forme cet évasement s'appelle le Limbe, & se découpe ordinairement en quatre, cinq ou plusieurs segmens. Diverses *Campanules, Primeveres, Lisérons* & autres fleurs

monopétales offrent des exemples de ce Limbe, qui est à l'égard de la corolle à-peu-près ce qu'est à l'égard d'une cloche la partie qu'on nomme le pavillon. Le différent degré de l'angle que forme le Limbe avec le tube est ce qui fait donner à la corolle le nom d'infundibuliforme, de campaniforme, ou d'hypocrateniforme

LOBES des semences, sont deux corps réunis, aplatis d'un côté, convexes de l'autre. Ils sont distincts dans les semences légumineuses.

LOBES des feuilles.

LOGE. Cavité intérieure du fruit; il est à plusieurs loges, quand il est partagé par des cloisons.

MAILLET. Branche de l'année à laquelle on laisse pour la replanter deux chicots du vieux bois saillant des deux côtés. Cette sorte de bouture se pratique seulement sur la vigne, & même assez rarement.

MASQUE. Fleur en masque est une fleur monopétale irrégulière.

MONÉCIE ou MONŒCIE. Habitation commune aux deux sexes. On donne le nom de Monœcie à une classe de plantes composée de toutes celles qui portent des fleurs mâles & des fleurs femelles sur le même pied.

MONOIQUE. Toutes les plantes de la Monœcie sont monoïques. On appelle Plantes monoïques celles dont les fleurs ne sont pas hermaphrodites, mais séparément mâles & femelles sur le même individu. Ce mot, formé de celui de monœcie, vient du grec & signifie ici que les deux sexes occupent bien le même logis, mais sans habiter la même chambre. Le Concombre, le Melon & toutes les cucurbitacées sont des plantes monoïques.

MUFLE (fleur en) Voyez *Masque*.

NŒUDS. Sont les articulations des tiges & des racines.

NOMENCLATURE. Art de joindre aux noms qu'on impose aux plantes l'idée de leur structure & de leur classification.

NOYAU. Semence osseuse qui renferme une amande.

NUD. Dépourvu des vêtemens ordinaires à ses semblables.

On appelle graines nues celles qui n'ont point de péricarpe, ombelles nues celles qui n'ont point d'involucre, tiges nues celles qui ne sont point garnies de feuilles, &c.

NUITS-DE-FER. *Noctes ferreae.* Ce sont , en Suede , celles dont la froide température arrêtant la végétation de plusieurs plantes , produit leur dépérissement insensible , leur pourriture & enfin leur mort. Leurs premieres atteintes avertissent de rentrer dans les terres les plantes étrangères , qui périroient par ces sortes de froids.

(C'est aux premiers gels assez communs au mois d'Août dans les pays froids qu'on donne ce nom , qui , dans des climats tempérés , ne peut pas être employé pour les mêmes jours. H.)

ŒIL. Voyez *Ombilic.* Petite cavité qui se trouve en certains fruits à l'extrémité opposée au pédicule ; dans les fruits infères ce sont les divisions du calice qui forment l'ombilic , comme le Coin , la Poire , la Pomme , &c. dans ceux qui sont supères , l'ombilic est la cicatrice laissée par l'insertion du pistil.

ŒILLETONS. Bourgeons qui sont à côté des racines des Artichauts & d'autres plantes , & qu'on détache afin de multiplier ces plantes.

OMBELLE. Assemblage de rayons qui partant d'un même centre , divergent comme ceux d'un parasol. L'ombelle universelle porte sur la tige ou sur une branche , l'ombelle partielle sort d'un rayon de l'ombelle universelle.

OMBILIC. C'est , dans les bayes & autres fruits mous infères , le réceptacle de la fleur dont , après qu'elle est tombée , la cicatrice reste sur le fruit , comme on peut le voir dans les *Airelles.* Souvent le calice reste & couronne l'ombilic qui s'appelle alors vulgairement *œil.* Ainsi l'œil des poires & des pommes n'est autre chose que l'ombilic autour duquel le calice persistant s'est desséché.

ONGLE. Sorte de tache sur les pétales ou sur les feuilles , qui a souvent la figure d'un ongle & d'autres figures différentes , comme on peut le voir aux fleurs des Pavots , des Rosés , des Anémones , des Cistes , & aux feuilles des Renoncules , des Persicaires , &c.

ONGLET. Espèce de pointe crochue par laquelle le pétale de quelques corolles est fixé sur le calice ou sur le réceptacle : l'onglet des Œillets est plus long que celui des Rosées.

OPPOSÉES. Les feuilles opposées sont jusqu'au nombre de deux , placées l'une vis-à-vis de l'autre , des deux côtés de la tige ou des branches. Les feuilles opposées peuvent être pédiculées ou sessiles ;

s'il y avoit plus de deux feuilles attachées à la même hauteur autour de la tige , alors cette pluralité dénatureroit l'opposition , & cette disposition des feuilles prendroit un nom différent. Voyez *Verticillées*.

OVAIRE. C'est le nom qu'on donne à l'embrion du fruit , ou c'est le fruit même avant la fécondation. Après la fécondation l'ovaire perd ce nom & s'appelle simplement fruit , ou en particulier péri-carpe , si la plante est angiosperme ; semence ou graine , si la plante est gymnosperme.

PALMÉE. Une feuille est palmée lorsqu'au lieu d'être composée de plusieurs folioles comme la feuille digitée , elle est seulement découpée en plusieurs lobes dirigés en rayon vers le sommet du pétiole , mais se réunissant avant que d'y arriver.

PANICULE. Epi rameux & pyramidal. Cette figure lui vient de ce que les rameaux du bas étant les plus *larges* , forment entr'eux un plus large espace , qui se rétrécit en montant , à mesure que ces rameaux deviennent plus *courts* , moins nombreux ; en sorte qu'une panicule parfaitement régulière se termineroit enfin par une fleur stérile.

PARASITES. Plantes qui naissent ou croissent sur d'autres plantes & se nourrissent de leur substance. La Cuscute , le Gui , plusieurs Mousses & Lichens sont des plantes parasites.

PARENCHIME. Substance pulpeuse ou tissu cellulaire qui forme le corps de la feuille ou du pétale : il est couvert dans l'une & dans l'autre d'un épiderme.

PARTIELLE. Voyez *Ombelle*.

PARTIES DE LA FRUCTIFICATION. Voyez *Etamines* ; *Pistil*.

PAVILLON , synonyme d'étendard.

PÉDICULE. Base allongée qui porte le fruit. On dit *pedunculus* en latin , mais je crois qu'il faut dire *pédicule* en français. C'est l'ancien usage , & il n'y a aucune bonne raison pour le changer. *Pedunculus* sonne mieux en latin & il évite l'équivoque du nom *pediculus*. Mais le mot *pédicule* est net & plus doux en français , & dans le choix des mots , il convient de consulter l'oreille & d'avoir égard à l'accent de la langue.

L'adjectif *pédicule* me paroît nécessaire par opposition à l'autre adjectif

adjectif *sessile*. La Botanique est si embarrassée de termes, qu'on ne sauroit trop s'attacher à rendre clairs & courts ceux qui lui sont spécialement consacrés.

Le pédicule est le lien qui attache la fleur ou le fruit à la branche ou à la tige. Sa substance est d'ordinaire plus solide que celle du fruit qu'il porte par un de ses bouts, & moins que celle du bois auquel il est attaché par l'autre. Pour l'ordinaire quand le fruit est mûr, il se détache & tombe avec son pédicule. Mais quelquefois, & sur-tout dans les plantes herbacées, le fruit tombe & le pédicule reste, comme on peut le voir dans le genre des *Rumex*. On y peut remarquer encore une autre particularité. C'est que les pédicules qui tous sont verticillés autour de la tige, sont aussi tous articulés vers leur milieu. Il semble qu'en ce cas le fruit devoit se détacher à l'articulation, tomber avec une moitié du pédicule, & laisser l'autre moitié seulement attachée à la plante. Voilà néanmoins ce qui n'arrive pas. Le fruit se détache & tombe seul. Le pédicule tout entier reste, & il faut une action expresse pour le diviser en deux au point de l'articulation.

PERFOLIÉES. La feuille perfoliée est celle que la branche enfle & qui entoure celle-ci de tous côtés.

PERIANTHE. Sorte de calice qui touche immédiatement la fleur ou le fruit.

PERRUQUE. Nom donné par Vaillant aux racines garnies d'un cheveu touffu de fibrilles entrelacées comme des cheveux emmêlés.

PÉTALE. On donne le nom de pétale à chaque pièce entière de la corolle. Quand la corolle n'est que d'une seule pièce, il n'y a aussi qu'un pétale; le pétale & la corolle ne font alors qu'une seule & même chose, & cette sorte de corolle se désigne par l'épithète de monopétale. Quand la corolle est de plusieurs pièces, ces pièces font autant de pétales, & la corolle qu'elles composent se désigne par leur nombre tiré du grec, parce que le mot de pétale en vient aussi, & qu'il convient, quand on veut composer un mot, de tirer les deux racines de la même langue. Ainsi les mots de monopétale, de dipétale, de tripétale, de tétrapétale, de pentapétale, & enfin de polypétale, indiquent une corolle d'une seule pièce, ou de deux, de trois, de quatre, de cinq, &c., enfin d'une multitude indéterminée de pièces.

PÉTATOÏDE. Qui a des pétales. Ainsi la fleur *pétatoïde* est l'opposé de la fleur *apétale*.

Quelquefois ce mot entre comme seconde racine dans la composition d'un autre mot dont la première racine est un nom de nombre. Alors il signifie une corolle monopétale profondément divisée en autant de sections qu'en indique la première racine. Ainsi la corolle tripétatoïde est divisée en trois segments ou demi-pétales, la pentapétatoïde en cinq, &c.

PÉTIOLE. Base allongée qui porte la feuille. Le mot *pétiole* est opposé à *sessile* à l'égard des feuilles, comme le mot *pédicule* l'est à l'égard des fleurs & des fruits. Voyez *Pédicule*, *Sessile*.

PINNÉE. Une feuille ailée à plusieurs rangs s'appelle feuille pinnée.

PISTIL. Organe femelle de la fleur qui surmonte le germe, & par lequel celui-ci reçoit l'intro-mission fécondante de la poussière des anthères : le pistil se prolonge ordinairement par un ou plusieurs styles, quelquefois aussi il est couronné immédiatement par un ou plusieurs stigmates, sans aucun style intermédiaire. Le stigmate reçoit la poussière prolifique du sommet des étamines, & la transmet par le pistil dans l'intérieur du germe pour féconder l'ovaire. Suivant le système sexuel, la fécondation des plantes ne peut s'opérer que par le concours des deux sexes, & l'acte de la fructification n'est plus que celui de la génération. Les filets des étamines sont les vaisseaux spermatiques, les anthères sont les testicules, la poussière qu'elles répandent est la liqueur féminale, le stigmate devient la vulve, le style est la trompe ou le vagin & le germe fait l'office d'utérus ou de matrice.

PLACENTA. Réceptacle des semences. C'est le corps auquel elles sont immédiatement attachées. M. Linnæus n'admet point ce nom de *Placenta*, & emploie toujours celui de réceptacle. Ces mots rendent pourtant des idées fort différentes. Le réceptacle est la partie par où le fruit tient à la plante. Le placenta est la partie par où les semences tiennent au péricarpe. Il est vrai que quand les semences sont nues, il n'y a point d'autre placenta que le réceptacle ; mais toutes les fois que le fruit est angiosperme, le réceptacle & le placenta sont différens :

Les cloisons (*dissépimenta*) de toutes les capsules à plusieurs loges

font de véritables placentas, & dans des capsules uniloges, il ne laisse pas d'y avoir souvent des placentas autres que le péricarpe.

PLANTE. Production végétale composée de deux parties principales, savoir, la racine par laquelle elle est attachée à la terre ou à un autre corps dont elle tire sa nourriture, & l'herbe par laquelle elle inspire & respire l'élément dans lequel elle vit. De tous les végétaux connus, la Truffe est presque le seul qu'on puisse dire n'être pas plante.

PLANTES. Végétaux disséminés sur la surface de la terre pour la vêtir & la parer. Il n'y a point d'aspect aussi triste que celui de la terre nue; il n'y en a point d'aussi riant que celui des montagnes couronnées d'arbres, des rivières bordées de bocages, des plaines tapissées de verdure, & des vallons émaillés de fleurs.

On ne peut disconvenir que les plantes ne soient des corps organisés & vivans, qui se nourrissent & croissent par intussusception, & dont chaque partie possède en elle-même une vitalité isolée & indépendante des autres, puisqu'elles ont la faculté de se reproduire (1).

POILS ou **SOYE.** Filets plus ou moins solides & fermes qui naissent sur certaines parties des plantes; ils sont quarrés ou cylindriques, droits ou couchés, fourchés ou simples, subulés ou en hameçons; & ces diverses figures sont des caractères assez constans pour pouvoir servir à classer ces plantes. Voyez l'ouvrage de M. Guertard, intitulé: *Observations sur les plantes.*

POLYGAMIE, pluralité d'habitation. Une classe de plantes porte le nom de Polygamie & renferme toutes celles qui ont des fleurs hermaphrodites sur un pied, & des fleurs d'un seul sexe mâles ou femelles sur un autre pied.

Ce mot de Polygamie s'applique encore à plusieurs ordres de la classe des fleurs composées; & alors on y attache une idée un peu différente.

Les fleurs composées peuvent toutes être regardées comme Poly-

(1) Cet article ne paroît pas achevé non plus que beaucoup d'autres, quoiqu'on ait rassemblé, dans les trois paragraphes ci-dessus qui composent celui-ci, trois morceaux de l'Auteur tous sur autant de chiffons.

games, puisqu'elles renferment toutes plusieurs fleurons qui fructifient séparément, & qui par conséquent ont chacun sa propre habitation, &, pour ainsi dire, sa propre lignée. Toutes ces habitations séparées se conjoignent de différentes manières, & par-là forment plusieurs sortes de combinaisons.

Quand tous les fleurons d'une fleur composée sont hermaphrodites, l'ordre qu'ils forment porte le nom de Polygamie égale.

Quand tous ces fleurons composans ne sont pas hermaphrodites, ils forment entr'eux, pour ainsi dire, une Polygamie bâtarde, & cela de plusieurs façons.

1°. *Polygamie superflue*, lorsque les fleurons du disque étant tous hermaphrodites fructifient, & que les fleurons du contour étant femelles fructifient aussi.

2°. *Polygamie inutile*, quand les fleurons du disque étant hermaphrodites fructifient, & que ceux du contour sont neutres & ne fructifient point.

3°. *Polygamie nécessaire*, quand les fleurons du disque étant mâles & ceux du contour étant femelles, ils ont besoin les uns des autres pour fructifier.

4°. *Polygamie séparée*, lorsque les fleurons composans sont divisés entr'eux, soit un à un, soit plusieurs ensemble, par autant de calices partiels renfermés dans celui de toute la fleur.

On pourroit imaginer encore de nouvelles combinaisons, en supposant, par exemple, des fleurons mâles au contour, & des fleurons hermaphrodites ou femelles au disque; mais cela n'arrive point.

POUSSIÈRE PROLIFIQUE. C'est une multitude de petits corps sphériques enfermés dans chaque anthere & qui, lorsque celle-ci s'ouvre & les verse dans le stigmate, s'ouvrent à leur tour, imbibent ce même stigmate d'une humeur qui, pénétrant à travers le pistil, va féconder l'embrion du fruit.

PROVIN. Branche de vigne couchée & coudée en terre. Elle pousse des chevelus par les nœuds qui se trouvent enterrés. On coupe ensuite le bois qui tient au cep, & le bout opposé qui sort de terre devient un nouveau cep.

PULPE. Substance molle & charnue de plusieurs fruits & racines.

RACINE. Partie de la plante par laquelle elle tient à la terre

ou au corps qui la nourrit. Les plantes ainsi attachées par la racine à leur marrice ne peuvent avoir de mouvement local ; le sentiment leur seroit inutile, puisqu'elles ne peuvent chercher ce qui leur convient, ni fuir ce qui leur nuit : or, la nature ne fait rien en vain.

RADICALES. Se dit des feuilles qui sont les plus près de la racine : ce mot s'étend aussi aux tiges dans le même sens.

RADICULE. Racine naissante.

RADIÉE. Voyez *Fleur*.

RÉCEPTACLE. Celle des parties de la fleur & du fruit qui sert de siège à toutes les autres & par où leur sont transmis de la plante les suc nutritifs qu'elles en doivent tirer.

Il est divisé le plus généralement en réceptacle propre, qui ne soutient qu'une seule fleur & un seul fruit, & qui, par conséquent, n'appartient qu'aux plus simples, & en réceptacle commun qui porte & reçoit plusieurs fleurs.

Quand la fleur est infère, c'est le même réceptacle qui porte toute la fructification. Mais quand la fleur est supère, le réceptacle propre est double, & celui qui porte la fleur n'est pas le même que celui qui porte le fruit. Ceci s'entend de la construction la plus commune ; mais on peut proposer à ce sujet le problème suivant, dans la solution duquel la nature a mis une de ses plus ingénieuses inventions.

Quand la fleur est sur le fruit, comment se peut-il faire que la fleur & le fruit n'aient cependant qu'un seul & même réceptacle.

Le réceptacle commun n'appartient proprement qu'aux fleurs composées, dont il porte & unit tous les fleurons en une fleur régulière ; en sorte que le retranchement de quelques-uns causeroit l'irrégularité de tous ; mais outre les fleurs agrégées dont on peut dire à-peu-près la même chose, il y a d'autres sortes de réceptacles communs qui méritent encore le même nom, comme ayant le même usage. Tels sont l'*Ombelle*, l'*Epi*, la *Panicule*, le *Thyrse*, la *Cyme*, le *Spadix*, dont on trouvera les articles chacun à sa place.

RÉGULIÈRES (fleurs). Elles sont symétriques dans toutes leurs parties, comme les *Crucifères*, les *Liliacées*, &c.

RÉNIFORME. De la figure d'un rein.

ROSACÉE. Polypétale régulière comme est la rose.

ROSETTE. Fleur en rosette est une fleur monopétale dont le tube est nul ou très-court & le limbe très-applati.

SEMENCE. Germe ou rudiment simple d'une nouvelle plante uni à une substance propre à sa conservation avant qu'elle germe, & qui la nourrit durant la première germination, jusqu'à ce qu'elle puisse tirer son aliment immédiatement de la terre.

SESSILE. Cet adjectif marque privation de réceptacle. Il indique que la feuille, la fleur ou le fruit auxquels on l'applique tiennent immédiatement à la plante sans l'entremise d'aucun pétiole ou pédicule.

SEXE. Ce mot a été étendu au règne végétal & y est devenu familier depuis l'établissement du système sexuel.

SILIQUE. Fruit composé de deux panneaux retenus par deux futures longitudinales auxquelles les graines sont attachées des deux côtés.

La Silique est ordinairement biloculaire & partagée par une cloison à laquelle est attachée une partie des graines. Cependant cette cloison ne lui étant pas essentielle ne doit pas entrer dans sa définition, comme on peut le voir dans le *Cléome*, dans la *Chélidoine*, &c.

SOLITAIRE. Une fleur solitaire est seule sur son pédicule.

SOUS-ARBRISSEAU. Plante ligneuse ou petit buisson moindre que l'arbrisseau, mais qui ne pousse point en automne de boutons à fleurs ou à fruits. Tels sont le *Thym*, le *Romarin*, le *Grofeiller*, les *Bruyeres*, &c.

SOYES. Voyez *Poils*.

SPADIX ou RÉGIME. C'est le rameau floral dans la famille des Palmiers; il est le vrai réceptacle de la fructification, entouré d'un spathe qui lui sert de voile.

SPATHE. Sorte de calice membraneux qui sert d'enveloppe aux fleurs avant leur épanouissement, & se déchire pour leur ouvrir le passage aux approches de la fécondation.

Le Spathe est caractéristique dans la famille des Palmiers & dans celle des liliacées.

SPIRALE. Ligne qui fait plusieurs tours en s'écartant du centre ou en s'en approchant.

STIGMATE. Sommet du pistil qui s'humecte au moment de la fécondation, pour que la poussière prolifique s'y attache.

STIPULE. Sorte de foliole ou d'écaille qui naît à la base du pétiole, du pédicule, ou de la branche. Les Stipules sont ordinairement extérieures à la partie qu'elles accompagnent, & leur servent en quelque manière de consoles : mais quelquefois aussi elles naissent à côté, vis-à-vis, ou au-dedans même de l'angle d'insertion.

M. Adanson dit qu'il n'y a de vraies stipules que celles qui sont attachées aux tiges, comme dans les Airelles, les Apocins, les Jujubiers, les Tithymales, les Châtaigniers, les Tilleuls, les Mauves, les Câpriens : elles tiennent lieu de feuilles dans les plantes qui ne les ont pas verticillées. Dans les plantes légumineuses la situation des stipules varie. Les Rosiers n'en ont pas de vraies, mais seulement un prolongement ou appendice de feuille, ou une extension du pétiole. Il y a aussi des stipules membraneuses comme dans l'Espargoute.

STYLE. Partie du pistil qui tient le stigmate élevé au-dessus du germe.

SUC NOURRICIER. Partie de la fève qui est propre à nourrir la plante.

SUPERE, Voyez *Infere*.

SUPPORTS, *Fulera*. Dix espèces, savoir, la stipule, la bractée, la vrille, l'épine, l'aiguillon, le pédicule, le pétiole, la hampe, la glande & l'écaille.

SURGEON, *Surculus*. Nom donné aux jeunes branches de l'Œillet, &c. auxquelles on fait prendre racine en les buttant en terre lorsqu'elles tiennent encore à la tige : cette opération est une espèce de *Marcotte*.

SYNONYMIE. Concordance de divers noms donnés par différents Auteurs aux mêmes plantes.

La Synonymie n'est point une étude oiseuse & inutile.

TALON. Oreillette qui se trouve à la base des feuilles d'Orangers. C'est aussi l'endroit où tient l'œilleton qu'on détache d'un pied d'Arrichaut, & cet endroit a un peu de racine.

TERMINAL. Fleur Terminale est celle qui vient au sommet de la tige ou d'une branche.

TERNÉE. Une feuille ternée est composée de trois folioles attachées au même pétiole.

TÊTE. Fleur en Tête ou Capitée, est une fleur agrégée ou composée, dont les fleurons sont disposés sphériquement ou à-peu-près.

THIRSE. Epi rameux & cylindrique; ce terme n'est pas extrêmement usité, parce que les exemples n'en sont pas fréquens.

TIGE. Tronc de la plante d'où sortent toutes ses autres parties qui sont hors de terre : elle a du rapport avec la côte, en ce que celle-ci est quelquefois unique & se ramifie comme elle, par exemple dans la Fougère : elle s'en distingue aussi en ce qu'uniforme dans son contour, elle n'a ni face, ni dos, ni côtés déterminés, au lieu que tout cela se trouve dans la côte.

Plusieurs plantes n'ont point de tige, d'autres n'ont qu'une tige nue & sans feuilles qui pour cela change de nom. Voyez *Hampe*.

La tige se ramifie en branches de différentes manières.

TOQUE. Figure de bonnet cylindrique avec une marge relevée en manière de chapeau. Le fruit du *Paliurus* a la forme d'une Toque.

TRACER. Courir horizontalement entre deux terres, comme fait le chien dent. Ainsi le mot Tracer ne convient qu'aux racines. Quand on dit donc que le Fraîsier trace, on dit mal, il rampe, & c'est autre chose.

TRACHÉES DES PLANTES. Sont, selon Malpighi, certains vaisseaux formés, par les contours spiraux d'une lame mince, plate & assez large, qui, se roulant & contournant ainsi en tire-bourre, forme un tuyau étranglé & comme divisé en sa longueur en plusieurs cellules, &c.

TRAINASSE ou **TRAINÉE.** Longs filets qui dans certaines plantes rampent sur la terre, & qui d'espace en espace ont des articulations par lesquelles elles jettent en terre des radicules qui produisent de nouvelles plantes.

TUNIQUES. Ce sont les peaux ou enveloppes concentriques des Oignons.

VEGÉTAL. Corps organisé doué de vie & privé de sentiment.

On ne me passera pas cette définition, je le fais. On veut que les minéraux vivent, que les végétaux sentent, & que la matière même informe soit douée de sentiment. Quoi qu'il en soit de cette nouvelle physique, jamais je n'ai pu, je ne pourrai jamais parler d'après les idées d'autrui, quand ces idées ne sont pas les miennes.

J'ai

J'ai souvent vu mort un arbre que je voyois auparavant plein de vie ; mais la mort d'une pierre est une idée qui ne sauroit m'entrer dans l'esprit. Je vois un sentiment exquis dans mon chien , mais je n'en apperçois aucun dans un Chou. Les paradoxes de Jean-Jacques sont fort célèbres. J'ose demander s'il en avança jamais d'aussi fou que celui que j'aurois à combattre si j'entrois ici dans cette discussion, & qui pourrant ne choque personne. Mais je m'arrête & rentre dans mon sujet.

Puisque les végétaux naissent & vivent , ils se détruisent & meurent , c'est l'irrévocable loi à laquelle tout corps est soumis ; par conséquent ils se reproduisent : mais comment se fait cette reproduction ? En tout ce qui est soumis à nos sens dans le regne végétal , nous la voyons se faire par la voie de la fructification , & l'on peut présumer que cette loi de la nature est également suivie dans les parties du même regne , dont l'organisation échappe à nos yeux. Je ne vois ni fleurs ni fruits dans les *Byssus* , dans les *Conserva* , dans les *Truffes* ; mais je vois ces végétaux se perpétuer , & l'analogie sur laquelle je me fonde pour leur attribuer les mêmes moyens qu'aux autres de tendre à la même fin ; cette analogie , dis-je , me paroît si sûre , que je ne puis lui refuser mon assentiment.

Il est vrai que la plupart des plantes ont d'autres manieres de se reproduire , comme par caïeux , par boutures , par drageons enracinés. Mais ces moyens sont bien plutôt des supplémens que des principes d'institution ; ils ne sont point communs à toutes ; il n'y a que la fructification qui le soit & qui ne souffrant aucune exception dans celles qui nous sont bien connues , n'en laisse point supposer dans les autres substances végétales qui le sont moins.

VELU. Surface rapillée de poils.

VERTICILLÉ. Attache circulaire sur le même plan & en nombre de plus de deux autour d'un axe commun.

VIVACE. Qui vit plusieurs années ; les arbres , les arbrisseaux , les sous-arbrisseaux sont tous vivaces. Plusieurs herbes même le sont , mais seulement par leurs racines. Ainsi le Chevre-feuille & le Houblon , tous deux vivaces , le sont différemment. Le premier conserve pendant l'hiver ses tiges , en sorte qu'elles bourgeonnent & fleurissent le printems suivant ; mais le Houblon perd les siennes à la fin de cha-

que automne & recommence toujours chaque année à en pousser de son pied de nouvelles.

Les plantes transportées hors de leur climat sont sujettes à varier sur cet article. Plusieurs plantes vivaces dans les pays chauds deviennent parmi nous annuelles, & ce n'est pas la seule altération qu'elles subissent dans nos jardins.

De sorte que la Botanique exotique étudiée en Europe, donne souvent de bien fausses observations.

VRILLES, ou mains. Espèce de filets qui terminent les branches dans certaines plantes, & leur fournissent les moyens de s'attacher à d'autres corps. Les Vrilles sont simples ou rameuses; elles prennent, étant libres, toutes sortes de directions, & lorsqu'elles s'accrochent à un corps étranger, elles l'embrassent en spirale.

VULGAIRE. On désigne ordinairement ainsi l'espèce principale de chaque genre la plus anciennement connue dont il a tiré son nom, & qu'on regardoit d'abord comme une espèce unique.

URNE. Boîte ou capsule remplie de poussière que portent la plupart des mouffes en fleur. La construction la plus commune de ces Urnes est d'être élevée au-dessus de la plante par un pédicule plus ou moins long, de porter à leur sommet une espèce de coëffe ou de capuchon pointu qui les couvre, adhérant d'abord à l'Urne, mais qui s'en détache ensuite & tombe lorsqu'elle est prête à s'ouvrir; de s'ouvrir ensuite aux deux tiers de leur hauteur, comme une boîte à savonnette, par un couvercle qui s'en détache & tombe à son tour après la chute de la coëffe; d'être doublement ciliée autour de sa jointure, afin que l'humidité ne puisse pénétrer dans l'intérieur de l'Urne tant qu'elle est ouverte; enfin de pencher & se courber en en-bas aux approches de la maturité pour verser à terre la poussière qu'elle contient.

L'opinion générale des Botanistes sur cet article, est que cette Urne avec son pédicule est une étamine dont le pédicule est le filet, dont l'Urne est l'anthere, & dont la poudre qu'elle contient & qu'elle verse est la poussière fécondante qui va fertiliser la fleur femelle; en conséquence de ce système on donne communément le nom d'anthere à la capsule dont nous parlons. Cependant comme la fructification des mouffes n'est pas jusqu'ici parfaitement connue, & qu'il n'est pas d'une certitude invincible que l'anthere dont nous parlons soit véritablement

une anthère , je crois qu'en attendant une plus grande évidence , sans se presser d'adopter un nom si décisif que de plus grandes lumières pourroient forcer ensuite d'abandonner , il vaut mieux conserver celui d'Urne donné par Vaillant , & qui , quelque système qu'on adopte , peut subsister sans inconvénient.

UTRICULES. Sortes de petites outres percées par les deux bouts ; & communiquant successivement de l'une à l'autre par leurs ouvertures comme les aludels d'un alambic. Ces vaisseaux sont ordinairement pleins de sève. Ils occupent les espaces ou mailles ouvertes qui se trouvent entre les fibres longitudinales & le bois.



LETTRES
ÉLÉMENTAIRES
SUR
LA BOTANIQUE;
A MADAME DE L***.

SECRET
CONFIDENTIAL
SECRET
CONFIDENTIAL
SECRET

L E T T R E S
É L É M E N T A I R E S
S U R
L A B O T A N I Q U E ,
A M A D A M E D E L***. (1)

L E T T R E P R E M I E R E .

Du 22 Août 1771.

VOTRE idée d'amuser un peu la vivacité de votre fille & de l'exercer à l'attention sur des objets agréables & variés comme les plantes , me paroît excellente , mais je n'aurois osé vous la proposer , de peur de faire le Monsieur Joffe. Puisqu'elle vient de vous , je l'approuve de tout mon cœur , & j'y concourrai de même , persuadé qu'à tout âge l'étude de la nature émouffe le goût des amusemens frivoles , prévient le tumulte des passions , & porte à l'ame une nourriture qui lui profite en la remplissant du plus digne objet de ses contemplations.

Vous avez commencé par apprendre à la Petite les noms d'autant de plantes que vous en aviez de communes sous les yeux : c'étoit précisément ce qu'il falloit faire. Ce petit nombre de plantes qu'elle connoît de vue sont les pieces de comparaison pour étendre ses connoissances ; mais elles ne suffisent pas. Vous me demandez un petit catalogue des plantes les plus connues avec des marques pour les reconnoître. Je trouve à cela quelque embarras. C'est de vous

(1) Madame de L*** qui a bien voulu nous fournir les originaux de ces Lettres , vouloit qu'on en ôtât tout ce qui la regardoit personnellement ; mais nous n'avons pas cru devoir supprimer des éloges très-mérités qui auroient honoré M. Rousseau lui-même , si cette Dame nous avoit permis de la nommer.

donner par écrit ces marques ou caractères d'une manière claire & cependant peu diffuse. Cela me paroît impossible sans employer la langue de la chose, & les termes de cette langue forment un vocabulaire à part que vous ne sauriez entendre, s'il ne vous est préalablement expliqué.

D'ailleurs ne connoître simplement les plantes que de vue & ne favoir que leurs noms, ne peut être qu'une étude trop insipide pour des esprits comme les vôtres, & il est à présumer que votre fille ne s'en amuseroit pas long-tems. Je vous propose de prendre quelques notions préliminaires de la structure végétale ou de l'organisation des plantes, afin, dussiez-vous ne faire que quelques pas dans le plus beau, dans le plus riche des trois regnes de la nature, d'y marcher du moins avec quelques lumieres. Il ne s'agit donc pas encore de la nomenclature, qui n'est qu'un favoir d'herboriste. J'ai toujours cru qu'on pouvoit être un très-grand Botaniste sans connoître une seule plante par son nom; & sans vouloir faire de votre fille un très-grand Botaniste, je crois néanmoins qu'il lui sera toujours utile d'apprendre à bien voir ce qu'elle regarde. Ne vous effarouchez pas au reste de l'entreprise. Vous connoîtrez bientôt qu'elle n'est pas grande. Il n'y a rien de compliqué ni de difficile à suivre dans ce que j'ai à vous proposer. Il ne s'agit que d'avoir la patience de commencer par le commencement. Après cela on n'avance qu'autant qu'on veut.

Nous touchons à l'arrière-saison, & les plantes dont la structure a le plus de simplicité sont déjà passées. D'ailleurs, je vous demande quelque tems pour mettre un peu d'ordre dans vos observations. Mais en attendant que le printems nous mette à portée de commencer & de suivre le cours de la nature, je vais toujours vous donner quelques mots du vocabulaire à retenir.

Une plante parfaite est composée de racine, de tige, de branches; de feuilles, de fleurs & de fruits, (car on appelle fruit en Botanique, tant dans les herbes que dans les arbres, toute la fabrique de la semence). Vous connoissez déjà tout cela, du moins assez pour entendre le mot; mais il y a une partie principale qui demande un plus grand examen; c'est la *fructification*, c'est-à-dire, la *fleur* & le *fruit*. Commençons par la fleur qui vient la première. C'est dans cette
partie

partie que la nature a renfermé le sommaire de son ouvrage ; c'est par elle qu'elle le perpétue , & c'est aussi de toutes les parties du végétal la plus éclatante pour l'ordinaire, toujours la moins sujette aux variations.

Prenez un *Lis*. Je pense que vous en trouverez encore aisément en pleine fleur. Avant qu'il s'ouvre , vous voyez à l'extrémité de la tige un bouton oblong verdâtre , qui blanchit à mesure qu'il est prêt à s'épanouir ; & quand il est tout-à-fait ouvert , vous voyez son enveloppe blanche prendre la forme d'un vase divisé en plusieurs segmens. Cette partie enveloppante & colorée qui est blanche dans le *Lis* , s'appelle la *corolle* , & non pas la fleur comme chez le vulgaire , parce que la fleur est un composé de plusieurs parties dont la corolle est seulement la principale.

La corolle du *Lis* n'est pas d'une seule piece , comme il est facile à voir. Quand elle se fane & tombe , elle tombe en six pieces bien séparées , qui s'appellent des pétales. Ainsi la corolle du *Lis* est composée de six pétales. Toute corolle de fleur qui est ainsi de plusieurs pieces , s'appelle corolle *poly pétale*. Si la corolle n'étoit que d'une seule piece , comme par exemple dans le *Liseron* , appelé *Clochette des champs* , elle s'appelleroit *monopétale*. Revenons à notre *Lis*.

Dans la corolle , vous trouverez précisément au milieu une espee de petite colonne attachée tout au fond & qui pointe directement vers le haut. Cette colonne , prise dans son entier , s'appelle le *Pistil* ; prise dans ses parties , elle se divise en trois. 1°. Sa base renflée en cylindre avec trois angles arrondis tout autour. Cette base s'appelle le *Germe*. 2°. Un filet posé sur le germe. Ce filet s'appelle *Style*. 3°. Le style est couronné par une espee de chapiteau avec trois échancrures. Ce chapiteau s'appelle le *Stigmate*. Voilà en quoi consiste le pistil & ses trois parties.

Entre le pistil & la corolle , vous trouvez six autres corps bien distincts , qui s'appellent les *Étamines*. Chaque étamine est composée de deux parties ; savoir , une plus mince par laquelle l'étamine tient au fond de la corolle , & qui s'appelle le *Filet*. Une plus grosse qui tient à l'extrémité supérieure du filet , & qui s'appelle *Anthère*. Chaque anthère est une boîte qui s'ouvre quand elle est mûre , & verse une poussière jaune très-odorante , dont nous parlerons dans la suite.

Cette poussière jusqu'ici n'a point de nom françois ; chez les Botanistes on l'appelle le *Pollen*, mot qui signifie poussière.

Voilà l'analyse grossière des parties de la fleur. A mesure que la corolle se fane & tombe, le germe grossit & devient une capsule triangulaire allongée, dont l'intérieur contient des semences plates distribuées en trois loges. Cette capsule considérée comme l'enveloppe des graines, prend le nom de *Péricarpe*. Mais je n'entreprendrai pas ici l'analyse du fruit. Ce sera le sujet d'une autre Lettre.

Les parties que je viens de vous nommer se trouvent également dans les fleurs de la plupart des autres plantes, mais à divers degrés de proportion, de situation & de nombre. C'est par l'analogie de ces parties & par leurs diverses combinaisons, que se déterminent les diverses familles du regne végétal. Et ces analogies des parties de la fleur se lient avec d'autres analogies des parties de la plante qui semblent n'avoir aucun rapport à celles-là. Par exemple, ce nombre de six étamines, quelquefois seulement trois, de six pétales ou divisions de la corolle, & cette forme triangulaire à trois loges de l'ovaire, déterminent toute la famille des liliacées ; & dans toute cette même famille qui est très-nombreuse, les racines sont toutes des oignons ou *bulbes* plus ou moins marquées & variées, quant à leur figure ou composition. L'oignon du Lis est composé d'écailles en recouvrement ; dans l'Asphodèle, c'est une liasse de navets allongés ; dans le Safran, ce sont deux bulbes l'une sur l'autre ; dans le Colchique, à côté l'une de l'autre, mais toujours des bulbes.

Le Lis, que j'ai choisi parce qu'il est de la saison, & aussi à cause de la grandeur de sa fleur & de ses parties qui les rend plus sensibles, manque cependant d'une des parties constitutives d'une fleur parfaite, savoir, le calice. Le *calice* est cette partie verte & divisée communément en cinq folioles, qui soutient & embrasse par le bas la corolle, & qui l'enveloppe toute entière avant son épanouissement, comme vous aurez pu le remarquer dans la Rose. Le calice qui accompagne presque toutes les autres fleurs manque à la plupart des liliacées, comme la Tulipe, la Jacinthe, le Narcisse, la Tubéreuse, &c., & même l'Oignon, le Poireau, l'Ail, qui sont aussi de véritables liliacées, quoiqu'elles paroissent fort différentes au premier coup-d'œil. Vous verrez encore que dans toute cette même famille les tiges sont

simples & peu rameuses, les feuilles entières & jamais découpées; observations qui confirment dans cette famille l'analogie de la fleur & du fruit par celle des autres parties de la plante. Si vous suivez ces détails avec quelque attention, & que vous vous les rendiez familiers par des observations fréquentes, vous voilà déjà en état de déterminer par l'inspection attentive & suivie d'une plante, si elle est ou non de la famille des Liliacées, & cela sans savoir le nom de cette plante. Vous voyez que ce n'est plus ici un simple travail de la mémoire, mais une étude d'observations & de faits, vraiment digne d'un Naturaliste. Vous ne commencerez pas par dire tout ce'a à votre fille, & encore moins dans la suite, quand vous serez initiée dans les mystères de la végétation; mais vous ne lui développerez par degrés que ce qui peut convenir à son âge & à son sexe, en la guidant pour trouver les choses par elle-même plutôt qu'en les lui apprenant. Bonjour, chere Cousine, si tout ce fatras vous convient, je suis à vos ordres.

L E T T R E I I.

Du 18 Octobre 1771.

PUISQUE vous saisissiez si bien, chere Cousine, les premiers linéamens des plantes, quoique si légèrement marqués, que votre œil clair-voyant fait déjà distinguer un air de famille dans les liliacées, & que notre chere petite Botaniste s'amuse de corolles & de pétales, je vais vous proposer une autre famille sur laquelle elle pourra derechef exercer son petit savoir; avec un peu plus de difficulté pourtant, je l'avoue, à cause des fleurs beaucoup plus petites, du feuillage plus varié; mais avec le même plaisir de sa part & de la vôtre; du moins si vous en prenez autant à suivre cette route fleurie que j'en trouve à vous la tracer.

Quand les premiers rayons du printems auront éclairé vos progrès, en vous montrant dans les jardins les Jacinthes, les Tulipes, les Narcisses, les Jonquilles & les Muguets, dont l'analyse vous est déjà connue, d'autres fleurs arrêteront bien-tôt vos regards & vous demanderont un nouvel examen. Telles seront les Giroflées ou Violiers;

telles les Juliennes ou Girardes. Tant que vous les trouverez doubles, ne vous attachez pas à leur examen; elles seront défigurées, ou, si vous voulez, parées à notre mode, la nature ne s'y trouvera plus: elle refuse de se reproduire par des monstres ainsi mutilés; car si la partie la plus brillante, savoir, la corolle, s'y multiplie, c'est aux dépens des parties les plus essentielles qui disparaissent sous cet éclat.

Prenez donc une Giroflée simple, & procédez à l'analyse de sa fleur. Vous y trouverez d'abord une partie extérieure qui manque dans les liliacées, savoir, le calice. Ce calice est de quatre pièces qu'il faut bien appeler feuilles ou folioles, puisque nous n'avons point de mot propre pour les exprimer, comme le mot pétales pour les pièces de la corolle. Ces quatre pièces, pour l'ordinaire, sont inégales de deux en deux, c'est-à-dire, deux folioles opposées l'une à l'autre, égales entr'elles, plus petites; & les deux autres, aussi égales entr'elles & opposées, plus grandes & sur-tout par le bas où leur arrondissement fait en-dehors une bosse assez sensible.

Dans ce calice vous trouverez une corolle composée de quatre pétales dont je laisse à part la couleur, parce qu'elle ne fait point caractère. Chacun de ces pétales est attaché au réceptacle ou fond du calice par une partie étroite & pâle qu'on appelle l'*Onglet*, & débordé le calice par une partie plus large & plus colorée, qu'on appelle la *Lame*.

Au centre de la corolle est un pistil alongé, cylindrique ou à-peu-près, terminé par un style très-court, lequel est terminé lui-même par un stygmate oblong, *bifide*, c'est-à-dire partagé en deux parties qui se réfléchissent de part & d'autre.

Si vous examinez avec soin la position respective du calice & de la corolle, vous verrez que chaque pétale, au lieu de correspondre exactement à chaque foliole du calice, est posé au contraire entre les deux; de sorte qu'il répond à l'ouverture qui les sépare, & cette position alternative a lieu dans toutes les espèces de fleurs qui ont un nombre égal de pétales à la corolle & de folioles au calice.

Il nous reste à parler des étamines. Vous les trouverez dans la Giroflée au nombre de six, comme dans les liliacées, mais non pas de même égales entr'elles, ou alternativement inégales; car vous en

verrez seulement deux en opposition l'une de l'autre, sensiblement plus courtes que les quatre autres qui les séparent, & qui en sont aussi séparées de deux en deux.

Je n'entrerais pas ici dans le détail de leur structure & de leur position : mais je prévient que si vous y regardez bien, vous trouverez la raison pourquoi ces deux étamines sont plus courtes que les autres, & pourquoi deux folioles du calice sont plus bossues, ou, pour parler en termes de Botanique, plus gibbeuses & les deux autres plus applaties.

Pour achever l'histoire de notre Giroflée, il ne faut pas l'abandonner après avoir analysé sa fleur, mais il faut attendre que la corolle se flétrisse & tombe, ce qu'elle fait assez promptement, & remarquer alors ce que devient le pistil, composé, comme nous l'avons dit ci-devant de l'ovaire ou péricarpe, du style & du stigmate. L'ovaire s'allonge beaucoup & s'élargit un peu à mesure que le fruit mûrit. Quand il est mûr, cet ovaire ou fruit devient une espèce de gouffe plate appelée *Silique*.

Cette silique est composée de deux valvules posées l'une sur l'autre, & séparées par une cloison fort mince appelée *Médiastin*.

Quand la semence est tout-à-fait mûre, les valvules s'ouvrent de bas en haut pour lui donner passage, & restent attachées au stigmate par leur partie supérieure.

Alors on voit des graines plates & circulaires posées sur les deux faces du médiastin, & si l'on regarde avec soin comment elles y tiennent, on trouve que c'est par un court pédicule qui attache chaque graine alternativement à droite & à gauche aux sutures du médiastin, c'est-à-dire, à ses deux bords par lesquels il étoit comme cousu avec les valvules avant leur séparation.

Je crains fort, chère Cousine, de vous avoir un peu fatiguée par cette longue description ; mais elle étoit nécessaire pour vous donner le caractère essentiel de la nombreuse famille des *Crucifères* ou fleurs en croix, laquelle compose une classe entière dans presque tous les systèmes des Botanistes ; & cette description difficile à entendre ici sans figure, vous deviendra plus claire, j'ose l'espérer, quand vous la suivrez avec quelque attention, ayant l'objet sous les yeux.

Le grand nombre d'especes qui composent la famille des Cruciferes , a déterminé les Botanistes à la diviser en deux sections qui , quant à la fleur , sont parfaitement semblables , mais different sensiblement quant au fruit.

La premiere section comprend les Cruciferes à *Silique* , comme la Giroflée dont je viens de parler , la Julienne , le Cresson de fontaine , les Choux , les Raves , les Navets , la Moutarde , &c.

La seconde section comprend les Cruciferes à *Silicule* , c'est-à-dire , dont la silique en diminutif est extrêmement courte , presque aussi large que longue , & autrement divisée en dedans ; comme entre autres le Cresson alenois , dit *Nastort* ou *Natou* , le Thlaspi appelé Taraspi par les Jardiniers , le Cochléaria , la Lunaire , qui , quoique la gouffe en soit fort grande , n'est pourtant qu'une silicule , parce que sa longueur excède peu sa largeur. Si vous ne connoissez ni le Cresson alenois , ni le Cochléaria , ni le Thlaspi , ni la Lunaire , vous connoissez , du moins je le présume , la Bourse-à-pasteur , si commune parmi les mauvaises herbes des jardins. Hé bien , Cousine , la Bourse-à-pasteur est une Crucifere à silicule , dont la silicule est triangulaire. Sur celle-là vous pouvez vous former une idée des autres , jusqu'à ce qu'elles vous tombent sous la main.

Il est tems de vous laisser respirer , d'autant plus que cette Lettre , avant que la saison vous permette d'en faire usage , sera , j'espère , suivie de plusieurs autres , où je pourrai ajouter ce qui reste à dire de necessaire sur les Cruciferes , & que je n'ai pas dit dans celle-ci. Mais il est bon peut-être , de vous prévenir dès-à-présent que dans votre famille & dans beaucoup d'autres vous trouverez souvent des fleurs beaucoup plus petites que la Giroflée , & quelquefois si petites que vous ne pourrez guere examiner leurs parties qu'à la faveur d'une loupe , instrument dont un Botaniste ne peut se passer , non plus que d'une pointe , d'une lancette & d'une paire de bons ciseaux fins à découper. En pensant que votre zele maternel peut vous mener jusques-là , je me fais un tableau charmant de ma belle Cousine , empressée sur son verre à éplucher des monceaux de fleurs , cent fois moins belles , moins fraîches & moins agréables qu'elle. Bonjour , Cousine , jusqu'au chapitre suivant.

L E T T R E I I I .

Du 16 Mai 1772.

J'E suppose, chere Cousine, que vous avez bien reçu ma précédente réponse, quoique vous ne m'en parliez point dans votre seconde Lettre. Répondant maintenant à celle-ci, j'espère, sur ce que vous m'y marquez, que la maman bien rétablie est partie en bon état pour la Suisse, & je compte que vous n'oublierez pas de me donner avis de l'effet de ce voyage & des eaux qu'elle va prendre. Comme tante Julie a dû partir avec elle, j'ai chargé M. G. qui retourne au Val-de-Travers, du petit herbier qui lui est destiné, & je l'ai mis à votre adresse, afin qu'en son absence vous puissiez le recevoir & vous en servir; si tant est que parmi ces échantillons informes, il se trouve quelque chose à votre usage. Au reste, je n'accorde pas que vous ayez des droits sur ce chiffon. Vous en avez sur celui qui l'a fait, les plus forts & les plus chers que je connoisse; mais pour l'herbier, il fut promis à votre sœur, lorsqu'elle herborisoit avec moi dans nos promenades à la croix de Vague, & que vous ne songiez à rien moins dans celles où mon cœur & mes pieds vous suivoient avec grand-Maman en Vaise. Je rougis de lui avoir tenu parole si tard & si mal; mais enfin elle avoit sur vous à cet égard ma parole, & l'antériorité. Pour vous, chere Cousine, si je ne vous promets pas un herbier de ma main, c'est pour vous en procurer un plus précieux de la main de votre fille, si vous continuez à suivre avec elle cette douce & charmante étude qui remplit d'intéressantes observations sur la nature, ces vides du tems que les autres consacrent à l'oïveté ou à pis. Quant à présent reprenons le fil interrompu de nos familles végétales.

Mon intention est de vous décrire d'abord six de ces familles, pour vous familiariser avec la structure générale des parties caractéristiques des plantes. Vous en avez déjà deux; reste à quatre qu'il faut encore avoir la patience de suivre, après quoi laissant pour un tems les autres branches de cette nombreuse lignée, & passant à l'examen des parties différentes de la fructification, nous serons en sorte que sans, peut-

être, connoître beaucoup de plantes, vous ne ferez du moins jamais en terre étrangere parmi les productions du regne végétal.

Mais je vous préviens que si vous voulez prendre des livres, & suivre la nomenclature ordinaire, avec beaucoup de noms, vous aurez peu d'idées; celles que vous aurez se brouilleront & vous ne suivrez bien ni ma marche ni celle des autres, & n'aurez tout au plus qu'une connoissance de mots. Chere Cousine, je suis jaloux d'être votre seul guide dans cette partie. Quand il en sera tems, je vous indiquerai les livres que vous pourrez consulter. En attendant, ayez la patience de ne lire que dans celui de la nature & de vous en tenir à mes lettres.

Les Pois sont à présent en pleine fructification. Saisissons ce moment pour observer leurs caracteres. Il est un des plus curieux que puisse offrir la Botanique. Toutes les fleurs se divisent généralement en régulières & irrégulières. Les premières sont celles dont toutes les parties s'écartent uniformément du centre de la fleur, & aboutiroient ainsi par leurs extrémités extérieures à la circonférence d'un cercle. Cette uniformité fait qu'en présentant à l'œil les fleurs de cette espece, il n'y distingue ni dessus ni dessous, ni droite ni gauche; telles sont les deux familles ci-devant examinées. Mais au premier coup-d'œil vous verrez qu'une fleur de Pois est irrégulière, qu'on y distingue aisément dans la corolle la partie plus longue qui doit être en haut, de la plus courte qui doit être en bas, & qu'on connoît fort bien, en présentant la fleur vis-à-vis de l'œil, si on la tient dans sa situation naturelle ou si on la renverse. Ainsi toutes les fois qu'examinant une fleur irrégulière, on parle du haut & du bas, c'est en la plaçant dans sa situation naturelle.

Comme les fleurs de cette famille sont d'une construction fort particulière, non-seulement il faut avoir plusieurs fleurs de Pois & les disséquer successivement, pour observer toutes leurs parties l'une après l'autre, il faut même suivre le progrès de la fructification depuis la première floraison jusqu'à la maturité du fruit.

Vous trouverez d'abord un calice *monophylle*, c'est-à-dire, d'une seule piece terminée en cinq pointes bien distinctes, dont deux un peu plus larges sont en haut, & les trois plus étroites en bas. Ce calice est recourbé vers le bas, de même que le pédicule qui le soutient, lequel

lequel pédicule est très-délié, très-mobile, en sorte que la fleur suit aisément le courant de l'air & présente ordinairement son dos au vent & à la pluie.

Le calice examiné, on l'ôte, en le déchirant délicatement de manière que le reste de la fleur demeure entier, & alors vous voyez clairement que la corolle est polypétale.

Sa première pièce est un grand & large pétale qui couvre les autres & occupe la partie supérieure de la corolle, à cause de quoi ce grand pétale a pris le nom de *Pavillon*. On l'appelle aussi l'*Etendard*. Il faudroit se boucher les yeux & l'esprit pour ne pas voir que ce pétale est là comme un parapluie pour garantir ceux qu'il couvre des principales injures de l'air.

En enlevant le pavillon comme vous avez fait le calice, vous remarquerez qu'il est emboîté de chaque côté par une petite oreillette dans les pièces latérales, de manière que sa situation ne puisse être dérangée par le vent.

Le pavillon ôté laisse à découvert ces deux pièces latérales auxquelles il étoit adhérent par ses oreillettes; ces pièces s'appellent les *Aîles*. Vous trouverez en les détachant, qu'emboîtées encore plus fortement avec celle qui reste, elles n'en peuvent être séparées sans quelque effort. Aussi les aîles ne sont gueres moins utiles pour garantir les côtés de la fleur que le pavillon pour la couvrir.

Les aîles ôtées vous laissent voir la dernière pièce de la corolle; pièce qui couvre & défend le centre de la fleur, & l'enveloppe, surtout par-dessous, aussi soigneusement que les trois autres pétales enveloppent le dessus & les côtés. Cette dernière pièce qu'à cause de sa forme on appelle la *Nacelle*, est comme le coffre-fort dans lequel la nature a mis son trésor à l'abri des atteintes de l'air & de l'eau.

Après avoir bien examiné ce pétale, tirez-le doucement par-dessous en le pinçant légèrement par la quille, c'est-à-dire, par la prise mince qu'il vous présente, de peur d'enlever avec lui ce qu'il enveloppe. Je suis sûr qu'au moment où ce dernier pétale sera forcé de lâcher prise & de déceler le mystère qu'il cache, vous ne pourrez en l'apercevant vous abstenir de faire un cri de surprise & d'admiration.

Le jeune fruit qu'enveloppe la nacelle est construit de cette manière. Une membrane cylindrique terminée par dix filets bien dif-

tincts entoure l'ovaire , c'est-à-dire , l'embrion de la gouffe. Ces dix filets font autant d'étamines qui se réunissent par le bas autour du germe & se terminent par le haut en autant d'antheres jaunes dont la poussiere va féconder le stigmate qui termine le pistil , & qui , quoique jaune aussi par la poussiere fécondante qui s'y attache , se distingue aisément des étamines par sa figure & par sa grosseur. Ainsi ces dix étamines forment encore autour de l'ovaire une dernière cuirasse pour le préserver des injures du dehors.

Si vous y regardez de bien près , vous trouverez que ces dix étamines ne font par leur base un seul corps qu'en apparence. Car dans la partie supérieure de ce cylindre il y a une piece ou étamine qui d'abord paroît adhérente aux autres , mais qui à mesure que la fleur se fane & que le fruit grossit , se détache & laisse une ouverture en-dessus par laquelle ce fruit grossissant , peut s'étendre en entr'ouvrant & écartant de plus en plus le cylindre qui sans cela , le comprimant & l'étranglant tout autour , l'empêcheroit de grossir & de profiter. Si la fleur n'est pas assez avancée , vous ne verrez pas cette étamine détachée du cylindre ; mais passez un camion dans deux petits trous que vous trouverez près du réceptacle , à la base de cette étamine , & bientôt vous verrez l'étamine avec son anthere suivre l'épingle , & se détacher des neuf autres qui continueront toujours de faire ensemble un seul corps , jusqu'à ce qu'elles se flétrissent & dessèchent , quand le germe fécondé devient gouffe & qu'il n'a plus besoin d'elles.

Cette *Gouffe* dans laquelle l'ovaire se change en mûrissant , se distingue de la *Silique* des cruciferes , en ce que dans la *Silique* les graines sont attachées alternativement aux deux futures , au lieu que dans la *Gouffe* elles ne sont attachées que d'un côté , c'est-à-dire , à une seulement des deux futures , tenant alternativement à la vérité aux deux valves qui la composent , mais toujours du même côté. Vous saisirez parfaitement cette différence , si vous ouvrez en même-tems la *Gouffe* d'un Pois & la *Silique* d'une Giroflée , ayant attention de ne les prendre ni l'une ni l'autre en parfaite maturité , afin qu'après l'ouverture du fruit les graines restent attachées par leurs ligamens à leurs futures & à leurs valvules.

Si je me suis bien fait entendre , vous comprendrez , chere Cousine , quelles étonnantes précautions ont été cumulées par la nature

pour amener l'embrion du Pois à maturité, & le garantir sur-tout, au milieu des plus grandes pluies, de l'humidité qui lui est funeste, sans cependant l'enfermer dans une coque dure qui en eût fait une autre sorte de fruit. Le suprême Ouvrier, attentif à la conservation de tous les êtres, a mis de grands soins à garantir la fructification des plantes des atteintes qui lui peuvent nuire; mais il paroît avoir redoublé d'attention pour celles qui servent à la nourriture de l'homme & des animaux, comme la plupart des légumineuses. L'appareil de la fructification du Pois est, en diverses proportions, le même dans toute cette famille. Les fleurs y portent le nom de *Papillonacées*, parce qu'on a cru y voir quelque chose de semblable à la figure d'un papillon: elles ont généralement un *Pavillon*, deux *Ailes*, une *Nacelle*, ce qui fait communément quatre pétales irréguliers. Mais il y a des genres où la nacelle se divise dans sa longueur en deux pièces presque adhérentes par la quille, & ces fleurs-là ont réellement cinq pétales; d'autres, comme le *Trefle des prés*, ont toutes leurs parties attachées en une seule pièce, & quoique papillonacées ne laissent pas d'être monopétales.

Les papillonacées ou légumineuses sont une des familles des plantes les plus nombreuses & les plus utiles. On y trouve les Fèves, les Genets, les Luzernes, Sainfoins, Lentilles, Vesces, Gesses, les Haricots, dont le caractère est d'avoir la nacelle contournée en spirale, ce qu'on prendroit d'abord pour un accident. Il y a des arbres, entr'autres celui qu'on appelle vulgairement *Acacia*, qui n'est pas le véritable *Acacia*, l'*Indigo*, la *Réglisse* en sont aussi; mais nous parlerons de tout cela plus en détail dans la suite. Bonjour, Cousine. J'embrasse tout ce que vous aimez.

L E T T R E I V,

Du 19 Juin 1772.

Vous m'avez tiré de peine, chere Cousine; mais il me reste encore de l'inquiétude sur ces maux d'estomac appellé maux de cœur, dont votre maman sent les retours dans l'attitude d'écrire. Si c'est seulement l'effet d'une plénitude de bile, le voyage & les eaux suffiront pour l'évacuer;

mais je crains bien qu'il n'y ait à ces accidens quelque cause locale qui ne sera pas si facile à détruire, & qui demandera toujours d'elle un grand ménagement, même après son rétablissement. J'attends de vous des nouvelles de ce voyage, aussi-tôt que vous en aurez; mais j'exige que la maman ne songe à m'écrire que pour m'apprendre son entière guérison.

Je ne puis comprendre pourquoi vous n'avez pas reçu l'herbier. Dans la persuasion que tante Julie étoit déjà partie, j'avois remis le paquet à M. G. pour vous l'expédier en passant à Dijon. Je n'apprends d'aucun côté qu'il soit parvenu ni dans vos mains ni dans celles de votre sœur, & je n'imagine plus ce qu'il peut être devenu.

Parlons de plantes, tandis que la saison de les observer nous y invite. Votre solution de la question que je vous avois faite sur les étamines des crucifères est parfaitement juste, & me prouve bien que vous m'avez entendu ou plutôt que vous m'avez écouté; car vous n'avez besoin que d'écouter pour entendre. Vous m'avez bien rendu raison de la gibbosité de deux folioles du calice & de la brièveté relative de deux étamines, dans la Giroflée, par la courbure de ces deux étamines. Cependant un pas de plus vous eût mené jusqu'à la cause première de cette structure : car si vous recherchez encore pourquoi ces deux étamines sont ainsi recourbées & par conséquent raccourcies, vous trouverez une petite glande implantée sur le réceptacle entre l'étamine & le germe, & c'est cette glande qui, éloignant l'étamine & la forçant à prendre le contour, la raccourcit nécessairement. Il y a encore sur le même réceptacle deux autres glandes, une au pied de chaque paire des grandes étamines; mais ne leur faisant point faire de contour, elles ne les raccourcissent pas, parce que ces glandes ne sont pas, comme les deux premières, en dedans; c'est-à-dire, entre l'étamine & le germe; mais en-dehors, c'est-à-dire, entre la paire d'étamines & le calice. Ainsi ces quatre étamines souvenues & dirigées verticalement en droite ligne, débordent celles qui sont recourbées, & semblent plus longues parce qu'elles sont plus droites. Ces quatre glandes se trouvent, ou du moins leurs vestiges, plus ou moins visiblement dans presque toutes les fleurs crucifères, & dans quelques-unes bien plus distinctes que dans la Giroflée. Si vous demandez encore pourquoi ces glandes ?

Je vous répondrai qu'elles font un des instrumens destinés par la nature à unir le regne végétal au regne animal, & les faire circuler l'un dans l'autre ; mais laissant ces recherches un peu trop anticipées, revenons, quant-à-présent, à nos familles.

Les fleurs que je vous ai décrites jusqu'à présent font toutes polypérales. J'aurois dû commencer peut-être par les monopétales régulières dont la structure est beaucoup plus simple : cette grande simplicité même est ce qui m'en a empêché. Les monopétales régulières constituent moins une famille qu'une grande nation, dans laquelle on compte plusieurs familles bien distinctes ; en sorte que pour les comprendre toutes sous une indication commune, il faut employer des caractères si généraux & si vagues, que c'est paroître dire quelque chose, en ne disant en effet presque rien du tout. Il vaut mieux se renfermer dans des bornes plus étroites, mais qu'on puisse assigner avec plus de précision.

Parmi les monopétales irrégulières, il y a une famille dont la physionomie est si marquée, qu'on en distingue aisément les membres à leur air. C'est celle à laquelle on donne le nom de fleurs en gueule, parce que ces fleurs sont fendues en deux levres dont l'ouverture, soit naturelle, soit produite par une légère compression des doigts, leur donne l'air d'une gueule béante. Cette famille se subdivise en deux sections ou lignées. L'une des fleurs en levres ou *labiées*, l'autre des fleurs en masque ou *personnées* : car le mot latin *persona* signifie un masque, nom très-convenable assurément à la plupart des gens qui portent parmi nous celui de *personnes*. Le caractère commun à toute la famille est non-seulement d'avoir la corolle monopétale, &, comme je l'ai dit, fendue en deux levres ou babines, l'une supérieure appelée *casque*, l'autre inférieure appelée *barbe*, mais d'avoir quatre étamines presque sur un même rang distinguées en deux paires, l'une plus longue & l'autre plus courte. L'inspection de l'objet vous expliquera mieux ces caractères que ne peut faire le discours.

Prenons d'abord les *labiées*. Je vous en donnerois volontiers pour exemple la Sauge, qu'on trouve dans presque tous les jardins. Mais la construction particulière & bizarre de ses étamines, qui l'a fait retrancher par quelques Botanistes du nombre des *labiées*, quoique

la nature ait semblé l'y inscrire, me porte à chercher un autre exemple dans les Orties morres & particulièrement dans l'espece appelée vulgairement *Ortie blanche*, mais que les Botanistes appellent plutôt *Lamier blanc*, parce qu'elle n'a nul rapport à l'Ortie par sa fructification, quoiqu'elle en ait beaucoup par son feuillage. L'Ortie blanche, si commune par-tout, durant très-long-tems en fleur, ne doit pas vous être difficile à trouver. Sans m'arrêter ici à l'élégante situation des fleurs, je me borne à leur structure. L'Ortie blanche porte une fleur monopétale labiée, dont le casque est concave & recourbé en forme de voûte, pour recouvrir le reste de la fleur & particulièrement ses étamines qui se tiennent toutes quatre assez serrées sous l'abri de son toit. Vous discernerez aisément la paire plus longue & la paire plus courte, & au milieu des quatre, le style de la même couleur, mais qui s'en distingue en ce qu'il est simplement fourchu par son extrémité, au lieu d'y porter une anthere, comme font les étamines. La barbe, c'est-à-dire, la levre inférieure se replie & pend en-bas; & par cette situation, laisse voir presque jusqu'au fond le dedans de la corolle. Dans les *lamiers*, cette barbe est refendue en longueur dans son milieu, mais cela n'arrive pas de même aux autres labiées.

Si vous arrachez la corolle, vous arracherez avec elle les étamines qui y tiennent par leurs filets, & non pas au réceptacle où le style restera seul attaché. En examinant comment les étamines tiennent à d'autres fleurs, on les trouve généralement attachées à la corolle quand elle est monopétale, & au réceptacle ou au calice quand la corolle est polypétale; en sorte qu'on peut en ce dernier cas, arracher les pétales, sans arracher les étamines. De cette observation l'on tire une regle belle, facile, & même assez sûre pour savoir si une corolle est d'une seule piece ou de plusieurs, lorsqu'il est difficile, comme il l'est quelquefois, de s'en assurer immédiatement.

La corolle arrachée reste percée à son fond, parce qu'elle étoit attachée au réceptacle, laissant une ouverture circulaire par laquelle le pistil & ce qui l'entoure pénétroit au-dedans du tube & de la corolle. Ce qui entoure ce pistil dans le lamier & dans toutes les labiées, ce sont quatre embrions qui deviennent quatre graines nues, c'est-à-dire, sans aucune enveloppe; en sorte que ces graines, quand elles sont

mûres, se détachent & tombent à terre séparément. Voilà le caractère des labiées.

L'autre lignée ou section, qui est celle des *personnées*, se distingue des labiées, premièrement par sa corolle, dont les deux levres ne sont pas ordinairement ouvertes & béantes, mais fermées & jointes, comme vous le pourrez voir dans la fleur de jardin, appelée *Mufflaude* ou *muffle de veau*, ou bien, à son défaut, dans la linairé, cette fleur jaune à éperon, si commune en cette saison dans la campagne. Mais un caractère plus précis & plus sûr, est qu'au lieu d'avoir quatre graines nues au fond du calice comme les labiées, les *personnées* y ont toutes une capsule qui renferme les graines, & ne s'ouvre qu'à leur maturité pour les répandre. J'ajoute à ces caractères qu'un nombre de labiées sont ou des plantes odorantes & aromatiques, telles que l'Origan, la Marjolaine, le Thym, le Serpolet, le Basilic, la Menthe, l'Hysope, la Lavande, &c. ou des plantes odorantes & puantes, telles que diverses espèces d'Orties mortes, Staquis, Crapaudines, Marrube; quelques-unes seulement, telles que le Bugle, la Brunelle, la Toque n'ont pas d'odeur, au lieu que les *Personnées* sont pour la plupart des plantes sans odeur, comme la *Mufflaude*, la Linairé, l'Euphrasie, la Pédiculaire, la Crête-de-Coq, l'Orobanche, la Cimbalaire, la Velvete, la Digitale: je ne connois gueres d'odorantes dans cette branche que la Scrophulaire qui sent & qui pue, sans être aromatique. Je ne puis gueres vous citer ici que des plantes qui vraisemblablement ne vous sont pas connues, mais que peu-à-peu vous apprendrez à connoître, & dont au moins à leur rencontre, vous pourrez par vous-même déterminer la famille. Je voudrois même que vous tâchassiez d'en déterminer la lignée ou section par la physionomie, & que vous vous exercassiez à juger au simple coup-d'œil si la fleur en gueule que vous voyez est une Labiée ou une Personnée. La figure extérieure de la corolle peut suffire pour vous guider dans ce choix, que vous pourrez vérifier ensuite en ôtant la corolle, & regardant au fond du calice: car si vous avez bien jugé, la fleur que vous aurez nommée Labiée vous montrera quatre graines nues; & celle que vous aurez nommée Personnée vous montrera un péricarpe: le contraire vous prouveroit que vous vous êtes trompée; & par un second examen de la même plante, vous prévendrez une erreur semblable pour une autre fois. Voilà, chere Cousine,

de l'occupation pour quelques promenades. Je ne tarderai pas à vous en préparer pour celles qui suivront.

L E T T R E V.

Du 16 Juillet 1772.

JE vous remercie, chere Cousine, des bonnes nouvelles que vous m'avez données de la maman. J'avois espéré le bon effet du changement d'air, & je n'en attends pas moins des eaux, & sur-tout du régime austere prescrit durant leur usage. Je suis touché du souvenir de cette bonne amie, & je vous prie de l'en remercier pour moi. Mais je ne veux pas absolument qu'elle m'écrive durant son séjour en Suisse; & si elle veut me donner directement de ses nouvelles, elle a près d'elle un bon secrétaire (1) qui s'en acquittera fort bien. Je suis plus charmé que surpris qu'elle réussisse en Suisse : indépendamment des graces de son âge, & de la gaîté vive & caressante, elle a dans le caractère un fond de douceur & d'égalité, dont je l'ai vu donner quelquefois à la grand'maman l'exemple charmant qu'elle a reçu de vous. Si votre sœur s'établit en Suisse, vous perdrez l'une & l'autre une grande douceur dans la vie, & elle sur-tout, des avantages difficiles à remplacer. Mais votre pauvre maman qui, porte à porte, sentoit pourtant si cruellement sa séparation d'avec vous, comment supportera-t-elle la sienne à une si grande distance? C'est de vous encore qu'elle tiendra ses dédommagemens & ses ressources. Vous lui en ménagez une bien précieuse en assouplissant dans vos douces mains la bonne & forte étoffe de votre favorite, qui, je n'en doute point, deviendra par vos soins aussi pleine de grandes qualités que de charmes. Ah! Cousine! l'heureuse mere, que la vôtre!

Savez-vous que je commence à être en peine du petit herbier? Je n'en ai d'aucune part aucune nouvelle, quoique j'en aie eu de M. G. depuis son retour, par sa femme, qui ne me dit pas de sa part un seul mot sur cet herbier. Je lui en'ai demandé des nouvelles; j'attends sa

(1) La sœur de Madame D. L*** que l'Auteur appelloit tante Julie.

réponse.

réponse. J'ai grand'peur que ne passant pas à Lyon, il n'ait confié le paquet à quelque quidam, qui sachant que c'étoient des herbes seches, aura pris tout cela pour du foin. Cependant si, comme je l'espere encore, il parvient enfin à votre sœur Julie ou à vous, vous trouverez que je n'ai pas laissé d'y prendre quelque soin. C'est une perte qui, quoique petite, ne me seroit pas facile à réparer promptement, surtout à cause du catalogue accompagné de divers petits éclaircissemens écrits sur-le-champ, & dont je n'ai gardé aucun double.

Consolez-vous, bonne Cousine, de n'avoir pas vu les glandes des cruciferes. De grands Botanistes très-bien oculés ne les ont pas mieux vues. Tournefort lui-même n'en fait aucune mention. Elles sont bien claires dans peu de genres, quoiqu'on en trouve des vestiges presque dans tous; & c'est à force d'analyser des fleurs en croix, & d'y voir toujours des inégalités au réceptacle, qu'en les examinant en particulier, on a trouvé que ces glandes appartenoient au plus grand nombre des genres, & qu'on les suppose par analogie dans ceux mêmes où on ne les distingue pas.

Je comprends qu'on est fâché de prendre tant de peine, sans apprendre les noms des plantes qu'on examine. Mais je vous avoue de bonne foi qu'il n'est pas entré dans mon plan de vous épargner ce petit chagrin. On prétend que la botanique n'est qu'une science de mots qui n'exerce que la mémoire, & n'apprend qu'à nommer des plantes. Pour moi, je ne connois point d'étude raisonnable qui ne soit qu'une science de mots; & auquel des deux, je vous prie, accorderai-je le nom de botaniste, de celui qui fait cracher un nom ou une phrase à l'aspect d'une plante, sans rien connoître à sa structure, ou de celui qui connoissant très-bien cette structure, ignore néanmoins le nom très-arbitraire qu'on donne à cette plante en tel ou tel pays? Si nous ne donnons à vos enfans qu'une occupation amusante, nous manquons la meilleure moitié de notre but, qui est, en les amusant, d'exercer leur intelligence, & de les accoutumer à l'attention. Avant de leur apprendre à nommer ce qu'ils voient, commençons par leur apprendre à le voir. Cette science oubliée dans toutes les éducations, doit faire la plus importante partie de la leur. Je ne le redirai jamais assez; apprenez-leur à ne jamais se payer de mots, & à croire ue rien savoir de ce qui n'est entré que dans leur mémoire.

Au reste; pour ne pas trop faire le méchant, je vous nomme pourtant des plantes sur lesquelles, en vous les faisant montrer, vous pouvez aisément vérifier mes descriptions. Vous n'aviez pas, je le suppose, sous vos yeux une Ortie blanche, en lisant l'analyse des Labiées; mais vous n'aviez qu'à envoyer chez l'Herboriste du coin chercher de l'Ortie blanche fraîchement cueillie, vous appliquiez à sa fleur ma description, & ensuite, examinant les autres parties de la plante de la manière dont nous traiterons ci-après, vous connoissez l'Ortie blanche infiniment mieux, que l'Herboriste qui la fournit ne la connoitra de ses jours; encore trouverons-nous dans peu le moyen de nous passer d'Herboriste. Mais il faut premièrement achever l'examen de nos familles; ainsi je viens à la cinquième qui, dans ce moment, est en pleine fructification.

Représentez-vous une longue tige assez droite, garnie alternativement de feuilles pour l'ordinaire découpées assez menu, lesquelles embrassent par leur base des branches qui sortent de leurs aisselles. De l'extrémité supérieure de cette tige partent comme d'un centre plusieurs pédicules ou rayons qui, s'écartant circulairement & régulièrement comme les côtes d'un parasol, couronnent cette tige en forme d'un vase plus ou moins ouvert. Quelquefois ces rayons laissent un espace vide dans leur milieu, & représentent alors plus exactement le creux du vase; quelquefois aussi ce milieu est fourni d'autres rayons plus courts, qui, montant moins obliquement garnissent le vase, & forment conjointement avec les premiers, la figure à-peu-près d'un demi-globe, dont la partie convexe est tournée en-dessus.

Chacun de ces rayons ou pédicules est terminé à son extrémité, non pas encore par une fleur, mais par un autre ordre de rayons plus petits qui couronnent chacun des premiers précisément comme ces premiers couronnent la tige.

Ainsi voilà deux ordres pareils & successifs: l'un de grands rayons qui terminent la tige; l'autre de petits rayons semblables, qui terminent chacun des grands.

Les rayons des petits parasols ne se subdivisent plus, mais chacun d'eux est le pédicule d'une petite fleur dont nous parlerons tout-à-l'heure.

Si vous pouvez vous former l'idée de la figure que je viens de vous

décrire , vous aurez celle de la disposition des fleurs dans la famille des *ombellifères* ou *porte - parasols* : car le mot latin *umbella* signifie un parasol.

Quoique cette disposition régulière de la fructification soit frappante & assez constante dans toutes les *ombellifères*, ce n'est pourtant pas elle qui constitue le caractère de la famille. Ce caractère se tire de la structure même de la fleur , qu'il faut maintenant vous décrire.

Mais il convient pour plus de clarté , de vous donner ici une distinction générale sur la disposition relative de la fleur & du fruit dans toutes les plantes , distinction qui facilite extrêmement leur arrangement méthodique , quelque système qu'on veuille choisir pour cela.

Il y a des plantes , & c'est le plus grand nombre , par exemple l'Œillet , dont l'ovaire est évidemment enfermé dans la corolle. Nous donnerons à celles-là le nom de *fleurs infères* , parce que les pétales embrassant l'ovaire prennent leur naissance au-dessous de lui.

Dans d'autres plantes en assez grand nombre , l'ovaire se trouve placé , non dans les pétales , mais au-dessous d'eux ; ce que vous pouvez voir dans la Rose ; car le Grate-cu qui en est le fruit , est ce corps verd & renflé que vous voyez au-dessous du calice , par conséquent aussi au-dessous de la corolle qui de cette manière couronne cet ovaire & ne l'enveloppe pas. J'appellerai celles-ci *fleurs supères* , parce que la corolle est au-dessus du fruit. On pourroit faire des mots plus francisés : mais il me paroît avantageux de vous tenir toujours le plus près qu'il se pourra des termes admis dans la Botanique , afin que sans avoir besoin d'apprendre ni latin ni grec , vous puissiez néanmoins entendre passablement le vocabulaire de cette science , pédantesquement tiré de ces deux langues , comme si pour connoître les plantes , il falloit commencer par être un savant grammairien.

Tournefort exprimoit la même distinction en d'autres termes : dans le cas de la fleur *infère* , il disoit que le pistil devenoit fruit : dans le cas de la fleur *supère* , il disoit que le calice devenoit fruit. Cette manière de s'exprimer pouvoit être aussi claire , mais elle n'étoit certainement pas aussi juste. Quoi qu'il en soit , voici une occasion d'exercer , quand il en sera tems , vos jeunes élèves à savoir démêler les mêmes idées , rendues par des termes tout différens.

Je vous dirai maintenant que les plantes ombellifères ont la fleur

supere, ou posée sur le fruit. La corolle de cette fleur est à cinq pétales appellés réguliers, quoique souvent les deux pétales qui sont tournés en-dehors dans les fleurs qui bordent l'ombelle, soient plus grands que les trois autres.

La figure de ces pétales varie selon les genres, mais le plus communément elle est en cœur; l'onglet qui porte sur l'ovaire est fort mince; la lame va en s'élargissant, son bord est *émarginé* (légèrement échancré), ou bien il se termine en une pointe qui, se repliant en-dessus, donne encore au pétale l'air d'être émarginé, quoiqu'on le vît pointu s'il étoit déplié.

Entre chaque pétale est une étamine dont l'anthere débordant ordinairement la corolle, rend les cinq étamines plus visibles que les cinq pétales. Je ne fais pas ici mention du calice, parce que les ombellifères n'en ont aucun bien distinct.

Du centre de la fleur partent deux styles garnis chacun de leur stigmate, & assez apparens aussi, lesquels après la chute des pétales & des étamines, restent pour couronner le fruit.

La figure la plus commune de ce fruit est un ovale un peu alongé, qui dans sa maturité s'ouvre par la moitié, & se partage en deux semences nues attachées au pédicule, lequel par un art admirable se divise en deux ainsi que le fruit, & tient les graines séparément suspendues, jusqu'à leur chute.

Toutes ces proportions varient selon les genres, mais en voilà l'ordre le plus commun. Il faut, je l'avoue, avoir l'œil très-attentif pour bien distinguer sans loupe de si petits objets; mais ils sont si dignes d'attention, qu'on n'a pas regret à sa peine.

Voici donc le caractère propre de la famille des ombellifères. Corolle *supere* à cinq pétales, cinq étamines, deux styles portés sur un fruit nud *disperme*, c'est-à-dire, composé de deux graines accolées.

Toutes les fois que vous trouverez ces caractères réunis dans une fructification, comptez que la plante est une ombellifère, quand même elle n'auroit d'ailleurs dans son arrangement rien de l'ordre ci-devant marqué. Et quand vous trouveriez tout cet ordre de parasols, conforme à ma description, comptez qu'il vous trompe, s'il est démenti par l'examen de la fleur.

S'il arrivoit, par exemple, qu'en sortant de lire ma Lettre, vous

trouvassiez en vous promenant un Sureau encore en fleurs , je suis presque assuré qu'au premier aspect vous diriez , voilà une ombellifere. En y regardant , vous trouveriez grande ombelle , petite ombelle , petites fleurs blanches , corolle supere , cinq étamines : c'est une ombellifere assurément ; mais voyons encore : je prends une fleur.

D'abord , au lieu de cinq pétales , je trouve une corolle à cinq divisions , il est vrai , mais néanmoins d'une seule piece. Or , les fleurs des ombelliferes ne sont pas monopétales. Voilà bien cinq étamines , mais je ne vois point de styles , & je vois plus souvent trois stigmates que deux , plus souvent trois graines que deux. Or , les ombelliferes n'ont jamais ni plus ni moins de deux stigmates , ni plus ni moins de deux graines pour chaque fleur. Enfin le fruit du Sureau est un baye molle , & celui des ombelliferes est sec & nud. Le Sureau n'est donc pas une ombellifere.

Si vous revenez maintenant sur vos pas , en regardant de plus près à la disposition des fleurs , vous verrez que cette disposition n'est qu'en apparence celle des ombelliferes. Les grands rayons , au lieu de partir exactement du même centre , prennent leur naissance les uns plus haut , les autres plus bas ; les petits naissent encore moins régulièrement : tout cela n'a point l'ordre invariable des ombelliferes. L'arrangement des fleurs du Sureau est en *Corymbe* , ou bouquet , plutôt qu'en ombelle. Voilà comment en nous trompant quelquefois , nous finissons par apprendre à mieux voir.

Le *Chardon-roland* , au contraire , n'a guere le port d'une ombellifere , & néanmoins c'en est une , puisqu'il en a tous les caracteres dans sa fructification. Où trouver , me direz-vous , le *Chardon-roland* ? Par toute la campagne. Tous les grands chemins en sont rapissés à droite & à gauche : le premier paysan peut vous le montrer , & vous le reconnoîtrez presque vous-même à la couleur bleuâtre ou verd-de-mer de ses feuilles , à leurs durs piquans & à leur consistance lice & coriace comme du parchemin. Mais on peut laisser une plante aussi intraitable ; elle n'a pas assez de beauté pour dédommager des blessures qu'on se fait en l'examinant ; & fût-elle cent fois plus jolie , ma petite Cousine avec ses petits doigts sensibles , seroit bientôt rebutée de caresser une plante de si mauvaise humeur.

La famille des ombelliferes est nombreuse , & si naturelle que

ses genres sont très-difficiles à distinguer : ce sont des freres que la grande ressemblance fait souvent prendre l'un pour l'autre. Pour aider à s'y reconnoître , on a imaginé des distinctions principales qui sont quelquefois utiles , mais sur lesquelles il ne faut pas non plus trop compter. Le foyer d'où partent les rayons , tant de la grande que de la petite ombelle , n'est pas toujours nud ; il est quelquefois entouré de folioles , comme d'une manchette. On donne à ces folioles le nom d'*involucre* , (enveloppe). Quand la grande ombelle a une manchette , on donne à cette manchette le nom de *grand involucre* : on appelle *petits involucres* , ceux qui entourent quelquefois les petites ombelles. Cela donne lieu à trois sections des ombellifères.

1°. Celles qui ont grand involucre & petits involucres.

2°. Celles qui n'ont que les petits involucres seulement.

3°. Celles qui n'ont ni grands , ni petits involucres.

Il sembleroit manquer une quatrieme division de celles qui ont un grand involucre & point de petits ; mais on ne connoît aucun genre qui soit constamment dans ce cas.

Vos étonnans progrès , chere Cousine , & votre patience m'ont tellement enhardi que , comptant pour rien votre peine , j'ai osé vous décrire la famille des ombellifères sans fixer vos yeux sur aucun modele , ce qui a rendu nécessairement votre attention beaucoup plus fatigante. Cependant , j'ose douter , lisant comme vous savez faire , qu'après une ou deux lectures de ma Lettre , une ombellifere en fleurs échape à votre esprit en frappant vos yeux , & dans cette saison vous ne pouvez manquer d'en trouver plusieurs dans les jardins & dans la campagne.

Elles ont la plupart les fleurs blanches. Telles sont la Carotte , le Cerfeuil , le Persil , la Ciguë , l'Angélique , la Berce , la Berle , la Boucage , le Chervis ou Girole , la Perce-pierre , &c.

Quelques-unes , comme le Fenouil , l'Anet , le Panais , sont à fleurs jaunes , il y en a peu à fleurs rougeâtres , & point d'aucune autre couleur.

Voilà , me direz-vous , une belle notion générale des ombellifères : mais comment tout ce vague savoir me garantira-t-il de confondre la Ciguë avec le Cerfeuil & le Persil , que vous venez de nommer avec elle ? La moindre cuisiniere en saura là-dessus plus

que nous avec toute notre doctrine. Vous avez raison. Mais cependant si nous commençons par les observations de détail, bientôt accablés par le nombre, la mémoire nous abandonnera, & nous nous perdrons dès les premiers pas dans ce regne immense; au lieu que si nous commençons par bien reconnoître les grandes routes, nous nous égarerons rarement dans les sentiers, & nous nous retrouverons partout sans beaucoup de peine. Donnons cependant quelque exception à l'utilité de l'objet, & ne nous exposons pas, tout en analysant le regne végétal, à manger par ignorance une omelette à la Ciguë.

La petite Ciguë des jardins est une ombellifère, ainsi que le Persil & le Cerfeuil. Elle a la fleur blanche comme l'un & l'autre (†), elle est avec le dernier dans la section qui a la petite enveloppe & qui n'a pas la grande; elle leur ressemble assez par son feuillage, pour qu'il ne soit pas aisé de vous en marquer par écrit les différences. Mais voici des caractères suffisans pour ne vous y pas tromper.

Il faut commencer par voir en fleurs ces diverses plantes; car c'est en cet état que la Ciguë a son caractère propre. C'est d'avoir sous chaque petite ombelle un petit involucre composé de trois petites folioles pointues, assez longues, & toutes trois tournées en dehors, au lieu que les folioles des petites ombelles du Cerfeuil l'enveloppent tout autour, & sont tournées également de tous les côtés. A l'égard du Persil, à peine a-t-il quelques courtes folioles, fines comme des cheveux, & distribuées indifféremment, tant dans la grande ombelle que dans les petites, qui toutes sont claires & maigres.

Quand vous vous ferez bien assurée de la Ciguë en fleurs, vous vous confirmerez dans votre jugement en froissant légèrement & flairant son feuillage; car son odeur puante & vireuse ne vous la laissera pas confondre avec le Persil ni avec le Cerfeuil, qui tous deux ont des odeurs agréables. Bien sûre enfin de ne pas faire de quiproquo, vous examinerez ensemble & séparément ces trois plantes dans tous leurs états par toutes leurs parties, sur-tout par le feuillage qui les accompagne plus constamment que la fleur, & par cet examen comparé &

(†) La fleur du Persil est un peu jaunâtre. Mais plusieurs fleurs d'ombellifères paroissent jaunes à cause de l'ovaire & des antheres, & ne laissent pas d'avoir les pétales blancs.

répété, jusqu'à ce que vous ayez acquis la certitude du coup-d'œil; vous parviendrez à distinguer & connoître imperturbablement la Ciguë. L'étude nous mene ainsi jusqu'à la porte de la pratique, après quoi celle-ci fait la facilité du savoir.

Prenez haleine, chere Cousine, car voilà une Lettre excédante; je n'ose même vous promettre plus de discrétion dans celle qui doit la suivre; mais après cela nous n'aurons devant nous qu'un chemin bordé de fleurs. Vous en méritez une couronne pour la douceur & la constance avec laquelle vous daignez me suivre à travers ces broussailles, sans vous rebuter de leurs épines.

L E T T R E V I.

Du 2 Mai 1773.

QUOIQ'IL vous reste, chere Cousine, bien des choses à desirer dans les notions de nos cinq premieres familles, & que je n'aie pas toujours su mettre mes descriptions à la portée de notre petite *Botanophile*, (amatrice de la Botanique), je crois néanmoins vous en avoir donné une idée suffisante pour pouvoir, après quelques mois d'herborisation, vous familiariser avec l'idée générale du port de chaque famille: en sorte qu'à l'aspect d'une plante, vous puissiez conjecturer à-peu-près si elle appartient à quelqu'une des cinq familles & à laquelle; sauf à vérifier ensuite par l'analyse de la fructification si vous vous êtes trompée ou non dans votre conjecture. Les ombellifères, par exemple, vous ont jettée dans quelque embarras, mais dont vous pouvez sortir quand il vous plaira; au moyen des indications que j'ai jointes aux descriptions: car enfin les Carottes, les Panais, sont choses si communes, que rien n'est plus aisé dans le milieu de l'été que de se faire montrer l'une ou l'autre en fleurs dans un potager. Or, au simple aspect de l'ombelle & de la plante qui la porte, on doit prendre une idée si nette des ombellifères, qu'à la rencontre d'une plante de cette famille on s'y trompera rarement au premier coup-d'œil. Voilà tout ce que j'ai prétendu jusqu'ici; car il ne sera pas question si-tôt des genres & des especes; & encore une fois ce n'est pas une nomenclature de perroquet qu'il s'agit d'acquérir, mais
une

une science réelle, & l'une des sciences les plus aimables qu'il soit possible de cultiver. Je passe donc à notre sixième famille avant de prendre une route plus méthodique. Elle pourra vous embarrasser d'abord autant & plus que les ombellifères. Mais mon but n'est, quant-à-présent, que de vous en donner une notion générale, d'autant plus que nous avons bien du tems encore avant celui de la pleine floraison, & que ce tems bien employé pourra vous applanir des difficultés contre lesquelles il ne faut pas lutter encore.

Prenez une de ces petites fleurs qui, dans cette saison, tapissent les pâturages & qu'on appelle ici *Paquerettes*, *petites Marguerites*, ou *Marguerites* tout court. Regardez-la bien; car à son aspect, je suis sûr de vous surprendre en vous disant que cette fleur si petite & si mignone est réellement composée de deux ou trois cents autres fleurs toutes parfaites, c'est-à-dire, ayant chacune sa corolle, son germe, son pistil, ses étamines, sa graine, en un mot aussi parfaite en son espèce qu'une fleur de Jacinthe ou de Lis. Chacune de ces folioles blanches en-dessus, rose en-dessous, qui forment comme une couronne autour de la Marguerite, & qui ne vous paroissent tout au plus qu'autant de petits pétales, sont réellement autant de véritables fleurs; & chacun de ces petits brins jaunes que vous voyez dans le centre & que d'abord vous n'avez peut-être pris que pour des étamines, sont encore autant de véritables fleurs. Si vous aviez déjà les doigts exercés aux dissections botaniques, que vous vous armassiez d'une bonne loupe & de beaucoup de patience, je pourrais vous convaincre de cette vérité par vos propres yeux; mais pour le présent il faut commencer, s'il vous plaît, par m'en croire sur ma parole, de peur de fatiguer votre attention sur des atomes. Cependant, pour vous mettre au moins sur la voie, arrachez une des folioles blanches de la couronne; vous croirez d'abord cette foliole plate d'un bout à l'autre; mais regardez-la bien par le bout qui étoit attaché à la fleur, vous verrez que ce bout n'est pas plat, mais rond & creux en forme de tube, & que de ce tube sort un petit filet à deux cornes; ce filet est le style fourchu de cette fleur, qui comme vous voyez n'est plate que par le haut.

Regardez maintenant les brins jaunes qui sont au milieu de la fleur & que je vous ai dit être autant de fleurs eux-mêmes; si la fleur est assez avancée, vous en verrez plusieurs tout autour, lesquels sont ou-

verts dans le milieu & même découpés en plusieurs parties. Ce sont des corolles monopétales qui s'épanouissent, & dans lesquelles la loupe vous feroit aisément distinguer le pistil & même les anthers dont il est entouré. Ordinairement les fleurons jaunes qu'on voit au centre sont encore arrondis & non percés. Ce sont des fleurs comme les autres, mais qui ne sont pas encore épanouies; car elles ne s'épanouissent que successivement en avançant des bords vers le centre. En voilà assez pour vous montrer à l'œil la possibilité que tous ces brins, tant blancs que jaunes, soient réellement autant de fleurs parfaites, & c'est un fait très-constant. Vous voyez néanmoins que toutes ces petites fleurs sont pressées & renfermées dans un calice qui leur est commun, & qui est celui de la Marguerite. En considérant toute la Marguerite comme une seule fleur, ce sera donc lui donner un nom très-convenable, que de l'appeler *une fleur composée*. Or, il y a un grand nombre d'especes & de genres de fleurs formées comme la Marguerite d'un assemblage d'autres fleurs plus petites, contenues dans un calice commun: Voilà ce qui constitue la sixième famille dont j'avois à vous parler, savoir, celle des *fleurs composées*.

Commençons par ôter ici l'équivoque du mot de fleur, en restreignant ce nom dans la présente famille à la fleur composée, & donnant celui de *fleurons* aux petites fleurs qui la composent; mais n'oublions pas que dans la précision du mot, ces fleurons eux-mêmes sont autant de véritables fleurs.

Vous avez vu dans la Marguerite deux sortes de fleurons, savoir, ceux de couleur jaune qui remplissent le milieu de la fleur, & les petites languettes blanches qui les entourent. Les premiers sont dans leur petitesse assez semblables de figure aux fleurs du Muguet ou de la Jacinthe, & les seconds ont quelque rapport aux fleurs de Chevreuille. Nous laisserons aux premiers le nom de *fleurons*, & pour distinguer les autres, nous les appellerons *demi-fleurons*: car en effet ils ont assez l'air de fleurs monopétales qu'on auroit rognées par un côté en n'y laissant qu'une languette qui feroit à peine la moitié de la corolle.

Ces deux sortes de fleurons se combinent dans les fleurs composées, de manière à diviser toute la famille en trois sections bien distinctes.

La première section est formée de celles qui ne sont composées que

de languettes ou demi-fleurons, tant au milieu qu'à la circonférence; on les appelle *fleurs demi-fleuronnées*, & la fleur entière dans cette section est toujours d'une seule couleur, le plus souvent jaune. Telle est la fleur appelée Dent-de-Lion ou Pissenlit; telles sont les fleurs de Laitues, de Chicorée (celle-ci est bleue), de Scorfonere, de Salsifis, &c.

La seconde section comprend les *fleurs fleuronnées*, c'est-à-dire, qui ne sont composées que de fleurons, tous pour l'ordinaire aussi d'une seule couleur. Telles sont les fleurs d'Immortelles, de Bardane; d'Absynthe, d'Armoise, de Chardon, d'Artichaut, qui est un chardon lui-même dont on mange le calice & le réceptacle encore en bouton, avant que la fleur soit éclosée & même formée. Cette bourre qu'on ôte du milieu de l'Artichaut n'est autre chose que l'assemblage des fleurons qui commencent à se former, & qui sont séparés les uns des autres par de longs poils implantés sur le réceptacle.

La troisième section est celle des fleurs qui rassemblent les deux sortes de fleurons. Cela se fait toujours de manière que les fleurons entiers occupent le centre de la fleur, & les demi-fleurons forment le contour ou la circonférence, comme vous avez vu dans la Paquerette. Les fleurs de cette section s'appellent *Radiées*, les Botanistes ayant donné le nom de *Rayon* au contour d'une fleur composée, quand il est formé de languettes ou demi-fleurons. A l'égard de l'aire ou du centre de la fleur occupé par les fleurons, on l'appelle le *Disque*, & on donne aussi quelquefois ce même nom de disque à la surface du réceptacle où sont plantés tous les fleurons & demi-fleurons. Dans les fleurs radiées, le disque est souvent d'une couleur, & le rayon d'une autre: cependant il y a aussi des genres & des espèces où tous les deux sont de la même couleur.

Tâchons à présent de bien déterminer dans votre esprit l'idée d'une *fleur composée*. Le Treffle ordinaire fleurit en cette saison; sa fleur est pourpre. S'il vous en tomboit une sous la main, vous pourriez, en voyant tant de petites fleurs rassemblées, être tentée de prendre le tout pour une fleur composée. Vous vous tromperiez; en quoi? En ce que, pour constituer une fleur composée, il ne suffit pas d'une aggrégation de plusieurs petites fleurs, mais qu'il faut de plus qu'une ou deux des parties de la fructification leur soient communes, de manière que toutes aient part à la même, & qu'aucune n'ait la sienne sé-

parément. Ces deux parties communes sont le calice & le réceptacle. Il est vrai que la fleur de Treffle, ou plutôt le groupe de fleurs qui n'en semblent qu'une, paroît d'abord portée sur une espece de calice ; mais écartez un peu ce prétendu calice, & vous verrez qu'il ne tient point à la fleur, mais qu'il est attaché au-dessous d'elle au pédicule qui la porte. Ainsi ce calice apparent n'en est point un ; il appartient au feuillage, & non pas à la fleur ; & cette prétendue fleur n'est en effet qu'un assemblage de fleurs légumineuses fort petites, dont chacun a son calice particulier, & qui n'ont absolument rien de commun entr'elles que leur attache au même pédicule. L'usage est pourtant de prendre tout cela pour une seule fleur ; mais c'est une fautive idée, ou si l'on veut absolument regarder comme une fleur un bouquet de cette espece, il ne faut pas du moins l'appeller une *fleur composée*, mais une *fleur agrégée* ou une tête (*flos aggregatus, flos capitatus, capitulum.*) Et ces dénominations sont en effet quelquefois employées en ce sens par les Botanistes.

Voilà, chere Cousine, la notion la plus simple & la plus naturelle que je puisse vous donner de la famille, ou plutôt de la nombreuse classe des composées, & des trois sections ou familles dans lesquelles elles se subdivisent. Il faut maintenant vous parler de la structure des fructifications particulieres à cette classe, & cela nous menera peut-être à en déterminer le caractère avec plus de précision.

La partie la plus essentielle d'une fleur composée est le réceptacle sur lequel sont plantés, d'abord les fleurons & demi-fleurons, & ensuite les graines qui leur succèdent. Ce réceptacle, qui forme un disque d'une certaine étendue, fait le centre du calice, comme vous pouvez voir dans le Pissenlit que nous prendrons ici pour exemple. Le calice dans toute cette famille, est ordinairement découpé jusqu'à la base en plusieurs pieces, afin qu'il puisse se fermer, se rouvrir, & se renverser, comme il arrive dans le progrès de la fructification, sans y causer de déchirure. Le calice du Pissenlit est formé de deux rangs de folioles inférés l'un dans l'autre ; & les folioles du rang extérieur qui soutient l'autre se recourbent & replient en-bas vers le pédicule, tandis que les folioles du rang intérieur restent droites pour entourer & contenir les demi-fleurons qui composent la fleur.

Une forme encore des plus communes aux calices de cette classe, est

d'être *imbriqués*, c'est-à-dire, formés de plusieurs rangs de folioles en recouvrement, les unes sur les joints des autres, comme les tuiles d'un toit. L'Artichaut, le Bluet, la Jacée, la Scorfonere vous offrent des exemples de calices imbriqués.

Les fleurons & demi-fleurons renfermés dans le calice sont plantés fort dru sur son disque ou réceptacle en quinconce ou comme les cases d'un damier. Quelquefois ils s'entre-touchent à nud sans rien d'intermédiaire; quelquefois ils sont séparés par des cloisons de poils ou de petites écailles qui restent attachées au réceptacle quand les graines sont tombées. Vous voilà sur la voie d'observer les différences de calices & de réceptacles: parlons à présent de la structure des fleurons & demi-fleurons, en commençant par les premiers.

Un fleuron est une fleur monopétale, régulière pour l'ordinaire, dont la corolle se fend par le haut en quatre ou cinq parties. Dans cette corolle sont attachés à son tube les filets des étamines au nombre de cinq: ces cinq filets se réunissent par le haut en un petit tube rond qui entoure le pistil, & ce tube n'est autre chose que les cinq antheres ou étamines réunies circulairement en un seul corps. Cette réunion des étamines forme aux yeux des Botanistes le caractère essentiel des fleurs composées, & n'appartient qu'à leurs fleurons exclusivement à toutes sortes de fleurs. Ainsi vous aurez beau trouver plusieurs fleurs portées sur un même disque, comme dans les Scabieuses & le Chardon-à-foulon, si les antheres ne se réunissent pas en un tube autour du pistil, & si la corolle ne porte pas sur une seule graine nue, ces fleurs ne sont pas des fleurons, & ne forment pas une fleur composée. Au contraire, quand vous trouveriez dans une fleur unique les antheres ainsi réunies en un seul corps, & la corolle supérieure posée sur une seule graine, cette fleur, quoique seule, seroit un vrai fleuron, & appartiendroit à la famille des composées, dont il vaut mieux tirer ainsi le caractère d'une structure précise, que d'une apparence trompeuse.

Le pistil porte un style plus long d'ordinaire que le fleuron au-dessus duquel on le voit s'élever à travers le tube formé par les antheres. Il se termine le plus souvent dans le haut par un stigmate fourchu dont on voit aisément les deux petites cornes. Par son pied, le pistil ne porte pas immédiatement sur le réceptacle, non plus que le fleuron, mais l'un & l'autre y tiennent par le germe qui leur sert

de base , lequel croît & s'allonge à mesure que le fleuron se dessèche , & devient enfin une graine languette qui reste attachée au réceptacle jusqu'à ce qu'elle soit mûre. Alors elle tombe si elle est nue , ou bien le vent l'emporte au loin si elle est couronnée d'une aigrette de plumes , & le réceptacle reste à découvert tout nud dans des genres , ou garni d'écaillés ou de poils dans d'autres.

La structure des demi-fleurons est semblable à celle des fleurons : les étamines , le pistil & la graine y sont arrangés à-peu-près de même : seulement dans les fleurs radiées , il y a plusieurs genres où les demi-fleurons du contour sont sujets à avorter , soit parce qu'ils manquent d'étamines , soit parce que celles qu'ils ont sont stériles & n'ont pas la force de féconder le germe ; alors la fleur ne graine que par les fleurons du milieu.

Dans toute la classe des composées , la graine est toujours *sessile* , c'est-à-dire , qu'elle porte immédiatement sur le réceptacle , sans aucun pédicule intermédiaire. Mais il y a des graines dont le sommet est couronné par une aigrette quelquefois sessile , & quelquefois attachée à la graine par un pédicule. Vous comprenez que l'usage de cette aigrette est d'éparpiller au loin des semences , en donnant plus de prise à l'air pour les emporter & semer à distance.

A ces descriptions informes & tronquées , je dois ajouter que les calices ont pour l'ordinaire la propriété de s'ouvrir quand la fleur s'épanouit , de se refermer quand les fleurons se sèment & tombent , afin de contenir la jeune graine , & l'empêcher de se répandre avant sa maturité , enfin de se rouvrir & de se renverser tout-à-fait , pour offrir dans leur centre une aire plus large aux graines qui grossissent en mûrissant. Vous avez dû souvent voir le Pissenlit en cet état , quand les enfans le cueillent pour souffler dans ses aigrettes , qui forment un globe autour du calice renversé.

Pour bien connoître cette classe , il faut en suivre les fleurs dès avant leur épanouissement , jusqu'à la pleine maturité du fruit ; & c'est dans cette succession qu'on voit des métamorphoses & un enchaînement de merveilles qui tient tout esprit sain qui les observe dans une continuelle admiration. Une fleur commode pour ces observations est celle des Soleils qu'on rencontre fréquemment dans les vignes & dans les jardins. Le Soleil , comme vous voyez , est une radiée ; la

Reine-Marguerite, qui dans l'automne fait l'ornement des parterres, en est une aussi. Les Chardons (1) sont des fleuronées; j'ai déjà dit que la Scorfonere & le Pissenlit sont des demi-fleuronnées. Toutes ces fleurs sont assez grosses pour pouvoir être disséquées & étudiées à l'œil nud sans le fatiguer beaucoup.

Je ne vous en dirai pas davantage aujourd'hui sur la famille ou classe des composées. Je tremble déjà d'avoir trop abusé de votre patience par des détails que j'aurois rendus plus clairs, si j'avois su les rendre plus courts; mais il m'est impossible de sauver la difficulté qui naît de la petitesse des objets. Bonjour, chere Cousine.

L E T T R E V I I.

SUR LES ARBRES FRUITIERS.

J'ATTENDOIS de vos nouvelles, chere Cousine, sans impatience; parce que M. T. que j'avois vu depuis la réception de votre précédente Lettre, m'avoit dit avoir laissé votre maman & toute votre famille en bonne santé. Je me réjouis d'en avoir la confirmation par vous-même, ainsi que des bonnes & fraîches nouvelles que vous me donnez de ma tante Gonceru. Son souvenir & sa bénédiction ont épanoui de joie un cœur à qui depuis long-tems on ne fait gueres éprouver de ces sortes de mouvemens. C'est par elle que je tiens encore à quelque chose de bien précieux sur la terre: & tant que je la conserverai, je continuerai, quoiqu'on fasse, à aimer la vie. Voici le tems de profiter de vos bontés ordinaires pour elle & pour moi; il me semble que ma petite offrande prend un prix réel en passant par vos mains. Si votre cher époux vient bientôt à Paris comme vous me le faites espérer, je le prierai de vouloir bien se charger de mon tribut annuel; mais s'il tarde un peu, je vous prie de me marquer à qui je dois le remettre, afin qu'il n'y ait point de retard & que vous n'en fassiez pas l'avance comme l'année dernière, ce que je fais que vous faites avec plaisir, mais à quoi je ne dois pas consentir sans nécessité.

(1) Il faut prendre garde de n'y pas mêler le Chardon-a-feuillon ou des Bonnetiers, qui n'est pas un vrai Chardon.

Voici, chere Cousine, les noms des plantes que vous m'avez envoyées en dernier lieu. J'ai ajouté un point d'interrogation à ceux dont je suis en doute, parce que vous n'avez pas eu soin d'y mettre des feuilles avec la fleur, & que le feuillage est souvent nécessaire pour déterminer l'espece à un aussi mince Botaniste que moi. En arrivant à Fourriere, vous trouverez la plupart des arbres fruitiers en fleurs, & je me souviens que vous aviez désiré quelques directions sur cet article. Je ne puis en ce moment vous tracer là-dessus que quelques mots très à la hâte, étant très-pressé, & afin que vous ne perdiez pas encore une saison pour cet examen.

Il ne faut pas, chere amie, donner à la Botanique une importance qu'elle n'a pas; c'est une étude de pure curiosité & qui n'a d'autre utilité réelle que celle que peut tirer un être pensant & sensible de l'observation de la nature, & des merveilles de l'Univers. L'homme a dénaturé beaucoup de choses pour les mieux convertir à son usage; en cela il n'est point à blâmer; mais il n'en est pas moins vrai qu'il les a souvent défigurées, & que quand dans les œuvres de ses mains, il croit étudier vraiment la nature, il se trompe. Cette erreur a lieu sur-tout dans la société civile, elle a lieu de même dans les jardins. Ces fleurs doubles qu'on admire dans les parterres, sont des monstres dépourvus de la faculté de produire leur semblable, dont la nature a doué tous les êtres organisés. Les arbres fruitiers sont à-peu-près dans le même cas par la greffe; vous aurez beau planter des pepins de Poires & de Pommes des meilleures especes, il n'en naîtra jamais que des sauvageons. Ainsi pour connoître la Poire & la Pomme de la nature, il faut les chercher non dans les potagers, mais dans les forêts. La chair n'en est pas si grosse & si succulente, mais les semences en mûrissent mieux, en multiplient davantage, & les arbres en sont infiniment plus grands & plus vigoureux. Mais j'entame ici un article qui me meneroit trop loin: revenons à nos potagers.

Nos arbres fruitiers, quoique greffés, gardent dans leur fructification tous les caractères botaniques qui les distinguent, & c'est par l'étude attentive de ces caractères, aussi-bien que par les transformations de la greffe, qu'on s'assure qu'il n'y a, par exemple, qu'une seule espece de Poire sous mille noms divers, par lesquels la forme

& la faveur de leurs fruits les a fait distinguer en autant de prétendues especes , qui ne sont au fond que des variétés. Bien plus , la Poire & la Pomme ne sont que deux especes du même genre , & leur unique différence bien caractéristique , est que le pédicule de la Pomme entre dans un enfoncement du fruit , & celui de la Poire tient à un prolongement du fruit un peu allongé. De même toutes les sortes de Cerises , Guignes , Griottes , Bigarreaux , ne sont que des variétés d'une même espece ; toutes les Prunes ne sont qu'une espece de Prunes ; le genre de la Prune contient trois especes principales , savoir ; la Prune proprement dite , la Cerise , & l'Abricot qui n'est aussi qu'une espece de Prune. Ainsi quand le savant Linnæus , divisant le genre dans ses especes , a dénommé la *Prune* Prune , la Prune Cerise & la Prune Abricot , les ignorans se sont moqués de lui ; mais les observateurs ont admiré la justesse de ses réductions , &c. Il faut courir , je me hâte.

Les arbres fruitiers entrent presque tous dans une famille nombreuse , dont le caractère est facile à saisir , en ce que les étamines , en grand nombre , au lieu d'être attachées au réceptacle , sont attachées au calice , par les intervalles que laissent les pétales entre eux ; toutes leurs fleurs sont polypétales & à cinq communément. Voici les principaux caracteres génériques.

Le genre de la Poire , qui comprend aussi la Pomme & le Coin. Calice monophylle à cinq pointes. Corolle à cinq pétales attachés au calice , une vingtaine d'étamines toutes attachées au calice. Germe ou ovaire inferé , c'est-à-dire , au-dessous de la corolle , cinq styles. Fruits charnus à cinq logettes , contenant des graines , &c.

Le genre de la Prune , qui comprend l'Abricot , la Cerise & le Laurier-cerise. Calice , corolle & antheres à-peu-près comme la Poire. Mais le germe est supere , c'est-à-dire , dans la corolle , & il n'y a qu'un style. Fruit plus aqueux que charnu , contenant un noyau , &c.

Le genre de l'Amande , qui comprend aussi la Pêche , presque comme la Prune , si ce n'est que le germe est velu , & que le fruit , mou dans la Pêche , sec dans l'Amande , contient un noyau dur , raboteux , parsemé de cavités , &c.

Tout ceci n'est que bien grossièrement ébauché , mais c'en est assez pour vous amuser cette année. Bonjour , chere Cousine.

L E T T R E V I I I.

Du 11 Avril 1773.

S U R L E S H E R B I E R S.

GRACES au ciel, chere Cousine, vous voilà rétablie. Mais ce n'est pas sans que votre silence & celui de M. G. que j'avois instamment prié de m'écrire un mot à son arrivée, ne m'ait causé bien des alarmes. Dans des inquiétudes de cette espece rien n'est plus cruel que le silence, parce qu'il fait tout porter au pis. Mais tout cela est déjà oublié, & je ne sens plus que le plaisir de votre rétablissement. Le retour de la belle saison, la vie moins sédentaire de Fourriere, & le plaisir de remplir avec succès la plus douce, ainsi que la plus respectable des fonctions, acheveront bientôt de l'affermir, & vous en sentirez moins tristement l'absence passagere de votre mari, au milieu des chers gages de son attachement & des soins continuels qu'ils vous demandent.

La terre commence à verdier, les arbres à bourgeonner, les fleurs à s'épanouir; il y en a déjà de passées; un moment de retard pour la Botanique, nous reculerait d'une année entiere: ainsi j'y passe sans autre préambule.

Je crains que nous ne l'ayons traitée jusqu'ici d'une maniere trop abstraite, en n'appliquant point nos idées sur des objets déterminés: c'est le défaut dans lequel je suis tombé, principalement à l'égard des ombelliferes. Si j'avois commencé par vous en mettre une sous les yeux, je vous aurois épargné une application très-fatigante sur un objet imaginaire, & à moi des descriptions difficiles, auxquelles un simple coup-d'œil auroit suppléé. Malheureusement, à la distance où la loi de la nécessité me tient de vous, je ne suis pas à portée de vous montrer du doigt les objets; mais si chacun de notre côté nous en pouvons avoir sous les yeux de semblables, nous nous entendrons très-bien l'un l'autre en parlant de ce que nous voyons. Toute la difficulté est qu'il faut que l'indication vienne de vous; car vous envoyer d'ici des plantes seches, feroit ne rien faire. Pour bien reconnoître une plante, il faut commencer par la voir sur pied.

Les Herbiers servent de mémoratifs pour celles qu'on a déjà connues ; mais ils font mal connoître celles qu'on n'a pas vues auparavant. C'est donc à vous de m'envoyer des plantes que vous voudrez connoître & que vous aurez cueillies sur pied ; & c'est à moi de vous les nommer , de les classer , de les décrire , jusqu'à ce que par des idées comparatives , devenues familières à vos yeux & à votre esprit , vous parveniez à classer , ranger & nommer vous-même celles que vous verrez pour la première fois ; science qui seule distingue le vrai Botaniste de l'Herboriste ou Nomenclateur. Il s'agit donc ici d'apprendre à préparer , dessécher & conserver les plantes ou échantillons de plantes , de manière à les rendre faciles à reconnoître & à déterminer. C'est , en un mot , un Herbarium que je vous propose de commencer. Voici une grande occupation qui de loin se prépare pour notre petite Amatrice : quant-à-présent & pour quelque tems encore , il faudra que l'adresse de vos doigts supplée à la foiblesse des siens.

Il y a d'abord une provision à faire ; savoir , cinq ou six mains de papier gris , & à-peu-près autant de papier blanc , de même grandeur , assez fort & bien collé , sans quoi les plantes se pourriroient dans le papier gris , ou du moins les fleurs y perdrieroient leur couleur , ce qui est une des parties qui les rendent reconnoissables , & par lesquelles un Herbarium est agréable à voir. Il seroit encore à désirer que vous eussiez une presse de la grandeur de votre papier , ou du moins deux bouts de planches bien unies , de manière qu'en plaçant vos feuilles entre deux , vous les y puissiez tenir pressées par les pierres ou autres corps pesans dont vous chargerez la planche supérieure. Ces préparatifs faits , voici ce qu'il faut observer pour préparer vos plantes de manière à les conserver & les reconnoître.

Le moment à choisir pour cela est celui où la plante est en pleine fleur , & où même quelques fleurs commencent à tomber pour faire place au fruit qui commence à paroître. C'est dans ce point où toutes les parties de la fructification sont sensibles , qu'il faut tâcher de prendre la plante pour la dessécher dans cet état.

Les petites plantes se prennent toutes entières avec leurs racines qu'on a soin de bien nettoyer avec une brosse , afin qu'il n'y reste point de terre. Si la terre est mouillée on la laisse sécher pour la brosser , ou bien on lave la racine ; mais il faut avoir alors la plus grande at-

tention de la bien essuyer, & dessécher avant de la mettre entre les papiers, sans quoi elle s'y pourriroit infailliblement & communiqueroit sa pourriture aux autres plantes voisines. Il ne faut cependant s'obstiner à conserver les racines qu'autant qu'elles ont quelques singularités remarquables; car dans le plus grand nombre, les racines ramifiées & fibreuses ont des formes si semblables, que ce n'est pas la peine de les conserver. La nature qui a tant fait pour l'élégance & l'ornement dans la figure & la couleur des plantes en ce qui frappe les yeux, a destiné les racines uniquement aux fonctions utiles, puisqu'étant cachées dans la terre, leur donner une structure agréable; eût été cacher la lumière sous le boisseau.

Les arbres & toutes les grandes plantes ne se prennent que par échantillon. Mais il faut que cet échantillon soit si bien choisi, qu'il contienne toutes les parties constitutives du genre & de l'espece, afin qu'il puisse suffire pour reconnoître & déterminer la plante qui l'a fourni. Il ne suffit pas que toutes les parties de la fructification y soient sensibles, ce qui ne serviroit qu'à distinguer le genre, il faut qu'on y voie bien le caractère de la foliation & de la ramification; c'est-à-dire, la naissance & la forme des feuilles & des branches, & même autant qu'il se peut, quelque portion de la tige; car, comme vous verrez dans la suite, tout cela sert à distinguer les especes différentes des mêmes genres qui sont parfaitement semblables par la fleur & le fruit. Si les branches sont trop épaisses, on les amincit avec un couteau ou canif, en diminuant adroitement par-dessous de leur épaisseur, autant que cela se peut, sans couper & mutiler les feuilles. Il y a des Botanistes qui ont la patience de fendre l'écorce de la branche & d'en tirer adroitement le bois, de façon que l'écorce rejointe paroît vous montrer encore la branche entière, quoique le bois n'y soit plus. Au moyen de quoi l'on n'a point entre les papiers des épaisseurs & bosses trop considérables, qui gâtent, défigurent l'Herbier, & font prendre une mauvaise forme aux plantes. Dans les plantes où les fleurs & les feuilles ne viennent pas en même-tems, ou naissent trop loin les unes des autres, on prend une petite branche à fleurs & une petite branche à feuilles; & les plaçant ensemble dans le même papier, on offre ainsi à l'œil les diverses parties de la même plante, suffisantes pour la faire reconnoître. Quant aux plantes où

l'on ne trouve que des feuilles, & dont la fleur n'est pas encore venue ou est déjà passée, il les faut laisser, & attendre, pour les reconnoître, qu'elles montrent leur visage. Une plante n'est pas plus sûrement reconnoissable à son feuillage, qu'un homme à son habit.

Tel est le choix qu'il faut mettre dans ce qu'on cueille: il en faut mettre aussi dans le moment qu'on prend pour cela. Les plantes cueillies le matin à la rosée, ou le soir à l'humidité, ou le jour durant la pluie, ne se conservent point. Il faut absolument choisir un tems sec, & même dans ce tems-là, le moment le plus sec & le plus chaud de la journée, qui est en été entre onze heures du matin & cinq ou six heures du soir. Encore alors, si l'on y trouve la moindre humidité, faut-il les laisser; car infailliblement elles ne se conserveront pas.

Quand vous avez cueilli vos échantillons, vous les apportez au logis toujours bien au sec, pour les placer & arranger dans vos papiers. Pour cela vous faites votre premier lit de deux feuilles au moins de papier gris, sur lesquelles vous placez une feuille de papier blanc, & sur cette feuille, vous arrangez votre plante, prenant grand soin que toutes ses parties, sur-tout les feuilles & les fleurs soient bien ouvertes & bien étendues dans leur situation naturelle. La plante un peu flétrie, mais sans l'être trop, se prête mieux pour l'ordinaire, à l'arrangement qu'on lui donne sur le papier avec le pouce & les doigts. Mais il y en a de rebelles qui se grippent d'un côté, pendant qu'on les arrange de l'autre. Pour prévenir cet inconvénient, j'ai des plombs, de gros sous, des liards, avec lesquels j'affujettis les parties que je viens d'arranger, tandis que j'arrange les autres de façon que quand j'ai fini, ma plante se trouve presque toute couverte de ces pieces, qui la tiennent en état. Après cela on pose une seconde feuille blanche sur la première, & on la presse avec la main, afin de tenir la plante assujettie dans la situation qu'on lui a donnée, avançant ainsi la main gauche qui presse à mesure qu'on retire avec la droite les plombs & les gros sous qui sont entre les papiers; on met ensuite deux autres feuilles de papier gris sur la seconde feuille blanche, sans cesser un seul moment de tenir la plante assujettie, de peur qu'elle ne perde la situation qu'on lui a donnée; sur ce papier gris on met une autre feuille blanche; sur cette feuille une plante qu'on arrange & recouvre comme ci-devant, jusqu'à ce qu'on ait placé toute la moisson qu'on a

apportée, & qui ne doit pas être nombreuse pour chaque fois; tant pour éviter la longueur du travail, que de peur que durant la dessiccation des plantes, le papier ne contracte quelque humidité par leur grand nombre; ce qui gâteroit infailliblement vos plantes, si vous ne vous hâtiez de les charger de papier avec les mêmes attentions; & c'est même ce qu'il faut faire de tems en tems, jusqu'à ce qu'elles aient bien pris leur pli, & qu'elles soient toutes assez seches.

Votre pile de plantes & de papiers ainsi arrangée, doit être mise en presse, sans quoi les plantes se gripperoient; il y en a qui veulent être plus pressées, d'autres moins; l'expérience vous apprendra cela, ainsi qu'à les changer de papier à propos, & aussi souvent qu'il faut, sans vous donner un travail inutile. Enfin quand vos plantes seront bien seches vous les mettrez bien proprement chacune dans une feuille de papier, les unes sur les autres, sans avoir besoin de papiers intermédiaires, & vous aurez ainsi un Herbarium commencé, qui s'augmentera sans cesse avec vos connoissances, & contiendra enfin l'histoire de toute la végétation du pays: au reste, il faut toujours tenir un Herbarium bien ferré, & un peu en presse; sans quoi les plantes, quelque seches qu'elles fussent, attireroient l'humidité de l'air, & se gripperoient encore.

Voici maintenant l'usage de tout ce travail pour parvenir à la connoissance particuliere des plantes, & à nous bien entendre lorsque nous en parlons.

Il faut cueillir deux échantillons de chaque plante; l'un plus grand pour le garder, l'autre plus petit pour me l'envoyer. Vous les numéroterez avec soin, de façon que le grand & le petit échantillons de chaque espece aient toujours le même numéro. Quand vous aurez une douzaine ou deux d'especes ainsi desséchées, vous me les enverrez dans un petit cahier par quelqu'occasion. Je vous enverrai le nom & la description des mêmes plantes; par le moyen des numéros, vous les reconnoîtrez dans votre herbarium, & de-là sur la terre, où je suppose que vous aurez commencé de les bien examiner. Voilà un moyen sûr de faire des progrès aussi sûrs & aussi rapides qu'il est possible loin de votre guide.

N. B. J'ai oublié de vous dire que les mêmes papiers peuvent servir plusieurs fois, pourvu qu'on ait soin de les bien aérer & dessécher au-

paravant. Je dois ajouter aussi que l'herbier doit être tenu dans le lieu le plus sec de la maison, & plutôt au premier qu'au rez-de-chauffée.

DEUX LETTRES

A M. DE M***.

PREMIERE LETTRE.

Sur le format des Herbiers & sur la Synonymie.

SI j'ai tardé si long-tems, Monsieur, à répondre en détail à la Lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire le 3 Janvier, ç'a été d'abord dans l'idée du voyage dont vous m'aviez prévenu, & auquel je n'ai appris que dans la suite que vous aviez renoncé; & ensuite par mon travail journalier qui m'est venu tout-d'un-coup en si grande abondance, que pour ne rebuter personne, j'ai été forcé de m'y livrer tout entier; ce qui a fait à la Botanique une diversion de plusieurs mois. Mais enfin voilà la saison revenue, & je me prépare à recommencer mes courses champêtres, devenues par une longue habitude, nécessaires à mon humeur & à ma fanté.

En parcourant ce qui me restoit en plantes seches, je n'ai gueres trouvé, hors de mon herbier, auquel je ne veux pas toucher, que quelques doubles de ce que vous avez déjà reçu; & cela ne valant pas la peine d'être rassemblé pour un premier envoi, je trouverois convenable de me faire, durant cet été de bonnes fournitures, de les préparer, coller & ranger durant l'hiver, après quoi je pourrai continuer de même d'année en année, jusqu'à ce que j'eusse épuisé tout ce que je pourrois fournir. Si cet arrangement vous convient, Monsieur, je m'y conformerai avec exactitude, & dès-à-présent, je commencerai mes collections. Je desirerois seulement savoir quelle forme vous préférerez. Mon idée seroit de faire le fond de chaque herbier sur du papier à lettre tel que celui-ci; c'est ainsi que j'en ai commencé un pour mon usage, & je sens chaque jour mieux que la commodité de ce format compense amplement l'avantage qu'ont de plus les grands herbiers. Le

papier sur lequel sont les plantes que je vous ai envoyées, vaudroit encore mieux; mais je ne puis retrouver du même, & l'impôt sur les papiers a tellement dénaturé leur fabrication, que je n'en puis plus trouver pour noter, qui ne perce pas. J'ai le projet aussi d'une forme de petits herbiers à mettre dans la poche pour les plantes en miniature, qui ne sont pas les moins curieuses, & je n'y ferois entrer néanmoins que des plantes qui pourroient y tenir entières, racines & tout; entre autres, la plupart des Mouffes, les Glaux, Peplis, Monria, Sagina, Passe-Pierre, &c. Il me semble que ces herbiers mignons pourroient devenir charmans & précieux en même tems. Enfin il y a des plantes d'une certaine grandeur qui ne peuvent conserver leur port dans un petit espace, & des échantillons si parfaits que ce seroit dommage de les mutiler. Je destine à ces belles plantes du papier grand & fort, & j'en ai déjà quelques-unes qui font un fort bel effet dans cette forme.

Il y a long-tems que j'éprouve toutes les difficultés de la nomenclature, & j'ai souvent été tenté d'abandonner tout-à-fait cette partie. Mais il faudroit en même-tems renoncer aux livres, & à profiter des observations d'autrui; & il me semble qu'un des plus grands charmes de la Botanique, est, après celui de voir par soi-même, celui de vérifier ce qu'ont vu les autres; donner sur le témoignage de mes propres yeux mon assentiment aux observations sines & justes d'un auteur, me paroît une véritable jouissance; au lieu que quand je ne trouve pas ce qu'il dit, je suis toujours en inquiétude si ce n'est point moi qui vois mal. D'ailleurs, ne pouvant voir par moi-même que si peu de chose, il faut bien sur le reste me fier à ce que d'autres ont vu; & leurs différentes nomenclatures me forcent pour cela de percer de mon mieux le cahos de la synonymie. Il a fallu, pour ne pas m'y perdre, tout rapporter à une nomenclature particuliere, & j'ai choisi celle de Linnæus, tant par la préférence que j'ai donnée à son système, que parce que ses noms composés seulement de deux mots, me délivrent des longues phrases des autres. Pour y rapporter sans peine celles de Tournefort, il me faut très-souvent recourir à l'auteur commun que tous deux citent assez constamment, sçavoir, Gaspard Bauhin. C'est dans son Pinax que je cherche leur concordance. Car Linnæus me paroît faire une chose convenable & juste, quand Tournefort n'a fait que prendre

la phrase de Bauhin, de citer l'auteur original, & non pas celui qui l'a transcrit, comme on fait très-injustement en France. De sorte que, quoique presque toute la nomenclature de Tournefort soit tirée mot à mot du Pinax, on croiroit, à lire les Botanistes François, qu'il n'a jamais existé ni Bauhin ni Pinax au monde; & pour comble, ils font encore un crime à Linnæus de n'avoir pas imité leur partialité. A l'égard des Plantes dont Tournefort n'a pas tiré les noms du Pinax, on en trouve aisément la concordance dans les Auteurs François Linnæistes, tels que Sauvage, Gouan, Gérard, Guettard & d'Alibard, qui l'a presque toujours suivi.

J'ai fait cet hiver une seule herborifation dans le bois de Boulogne, & j'en ai rapporté quelques Mouffes. Mais il ne faut pas s'attendre qu'on puisse compléter tous les genres, même par une espece unique. Il y en a de bien difficiles à mettre dans un herbier, & il y en a de si rares, qu'ils n'ont jamais passé & vraisemblablement ne passeront jamais sous mes yeux. Je crois que dans cette famille, & dans celle des Algues, il faut se tenir aux genres dont on rencontre assez souvent des especes, pour avoir le plaisir de s'y reconnoître, & négliger ceux dont la vue ne nous reprochera jamais notre ignorance, ou dont la figure extraordinaire nous fera faire effort pour la vaincre. J'ai la vue fort courte, mes yeux deviennent mauvais, & je ne puis plus espérer de recueillir que ce qui se présentera fortuitement dans les lieux à-peu-près où je saurai qu'est ce que je cherche. A l'égard de la maniere de chercher, j'ai suivi M. de Jussieu dans sa dernière herborifation, & je la trouvai si tumultueuse & si peu utile pour moi, que quand il en auroit encore fait, j'aurois renoncé à l'y suivre. J'ai accompagné son neveu l'année dernière, moi vingtième, à Montmorenci, & j'en ai rapporté quelques jolies plantes, entr'autres la *Lysimachia-Tenella*, que je crois vous avoir envoyée. Mais j'ai trouvé dans cette herborifation que les indications de Tournefort & de Vaillant sont très-fautives, ou que depuis eux, bien des plantes ont changé de sol. J'ai cherché entr'autres, & j'ai engagé tout le monde à chercher avec soin le *Plantago Monanthos* à la queue de l'étang de Montmorenci, & dans tous les endroits où Tournefort & Vaillant l'indiquent, & nous n'en avons pu trouver un seul pied: en revanche, j'ai trouvé plusieurs plantes de remarque, & même tout près de Paris, dans des lieux où elles ne

font point indiquées. En général, j'ai toujours été malheureux en cherchant d'après les autres. Je trouve encore mieux mon compte à chercher de mon chef.

J'oublois, Monsieur, de vous parler de vos livres. Je n'ai fait encore qu'y jeter les yeux; & comme ils ne sont pas de taille à porter dans la poche, & que je ne lis guere l'été dans la chambre, je tarderai peut-être jusqu'à la fin de l'hiver prochain à vous rendre ceux dont vous n'aurez pas à faire avant ce tems-là. J'ai commencé de lire l'*Anthologie de Pontedera*, & j'y trouve, contre le système sexuel, des objections qui me paroissent bien fortes, & dont je ne fais pas comment Linnæus s'est tiré. Je suis souvent tenté d'écrire dans cet auteur & dans les autres, les noms de Linnæus à côté des leurs pour me reconnoître. J'ai déjà même cédé à cette tentation pour quelques-unes, n'imaginant à cela rien que d'avantageux pour l'exemplaire. Je sens pourtant que c'est une liberté que je n'aurois pas dû prendre sans votre agrément, & je l'attendrai pour continuer.

Je vous dois des remercimens, Monsieur, pour l'emplacement que vous avez la bonté de m'offrir pour la dessiccation des plantes; mais quoique ce soit un avantage dont je sens bien la privation, la nécessité de les visiter souvent, & l'éloignement des lieux qui me feroit consumer beaucoup de tems en courses, m'empêchent de me prévaloir de cette offre.

La fantaisie m'a pris de faire une collection de fruits & de graines de toute espece, qui devroient avec un herbier, faire la troisieme partie d'un cabinet d'histoire naturelle. Quoique j'aie encore acquis très-peu de chose, & que je ne puisse espérer de rien acquérir que très-lentement & par hasard, je sens déjà pour cet objet le défaut de place; mais le plaisir de parcourir & visiter incessamment ma petite collection, peut seul me payer la peine de la faire; & si je la tenois loin de mes yeux, je cesserois d'en jouir. Si par hasard vos gardes & jardiniers trouvoient quelquefois sous leurs pas des fâines de Hêtres, des fruits d'Aunes, d'Érables, de Bouleau, & généralement de tous les fruits secs des arbres des forêts ou d'autres; qu'ils en ramassassent en passant quelques-uns dans leurs poches, & que vous voulussiez bien m'en faire parvenir quelques échantillons par occasion, j'aurois un double plaisir d'en orner ma collection naissante.

Excepté l'histoire des Mouffes par Dillenius , j'ai à moi les autres livres de Botanique dont vous m'envoyez la note. Mais quand je n'en aurois aucun , je me garderois assurément de consentir à vous priver , pour mon agrément , du moindre des amusemens qui sont à votre portée. Je vous prie , Monsieur , d'agréer mon respect.

S E C O N D E L E T T R E

SUR LES MOUSSES.

A Paris , le 19 Décembre 1771.

VOICI , Monsieur , quelques échantillons de Mouffes que j'ai rassemblées à la hâte , pour vous mettre à portée au moins de distinguer les principaux genres avant que la saison de les observer soit passée. C'est une étude à laquelle j'employai délicieusement l'hiver que j'ai passé à Wooton , où je me trouvois environné de montagnes , de bois & de rochers tapissés de Capillaires & de Mouffes des plus curieuses. Mais depuis lors j'ai si bien perdu cette famille de vue , que ma mémoire éteinte ne me fournit presque plus rien de ce que j'avois acquis en ce genre , & n'ayant point l'ouvrage de Dillenius , guide indispensable dans ces recherches , je ne suis parvenu qu'avec beaucoup d'effort & souvent avec doute à déterminer les especes que je vous envoie. Plus je m'opiniâtre à vaincre les difficultés par moi-même & sans le secours de personne , plus je me confirme dans l'opinion que la Botanique , telle qu'on la cultive , est une science qui ne s'acquiert que par tradition ; on montre la plante , on la nomme ; sa figure & son nom se gravent ensemble dans la mémoire. Il y a peu de peine à retenir ainsi la nomenclature d'un grand nombre de plantes ; mais quand on se croit pour cela Botaniste , on se trompe , on n'est qu'Herboriste , & quand il s'agit de déterminer par soi-même & sans guide les plantes qu'on n'a jamais vues , c'est alors qu'on se trouve arrêté tout court , & qu'on est au bout de sa doctrine. Je suis resté plus ignorant encore en prenant la route contraire. Toujours seul & sans autre maître que la nature , j'ai mis des efforts incroyables à de très-foibles progrès. Je suis parvenu à pouvoir , en bien travaillant , déterminer à-peu-près les genres ; mais pour les especes , dont les différences sont

516 LETTRES ÉLÉMENTAIRES

souvent très-peu marquées par la nature , & plus mal énoncées par les auteurs , je n'ai pu parvenir à en distinguer avec certitude qu'un très-petit nombre , sur-tout dans la famille des Mouffes , & sur-tout dans les genres difficiles , tels que les Hypnum , les Jungermannia , les Lichens. Je crois pourtant être sûr de celles que je vous envoie , à une ou deux près que j'ai désignées par un point interrogant , afin que vous puissiez vérifier dans Vaillant & dans Dillenius , si je me suis trompé ou non. Quoi qu'il en soit , je crois qu'il faut commencer à connoître empyriquement un certain nombre d'espèces pour parvenir à déterminer les autres , & je crois que celles que je vous envoie peuvent suffire , en les étudiant bien , à vous familiariser avec la famille , & à en distinguer au moins les genres au premier coup-d'œil par le *facies* propre à chacun d'eux. Mais il y a une autre difficulté ; c'est que les Mouffes ainsi disposées par brins n'ont point sur le papier le même coup-d'œil qu'elles ont sur la terre rassemblées par touffes ou gazons ferrés. Ainsi l'on herborise inutilement dans un Herbarium & sur-tout dans un Mouffier , si l'on n'a commencé par herboriser sur la terre. Ces sortes de recueils doivent servir seulement de mémoratifs , mais non pas d'instruction première. Je doute cependant , Monsieur , que vous trouviez aisément le tems & la patience de vous appesantir à l'examen de chaque touffe d'herbe ou de Mouffe que vous trouverez en votre chemin. Mais voici le moyen qu'il me semble que vous pourriez prendre pour analyser avec succès routes les productions végétales de vos environs , sans vous ennuyer à des détails minutieux , insupportables pour les esprits accoutumés à généraliser les idées , & à regarder toujours les objets en grand. Il faudroit inspirer à quelqu'un de vos laquais , garde ou garçon jardinier , un peu de goût pour l'étude des plantes , & le mener à votre suite dans vos promenades , lui faire cueillir les plantes que vous ne connoîtrez pas , particulièrement les Mouffes & les graminées , deux familles difficiles & nombreuses. Il faudroit qu'il tâchât de les prendre dans l'état de floraison où leurs caractères déterminans sont les plus marqués. En prenant deux exemplaires de chacun , il en mettroit un à part pour me l'envoyer , sous le même numéro que le semblable qui vous resteroit , & sur lequel vous seriez mettre ensuite le nom de la plante , quand je vous l'aurois envoyée. Vous vous éviteriez

ainsi le travail de cette détermination , & ce travail ne seroit qu'un plaisir pour moi qui en ai l'habitude , & qui m'y livre avec passion. Il me semble , Monsieur , que de cette maniere vous auriez fait en peu de tems le relevé des productions végétales de vos terres & des environs , & que vous livrant sans fatigue au plaisir d'observer , vous pourriez encore , au moyen d'une nomenclature assurée , avoir celui de comparer vos observations avec celles des auteurs. Je ne me fais pourtant pas fort de tout déterminer. Mais la longue habitude de fureter des campagnes m'a rendu familières la plupart des plantes indigènes. Il n'y a que les jardins & productions exotiques où je me trouve en pays perdu. Enfin ce que je n'aurai pu déterminer fera pour vous , Monsieur , un objet de recherche & de curiosité qui rendra vos amusemens plus piquans. Si cet arrangement vous plaît , je suis à vos ordres , & vous pouvez être sûr de me procurer un amusement très-intéressant pour moi.

J'attends la note que vous m'avez promise , pour travailler à la remplir autant qu'il dépendra de moi. L'occupation de travailler à des Herbiers remplira très-agréablement mes beaux jours d'été. Cependant je ne prévois pas d'être jamais bien riche en plantes étrangères , & , selon moi , le plus grand agrément de la Botanique est de pouvoir étudier & connoître la nature autour de soi plutôt qu'aux Indes. J'ai été pourtant assez heureux pour pouvoir insérer dans le petit recueil que j'ai eu l'honneur de vous envoyer , quelques plantes curieuses , & entr'aut res le vrai papier , qui jusqu'ici n'étoit point connu en France , pas même de M. de Justieu. Il est vrai que je n'ai pu vous envoyer qu'un brin bien misérable , mais c'en est assez pour distinguer ce rare & précieux fouchet. Voilà bien du bavardage , mais la Botanique m'entraîne , & j'ai le plaisir d'en parler avec vous : accordez-moi , Monsieur , un peu d'indulgence.

Je ne vous envoie que de vieilles Mousses ; j'en ai vainement cherché de nouvelles dans la campagne. Il n'y en aura guere qu'au mois de Février , parce que l'automne a été trop sec. Encore faudroit-il les chercher au loin. On n'en trouve guere autour de Paris que les mêmes répétées.

R É P O N S E

A UNE LETTRE ANONYME,

Dont le contenu se trouve en caractère italique dans cette Réponse.

JE suis sensible aux attentions dont m'honorent ces Messieurs que je ne connois point ; mais il faut que je réponde à ma manière ; car je n'en ai qu'une.

Des gens de loi qui estiment , &c. M. Rousseau , ont été surpris & affligés de son opinion dans sa Lettre à M. d'Alembert sur le Tribunal des Maréchaux de France.

J'ai cru dire des vérités utiles. Il est triste que de telles vérités surprennent, plus triste qu'elles affligent, & bien plus triste encore qu'elles affligent des gens de loi.

Un citoyen aussi éclairé que M. Rousseau.

Je ne suis point un citoyen éclairé, mais seulement un citoyen zélé.

N'ignore pas qu'on ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la législation.

Je l'ignorois : je l'apprends, mais qu'on me permette à mon tour une petite question. Bodin, Loisel, Fénelon, Boulainvilliers, l'Abbé de St. Pierre, le Président de Montesquieu, le Marquis de Mirabeau, l'Abbé de Mably, tous bons François & gens éclairés, ont-ils ignoré qu'on ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la Législation ? On a tort d'exiger qu'un Etranger soit plus savant qu'eux sur ce qui est juste ou injuste dans leur pays.

On ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la Législation.

Cette maxime peut avoir une application particulière & circonscrite, selon les lieux & les personnes. Voici la première fois, peut-être, que la justice est opposée à la vérité.

On ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la Législation.

Si quelqu'un de nos Citoyens m'osoit tenir un pareil discours à

Geneve , je le poursuivrois criminellement , comme traître à la patrie.

On ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la Législation.

Il y a dans l'application de cette maxime quelque chose que je n'entends point. J. J. Rousseau , Citoyen de Geneve , imprime un Livre en Hollande , & voilà qu'on lui dit en France qu'on ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les défauts de la Législation ! Ceci me paroît bizarre. Messieurs , je n'ai point l'honneur d'être votre Compatriote ; ce n'est point pour vous que j'écris ; je n'imprime point dans votre pays ; je ne me soucie point que mon Livre y vienne ; si vous me lisez , ce n'est pas ma faute.

On ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la Législation.

Quoi donc ! si-tôt qu'on aura fait une mauvaise institution dans quelque coin du monde , à l'instant il faudra que tout l'Univers la respecte en silence ? Il ne sera plus permis à personne de dire aux autres Peuples qu'ils feroient mal de l'imiter ? Voilà des prétentions assez nouvelles , & un fort singulier droit des gens.

Les Philosophes sont faits pour éclairer le Ministère , le détromper de ses erreurs , & respecter ses fautes.

Je ne fais pourquoi sont faits les Philosophes , ni ne me soucie de le savoir.

Pour éclairer le Ministère.

J'ignore si l'on peut éclairer le Ministère.

Le détromper de ses erreurs.

J'ignore si l'on peut détromper le Ministère de ses erreurs.

Et respecter ses fautes.

J'ignore si l'on peut respecter les fautes du Ministère.

Je ne fais rien de ce qui regarde le Ministère , parce que ce mot n'est pas connu dans mon pays , & qu'il peut avoir des sens que je n'entends pas.

De plus , M. Rousseau ne nous paroît pas raisonner en politique.

Ce mot sonne trop haut pour moi. Je tâche de raisonner en bon Citoyen de Geneve. Voilà tout.

Lorsqu'il admet dans un État une autorité supérieure à l'autorité souveraine.

J'en admets trois seulement. Premièrement l'autorité de Dieu , & puis celle de la loi naturelle qui dérive de la constitution de l'homme , & puis celle de l'honneur plus forte sur un cœur honnête que tous les Rois de la terre.

Ou du moins indépendante d'elle.

Non pas seulement indépendantes , mais supérieures. Si jamais l'Autorité Souveraine (1) pouvoit être en conflit avec une des trois précédentes , il faudroit que la première cédât en cela. Le blasphémateur Hobbes est en horreur pour avoir soutenu le contraire.

Il ne se rappelloit pas dans ce moment le sentiment de Grotius.

Je ne saurois me rappeler ce que je n'ai jamais su , & probablement je ne saurai jamais ce que je ne me soucie point d'apprendre.

Adopté par les Encyclopédistes.

Le sentiment d'aucun des Encyclopédistes n'est une règle pour ses Collègues. L'autorité commune est celle de la raison. Je n'en reconnois point d'autre.

Les Encyclopédistes ses confreres.

Les amis de la vérité sont tous mes confreres.

Le tems nous empêche d'exposer plusieurs autres objections.

Le devoir m'empêcheroit peut-être de les résoudre. Je fais l'obéissance & le respect que je dois dans mes actions & dans mes discours aux loix & aux maximes du pays dans lequel j'ai le bonheur de vivre. Mais il ne s'ensuit pas de-là que je ne doive écrire aux Genevois que ce qui convient aux Parisiens.

Qui exigeroient une conversation.

Je n'en dirai pas plus en conversation que par écrit , il n'y a que Dieu & le Conseil de Geneve à qui je doive compte de mes maximes.

Qui priveroit M. Rousseau d'un tems précieux pour lui & pour le public.

Mon tems est inutile au public , & n'est plus d'un grand prix pour moi-même. Mais j'en ai besoin pour gagner mon pain ; c'est pour cela que je cherche la solitude.

A Montmorency , le 15 Octobre 1758.

(1) Nous pourrions bien ne pas nous entendre les uns les autres sur le sens que nous donnons à ce mot , & comme il n'est pas bon que nous nous entendions mieux , nous ferons bien de n'en pas disputer.

J U G E M E N T

S U R

LA PAIX PERPÉTUELLE.

LE Projet de la Paix perpétuelle étant par son objet le plus digne d'occuper un homme de bien, fut aussi de tous ceux de l'Abbé de St. Pierre celui qu'il médita le plus long-tems & qu'il suivit avec le plus d'opiniâtré : car on a peine à nommer autrement ce zele de missionnaire qui ne l'abandonna jamais sur ce point, malgré l'évidente impossibilité du succès, le ridicule qu'il se donnoit de jour en jour, & les dégoûts qu'il eut sans cesse à essuyer. Il semble que cette ame saine, uniquement attentive au bien public, mesuroit les soins qu'elle donnoit aux choses, uniquement sur le degré de leur utilité, sans jamais se laisser rebuter par les obstacles ni songer à l'intérêt personnel.

Si jamais vérité morale fut démontrée, il me semble que c'est l'utilité générale & particulière de ce Projet. Les avantages qui résulteroient de son exécution & pour chaque Prince & pour chaque Peuple & pour toute l'Europe, sont immenses, clairs, incontestables, on ne peut rien de plus solide & de plus exact que les raisonnemens par lesquels l'Auteur les établit : réalisez la République Européenne durant un seul jour, c'en est assez pour la faire durer éternellement, tant chacun trouveroit par l'expérience son profit particulier dans le bien commun. Cependant ces mêmes Princes qui la défendroient de toutes leurs forces si elle existoit, s'opposeroient maintenant de même à son exécution & l'empêcheront infailliblement de s'établir comme ils l'empêcheroient de s'éteindre. Ainsi l'ouvrage de l'Abbé de St. Pierre sur la paix perpétuelle paroît d'abord inutile pour la produire & superflu pour la conserver ; c'est donc une vaine spéculation, dira quelque lecteur impatient ; non, c'est un livre solide & sensé, & il est très-important qu'il existe.

Commençons par examiner les difficultés de ceux qui ne jugent pas des raisons par la raison, mais seulement par l'événement, & qui n'ont rien à objecter contre ce Projet, sinon qu'il n'a pas été exé-

cuté. En effet, diront-ils sans doute, si ses avantages sont si réels, pourquoi donc les Souverains de l'Europe ne l'ont-ils pas adopté ? Pourquoi négligent-ils leur propre intérêt, si cet intérêt leur est si bien démontré ? Voit-on qu'ils rejettent d'ailleurs les moyens d'augmenter leurs revenus & leur puissance ? Si celui-ci étoit aussi bon pour cela qu'on le prétend, est-il croyable qu'ils en fussent moins empressés que de tous ceux qui les égarent depuis si long-tems, & qu'ils préférassent mille ressources trompeuses à un profit évident ?

Sans doute, cela est croyable ; à moins qu'on ne suppose que leur sagesse est égale à leur ambition, & qu'ils voient d'autant mieux leurs avantages qu'ils les desirent plus fortement ; au lieu que c'est la grande punition des excès de l'amour-propre de recourir toujours à des moyens qui l'abusent, & que l'ardeur même des passions est presque toujours ce qui les détourne de leur but. Distinguons donc en politique ainsi qu'en morale l'intérêt réel de l'intérêt apparent ; le premier se trouveroit dans la paix perpétuelle, cela est démontré dans le projet ; le second se trouve dans l'état d'indépendance absolue qui soustrait les Souverains à l'empire de la loi pour les soumettre à celui de la fortune. Semblables à un Pilote insensé, qui, pour faire montre d'un vain savoir & commander à ses matelots, aimeroit mieux flotter entre des rochers durant la tempête que d'assujettir son vaisseau par des ancrés.

Toute l'occupation des Rois, ou de ceux qu'ils chargent de leurs fonctions, se rapportent à deux seuls objets, étendre leur domination au-dehors, & la rendre plus absolue au-dedans ; toute autre vue, ou se rapporte à l'une de ces deux, ou ne leur sert que de prétexte : telles sont celles du *bien public*, du *bonheur des sujets*, de la *gloire de la nation*, mots à jamais pros crits du cabinet, & si lourdement employés dans les Edits publics, qu'ils n'annoncent jamais que des ordres funestes, & que le peuple gémit d'avance quand ses maîtres lui parlent de leurs soins paternels.

Qu'on juge sur ces deux maximes fondamentales comment les Princes peuvent recevoir une proposition qui choque directement l'une, & qui n'est guere plus favorable à l'autre : car on sent bien que par la Diète Européenne, le gouvernement de chaque Etat n'est pas moins fixé que par ses limites, qu'on ne peut garantir les Princes de la révolte

des sujets, sans garantir en même-tems les sujets de la tyrannie des Princes, & qu'autrement l'institution ne sauroit subsister. Or, je demande s'il y a dans le monde un seul Souverain qui, borné ainsi pour jamais dans ses projets les plus chéris, supportât sans indignation la seule idée de se voir forcé d'être juste, non-seulement avec les étrangers, mais même avec ses propres sujets.

Il est facile encore de comprendre que d'un côté la guerre & les conquêtes, & de l'autre les progrès du despotisme s'entraident mutuellement; qu'on prend à discrétion dans un peuple d'esclaves, de l'argent & des hommes pour en subjuguier d'autres; que réciproquement la guerre fournit un prétexte aux exactions pécuniaires, & un autre non moins spécieux d'avoir toujours de grandes armées pour tenir le peuple en respect. Enfin chacun voit assez que les Princes conquérans sont pour le moins autant la guerre à leurs sujets qu'à leurs ennemis, & que la condition des vainqueurs n'est pas meilleure que celle des vaincus: *J'ai battu les Romains, écrivoit Annibal aux Carthaginois; envoyez-moi des troupes, j'ai mis l'Italie à contribution, envoyez-moi de l'argent.* Voilà ce que signifient les *Te Deum*, les feux de joie, & l'allégresse du peuple aux triomphes de ses maîtres.

Quant aux différends entre Prince & Prince, peut-on espérer de soumettre à un Tribunal supérieur des hommes qui s'osent vanter de ne tenir leur pouvoir que de leur épée, & qui ne font mention de Dieu même que parce qu'il est au Ciel? Les Souverains se soumettront-ils dans leurs querelles à des voies juridiques que toute la rigueur des loix n'a jamais pu forcer les particuliers d'admettre dans les leurs? Un simple Gentilhomme offensé dédaigne de porter ses plaintes au Tribunal des Maréchaux de France, & vous voulez qu'un Roi porte les siennes à la Diète Européenne? Encore y a-t-il cette différence, que l'un peche contre les loix, & expose doublement sa vie, au lieu que l'autre n'expose guere que ses sujets; qu'il use, en prenant les armes, d'un droit avoué de tout le genre-humain, & dont il prétend n'être comptable qu'à Dieu seul.

Un Prince qui met sa cause au hasard de la guerre, n'ignore pas qu'il court des risques; mais il en est moins frappé que des avantages qu'il se promet, parce qu'il craint bien moins la fortune, qu'il n'espère de sa propre sagesse: s'il est puissant, il compte sur ses forces;

s'il est foible, il compte sur ses alliances; quelquefois il lui est utile au-dedans de purger de mauvaises humeurs, d'affoiblir des sujets indociles, d'essuyer même des revers, & le politique habile fait tirer avantage de ses propres défaites. J'espère qu'on se souviendra que ce n'est pas moi qui raisonne ainsi, mais le Sophiste de Cour, qui préfère un grand territoire & peu de sujets pauvres & soumis, à l'empire inébranlable que donnent au Prince la justice & les loix, sur un peuple heureux & florissant.

C'est encore par le même principe qu'il réfute en lui-même l'argument tiré de la suspension du commerce, de la dépopulation, du dérangement des finances, & des pertes réelles que cause une vaine conquête. C'est un calcul très-fautif que d'évaluer toujours en argent les gains ou les pertes des Souverains; le degré de puissance qu'ils ont en vue ne se compte point par les millions qu'on possède. Le Prince fait toujours circuler ses projets; il veut commander pour s'enrichir, & s'enrichir pour commander: il sacrifiera tour-à-tour l'un & l'autre pour acquérir celui des deux qui lui manque, mais ce n'est qu'afin de parvenir à les posséder tous les deux ensemble qu'il les poursuit séparément; car pour être le maître des hommes & des choses, il faut qu'il ait à la fois l'empire & l'argent.

Ajoutons enfin, sur les grands avantages qui doivent résulter pour le commerce, d'une paix générale & perpétuelle, qu'ils sont bien en eux-mêmes certains & incontestables, mais qu'étant communs à tous, ils ne seront réels pour personne, attendu que de tels avantages ne se sentent que par leurs différences, & que pour augmenter sa puissance relative, on ne doit chercher que des biens exclusifs.

Sans cesse abusés par l'apparence des choses, les Princes rejetteroient donc cette paix quand ils peseroient leurs intérêts eux-mêmes; que fera-ce quand ils les feront peser par leurs Ministres, dont les intérêts sont toujours opposés à ceux du peuple, & presque toujours à ceux du Prince? Les Ministres ont besoin de la guerre pour se rendre nécessaires, pour jeter le Prince dans des embarras dont il ne se puisse tirer sans eux, & pour perdre l'Etat, s'il le faut, plutôt que leur place: ils en ont besoin pour vexer le peuple, sous prétexte des nécessités publiques; ils en ont besoin pour placer leurs créatures, gagner sur les marchés, & faire en secret mille odieux monopoles; ils en ont

besoin pour satisfaire leurs passions, & s'expulser mutuellement; ils en ont besoin pour s'emparer du Prince, en le tirant de la Cour quand il s'y forme contr'eux des intrigues dangereuses: ils perdroient toutes ces ressources par la paix perpétuelle; & le Public ne laisse pas de demander pourquoi, si ce projet est possible, ils ne l'ont pas adopté? Il ne voit pas qu'il n'y a rien d'impossible dans ce projet, sinon qu'il soit adopté par eux. Que feront-ils donc pour s'y opposer? ce qu'ils ont toujours fait: ils le tourneront en ridicule.

Il ne faut pas non plus croire avec l'Abbé de Saint-Pierre, que même avec la bonne volonté que les Princes ni leurs Ministres n'auront jamais, il fût aisé de trouver un moment favorable à l'exécution de ce système. Car il faudroit pour cela que la somme des intérêts particuliers ne l'emportât pas sur l'intérêt commun, & que chacun crût voir dans le bien de tous, le plus grand bien qu'il peut espérer pour lui-même. Or, ceci demande un concours de sagesse dans tant de têtes, & un concours de rapports dans tant d'intérêts, qu'on ne doit guere espérer du hasard l'accord fortuit de toutes les circonstances nécessaires: cependant si cet accord n'a pas lieu, il n'y a que la force qui puisse y suppléer, & alors il n'est plus question de persuader, mais de contraindre, & il ne faut pas écrire des livres, mais lever des troupes.

Ainsi quoique le projet fût très-sage, les moyens de l'exécuter se feroient de la simplicité de l'Auteur. Il s'imaginoit bonnement qu'il ne falloit qu'assembler un congrès, y proposer ses articles, qu'on les alloit signer, & que tout seroit fait. Convenons que dans tous les projets de cet honnête homme, il voyoit assez bien l'effet des choses quand elles seroient établies, mais il jugeoit comme un enfant des moyens de les établir.

Je ne voudrois, pour prouver que le projet de la République chrétienne n'est pas chimérique, que nommer son premier Auteur: car assurément Henri IV n'étoit pas fou, ni Sully visionnaire. L'Abbé de Saint-Pierre s'autorisoit de ces grands noms pour renouveler leur système. Mais quelle différence dans le tems, dans les circonstances, dans la proposition, dans la maniere de la faire, & dans son Auteur! Pour en juger, jettons un coup-d'œil sur la situation générale des choses au moment choisi par Henri IV pour l'exécution de son projet.

La grandeur de Charles-Quint, qui régnoit sur une partie du monde, & faisoit trembler l'autre, l'avoit fait aspirer à la Monarchie universelle, avec de grands moyens de succès, & de grands talens pour les employer. Son fils, plus riche & moins puissant, suivant sans relâche un projet qu'il n'étoit pas capable d'exécuter, ne laissa pas de donner à l'Europe des inquiétudes continuelles; & la Maison d'Autriche avoit pris un rel ascendant sur les autres Puissances, que nul Prince ne régnoit en sûreté, s'il n'étoit bien avec elle. Philippe III, moins habile encore que son pere, hérita de toutes ses prétentions. L'effroi de la Puissance Espagnole tenoit encore l'Europe en respect, & l'Espagne continuoit à dominer, plutôt par l'habitude de commander, que par le pouvoir de se faire obéir. En effet, la révolte des Pays-Bas, les armemens contre l'Angleterre, les guerres civiles de France, avoient épuisé les forces d'Espagne & les trésors des Indes; la Maison d'Autriche partagée en deux branches, n'agissoit plus avec le même concert: & quoique l'Empereur s'efforçât de maintenir ou recouvrer en Allemagne l'autorité de Charles-Quint, il ne faisoit qu'aliéner les Princes, & fomenter des liguees qui ne tarderent pas d'éclorre, & faillirent à le détrôner. Ainsi se préparoit de loin la décadence de la Maison d'Autriche, & le rétablissement de la liberté commune. Cependant nul n'osoit le premier hasarder de secouer le joug, & s'exposer seul à la guerre: l'exemple d'Henri IV même, qui s'en étoit tiré si mal, ôtoit le courage à tous les autres. D'ailleurs, si l'on excepte le Duc de Savoie, trop foible & trop subjugué pour rien entreprendre, il n'y avoit pas parmi tant de Souverains, un seul homme de tête en état de former & soutenir une entreprise; chacun attendoit du tems & des circonstances le moment de briser ses fers: Voilà quel étoit en gros l'Etat des choses, quand Henri forma le plan de la République chrétienne, & se prépara à l'exécuter: projet bien grand, bien admirable en lui-même, & dont je ne veux pas ternir l'honneur, mais qui ayant pour raison secreete l'espoir d'abaïsser un ennemi redoutable, recevoit de ce pressant motif une activité qu'il eût difficilement tirée de la seule utilité commune.

Voyons maintenant quels moyens ce grand homme avoit employés à préparer une si haute entreprise. Je compterois volontiers pour le premier d'en avoir bien vu toutes les difficultés; de telle sorte

qu'ayant formé ce projet dès son enfance, il le médita toute sa vie, & réserva l'exécution pour sa vieillesse; conduite qui prouve premièrement ce desir ardent & soutenu qui, seul dans les choses difficiles, peut vaincre les grands obstacles, & de plus, cette sagesse patiente & réfléchie qui s'aplanit les routes de longue main à force de prévoyance & de préparation: car il y a bien de la différence entre les entreprises nécessaires dans lesquelles la prudence même veut qu'on donne quelque chose au hasard, & celles que le succès seul peut justifier, parce qu'ayant pu se passer de les faire, on n'a dû les tenter qu'à coup sûr. Le profond secret qu'il garda toute sa vie jusqu'au moment de l'exécution, étoit encore aussi essentiel que difficile dans une si grande affaire où le concours de tant de gens étoit nécessaire, & que tant de gens avoient intérêt de traverser. Il paroît que quoiqu'il eût mis la plus grande partie de l'Europe dans son parti & qu'il fût ligué avec les plus puissans Potentats, il n'eut jamais qu'un seul confident qui connût toute l'étendue de son plan, & par un bonheur que le Ciel n'accorda qu'au meilleur des Rois, ce confident fut un Ministre integre. Mais sans que rien transpirât de ces grands desseins, tout marchoit en silence vers leur exécution. Deux fois Sully étoit allé à Londres; la partie étoit liée avec le Roi Jacques, & le Roi de Suede étoit engagé de son côté: la Ligue étoit conclue avec les Protestans d'Allemagne; on étoit même sûr des Princes d'Italie, & tous concouroient au grand but sans pouvoir dire quel il étoit, comme les ouvriers qui travaillent séparément aux pieces d'une nouvelle machine dont ils ignorent la forme & l'usage. Qu'est-ce donc qui favorisoit ce mouvement général? étoit-ce la paix perpétuelle que nul ne prévoyoit & dont peu se seroient souciés? étoit-ce l'intérêt public qui n'est jamais celui de personne? L'Abbé de St. Pierre eût pu l'espérer. Mais réellement chacun ne travailloit que dans la vue de son intérêt particulier, qu'Henri avoit eu le secret de leur montrer à tous sous une face très-atrayante. Le Roi d'Angleterre avoit à se délivrer des continuelles conspirations des Catholiques de son Royaume, toutes fomentées par l'Espagne. Il trouvoit de plus un grand avantage à l'affranchissement des Provinces-Unies qui lui coûtoient beaucoup à soutenir & le mettoient chaque jour à la veille d'une guerre qu'il redoutoit, ou à laquelle il aimoit mieux contribuer une fois avec tous les autres,

afin de s'en délivrer pour toujours. Le Roi de Suede vouloit s'assurer de la Poméranie & mettre un pied dans l'Allemagne. L'Électeur Palatin, alors protestant & chef de la confession d'Ausbourg, avoit des vues sur la Bohême & entroit dans toutes celles du Roi d'Angleterre. Les Princes d'Allemagne avoient à réprimer les usurpations de la Maison d'Autriche. Le Duc de Savoye obtenoit Milan & la couronne de Lombardie qu'il desiroit avec ardeur. Le Pape même fatigué de la tyrannie Espagnole, étoit de la partie au moyen du Royaume de Naples qu'on lui avoit promis. Les Hollandois mieux payés que tous les autres gagnoient l'assurance de leur liberté. Enfin outre l'intérêt commun d'abaïsser une Puissance orgueilleuse qui vouloit dominer par-tout, chacun en avoit un particulier, très-vif, très-sensible, & qui n'étoit point balancé par la crainte de substituer un tyran à l'autre, puisqu'il étoit convenu que les conquêtes seroient partagées entre tous les Alliés, excepté la France & l'Angleterre qui ne pouvoient rien garder pour elles. C'en étoit assez pour calmer les plus inquiets sur l'ambition d'Henri IV : mais ce sage Prince n'ignoroit pas qu'en ne se réservant rien par ce traité, il y gagnoit pourtant plus qu'aucun autre ; car sans rien ajouter à son patrimoine, il lui suffisoit de diviser celui du seul plus puissant que lui, pour devenir le plus puissant lui-même ; & l'on voit très-clairement qu'en prenant toutes les précautions qui pouvoient assurer le succès de l'entreprise, il ne négligeoit pas celles qui devoient lui donner la primauté dans le Corps qu'il vouloit instituer.

De plus, ses apprêts ne se bornoient point à former au-dehors des Lignes redoutables, ni à contracter alliance avec ses voisins & ceux de son ennemi. En intéressant tant de peuples à l'abaissement du premier Potentat de l'Europe, il n'oublioit pas de se mettre en état par lui-même de le devenir à son tour. Il employa quinze ans de paix à faire des préparatifs dignes de l'entreprise qu'il méditoit. Il remplit d'argent ses coffres, ses arsenaux d'artillerie, d'armes, de munitions ; il ménagea de loin des ressources pour les besoins imprévus ; mais il fit plus que tout cela sans doute, en gouvernant sagement ses Peuples, en déracinant insensiblement toutes les semences de divisions, & en mettant un si bon ordre à ses finances qu'elles pussent fournir à tout sans fouler ses sujets ; de sorte que tranquille au-dedans & redoutable

au-

au-dehors, il se vit en état d'armer & d'entretenir soixante mille hommes & vingt vaisseaux de guerre, de quitter son Royaume sans y laisser la moindre source de désordre, & de faire la guerre durant six ans sans toucher à ses revenus ordinaires ni mettre un sou de nouvelles impositions.

A tant de préparatifs, ajoutez pour la conduite de l'entreprise, le même zèle & la même prudence qui l'avoient formé, tant de la part de son Ministre que de la sienne. Enfin, à la tête des expéditions militaires, un Capitaine tel que lui, tandis que son adversaire n'en avoit plus à lui opposer, & vous jugerez si rien de ce qui peut annoncer un heureux succès manquoit à l'espoir du sien. Sans avoir pénétré ses vues, l'Europe attentive à ses immenses préparatifs, en attendoit l'effet avec une sorte de frayeur. Un léger prétexte alloit commencer cette grande révolution; une guerre qui devoit être la dernière, préparoit une paix immortelle, quand un événement dont l'horrible mystère doit augmenter l'effroi, vint bannir à jamais le dernier espoir du monde. Le même coup qui trancha les jours de ce bon Roi, replongea l'Europe dans d'éternelles guerres, qu'elle ne doit plus espérer de voir finir. Quoi qu'il en soit, voilà les moyens qu'Henri IV avoit rassemblés pour former le même établissement que l'Abbé de Saint-Pierre prétendoit faire avec un livre.

Qu'on ne dise donc point que si son système n'a pas été adopté, c'est qu'il n'étoit pas bon, qu'on dise au contraire qu'il étoit trop bon pour être adopté: car le mal & les abus dont tant de gens profitent, s'introduisent d'eux-mêmes, mais ce qui est utile au Public ne s'introduit guere que par la force, attendu que les intérêts particuliers y sont presque toujours opposés. Sans doute la paix perpétuelle est à présent un projet bien absurde: mais qu'on nous rende un Henri IV & un Sully, la paix perpétuelle redeviendra un projet raisonnable; ou plutôt, admirons un si beau plan, mais consolons-nous de ne pas le voir exécuter, car cela ne peut se faire que par des moyens violens & redoutables à l'humanité. On ne voit point de ligues fédératives s'établir autrement que par des révolutions; & sur ce principe, qui de nous oseroit dire si cette ligue Européenne est à désirer ou à craindre? Elle feroit peut-être plus de mal tout-d'un-coup, qu'elle n'en prévendrait pour des siècles.

P O L Y S Y N O D I E
D E L' A B B É
D E S A I N T - P I E R R E .

C H A P I T R E P R E M I E R .

*Nécessité dans la Monarchie d'une forme de Gouvernement subordonnée
au Prince.*

SI les Princes regardoient les fonctions du Gouvernement comme des devoirs indispensables, les plus capables s'en trouveroient les plus surchargés ; leurs travaux comparés à leurs forces, leur paroïtroient toujours excessifs ; & on les verroit aussi ardens à resserrer leurs Etats ou leurs droits, qu'ils sont avides d'étendre les uns & les autres ; & le poids de la Couronne écraseroit bientôt la plus forte tête qui voudroit sérieusement la porter. Mais loin d'envisager leur pouvoir parce qu'il a de pénible & d'obligatoire, ils n'y voient que le plaisir de commander : & comme le Peuple n'est à leurs yeux que l'instrument de leurs fantaisies, plus ils ont de fantaisies à contenter, plus le besoin d'usurper augmente ; & plus ils sont bornés & petits d'entendement, plus ils veulent être grands & puissans en autorité.

Cependant le plus absolu despotisme exige encore un travail pour se soutenir. Quelques maximes qu'il établisse à son avantage, il faut toujours qu'il les couvre d'un leurre d'utilité publique ; qu'employant la force des Peuples contre eux-mêmes, il les empêche de la réunir contre lui ; qu'il étouffe continuellement la voix de la nature & le cri de la liberté, toujours prêt à fortir de l'extrême oppression. Enfin, quand le Peuple ne seroit qu'un vil troupeau sans raison, encore faudroit-il des soins pour le conduire ; & le Prince qui ne songe point à rendre heureux ses sujets, n'oublie pas, au moins s'il n'est insensé, de conserver son patrimoine.

Qu'a-t-il donc à faire pour concilier l'indolence avec l'ambition,

la puissance avec les plaisirs, & l'empire des dieux avec la vie animale ? Choisir pour soi les vains honneurs, l'oïveté, & remettre à d'autres les fonctions pénibles du Gouvernement, en se réservant tout au plus de chasser ou changer ceux qui s'en acquittent trop mal ou trop bien. Par cette méthode, le dernier des hommes tiendra paisiblement & commodément le sceptre de l'univers : plongé dans d'insipides voluptés, il promenera, s'il veut, de fête en fête son ignorance & son ennui. Cependant on le traitera de conquérant, d'invincible, de Roi des Rois, d'Empereur Auguste, de Monarque du monde, & de Majesté sacrée. Oublié sur le trône, nul aux yeux de ses voisins, & même à ceux de ses sujets ; encensé de tous, sans être obéi de personne ; foible instrument de la tyrannie des Courtisans & de l'esclavage du Peuple, on lui dira qu'il regne, & il croira régner. Voilà le tableau général du gouvernement de toute Monarchie trop étendue. Qui veut soutenir le monde, & n'a pas les épaules d'Hercule, doit s'attendre d'être écrasé.

Le Souverain d'un grand Empire n'est guere au fond que le Ministre de ses Ministres, ou le représentant de ceux qui gouvernent sous lui. Ils sont obéis en son nom ; & quand il croit leur faire exécuter sa volonté, c'est lui qui, sans le savoir, exécute la leur. Cela ne fauroit être autrement ; car, comme il ne peut voir que par leurs yeux, il faut nécessairement qu'il les laisse agir par ses mains. Forcé d'abandonner à d'autres ce qu'on appelle le détail (1), & que j'appellerois, moi, l'essentiel du Gouvernement, il se réserve les grandes affaires, le verbiage des Ambassadeurs, les tracasseries de ses favoris, & tout au plus le choix de ses maîtres ; car il en faut avoir malgré soi, si-tôt qu'on a tant d'esclaves. Que lui importe, au reste, une bonne ou mauvaise administration ? Comment son bonheur seroit-il troublé par

(1) Ce qui importe aux citoyens, c'est d'être gouvernés justement & paisiblement. Au surplus, que l'État soit grand, puissant & florissant, c'est l'affaire particulière du Prince, & les sujets n'y ont aucun intérêt. Le Monarque doit donc premièrement s'occuper du détail en quoi consiste la liberté civile, la sûreté du peuple & même la sienne à bien des égards. Après cela, s'il lui reste du tems à perdre, il peut le donner à toutes ces grandes affaires qui n'intéressent personne, qui ne naissent jamais que des vices du gouvernement, qui, par conséquent, ne sont rien pour un peuple heureux, & sont peu de chose pour un Roi sage.

la misere du Peuple qu'il ne peut voir ; par ses plaintes qu'il ne peut entendre ; & par les désordres publics, dont il ne saura jamais rien ? Il en est de la gloire des Princes comme des trésors de cet insensé , propriétaire en idée de tous les vaisseaux qui arrivoient au port ; l'opinion de jouir de tout l'empêchoit de rien desirer , & il n'étoit pas moins heureux des richesses qu'il n'avoit point , que s'il les eût possédées.

Que feroit de mieux le plus juste Prince avec les meilleures intentions, si-tôt qu'il entreprend un travail que la nature a mis au-dessus de ses forces ? Il est homme & se charge des fonctions d'un Dieu ; comment peut-il espérer de les remplir ? Le sage , s'il en peut être sur le trône , renonce à l'empire ou le partage ; il consulte ses forces ; il mesure sur elles les fonctions qu'il veut remplir ; & pour être un Roi vraiment grand , il ne se charge point d'un grand royaume. Mais ce que feroit le sage a peu de rapport à ce que feront les Princes. Ce qu'ils feront toujours , cherchons au moins comment ils peuvent le faire le moins mal qu'il soit possible.

Avant que d'entrer en matiere, il est bon d'observer que si par miracle quelque grande ame peut suffire à la pénible charge de la Royauté, l'ordre héréditaire établi dans les successions , & l'extravagante éducation des héritiers du Trône , fourniront toujours cent imbécilles pour un vrai Roi ; qu'il y aura des minorités , des maladies , des tems de délire & de passion , qui ne laisseront souvent à la tête de l'Etat qu'un simulacre de Prince. Il faut cependant que les affaires se fassent. Chez tous les Peuples qui ont un Roi , il est donc absolument nécessaire d'établir une forme de gouvernement qui se puisse passer du Roi , & dès qu'il est posé qu'un Souverain peut rarement gouverner par lui-même , il ne s'agit plus que de savoir comment il peut gouverner par autrui ; c'est à résoudre cette question qu'est destiné le discours sur la Polysynodie.

CHAPITRE II.

Trois formes spécifiques de Gouvernement subordonné.

UN Monarque, dit l'Abbé de Saint-Pierre, peut n'écouter qu'un seul homme dans toutes ses affaires, & lui confier toute son autorité, comme autrefois les Rois de France la donnoient aux Maires du Palais, & comme les Princes Orientaux la confient encore aujourd'hui à celui qu'on nomme Grand-Vizir en Turquie. Pour abrégé, j'appellerai Vizirat cette sorte de ministère.

Ce Monarque peut aussi partager son autorité entre deux ou plusieurs hommes, qu'il écoute chacun séparément sur la sorte d'affaire qui leur est commise, à-peu-près comme faisoit Louis XIV avec Colbert & Louvois. C'est cette forme que je nommerai dans la suite demi-Vizirat.

Enfin ce Monarque peut faire discuter dans des assemblées les affaires du Gouvernement, & former à cet effet autant de conseils qu'il y a de genres d'affaires à traiter. Cette forme de ministère, que l'Abbé de Saint-Pierre appelle Pluralité des Conseils, ou Polysynodie, est à-peu-près, selon lui, celle que le Régent, Duc d'Orléans, avoit établie sous son administration; & ce qui lui donne un plus grand poids encore, c'étoit aussi celle qu'avoit adopté l'Eleve du vertueux Fenelon.

Pour choisir entre ces trois formes, & juger de celle qui mérite la préférence, il ne suffit pas de les considérer en gros & par la première face qu'elles présentent; il ne faut pas non plus opposer les abus de l'une à la perfection de l'autre, ni s'arrêter seulement à certains momens passagers de désordre ou d'éclat, mais les supposer toutes aussi parfaites qu'elles peuvent l'être dans leur durée, & chercher en cet état leurs rapports & leurs différences. Voilà de quelle manière on peut en faire un parallèle exact.

CHAPITRE III.

Rapport de ces formes à celles du Gouvernement suprême.

LES maximes élémentaires de la politique peuvent déjà trouver ici leur application ; car le Visirat , le demi-Visirat , & la Polysynodie se rapportent manifestement dans l'économie du gouvernement subalterne aux trois formes spécifiques du gouvernement suprême , & plusieurs des principes qui conviennent à l'administration souveraine , peuvent aisément s'appliquer au Ministère. Ainsi le Visirat doit avoir généralement plus de vigueur & de célérité , le demi-Visirat plus d'exactitude & de soin , & la Polysynodie plus de justice & de constance. Il est sûr encore que comme la Démocratie tend naturellement à l'Aristocratie , & l'Aristocratie à la Monarchie , de même la Polysynodie rend au demi-Visirat , & le demi-Visirat au Visirat. Ce progrès de la force publique vers le relâchement qui oblige de renforcer les ressorts , se retarde ou s'accélère à proportion que toutes les parties de l'Etat sont bien ou mal constituées ; & comme on ne parvient au despotisme & au Visirat que quand tous les autres ressorts sont usés , c'est , à mon avis , un projet mal conçu de prétendre abandonner cette forme pour en prendre une des précédentes : car nul autre ne peut plus suffire à tout un peuple qui a pu supporter celle-là. Mais , sans vouloir quitter l'une pour l'autre , il est cependant utile de connoître celle des trois qui vaut le mieux. Nous venons de voir que , par une analogie assez naturelle , la Polysynodie mérite déjà la préférence ; il reste à rechercher si l'examen des choses mêmes pourra la lui confirmer : mais avant que d'entrer dans cet examen , commençons par une idée plus précise de la forme que , selon notre Auteur , doit avoir la Polysynodie.

CHAPITRE IV.

Partage & Départemens des Conseils.

LE Gouvernement d'un grand Etat tel que la France, renferme en soi huit objets principaux qui doivent former autant de départemens, & par conséquent avoir chacun leur conseil particulier. Ces huit parties sont, la justice, la police, les finances, le commerce, la marine, la guerre, les affaires étrangères, & celles de la religion. Il doit y avoir encore un neuvieme Conseil, qui, formant la liaison de tous les autres, unisse toutes les parties du Gouvernement, où les grandes affaires traitées & discutées en dernier ressort, n'attendent plus que de la volonté du Prince leur entiere décision, & qui, pensant & travaillant au besoin pour lui, supplée à son défaut, lorsque les maladies, la minorité, la vieillesse, ou l'aversion du travail, empêchent le Roi de faire ses fonctions : ainsi ce Conseil général doit toujours être sur pied, ou pour la nécessité présente, ou par précaution pour le besoin à venir.

CHAPITRE V.

Maniere de les composer.

A L'ÉGARD de la maniere de composer ces Conseils, la plus avantageuse qu'on y puisse employer paroît être la méthode du scrutin ; car pour toute autre voie, il est évident que la synodie ne sera qu'apparente ; que les Conseils n'étant remplis que des créatures des favoris, il n'y aura point de liberté réelle dans les suffrages, & qu'on n'aura sous d'autres noms qu'un véritable Visirat ou demi-Visirat. Je ne m'étendrai point ici sur la méthode & les avantages du scrutin : comme il fait un des points capitaux du système de Gouvernement de l'Abbé de Saint-Pierre, j'en traite ailleurs plus au long. Je me contenterai de remarquer que quelque forme de ministere qu'on admette, il n'y a point d'autre méthode par laquelle on puisse être assuré de donner toujours la préférence au plus vrai mérite ; raison qui montre

plutôt l'avantage que la facilité de faire adopter le scrutin dans les Cours des Rois.

Cette première précaution en suppose d'autres qui la rendent utile ; car il le feroit peu de choisir au scrutin entre des sujets qu'on ne connoîtroit pas, & l'on ne sauroit connoître la capacité de ceux qu'on n'a point vu travailler dans le genre auquel on le destine. Si donc il faut des grades dans le militaire, depuis l'Enseigne jusqu'au Maréchal de France, pour former les jeunes Officiers & les rendre capables des fonctions qu'ils doivent remplir un jour, n'est-il pas plus important encore d'établir des grades semblables dans l'administration civile, depuis les Commis jusqu'aux Présidens des Conseils ? Faut-il moins de tems & d'expérience pour apprendre à conduire un peuple, que pour commander une armée ; les connoissances de l'homme d'Etat sont-elles plus faciles à acquérir que celles de l'homme de Guerre, ou le bon ordre est-il moins nécessaire dans l'économie politique que dans la discipline militaire ? Les grades scrupuleusement observés ont été l'école de tant de grands hommes qu'a produits la République de Venise, & pourquoi ne commenceroit-on pas d'aussi loin à Paris pour servir le Prince, qu'à Venise pour servir l'Etat ?

Je n'ignore pas que l'intérêt des Vifirs s'oppose à cette nouvelle police ; je fais bien qu'ils ne veulent point être assujettis à des formes qui gênent leur despotisme ; qu'ils ne veulent employer que des créatures qui leur soient entièrement dévouées, & qu'ils puissent d'un mot replonger dans la poussière d'où ils les tirent. Un homme de naissance, de son côté, qui n'a pour cette foule de valets que le mépris qu'ils méritent, dédaigne d'entrer en concurrence avec eux dans la même carrière, & le Gouvernement de l'Etat est toujours prêt à devenir la proie du rebut de ses citoyens. Aussi n'est-ce point sous le Vifirat, mais sous la seule Polysynodie qu'on peut espérer d'établir dans l'administration civile des grades honnêtes qui ne supposent pas la bassesse, mais le mérite, & qui puissent rapprocher la noblesse des affaires dont on affecte de l'éloigner, & qu'elle affecte de mépriser à son tour.

CHAPITRE VI.

Circulation des Départemens.

DE l'établissement des grades s'ensuit la nécessité de faire circuler les départemens entre les Membres de chaque Conseil, & même d'un Conseil à l'autre, afin que chaque Membre éclairé successivement sur toutes les parties du Gouvernement, devienne un jour capable d'opiner dans le Conseil général, & de participer à la grande administration.

Cette vue de faire circuler les départemens est due au Régent qui l'établit dans le Conseil des finances ; & si l'autorité d'un homme qui connoissoit si bien les ressorts du Gouvernement, ne suffit pas pour la faire adopter, on ne peut disconvenir au moins des avanrages sensibles qui naîtroient de cette méthode. Sans doute il peut y avoir des cas où cette circulation paroîtroit peu utile ou difficile à établir dans la Polysynodie : mais elle n'y est jamais impossible, & jamais praticable dans le Visirat ni dans le demi-Visirat : or, il est important, par beaucoup de très-fortes raisons, d'établir une forme d'administration où cette circulation puisse avoir lieu.

1°. Premièrement, pour prévenir les malversations des Commis, qui, changeant de Bureaux avec leurs maîtres, n'auront pas le tems de s'arranger pour leurs friponneries aussi commodément qu'ils le font aujourd'hui. Ajoutez qu'étant, pour ainsi dire, à la discrétion de leurs successeurs, ils seront plus réservés en changeant de département, à laisser les affaires de celui qu'ils quittent dans un état qui pourroit les perdre, si par hasard leur successeur se trouvoit honnête homme ou leur ennemi. 2°. En second lieu, pour obliger les Conseillers mêmes à mieux veiller sur leur conduite ou sur celle de leurs Commis, de peur d'être taxés de négligence, & de pis encore, quand leur gestion changera d'objet sans cesse, & chaque fois sera connue de leur successeur. 3°. Pour exciter entre les Membres d'un même corps une émulation louable à qui passera son prédécesseur dans le même travail. 4°. Pour corriger, par ces fréquens changemens, les abus que les erreurs, les préjugés & les passions de chaque sujet auront introduits

dans son administration : car parmi tant de caractères différens qui régiront successivement la même partie , leurs fautes se corrigeront mutuellement , & tout ira plus constamment à l'objet commun. 5°. Pour donner à chaque Membre d'un Conseil des connoissances plus nettes & plus étendues des affaires & de leurs divers rapports ; en sorte qu'ayant manié les autres parties , il voie distinctement ce que la sienne est au tout ; qu'il ne se croie pas toujours le plus important personnage de l'Etat , & ne nuise pas au bien général pour mieux faire celui de son département. 6°. Pour que tous les avis soient mieux portés en connoissance de cause , que chacun entende toutes les matières sur lesquelles il doit opiner , & qu'une plus grande uniformité de lumières mette plus de concorde & de liaison dans les délibérations communes. 7°. Pour exercer l'esprit & les talens des Ministres : car , portés à se reposer & s'appesantir sur un même travail , ils ne s'en font enfin qu'une routine , qui resserre & circonscrit , pour ainsi dire , le génie par l'habitude. Or , l'attention est à l'esprit ce que l'exercice est au corps ; c'est elle qui lui donne de la vigueur , de l'adresse , & qui le rend propre à supporter le travail : ainsi l'on peut dire que chaque Conseiller d'Etat , en revenant , après quelques années de circulation , à l'exercice de son premier département , s'en trouvera réellement plus capable que s'il n'en eût point du tout changé. Je ne nie pas que s'il fût demeuré dans le même , il n'eût acquis plus de facilité à expédier les affaires qui en dépendent ; mais je dis qu'elles eussent été moins bien faites , parce qu'il eût eu des vues plus bornées , & qu'il n'eût pas acquis une connoissance aussi exacte des rapports qu'ont ces affaires avec celles des autres départemens : de sorte qu'il ne perd d'un côté dans la circulation , que pour gagner d'un autre beaucoup davantage. 8°. Enfin , pour ménager plus d'égalité dans le pouvoir , plus d'indépendance entre les Conseillers d'Etat , & par conséquent plus de liberté dans les suffrages. Autrement dans un Conseil nombreux en apparence , on n'auroit réellement que deux ou trois opinans auxquels tous les autres seroient assujettis , à-peu-près comme ceux qu'on appelloit autrefois à Rome *Senatores pœarii* , qui , pour l'ordinaire , regardoient moins à l'avis qu'à l'auteur : inconvénient d'autant plus dangereux , que ce n'est jamais en faveur du meilleur parti qu'on a besoin de gêner les voix.

On pourroit pousser encore plus loin cette circulation des départemens, en l'étendant jusqu'à la Présidence même ; car s'il étoit de l'avantage de la République Romaine, que les Consuls redevinssent au bout de l'an simples Sénateurs en attendant un nouveau Consulat, pourquoi ne seroit-il pas de l'avantage du Royaume, que les Présidens redevinssent après deux ou trois ans simples Conseillers, en attendant une nouvelle Présidence ? Ne seroit-ce pas, pour ainsi dire, proposer un prix tous les trois ans à ceux de la Compagnie qui, durant cet intervalle, se distingueroient dans leur Corps ? Ne seroit-ce pas un nouveau ressort très-propre à entretenir dans une continuelle activité le mouvement de la machine publique ; & le vrai secret d'animer le travail commun n'est-il pas d'y proportionner toujours le salaire ?

CHAPITRE VII.

Autres avantages de cette circulation.

JE n'entrerais point dans le détail des avantages de la circulation portée à ce dernier degré. Chacun doit voir que les déplacemens devenus nécessaires par la décrépitude ou l'affoiblissement des Présidens, se feront ainsi sans dureté & sans effort ; que les ex-présidens des Conseils particuliers auront encore un objet d'élévation, & les membres de ce Conseil celui d'y pouvoir présider à leur tour ; que cette alternative de subordination & d'autorité rendra l'une & l'autre en même tems plus parfaite & plus douce ; que cette circulation de la Présidence est le plus sûr moyen d'empêcher la Polysynodie de pouvoir dégénérer en Visirat ; & qu'en général la circulation réparissant avec plus d'égalité les lumieres & le pouvoir du Ministère entre plusieurs membres, l'autorité royale domine plus aisément sur chacun d'eux : tout cela doit sauter aux yeux d'un lecteur intelligent ; & s'il falloit tout dire, il ne faudroit rien abréger.

CHAPITRE VIII.

Que la Polysynodie est l'administration en sous-ordre la plus naturelle.

JE m'arrête ici par la même raison sur la forme de la Polysynodie, après avoir établi les principes généraux sur lesquels on la doit ordonner pour la rendre utile & durable. S'il s'y présente d'abord quelque embarras, c'est qu'il est toujours difficile de maintenir long-tems ensemble deux Gouvernemens aussi différens dans leurs maximes que le monarchique & le républicain, quoiqu'au fond cette union produisît peut-être un tout parfait & le chef-d'œuvre de la politique. Il faut donc bien distinguer la forme apparente qui regne partout, de la forme réelle dont il est ici question : car on peut dire en un sens que la Polysynodie est la première & la plus naturelle de toutes les administrations en sous-ordre, même dans la Monarchie.

En effet, comme les premières loix nationales furent faites par la nation assemblée en corps, de même les premières délibérations du Prince furent faites avec les principaux de la nation assemblés en Conseil. Le Prince a des Conseillers avant que d'avoir des Visirs; il trouve les uns & fait les autres. L'ordre le plus élevé de l'Etat en forme naturellement le synode ou Conseil général. Quand le Monarque est élu, il n'a qu'à présider & tout est fait : mais quand il faut choisir un Ministre ou des favoris, on commence à introduire une forme arbitraire où la brigue & l'inclination naturelle ont bien plus de part que la raison ni la voix du peuple. Il n'est pas moins simple que dans autant d'affaires de différentes natures qu'en offre le Gouvernement, le Parlement national se divise en divers comités toujours sous la présidence du Roi qui leur assigne à chacun les matieres sur lesquelles ils doivent délibérer; & voilà les Conseils particuliers nés du Conseil général dont ils sont les membres naturels, & la Synodie changée en Polysynodie; forme que je ne dis pas être, en cet état, la meilleure, mais bien la première & la plus naturelle.

C H A P I T R E IX.

Et la plus utile.

CONSIDÉRONS maintenant la droite fin du Gouvernement & les obstacles qui l'en éloignent. Cette fin est sans contredit le plus grand intérêt de l'Etat & du Roi; ces obstacles sont, outre le défaut de lumières, l'intérêt particulier des administrateurs; d'où il suit que, plus ces intérêts particuliers trouvent de gêne & d'opposition, moins ils balancent l'intérêt public; de sorte que s'ils pouvoient se heurter & se détruire mutuellement, quelque vifs qu'on les supposât, ils deviendroient nuls dans la délibération, & l'intérêt public seroit seul écouté. Quel moyen plus sûr peut-on donc avoir d'anéantir tous ces intérêts particuliers que de les opposer entr'eux par la multiplication des opinans. Ce qui fait les intérêts particuliers c'est qu'ils ne s'accordent point, car s'ils s'accordoient ce ne seroit plus un intérêt particulier mais commun. Or, en détruisant tous ces intérêts l'un par l'autre, reste l'intérêt public qui doit gagner dans la délibération tout ce que perdent les intérêts particuliers.

Quand un Visir opine sans témoins devant son maître, qu'est-ce qui gêne alors son intérêt personnel? A-t-il besoin de beaucoup d'adresse pour en imposer à un homme aussi borné que doivent l'être ordinairement les Rois, circonscrits par tout ce qui les environne dans un si petit cercle de lumières? sur des exposés falsifiés, sur des prétextes spécieux, sur des raisonnemens sophistiques, qui l'empêche de déterminer le Prince avec ces grands mots *d'honneur de la Couronne & de bien de l'Etat* aux entreprises les plus funestes, quand elles lui sont personnellement avantageuses? Certes c'est grand hasard si deux intérêts particuliers aussi actifs que celui du Visir & celui du Prince, laissent quelque influence à l'intérêt public dans les délibérations du cabinet.

Je fais bien que les Conseillers de l'Etat seront des hommes comme les Visirs, je ne doute pas qu'ils n'aient souvent, ainsi qu'eux, des intérêts particuliers opposés à ceux de la nation & qu'ils ne préférassent

volontiers les premiers aux autres en opinant. Mais dans une assemblée dont tous les membres sont clair-voyans & n'ont pas les mêmes intérêts, chacun entreprendroit vainement d'amener les autres à ce qui lui convient exclusivement : sans persuader personne, il ne feroit que se rendre suspect de corruption & d'infidélité. Il aura beau vouloir manquer à son devoir, il n'osera le tenter ou le tentera vainement au milieu de tant d'observateurs. Il fera donc de nécessité vertu, en sacrifiant publiquement son intérêt particulier au bien de la patrie, & soit réalité, soit hypocrisie, l'effet fera le même en cette occasion pour le bien de la société. C'est qu'alors un intérêt particulier très-fort, qui est celui de sa réputation, concourt avec l'intérêt public. Au lieu qu'un Visir qui fait, à la faveur des ténèbres du Cabinet, dérober à tous les yeux le secret de l'Etat, se flatte toujours qu'on ne pourra distinguer ce qu'il fait en apparence pour l'intérêt public de ce qu'il fait réellement pour le sien, & comme, après tout, ce Visir ne dépend que de son maître qu'il trompe aisément, il s'embarrasse fort peu des murmures de tout le reste.

C H A P I T R E X.

Autres avantages.

DE ce premier avantage on en voit découler une foule d'autres qui ne peuvent avoir lieu sans lui. Premièrement les résolutions de l'Etat seront moins souvent fondées sur des erreurs de fait, parce qu'il ne sera pas aussi aisé à ceux qui feront le rapport des faits de les déguiser devant une assemblée éclairée, où se trouveront presque toujours d'autres témoins de l'affaire, que devant un Prince qui n'a rien vu que par les yeux de son Visir. Or, il est certain que la plupart des résolutions d'Etat dépendent de la connoissance des faits, & l'on peut dire même en général qu'on ne prend gueres d'opinions fausses qu'en supposant vrais des faits qui sont faux ou faux des faits qui sont vrais. En second lieu, les impôts seront portés à un excès moins insupportable, lorsque le Prince pourra être éclairé sur la véritable situation de ses Peuples & sur ses véritables besoins : mais ces lumières, ne

les trouvera-t-il pas plus aisément dans un Conseil dont plusieurs membres n'auront aucun maniement de finances, ni aucun ménagement à garder, que dans un Visir qui veut fomenter les passions de son maître, ménager les fripons en faveur, enrichir ses créatures & faire sa main pour lui-même. On voit encore que les femmes auront moins de pouvoir, & que par conséquent l'Etat en ira mieux. Car il est plus aisé à une femme intrigante de placer un Visir que cinquante Conseillers, & de séduire un homme que tout un collège. On voit que les affaires ne seront plus suspendues ou bouleversées par le déplacement d'un Visir; qu'elles seront plus exactement expédiées quand, liées par une commune délibération, l'exécution sera, cependant, partagée entre plusieurs Conseillers, qui auront chacun leur département, que lorsqu'il faut que tout sorte d'un même Bureau; que les systèmes politiques seront mieux suivis & les réglemens beaucoup mieux observés quand il n'y aura plus de révolution dans le Ministère, & que chaque Visir ne se fera plus un point d'honneur de détruire tous les établissemens utiles de celui qui l'aura précédé; de sorte qu'on sera sûr qu'un projet une fois formé ne sera plus abandonné, que lorsque l'exécution en aura été reconnue impossible ou mauvaise.

A toutes ces conséquences, ajoutez-en deux non moins certaines, mais plus importantes encore, qui n'en sont que le dernier résultat & doivent leur donner un prix que rien ne balance aux yeux du vrai citoyen. La première, que dans un travail commun, le mérite, les talens, l'intégrité se feront plus aisément connoître & récompenser; soit dans les membres des Conseils qui seront sans cesse sous les yeux les uns des autres & de tout l'Etat, soit dans le Royaume entier où nulles actions remarquables, nuls hommes dignes d'être distingués, ne peuvent se dérober long-tems aux regards d'une assemblée qui veut & peut tout voir, & où la jalousie & l'émulation des membres les porteront souvent à se faire des créatures qui effacent en mérite celles de leurs rivaux; la seconde & dernière conséquence est que les honneurs & les emplois distribués avec plus d'équité & de raison, l'intérêt de l'Etat & du Prince mieux écouté dans les délibérations, les affaires mieux expédiées & le mérite plus honoré doivent nécessairement réveiller dans le cœur du Peuple cet amour de la Patrie qui est

le plus puissant ressort d'un sage gouvernement & qui ne s'éteint jamais chez les Citoyens que par la faute des Chefs (1).

Tels sont les effets nécessaires d'une forme de gouvernement qui force l'intérêt particulier à céder à l'intérêt général. La Polyfynodie offre encore d'autres avantages qui donnent un nouveau prix à ceux-là. Des assemblées nombreuses & éclairées fourniront plus de lumières sur les expédiens, & l'expérience confirme que les délibérations d'un Sénat sont en général plus sages & mieux digérées que celles d'un Visir. Les Rois seront plus instruits de leurs affaires; ils ne sauroient assister aux Conseils sans s'en instruire, car c'est-là qu'on ose dire la vérité, & les membres de chaque Conseil auront le plus grand intérêt que le Prince y assiste assidûment pour en soutenir le pouvoir ou pour en autoriser les résolutions. Il y aura moins de vexations & d'injustices de la part des plus forts, car un Conseil sera plus accessible que le trône aux opprimés; ils courront moins de risque à y porter leurs plaintes, & ils y trouveront toujours dans quelques membres plus de protecteurs contre les violences des autres, que sous le Visirat contre un seul homme qui peut tout, ou contre un demi-Visir d'accord avec ses collègues pour faire renvoyer à chacun d'eux le jugement des plaintes qu'on fait contre lui. L'Etat souffrira moins de la minorité, de la foiblesse ou de la caducité du Prince. Il n'y aura jamais de Ministre assez puissant pour se rendre, s'il est de grande naissance, redoutable à son maître même, ou pour écarter & mécontenter les Grands s'il est né de bas lieu; par conséquent, il y aura d'un côté moins de levains de guerres civiles, & de l'autre plus de sûreté pour la conservation des droits de la Maison-Royale. Il y aura moins aussi de guerres étrangères, parce qu'il y aura moins de gens intéressés à les susciter & qu'ils auront moins de pouvoir pour en venir à bout. Enfin le trône en sera mieux affermi de toutes manières; la volonté du Prince qui n'est ou ne doit être que la volonté publique, mieux exécutée, & par conséquent la nation plus heureuse.

Au reste, mon Auteur convient lui-même que l'exécution de son plan ne seroit pas également avantageuse en tous tems, & qu'il y a

(1) Il y a plus de ruse & de secret dans le Visirat, mais il y a plus de lumières & de droiture dans la Synodie.

des momens de crise & de trouble où il faut substituer aux Conseils permanens des commissions extraordinaires, & que quand les finances, par exemple, sont dans un certain désordre, il faut nécessairement les donner à débrouiller à un seul homme, comme Henri IV fit à Rosni, & Louis XIV à Colbert. Ce qui signifieroit que les Conseils ne sont bons pour faire aller les affaires que quand elles vont toutes seules; en effet, pour ne rien dire de la Polysynodie même du Régent, l'on fait les risées qu'excita dans des circonstances épineuses ce ridicule Conseil de raison étourdiment demandé par les notables de l'assemblée de Rouen, & adroitement accordé par Henri IV. Mais comme les finances des Républiques sont en général mieux administrées que celles des Monarchies, il est à croire qu'elles le seront mieux, ou du moins plus fidèlement par un Conseil que par un Ministre; & que si, peut-être, un Conseil est d'abord moins capable de l'activité nécessaire pour les tirer d'un état de désordre, il est aussi moins sujet à la négligence ou à l'infidélité qui les y font tomber: ce qui ne doit pas s'entendre d'une assemblée passagère & subordonnée, mais d'une véritable Polysynodie où les Conseils aient réellement le pouvoir qu'ils paroissent avoir, où l'administration des affaires ne leur soit pas enlevée par des demi-Visirs, & où sous les noms spécieux de *Conseil-d'Etat* ou de *Conseil des Finances*, ces Corps ne soient pas seulement des tribunaux de justice ou des chambres des comptes.

CHAPITRE XI.

Conclusion.

QUOIQUE les avantages de la Polysynodie ne soient pas sans inconvéniens, & que les inconvéniens des autres formes d'administration ne soient pas sans avantages, du moins apparens, quiconque fera sans partialité le parallele des uns & des autres, trouvera que la polysynodie n'a point d'inconvéniens essentiels qu'un bon Gouvernement ne puisse aisément supporter; au lieu que tous ceux du Visirat & du demi-Visirat attaquent les fondemens mêmes de la constitution; qu'une administration non interrompue peut se perfectionner sans cesse, progrès impossibles dans les intervalles & révolutions du Visirat; que la marche

égale & unie d'une Polysynodie comparée avec quelques momens brillans du Visirat, est un sophisme grossier qui n'en sauroit imposer au vrai politique, parce que ce sont deux choses fort différentes que l'administration rare & passagere d'un bon Visir, & la forme générale du Visirat où l'on a toujours des siecles de désordre sur quelques années de bonne conduite ; que la diligence & le secret, les seuls vrais avantages du Visirat, beaucoup plus nécessaires dans les mauvais Gouvernemens que dans les bons, sont de foibles supplémens au bon ordre, à la justice & à la prévoyance, qui préviennent les maux au lieu de les réparer ; qu'on peut encore se procurer ces supplémens au besoin dans la Polysynodie par des commissions extraordinaires, sans que le Visirat ait jamais pareille ressource pour les avantages dont il est privé ; que même l'exemple de l'ancien Sénat de Rome & de celui de Venise, prouve que des commissions ne sont pas toujours nécessaires dans un Conseil pour expédier les plus importantes affaires promptement & secrètement ; que le Visirat & le demi-Visirat avilissant, corrompant, dégradant les ordres inférieurs, exigeroient pourtant des hommes parfaits dans ce premier rang ; qu'on n'y peut gueres monter ou s'y maintenir qu'à force de crimes, ni s'y bien comporter qu'à force de vertus ; qu'ainsi toujours en obstacle à lui-même, le Gouvernement engendre continuellement les vices qui le dépravent, & consumant l'Etat pour se renforcer, périt enfin comme un édifice qu'on voudroit élever sans cesse avec des matériaux tirés de ses fondemens. C'est ici la considération la plus importante aux yeux de l'homme d'Etat, & celle à laquelle je vais m'arrêter. La meilleure forme de Gouvernement ou du moins la plus durable, est celle qui fait les hommes tels qu'elle a besoin qu'ils soient. Laissons les lecteurs réfléchir sur cet axiome, ils en feront aisément l'application.

J U G E M E N T
S U R
L A P O L Y S Y N O D I E.

DE tous les ouvrages de l'Abbé de St. Pierre, le discours sur la Polysynodie, est à mon avis, le plus approfondi, le mieux raisonné, celui où l'on trouve le moins de répétitions, & même le mieux écrit; éloge dont le sage Auteur se seroit fort peu soucié, mais qui n'est pas indifférent aux lecteurs superficiels. Aussi cet écrit n'étoit-il qu'une ébauche qu'il prétendoit n'avoir pas eu le tems d'abrégé, mais qu'en effet il n'avoit pas eu le tems de gâter pour vouloir tout dire; & Dieu garde un lecteur impatient des abrégés de sa façon!

Il a su même éviter dans ce discours le reproche si commode aux ignorans qui ne savent mesurer le possible que sur l'existant, ou aux méchans qui ne trouvent bon que ce qui sert à leur méchanceté, lorsqu'on montre aux uns & aux autres que ce qui est pourroit être mieux. Il a, dis-je, évité cette grande prise que la sottise routinée a presque toujours sur les nouvelles vues de la raison, avec ces mots tranchans de *projets en l'air* & de *rêveries*: car quand il écrivoit en faveur de la Polysynodie, il la trouvoit établie dans son pays. Toujours paisible & sensé, il se plaisoit à montrer à ses compatriotes les avantages du Gouvernement auquel ils étoient soumis; il en faisoit une comparaison raisonnable & discrète avec celui dont ils venoient d'éprouver la rigueur. Il louoit le systême du Prince régnant; il en déduisoit les avantages; il monroit ceux qu'on y pouvoit ajouter, & les additions même qu'il demandoit, consistoient moins, selon lui, dans des changemens à faire, que dans l'art de perfectionner ce qui étoit fait. Une partie de ces vues lui étoient venues sous le regne de Louis XIV; mais il avoit eu la sagesse de les taire, jusqu'à ce que l'intérêt de l'Etat, celui du Gouvernement & le sien lui permissent de les publier.

Il faut convenir cependant que sous un même nom, il y avoit une extrême différence entre la Polysynodie qui existoit, & celle que proposoit l'Abbé de St. Pierre; & pour peu qu'on y réfléchisse, on trouvera que l'administration qu'il citoit en exemple, lui servoit bien

plus de prétexte que de modele pour celle qu'il avoit imaginée. Il tournoit même avec assez d'adresse en objections contre son propre système les défauts à relever dans celui du Régent, & sous le nom de réponses à ses objections, il montrait sans danger & ces défauts & leurs remedes. Il n'est pas impossible que le Régent, quoique souvent loué dans cet écrit par des tours qui ne manquent pas d'adresse, ait pénétré la finesse de cette critique, & qu'il ait abandonné l'Abbé de St. Pierre par pique aurant que par foiblesse, plus offensé peut-être des défauts qu'on trouvoit dans son ouvrage, que flatté des avantages qu'on y faisoit remarquer. Peut-être aussi lui fut-il mauvais gré d'avoir en quelque maniere dévoilé ses vues secretes, en montrant que son établissement n'étoit rien moins que ce qu'il devoit être pour devenir avantageux à l'Etat, & prendre une assiette fixe & durable. En effet, on voit clairement que c'étoit la forme de Polysynodie établie sous la Régence que l'Abbé de St. Pierre accusoit de pouvoir trop aisément dégénérer en demi - Visirat & même en Visirat; d'être susceptible, aussi bien que l'un & l'autre, de corruption dans ses membres & de concert entr'eux contre l'intérêt public; de n'avoir jamais d'autre sûreté pour sa durée que la volonté du Monarque régnant; enfin de n'être propre que pour les Princes laborieux, & d'être, par conséquent, plus souvent contraire que favorable au bon ordre & à l'expédition des affaires. C'étoit l'espoir de remédier à ces divers inconvéniens qui l'engageoit à proposer une autre Polysynodie entièrement différente de celle qu'il feignoit de ne vouloir que perfectionner.

Il ne faut donc pas que la conformité des noms fasse confondre son projet avec cette ridicule Polysynodie dont il vouloit autoriser la sienne; mais qu'on appelloit dès-lors par dérision, les soixante & dix Ministres, & qui fut réformée au bout de quelques mois, sans avoir rien fait, qu'achever de tout gêter; car la maniere dont cette administration avoit été établie, fait assez voir qu'on ne s'étoit pas beaucoup soucié qu'elle allât mieux, & qu'on avoit bien plus songé à rendre le Parlement méprisable au Peuple, qu'à donner réellement à ses Membres l'autorité qu'on feignoit de leur confier. C'étoit un piège aux pouvoirs intermédiaires, semblable à celui que leur avoit déjà tendu Henri IV à l'assemblée de Rouen; piège dans lequel la vanité les fera toujours donner, & qui les humiliera toujours. L'ordre politique &

l'ordre civil ont, dans les Monarchies, des principes si différens, & des regles si contraires, qu'il est presque impossible d'allier les deux administrations, & qu'en général les Membres des Tribunaux sont peu propres pour les Conseils, soit que l'habitude des formalités nuise à l'expédition des affaires qui n'en veulent point, soit qu'il y ait une incompatibilité naturelle entre ce qu'on appelle maximes d'Etat & la justice & les loix.

Au reste, laissant les faits à part, je croirois, quant à moi, que le Prince & le Philosophe pouvoient avoir tous deux raison sans s'accorder dans leur systême; car, autre chose est l'administration passagere & souvent orageuse d'une Régence, & autre chose une forme de gouvernement durable & constante qui doit faire partie de la constitution de l'Etat. C'est ici, ce me semble, qu'on retrouve le défaut ordinaire à l'Abbé de Saint-Pierre, qui est de n'appliquer jamais assez bien ses vues aux hommes, aux tems, aux circonstances, & d'offrir toujours comme des facilités pour l'exécution d'un projet, des avantages qui lui servent souvent d'obstacles. Dans le plan dont il s'agit, il vouloit modifier un gouvernement que sa longue durée a rendu déclinant, par des moyens tout-à-fait étrangers à sa constitution présente; il vouloit lui rendre cette vigueur universelle, qui met, pour ainsi dire, toute la personne en action. C'étoit comme s'il eût dit à un vieillard décrépité & gouteux: Marchez, travaillez; servez-vous de vos bras & de vos jambes, car l'exercice est bon à la santé.

En effet, ce n'est rien moins qu'une révolution dont il est question dans la Polysynodie; & il ne faut pas croire par ce qu'on voit actuellement des Conseils dans les Cours des Princes, & que ce sont des Conseils qu'on propose, qu'il y ait peu de différence d'un systême à l'autre. La différence est telle qu'il faudroit commencer par détruire tout ce qui existe, pour donner au Gouvernement la forme imaginée par l'Abbé de Saint-Pierre; & nul n'ignore combien est dangereux dans un grand Etat, le moment d'anarchie & de crise, qui précède nécessairement un établissement nouveau. La seule introduction du scrutin devoit faire un renversement épouvantable, & donner plutôt un mouvement convulsif & continuë à chaque partie, qu'une nouvelle vigueur au corps. Qu'on juge du danger d'émouvoir une fois les masses énor-

mes qui composent la Monarchie Française ! Qui pourra retenir l'ébranlement donné, ou prévoir tous les effets qu'il peut produire ? Quand tous les avantages du nouveau plan seroient incontestables, quel homme de sens oseroit entreprendre d'abolir les vieilles coutumes, de changer les vieilles maximes, & de donner une autre forme à l'Etat que celle où l'a successivement amené une durée de treize cents ans ? Que le Gouvernement actuel soit encore celui d'autrefois, ou que durant tant de siècles il ait changé de nature insensiblement, il est également imprudent d'y toucher. Si c'est le même, il faut le respecter ; s'il a dégénéré, c'est par la force du tems & des choses, & la sagesse humaine n'y peut rien. Il ne suffit pas de considérer les moyens qu'on veut employer, si l'on ne regarde encore les hommes dont on se veut servir. Or, quand toute une nation ne fait plus s'occuper que de niaiseries, quelle attention peut-elle donner aux grandes choses, & dans un pays où la musique est devenue une affaire d'Etat ? Que seront les affaires d'Etat, sinon des chansons ? Quand on voit tout Paris en fermentation pour une place de baladin ou de bel-esprit, les affaires de l'Académie ou de l'Opéra faire oublier l'intérêt du Prince & la gloire de la nation, que doit-on espérer des affaires publiques rapprochées d'un tel Peuple, & transportées de la Cour à la Ville ? Quelle confiance peut-on avoir au scrutin des Conseils, quand on voit celui d'une Académie au pouvoir des femmes ! Seront-elles moins empressées à placer des Ministres que des Savans, ou se connoîtront-elles mieux en politique qu'en éloquence ? Il est bien à craindre que de tels établissemens, dans un pays où les mœurs sont en dérision, ne se fissent pas tranquillement, ne se maintinssent guere sans troubles, & ne donnassent pas les meilleurs sujets.

D'ailleurs, sans entrer dans cette vieille question de la vénalité des charges, qu'on ne peut agiter que chez des gens mieux pourvus d'argent que de mérite, imagine-t-on quelque moyen praticable d'abolir en France cette vénalité ? ou penseroit-on qu'elle pût subsister dans une partie du Gouvernement, & le scrutin dans l'autre ; l'une dans les Tribunaux, & l'autre dans les Conseils ? & que les seules places qui restent à la faveur seroient abandonnées aux élections ? Il faudroit avoir des vues bien courtes & bien fausses pour vouloir allier des choses

si dissemblables , & fonder un même système sur des principes si différens. Mais laissons ces applications , & considérons la chose en elle-même.

Quelles sont les circonstances dans lesquelles une Monarchie héréditaire peut , sans révolutions , être tempérée par des formes qui la rapprochent de l'Aristocratie ? Les Corps intermédiaires entre le Prince & le Peuple peuvent-ils , doivent-ils avoir une juridiction indépendante l'une de l'autre ; ou s'ils sont précaires & dépendans du Prince , peuvent-ils jamais entrer comme parties intégrantes dans la constitution de l'Etat , & même avoir une influence réelle dans les affaires ? Questions préliminaires qu'il falloit discuter , & qui ne semblent pas faciles à résoudre : car s'il est vrai que la pente naturelle est toujours vers la corruption , & par conséquent vers le despotisme , il est difficile de voir par quelles ressources de politique le Prince , même quand il le voudroit , pourroit donner à cette pente une direction contraire , qui ne pût être changée par ses successeurs ni par leurs Ministres. L'Abbé de Saint-Pierre ne prétendoit pas , à la vérité , que sa nouvelle forme ôtât rien à l'autorité royale ; car il donne aux Conseils la délibération des matieres , & laisse au Roi seul la décision : ces différens Conseils , dit-il , sans empêcher le Roi de faire tout ce qu'il voudra , le préserveront souvent de vouloir des choses nuisibles à sa gloire & à son bonheur ; ils porteront devant lui le flambeau de la vérité pour lui montrer le meilleur chemin , & le garantir des pièges. Mais cet homme éclairé pouvoit-il se payer lui-même de si mauvaises raisons ? espéroit-il que les yeux des Rois pussent voir les objets à travers les lunettes des sages ? Ne sentoit-il pas qu'il falloit nécessairement que la délibération des Conseils devînt bientôt un vain formulaire , ou que l'autorité royale en fût altérée ? & n'avoit-il pas lui-même que c'étoit introduire un Gouvernement mixte , où la forme Républicaine s'allioit à la Monarchique ? En effet , des Corps nombreux dont le choix ne dépendroit pas entièrement du Prince , & qui n'auroient par eux-mêmes aucun pouvoir , deviendroient bientôt un fardeau inutile à l'Etat ; sans mieux faire aller les affaires , ils ne feroient qu'en retarder l'expédition par de longues formalités , & , pour me servir de ses propres termes , ne feroient que des Conseils de parade. Les favoris du Prince , qui le sont rarement du Public , & qui , par conséquent ,

auroient peu d'influence dans des Conseils formés au scrutin, décideroient seuls toutes les affaires ; le Prince n'assisteroit jamais aux Conseils sans avoir déjà pris son parti sur tout ce qu'on y devoit agiter, ou n'en sortiroit jamais sans consulter de nouveau dans son cabinet avec ses favoris, sur les résolutions qu'on y auroit prises ; enfin, il faudroit nécessairement que les Conseils devinssent méprisables, ridicules & tout-à-fait inutiles, ou que les Rois perdissent de leur pouvoir : alternative à laquelle ceux-ci ne s'exposeront certainement pas, quand même il en devoit résulter le plus grand bien de l'Etat & le leur.

Voilà, ce me semble, à-peu-près les côtés par lesquels l'Abbé de Saint-Pierre eût dû considérer le fond de son système pour en bien établir les principes : mais il s'amuse, au lieu de cela, à résoudre cinquante mauvaises objections, qui ne valent pas la peine d'être examinées, ou, qui pis est, à faire lui-même de mauvaises réponses, quand les bonnes se présentent naturellement, comme s'il cherchoit à prendre plutôt le tour d'esprit de ses opposans, pour les ramener à la raison, que le langage de la raison, pour convaincre les sages.

Par exemple, après s'être objecté que dans la Polysynodie, chacun des Conseillers a son plan général ; que cette diversité produit nécessairement des décisions qui se contredisent, & des embarras dans le mouvement total, il répond à cela qu'il ne peut y avoir d'autre plan général, que de chercher à perfectionner les réglemens qui roulent sur toutes les parties du Gouvernement. Le meilleur plan général n'est-ce pas, dit-il, celui qui va le plus droit au plus grand bien de l'Etat dans chaque affaire particulière ? D'où il tire cette conclusion très-fausse, que les divers plans généraux, ni par conséquent les réglemens & les affaires qui s'y rapportent, ne peuvent jamais se croiser ou se nuire mutuellement.

En effet, le plus grand bien de l'Etat n'est pas toujours une chose si claire, ni qui dépende autant qu'on le croiroit du plus grand bien de chaque partie ; comme si les affaires mêmes ne pouvoient pas avoir entre elles une infinité d'ordres divers & de liaisons plus ou moins fortes, qui forment autant de différences dans les plans généraux. Ces plans bien digérés sont toujours doubles, & renferment dans un système comparé la forme actuelle de l'Etat, & la forme perfectionnée selon les vues
de

de l'Auteur. Or, cette perfection dans un tout aussi composé que le corps politique, ne dépend pas seulement de celle de chaque partie, comme pour ordonner un palais, il ne suffit pas d'en bien disposer chaque piece, mais il faut de plus considérer les rapports du tout, les liaisons les plus convenables, l'ordre le plus commode, la plus facile communication, le plus parfait ensemble, & la symmétrie la plus réguliere. Ces objets généraux sont si importans, que l'habile Architecte sacrifie au mieux du tout mille avantages particuliers qu'il auroit pu conserver dans une ordonnance moins parfaite & moins simple. De même, le politique ne regarde en particulier ni les finances, ni la guerre, ni le commerce; mais il rapporte toutes ces parties à un objet commun, & des proportions qui leur conviennent le mieux, résultent les plans généraux dont les dimensions peuvent varier de mille manieres, selon les idées & les vues de ceux qui les ont formés, soit en cherchant la plus grande perfection du tout, soit en cherchant la plus facile exécution, sans qu'il soit aisé quelquefois de démêler celui de ces plans qui mérite la préférence. Or, c'est de ces plans qu'on peut dire que si chaque Conseil & chaque Conseiller a le sien, il n'y aura que contradictions dans les affaires, & qu'embarras dans le mouvement commun: mais le plan général, au lieu d'être celui d'un homme ou d'un autre, ne doit être, & n'est en effet dans la Polysynodie, que celui du Gouvernement; & c'est à ce grand modele que se rapportent nécessairement les délibérations communes de chaque Conseil, & le travail particulier de chaque Membre. Il est certain même qu'un pareil plan se médite & se conserve mieux dans le dépôt d'un Conseil, que dans la tête d'un Ministre, & même d'un Prince: car chaque Visir a son plan, qui n'est jamais celui de son devancier, & chaque demi-Visir aussi le sien, qui n'est ni celui de son devancier, ni celui de son collègue: aussi voit-on généralement les Républiques changer moins de systèmes que les Monarchies. D'où je conclus avec l'Abbé de Saint-Pierre, mais par d'autres raisons, que la Polysynodie est plus favorable que le Visirat & le demi-Visirat à l'unité du plan général.

A l'égard de la forme particuliere de sa Polysynodie, & des détails dans lesquels il entre pour la déterminer, tout cela est très-bien vu, & fort bon séparément pour prévenir les inconvéniens auxquels chaque

chose doit remédier : mais quand on en viendrait à l'exécution, je ne fais s'il régneroit assez d'harmonie dans le tout ensemble ; car il paroît que l'établissement des grades s'accorde mal avec celui de la circulation, & le scrutin plus mal encore avec l'un & l'autre. D'ailleurs, si l'établissement est dangereux à faire, il est à craindre que, même après l'établissement fait, ces différens ressorts ne causent mille embarras & mille dérangemens dans le jeu de la machine, quand il s'agira de la faire marcher.

La circulation de la Présidence en particulier seroit un excellent moyen pour empêcher la Polysynodie de dégénérer bientôt en Visirat, si cette circulation pouvoit durer, & qu'elle ne fût pas arrêtée par la volonté du Prince, en faveur du premier des Présidens qui aura l'art toujours recherché de lui plaire. C'est-à-dire que la Polysynodie durera jusqu'à ce que le Roi trouve un Visir à son gré ; mais sous le Visirat même, on n'a pas un Visir plutôt que cela. Foible remede que celui dont la vertu s'éteint à l'approche du mal qu'il devoit guérir !

N'est-ce pas encore un mauvais expédient de nous donner la nécessité d'obtenir les suffrages une seconde fois comme un frein pour empêcher les Présidens d'abuser de leur crédit la première ? Ne sera-t-il pas plus court & plus sûr d'en abuser au point de n'avoir plus que faire de suffrages, & notre Auteur lui-même, n'accorde-t-il pas au Prince le droit de prolonger au besoin les Présidens à sa volonté, c'est-à-dire, d'en faire de véritables Visirs ? Comment n'a-t-il pas apperçu mille fois dans le cours de sa vie & de ses écrits, combien c'est une vaine occupation de rechercher des formes durables pour un état de choses qui dépend toujours de la volonté d'un seul homme ?

Ces difficultés n'ont pas échappé à l'Abbé de St. Pierre, mais peut-être lui convenoit-il mieux de les dissimuler que de les réfoudre. Quand il parle de ces contradictions & qu'il feint de les concilier, c'est par des moyens si absurdes & des raisons si peu raisonnables qu'on voit bien qu'il est embarrassé, ou qu'il ne procede pas de bonne foi. Serroit-il croyable qu'il eût mis en avant si hors de propos, & compté parmi ces moyens l'amour de la patrie, le bien public, le desir de la vraie gloire, & d'autres chimères évanouies depuis long-tems, ou dont il ne reste plus de traces que dans quelques petites Républiques ? Penserait-il sérieusement que rien de tout cela pût réellement influer,

dans la forme d'un Gouvernement monarchique ; & après avoir cité les Grecs, les Romains, & même quelques Modernes qui avoient des ames anciennes, n'avoue-t-il pas lui-même qu'il seroit ridicule de fonder la constitution de l'Etat sur des maximes éteintes ? Que fait-il donc pour suppléer à ces moyens étrangers dont il reconnoît l'insuffisance ? Il leve une difficulté par une autre, établit un système sur un système, & fonde sa Polysynodie sur sa République Européenne. Cette République, dit-il, étant garante de l'exécution des capitulations impériales pour l'Allemagne ; des capitulations parlementaires pour l'Angleterre ; des *Paëta Conventa* pour la Pologne ; ne pourroit-elle pas l'être aussi des capitulations royales signées au sacre des Rois pour la forme du Gouvernement, lorsque cette forme seroit passée en loi fondamentale ? & après tout, garantir les Rois de tomber dans la tyrannie des Nérons, n'est-ce pas les garantir eux & leur postérité de leur ruine totale ?

On peut, dit-il encore, faire passer le réglemeut de la Polysynodie en forme de loi fondamentale dans les Etats-Généraux du Royaume, la faire jurer au sacre des Rois, & lui donner ainsi la même autorité qu'à la loi salique.

La plume tombe des mains, quand on voit un homme sensé proposer sérieusement de semblables expédiens.

Ne quittons point cette matiere sans jeter un coup-d'œil général sur les trois formes de ministère comparées dans cet ouvrage.

Le Visirat est la dernière ressource d'un Etat défaillant ; c'est un palliatif quelquefois nécessaire qui peut lui rendre pour un tems une certaine vigueur apparente : mais il y a dans cette forme d'administration une multiplication de forces tout-à-fait superflue dans un Gouvernement sain. Le Monarque & le Visir sont deux machines exactement semblables dont l'une devient inutile si-tôt que l'autre est en mouvement : car en effet, selon le mot de Grotius, *qui regit, Rex est*. Ainsi l'Etat supporte un double poids qui ne produit qu'un effet simple. Ajoutez à cela qu'une grande partie de la force du Visirat étant employée à rendre le Visir nécessaire & à le maintenir en place, est inutile ou nuisible à l'Etat. Aussi l'Abbé de St. Pierre appelle-t-il avec raison le Visirat une forme de Gouvernement grossière, barbare, pernicieuse aux Peuples, dangereuse pour les Rois, funeste aux Maïsons.

556 JUGEMENT SUR LA POLYSYNODIE.

royales, & l'on peut dire qu'il n'y a point de Gouvernement plus déplorable au monde, que celui où le Peuple est réduit à desirer un Vifir. Quant au demi-Vifirat, il est avantageux sous un Roi qui fait gouverner & réunir dans ses mains toutes les rênes de l'Etat; mais sous un Prince foible ou peu laborieux, cette administration est mauvaise, embarrassée, sans système & sans vues, faute de liaison entre les parties & d'accord entre les Ministres, sur-tout si quelqu'un d'entr'eux plus adroit ou plus méchant que les autres tend en secret au Vifirat. Alors tout se passe en intrigues de Cour, l'Etat demeure en langueur, & pour trouver la raison de tout ce qui se fait sous un semblable Gouvernement il ne faut pas demander à quoi cela fert, mais à quoi cela nuit.

Pour la Polysynodie de l'Abbé de St. Pierre, je ne saurois voir qu'elle puisse être utile ni praticable dans aucune véritable Monarchie; mais seulement dans une sorte de Gouvernement mixte, où le chef ne soit que le président des conseils, n'ait que la puissance exécutive & ne puisse rien par lui-même : encore ne saurois-je croire qu'une pareille administration pût durer long-tems sans abus; car les intérêts des sociétés partielles ne sont pas moins séparés de ceux de l'Etat, ni moins pernicieux à la République que ceux des particuliers, & ils ont même cet inconvénient de plus, qu'on se fait gloire de soutenir, à quelque prix que ce soit, les droits ou les prétentions du corps dont on est membre, & que ce qu'il y a de mal-honnête à se préférer aux autres, s'évanouissant à la faveur d'une société nombreuse dont on fait partie, à force d'être bon Sénateur on devient enfin mauvais citoyen. C'est ce qui rend l'Aristocratie la pire des souverainetés (1); c'est ce qui rendroit peut-être la Polysynodie le pire de tous les Ministeres.

(1) Je parierois que mille gens trouveront encore ici une contradiction avec le Contrat Social. Cela prouve qu'il y a encore plus de Lecteurs qui devroient apprendre à lire, que d'Auteurs qui devroient apprendre à être conséquens.

ESSAI
SUR L'ORIGINE.
DES LANGUES,

Où il est parlé de la Mélodie & de l'Imitation musicale.



E S S A I
S U R L' O R I G I N E
D E S L A N G U E S.

C H A P I T R E P R E M I E R.

Des divers moyens de communiquer nos pensées.

LA parole distingue l'homme entre les animaux : le langage distingue les nations entr'elles ; on ne connoît d'où est un homme qu'après qu'il a parlé. L'usage & le besoin font apprendre à chacun la langue de son pays : mais qu'est-ce qui fait que cette langue est celle de son pays , & non pas d'un autre ? Il faut bien remonter , pour le dire , à quelque raison qui tienne au local , & qui soit antérieure aux mœurs mêmes : la parole étant la première institution sociale , ne doit sa forme qu'à des causes naturelles.

Si-tôt qu'un homme fut reconnu par un autre pour un être sentant , pensant & semblable à lui , le desir ou le besoin de lui communiquer ses sentimens & ses pensées , lui en fit chercher les moyens. Ces moyens ne peuvent se tirer que des sens , les seuls instrumens par lesquels un homme puisse agir sur un autre. Voilà donc l'institution des signes sensibles pour exprimer la pensée. Les Inventeurs du langage ne firent pas ce raisonnement ; mais l'instinct leur en suggéra la conséquence.

Les moyens généraux par lesquels nous pouvons agir sur les sens d'autrui , se bornent à deux ; savoir : le mouvement & la voix. L'action du mouvement est immédiate par le toucher , ou médiare par le geste ; la première , ayant pour terme la longueur du bras , ne peut se transmettre à distance ; mais l'autre atteint aussi loin que le rayon visuel. Ainsi restent seulement la vue & l'ouïe pour organes passifs du langage entre les hommes dispersés.

Quoique la langue du geste & celle de la voix soient également naturelles , toutefois la première est plus facile & dépend moins des conventions : car plus d'objets frappent nos yeux que nos oreilles ,

& les figures ont plus de variété que les sons ; elles sont aussi plus expressives , & disent plus en moins de tems. L'amour , dit-on , fut l'inventeur du dessein. Il put inventer aussi la parole , mais moins heureusement. Peu content d'elle , il la dédaigne , il a des manieres plus vives de s'exprimer. Que celle qui traçoit avec tant de plaisir l'ombre de son amant , lui disoit de choses ! Quels sons eût-elle employés pour rendre ce mouvement de baguette ?

Nos gestes ne signifient rien que notre inquiétude naturelle ; ce n'est pas de ceux-là que je veux parler. Il n'y a que les Européens qui gesticulent en parlant : on diroit que toute la force de leur langue est dans leurs bras ; ils y ajoutent encore celle des poumons , & tout cela ne leur sert de guere. Quand un Franc s'est bien démené , s'est bien tourmenté le corps à dire beaucoup de paroles , un Turc ôte un moment la pipe de sa bouche , dit deux mots à demi-voix , & l'écrase d'une sentence.

Depuis que nous avons appris à gesticuler , nous avons oublié l'art des Pantomimes ; par la même raison qu'avec beaucoup de belles grammaires , nous n'entendons plus les symboles des Egyptiens. Ce que les anciens disoient le plus vivement , ils ne l'exprimoient pas par des mots , mais par des signes ; ils ne le disoient pas , ils le monstroient.

Ouvrez l'histoire ancienne , vous la trouverez pleine de ces manieres d'argumenter aux yeux , & jamais elles ne manquent de produire un effet plus assuré que tous les discours qu'on auroit pu mettre à la place. L'objet offert avant de parler ébranle l'imagination , excite la curiosité , tient l'esprit en suspens & dans l'attente de ce qu'on va dire. J'ai remarqué que les Italiens & les Provençaux , chez qui , pour l'ordinaire , le geste précède le discours , trouvent ainsi le moyen de se faire mieux écouter , & même avec plus de plaisir. Mais le langage le plus énergique est celui où le signe a tout dit avant qu'on parle. Tarquin , Trasibule abattant les têtes des pavoris ; Alexandre appliquant son cachet sur la bouche de son favori ; Diogene se promenant devant Zénon , ne parloient-ils pas mieux qu'avec des mots ? Quel circuit de paroles eût aussi bien exprimé les mêmes idées ? Darius , engagé dans la Scythie avec son armée , reçoit de la part du Roi des Scythes une grenouille , un oiseau ; une souris & cinq fleches ; le

Héru

Héraut remet son présent en silence, & part. Cette terrible harangue fut entendue, & Darius n'eut plus grande hâte que de regagner son pays comme il put. Substituez une lettre à ces signes, plus elle sera menaçante, moins elle effraiera; ce ne sera plus qu'une gasconade dont Darius n'auroit fait que rire.

Quand le Lévite d'Ephraïm voulut venger la mort de sa femme, il n'écrivit point aux Tribus d'Israël; il divisa le corps en douze piéces, & les leur envoya. A cet horrible aspect, ils courent aux armes, en criant tout d'une voix: *Non, jamais rien de tel n'est arrivé dans Israël, depuis le jour que nos Peres sortirent d'Egypte jusqu'à ce jour.* Et la Tribu de Benjamin fut exterminée (1). De nos jours, l'affaire tournée en plaidoyers, en discussions, peut-être en plaisanteries, eût traîné en longueur, & le plus horrible des crimes fût enfin demeuré impuni. Le Roi Saül, revenant du labourage, dépeça de même les bœufs de sa charrue, & usa d'un signe semblable pour faire marcher Israël au secours de la ville de Jabès. Les Prophetes des Juifs, les Législateurs des Grecs offrant souvent au peuple des objets sensibles, lui parloient mieux par ces objets, qu'ils n'eussent fait par de longs discours, & la maniere dont Athénée rapporte que l'Orateur Hypéride fit absoudre la Courtisane Phryné, sans alléguer un seul mot pour sa défense, est encore une éloquence muette dont l'effet n'est pas rare dans tous les tems.

Ainsi l'on parle aux yeux bien mieux qu'aux oreilles: il n'y a personne qui ne sente la vérité du jugement d'Horace à cet égard. On voit même que les discours les plus éloquens sont ceux où l'on enchâsse le plus d'images, & les sons n'ont jamais plus d'énergie que quand ils font l'effet des couleurs.

Mais lorsqu'il est question d'émouvoir le cœur, & d'enflammer les passions, c'est toute autre chose. L'impression successive du discours, qui frappe à coups redoublés, vous donne bien une autre émotion que la présence de l'objet même, où d'un coup-d'œil vous avez tout vu. Supposez une situation de douleur parfaitement connue, en voyant la personne affligée vous serez difficilement ému jusqu'à pleurer; mais

(1) Il n'en resta que six cents hommes sans femmes, ni enfans.

laissez lui le tems de vous dire tout ce qu'elle sent, & bientôt vous allez fondre en larmes. Ce n'est qu'ainsi que les scènes de tragédie font leur effet (1). La seule pantomime sans discours vous laissera presque tranquille ; le discours sans geste vous arrachera des pleurs. Les passions ont leurs gestes, mais elles ont aussi leurs accens ; & ces accens qui nous font tressaillir, ces accens auxquels on ne peut dérober son organe, pénètrent par lui jusqu'au fond du cœur, y portent malgré nous les mouvemens qui les arrachent, & nous font sentir ce que nous entendons. Concluons que les signes visibles rendent l'imitation plus exacte, mais que l'intérêt s'excite mieux par les sons.

Ceci me fait penser que si nous n'avions jamais eu que des besoins physiques, nous aurions fort bien pu ne parler jamais, & nous entendre parfaitement par la seule langue du geste. Nous aurions pu établir des sociétés peu différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui ; ou qui même auroient marché mieux à leur but ; nous aurions pu instituer des loix, choisir des chefs, inventer des arts, établir le commerce, & faire en un mot presque autant de choses que nous en faisons par le secours de la parole. La langue épistolaire des Salams (2) transmet, sans crainte des jaloux, les secrets de la galanterie orientale à travers les harems les mieux gardés. Les muets du Grand-Seigneur s'entendent entr'eux, & entendent tout ce qu'on leur dit par signes, tout aussi-bien qu'on peut le dire par le discours. Le sieur Pereyre, & ceux qui, comme lui, apprennent aux muets, non-seulement à parler, mais à favoir ce qu'ils disent, sont bien forcés de leur apprendre auparavant une autre langue non moins compliquée, à l'aide de laquelle ils puissent leur faire entendre celle-là.

Chardin dit qu'aux Indes, les Facteurs se prenant la main l'un à l'autre, & modifiant leurs attouchemens d'une manière que personne ne peut appercevoir, traitent ainsi publiquement, mais en secret,

(1) J'ai dit ailleurs pourquoi les malheurs feints nous touchent bien plus que les véritables. Tel sanglote à la tragédie, qui n'eût de ses jours pitié d'aucun malheureux. L'invention du Théâtre est admirable pour enorgueillir notre amour-propre de toutes les vertus que nous n'avons point.

(2) Les Salams sont des multitudes de choses les plus communes, comme une orange, un ruban, du charbon, &c. dont l'envoi forme un sens connu de tous les Amans dans les pays où cette Langue est en usage.

toutes leurs affaires , sans s'être dit un seul mot. Supposez ces Facteurs aveugles , sourds & muets , ils ne s'entendront pas moins entr'eux. Ce qui montre que des deux sens par lesquels nous sommes actifs , un seul suffiroit pour nous former un langage.

Il paroît encore par les mêmes observations , que l'invention de l'art de communiquer nos idées dépend moins des organes qui nous servent à cette communication , que d'une faculté propre à l'homme , qui lui fait employer ses organes à cet usage , & qui , si ceux - là lui manquoient , lui en seroit employer d'autres à la même fin. Donnez à l'homme une organisation tout aussi grossière qu'il vous plaira , sans doute il acquerra moins d'idées ; mais pourvu seulement qu'il y ait entre lui & ses semblables quelque moyen de communication , par lequel l'un puisse agir & l'autre sentir , ils parviendront à se communiquer enfin tout autant d'idées qu'ils en auront.

Les animaux ont pour cette communication une organisation plus que suffisante , & jamais aucun d'eux n'en a fait cet usage. Voilà , ce me semble , une différence bien caractéristique. Ceux d'entr'eux qui travaillent & vivent en commun , les castors , les fourmis , les abeilles , ont quelque langue naturelle pour s'entre-communiquer , je n'en fais aucun doute. Il y a même lieu de croire que la langue des castors & celle des fourmis sont dans le geste , & parlent seulement aux yeux. Quoi qu'il en soit , par cela même que les unes & les autres de ces langues sont naturelles , elles ne sont pas acquises ; les animaux qui les parlent les ont en naissant , ils les ont tous , & par-tout la même : ils n'en changent point , ils n'y font pas le moindre progrès. La langue de convention n'appartient qu'à l'homme. Voilà pourquoi l'homme fait des progrès , soit en bien , soit en mal , & pourquoi les animaux n'en font point. Cette seule distinction paroît mener loin : on l'explique , dit-on , par la différence des organes. Je serois curieux de voir cette explication.

 CHAPITRE II.

Que la premiere invention de la parole ne vient pas des besoins , mais des passions.

IL est donc à croire que les besoins dictèrent les premiers gestes , & que les passions arracherent les premieres voix. En suivant , avec ces distinctions , la trace des faits , peut-être faudroit-il raisonner sur l'origine des langues tout autrement qu'on n'a fait jusqu'ici. Le génie des langues orientales , les plus anciennes qui nous soient connues , dément absolument la marche didactique qu'on imagine dans leur composition. Ces langues n'ont rien de méthodique & de raisonné ; elles sont vives & figurées. On nous fait du langage des premiers hommes des langues de Géomettres , & nous voyons que ce furent des langues de Poètes.

Cela dût être. On ne commença pas par raisonner , mais par sentir. On prétend que les hommes inventerent la parole pour exprimer leurs besoins ; cette opinion me paroît insoutenable. L'effet naturel des premiers besoins , fut d'écarter les hommes. & non de les rapprocher. Il le falloit ainsi pour que l'espece vînt à s'étendre , & que la terre se peuplât promptement , sans quoi le genre - humain se fût en tassé dans un coin du monde , & tout le reste fût demeuré désert.

De cela seul il suit , avec évidence , que l'origine des langues n'est point due aux premiers besoins des hommes ; il seroit absurde que de la cause qui les écarte , vînt le moyen qui les unit. D'où peut donc venir cette origine ? des besoins moraux , des passions. Toutes les passions rapprochent les hommes que la nécessité de chercher à vivre force à se fuir. Ce n'est ni la faim , ni la soif , mais l'amour , la haine , la pitié , la colere , qui leur ont arraché les premieres voix. Les fruits ne se dérobent point à nos mains , on peut s'en nourrir sans parler , on poursuit en silence la proie dont on veut se repaître ; mais pour émouvoir un jeune cœur , pour repousser un aggresseur injuste ; la nature dicte des accens , des cris , des plaintes : voilà les plus anciens mots inventés , & voilà pourquoi les premieres langues furent chantantes & passionnées , avant d'être simples & méthodiques. Tout ceci n'est pas vrai , sans distinction , mais j'y reviendrai ci - après.

CHAPITRE III.

Que le premier langage dût être figuré.

COMME les premiers motifs qui firent parler l'homme, furent des passions, ses premières expressions furent des Tropes. Le langage figuré fut le premier à naître, le sens propre fut trouvé le dernier. On n'appella les choses de leur vrai nom, que quand on les vit sous leur véritable forme. D'abord on ne parla qu'en poésie; on ne s'avisa de raisonner que long-tems après.

Or, je sens bien qu'ici le Lecteur m'arrête, & me demande comment une expression peut être figurée avant d'avoir un sens propre, puisque ce n'est que dans la translation du sens que consiste la figure? Je conviens de cela; mais pour m'entendre il faut substituer l'idée que la passion nous présente, au mot que nous transposons; car on ne transpose les mots que parce qu'on transpose aussi les idées, autrement le langage figuré ne signifieroit rien. Je réponds donc par un exemple.

Un homme sauvage en rencontrant d'autres, se fera d'abord effrayé. Sa frayeur lui aura fait voir ces hommes plus grands & plus forts que lui-même; il leur aura donné le nom de *Géans*. Après beaucoup d'expériences, il aura reconnu que ces prétendus Géans n'étant ni plus grands, ni plus forts que lui, leur stature ne convenoit point à l'idée qu'il avoit d'abord attachée au mot de Géant. Il inventera donc un autre nom commun à eux & à lui, tel, par exemple, que le nom d'*Homme*, & laissera celui de *Géant* à l'objet faux qui l'avoit frappé durant son illusion. Voilà comment le mot figuré naît avant le mot propre; lorsque la passion nous fascine les yeux, & que la première idée qu'elle nous offre n'est pas celle de la vérité. Ce que j'ai dit des mots & des noms est sans difficulté pour les tours de phrases. L'image illusoire offerte par la passion, se montrant la première, le langage qui lui répondoit fut aussi le premier inventé; il devint ensuite métaphorique quand l'esprit éclairé, reconnoissant sa première erreur, n'en employa les expressions que dans les mêmes passions qui l'avoient produite.

C H A P I T R E I V.

Des caractères distinctifs de la première Langue & des changemens qu'elle dut éprouver.

LES simples sons sortent naturellement du gosier, la bouche est naturellement plus ou moins ouverte; mais les modifications de la langue & du palais qui font articuler, exigent de l'attention, de l'exercice, on ne les fait point sans vouloir les faire, tous les enfans ont besoin de les apprendre, & plusieurs n'y parviennent pas aisément. Dans toutes les langues les exclamations les plus vives sont inarticulées; les cris, les gémissemens sont de simples voix; les muets, c'est-à-dire, les sourds, ne poussent que des sons inarticulés: le Pere Lami ne conçoit pas même que les hommes en eussent pu jamais inventer d'autres, si Dieu ne leur eût expressément appris à parler. Les articulations sont en petit nombre, les sons sont en nombre infini, les accens qui les marquent peuvent se multiplier de même; toutes les notes de la Musique sont autant d'accens; nous n'en n'avons, il est vrai, que trois ou quatre dans la parole, mais les Chinois en ont beaucoup davantage; en revanche ils ont moins de consonnes. A cette source de combinaisons, ajoutez celle des tems ou de la quantité, & vous aurez non-seulement plus de mots, mais plus de syllabes diversifiées que la plus riche des langues n'en a besoin.

Je ne doute point qu'indépendamment du vocabulaire & de la syntaxe, la première langue, si elle existoit encore, n'eût gardé des caractères originaux qui la distingueroient de toutes les autres. Non-seulement tous les tours de cette langue devoient être en images, en sentimens, en figures; mais dans sa partie mécanique elle devoit répondre à son premier objet, & présenter au sens, ainsi qu'à l'entendement, les impressions presque inévitables de la passion qui cherche à se communiquer.

Comme les voix naturelles sont inarticulées, les mots auroient peu d'articulations; quelques consonnes interposées effaçant l'hiatus des voyelles, suffiroient pour les rendre coulantes & faciles à prononcer. En revanche les sons seroient très-variés, & la diversité des accens

multiplieroit les mêmes voix : la quantité, le rythme, seroient de nouvelles sources de combinaisons ; en sorte que les voix, les sons, l'accent, le nombre, qui sont de la nature, laissant peu de chose à faire aux articulations qui sont de convention, l'on chanteroit au lieu de parler ; la plupart des mots radicaux seroient des sons imitatifs ; ou de l'accent des passions, ou de l'effet des objets sensibles : l'onomatopée s'y feroit sentir continuellement.

Cette langue auroit beaucoup de synonymes pour exprimer le même être par ses différens rapports (1) ; elle auroit peu d'adverbes & de mots abstraits pour exprimer ces mêmes rapports. Elle auroit beaucoup d'augmentatifs, de diminutifs, de mots composés, de particules explétives pour donner de la cadence aux périodes, & de la rondeur aux phrases ; elle auroit beaucoup d'irrégularités & d'anomalies, elle négligeroit l'analogie grammaticale pour s'attacher à l'euphonie, au nombre, à l'harmonie & à la beauté des sons ; au lieu d'argumens elle auroit des sentences, elle persuaderoit sans convaincre, & peindroit sans raisonner ; elle ressembleroit à la langue Chinoise, à certains égards ; à la Grecque, à d'autres ; à l'Arabe, à d'autres. Etendez ces idées dans toutes leurs branches, & vous trouverez que le Cratyle de Platon n'est pas si ridicule qu'il paroît l'être.

CHAPITRE V.

De l'Écriture.

QUICONQUE étudiera l'histoire & le progrès des langues, verra que plus les voix deviennent monotones, plus les consonnes se multiplient, & qu'aux accens qui s'effacent, aux quantités qui s'égalisent, on supplée par des combinaisons grammaticales & par de nouvelles articulations : mais ce n'est qu'à force de tems que se font ces changemens. A mesure que les besoins croissent, que les affaires s'embrouillent, que les lumieres s'étendent, le langage change de caractère : il devient plus juste & moins passionné ; il substitue aux sentimens les

(1) On dit que l'Arabe a plus de mille mots différens pour dire *un cheval*, plus de cent pour dire *un glaive*, &c.

idées , il ne parle plus au cœur , mais à la raison. Par-là même l'accent s'éteint , l'articulation s'étend , la langue devient plus exacte , plus claire , mais plus traînante , plus sourde & plus froide. Ce progrès me paroît tout-à-fait naturel.

Une autre moyen de comparer les langues & de juger de leur ancienneté , se tire de l'écriture , & cela en raison inverse de la perfection de cet art. Plus l'écriture est grossiere , plus la langue est antique. La premiere maniere d'écrire n'est pas de peindre les sons , mais les objets mêmes , soit directement , comme faisoient les Mexicains , soit par des figures allégoriques , comme firent autrefois les Egyptiens. Cet état répond à la langue passionnée , & suppose déjà quelque société & des besoins que les passions ont fait naître.

La seconde maniere est de représenter les mots & les propositions par des caracteres conventionnels ; ce qui ne peut se faire que quand la langue est tout-à-fait formée , & qu'un Peuple entier est uni par des loix communes : car il y a déjà ici double convention. Telle est l'écriture des Chinois ; c'est-là véritablement peindre les sons & parler aux yeux.

La troisieme est de décomposer la voix parlante à un certain nombre de parties élémentaires , soit vocales , soit articulées , avec lesquelles on puisse former tous les mots & toutes les syllabes imaginables. Cette maniere d'écrire , qui est la nôtre , a dû être imaginée par des Peuples commerçans qui , voyageant en plusieurs pays , & ayant à parler plusieurs langues , furent forcés d'inventer des caracteres qui pussent être communs à toutes. Ce n'est pas précisément peindre la parole , c'est l'analyser.

Ces trois manieres d'écrire répondent assez exactement aux trois divers états sous lesquels on peut considérer les hommes rassemblés en nations. La peinture des objets convient aux Peuples sauvages ; les signes des mots & des propositions aux Peuples barbares , & l'alphabet aux Peuples policés.

Il ne faut donc pas penser que cette dernière invention soit une preuve de la haute antiquité du Peuple inventeur. Au contraire , il est probable que le Peuple qui l'a trouvée avoit en vue une communication plus facile avec d'autres Peuples parlant d'autres langues , lesquels du moins étoient ses contemporains & pouvoient être plus anciens que lui.

lui. On ne peut pas dire la même chose des deux autres méthodes. J'avoué cependant que si l'on s'en tient à l'histoire & aux faits connus, l'écriture par alphabet paroît remonter aussi haut qu'aucune autre. Mais il n'est pas surprenant que nous manquions de monumens des tems où l'on n'écrivoit pas.

Il est peu vraisemblable que les premiers qui s'aviserent de résoudre la parole en signes élémentaires, aient fait d'abord des divisions bien exactes. Quand ils s'aperçurent ensuite de l'insuffisance de leur analyse, les uns, comme les Grecs, multiplierent les caracteres de leur alphabet, les autres se contenterent d'en varier le sens ou le son par des positions ou combinaisons différentes. Ainsi paroissent écrites les inscriptions des ruines de Tchelminar dont Chardin nous a tracé des ectypes. On n'y distingue que deux figures ou caracteres (1), mais de diverses grandeurs & posés en différens sens. Cette langue inconnue & d'une antiquité presqu'effrayante, devoit pourtant être alors bien formée, à en juger par la perfection des arts qu'annoncent la beauté des caracteres (2) & les monumens admirables où se trouvent ces inscriptions. Je ne fais pourquoï l'on parle si peu de ces étonnantes

(1) Des gens s'étonnent, dit Chardin, que deux figures puissent faire tant de lettres, mais pour moi je ne vois pas là de quoi s'étonner si fort, puisque les lettres de notre Alphabet, qui sont au nombre de vingt-trois, ne sont pourtant composées que de deux lignes, la droite & la circulaire, c'est-à-dire, qu'avec un C & un I, on fait toutes les lettres qui composent nos mots.

(2) Ce caractère paroît fort beau & n'a rien de confus ni de barbare. L'on diroit que les lettres auroient été dorées; car il y en a plusieurs, & sur-tout des Majuscules, où il paroît encore de l'or, & c'est assurément quelque chose d'admirable & d'inconcevable que l'air n'ait pu manger cette dorure durant tant de siècles. Du reste, ce n'est pas merveille qu'aucun de tous les Savans du monde n'aient jamais rien compris à cette écriture, puisqu'elle n'approche en aucune maniere d'aucune écriture qui soit venue à notre connoissance, au lieu que toutes les écritures connues aujourd'hui, excepté le Chinois, ont beaucoup d'affinité entr'elles, & paroissent venir de la même source. Ce qu'il y a en ceci de plus merveilleux, est que les Guebres qui sont les restes des anciens Perses, & qui en conservent & perpétuent la Religion, non-seulement ne connoissent pas mieux ces caracteres que nous, mais que leurs caracteres n'y ressemblent pas plus que les nôtres. D'où il s'ensuit, ou que c'est un caractère de cabale; ce qui n'est pas vraisemblable, puisque ce caractère est le commun & naturel de l'édifice en tous enroits, & qu'il n'y en a pas d'autres du même ciseau; ou qu'il est d'une si grande antiquité que nous n'oserions presque le dire. En effet, Chardin feroit présumer, sur ce passage, que du tems de Cirus & des Mages, ce caractère étoit déjà oublié, & tout aussi peu connu qu'aujourd'hui.

ruines. Quand j'en lis la description dans Chardin, je me crois transporté dans un autre monde : il me semble que tout cela donne futièusement à penser.

L'art d'écrire ne tient point à celui de parler ; il tient à des besoins d'une autre nature , qui naissent plutôt ou plus tard , selon des circonstances tout-à-fait indépendantes de la durée des Peuples , & qui pourroient n'avoir jamais eu lieu chez des nations très-anciennes. On ignore durant combien de siècles l'art des hiéroglyphes fut peut-être la seule écriture des Egyptiens ; & il est prouvé qu'une telle écriture peut suffire à un Peuple policé , par l'exemple des Mexicains qui en avoient encore une moins commode.

En comparant l'alphabet Copte à l'alphabet Syriaque ou Phénicien , on juge aisément que l'un vient de l'autre ; & il ne seroit pas étonnant que ce dernier fût l'original , ni que le Peuple le plus moderne eût à cet égard instruit le plus ancien. Il est clair aussi que l'alphabet Grec vient de l'alphabet Phénicien ; l'on voit même qu'il en doit venir. Que Cadmus ou que quelqu'autre l'ait apporté de Phénicie , toujours paroît-il certain que les Grecs ne l'allerent pas chercher , & que les Phéniciens l'apportèrent eux-mêmes : car des Peuples de l'Asie & de l'Afrique , ils furent les premiers & presque les seuls (1) qui commencerent en Europe , & ils vinrent bien plutôt chez les Grecs que les Grecs n'allerent chez eux : ce qui ne prouve nullement que le Peuple Grec ne soit pas aussi ancien que le Peuple de Phénicie.

D'abord les Grecs n'adopterent pas seulement les caractères des Phéniciens , mais même la direction de leurs lignes de droite à gauche. Ensuite ils s'aviserent d'écrire par sillons , c'est-à-dire , en retournant de la gauche à la droite , puis de la droite à la gauche alternativement (2). Enfin ils écrivirent comme nous faisons aujourd'hui en recommençant toutes les lignes de gauche à droite. Ce progrès n'a rien que de naturel : l'écriture par sillons est sans contredit la plus commode à lire. Je suis même étonné qu'elle ne se soit pas établie

(1) Je compte les Carthaginois pour Phéniciens , puisqu'ils étoient une colonie de Tyr.

(2) V. Pausanias Arcad. Les Latins , dans les commencemens , écrivirent de même , & de-là , selon Marius Victorinus , est venu le mot de *versus*.

avec l'impression ; mais étant difficile à écrire à la main , elle dut s'abolir quand les manuscrits se multiplierent.

Mais bien que l'alphabet Grec vienne de l'alphabet Phénicien , il ne s'ensuit point que la langue Grecque vienne de la Phénicienne. Une de ces propositions ne tient point à l'autre ; & il paroît que la langue Grecque étoit déjà fort ancienne , que l'art d'écrire étoit récent & même imparfait chez les Grecs. Jusqu'au Siège de Troye , ils n'eurent que seize lettres , si toutefois ils les eurent. On dit que Palamede en ajouta quatre , & Simonide les quatre autres. Tout cela est pris d'un peu loin. Au contraire le Latin , langue plus moderne , eut presque dès sa naissance un alphabet complet , dont cependant les premiers Romains ne se servoient gueres , puisqu'ils commencerent si tard d'écrire leur histoire , & que les lustres ne se marquoient qu'avec des clous.

Du reste il n'y a pas une quantité de lettres ou élémens de la parole absolument déterminée ; les uns en ont plus , les autres moins , selon les langues , & selon les diverses modifications qu'on donne aux voix & aux consonnes. Ceux qui ne comptent que cinq voyelles se trompent fort : les Grecs en écrivoient sept , les premiers Romains six (1) , MM. de Port-Royal en comptent dix , M. Duclos dix-sept , & je ne doute pas qu'on n'en trouvât beaucoup davantage si l'habitude avoit rendu l'oreille plus sensible , & la bouche plus exercée aux diverses modifications dont elles sont susceptibles. A proportion de la délicatesse de l'organe , on trouvera plus ou moins de modifications entre l'a aigu & l'o grave , entre l'i & l'e ouvert , &c. C'est ce que chacun peut éprouver en passant d'une voyelle à l'autre par une voix continue & nuancée ; car on peut fixer plus ou moins de ces nuances , & les marquer par des caractères particuliers , selon qu'à force d'habitude on s'y est rendu plus ou moins sensible ; & cette habitude dépend des sortes de voix usitées dans le langage , auxquelles l'organe se forme insensiblement. La même chose peut se dire à-peu-près des lettres articulées ou consonnes : mais la plupart des nations n'ont pas fait ainsi. Elles ont pris l'alphabet les unes des autres , & représenté par les mêmes caractères

(1) *Vocales quas Græcè septem , Romulus sex , usus posterior quinque commemorat , y velut græca rejecta.* Matt. Capel. L. III.

teres, des voix & des articulations très-différentes. Ce qui fait que, quelqu'exacte que soit l'orthographe, on lit toujours ridiculement une autre langue que la sienne, à moins qu'on n'y soit extrêmement exercé.

L'écriture, qui semble devoir fixer la langue, est précisément ce qui l'altere : elle n'en change pas les mots mais le génie ; elle substitue l'exactitude à l'expression. L'on rend ses sentimens quand on parle, & ses idées quand on écrit. En écrivant, on est forcé de prendre tous les mots dans l'acception commune ; mais celui qui parle varie les acceptions par les tons, il les détermine comme il lui plaît : moins gêné pour être clair, il donne plus à la force ; & il n'est pas possible qu'une langue qu'on écrit garde long-tems la vivacité de celle qui n'est que parlée. On écrit les voix & non pas les sons : or dans une langue accentuée, ce sont les sons, les accens, les inflexions de toute espece qui font la plus grande énergie du langage, & rendent une phrase, d'ailleurs commune, propre seulement au lieu où elle est. Les moyens qu'on prend pour suppléer à celui-là, étendent, allongent la langue écrite ; & passant des livres dans le discours, énervent la parole même (1). En disant tout comme on l'écrirait, on ne fait plus que lire en parlant.

C H A P I T R E V I.

S'il est probable qu'Homere ait su écrire.

QUOIQ'ON nous dise de l'invention de l'alphabet Grec, je la crois beaucoup plus moderne qu'on ne la fait, & je fonde principalement cette opinion sur le caractère de la langue. Il m'est venu bien souvent dans l'esprit de douter non-seulement qu'Homere sût écrire, mais

(1) Le meilleur de ces moyens, & qui n'auroit pas ce défaut, seroit la ponctuation si on l'eût laissée moins imparfaite. Pourquoi, par exemple, n'avons-nous pas de point vocatif ? Le point interrogant que nous avons étoit beaucoup moins nécessaire ; car, par la seule construction, on voit si l'on interroge ou si l'on n'interroge pas, au moins dans notre langue. *Venez-vous* & *vous venez* ne sont pas la même chose. Mais comment distinguer, par écrit, un homme qu'on nomme d'un homme qu'on appelle ? C'est-la vraiment une équivoque qu'eût levé le point vocatif. La même équivoque se trouve dans l'ironie, quand l'accent ne la fait pas sentir.

même qu'on écrivit de son tems. J'ai grand regret que ce doute soit si formellement démenti par l'histoire de Bellerophon dans l'Iliade : comme j'ai le malheur, aussi-bien que le Pere Hardouin, d'être un peu obstiné dans mes paradoxes, si j'étois moins ignorant, je serois bien tenté d'étendre mes doutes sur cette histoire même, & de l'accuser d'avoir été, sans beaucoup d'examen, interpollée par les compilateurs d'Homere. Non-seulement dans le reste de l'Iliade, on voit peu de traces de cet art ; mais j'ose avancer que toute l'Odissée n'est qu'un tissu de bêtises & d'inepties qu'une lettre ou deux eussent réduit en fumée ; au lieu qu'on rend ce Poëme raisonnable & même assez bien conduit, en supposant que ses héros aient ignoré l'écriture. Si l'Iliade eût été écrite, elle eût été beaucoup moins chantée, les rhapsodes eussent été moins recherchés & se seroient moins multipliés. Aucun autre Poete n'a été ainsi chanté, si ce n'est le Tasse à Venise, encore n'est-ce que par les Gondoliers, qui ne sont pas grands lecteurs. La diversité des dialectes employés par Homere, forme encore un préjugé très-fort. Les dialectes distingués par la parole se rapprochent & se confondent par l'écriture, tout se rapporte insensiblement à un modele commun. Plus une nation lit & s'instruit, plus les dialectes s'effacent, & enfin ils ne restent plus qu'en forme de jargon chez le peuple, qui lit peu & qui n'écrit point.

Or, ces deux Poëmes étant postérieurs au siège de Troye, il n'est gueres apparent que les Grecs qui firent ce siège connussent l'écriture, & que le Poëte qui le chanta ne la connût pas. Ces Poëmes resterent long-tems écrits, seulement dans la mémoire des hommes ; ils furent rassemblés par écrit assez tard & avec beaucoup de peine. Ce fut quand la Grece commença d'abonder en livres & en poésie écrite, que tout le charme de celle d'Homere se fit sentir par comparaison. Les autres Poëtes écrivoient, Homere seul avoit chanté, & ces chants divins n'ont cessé d'être écoutés avec ravissement que quand l'Europe s'est couverte de barbares, qui se sont mêlés de juger ce qu'ils ne pouvoient sentir.

C H A P I T R E V I I .

De la Profodie moderne.

Nous n'avons aucune idée d'une langue sonore & harmonieuse, qui parle autant par les sons que par les voix. Si l'on croit suppléer à l'accent par les accens on se trompe : on n'invente les accens que quand l'accent est déjà perdu (1). Il y a plus ; nous croyons avoir des accens dans notre langue, & nous n'en avons point : nos prétendus accens

(1) Quelques Savans prétendent, contre l'opinion commune & contre la preuve tirée de tous les anciens manuscrits, que les Grecs ont connu & pratiqué dans l'écriture les signes appellés accens, & ils fondent cette opinion sur deux passages que je vais transcrire l'un & l'autre, afin que le lecteur puisse juger de leur vrai sens.

Voici le premier tiré de Cicéron, dans son traité de l'Orateur, L. III. N^o. 44.

Hanc diligentiam subsequitur modus etiam & forma verborum, quod jam vereor ne huic Catulo videatur esse puerile. Versus enim veteres illi in hac soluta oratione prope modum, hoc est, numeros quosdam, nobis esse adhibendos putaverunt. Interpirationis enim, non defatigationis nostra; neque librariorum notis, sed verborum & sententiarum modo, interpunctas clausulas in orationibus esse voluerunt: idque Princeps Isocrates instituisse fertur, ut inconditam antiquorum dicendi consuetudinem, delectationis, atque aurium causa (quemadmodum scribit discipulus ejus Naucrates) numeris adstringeret.

Namque hæc duo, musici, qui erant quondam iidem poetæ, machinati ad voluptatem sunt versus, atque cantum, ut & verborum numero, & vocum modo, delectatione vincerent aurium satietatem. Hæc igitur duo, vocis dico moderationem, & verborum conclusionem quoad orationis severitas pati possit, à poetica ad eloquentiam traducenda duxerunt.

Voici le second tiré d'Isidore, dans ses Origines. L. I. C. 20.

Præterea quædam sententiarum notæ apud celeberrimos auctores fuerunt, quasque anti-qui ad distinctionem scripturarum carminibus & historiis apposuerunt. Nota, est figura propria in litteræ modum posita, ad demonstrandum unamquamque verbi sententiarumque ac versuum rationem. Notæ autem versibus apponuntur, numero XXXVI, quæ sunt nominibus infra scriptis, &c.

Pour moi, je vois-là que du tems de Cicéron, les bons Copistes pratiquoient la séparation des mots, & certains signes équivalens à notre ponctuation. J'y vois encore l'invention du nombre & de la déclamation de la prose attribuée à Isocrate. Mais je n'y vois point du tout les signes écrits, les accens, & quand je les y verrois, on n'en pourroit conclure qu'une chose que je ne dispute pas & qui rentre tout-à-fait dans mes principes ; savoir que, quand les Romains commencèrent à étudier le Grec, les Copistes, pour leur en indiquer la prononciation, inventerent les signes des accens, des esprits & de la profodie, mais il ne s'ensuivroit nullement que ces signes fussent en usage parmi les Grecs qui n'en avoient aucun besoin.

ne font que des voyelles ou des signes de quantité; ils ne marquent aucune variété de sons. La preuve est que ces accens se rendent tous, ou par des tems inégaux, ou par des modifications des levres, de la langue ou du palais qui font la diversité des voix, aucun par des modifications de la glote qui font la diversité des sons. Ainsi quand notre circonflexe n'est pas une simple voix, il est une longue ou il n'est rien. Voyons à présent ce qu'il étoit chez les Grecs.

Denis d'Halycarnasse dit, que l'élevation du ton dans l'accent aigu & l'abaissement dans le grave étoient une quinte; ainsi l'accent prosodique étoit aussi musical, sur-tout le circonflexe, où la voix après avoir monté d'une quinte descendoit d'une autre quinte sur la même syllabe (1). On voit assez par ce passage & par ce qui s'y rapporte, que M. Duclos ne reconnoît point d'accent musical dans notre langue, mais seulement l'accent prosodique & l'accent vocal; on y ajoute un accent orthographique qui ne change rien à la voix, ni au son, ni à la quantité, mais qui tantôt indique une lettre supprimée comme le circonflexe, & tantôt fixe le sens équivoque d'un monosyllabe, tel que l'accent prétendu grave qui distingue où adverbe de lieu, de ou particule disjonctive, & à pris pour article du même a pris pour verbe; cet accent distingue à l'œil seulement ces monosyllabes, rien ne les distingue à la prononciation (2). Ainsi la définition de l'accent que les François ont généralement adoptée, ne convient à aucun des accens de leur langue.

Je m'attends bien que plusieurs de leurs grammairiens, prévenus que les accens marquent élévation ou abaissement de voix, se récrieront encore ici au paradoxe, & faute de mettre assez de soins à l'expérience, ils croiront rendre par les modifications de la glote, ces mêmes accens qu'ils rendent uniquement en variant les ouvertures de la bouche ou les positions de la langue. Mais voici ce que j'ai à leur dire pour constater l'expérience & rendre ma preuve sans réplique.

(1) M. Duclos, Rem. sur la gram. génér. & raisonnée, p. 10.

(2) On pourroit croire que c'est par ce même accent que les Italiens distinguent, par exemple, le verbe de la conjonction; mais le premier se distingue à l'oreille par un son plus fort & plus appuyé, ce qui rend vocal l'accent dont il est marqué: observation que le Buonmattei a eu tort de ne pas faire.

Prenez exactement avec la voix l'unisson de quelque instrument de Musique, & sur cet unisson prononcez de suite tous les mots françois les plus diversement accentués que vous pourrez rassembler; comme il n'est pas ici question de l'accent oratoire, mais seulement de l'accent grammatical, il n'est pas même nécessaire que ces divers mots aient un sens suivi. Observez en parlant ainsi, si vous ne marquez pas sur ce même son tous les accens aussi sensiblement, aussi nettement que si vous prononciez sans gêne en variant votre ton de voix. Or, ce fait supposé, & il est incontestable, je dis que puisque tous vos accens s'expriment sur le même ton, ils ne marquent donc pas des sons différens. Je n'imagine pas ce qu'on peut répondre à cela.

Toute langue où l'on peut mettre plusieurs airs de Musique sur les mêmes paroles, n'a point d'accent musical déterminé. Si l'accent étoit déterminé, l'air le feroit aussi. Dès que le chant est arbitraire, l'accent est compté pour rien.

Les langues modernes de l'Europe sont toutes du plus au moins dans le même cas. Je n'en excepte pas même l'italienne. La langue italienne, non plus que la françoise, n'est point par elle-même une langue musicale. La différence est seulement que l'une se prête à la Musique, & que l'autre ne s'y prête pas.

Tout ceci mene à la confirmation de ce principe, que par un progrès naturel toutes les langues lettrées doivent changer de caractère & perdre de la force en gagnant de la clarté; que plus on s'attache à perfectionner la grammaire & la logique, plus on accélère ce progrès, & que pour rendre bientôt une langue froide & monotone, il ne faut qu'établir des académies chez le peuple qui la parle.

On connoît les langues dérivées par la différence de l'orthographe à la prononciation. Plus les langues sont antiques & originales, moins il y a d'arbitraire dans la manière de les prononcer, par conséquent moins de complication de caractères pour déterminer cette prononciation. *Tous les signes prosodiques des anciens*, dit M. Duclos, *supposé que l'emploi en fût bien fixé, ne valent pas encore l'usage*. Je dirai plus; ils y furent substitués. Les anciens Hébreux n'avoient ni points, ni accens, ils n'avoient pas même des voyelles. Quand les autres Nations ont voulu se mêler de parler Hébreu, & que les Juifs ont parlé d'autres

d'autres langues, la leur a perdu son accent; il a fallu des points, des signes pour le régler, & cela a bien plus rétabli le sens des mots que la prononciation de la langue. Les Juifs de nos jours, parlant Hébreu, ne seroient plus entendus de leurs ancêtres.

Pour savoir l'Anglois, il faut l'apprendre deux fois, l'une à le lire, & l'autre à le parler. Si un Anglois lit à haute voix, & qu'un étranger jette les yeux sur le livre, l'étranger n'apperçoit aucun rapport entre ce qu'il voit & ce qu'il entend. Pourquoi cela? parce que l'Angleterre ayant été successivement conquise par divers peuples, les mots se sont toujours écrits de même, tandis que la maniere de les prononcer a souvent changé. Il y a bien de la différence entre les signes qui déterminent le sens de l'écriture & ceux qui reglent la prononciation. Il seroit aisé de faire avec les seules consonnes une langue fort claire par écrit, mais qu'on ne sauroit parler. L'Algebre a quelque chose de cette langue-là. Quand une langue est plus claire par son orthographe que par sa prononciation, c'est un signe qu'elle est plus écrite que parlée; telle pouvoit être la langue savante des Egyptiens; telles sont pour nous les langues mortes. Dans celles qu'on charge de consonnes inutiles, l'écriture semble même avoir précédé la parole, & qui ne croiroit la Polonoise dans ce cas-là? Si cela étoit, le Polonois devoit être la plus froide de toutes les langues.

CHAPITRE VIII.

Différence générale & locale dans l'Origine des Langues.

TOUT ce que j'ai dit jusqu'ici convient aux langues primitives en général, & aux progrès qui résultent de leur durée, mais n'explique ni leur origine, ni leurs différences. La principale cause qui les distingue est locale, elle vient des climats où elles naissent, & de la maniere dont elles se forment; c'est à cette cause qu'il faut remonter pour concevoir la différence générale & caractéristique qu'on remarque entre les langues du midi & celles du nord. Le grand défaut des Européens est de philosopher toujours sur les origines des choses, d'après ce qui se passe autour d'eux. Ils ne manquent point de nous montrer les premiers hommes, habitant une terre ingrate

& rude , mourant de froid & de faim , empressés à se faire un couvert & des habits ; ils ne voient par-tout que la neige & les glaces de l'Europe ; sans songer que l'espece humaine , ainsi que toutes les autres a pris naissance dans les pays chauds , & que sur les deux tiers du globe l'hiver est à peine connu. Quand on veut étudier les hommes , il faut regarder près de soi ; mais pour étudier l'homme , il faut apprendre à porter sa vue au loin ; il faut d'abord observer les différences pour découvrir les propriétés.

Le genre-humain né dans les pays chauds , s'étend de-là dans les pays froids ; c'est dans ceux-ci qu'il se multiplie & reflue ensuite dans les pays chauds. De cette action & réaction , viennent les révolutions de la terre & l'agitation continuelle de ses habitans. Tâchons de suivre dans nos recherches l'ordre même de la nature. J'entre dans une longue digression sur un sujet si rebattu qu'il en est trivial , mais auquel il faut toujours revenir malgré qu'on en ait , pour trouver l'origine des institutions humaines.

C H A P I T R E I X.

Formations des Langues Méridionales.

DANS les premiers tems (1) les hommes épars sur la face de la terre n'avoient de société que celle de la famille , de loix que celles de la nature , de langue que le geste & quelques sons inarticulés (2). Ils n'étoient liés par aucune idée de fraternité commune , & n'ayant aucun arbitre que la force , ils se croyoient ennemis les uns des autres. C'étoient leur foiblesse & leur ignorance qui leur donnoient cette opinion. Ne connoissant rien , ils craignoient tout , ils attra-

(1) J'appelle les premiers tems ceux de la dispersion des hommes , à quelque âge du genre-humain qu'on veuille en fixer l'époque.

(2) Les véritables langues n'ont point une origine domestique , il n'y a qu'une convention plus générale & plus durable qui les puisse établir. Les Sauvages de l'Amérique ne parlent presque jamais que hors de chez eux ; chacun garde le silence dans sa cabane , il parle par signes à sa famille , & ces signes sont peu fréquens , parce qu'un Sauvage est moins inquiet , moins impatient qu'un Européen , qu'il n'a pas tant de besoins , & qu'il prend soin d'y pourvoir lui-même.

quoient pour se défendre. Un homme abandonné seul sur la face de la terre, à la merci du genre-humain, devoit être un animal féroce. Il étoit prêt à faire aux autres tout le mal qu'il craignoit d'eux. La crainte & la foiblesse font les sources de la cruauté.

Les affections sociales ne se développent en nous qu'avec nos lumières. La pitié, bien que naturelle au cœur de l'homme, resteroit éternellement inactive sans l'imagination qui la met en jeu. Comment nous laissons-nous émouvoir à la pitié ? En nous transportant hors de nous-mêmes ; en nous identifiant avec l'être souffrant. Nous ne souffrons qu'autant que nous jugeons qu'il souffre ; ce n'est pas dans nous, c'est dans lui que nous souffrons. Qu'on songe combien ce transport suppose de connoissances acquises ! Comment imaginerois-je des maux dont je n'ai nulle idée ? comment souffrirois-je en voyant souffrir un autre, si je ne fais pas même qu'il souffre, si j'ignore ce qu'il y a de commun entre lui & moi ? Celui qui n'a jamais réfléchi, ne peut pas être ni clément, ni juste, ni pitoyable : il ne peut pas non plus être méchant & vindicatif. Celui qui n'imagine rien, ne sent que lui-même ; il est seul au milieu du genre-humain.

La réflexion naît des idées comparées, & c'est la pluralité des idées qui porte à les comparer. Celui qui ne voit qu'un seul objet n'a point de comparaison à faire. Celui qui n'en voit qu'un petit nombre, & toujours les mêmes dès son enfance, ne les compare point encore, parce que l'habitude de les voir lui ôte l'attention nécessaire pour les examiner : mais à mesure qu'un objet nouveau nous frappe, nous voulons le connoître ; dans ceux qui nous sont connus nous lui cherchons des rapports : c'est ainsi que nous apprenons à considérer ce qui est sous nos yeux, & que ce qui nous est étranger nous porte à l'examen de ce qui nous touche.

Appliquez ces idées aux premiers hommes, vous verrez la raison de leur barbarie. N'ayant jamais rien vu que ce qui étoit autour d'eux, cela même ils ne le connoissoient pas ; ils ne se connoissoient pas eux-mêmes. Ils avoient l'idée d'un pere, d'un fils, d'un frere, & non pas d'un homme. Leur cabane contenoit tous leurs semblables ; un étranger, une bête, un monstre, étoient pour eux la

même chose : hors eux & leur famille , l'univers entier ne leur étoit rien.

De-là , les contradictions apparentes qu'on voit entre les peres des nations : tant de naturel & tant d'inhumanité , des mœurs si féroces & des cœurs si tendres , tant d'amour pour leur famille & d'averfion pour leur espece. Tous leurs sentimens concentrés entre leurs proches , en avoient plus d'énergie. Tout ce qu'ils connoiffoient leur étoit cher. Ennemis du reste du monde qu'ils ne voyoient point & qu'ils ignoroient , ils ne haïffoient que ce qu'ils ne pouvoient connoître.

Ces tems de barbarie étoient le ficle d'or , non parce que les hommes étoient unis , mais parce qu'ils étoient séparés. Chacun , dit-on , s'estimoit le maître de tout , cela peut être ; mais nul ne connoiffoit & ne defiroit que ce qui étoit sous fa main : ses besoins , loin de le rapprocher de ses semblables l'en éloignoient. Les hommes , si l'on veut , s'attaquoient dans la rencontre , mais ils se rencontroient rarement. Par-tout régnoit l'état de guerre , & toute la terre étoit en paix.

Les premiers hommes furent chasseurs ou bergers , & non pas laboureurs ; les premiers biens furent des troupeaux & non pas des champs. Avant que la propriété de la terre fût partagée , nul ne pensoit à la cultiver. L'Agriculture est un art qui demande des instrumens ; semer pour recueillir est une précaution qui demande de la prévoyance. L'homme en société cherche à s'étendre , l'homme isolé se resserre. Hors de la portée où son œil peut voir , & où son bras peut atteindre , il n'y a plus pour lui ni droit , ni propriété. Quand le Cyclope a roulé la pierre à l'entrée de sa caverne , les troupeaux & lui font en sûreté. Mais qui garderoit les moissons de celui pour qui les loix ne veillent pas ?

On me dira que Caïn fut laboureur , & que Noé planta la vigne. Pourquoi non ? Ils étoient seuls , qu'avoient-ils à craindre ? D'ailleurs ceci ne fait rien contre moi ; j'ai dit ci-devant ce que j'entendois par les premiers tems. En devenant fugitif , Caïn fut bien forcé d'abandonner l'agriculture ; la vie errante des descendans de Noé dut aussi la leur faire oublier ; il fallut peupler la terre avant de la cultiver ; ces deux choses se font mal ensemble. Durant la pre-

miere dispersion du genre-humain, jusqu'à ce que la famille fût arrêtée, & que l'homme eût une habitation fixe, il n'y eut plus d'agriculture. Les peuples qui ne se fixent point, ne sauroient cultiver la terre; tels furent autrefois les Nomades, tels furent les Arabes vivant sous des tentes, les Scythes dans leurs chariots, tels sont encore aujourd'hui les Tartares errans, & les Sauvages de l'Amérique.

Généralement chez tous les peuples dont l'origine nous est connue, on trouve les premiers barbares voraces & carnaciers, plutôt qu'agriculteurs & granivores. Les Grecs nomment le premier qui leur apprit à labourer la terre, & il paroît qu'ils ne connurent cet art que fort tard: mais quand ils ajoutent qu'avant Triptoleme ils ne vivoient que de gland, ils disent une chose sans vraisemblance & que leur propre histoire dément; car ils mangeoient de la chair avant Triptoleme, puisqu'il leur défendit d'en manger. On ne voit pas, au reste, qu'ils aient tenu grand compte de cette défense.

Dans les festins d'Homere, on tue un bœuf pour régaler ses hôtes, comme on tueroit de nos jours un cochon de lait. En lisant qu'Abraham servit un veau à trois personnes, qu'Eumée fit rôtir deux chevreaux pour le dîner d'Ulisse, & qu'autant en fit Rebecca pour celui de son mari, on peut juger quels terribles dévoreurs de viande étoient les hommes de ces tems-là. Pour concevoir les repas des anciens on n'a qu'à voir aujourd'hui ceux des Sauvages; j'ai failli dire ceux des Anglois.

Le premier gâteau qui fut mangé fut la communion du genre-humain. Quand les hommes commencèrent à se fixer, ils défrichoient quelque peu de terre autour de leur cabane, c'étoit un jardin plutôt qu'un champ. Le peu de grain qu'on recueilloit se broyoit entre deux pierres, on en faisoit quelques gâteaux qu'on cuisoit sous la cendre, ou sur la braise, ou sur une pierre ardente, dont on ne mangeoit que dans les festins. Cet antique usage qui fut consacré chez les Juifs par la Pâque, se conserve encore aujourd'hui dans la Perse & dans les Indes. On n'y mange que des pains sans levain, & ces pains en feuilles minces, se cuisent & se consomment à chaque repas. On ne s'est avisé de faire fermenter le pain que quand il

en a fallu davantage , car la fermentation se fait mal sur une petite quantité.

Je fais qu'on trouve déjà l'agriculture en grand dès le tems des Patriarches. Le voisinage de l'Egypte avoit dû la porter de bonne-heure en Palestine. Le livre de Job , le plus ancien , peut-être , de tous les livres qui existent , parle de la culture des champs , il compte cinq cents paires de bœufs parmi les richesses de Job ; ce mot de paires montre ces bœufs accouplés pour le travail ; il est dit positivement que ces bœufs labouroient quand les Sabéens les enleverent , & l'on peut juger quelle étendue de pays devoient labourer cinq cents paires de bœufs.

Tout cela est vrai ; mais ne confondons point les tems. L'âge patriarcal que nous connoissons est bien loin du premier âge. L'écriture compte dix générations de l'un à l'autre dans ces siècles où les hommes vivoient long-tems. Qu'ont-ils fait durant ces dix générations ? Nous n'en savons rien. Vivant épars & presque sans société , à peine parloient-ils ; comment pouvoient-ils écrire ? Et dans l'uniformité de leur vie isolée , quels événemens nous auroient-ils transmis ?

Adam parloit ; Noé parloit ; soit. Adam avoit été instruit par Dieu même. En se divisant , les enfans de Noé abandonnerent l'agriculture , & la langue commune périt avec la première société. Cela seroit arrivé quand il n'y auroit jamais eu de tour de Babel. On a vu dans des Isles désertes des solitaires oublier leur propre langue : rarement après plusieurs générations , des hommes hors de leurs pays conservent leur premier langage , même ayant des travaux communs & vivant entr'eux en société.

Epars dans ce vaste désert du monde , les hommes retomberent dans la stupide barbarie où ils se seroient trouvés , s'ils étoient nés de la terre. En suivant ces idées si naturelles , il est aisé de concilier l'autorité de l'Écriture avec les monumens antiques , & l'on n'est pas réduit à traiter de fables des traditions aussi anciennes que les Peuples qui nous les ont transmises.

Dans cet état d'abrutissement , il falloit vivre. Les plus actifs , les plus robustes , ceux qui alloient toujours en avant , ne pouvoient vivre que de fruits & de chasse ; ils devinrent donc chasseurs , violens , sanguins.

naires ; puis avec le tems, guerriers, conquérans, usurpateurs. L'histoire a fouillé ses monumens des crimes de ces premiers Rois ; la guerre & les conquêtes ne font que des chasses d'hommes. Après les avoir conquis, il ne leur manquoit que de les dévorer. C'est ce que leurs successeurs ont appris à faire.

Le plus grand nombre, moins actif & plus paisible, s'arrêta le plutôt qu'il put, assembla du bétail, l'apprivoisa, le rendit docile à la voix de l'homme, pour s'en nourrir, apprit à le garder, à le multiplier ; & ainsi commença la vie pastorale.

L'industrie humaine s'érend avec les besoins qui la font naître. Des trois manieres de vivre possibles à l'homme, favoir, la chasse, le soin des troupeaux, & l'agriculture, la premiere exerce le corps à la force, à l'adresse, à la course ; l'ame au courage, à la ruse ; elle endurecit l'homme & le rend féroce. Le pays des chasseurs n'est pas long-tems celui de la chasse (1), il faut poursuivre au loin le gibier : de-là l'équitation. Il faut atteindre le même gibier qui fuit ; de-là les armes légères, la fronde, la flèche, le javelot. L'art pastoral, pere du repos & des passions oiseuses, est celui qui se suffit le plus à lui-même. Il fournit à l'homme, presque sans peine, la vie & le vêtement ; il lui fournit même sa demeure : les tentes des premiers bergers étoient faites de peaux de bêtes : le toit de l'arche & du tabernacle de Moïse n'étoit pas d'une autre étoffe. A l'égard de l'agriculture, plus lente à naître, elle vient à tous les arts ; elle amene la propriété, le gouvernement, les loix, & par degré la misere & les crimes, inséparables pour notre espece, de la science du bien & du mal. Aussi les Grecs ne regardoient-ils pas seulement Triptoleme comme l'inventeur d'un art utile, mais comme un instituteur & un sage, duquel ils tenoient leur premiere discipline & leurs premieres loix. Au contraire, Moïse semble porter un jugement d'improbation sur l'agriculture, en lui donnant un méchant pour inventeur, & faisant rejeter de Dieu ses

(1) Le métier de chasseur n'est point favorable à la population. Cette observation qu'on a faite quand les Isles de St. Domingue & de la Tortue étoient habitées par des boucaniers, se confirme par l'État de l'Amérique Septentrionale. On ne voit point que les peres d'aucune nation nombreuse, aient été chasseurs par état ; ils ont tous été agriculteurs ou bergers. La chasse doit donc être moins considérée ici comme ressource de subsistance, que comme un accessoire de l'état pastoral.

offrandes : on diroit que le premier laboureur annonçoit dans son caractère les mauvais effets de son art. L'auteur de la Genèse avoit vu plus loin qu'Hérodote.

A la division précédente se rapportent les trois états de l'homme, considéré par rapport à la société. Le Sauvage est chasseur, le Barbare est berger, l'homme civil laboureur.

Soit donc qu'on recherche l'origine des arts, soit qu'on observe les premières mœurs, on voit que tout se rapporte dans son principe aux moyens de pourvoir à la subsistance; & quant à ceux de ces moyens qui rassemblent les hommes, ils sont déterminés par le climat & par la nature du sol. C'est donc aussi par les mêmes causes qu'il faut expliquer la diversité des langues & l'opposition de leurs caractères.

Les climats doux, les pays gras & fertiles ont été les premiers peuplés, & les derniers où les nations se sont formées, parce que les hommes s'y pouvoient passer plus aisément les uns des autres, & que les besoins qui font naître la société, s'y sont faits sentir plus tard.

Supposez un printems perpétuel sur la terre; supposez par-tout de l'eau, du bétail, des pâturages; supposez les hommes sortant des mains de la Nature, une fois dispersés parmi tout cela, je n'imagine pas comment ils auroient jamais renoncé à leur liberté primitive, & quitté la vie isolée & pastorale, si convenable à leur indolence naturelle (1), pour s'imposer sans nécessité l'esclavage, les travaux, les misères inséparables de l'état social.

Celui qui voulut que l'homme fût sociable, toucha du doigt l'axe du globe, & l'inclina sur l'axe de l'univers. A ce léger mouvement, je vois changer la face de la terre, & décider la vocation du genre-humain : j'entends au loin les cris de joie d'une multitude insensée; je vois édifier

(1) Il est inconcevable à quel point l'homme est naturellement paresseux. On diroit qu'il ne vit que pour dormir, végéter, rester immobile; à peine peut-il se résoudre à se donner les mouvemens nécessaires pour s'empêcher de mourir de faim. Rien ne maintient tant les Sauvages dans l'amour de leur état que cette délicieuse indolence. Les passions qui rendent l'homme inquiet, prévoyant, actif, ne naissent que dans la société. Ne rien faire est la première & la plus forte passion de l'homme après celle de se conserver. Si l'on y regardoit bien, l'on verroit que, même parmi nous, c'est pour parvenir au repos que chacun travaille; c'est encore la paresse qui nous rend laborieux.

les palais & les villes; je vois naître les arts, les loix, le commerce; je vois les Peuples se former, s'étendre, se dissoudre, se succéder comme les flots de la mer: je vois les hommes rassemblés sur quelques points de leur demeure, pour s'y dévorer mutuellement, faire un affreux désert du reste du monde, digne monument de l'union sociale & de l'utilité des arts.

La terre nourrit les hommes; mais quand les premiers besoins les ont dispersés, d'autres besoins les rassemblent, & c'est alors seulement qu'ils parlent & qu'ils font parler d'eux. Pour ne pas me trouver en contradiction avec moi-même, il faut me laisser le tems de m'expliquer.

Si l'on cherche en quels lieux sont nés les peres du genre-humain, d'où sortirent les premières colonies, d'où vinrent les premières émigrations, vous ne nommerez pas les heureux climats de l'Asie-Mineure, ni de la Sicile, ni de l'Afrique, pas même de l'Egypte; vous nommerez les sables de la Chaldée, les rochers de la Phénicie. Vous trouverez la même chose dans tous les tems. La Chine a beau se peupler de Chinois, elle se peuple aussi de Tartares: les Scythes ont inondé l'Europe & l'Asie; les montagnes de Suisse versent actuellement dans nos régions fertiles une colonie perpétuelle qui promet de ne point tarir.

Il est naturel, dit-on, que les habitans d'un pays ingrat le quittent pour en occuper un meilleur: fort bien; mais pourquoi ce meilleur pays, au lieu de fourmillier de ses propres habitans, fait-il place à d'autres? Pour sortir d'un pays ingrat, il y faut être. Pourquoi donc tant d'hommes y naissent-ils par préférence? On croiroit que les pays ingrats ne devoient se peupler que de l'excédent des pays fertiles, & nous voyons que c'est le contraire. La plupart des Peuples Latins se disoient *Aborigenes* (1), tandis que la grande Grece, beaucoup plus fertile, n'étoit peuplée que d'étrangers. Tous les Peuples Grecs avouoient tirer leur origine de diverses colonies, hors celui dont le sol étoit le plus mauvais, savoir, le Peuple Attique, lequel se ditoit *Autochtone*, ou né de lui-même. Enfin, sans percer la nuit des tems,

(1) Ces noms d'*Autochtones* & d'*Aborigenes*, signifient seulement que les premiers habitans du pays étoient Sauvages, sans sociétés, sans loix, sans traditions, & qu'ils peuplerent avant de parler.

les siècles modernes offrent une observation décisive; car quel climat au monde est plus triste que celui qu'on nomma la Fabrique du genre-humain ?

Les associations d'hommes sont en grande partie l'ouvrage des accidens de la nature ; les déluges particuliers, les mers extravasées, les éruptions des volcans, les grands tremblemens de terre, les incendies allumés par la foudre, & qui détruisoient les forêts, tout ce qui dût effrayer & disperser les sauvages habitans d'un pays, dût ensuite les rassembler pour réparer en commun les pertes communes. Les traditions des malheurs de la terre, si fréquens dans les anciens tems, montre de quels instrumens se servit la Providence pour forcer les humains à se rapprocher. Depuis que les sociétés sont établies, ces grands accidens ont cessé & sont devenus plus rares ; il semble que cela doit encore être ; les mêmes malheurs qui rassemblerent les hommes épars, disperseroient ceux qui sont réunis.

Les révolutions des saisons sont une autre cause plus générale & plus permanente, qui dût produire le même effet dans les climats exposés à cette variété. Forcés de s'approvisionner pour l'hiver, voilà les habitans dans le cas de s'entraider, les voilà contraints d'établir entr'eux quelque sorte de convention. Quand les courses deviennent impossibles, & que la rigueur du froid les arrête, l'ennui les lie autant que le besoin. Les Lapons ensevelis dans leurs glaces, les Esquimaux, le plus sauvage de tous les Peuples, se rassemblent l'hiver dans leurs cavernes, & l'été ne se connoissent plus. Augmentez d'un degré leur développement & leurs lumieres, les voilà réunis pour toujours.

L'estomac ni les intestins de l'homme ne sont pas faits pour digérer la chair crue ; en général son goût ne la supporte pas : à l'exception peut-être des seuls Esquimaux dont je viens de parler, les Sauvages mêmes grillent leurs viandes. A l'usage du feu, nécessaire pour les cuire, se joint le plaisir qu'il donne à la vue, & sa chaleur agréable au corps. L'aspect de la flamme qui fait fuir les animaux, attire l'homme (1). On se rassemble autour d'un foyer commun, on y fait

(1) Le feu fait grand plaisir aux animaux ainsi qu'à l'homme, lorsqu'ils sont accoutumés à sa vue & qu'ils ont senti sa douce chaleur. Souvent même il ne leur seroit guere moins utile qu'à nous, au moins pour réchauffer leurs petits. Cependant on n'a jamais

des festins, on y danse ; les doux liens de l'habitude y rapprochent insensiblement l'homme de ses semblables, & sur ce foyer rustique, brûle le feu sacré qui porte au fond des cœurs le premier sentiment de l'humanité.

Dans les pays chauds, les sources & les rivières, inégalement dispersées, sont d'autres points de réunion, d'autant plus nécessaires que les hommes peuvent moins se passer d'eau que de feu. Les Barbares sur-tout qui vivent de leurs troupeaux, ont besoin d'abreuvoirs communs, & l'histoire des plus anciens tems nous apprend, qu'en effet c'est-là que commencèrent & leurs traités & leurs querelles (1). La facilité des eaux peut retarder la société des habitans dans les lieux bien arrosés. Au contraire, dans les lieux arides il fallut concourir à creuser des puits, à tirer des canaux pour abreuver le bétail. On y voit des hommes associés de tems presque immémorial, car il falloit que le pays restât désert, ou que le travail humain le rendit habitable. Mais le penchant que nous avons à tout rapporter à nos usages, rend sur ceci quelques réflexions nécessaires.

Le premier état de la terre différoit beaucoup de celui où elle est aujourd'hui, qu'on la voit parée ou défigurée par la main des hommes. Le cahos que les Poètes ont feint dans les élémens, régnoit dans ses productions. Dans ces tems reculés, où les révolutions étoient fréquentes, où mille accidens changeoient la nature du sol & les aspects du terrain, tout croissoit confusément, arbres, légumes, arbrisseaux, herbages ; nulle espèce n'avoit le tems de s'emparer du terrain qui lui convenoit le mieux & d'y étouffer les autres ; elles se séparoit lentement, peu-à-peu, & puis un bouleversement survenoit qui confondoit tout.

ouï dire qu'aucune bête, ni sauvage, ni domestique, ait acquis assez d'industrie pour faire du feu, même à notre exemple. Voilà donc ces êtres raisonnans qui forment, dit-on, devant l'homme une société fugitive, dont, cependant, l'intelligence n'a pu s'élever jusqu'à tirer d'un caillou des étincelles, & les recueillir, ou conserver au moins quelques feux abandonnés ! Par ma foi, les Philosophes se moquent de nous tout ouvertement. On voit bien par leurs écrits qu'en effet ils nous prennent pour des bêtes.

(1)-Voyez l'exemple de l'un & de l'autre au chapitre 21 de la Genèse, entre Abraham & Abimelec, au sujet du puits du serment.

Il y a un tel rapport entre les besoins de l'homme & les productions de la terre , qu'il suffit qu'elle soit peuplée , & tout subsiste ; mais avant que les hommes réunis missent , par leurs travaux communs , une balance entre ses productions , il falloit , pour qu'elles subsistassent toutes , que la nature se chargeât seule de l'équilibre que la main des hommes conserve aujourd'hui ; elle maintenoit ou rétabliroit cet équilibre par des révolutions , comme ils le maintiennent ou rétablissent par leur inconstance. La guerre qui ne régnoit pas encore entr'eux , sembloit régner entre les élémens ; les hommes ne brûloient point de Villes , ne creusoient point de mines , n'abattoient point d'arbres ; mais la nature allumoit des volcans , excitoit des tremblemens de terre , le feu du Ciel consumoit des forêts. Un coup de foudre , un déluge , une exhalaison faisoient alors en peu d'heures ce que cent mille bras d'hommes font aujourd'hui dans un siècle. Sans cela , je ne vois pas comment le systême eût pu subsister & l'équilibre se maintenir. Dans les deux regnes organisés , les grandes especes eussent à la longue absorbé les petites (1). Toute la terre n'eût bientôt été couverte que d'arbres & de bêtes féroces ; à la fin tout eût péri.

Les eaux auroient perdu peu-à-peu la circulation qui vivifie la terre. Les montagnes se dégradent & s'abaissent , les fleuves charrient , la mer se comble & s'étend , tout tend insensiblement au niveau ; la main des hommes retient cette pente & retarde ce progrès ; sans eux il seroit plus rapide , & la terre seroit peut-être déjà sous les eaux. Avant le travail humain , les sources mal distribuées se répandoient plus inégalement , fertilisoient moins la terre , en abreuvoient plus difficilement les habitans. Les rivieres étoient sou-

(1) On prétend que , par une sorte d'action & de réaction naturelle , les diverses especes du regne animal se maintiendroient d'elles-mêmes dans un balancement perpétuel qui leur tiendroit lieu d'équilibre. Quand l'espece dévorante se fera , dit-on , trop multipliée aux dépens de l'espece dévorée , alors ne trouvant plus de subsistance , il faudra que la premiere diminue & laisse à la seconde le tems de se repeupler ; jusqu'à ce que , fournissant de nouveau une subsistance abondante à l'autre , celle-ci diminue encore , tandis que l'espece dévorante se repeuple de nouveau. Mais une telle oscillation ne me paroît point vraisemblable : car , dans ce systême , il faut qu'il y ait un tems où l'espece qui sert de proie augmente , & où celle qui s'en nourrit diminue ; ce qui me semble contax toute raison.

vent inaccessibles , leurs bords escarpés ou marécageux : l'art humain ne les retenant point dans leurs lits , elles en fortoient fréquemment , s'extravafoient à droite ou à gauche , changeoient leurs directions & leurs cours , se partageoient en diverses branches ; tantôt on les trouvoit à sec , tantôt des sables mouvans en défendoient l'approche ; elles étoient comme n'existant pas , & l'on mouroit de soif au milieu des eaux.

Combien de pays arides ne sont habitables que par les saignées & par les canaux que les hommes ont tiré des fleuves. La Perse presque entière ne subsiste que par cet artifice : la Chine fourmille de peuple à l'aide de ses nombreux canaux : sans ceux des Pays-bas , ils seroient inondés par les fleuves , comme ils le seroient par la mer sans leurs digues : l'Égypte , le plus fertile pays de la terre , n'est habitable que par le travail humain. Dans les grandes plaines dépourvues de rivières , & dont le sol n'a pas assez de pente , on n'a d'autre ressource que les puits. Si donc les premiers Peuples dont il soit fait mention dans l'histoire , n'habitoient pas dans les pays gras ou sur de faciles rivages , ce n'est pas que ces climats heureux fussent déserts , mais c'est que leurs nombreux habitans , pouvant se passer les uns des autres , vécurent plus long-tems isolés dans leurs familles & sans communication. Mais , dans les lieux arides où l'on ne pouvoit avoir de l'eau que par des puits , il fallut bien se réunir pour les creuser , ou du moins s'accorder pour leur usage. Tel dut être l'origine des sociétés & des langues dans les pays chauds.

Là se formèrent les premiers liens des familles ; là furent les premiers rendez-vous des deux sexes. Les jeunes filles venoient chercher de l'eau pour le ménage ; les jeunes hommes venoient abreuver leurs troupeaux. Là des yeux accoutumés aux mêmes objets dès l'enfance , commencerent d'en voir de plus doux. Le cœur s'émut à ces nouveaux objets , un attrait inconnu le rendit moins sauvage , il sentit le plaisir de n'être pas seul. L'eau devint insensiblement plus nécessaire , le bétail eut soif plus souvent ; on arrivoit en hâte & l'on partoît à regret. Dans cet âge heureux où rien ne marquoit les heures , rien n'obligeoit à les compter ; le tems n'avoit d'autre mesure que l'amusement & l'ennui. Sous de vieux chênes vainqueurs des ans , une ardente jeunesse oubloit par degrés sa férocité , on

s'apprivoisoit peu-à-peu les uns avec les autres ; en s'efforçant de se faire entendre , on apprit à s'expliquer. Là se firent les premières fêtes , les pieds bondissoient de joie , le geste empoussé ne suffisoit plus , la voix l'accompagnoit d'accens passionnés , le plaisir & le desir confondus ensemble , se faisoient sentir à la fois. Là fut enfin le vrai berceau des peuples , & du pur cristal des fontaines sortirent les premiers feux de l'amour.

Quoi donc ! Avant ce tems les hommes naissoient-ils de la terre ? Les générations se succédoient-elles sans que les deux sexes fussent unis , & sans que personne s'entendit ? Non , il y avoit des familles , mais il n'y avoit point de nations ; il y avoit des langues domestiques , mais il n'y avoit point de langues populaires ; il y avoit des mariages , mais il n'y avoit point d'amour. Chaque famille se suffisoit à elle-même & se perpétuoit par son seul sang. Les enfans nés des mêmes parens croissoient ensemble , & trouvoient peu-à-peu des manieres de s'expliquer entr'eux ; les sexes se distinguoient avec l'âge , le penchant naturel suffisoit pour les unir , l'instinct tenoit lieu de passion , l'habitude tenoit lieu de préférence , on devenoit maris & femmes , sans avoir cessé d'être frere & sœur (1). Il n'y avoit là rien d'assez animé pour dénouer la langue , rien qui pût arracher assez fréquemment les accens des passions ardentes , pour les tourner en institutions , & l'on en peut dire autant des besoins rares & peu pressans , qui pouvoient porter quelques hommes à concourir à des travaux communs : l'un commençoit le bassin de la fontaine , & l'autre l'achevoit ensuite , souvent sans avoir eu besoin du moindre accord , & quelquefois même sans s'être vus. En un mot , dans les climats doux , dans les terrains fertiles , il fallut route la vivacité des passions agréables pour commencer à faire parler

(1) Il fallut bien que les premiers hommes épousassent leurs sœurs. Dans la simplicité des premières mœurs , cet usage se perpétua sans inconvénient , tant que les familles restèrent isolées , & même après la réunion des plus anciens peuples ; mais la loi qui l'abolit n'est pas moins sacrée pour être d'institution humaine. Ceux qui ne la regardent que par la liaison qu'elle forme entre les familles , n'en voient pas le côté le plus important. Dans la familiarité que le commerce domestique établit nécessairement entre les deux sexes , du moment qu'une si sainte loi cesseroit de parler au cœur & d'en imposer aux sens , il n'y auroit plus d'honnêteté parmi les hommes , & les plus effroyables mœurs causeroient bientôt la destruction du genre-humain.

les habitans. Les premières langues, filles du plaisir & non du besoin, portèrent long-tems l'enseigne de leur père; leur accent séducteur ne s'effaça qu'avec les sentimens qui les avoient fait naître, lorsque de nouveaux besoins introduits parmi les hommes, forcerent chacun de ne songer qu'à lui-même & de retirer son cœur au-dedans de lui.

CHAPITRE X.

Formation des Langues du Nord.

A LA longue, tous les hommes deviennent semblables : mais l'ordre de leur progrès est différent. Dans les climats méridionaux, où la Nature est prodigue, les besoins naissent des passions; dans les pays froids où elle est avare, les passions naissent des besoins; & les langues, tristes filles de la nécessité, se sentent de leur dure origine.

Quoique l'homme s'accoutume aux intempéries de l'air, au froid, au mal-aise, même à la faim, il y a pourtant un point où la nature succombe. En proie à ces cruelles épreuves, tout ce qui est débile périt; tout le reste se renforce, & il n'y a point de milieu entre la vigueur & la mort. Voilà d'où vient que les Peuples septentrionaux sont si robustes. Ce n'est pas d'abord le climat qui les a rendus tels; mais il n'a souffert que ceux qui l'étoient, & il n'est pas étonnant que les enfans gardent la bonne constitution de leurs pères.

On voit déjà que les hommes plus robustes doivent avoir des organes moins délicats, leurs voix doivent être plus âpres & plus fortes. D'ailleurs, quelle différence entre les inflexions touchantes qui viennent des mouvemens de l'ame, aux cris qu'arrachent les besoins physiques? Dans ces affreux climats, où tout est mort durant neuf mois de l'année, où le soleil n'échauffe l'air quelques semaines que pour apprendre aux habitans de quels biens ils sont privés, & prolonger leur misère dans ces lieux où la terre ne donne rien qu'à force de travail, & où la source de la vie semble être plus dans les bras que dans le cœur, les hommes, sans cesse occupés à pourvoir à leur subsistance, songeoient à peine à des liens plus doux; tout se bornoit à l'impulsion physique, l'occasion faisoit le choix, la facilité faisoit la

préférence. L'oïveté qui nourrit les passions, fit place au travail qui les réprime. Avant de songer à vivre heureux, il falloit songer à vivre. Le besoin mutuel unissant les hommes bien mieux que le sentiment n'auroit fait, la société ne se forma que par l'industrie; le continuel danger de périr ne permettoit pas de se borner à la langue du geste, & le premier mot ne fut pas chez eux, *aimez-moi*, mais *aidez-moi*.

Ces deux termes, quoiqu'assez semblables, se prononcent d'un ton bien différent. On n'avoit rien à faire sentir, on avoit tout à faire entendre: il ne s'agissoit donc pas d'énergie, mais de clarté. A l'accent que le cœur ne fournissoit pas, on substitua des articulations fortes & sensibles; & s'il y eut dans la forme du langage quelque impression naturelle, cette impression contribuoit encore à sa dureté.

En effet, les hommes septentrionaux ne sont pas sans passions; mais ils en ont d'une autre espee. Celles des pays chauds sont des passions voluptueuses, qui tiennent à l'amour & à la mollesse. La nature fait tant pour les habitans, qu'ils n'ont presque rien à faire. Pourvu qu'un Afiatique ait des femmes & du repos, il est content. Mais dans le Nord, où les habitans consomment beaucoup sur un sol ingrat, des hommes soumis à tant de besoins sont faciles à irriter; tout ce qu'on fait autour d'eux les inquiete: comme ils ne subsistent qu'avec peine, plus ils sont pauvres, plus ils tiennent au peu qu'ils ont; les approcher, c'est attenter à leur vie. De-là leur vient ce tempérament irascible, si prompt à se tourner en fureur contre tout ce qui les blesse. Ainsi leurs voix les plus naturelles sont celles de la colere & des menaces; & ces voix s'accompagnent toujours d'articulations fortes qui les rendent dures & bruyantes.

C H A P I T R E X I.

Réflexions sur ces différences.

V O I L A, selon mon opinion, les causes physiques les plus générales de la différence caractéristique des primitives langues. Celles du Midi dûrent être vives, sonores, accentuées, éloquentes, & souvent obscures à force d'énergie: celles du Nord dûrent être sourdes, rudes, articulées, criardes, monotones, claires à force de mots plutôt que par

par une bonne construction. Les langues modernes, cent fois mêlées & refondues, gardent encore quelque chose de ces différences. Le François, l'Anglois, l'Allemand sont le langage privé des hommes qui s'entr'aident, qui raisonnent entr'eux de sang-froid, ou de gens emportés qui se fâchent : mais les Ministres des Dieux, annonçant les mystères sacrés, les Sages donnant des loix aux Peuples, les chefs entraînant la multitude, doivent parler Arabe ou Persan (1). Nos langues valent mieux écrites que parlées, & l'on nous lit avec plus de plaisir qu'on ne nous écoute. Au contraire, les langues orientales écrites perdent leur vie & leur chaleur. Le sens n'est qu'à moitié dans les mots, toute sa force est dans les accens. Juger du génie des Orientaux par leurs livres, c'est vouloir peindre un homme sur son cadavre.

Pour bien apprécier les actions des hommes, il faut les prendre dans tous leurs rapports, & c'est ce qu'on ne nous apprend point à faire. Quand nous nous mettons à la place des autres, nous nous y mettons toujours tels que nous sommes modifiés, non tels qu'ils doivent l'être ; & quand nous pensons les juger sur la raison, nous ne faisons que comparer leurs préjugés aux nôtres. Tel pour savoir lire un peu d'Arabe, fourit en feuilletant l'Alcoran, qui, s'il eût entendu Mahomet l'annoncer en personne dans cette langue éloquente & cadancée, avec cette voix sonore & persuasive qui séduisoit l'oreille avant le cœur, & sans cesse animant ses sentences de l'accent de l'enthousiasme, se fût prosterné contre terre en criant : Grand Prophete, envoyé de Dieu, menez-nous à la gloire, au martyre ; nous voulons vaincre ou mourir pour vous. Le fanatisme nous paroît toujours risible, parce qu'il n'a point de voix parmi nous pour se faire entendre. Nos fanatiques mêmes ne sont pas de vrais fanatiques, ce ne sont que des fripons ou des foux. Nos langues, au lieu d'inflexions pour des inspirés, n'ont que des cris pour des possédés du diable.

(1) Le Turc est une langue septentrionale.

 CH A P I T R E X I I .

Origine de la Musique , & ses rapports.

A V E C les premières voix se formèrent les premières articulations ou les premiers sons , selon le genre de la passion qui dictoit les uns ou les autres. La colère arrache des cris menaçans , que la langue & le palais articulent ; mais la voix de la tendresse est plus douce , c'est la glote qui la modifie , & cette voix devient un son. Seulement les accens en font plus fréquens ou plus rares , les inflexions plus ou moins aiguës , selon le sentiment qui s'y joint. Ainsi la cadence & les sons naissent avec les syllabes , la passion fait parler tous les organes , & pare la voix de tout leur éclat : ainsi les vers , les chants , la parole ont une origine commune. Autour des fontaines dont j'ai parlé , les premiers discours furent les premières chansons : les retours périodiques & mesurés du rythme , les inflexions mélodieuses des accens firent naître la Poésie & la Musique avec la langue , ou plutôt tout cela n'étoit que la langue même pour ces heureux climats & ces heureux tems , où les seuls besoins pressans qui demandoient le concours d'autrui , étoient ceux que le cœur faisoit naître.

Les premières histoires , les premières harangues , les premières loix furent en vers ; la poésie fut trouvée avant la prose ; cela devoit être , puisque les passions parlerent avant la raison. Il en fut de même de la Musique ; il n'y eut point d'abord d'autre Musique que la mélodie , ni d'autre mélodie que le son varié de la parole ; les accens formoient le chant , les quantités formoient la mesure , & l'on parloit autant par les sons & par le rythme , que par les articulations & les voix. Dire & chanter étoient autrefois la même chose , dit Strabon : ce qui montre , ajoute-t-il , que la poésie est la source de l'éloquence (1). Il falloit dire que l'une & l'autre eurent la même source , & ne furent d'abord que la même chose. Sur la manière dont se lièrent les premières sociétés , étoit-il étonnant qu'on mît en vers les premières histoires , & qu'on chantât les premières loix ? Etoit-il étonnant que les

(1) Géogr. L. I.

premiers Grammairiens soumissent leur art à la Musique, & fussent à-la-fois professeurs de l'un & de l'autre (1) ?

Une langue qui n'a que des articulations & des voix, n'a donc que la moitié de sa richesse : elle rend des idées, il est vrai ; mais pour rendre des sentimens, des images, il lui faut encore un rythme & des sons, c'est-à-dire, une mélodie : voilà ce qu'avoit la langue Grecque, & ce qui manque à la nôtre.

Nous sommes toujours dans l'étonnement sur les effets prodigieux de l'éloquence, de la poésie & de la musique parmi les Grecs ; ces effets ne s'arrangent point dans nos têtes, parce que nous n'en éprouvons plus de pareils ; & tout ce que nous pouvons gagner sur nous en les voyant si bien attestés, est de faire semblant de les croire par complaisance pour nos Savans (2). Burette, ayant traduit comme il put, en notes de notre musique, certains morceaux de musique grecque, eût la simplicité de faire exécuter ces morceaux à l'Académie des Belles-Lettres, & les Académiciens eurent la patience de les écouter. J'admire cette expérience dans un pays dont la musique est indéchiffrable pour toute autre nation. Donnez un monologue d'Opéra françois à exécuter par tels Musiciens étrangers qu'il vous plaira, je vous défie d'y rien reconnoître. Ce sont pourtant ces mêmes François qui prétendoient juger la mélodie d'une Ode de Pindare, mise en musique il y a deux mille ans !

(1) *Architas atque Aristoxenes etiam subjectam grammaticen musica putaverunt, & eisdem utriusque rei praeceptores fuisse. . . . Tum Eupolis apud quem Prodamus & musicen & litteras docet. Et Maricas, qui est Hyperbolus, nihil se ex musicis scire, nisi litteras confitetur.* Quintil. L. I. C. X.

(2) Sans doute il faut faire en toute chose déduction de l'exagération grecque, mais c'est aussi trop donner au préjugé moderne que de pousser ces déductions jusqu'à faire évanouir toutes les différences. « Quand la Musique des Grecs, dit l'Abbé Terrasson, du tems d'Amphion & d'Orphée, en étoit au point où elle est aujourd'hui dans les villes les plus éloignées de la Capitale ; c'est alors qu'elle suspendoit le cours des fleuves, qu'elle attiroit les chênes & qu'elle faisoit mouvoir les rochers. Aujourd'hui qu'elle est arrivée à un très-haut point de perfection, on l'aime beaucoup, on en pénètre même les beautés, mais elle laisse tout à sa place. Il en a été ainsi des vers d'Homere, Poete né dans les tems qui se ressentoient encore de l'enfance de l'esprit humain, en comparaison de ceux qui l'ont suivi. On s'est extasié sur ses vers, & l'on se contente aujourd'hui de goûter & d'estimer ceux des bons Poëtes. » On ne peut nier que l'Abbé Terrasson n'eût quelquefois de la philosphie ; mais ce n'est sûrement pas dans ce passage qu'il en a montré.

J'ai lu qu'autrefois en Amérique , les Indiens voyant l'effet étonnant des armes à feu , ramassoient à terre des balles de mousquet ; puis les jettant avec la main en faisant un grand bruit de la bouche , ils étoient tout surpris de n'avoir tué personne. Nos Orateurs , nos Musiciens , nos Savans ressemblent à ces Indiens. Le prodige n'est pas qu'avec notre musique nous ne fassions plus ce que faisoient les Grecs avec la leur ; il seroit , au contraire , qu'avec des instrumens si différens , on produisît les mêmes effets.

C H A P I T R E X I I I .

De l'Harmonie.

L'HOMME est modifié par ses sens , personne n'en doute ; mais faute de distinguer les modifications , nous en confondons les causes ; nous donnons trop & trop peu d'empire aux sensations ; nous ne voyons pas que souvent elles ne nous affectent point seulement comme sensations , mais comme signes ou images , & que leurs effets moraux ont aussi des causes morales. Comme les sentimens qu'excite en nous la Peinture ne viennent point des couleurs , l'empire que la musique a sur nos ames n'est point l'ouvrage des sons. De belles couleurs bien nuancées plaisent à la vue , mais ce plaisir est purement de sensation. C'est le dessein , c'est l'imitation qui donne à ces couleurs de la vie & de l'ame ; ce sont les passions qu'elles expriment qui viennent émouvoir les nôtres ; ce sont les objets qu'elles représentent qui viennent nous affecter. L'intérêt & le sentiment ne tiennent point aux couleurs ; les traits d'un tableau touchant nous touchent encore dans une estampe : ôtez ces traits dans le tableau , les couleurs ne feront plus rien.

La mélodie fait précisément dans la Musique ce que fait le dessein dans la Peinture ; c'est elle qui marque les traits & les figures , dont les accords & les sons ne sont que les couleurs , mais , dira-t-on , la mélodie n'est qu'une succession de sons ; sans doute ; mais le dessein n'est aussi qu'un arrangement de couleurs. Un orateur se sert d'encre pour tracer ses écrits ; est-ce à dire que l'encre soit une liqueur fort éloquente ?

Supposez un pays où l'on n'auroit aucune idée du dessein , mais où

beaucoup de gens , passant leur vie à combiner , mêler , nuer des couleurs , croiroient exceller en Peinture ; ces gens-là raisonneroient de la nôtre , précisément comme nous raisonnons de la Musique des Grecs. Quand on leur parleroit de l'émotion que nous causent de beaux tableaux , & du charme de s'attendrir devant un sujet pathétique , leurs savans approfondiroient aussi-tôt la matiere , compareroient leurs couleurs aux nôtres , examineroient si notre verd est plus tendre ou notre rouge plus éclatant ; ils chercheroient quels accords de couleurs peuvent faire pleurer , quels autres peuvent mettre en colere ? Les Burettes de ce pays -là rassembleroient sur des guenilles quelques lambeaux défigurés de nos tableaux ; puis on se demanderoit avec surprise ce qu'il y a de si merveilleux dans ce coloris ?

Que si dans quelque nation voisine on commençoit à former quelque trait , quelque ébauche de dessin , quelque figure encore imparfaite , tout cela passeroit pour du barbouillage , pour une Peinture capricieuse & baroque , & l'on s'en tiendroit , pour conserver le goût , à ce beau simple , qui véritablement n'exprime rien , mais qui fait briller de belles nuances , de grandes plaques bien colorées , de longues dégradations de teintes sans aucun trait.

Enfin , peut-être à force de progrès on viendroit à l'expérience du prisme. Aussi-tôt quelque Artiste célèbre établiroit là-dessus un beau système. Messieurs , leur diroit-il , pour bien philosopher , il faut remonter aux causes physiques. Voilà la décomposition de la lumière , voilà toutes les couleurs primitives , voilà leurs rapports , leurs proportions ; voilà les vrais principes du plaisir que vous fait la Peinture. Tous ces mots mystérieux de dessin , de représentation , de figure , sont une pure charlatanerie des Peintres François , qui , par leurs imitations , pensent donner je ne fais quels mouvemens à l'ame , tandis qu'on fait qu'il n'y a que des sensations. On vous dit des merveilles de leurs tableaux , mais voyez mes teintes.

Les Peintres François , continueroit-il , ont peut-être observé l'arc-en-ciel , ils ont pu recevoir de la nature quelque goût de nuance & quelque instinct de coloris. Moi , je vous ai montré les grands , les vrais principes de l'art. Que dis-je de l'art ? De tous les arts , Messieurs , de toutes les sciences. L'analyse des couleurs , le calcul des réfractions du prisme vous donnent les seuls rapports exacts qui

soient dans la nature, la regle de tous les rapports. Or, tout dans l'univers n'est que rapport. On fait donc tout quand on fait peindre, on fait tout quand on fait assortir des couleurs.

Que dirions-nous du Peintre assez dépourvu de sentiment & de goût pour raisonner de la sorte, & borner stupidement au physique de son art le plaisir que nous fait la Peinture? Que dirions-nous du Musicien qui, plein de préjugés semblables, croiroit voir dans la seule harmonie la source des grands effets de la Musique? Nous enverrions le premier mettre en couleur des boiseries, & nous condamnerions l'autre à faire des Opéra françois.

Comme donc la Peinture n'est pas l'art de combiner des couleurs d'une maniere agréable à la vue, la Musique n'est pas non plus l'art de combiner des sons d'une maniere agréable à l'oreille. S'il n'y avoit que cela, l'une & l'autre seroient au nombre des sciences naturelles, & non pas des beaux-arts. C'est l'imitation seule qui les élève à ce rang. Or, qu'est-ce qui fait de la Peinture un art d'imitation? C'est le dessein. Qu'est-ce qui de la Musique en fait un autre? C'est la mélodie.

CHAPITRE XIV.

De l'Harmonie.

LA beauté des sons est de la nature; leur effet est purement physique; il résulte du concours des diverses particules d'air mises en mouvement par le corps sonore, & par toutes ses aliquotes, peut-être à l'infini; le tout ensemble donne une sensation agréable: tous les hommes de l'univers prendront plaisir à écouter de beaux sons; mais si ce plaisir n'est animé par des inflexions mélodieuses qui leur soient familières, il ne sera point délicieux, il ne se changera point en volupté. Les plus beaux chants, à notre gré, toucheront toujours médiocrement une oreille qui n'y fera point accoutumée; c'est une langue dont il faut avoir le Dictionnaire.

L'harmonie proprement dite est dans un cas bien moins favorable encore. N'ayant que des beautés de convention, elle ne flatte à nul égard les oreilles qui n'y sont pas exercées; il faut en avoir une lon-

gue habitude pour la sentir & pour la goûter. Les oreilles rustiques n'entendent que du bruit dans nos consonnances. Quand les proportions naturelles sont altérées, il n'est pas étonnant que le plaisir naturel n'existe plus.

Un son porte avec lui tous les sons harmoniques concomitans, dans les rapports de force & d'intervalles qu'ils doivent avoir entr'eux pour donner la plus parfaite harmonie de ce même son. Ajoutez-y la tierce ou la quinte, ou quelque autre consonnance, vous ne l'ajoutez pas, vous la redoublez, vous laissez le rapport d'intervalle, mais vous altérez celui de force : en renforçant une consonnance & non pas les autres, vous rompez la proportion : en voulant faire mieux que la nature, vous faites plus mal. Vos oreilles & votre goût sont gâtés par un art mal entendu. Naturellement il n'y a point d'autre harmonie que l'unisson.

M. Rameau prétend que les dessus d'une certaine simplicité suggèrent naturellement leurs basses, & qu'un homme ayant l'oreille juste & non exercée, entonnera naturellement cette basse. C'est-là un préjugé de Musicien, démenti par toute expérience. Non-seulement celui qui n'aura jamais entendu ni basse, ni harmonie, ne trouvera de lui-même ni cette harmonie, ni cette basse, mais même elles lui déplairont si on les lui fait entendre, & il aimera beaucoup mieux le simple unisson.

Quand on calculeroit mille ans les rapports des sons & les loix de l'harmonie, comment fera-t-on jamais de cet art un art d'imitation, où est le principe de cette imitation prétendue, de quoi l'harmonie est-elle signe, & qu'y a-t-il de commun entre des accords & nos passions ?

Qu'on fasse la même question sur la mélodie, la réponse vient d'elle-même, elle est d'avance dans l'esprit des lecteurs. La mélodie, en imitant les inflexions de la voix, exprime les plaintes, les cris de douleur ou de joie, les menaces, les gémissemens : tous les signes vocaux des passions sont de son ressort. Elle imite les accens des langues, & les tours affectés dans chaque idiome à certains mouvemens de l'ame; elle n'imite pas seulement, elle parle, & son langage inarticulé, mais vif, ardent, passionné, a cent fois plus d'énergie que la parole même. Voilà d'où naît la force des imitations mu.

ficales; voilà d'où naît l'empire du chant sur les cœurs sensibles. L'harmonie y peut concourir en certains systèmes, en liant la succession des sons par quelques loix de modulation, en rendant les intonations plus justes, en portant à l'oreille un témoignage assuré de cette justesse, en rapprochant & fixant, des intervalles consonnans & liés, des inflexions inappréciables. Mais en donnant aussi des entraves à la mélodie, elle lui ôte l'énergie & l'expression, elle efface l'accent passionné pour y substituer l'intervalle harmonique, elle assujettit à deux seuls modes, des chants qui devoient en avoir autant qu'il y a de tons oratoires, elle efface & détruit des multitudes de sons ou d'intervalles qui n'entrent pas dans son système; en un mot, elle sépare tellement le chant, de la parole, que ces deux langages se combattent, se contrarient, s'ôtent mutuellement tout caractère de vérité, & ne se peuvent réunir sans absurdité dans un sujet pathétique. De là vient que le peuple trouve toujours ridicule qu'on exprime en chant les passions fortes & sérieuses; car il fait que dans nos langues, ces passions n'ont point d'inflexions musicales, & que les hommes du Nord, non plus que les cygnes, ne meurent pas en chantant.

La seule harmonie est même insuffisante pour les expressions qui semblent dépendre uniquement d'elle. Le tonnerre, le murmure des eaux, les vents, les orages sont mal rendus par de simples accords. Quoi qu'on fasse, le seul bruit ne dit rien à l'esprit, il faut que les objets parlent pour se faire entendre, il faut toujours, dans toute imitation, qu'une espèce de discours supplée à la voix de la nature. Le Musicien qui veut rendre du bruit par du bruit, se trompe; il ne connoît ni le foible ni le fort de son art; il en juge sans goût, sans lumières, apprenez - lui qu'il doit rendre du bruit par du chant; que s'il faisoit croasser des grenouilles, il faudroit qu'il les fît chanter; car il ne suffit pas qu'il imite, il faut qu'il touche & qu'il plaise, sans quoi sa maussade imitation n'est rien, & ne donnant d'intérêt à personne, elle ne fait nulle impression.

CHAPITRE XV.

Que nos plus vives sensations agissent souvent par des impressions morales.

TANT qu'on ne voudra considérer les sons que par l'ébranlement qu'ils excitent dans nos nerfs, on n'aura point de vrais principes de la Musique & de son pouvoir sur les cœurs. Les sons dans la mélodie, n'agissent pas seulement sur nous comme sons, mais comme signes de nos affections, de nos sentimens; c'est ainsi qu'ils excitent en nous les mouvemens qu'ils expriment, & dont nous y reconnoissons l'image. On apperçoit quelque chose de cet effet moral jusques dans les animaux. L'aboïement d'un chien en attire un autre. Si mon chat m'entend imiter un miaulement, à l'instant je le vois attentif, inquiet, agité. S'apperçoit-il que c'est moi qui contrefais la voix de son semblable, il se rassied & reste en repos. Pourquoi cette différence d'impression, puisqu'il n'y en a point dans l'ébranlement des fibres, & que lui-même y a d'abord été trompé?

Si le plus grand empire qu'ont sur nous nos sensations, n'est pas dû à des causes morales, pourquoi donc sommes-nous si sensibles à des impressions qui sont nulles pour des barbares? Pourquoi nos plus touchantes musiques ne sont-elles qu'un vain bruit à l'oreille d'un Caraïbe? Ses nerfs sont-ils d'une autre nature que les nôtres, pourquoi ne sont-ils pas ébranlés de même, ou pourquoi ces mêmes ébranlemens affectent-ils tant les uns & si peu les autres?

On cite en preuve du pouvoir physique des sons, la guérison des piquêtes des Tarentules. Cet exemple prouve tout le contraire. Il ne faut ni des sons absolus, ni les mêmes airs pour guérir tous ceux qui sont piqués de cet insecte, il faut à chacun d'eux des airs d'une mélodie qui lui soit connue & des phrases qu'il comprenne. Il faut à l'Italien, des airs Italiens; au Turc, il faudroit des airs Turcs. Chacun n'est affecté que des accens qui lui sont familiers; ses nerfs ne s'y prêtent qu'autant que son esprit les y dispose: il faut qu'il entende la langue qu'on lui parle, pour que ce qu'on lui dit puisse le mettre en mouvement. Les Cantates de Bernier ont, dit-on, guéri de la

fièvre un Musicien François, elles l'auroient donnée à un Musicien de toute autre nation.

Dans les autres sens, & jusqu'au plus grossier de tous, on peut observer les mêmes différences. Qu'un homme ayant la main posée & l'œil fixé sur le même objet, le croie successivement animé & inanimé, quoique les sens soient frappés de même, quel changement dans l'impression? La rondeur, la blancheur, la fermeté, la douce chaleur, la résistance élastique, le renflement successif, ne lui donnent plus qu'un toucher doux, mais insipide, s'il ne croit sentir un cœur plein de vie, palpiter & battre sous tout cela.

Je ne connois qu'un sens, aux affections duquel rien de moral ne se mêle; c'est le goût. Aussi la gourmandise n'est-elle jamais le vice dominant que des gens qui ne sentent rien.

Que celui donc qui veut philosopher sur la force des sensations, commence par écarter des impressions purement sensuelles, les impressions intellectuelles & morales que nous recevons par la voie des sens, mais dont ils ne sont que les causes occasionnelles; qu'il évite l'erreur de donner aux objets sensibles un pouvoir qu'ils n'ont pas, ou qu'ils tiennent des affections de l'âme qu'ils nous représentent. Les couleurs & les sons peuvent beaucoup comme représentations & signes, peu de chose comme simples objets des sens. Des suites de sons ou d'accords m'amuseront un moment peut-être; mais pour me charmer & m'attendrir, il faut que ces suites m'offrent quelque chose qui ne soit ni son ni accord, & qui me vienne émouvoir malgré moi. Les chants mêmes, qui ne sont qu'agréables & ne disent rien, lassent encore: car ce n'est pas tant l'oreille qui porte le plaisir au cœur, que le cœur qui le porte à l'oreille. Je crois qu'en développant mieux ces idées, on se fût épargné bien de fots raisonnemens sur la musique ancienne. Mais dans ce siècle où l'on s'efforce de matérialiser toutes les opérations de l'âme, & d'ôter toute moralité aux sentimens humains, je suis trompé si la nouvelle philosophie ne devient aussi funeste au bon goût qu'à la vertu.

CHAPITRE XVI.

Fausse analogie entre les couleurs & les sons.

IL n'y a sortes d'absurdités auxquelles les observations physiques n'aient donné lieu dans la considération des Beaux-Arts. On a trouvé dans l'analyse du son les mêmes rapports que dans celle de la lumière. Aussi-tôt on a saisi vivement cette analogie, sans s'embarrasser de l'expérience & de la raison. L'esprit de système a tout confondu ; & faute de savoir peindre aux oreilles, on s'est avisé de chanter aux yeux. J'ai vu ce fameux clavecin sur lequel on prétendoit faire de la musique avec des couleurs : c'étoit bien mal connoître les opérations de la nature, de ne pas voir que l'effet des couleurs est dans leur permanence, & celui des sons dans leur succession.

Toutes les richesses du coloris s'évalent à-la-fois sur la face de la terre. Du premier coup-d'œil tout est vu ; mais plus on regarde, plus on est enchanté. Il ne faut plus qu'admirer & contempler sans cesse.

Il n'en est pas ainsi du son : la nature ne l'analyse point & n'en sépare point les harmoniques ; elle les cache, au contraire, sous l'apparence de l'unisson ; ou si quelquefois elle les sépare dans le chant modulé de l'homme & dans le ramage de quelques oiseaux, c'est successivement & l'un après l'autre ; elle inspire des chants & non des accords ; elle dicte de la mélodie, & non de l'harmonie. Les couleurs sont la parure des êtres inanimés : toute matière est colorée ; mais les sons annoncent le mouvement, la voix annonce un être sensible ; il n'y a que des corps animés qui chantent. Ce n'est pas le Flûteur automate qui joue de la flûte, c'est le Mécanicien qui mesura le vent & fit mouvoir les doigts.

Ainsi chaque sens a son champ qui lui est propre. Le champ de la musique est le tems, celui de la peinture est l'espace. Multiplier les sons entendus à-la-fois, ou développer les couleurs l'une après l'autre, c'est changer leur économie, c'est mettre l'œil à la place de l'oreille, & l'oreille à la place de l'œil.

Vous dites : Comme chaque couleur est déterminée par l'angle de réfraction du rayon qui la donne, de même chaque son est

déterminé par le nombre des vibrations du corps sonore, en un tems donné. Or, les rapports de ces angles & de ces nombres étant les mêmes, l'analogie est évidente. Soit, mais cette analogie est de raison, non de sensation, & ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Premièrement l'angle de réfraction est sensible & mesurable, & non pas le nombre des vibrations. Les corps sonores soumis à l'action de l'air, changent incessamment de dimensions & de sons. Les couleurs sont durables, les sons s'évanouissent, & l'on n'a jamais de certitude que ceux qui renaissent soient les mêmes que ceux qui sont éteints. De plus, chaque couleur est absolue, indépendante, au lieu que chaque son n'est pour nous que relatif, & ne se distingue que par comparaison. Un son n'a par lui-même aucun caractère absolu qui le fasse reconnoître; il est grave ou aigu, fort ou doux par rapport à un autre; en lui-même, il n'est rien de tout cela. Dans le système harmonique, un son quelconque n'est rien non plus naturellement; il n'est ni tonique ni dominant, ni harmonique ni fondamental, parce que toutes ces propriétés ne sont que des rapports, & que le système entier pouvant varier du grave à l'aigu, chaque son change d'ordre & de place dans le système, selon que le système change de degré. Mais les propriétés des couleurs ne consistent point en des rapports. Le jaune est jaune, indépendant du rouge & du bleu; par-tout il est sensible & reconnoissable; & si-tôt qu'on aura fixé l'angle de réfraction qui le donne, on fera sûr d'avoir le même jaune dans tous les tems.

Les couleurs ne sont pas dans les corps colorés, mais dans la lumière; pour qu'on voie un objet, il faut qu'il soit éclairé. Les sons ont aussi besoin d'un mobile, & pour qu'ils existent, il faut que le corps sonore soit ébranlé. C'est un autre avantage en faveur de la vue, car la perpétuelle émanation des astres est l'instrument naturel qui agit sur elle, au lieu que la nature seule engendre peu de sons, & à moins qu'on n'admétte l'harmonie des sphères célestes, il faut des êtres vivans pour la produire.

On voit par-là que la Peinture est plus près de la nature, & que la Musique nient plus à l'art humain. On sent aussi que l'une intéresse plus que l'autre, précisément parce qu'elle rapproche plus l'homme de l'homme & nous donne toujours quelque idée de nos semblables. La Peinture est souvent morte & inanimée; elle vous

peut transporter au fond d'un désert ; mais si-tôt que des signes vocaux frappent votre oreille , ils vous annoncent un être semblable à vous , ils font , pour ainsi dire , les organes de l'ame , & s'ils vous peignent aussi la solitude , ils vous disent que vous n'y êtes pas seul. Les oiseaux sifflent , l'homme seul chante , & l'on ne peut entendre ni chant , ni symphonie , sans se dire à l'instant , un autre être sensible est ici.

C'est un des plus grands avantages du Musicien , de pouvoir peindre les choses qu'on ne sauroit entendre , tandis qu'il est impossible au Peintre de représenter celles qu'on ne sauroit voir , & le plus grand prodige d'un art qui n'agit que par le mouvement , est d'en pouvoir former jusqu'à l'image du repos. Le sommeil , le calme de la nuit , la solitude & le silence même entrent dans les tableaux de la Musique. On fait que le bruit peut produire l'effet du silence , & le silence l'effet du bruit , comme quand on s'endort à une lecture égale & monotone , & qu'on s'éveille à l'instant qu'elle cesse. Mais la Musique agit plus intimement sur nous , en excitant par un sens des affections semblables à celles qu'on peut exciter par un autre , & comme le rapport ne peut être sensible que l'impression ne soit forte , la Peinture dénuée de cette force , ne peut rendre à la Musique les imitations que celle-ci tire d'elle. Que toute la nature soit endormie , celui qui la contemple ne dort pas , & l'art du Musicien consiste à substituer à l'image insensible de l'objet , celle des mouvemens que sa présence excite dans le cœur du contemplateur. Non-seulement il agitera la mer , animera les flammes d'un incendie , fera couler les ruisseaux , tomber la pluie & grossir les torrens , mais il peindra l'horreur d'un désert affreux , rembrunira les murs d'une prison souterraine , calmera la tempête , rendra l'air tranquille & serein , & répandra de l'Orchestre une fraîcheur nouvelle sur les bocages. Il ne représentera pas directement ces choses , mais il excitera dans l'ame les mêmes sentimens qu'on éprouve en les voyant.

CHAPITRE XVII.

Erreur des Musiciens nuisible à leur Art.

VOYEZ comment tout nous ramene sans cesse aux effets moraux dont j'ai parlé , & combien les Musiciens qui ne considerent la puissance des sons que par l'action de l'air & l'ébranlement des fibres, sont loin de connoître en quoi réside la force de cet art. Plus ils le rapprochent des impressions purement physiques, plus ils l'éloignent de son origine, & plus ils lui ôtent aussi de sa primitive énergie. En quittant l'accent oral & s'attachant aux seules institutions harmoniques, la Musique devient plus bruyante à l'oreille, & moins douce au cœur. Elle a déjà cessé de parler, bientôt elle ne chantera plus, & alors, avec tous ses accords & toute son harmonie, elle ne fera plus aucun effet sur nous.

CHAPITRE XVIII.

Que le système musical des Grecs n'avoit aucun rapport au nôtre.

COMMENT ces changemens sont-ils arrivés ? Par un changement naturel du caractère des langues. On fait que notre harmonie est une invention gothique. Ceux qui prétendent trouver le système des Grecs dans le nôtre, se moquent de nous. Le système des Grecs n'avoit absolument d'harmonique dans notre sens, que ce qu'il falloit pour fixer l'accord des instrumens sur des consonnances parfaites. Tous les peuples qui ont des instrumens à cordes, sont forcés de les accorder par des consonnances; mais ceux qui n'en ont pas, ont dans leurs chants des inflexions que nous nommons fausses, parce qu'elles n'entrent pas dans notre système, & que nous ne pouvons les noter. C'est ce qu'on a remarqué sur les chants des Sauvages de l'Amérique, & c'est ce qu'on auroit dû remarquer aussi sur divers intervalles de la Musique des Grecs, si l'on eût étudié cette Musique avec moins de prévention pour la nôtre.

Les Grecs divisoient leur diagramme par tétracordes, comme nous

divisons notre clavier par octaves, & les mêmes divisions se répétoient exactement chez eux à chaque tétracorde, comme elles se répètent chez nous à chaque octave; similitude qu'on n'eût pu conserver dans l'unité du mode harmonique & qu'on n'auroit pas même imaginée. Mais comme on passe par des intervalles moins grands quand on parle que quand on chante, il fut naturel qu'ils regardassent la répétition des tétracordes, dans leur mélodie orale, comme nous regardons la répétition des octaves dans notre mélodie harmonique.

Ils n'ont reconnu pour consonnances que celles que nous appelons consonnances parfaites; ils ont rejeté de ce nombre les tierces & les sixtes. Pourquoi cela? C'est que l'intervalle du ton mineur étant ignoré d'eux, ou du moins proscrit de la pratique, & leurs consonnances n'étant point tempérées, toutes leurs tierces majeures étoient trop fortes d'un comma, leurs tierces mineures trop foibles d'autant, & par conséquent leurs sixtes majeures & mineures réciproquement altérées de même. Qu'on s'imagine maintenant quelles notions d'harmonie on peut avoir & quelles modes harmoniques on peut établir en bannissant les tierces & les sixtes du nombre des consonnances! Si les consonnances mêmes qu'ils admettoient leur eussent été connues par un vrai sentiment d'harmonie, ils les auroient au moins sous-entendues au-dessous de leurs chants, la consonnance tacite des marches fondamentales eût prêté son nom aux marches diatoniques qu'elles leur suggéroient. Loin d'avoir moins de consonnances que nous, ils en auroient eu davantage, & préoccupés, par exemple, de la basse *ut sol*, ils eussent donné le nom de consonnance à la seconde *ut re*.

Mais, dira-t-on, pourquoi donc des marches diatoniques? Par un instinct qui, dans une langue accentuée & chantante, nous porte à choisir les inflexions les plus commodes: car entre les modifications trop fortes qu'il faut donner à la glote pour entonner continuellement les grands intervalles des consonnances, & la difficulté de régler l'intonation, dans les rapports très-composés des moindres intervalles, l'organe prit un milieu & tomba naturellement sur des intervalles plus petits que les consonnances, & plus simples que les comma; ce qui n'empêcha pas que de moindres intervalles n'eussent aussi leur emploi dans des genres plus pathétiques.

 CHAPITRE XIX.

Comment la Musique a dégénéré.

A MESURE que la langue se perfectionnoit , la mélodie en s'imposant de nouvelles regles perdoit insensiblement de son ancienne énergie, & le calcul des intervalles fut substitué à la finesse des inflexions. C'est ainsi, par exemple, que la pratique du genre enharmonique s'abolit peu-à-peu. Quand les théâtres eurent pris une forme régulière , on n'y chantoit plus que sur des modes prescrits , & à mesure qu'on multiplioit les regles de l'imitation , la langue imitative s'affoiblissoit.

L'étude de la Philosophie & le progrès du raisonnement ayant perfectionné la grammaire , ôtèrent à la langue ce ton vif & passionné qui l'avoit d'abord rendue si chantante. Dès le tems de Ménalippe & de Philoxène , les Symphonistes , qui d'abord étoient aux gages des Poètes , & n'exécutoient que sous eux , & pour ainsi dire à leur dictée , en devinrent indépendans , & c'est de cette licence que se plaint si amèrement la Musique dans une Comédie de Phérécrate , dont Plutarque nous a conservé le passage. Ainsi la mélodie commençant à n'être plus si adhérente au discours , prit insensiblement une existence à part , & la musique devint plus indépendante des paroles. Alors aussi cessèrent peu-à-peu ces prodiges qu'elle avoit produits , lorsqu'elle n'étoit que l'accent & l'harmonie de la Poésie , & qu'elle lui donnoit sur les passions , cet empire que la parole n'exerça plus dans la suite que sur la raison. Aussi dès que la Grece fut pleine de Sophistes & de Philosophes , n'y vit-on plus ni Poètes , ni Musiciens célèbres. En cultivant l'art de convaincre on perdit celui d'é-mouvoir. Platon lui-même jaloux d'Homere & d'Euripide , décria l'un & ne put imiter l'autre.

Bientôt la servitude ajouta son influence à celle de la Philosophie. La Grece aux fers perdit ce feu qui n'échauffe que les ames libres , & ne trouva plus pour louer ses tyrans le ton dont elle avoit chanté ses héros. Le mélange des Romains affoiblit encore ce qui restoit au langage d'harmonie & d'accent. Le latin , langue plus sourde & moins

moins musicale, fit tort à la Musique en l'adoptant. Le chant employé dans la Capitale altéra peu-à-peu celui des Provinces; les théâtres de Rome nuisirent à ceux d'Athènes: quand Néron remportoit des prix, la Grece avoit cessé d'en mériter; & la même mélodie, partagée à deux langues, convint moins à l'une & à l'autre.

Enfin arriva la catastrophe qui détruisit les progrès de l'esprit humain, sans ôter les vices qui en étoient l'ouvrage. L'Europe inondée de Barbares & asservie par des ignorans, perdit à la fois ses sciences, ses arts, & l'instrument universel des uns & des autres, savoir, la langue harmonieuse perfectionnée. Ces hommes grossiers que le Nord avoit engendrés, accoutumèrent insensiblement toutes les oreilles à la rudesse de leur organe; leur voix dure & dénuée d'accent étoit bruyante sans être sonore. L'empereur Julien comparoit le parler des Gaulois au croassement des grenouilles. Toutes leurs articulations étant aussi âpres que leurs voix étoient nazardes & fourdes, ils ne pouvoient donner qu'une sorte d'éclat à leur chant, qui étoit de renforcer le son des voyelles pour couvrir l'abondance & la dureté des consonnes.

Ce chant bruyant, joint à l'inflexibilité de l'organe, obligea ces nouveaux venus & les peuples subjugués qui les imiterent, de ralentir tous les sons pour les faire entendre. L'articulation pénible & les sons renforcés concoururent également à chasser de la mélodie tout sentiment de mesure & de rythme; comme ce qu'il y avoit de plus dur à prononcer étoit toujours le passage d'un son à l'autre, on n'avoit rien de mieux à faire que de s'arrêter sur chacun, le plus qu'il étoit possible, de le renfler, de le faire éclater le plus qu'on pouvoit. Le chant ne fut bientôt plus qu'une suite ennuyeuse & lente de sons trainans & criés, sans douceur, sans mesure & sans grace; & si quelques savans disoient qu'il falloit observer les longues & les breves dans le chant latin, il est sûr au moins qu'on chanta les vers comme de la prose, & qu'il ne fut plus question de pieds, de rythmes, ni d'aucune espèce de chant mesuré.

Le chant ainsi dépouillé de toute mélodie, & consistant uniquement dans la force & la durée des sons, dut suggérer enfin les moyens de le rendre plus sonore encore, à l'aide des consonnances. Plusieurs voix trainant sans cesse à l'unisson des sons d'une durée illimitée,

trouverent par hasard quelques accords qui, renforçant le bruit, le leur firent paroître agréable, & ainsi commença la pratique du dis-cant & du contre-point.

J'ignore combien de siècles les Musiciens tournerent autour des vaines questions, que l'effet connu d'un principe ignoré leur fit agiter. Le plus infatigable Lecteur ne supporteroit pas dans Jean de Muris, le verbiage de huit ou dix grands Chapitres, pour savoir, dans l'intervalle de l'octave coupée en deux consonances, si c'est la quinte ou la quarte qui doit être au grave; & quatre cents ans après on trouve encore dans Bontempi des énumérations non moins ennuyeuses, de toutes les basses qui doivent porter la sixte au lieu de la quinte. Cependant l'harmonie prit insensiblement la route que lui prescrivit l'analyse, jusqu'à ce qu'enfin l'invention du mode mineur & des dissonances, y eût introduit l'arbitraire dont elle est pleine, & que le seul préjugé nous empêche d'appercevoir (1).

La mélodie étant oubliée & l'attention du Musicien s'étant tournée entièrement vers l'harmonie, tout se dirigea peu-à-peu sur ce nouvel objet, les genres, les modes, la gamme, tout reçut des faces nouvelles; ce furent les successions harmoniques qui réglèrent la marche des parties. Cette marche ayant usurpé le nom de mélodie, on ne put méconnoître en effet dans cette nouvelle mélodie les traits de sa mere, & notre système musical étant ainsi venu par degrés,

(1) Rapportant toute l'harmonie à ce principe très-simple de la résonance des cordes dans leurs aliquotes, M. Rameau fonde le mode mineur & la dissonance sur sa prétendue expérience qu'une corde sonore en mouvement, fait vibrer d'autres cordes plus longues à sa douzième & à sa dix-septième majeure au grave. Ces cordes, selon lui, vibrent & frémissent dans toute leur longueur, mais elles ne résonent pas. Voilà, ce me semble, une singulière physique; c'est comme si l'on disoit que le soleil luit, & qu'on ne voit rien.

Ces cordes plus longues, ne rendant que le son de la plus aiguë, parce qu'elles se divisent, vibrent, résonent à son unisson, confondent leur son avec le sien, & paroissent n'en rendre aucun. L'erreur est d'avoir cru les voir vibrer dans toute leur longueur, & d'avoir mal observé les nœuds. Deux cordes sonores formant quelque intervalle harmonique, peuvent faire entendre leur son fondamental au grave, même sans une troisième corde, c'est l'expérience connue & confirmée de M. Tartini; mais une corde seule n'a point d'autre son fondamental que le sien, elle ne fait point résonner ni vibrer ses multiples, mais seulement son unisson & ses aliquotes. Comme le son n'a d'autre cause que les vibrations du corps sonore, & qu'ouï la cause agit librement, l'effet suit toujours, séparer les vibrations de la résonance, c'est dire une absurdité.

SUR L'ORIGINE DES LANGUES. 611

purement harmonique, il n'est pas étonnant que l'accent oral en ait souffert, & que la Musique ait perdu pour nous presque toute son énergie.

Voilà comment le chant devint par degrés un art entièrement séparé de la parole dont il tire son origine, comment les harmoniques des sons firent oublier les inflexions de la voix, & comment enfin, bornée à l'effet purement physique du concours des vibrations, la Musique se trouva privée des effets moraux qu'elle avoit produits, quand elle étoit doublement la voix de la nature.

CHAPITRE XX.

Rapport des Langues aux Gouvernemens.

Ces progrès ne sont ni fortuits, ni arbitraires, ils tiennent aux vicissitudes des choses. Les langues se forment naturellement sur les besoins des hommes; elles changent & s'altèrent selon les changemens de ces mêmes besoins. Dans les anciens tems, où la persuasion tenoit lieu de force publique, l'éloquence étoit nécessaire. A quoi serviroit-elle aujourd'hui, que la force publique supplée à la persuasion? L'on n'a besoin ni d'art, ni de figure pour dire, *tel est mon plaisir*. Quels discours restent donc à faire au peuple assemblé? des sermons. Et qu'importe à ceux qui les font de persuader le peuple, puisque ce n'est pas lui qui nomme aux Bénéfices? Les langues populaires nous sont devenues aussi parfaitement inutiles que l'éloquence. Les sociétés ont pris leur dernière forme; on n'y change plus rien qu'avec du canon & des écus, & comme on n'a plus rien à dire au peuple, sinon, *donnez de l'argent*, on le dit avec des placards au coin des rues, ou des soldats dans les maisons; il ne faut assembler personne pour cela: au contraire, il faut tenir les sujets épars, c'est la première maxime de la politique moderne.

Il y a des langues favorables à la liberté, ce sont les langues sonores, prosodiques, harmonieuses, dont on distingue le discours de fort loin. Les nôtres sont faites pour le bourdonnement des Divans. Nos Prédicateurs se tourmentent, se mettent en fureur dans les Temples, sans qu'on sache rien de ce qu'ils ont dit. Après s'être épuisés

à crier pendant une heure, ils sortent de la chaire à demi-morts. Assurément ce n'étoit pas la peine de prendre tant de fatigue.

Chez les anciens on se faisoit entendre aisément au peuple sur la place publique; on y parloit tout un jour sans s'incommoder. Les Généraux haranguoient leurs Troupes; on les entendoit, & ils ne s'épuisoient point. Les historiens modernes qui ont voulu mettre des harangues dans leurs histoires, se sont fait moquer d'eux. Qu'on suppose un homme haranguant en François le peuple de Paris dans la place de Vendôme. Qu'il crie à pleine tête, on entendra qu'il crie, on ne distinguera pas un mot. Hérodote lisoit son histoire aux peuples de la Grece, assemblés en plein air, & tout retentissoit d'applaudissemens. Aujourd'hui l'Académicien qui lit un mémoire, un jour d'assemblée publique, est à peine entendu au bout de la Salle. Si les Charlatans des places abondent moins en France qu'en Italie, ce n'est pas qu'en France ils soient moins écoutés, c'est seulement qu'on ne les entend pas si bien. M. d'Alembert croit qu'on pourroit débiter le Récitatif François à l'Italienne; il faudroit donc le débiter à l'oreille, autrement on n'entendrait rien du tout. Or, je dis que toute langue avec laquelle on ne peut pas se faire entendre au peuple assemblé, est une langue servile; il est impossible qu'un peuple demeure libre & qu'il parle cette langue-là.

Je finirai ces réflexions superficielles, mais qui peuvent en faire naître de plus profondes, par le passage qui me les a suggérées.

Ce seroit la matiere d'un examen assez philosophique, que d'observer dans le fait, & de montrer, par des exemples, combien le caractère, les mœurs & les intérêts d'un peuple, influent sur sa langue (1).

(1) Remarques sur la gramm. génér. & raisonn. par M. Duclos, pag. II.

T A B L E

D E S M A T I E R E S

Contenues dans ce Volume.

<i>A</i> VERTISSEMENT de l'Editeur du premier Dialogue.	Page 1
<i>Du sujet & de la forme de cet Ecrit.</i>	7.
<i>Rouffeau juge de Jean-Jacques. Dialogues.</i>	
<i>Premier Dialogue.</i>	13
<i>Deuxieme Dialogue.</i>	116
<i>Troisieme Dialogue.</i>	255
<i>EXTRAITS. Les Gens de Lettres.</i>	256
<i>Les Médecins.</i>	257
<i>Les Rois , les Grands , les Riches.</i>	259
<i>Les Femmes.</i>	262
<i>Les Anglois.</i>	ibid.
<i>Histoire du précédent Ecrit.</i>	314
<i>Dépôt remis à la Providence.</i>	315
<i>Copie du Billet circulaire dont il est parlé dans l'Écrit précédent.</i>	327
<i>Confidérations sur le Gouvernement de Pologne , & sur sa réformation projetée. En Avril 1772.</i>	
CHAP. I. <i>État de la Question.</i>	331
CHAP. II. <i>Esprit des anciennes institutions.</i>	334
CHAP. III. <i>Application.</i>	337
CHAP. IV. <i>Éducation.</i>	344
CHAP. V. <i>Vice radical.</i>	348
CHAP. VI. <i>Questions des trois ordres.</i>	349
CHAP. VII. <i>Moyens de maintenir la constitution.</i>	352
CHAP. VIII. <i>Du Roi.</i>	366
CHAP. IX. <i>Causes particulieres de l'Anarchie.</i>	371
CHAP. X. <i>Administration.</i>	376
CHAP. XI. <i>Système économique.</i>	380
CHAP. XII. <i>Système militaire.</i>	385

CHAP. XIII. <i>Projet pour assujettir à une marche graduelle tous les membres du Gouvernement.</i>	Page 396
CHAP. XIV. <i>Élection des Rois.</i>	405
CHAP. XV. <i>Conclusion.</i>	413
Fragmens pour un Dictionnaire des termes d'usage en Botanique.	419
<i>Introduction.</i>	421.
Lettres élémentaires sur la Botanique à Madame de L***.	
LETTRE PREMIERE. <i>Du 22 Août 1771.</i>	471
LETTRE II. <i>Du 18 Octobre 1771.</i>	475
LETTRE III. <i>Du 16 Mai 1772.</i>	479
LETTRE IV. <i>Du 19 Juin 1772.</i>	483
LETTRE V. <i>Du 16 Juillet 1772.</i>	488
LETTRE VI. <i>Du 2 Mai 1773.</i>	496
LETTRE VII. <i>Sur les Arbres fruitiers.</i>	503
LETTRE VIII. <i>Du 11 Avril 1773. Sur les Herbiers.</i>	506
Deux Lettres à M. de M***.	
PREMIERE LETTRE. <i>Sur le format des Herbiers & sur la Synonymie.</i>	511
SECONDE LETTRE. <i>Sur les Mouffes. A Paris, le 19 Décembre 1771.</i>	515
<i>Réponse à une Lettre anonyme, dont le contenu se trouve en caractère italique dans cette Réponse.</i>	518
<i>Jugement sur la Paix perpétuelle.</i>	521
Polysynodie de l'Abbé de Saint-Pierre.	
CHAP. I. <i>Nécessité dans la Monarchie d'une forme de Gouvernement subordonnée au Prince.</i>	530
CHAP. II. <i>Trois formes spécifiques de Gouvernement subordonné.</i>	533
CHAP. III. <i>Rapport de ces formes à celles du Gouvernement suprême.</i>	534
CHAP. IV. <i>Partage & Départemens des Conseils.</i>	535
CHAP. V. <i>Maniere de les composer.</i>	ibid.
CHAP. VI. <i>Circulation des Départemens.</i>	537
CHAP. VII. <i>Autres avantages de cette circulation.</i>	539
CHAP. VIII. <i>Que la Polysynodie est l'administration en sous-ordre la plus naturelle.</i>	540

CHAP. IX. <i>Et la plus utile.</i>	Page 541
CHAP. X. <i>Autres avantages.</i>	542
CHAP. XI. <i>Conclusion.</i>	545
<i>Jugement sur la Polysynodie.</i>	547
Essai sur l'Origine des Langues , où il est parlé de la Mélodie & de l'Imitation musicale.	
CHAP. I. <i>Des divers moyens de communiquer nos pensées.</i>	559
CHAP. II. <i>Que la premiere invention de la parole ne vient pas des besoins , mais des passions.</i>	564
CHAP. III. <i>Que le premier langage dût être figuré.</i>	565
CHAP. IV. <i>Des caractères distinctifs de la premiere langue & des changemens qu'elle dut éprouver.</i>	566
CHAP. V. <i>De l'Écriture.</i>	567
CHAP. VI. <i>S'il est probable qu'Homere ait su écrire.</i>	572
CHAP. VII. <i>De la Profodie moderne.</i>	574
CHAP. VIII. <i>Différence générale & locale dans l'Origine des Langues.</i>	577
CHAP. IX. <i>Formations des Langues Méridionales.</i>	578
CHAP. X. <i>Formation des Langues du Nord.</i>	591
CHAP. XI. <i>Réflexions sur ces différences.</i>	592
CHAP. XII. <i>Origine de la Musique , & ses rapports.</i>	594
CHAP. XIII. <i>De la Mélodie.</i>	596
CHAP. XIV. <i>De l'Harmonie.</i>	598
CHAP. XV. <i>Que nos plus vives sensations agissent souvent par des impressions morales.</i>	601
CHAP. XVI. <i>Fausse analogie entre les couleurs & les sons.</i>	603
CHAP. XVII. <i>Erreur des Musiciens nuisible à leur Art.</i>	606
CHAP. XVIII. <i>Que le système musical des Grecs n'avoit aucun rapport au nôtre.</i>	ibid.
CHAP. XIX. <i>Comment la Musique a dégénéré.</i>	608
CHAP. XX. <i>Rapport des Langues aux Gouvernemens.</i>	611

Fin de la Table des Matieres.



